THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
282.05
REV
v.199/200

This book has been DIGITIZED
and is available ONLINE.

N° Juillet-Août : 8 Fr.

LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ARTHUR SAVAÈTE, DIRECTEUR

ABONNEMENTS : France, six mois 25 fr. un an 45 fr. or
Amérique : 12 dollars; autres pays 60 fr. or
Le Numéro mensuel 4 fr. ; Annonces : 80 francs la page

62e ANNÉE. — TOME 199. — N° I. — Juillet-Août 1922

—— *Sommaire* ——

I. — Mgr Adélard Langevin Arch. de St-Boniface (Suite) ; Annexion du Keewatin au Manitoba, nouvelle crise scolaire ; trahison des rouges et des bleus; chute de Wilfrid Laurier; quelques consolations surmenage, une recrudescendance de son mal le conduit au Texas; il correspond avec l'auteur des *Voix Canadiennes* : *Vers l'Abîme*, retour à St-Boniface; voyage à Montréal ; rechute mortelle, ses derniers moments et sa mort; deuil national..... **Arthur Savaète**

II. — Conteurs et Poètes du Foyer : les Odeurs de Berlin ; Jeunesse et veillesse ; l'Eden de l'âme, déchu ; la prière du nouveau prêtre; y pensez-vous ? ..... **Divers**

II. — Un Prince anglais légat du Pape : le Cardinal Réginald Pole : Réginald Pole pose sa candidature au suprême Pontificat; sa retraite à Viterbe; sa cousine, Marie Tudor, monte sur le trône d'Angletterre, il est envoyé à Londres comme Légat du Pape (Suite)..... **Réginald Biron et Jean Barennes**

IV. — Le Sauvage du Mont-Pelé (suite), ce qu'apprenait le Mont Pelé à ses confidents ; folies des Pierrotins (suite) ..... **Arthur Savaète**

V. — Survie humaine au simple point de vue de la raison ... . **X. X.**

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE
ARTHUR SAVAÈTE, ÉDITEUR
15, Rue Malebranche, 15 — PARIS (Ve
1922
Tous droits réservés

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS. Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. - 7f50 franco et Phie.

INTÉGRAL QUINQUINA JOUISSE
Cinquante ans de Succès ininterrompus
SPÉCIFIQUE DE LA **GRIPPE, INFLUENZA**
Fièvres paludéennes, coloniales, intermittentes, etc.
Le flacon : 5 francs. — 5f60 franco poste.
Laboratoires BERGER, 29, Fg Bourgogne, Orléans.

Vous pouvez avoir le
Remboursement intégr
de tous vos achats d'
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRE
en vous adressant au
Comptoir Central d'Horlogerie, à Besan
NOUVEAU SYSTÈME BREVETÉ
Catalogue illustré et renseignem^ts grat. sur dem

ABEL PORTE
VINS FINS garantis d'origine
Pierre LÉGER Sucr
à NUITS-SAINT-GEORGES
(COTE-D'OR)
CHAIS à Cantenac-Margaux
(GIRONDE)

LABORATOIRES POUR ÉCOLES
Remise à MM. les Professeurs
Fournitures générales pour les Sciences
CHIMIE - PHYSIQUE - ELECTRICITÉ
T.S.F.
Catalogue et devis sur demande
MAISON LÉVIEIL-BOURRET
119, Bd St-Germain. PARIS

Viennent de paraître

chez Artur SAVAÈTE, 15, Rue Malebranche. — PARIS (Ve

Cardinal (le) Réginald Pole prince anglais légat du pape, fort vol. in-8 avec portrait, par don Réginald Biron et Jean Barennes. . . **15** francs

Prêtre-Apotre (le) du Sacré-Cœur, par le R. P. Edmond Thiriet, ancien supérieur des chapelains de Montmartre, in-12 . . . . **5** fr.

Séminariste (le) à l'Ecole du Sacré-Cœur, par le même, in-12. . **5** fr.

Diable (le), ses Paroles, son action dans les possédés d'Illfurt, par l'abbé Sutter, traduit par le R.P. Muller, in-12, franco. . . . . **3** fr. **50**

Imp. BASCLE, 247, rue St-Jacques, Paris

282.05
REV
v.199-200

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE
62e ANNÉE, TOME 199-N° I et II Juillet-Août 1922

Mgr Adelard Langevin

Archevêque de St-Boniface

(Suite)

C'est ce que M. Ph. Landry, président du Sénat fédéral d'Ottawa prouva péremptoirement (1).

Nonobstant une démonstration aussi autorisée, à la Chambre des Communes et au Sénat fédéral, MM. Pelletier et Montel, aussi bien que MM. Monck et Borden, déclarèrent que la question scolaire au Manitoba était chose réglée, — exactement ce qu'affirmaient Laurier et ses partisans, — et que, de plus, les droits scolaires des catholiques dans le Keewatin n'existaient pas. Une énorme majorité, libérale et conservatrice, appuya et sanctionna ces assertions controuvées.

A l'annonce que le bill avait été voté sans amendement, sur l'initiative de Mgr Langevin, les catholiques de toute la province du Manitoba s'assemblèrent à Winnipeg. Des délégations de Canadiens-Français, d'Irlandais, d'Allemands, de Polonais, de Ruthènes, etc., composées des deux partis politiques, rouges et bleus, protestèrent unanimement contre l'annexion du Keewatin sans garantie pour ses écoles séparées, et contre l'affirmation fausse que la question scolaire manitobaine était réglée définitivement. L'immense assemblée, après avoir discuté la question, adopta à l'unanimité cette résolution :

1° L'Acte du Manitoba de 1870 et l'Acte des Territoires de 1875 attestent à l'évidence que la minorité, soit catholique, soit protestante, a droit à des écoles séparées dans le Manitoba et les Territoires ;

2° Ce qui est garanti par l'Acte des Territoires 1875 n'est pas annulé par l'Acte de 1876 instituant le district du Keewatin. Le droit légal d'avoir des écoles séparées y existe maintenant comme avant l'adoption de l'acte de 1876 ;

3° Cette garantie doit être respectée dans toute cession de portion de territoire auquel s'applique l'Acte de 1875 ;

4° Telle cession, sans une stipulation conservant les garanties de 1875, est une violation aux droits des minorités ;

5° Nous demandons au moins jouissance de droits égaux à ceux de nos coreligionnaires de l'Alberta et de la Saskatchewan ;

6° Nous protestons contre telle cession du Keewatin comme étant une violation non seulement de nos droits, mais aussi du Pacte fédéral.

Il est en conséquence fait motion que :

1° L'opinion répandue est que le règlement scolaire de 1897 satisfait la minorité ;

(1) Voir le discours de M. Londry, Tome VIII des *Voix canadiennes* pp. 484 et 485.

668901

2° Telle opinion est erronée ;

3° Et les laïques catholiques des diverses nationalités de tout le Manitoba réunis, jugent bon de rendre leur situation claire.

Résolu que :

1° Nous ne pouvons pas accepter et nous n'accepterons pas le système d'éducation qui se poursuit sans enseignement religieux ;

2° Nous croyons que l'édifice social doit reposer sur l'intégrité des mœurs et que cette intégrité est impossible sans une formation religieuse suffisante à l'École ;

3° Cette opinion a chez nous le caractère d'une croyance religieuse ; à preuve les sacrifices que nous avons accomplis :

« Les catholiques de Winnipeg ont versé environ $ 275,000 pour des écoles paroissiales entretenues à des frais estimés annuellement à $ 30,000 pour 1,300 enfants après avoir payé leur part d'impôt pour les écoles publiques, estimé à $ 60,000 annuellement. »

4° Nous avons droit à des écoles séparées en vertu de la Constitution telle qu'interprétée par les Lords du Conseil privé ;

5° L'esprit animant les diverses ordonnances y compris la Constitution du Canada et celles de la plupart des provinces, est un esprit protecteur des minorités catholiques et protestantes en matière d'éducation, comme on le voit par l'acte de l'Amérique Britannique, par l'Acte du Manitoba de 1870, l'Acte des Territoires de 1875 et les Actes du Yukon, de l'Alberta et de la Saskatchewan de 1905 ;

6° Les droits aux écoles séparées est acquis par le droit naturel et inaliénable des parents dans la direction de l'éducation de leurs enfants ;

7° Cette assemblée, parlant au nom des laïques catholiques du Manitoba, se déclare disposée à accepter comme solution de cette question épineuse un règlement calqué sur celui de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905 comme *minimum* pour le présent.

Pour justifier l'ardeur avec laquelle *Catholiques* et *Protestants* revendiquaient ainsi leurs droits, exigeaient qu'ils fussent réservés dans le *Bill* d'annexion, voici l'opinion d'un légiste qui faisait autorité dans Québec et qui abondait dans le sens de l'intrépide archevêque de Saint-Boniface :

« Si la minorité du Keewatin a des droits actuels légaux, en vertu des statuts antérieurs, dit M. le Ministre des Postes, elle conservera ces droits puisque l'Acte de cession n'en dira rien. »

1° Il est plus qu'étrange de voir un ministre de la Couronne, avocat distingué, tomber dans une erreur aussi grave.

Toute cession de territoire faite par un Etat à un autre Etat produit immédiatement le changement de souveraineté ; et si la cession a été pure et simple, sans réserve ni condition, le territoire cédé est soumis immédiatement aux lois de l'Etat cessionnaire, non seulement aux lois futures, mais à toutes les lois actuellement existantes. Les lois de l'Etat cédant qui n'a rien réservé, n'ont plus aucun empire sur le territoire cédé. Autrement il y aurait conflit entre les deux législations — ce qui serait absurde.

C'est pour faire exception à ce principe incontestable que l'Angleterre a passé le Statut de 1774 pour rétablir les lois françaises au Canada — lesquelles se trouvaient sans vigueur par le seul fait de la cession sans réserve du traité de 1763.

Et ce qui est vrai des Etats souverains est également vrai des Etats mi-souverains. Le principe est le même. Et toute cession de territoire faite par le Dominion à une autre province entraîne les mêmes conséquences dans toutes les matières sur lesquelles cette province a droit de légiférer ;

2° Il est une autre chose qui me semble aussi très étrange : c'est que le gouvernement ne décide pas lui-même au préalable si les minorités du Keewatin ont des droits ou n'en ont pas. Est-ce qu'il n'a pas de légistes parmi ses membres et même un Ministre de la Justice ? Est-il raisonnable et juste pour un gouvernement de légiférer sur une hypothèse et sans se préoccuper des conséquences ?

Avant de céder le Keewatin, il devait se poser lui-même ces deux questions : 1° La minorité de ce territoire (qui sera très peuplé plus tard) a-t-elle des droits scolaires en vertu de nos statuts ? 2° Si elle en a, la cession sans réserve ni conditions ne les fera-t-elle pas disparaître ?

Le gouvernement devait se former une opinion sur ces deux questions et agir en conséquence.

S'il en venait à la conclusion que la minorité a des droits, il devait les lui réserver, c'est-à-dire les sauvegarder dans l'acte de cession. Car, après un moment d'étude, ses légistes lui auraient certainement dit que la cession sans réserve ferait disparaître ces droits.

Si, au contraire, il décidait que la minorité du Keewatin n'a acquis aucuns droits scolaires en vertu des lois antérieures, il fallait les créer, ces droits, par l'acte même de cession.

Quand un Etat cède une population, comme on cède un troupeau, il doit se préoccuper de l'avenir de ce troupeau. Et quand il sait qu'il y a aujourd'hui ou qu'il y aura demain dans ce troupeau une minorité catholique, il ne doit pas la céder sans conditions à un pouvoir protestant et fanatique qui persécute les catholiques depuis vingt ans.

Ce territoire et cette population sont à lui. Rien ne le force à les céder. Donc il doit mettre à cette cession les conditions nécessaires pour assurer aux catholiques le régime scolaire qu'ils réclament, au nom du droit naturel et de la justice supérieure.

Puisque son cessionnaire ne reconnaît que la légalité, et non le droit naturel, le cédant doit créer la légalité si elle manque, par l'acte même de la cession.

C'est pour le besoin de la discussion seulement que nous posons en ce moment l'hypothèse que les droits légaux de la minorité n'existent pas. Mais nous persistons à croire qu'ils existent vraiment en vertu des statuts applicables aux Territoires.

Et nous disons que dans l'un et l'autre cas le gouvernement qui abandonne au hasard le sort de la minorité commet un déni de justice.

Voilà ce que clamèrent à l'hon. M. Borden, à ses ministres conservateurs élus grâce à la confiance et à l'appui des catholiques, archevêques et évêques, les autorités les plus sérieuses et les mieux informées, cent adresses, pétitions et requêtes ! Le peuple intéressé, d'une commune voix, demandait que les droits de la minorité, *catholique* ou *protestante*, fussent reconnus sincèrement, explicitement, par une clause spéciale, non équivoque, insérée dans le *Bill d'annexion*.

Que dirent les ministres responsables ? Ils répétèrent aux sénateurs les doutes qu'ils avaient déjà confiés aux députés et, parjures, parlèrent de leurs intentions honnêtes !...

Le ministre de la Justice dit qu'il sympathisait avec les députés qui défendaient les droits des minorités. Ces droits étaient sacrés. Il n'avait, personnellement, fait aucune promesse ; mais qu'il y eut promesse ou non, il estimait être obligé de parler en faveur des droits des minorités. Le gouvernement avait pleinement conscience de son devoir de protéger les droits de tous les Canadiens. Mais il n'était pas sage de soulever les préjugés en faveur de la protection de ces droits que l'on prétendait attaqués, sans s'assurer d'abord s'il y avait des droits et s'ils étaient attaqués ! Les bonnes causes, ajoutait-il, n'avaient pas besoin de violence de langage pour être appuyées, et les causes faibles n'y gagnaient rien non plus ! Quels étaient les droits existants dans le territoire annexé qui avaient besoin de protection ?

Il y avait erreur de la part des membres qui censuraient l'attitude du gouvernement sur ce *bill*. Ils ne devaient pas s'en tenir qu'à leurs sentiments, mais tenir compte aussi des stipulations des statuts.

Et le ministre affirmait contre l'évidence, que l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1875 ne s'appliquait pas au Keewatin, comprenant 128,000 mille carrés du territoire à annexer ; et, après une argumentation diffuse, il concluait à la non existence des droits réclamés.

A ceux qui lui rappelaient l'opinion de M. Cahan, le ministre répondit que c'était le propre des avocats de différer d'opinion, et il ajouta : Je ne me laisserai pas écarter de mon devoir par l'opinion d'un avocat même aussi distingué que M. Cahan, et encore moins par les avocats-journalistes, les avocats qui écrivent pour la presse et les avocats qui ne parlent que pour la galerie.

Il termina par un appel aux amis de la minorité, disant : Il n'est pas sage de toujours crier « au loup ! » Et il répétait que les droits existants étaient amplement protégés, exprimant encore l'opinion *que le Manitoba se montrerait généreux à l'égard de la minorité.*

Mgr Langevin, depuis 18 ans, faisait l'expérience de cette générosité !

Que dit, en cette circonstance, W. Laurier, l'auteur de tout le mal, qui expiait son forfait sur le banc de l'opposition ?

« Mon attitude, dit-il, est bien définie sur cette question, car

elle est la même qu'elle était il y a seize ans, la même que j'ai tenue chaque année et chaque jour. Je demeure sur le même terrain où je m'étais placé en 1897, alors que je n'ai pas voulu intervenir pour porter atteinte à l'autonomie du Manitoba. Aujourd'hui je prends absolument et fidèlement la même position.

« Le ministre de la Justice a déclaré que cette question était purement une question de droit. Or, le ministre de la justice vient de ma propre province, de Québec, et il sait parfaitement que son parti a fait de cette question une question essentiellement politique dans cette province. Il sait également que, depuis quinze ans, on m'a attaqué en déclarant que ma position relative au règlement de 1897 qui, d'après plusieurs n'était pas un règlement du tout, était fausse. On a proclamé partout que si le parti conservateur revenait au pouvoir, la première chose qu'il ferait serait de déchirer le règlement de 1897, et de donner à la minorité du Manitoba ses écoles séparées. Ce fut là, la bataille que j'ai dû soutenir dans ma propre province, depuis 1896. J'ai fait la même lutte, sur le même terrain, en 1900, en 1904, en 1908, et toujours on m'a jeté à la face que j'avais trahi mes coreligionnaires, que j'avais fait une entente contre le jugement du Conseil privé. J'ai agi alors, comme je le fais aujourd'hui, c'est-à-dire conformément à ce que je croyais être dans l'intérêt de mon pays. Si le Canada est appelé à devenir le grand pays que l'on rêve, il faut que chacun fasse des sacrifices en faveur de la paix, de la bonne entente et de l'harmonie en ce pays. »

W. Laurier, après avoir affirmé qu'il avait été dénoncé par MM. Monk, Pelletier et Nantel, s'écria :

« Soudain, et à la stupéfaction générale, ces mêmes dénonciateurs d'hier ont déclaré que la question des écoles avait été réglée d'une façon définitive en 1897, et qu'il ne fallait pas y revenir, puisque le règlement d'alors avait été amplement satisfaisant. J'ai regretté la défaite du 21 septembre pour mon parti, mais mon regret était encore plus profond pour le Canada. Cependant, aujourd'hui, les circonstances veulent que le peuple ait le triste spectacle de voir ces hommes qui m'ont qualifié de traître, se replier sur eux-mêmes et adorer maintenant ce qu'ils avaient brûlé alors.

« Lorsqu'en 1897 la question du Manitoba fut réglée, j'ai agi avec sincérité, et dans le but de faire consciencieusement ce qui était juste envers la minorité. Le règlement n'est nullement venu en contravention avec le jugement du Conseil privé qui, du reste, n'avait jamais ordonné la restauration des écoles séparées au Manitoba. Je dirai plus, la minorité du Manitoba n'a jamais demandé au Conseil privé la restauration complète des écoles séparées du Manitoba, telles qu'elles existaient avant 1890. »

On le voit, l'attitude de Laurier resta égale à ses illusions. Où il convient de se joindre à lui : c'est pour s'étonner de la conduite des conservateurs dont l'esprit d'équité variait avec les pressions électorales et les faveurs de la Fortune. Cependant, Monk répondit à Laurier sur un ton ironique.

Que Laurier se fût enivré d'encens jusqu'à saturation, il en fournit mille preuves ; mais que Monk et ses collègues aient eu, en fait de promesses, la mémoire trop courte, il était alors mal aisé de le contester.

Ce qu'il fallait regretter en tous ces débats, c'est que, en face de droits certains que personne n'aurait dû mettre en doute, il n'y eut pas un esprit clairvoyant et sincère disposé à élever la discussion au ton qu'il fallait pour émouvoir et convaincre. Le Keewatin paraissait chose de peu et sa population chose de rien. Mais qu'importe qu'il y eut là encore peu de gens ou qu'on y contemplera demain des foules ! Il fallait simplement savoir si la minorité, qui payait les impôts, avait dans son pays les mêmes droits que la majorité ; ou s'il existait encore au Canada des ilotes par destination.

Les hommes qui avaient fait la loi de 1875 étaient des constructeurs ; on demandait à leurs successeurs, libéraux ou conservateurs, de n'être point des démolisseurs.

Les habitants de Saint-André de Kamouraska ne s'aventuraient donc pas dans leur requête, couverte de 372 signatures, en disant que la population catholique de tout le Canada était anxieuse à la veille de voir consacrer, pour la troisième fois, par les Assemblées fédérales, le principe abhorré de la neutralité scolaire, alors que la saine raison et la justice impartiale envers tous les groupes confessionnels du pays devaient prévaloir enfin. Ils ajoutaient qu'en 1875 le Parlement fédéral décrétait valablement que les minorités jouiraient dans l'Ouest d'une complète liberté scolaire. La loi étant alors proposée par un libéral, un conservateur influent, Miller, déclarait qu'elle protégerait à jamais les minorités contre la tyrannie des majorités aussi longtemps, du moins, que prévaudraient dans ce pays la justice et les institutions britanniques. Depuis lors, l'article 10 du chapitre LXII des Statuts refondus du Canada (1906) consacrait de nouveau ce principe et, malgré tout, la Keewatin qui comptait pourtant une majorité catholique, était trahi par les conservateurs

Le suprême espoir des minorités ne tenait plus qu'au bon vouloir du Sénat qui leur fit également défaut. Les mêmes raisons d'abstention furent invoquées, les mêmes prétextes prévalurent. Très courageusement, Ph. Landry, président du Sénat, quitta un instant son fauteuil, qu'il céda au sénateur Belcourt, pour se faire, en personne, l'avocat du bon droit méconnu, mais en vain (1).

---

(1) Voir son discours. Tome VIII des *Voix canadiennes*, pp. 495 et suivi.

Treize sénateurs contre trente restèrent seuls fidèles défenseurs du droit des minorités et le Sénat, après la Chambre des Communes, sans amendement, c'est-à-dire en passant sous silence les droits sacrés qu'il sacrifiait, adoptait le *Bill* d'extension des frontières manitobaines !

On s'était concerté dans les coulisses ; il y avait eu entente entre *bleus* pour passer le gué, pour éviter les *rouges* embusqués derrière le *bill* qu'ils ne voulaient pas plus *réparateur* que Laurier lui-même.

C'est bien de parti-pris que la majorité conservatrice ignora les droits des minorités ; c'est encore intentionnellement qu'elle infligea aux catholiques et à leurs chefs vaillants cette déception imméritée et si amère.

Le déni de justice était d'autant plus significatif et cruel que tous les membres de l'une et de l'autre Chambre étaient parfaitement renseignés.

En cette occasion, si les protestants à la rigueur pouvaient se retrancher derrière leurs conceptions religieuses pour porter à leurs adversaires une si dure atteinte, en allait-il de même des soi-disants catholiques canadiens-français qui frappaient leurs compatriotes avec la même férocité que leurs détracteurs ! Quelle excuse pouvaient-ils invoquer pour atténuer la démence de leur félonie ? Risqueraient-ils de dire qu'ils étaient les plus faibles ? Mais d'autres déjà leur avaient appris que, lorsqu'on est si faible, on se laisse arracher un droit mais qu'on ne l'abandonne pas !

De fait, les catholiques, les Canadiens-Français particulièrement, rugirent sous l'affront, se cabrèrent sous le coup et, en lisant les noms des leurs parmi ceux qui, obstinément, rejetèrent toutes les propositions tendant à accorder aux minorités les satisfactions dues, ils jurèrent de se souvenir. Ce fut pour eux, en cette détresse morale imprévue, comme un soulagement de surprendre sur les lèvres de l'honnête Richard Scott cette déclaration sanglante que : au cours de sa longue carrière parlementaire, il voyait pour la première fois le Sénat disposé à ignorer les droits de la minorité. « Il semble, ajouta-t-il, y avoir moins de tolérance en ce pays qu'en 1863, alors que les écoles séparées d'Ontario furent décrétées par un vote de 80 voix contre 30. »

On se doutait bien, et Mgr Langevin y comptait, que le gouvernement de Roblin, à Winnipeg, essaierait quelque chose en faveur de la minorité. Mais ce n'était qu'un espoir vaguement inspiré par le pouvoir fédéral ; ce ne pouvait être, du reste, qu'un essai timide, insuffisant ou inopérant

qui ne préparerait point le règlement final. On se disait que les libertés obtenues ne seraient que des tolérances ; qu'on en ferait d'ailleurs grand bruit, plus pour en tirer profit que pour rendre justice ; et Mgr Langevin ne voulait pas de ce traitement inconsistant, incomplet et humiliant.

Les conservateurs ayant répété en 1912 l'injustice des libéraux de 1897, ils soulevèrent contre eux même l'indignation des foules sacrifiées ; ils espéraient que la tolérance conseillée au gouvernement manitobain remédierait partiellement au mal qu'ils laissaient s'accomplir, qu'ils éviteraient ainsi des répercussions fâcheuses dans la politique générale.

Ils se faisaient illusion. Dans les *Cloches*, de Sant-Boniface, Mgr Langevin disait le 15 avril 1912 :

Notre question scolaire manitobaine vient d'entrer dans une nouvelle phase. Elle a été ouverte à la Législature pendant la session qui s'est terminée le 6 avril. Jeudi 4, le gouvernement Roblin a présenté certains amendements qui ont été insérés sans opposition dans l'Acte des Ecoles publiques. Les deux partis ont manifesté des dispositions qui permettent d'espérer que l'injuste fardeau de la double taxe scolaire ne pèsera plus sur les épaules des catholiques dans les centres où ils sont la minorité. Ces bonnes dispositions sont le résultat le plus tangible de cette réouverture, qui est la preuve éclatante que la question n'est ni réglée ni enterrée.

Nous devons déclarer que les nouveaux amendements sont assez anodins et qu'ils ne règlent nullement la question. Notre loi scolaire n'a été modifiée substantiellement en aucun point. On a élargi le sens du mot *école* en lui donnant le sens de *classe* et on a précisé ou plus exactement confirmé le sens de l'article 218, qui autorise 25 enfants catholiques dans les campagnes et 40 dans les villes à avoir un maître catholique. C'est tout. La clause 220, défendant de séparer les enfants pendant les heures de classe ordinaire, demeure dans toute sa force, comme l'a expressément déclaré l'hon. G.-R. Caldwell, ministre de l'Instruction publique du Manitoba. D'où il est facile de conclure que le caractère de l'école reste ce qu'il était et que nos droits scolaires ne nous sont nullement rendus.

Il est possible — et nous le souhaitons vivement — que des négociations avec la Commission scolaire de Winnipeg, par exemple, entamées à l'occasion de l'adoption de ces amendements, aboutissent à la location de nos huit écoles paroissiales de cette ville fréquentées par 1,300 enfants. Cet arrangement permettrait aux catholiques de retirer leur part des $ 90.000 de taxes annuelles qu'ils paient présentement pour des écoles dans lesquelles ils ne peuvent en conscience envoyer leurs enfants. Si ces démarches réuussissent, la Commission scolaire, exclusivement protestante, contrôlera absolument nos écoles, qui deviendront des écoles publiques dans toute la force du mot et seront de ce chef assujetties à toutes les stipulations de notre loi scolaire. Les inspecteurs, les livres et les programmes seront les mêmes que dans les autres

écoles de la ville. Ce sera un soulagement au point de vue du relèvement de la double taxe, mais ce ne sera pas un règlement. C'est à beaucoup plus que nous avons droit et c'est beaucoup plus que nous réclamons. Encore faudra-t-il, pour que cet arrangement précaire s'effectue, que la majorité témoigne une grande mesure de bonne volonté et que l'esprit de justice, qui semble poindre à l'horizon, se développe et grandisse.

D'où l'on peut juger combien tendancieuses, fausses et même injurieuses pour nous sont les interprétations fantaisistes données aux nouveaux amendements dans une certaine presse de la province de Québec. Pourquoi tromper ainsi l'opinion publique et essayer de créer l'impression que la minorité est satisfaite ?

Les amendements scolaires (Caldwell) n'étaient pas un règlement final et ne ressemblaient pas à ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan, contrairement à ce que prétendaient la *Patrie* et l'*Evénement*. Mais cette modification de loi était un essai de concession dont la pratique devait dépendre, surtout à Winnipeg et à Brandon, du plus ou moins de bonne volonté de la Commission scolaire protestante. Ce commencement, bien modeste, de la restauration des droits scolaires au Manitoba était donc loin d'être satisfaisant. Aussi Mgr Langevin et le Comité catholique de Saint-Boniface n'acceptèrent rien comme règlement final et Mgr l'archevêque entendait n'accepter qu'une justice complète comme solution définitive ; il profitera, en attendant, suivant la direction du Pape, des satisfactions partielles obtenues si péniblement.

Tel quel, le *bill* se réduisait à une interprétation plus favorable de la loi. En toute éventualité, les Commissions scolaires, exclusivement protestantes à Winnipeg et à Brandon, contrôlèrent les écoles catholiques : mêmes inspecteurs, mêmes livres, mêmes programmes.

Mais déjà les catholiques manitobains songeaient aux mesures à prendre pour leur défense. En effet, le P. Théophile Hudon, à la convention nationale du 20 mars 1912, tenue à Saint-Boniface, au sujet du projet de la Fédération des catholiques manitobains, communiqua les grandes lignes d'un programme d'Union Catholique :

La population catholique du diocèse de Saint-Boniface, expliqua-t-il, se chiffre à 87,816 âmes, et un orateur rappela à l'assemblée, tenue au « Manitoba Hall », le 13 mars courant, qu'aucun parti politique, aucun ministère ne pouvait résister aux revendications d'une telle armée pourvu qu'elle fût unie. « Si la question religieuse est ici en évidence, la question des races est au fond. » Les chiffres, d'ailleurs, qui détaillent la population catholique par nationalité et par langues, le disent assez clairement : population française, 29,595 ; ruthène, 32,637 ; anglaise, 9,485 ; polonaise, 3,369 ; allemande, 2,062 ; et le reste qui se compose de Hongrois, d'Italiens, de Flamands, d'Indiens.

Vouloir imposer la domination d'une nationalité ou d'une langue dans cette fédération des forces catholiques ce serait courir à un échec certain et désastreux : « La fédération sera établie sur l'équité ou elle n'existera pas : il faudrait que chacune des races conservât son identité, sa personnalité... L'Eglise, qui embrasse l'univers, accepte la diversité et se garde de toute oppression. L'esprit de l'Eglise bien compris nous fera respecter la diversité des rites, la diversité des langues ; imbus de cet esprit, nous pourrons nous flatter de posséder la vraie largeur d'esprit dont se targuent plusieurs avec une suffisance qui contraste avec l'étroitesse de leurs idées. »

L'entente catholique, en effet, ne peut se faire que sur les bases de la justice et de la charité chrétienne, et en dehors des divisions politiques ; bâtir sur tout autre fondement serait construire sur le sable mouvant des passions humaines et des intérêts particuliers, c'est faire le jeu de l'ennemi... Si la Fédération des catholiques manitobains s'organise, comme elle le doit, sur les fondements inébranlables de l'équité, du respect mutuel des droits de chacun, pour la défense continuelle de la cause catholique, elle sera une force irrésistible et elle aura donné au reste du monde un exemple vainqueur.

La confirmation de ces paroles n'allait pas se faire attendre. Les *Cloches* se demandaient pourquoi, en faisant croire de nouveau à un règlement final de la question scolaire, on essayait d'égarer l'opinion, lui faisant accroire que la minorité était satisfaite.

Pourquoi, en 1896, Laurier usa-t-il du même stratagème : mais, pour consolider des situations acquises contre toute espérance !

Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, n'était ni aveugle, ni distrait, et Laurier, retiré aux champs, ne faisait en somme que sommeiller auprès de la charrue. Tous les deux avaient l'œil sur l'horizon politique qu'ils consultaient à toute heure. Ils connaissaient ce qu'ils appelaient les promesses aventurées des conservateurs en matière d'enseignement et, doutant de leurs moyens sinon de leur bon vouloir, ils les défiaient de les réaliser jamais.

L'affaire du Keewatin, si ce ne fut pas un traquenard, devint une épreuve que Borden eût bien fait de subir crânement en taillant dans le vif, en rendant à la Constitution sa voix prépondérante ; aux décisions du Tribunal suprême, force de loi. Il est possible que quelque cyclone se serait déchaîné et que les libéraux eussent tenté d'en compliquer les ravages. On vit dans San Francisco le sol s'ébranler, sur Régina la plus terrible des bourrasques sévir ; mais de leurs ruines si vastes, l'une et l'autre cité se relevèrent plus belles.

Qui prouvera que la tourmente soulevée par l'incident aurait fatalement soumis le gouvernement fédéral conservateur à pareille épreuve ! Le gouvernement provincial

conservateur de Winnipeg d'alors ne ressemblait guère à celui de la veille : avec lui on pouvait s'expliquer, s'entendre, solutionner et, d'accord, les deux gouvernements amis pouvaient inaugurer une ère nouvelle.

Les conservateurs au Manitoba n'osèrent tenter l'aventure et il arriva que les électeurs, de nouveau consultés, balayèrent tous ceux qui n'avaient pas voulu la justice scolaire et que les autres virent leurs mandats renouvelés. Et voici ce que nous apprirent depuis les échos du Manitoba :

Le 8 avril 1913, à trois heures de l'après-midi, Mgr Ovide Charlebois, de retour de Rome, après six mois d'absence, rentrait dans sa modeste résidence du Pas, dans le Keewatin. Catholiques et protestants, en grand nombre, se pressaient à la gare du *Canadian Norther Railway*, tous tenant également à cœur de témoigner au vaillant défenseur des droits des minorités opprimées un profond respect, une grande considération et, les catholiques, leur attachement filial. Jamais et pour personne, au Pas, il n'y eut pareille affluence, et Sa Grandeur, qui se doutait de la raison de cet accueil sympathique chez les uns, enthousiaste chez les autres, s'en montra fort ému et profondément reconnaissant.

Le soir même il y eut réception officielle dans la petite chapelle de la localité. Après avoir entendu des adresses flatteuses, en français aussi bien qu'en anglais, Mgr Charlebois répondit avec aisance et cordialité dans la langue propre à chacun ; et puis, avec un accent singulièrement pénétrant, altéré par une tristesse invincible, après avoir pourtant constaté les progrès matériels et moraux accomplis durant son absence, il exhala ainsi sa peine :

« La cause de ce chagrin, dit-il, c'est que depuis mon départ la question si importante et si sainte de nos écoles n'a fait aucun progrès... et que je me trouve dans la triste nécessité de déclarer avec l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin, que cette question n'est pas plus avancée ni plus réglée aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis vingt-deux ans qu'elle est en litige... Cependant, laissez-moi vous féliciter de tout mon cœur, chers chrétiens, pour les sacrifices généreux que vous n'hésitez pas à vous imposer pour soutenir dans cette ville vos écoles... »

Tous les recours et toutes les réclamations des catholiques du Keewatin restèrent néanmoins sans effet. C'est ce qui fit déclarer par Mgr Langevin à un rédacteur du *Devoir* :

« Au point de vue des faits, notre situation scolaire est exactement ce qu'elle était l'an dernier, comme elle était il y a vingt-deux ans. Les amendements votés l'an dernier par la législature n'ont pas eu d'effet dans la pratique. La commission scolaire de Winnipeg n'a rien fait pour alléger le fardeau qui pèse sur la minorité. »...

A Ottawa comme à Québec, où l'ardente ténacité de Mgr Langevin à défendre l'école catholique était bien connue, on s'étonna de sa réserve, faite surtout d'attente et de silence. On se demandait avec une certaine curiosité s'il était enfin résigné ou découragé. Ni l'un ni l'autre : il était debout et on le vit plus instamment, plus fièrement que jamais réclamer tout ce qu'on devait à ses ouailles.

C'est par son mandement, adressé le 13 avril 1913 au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de son diocèse, que le vaillant archevêque traita de nouveau la question des écoles du Manitoba et mit à point cette question toujours brûlante (1), ordonnant une organisation scolaire qui lui faisait mépriser la violence commise par l'ennemi ignorant la justice.

Telle était l'attitude du plus grand nombre, que l'archevêque pouvait aisément compter les dissidents et qu'il se réjouissait comme le père de l'enfant prodigue, quand une âme bien née, parmi ces derniers, osait rendre publiquement hommage à la vérité, réclamer avec lui le droit égal pour tous.

Nous savons quel bonheur lui causait l'intervention du Dr O'Hagan, de quelle façon il sut la reconnaître. Il disait encore de cet écrivain honnête, le 19 février 1914 :

« Il appartient à la race celtique du VIIIe et IXe siècles, qui a rayonné d'Irlande sur l'Europe par ses vertus, son savoir et ses nobles qualités. La persécution a faussé une nation comme un instrument qui cesse de rendre le même son éclatant et juste. »

« Le Dr O'Hagan, ajoutait-il le 26 août, est venu me voir et nous avons eu ensemble une conversation fort intéressante. C'est le type de l'Irlandais non contaminé ou atrophié par des vues mesquines, et qui garde les qualités de sa race, autrefois maîtresse des intelligences ; mais avachie par la persécution et perdue par la trop grande liberté dans la prospérité. Il fait du bien et il en fera encore. »

Ce que l'archevêque disait à propos de ce digne Irlandais laisse bien supposer ce qu'il pensait de beaucoup d'autres, incapables de s'élever au-dessus de visées mesquines pour se rallier franchement à la noble cause de

(1) Voir ce mandement dans les *Voix Canadiennes : Vers l'Abîme*, tome VIII, pages 509 et suiv.

leurs coreligionnaires, en dépit même des nationalités. Par leur attitude, par leurs faits et gestes, blâmables manœuvres et damnables intrigues, ils prouvaient que dans une servitude séculaire ils avaient trop appris l'art et les vices de la tyrannie. Ce n'était pas fait pour surprendre Mgr Langevin, non plus pour lui en imposer. Parlant des malheureux qui faisaient sciemment le jeu de l'ennemi commun pour hâter leurs petites opérations de coulisses, le « grand blessé » toujours invaincu, disait : « La persécution est le marteau qui enfonce le clou des convictions sérieuses ; c'est l'arrosage avec le sang de la plante qui doit devenir un grand arbre... L'avenir est à ceux qui luttent en priant. »

Mgr Langevin priait sans cesse, tandis que ses adversaires intriguaient inlassablement, faisant entendre à Rome que Mgr de Saint-Boniface était, par son intransigeance et sa brutalité, l'occasion de tous les malentendus, la cause de tout le mal ; que, lui disparu et son diocèse intellligemment réparti, bonne part étant faite aux *Anglais* de Winnipeg, tout rentrerait dans le droit, l'ordre et le silence au Manitoba !

Rome germanisée, Rome pénétrée de l'obsédante idée que les Immortels Principes de 89 avaient submergé tout le Canada et que c'était après tout la faute des ancêtres français, sinon des Canadiens-Français eux-mêmes ; que c'était certainement la faute de la laïcité et de la séparation réalisées en France ; la faute constante de l'exemple et du génie des Français, de la presse et du livre français, véhicules de la corruption française ; Rome, ainsi abusée, prêta aux détracteurs des vertus et des mérites français une oreille trop complaisante ; Rome, enfin, à travers le préjugé, ne sut pas lire dans l'avenir et elle combla les vœux téméraires des Irlandais.

C'est que Mgr de Saint-Boniface disparaîtra lorsque le plus effroyable cyclone ravagera la face du monde ; et Rome, germanisée, croyant encore à la ruine prochaine de la France, l'avenir parut être aux Irlandais qui pourtant tournaient le dos à la Victoire.

Rome écouta les Irlandais et fit sur la Rivière-Rouge, en leur faveur, une cote mal taillée qui déconcerta autant que les prétentions irlandaises eles-mêmes. On installera dans Winnipeg et Saint-Boniface deux archevêques, un à chaque bout du pont, comme si l'un devait en interdire le passage à l'autre !

Cet arrangement obtenu, les Irlandais feront-ils cesser

les malentendus ; ou bien, spécialistes en abandons, feront-ils rentrer la question scolaire et la question des langues dans le droit constitutionnel et dans le silence des consciences apaisées ?

Nous ne savons pas sur quel ton les Irlandais ont chanté leur mésaventure ; mais voici comment, le 15 mars 1916, les *Cloches* nous informent de nouveaux malheurs :

« Depuis plusieurs mois nous attendions avec anxiété la politique du nouveau Gouvernement du Manitoba sur la question scolaire. Bien que le programme du parti libéral contînt l'engagement formel de respecter le règlement Laurier-Greenway de 1897, nous n'avions que trop de raisons de nous alarmer de la phraséologie obscure de certaines déclarations de M. Norris, le premier ministre actuel.

« Le simulacre d'enquête, que le département de l'Instruction publique a fait faire l'automne dernier dans une partie notable des écoles bilingues par des inspecteurs anglais, nous préoccupait beaucoup. Que nous préparait-on ? Nous le savons maintenant. Le pays entier le sait. La minorité manitobaine est de nouveau spoliée de ses droits naturels et constitutionnels les plus clairs et les mieux établis. Le règlement Laurier-Greenway (lui-même !) a été déchiré comme un simple *chiffon de papier*. L'un de ses onze articles, qui constituait la clause 258 de l'Acte des écoles publiques, *a été complètement rayé des statuts*. Cet article se lisait ainsi :

« *Lorsque dix élèves dans une école parleront le français ou une langue autre que le français, comme langue maternelle, l'enseignement sera donné à ces élèves dans cette langue ou dans telle autre langue, et en anglais, d'après le système bilingue.*

« Nous n'avions jamais accepté ce règlement, auquel nous n'avions pas été partie, que comme satisfaction partielle de nos droits. Tout en maintenant nos réclamations, nous en tirions cependant le meilleur parti possible et nous comptions bien que le jour où l'on toucherait à cet arrangement solennel, on le ferait dans le sens de la justice et en vue d'obtempérer enfin d'une manière complète à la suprême décision du Comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté le Roi d'Angleterre qui, en 1895, a ordonné de remédier aux griefs dont nous souffrons depuis la loi brutale de 1890. Loin de là. On en retranche l'une des parties essentielles et vitales, celle précisément sur laquelle repose notre organisation scolaire. On ne pouvait nous porter un coup plus droit et plus terrible. Nous n'hésitons pas à déclarer que la suppression de cette clause rend pratiquement illusoires les dix autres. A elle seule elle suffit à ruiner par la base le *modus vivendi* obtenu par les dix-huit dernières années de luttes et de sacrifices.

« Puisque le prétendu *règlement final* n'est pas intangible, comme on l'a longtemps proclamé, qui nous donne l'assurance que dans quelques années on ne lui fera pas de nouvelles amputations et qu'on ne le fera pas disparaître même complètement ? Au reste, *théoriquement*, quelques rares écoles rurales exclusivement anglaises peuvent peut-être se prévaloir des clauses qui demeurent, mais l'expérience du passé a clairement démontré qu'elles sont *pratiquement* illusoires dans les centres mixtes, où la majorité n'est pas catholique.

« En dépit de maintes tentatives à cet effet à Winnipeg, l'on

n'a jamais pu parvenir à en tirer parti. Il en a été ainsi à Brandon, à Portage-la-Prairie et ailleurs. Au point de vue *légal pratique*, nous en sommes donc simplement revenus au régime inique de 1890. Pratiquement, seule l'école anglaise, publique et neutre, *ou plus exactement protestante*, est autorisée par la loi scolaire telle qu'amendée. De plus, la fréquentation de cette école ou d'une école équivalente est devenue *obligatoire*. Voilà la situation *de droit* que l'Assemblée législative de Winnipeg vient de faire aux catholiques du Manitoba (en 1916).

« Nos six députés canadiens-français ont énergiquement combattu cette législation contraire à la loi naturelle, à la justice, aux règles de la pédagogie, aux droits constitutionnels et acquis, au *British fair play*, à la pratique universelle dans l'Empire britannique, *au bon sens et aux principes que défendent les soldats canadiens sur les champs de bataille de l'Europe...*

« Les journaux anglais de Winnipeg ont publié une série de félicitations adressées au Gouvernement à cette occasion par de nombreuses loges maçonniques et orangistes. La résolution suivante, adoptée à la dernière Assemblée annuelle de l'Association orangiste du Manitoba, révèle l'inspiration à laquelle le Gouvernement a obéi et résume la position qu'il a prise à l'endroit des diverses langues parlées dans la province :

« Attendu que la politique professée par l'*Association orangiste* « de cette province a toujours été que, tout en ne voulant pas « priver les gens ignorant l'anglais et venant de pays éloignés du « droit de parler, dans leurs rapports entre eux, leur langue « mternelle, l'anglais est la seule langue qui doive être employée « pour l'enseignement, dans les écoles publiques, si l'on veut « former des citoyens canadiens unis et loyaux à l'Angleterre dans « ce beau Dominion ;

« Il est en conséquence résolu que :

« Nous voulons exprimer notre ferme conviction qu'il ne peut « y avoir de règlement durable et final de cette question (la ques- « tion scolaire) jusqu'à ce que toute trace de bilinguisme et de « multilinguisme soit effacée de notre code... »

Mais une assemblée plénière des Canadiens-Français du Manitoba, tenue au collège de Saint-Boniface le 25 février 1916, réunissait environ quinze cents hommes délégués par les paroissiens. Le projet de loi, qui n'était encore que déposé devant la Chambre, y fut dénoncé, les luttes fratricides de partis, qui divisèrent les forces catholiques, le furent non moins énergiquement. L'entente semblait réalisée et l'on applaudissait à outrance les appels à l'union sacrée contre les ennemis communs, qui arrachaient aux Canadiens-Français ce qui leur était le plus cher : *leur langue*. Seule la persécution était capable d'unir ainsi des hommes qui depuis vingt-cinq ans ruinaient leurs énergies dans les luttes stériles des partis politiques. La résistance pure et simple, à l'exemple de l'héroïque Belgique combattant l'envahisseur allemand, fut décidée d'une voix commune. On vota l'organisation d'une Association pro-

vinciale sur le plan de celle de l'Education de i'Ontario.

L'assemblée vota de mâles résolutions prenant l'engagement solennel de se servir à discrétion de tous les moyens légaux pour faire obstacle à l'exécution de cette inique loi.

Mgr Langevin avait disparu et voilà comment les choses rentraient dans le droit et le silence !

Et voilà pourquoi Mgr Béliveau disait le Manitoba la terre classique des « chiffons de papier. »

Des catholiques de langue anglaise, les inévitables Irlandais, malgré l'évidence des faits et des chiffres, uniquement préoccupés de la réalisation de leurs rêves ambitieux, fallut-il y mettre le prix de la trahison et provoquer des déchirements intestins, continuaient donc leur campagne d'insinuations malveillantes et basses calomnies envers leurs coreligionnaires français et contre Mgr Langevin.

Ils n'allaient pas jusqu'à prétendre accaparer Saint-Boniface, dont la population entièrement catholique, était aussi exclusivement franco-canadienne. Cependant, ils prétendaient devenir les maîtres incontestés dans Winnipeg où l'élément anglais était véritablement en très grande majorité, mais où les Irlandais, en majorité parmi les catholiques, ne formaient, néanmoins, qu'une infime minorité de la population dans sa majeure partie protestante. Toutefois, les Irlandais qui savaient flirter dans tous les coins, fréquentaient les protestants sans répugnance et fraternisaient avec eux pour toutes fins utiles, s'annexaient sans façon tous les Anglais puisqu'ils avaient fait eux-mêmes le sacrifice de leur langue. En vertu de cette incorporation arbitraire, les fils boudeurs de la rebelle et verte Erin faisaient état du grand nombre des Anglais protestants pour élever la voix, pour émettre d'étranges et folles prétentions. Chose plus singulière encore, ce qui aurait dû les perdre à Rome : leurs familiarités avec l'erreur et leurs concessions à l'ennemi, ils eurent l'art et l'audace de les faire valoir à l'égal d'un mérite éclatant. Les bons apôtres ! n'allaient-ils pas faire le pont entre les Eglises dissidentes et l'*autre* et tout convertir ! et n'étaient-ils pas seuls capables d'installer dans Winnipeg, future métropole du Dominion canadien, un siège archiépiscopal anglais et des établissements catholiques irlandais qui éclipseraient bientôt toutes les fondations de cette nature ! Ils le disaient ; ils le pensaient, peut-être ; à Rome on eut la naïveté de les croire et de les... exaucer !

Bien que, nous osons dire parce qu'il était d'une impar-

tialité inattaquable, Mgr Langevin ne se gênait pas pour proclamer les faits historiques bien établis qui faisaient le mérite et la gloire des Canadiens-Français ; il n'hésitait pas davantage à louer hautement les qualités de ses compatriotes et leurs vertus ; de faire valoir aussi les raisons qui laissaient entrevoir pour cette race intelligente, tenace et fière un avenir exceptionnel.

Les Anglais auraient pu, à la rigueur, lui en vouloir ; mais les Irlandais, vraiment, avaient-ils été assez choyés dans Dublin pour éprouver dans Winnipeg les rancœurs de leurs séculaires oppresseurs !

CHAPITRE XXIV

SOMMAIRE. — Quelques consolations. — Voyage en Europe. — Affaire des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies. — Eclaircissements sur la mort tragique du P. Darveau. — Surmenage et ses dangers, il fait son testament et va se reposer à San Antonio. — Il correspond avec l'auteur des *Voix Canadiennes : Vers l'Abîme.* — Il retourne à Saint-Boniface et se surmène encore. — Il va au Jubilé du cardinal Bégin et ressent à Sainte-Anne de Beaupré l'atteinte mortelle de son mal qui le ramène à Montréal.

Au milieu de ses peines et labeurs, Mgr Langvin connaissait cependant quelques consolations. Lui qui, naguère, avait renoncé si généreusement au bonheur d'assister à l'ordination de son frère Hermas, se rendait à Montréal pour imposer les mains à son neveu, Eugène Guérin, fils unique de sa sœur bien-aimée, Alinda, devenue dame Guérin. Eugène était entré dans la Congrégation des Oblats et c'était dans l'église même de son oncle, curé d'Hochelaga, qu'avait lieu son ordination : oncle et neveu communièrent alors dans la joie qu'éprouvent les âmes sacerdotales de pourvoir ensemble à la gloire de Dieu.

Après la courte apparition qu'il faisait habituellement au village natal, Mgr Langevin retourna à Saint-Boniface et, vu les circonstances, il fonda un nouveau journal indépendant, la *Liberté*, dont le premier numéro porte la date du 20 mai 1913. Quelques catholiques zélés et leur généreux archevêque firent les frais de cette publication, qui, se tenant au-dessus des partis politiques, se consacrait à la défense des intérêts supérieurs de l'Eglise catholique et de la patrie canadienne.

Le 18 juin de la même année, Mgr Stagni, délégué apostolique en Canada, visitait Saint-Boniface. Mgr Langevin profita de cette circonstance pour prier le délégué de bénir son petit-séminaire heureusement achevé et dont le Légat du Pape avait béni, trois ans auparavant, la pierre angulaire. Cet édifice, avec ses clochetons et son dôme gracieux, était fort admiré. Il se trouvait être, effectivement, l'un des monuments les mieux réussis existant alors dans tout l'Ouest canadien.

Mais ce qui fut d'un réconfort particulier et inappréciable pour le vaillant archevêque, de plus en plus en butte aux tracasseries de son mal opiniâtre, ce fut la désignation, trois fois différée malgré ses instances, de son coadjuteur,

M. l'abbé Arthur Béliveau, alors procureur de son diocèse. Le nouvel élu, aujourd'hui archevêque de Saint-Boniface, était nommé, le 24 mai 1913, évêque titulaire de Domitianopolis, auxiliaire de Mgr Langevin, sans être pourtant désigné comme son successeur éventuel.

A cette occasion, Mgr Langevin écrivait d'une part, et à son passage à Paris, il déclara encore à nous-même, chez les Sœurs de Saint-André, rue de Sèvres, « que jamais de sa vie il n'avait tant travaillé, ni tant souffert que durant les derniers mois écoulés, mais que le concours assuré de Mgr A. Béliveau lui avait procuré, avec un soulagement inappréciable, une joie débordante. Le sacre de son coadjuteur (qui avait eu lieu le 25 juillet 1913, dans sa cathédrale) a été l'un des plus beaux jours de son épiscopat ».

Comme chaque année, quand quelque voyage urgent ne l'en empêchait pas, il fit quelques-unes de ces visites pastorales fructueuses, parfois agrémentées d'incidents typiques, qui faisaient valoir la bonhomie, la vivacité, l'indulgence, la fermeté, la franchise et la sollicitude pleine d'entrain et même d'enjouement de ce prélat infatigable malgré les pires contrariétés et les récidives de son mal que tous, sauf lui-même, trouvaient accablant sinon incurable.

C'est qu'en effet le diabète le harcelait à chaque effort excessif, et Dieu sait combien il y était naturellement porté ! Mais s'il en souffrait visiblement, s'il en était intérieurement fort contrarié, il ne voulait pas qu'on s'en aperçoive, surtout qu'on en manifestât de l'inquiétude, puisque lui-même n'en ressentait point.

Néanmoins, ses forces diminuant, il fallut bien songer à se soigner et à repartir pour Contrexéville. Il prit donc passage pour l'Europe le 21 août 1913 ; mais, plutôt que de sa maladie, il prit prétexte de ses affaires, réellement urgentes, pour motiver ce déplacement. Il alla à Rome accompagné de son frère, le curé d'Hochelaga, fut reçu par Pie X le 20 septembre et ne vint qu'ensuite faire en France la cure ordonnée par son médecin. Après une courte apparition à Paris, où ses amis purent constater les bons effets de son traitement , il repartit pour le Canada, reparut à Saint-Boniface le 16 novembre, apparemment en bonne santé.

Il eut immédiatement le plaisir d'apprendre qu'il avait eu gain de cause en Cour de Rome dans l'affaire des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur.

Qu'était donc cette affaire qui fit quelque bruit et mit

l'humilité de Mgr Langevin à l'épreuve ?

Nous avons dû enregistrer déjà le sort de l'œuvre de dom Gréa en Canada.

Affilié à ses fils spirituels, dit le P. Morice, un institut, celui des Chanoinesses régulières des Cinq Plaies du Sauveur, était représenté par plusieurs de ses membres dans chacune des quatre paroisses où se trouvaient les Chanoines réguliers eux-mêmes. Chanoines et chanoinesses avaient à peu près la même vie religieuse et pratiquaient à l'origine des austérités semblables ; mais la transformation des uns eut pour résultat une déchéance analogue des autres.

Or, les chanoinesses du Manitoba, qui étaient très attachées au genre de vie qu'elles avaient promis de suivre jusqu'à la mort et voyaient, du reste, leurs Pères spirituels subir dans l'agonie du silence la ruine de leurs œuvres et la destruction de leurs observances religieuses, demandèrent à leur Ordinaire diocésain la permission de se constituer en corps séparé sous sa juridiction immédiate, tout en gardant leurs us et coutumes.

Après avoir consulté deux théologiens qui avaient pris leurs grades à Rome même, Mgr Langevin prononça la séparation ; mais les mêmes influences qui avaient causé l'étonnante révolution dans l'organisation des chanoines intervint encore. Mgr Langevin reçut avis qu'il avait outrepassé ses droits et fut invité à défaire ce qu'il avait fait.

Sans hésiter, l'archevêque s'exécuta et envoya à ses chanoinesses une circulaire par laquelle il déclarait qu'elles devaient regarder leur séparation comme nulle et non avenue, et rentrer sous l'autorité de la supérieure générale d'Italie.

Mais un examen plus approfondi de la question eut pour résultat de mettre en évidence le bien-fondé de sa première mesure (30 octobre 1913). Les chanoinesses du Manitoba furent donc définitivement constituées en congrégation distincte sous la juridiction de l'archevêque de Saint-Boniface, avec le titre officiel d'Institut Canadien des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur.

Le 16 février 1914, S. G. visitait Saint-Léon où se trouvait l'une des maisons de ces religieuses et, après y avoir béni une statue de la Vierge, fit remarquer, en réponse à une adresse qu'on lui avait présentée, que « les Anglais ne respectent que ceux qui savent affirmer leurs droits, tandis qu'ils foulent aux pieds ceux qui ne savent pas se tenir debout devant eux ».

Cela fut bien établi dans cette circonstance, et le fut bien davantage depuis les incohérences de Lloyd George dans l'application des clauses du traité de Versailles.

Par tous les moyens en son pouvoir, à chaque occasion favorable, Mgr Langevin faisait revivre et cherchait à perpétuer les faits historiques qui établissaient avec l'héroïsme des leurs, les droits des Canadiens-Français dans l'Ouest, dont les nouveaux venus s'appliquaient à leur rendre le séjour insupportable.

Dans les *Vies* de Mgr Bourget et de Mgr Laflèche, nous

avons eu à traiter des temps héroïques des missions de l'Ouest et nous avons cité en passant les premiers missionnaires qui secondèrent les évêques N. Provencher et A. Taché, entre autres l'abbé Darveau, que la légende disait s'être noyé dans le lac Winnipegosis, vers un endroit qui s'appelle Camperville.

De même qu'il avait voulu retrouver les reliques du P. Aulneau, de Varennes de la Vérendrye et de leurs compagnons, victimes des Sioux, et honorer leur martyre, de même Mgr Langevin avait tenu à éclaircir le mystère qui enveloppait la mort tragique du P. Darveau.

Le P. Morice, dans son *Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien*, vol. I, pp. 262-266, consigne les résultats des enquêtes facilitées par les aveux de l'assassin du P. Darveau (1).

Mgr Langevin, avec une suite nombreuse de prêtres et

---

(1) Fidèle à la promesse qu'il avait faite aux sauvages du Pas l'année précédente, M. Darveau partit pour y retourner au commencement de juin 1844. Il avait pour compagnons un métis, Jean-Baptiste Boyer, et un petit garçon de la tribu des Muskégons. Non loin de la baie des Canards, leur point de départ, le prêtre et ses gens campèrent à un certain point du rivage où ils furent bientôt rejoints par quelques Muskégons, entre autres Chètakonn, un serviteur infidèle de l'année précédente. Pendant la soirée, le missionnaire essaya de leur parler religion ; mais Chètakonn prit à part un autre vieillard, Tchimékatis, auquel il représenta que le prêtre était la cause de l'épidémie qui avait peu de temps auparavant décimé la tribu.

— Il faut donc, insista-t-il, en finir avec lui avant qu'il n'ait perverti les Indiens du Pas à sa manière de prier, et ne les ait par là mis en danger d'essuyer une autre attaque du même fléau.

Les exhortations du missionnaire relativement à la nécessité d'embrasser la vraie foi ne firent qu'accentuer l'aigreur des deux sauvages à son égard. Elles décidèrent sans doute de son sort.

Et, de peur que leur crime ne fût rapporté aux blancs, ils se virent dans la nécessité de se défaire d'abord de son compagnon métis, que l'un des deux vieillards tua d'un coup de fusil. L'autre tira alors sur le prêtre ; mais telle était son agitation à la pensée des conséquences de son acte qu'il le manqua.

Les armes des deux meurtriers se trouvaient donc déchargées. Appréhendant que l'objet de leur haine ne vînt à s'échapper pendant qu'ils les rechargeaient, ils presèrent vivement un troisième sauvage, Vizéna, le beau-fils de Tchimékatis, qui revenait justement d'une petite tournée de chasse aux lièvres, de tuer le prêtre.

Tire dessus ; fusille-le vite ! cria Tchimékatis.

Mais Vizéna ne se croyait point de taille à tuer un prêtre, surtout lorsque celui-ci ne lui avait rien fait, et alors qu'il n'avait point été monté contre lui par les stupides accusations de Chètakonn. Son beau-père insista :

— Tue-le, te dis-je, ou bien il va nous tuer.

Avec répugnance Vizéna tira et M. Darveau tomba mort près de son canot.

Les trois mécréants épargnèrent le petit Muskégon, parce qu'il était l'un des leurs ; mais ils lui défendirent sous les peines les plus sévères de ne jamais souffler mot de ce qui était arrivé.

de fidèles, se rendit à Camperville, y fit l'éloge du confesseur de la foi, bénit et érigea solennellement la croix commémorative qui devait redire aux générations le nom et la fin tragique de ce martyr.

Victime lui-même du devoir, il passait ses jours à repousser les attaques des uns, à combattre les défaillances des autres ; il lui fallait réagir contre les penchants de plusieurs des siens qui, gagnés par l'exemple du clergé dissident, auraient bien voulu, pour plus de commodité, sans compter les autres mobiles, renoncer au port de la soutane, en laquelle ils voyaient plutôt un objet de dérision qu'un gage de respect, une sauvegarde morale, une raison de bonne tenue.

Il lui fallut lutter dans Winnipeg pour ses écoles, et à Rome même dans l'intérêt de son diocèse, dont l'intégrité était menacée, la prospérité, l'avenir même mis en cause par les influences que nous avons déjà vues à l'œuvre.

Tant d'efforts douloureux, de soucis obsédants, stériles, dont la plupart auraient dû lui être épargnés, ne le dispensaient pas d'un travail parfois écrasant, comme à la veille du départ de son coadjuteur pour Rome où il fallait plaider et se garer d'embûches, contredire des infamies !

Jugez-en plutôt par ce qu'il écrivait à son habituelle correspondante d'Ottawa, la Sœur Saint-Charles :

« Mgr Béliveau nous quitte pour l'Europe et j'ai quatre jours pour préparer un rapport de quatre cents questions pour le Saint-Siège ! »

Quoi d'étonnant que par un pareil surmenage, après un

Comme plus tard, il lui arrivait, en cas de contradiction, de menacer de tout révéler, l'un des meurtriers le prit un jour avec lui à la chasse et il ne fut jamais revu.

Les corps furent laissés sur la grève, où ils restèrent plusieurs jours. Quand on les trouva, ils étaient dans un état de décomposition trop avancé pour qu'on pût les examiner. Un ours, dont les pistes étaient bien visibles, avait traîné le corps de M. Darveau et en avait partiellement dévoré une jambe.

Pendant ce temps, on faisait courir le bruit que le prêtre et ses compagnons s'étaient noyés.

Autant qu'on peut le conjecturer, la tragédie du Lac Winnipegosis arriva le soir du 4 juin 1844.

Comme épilogue nous mentionnerons ici que Chètakonn eut une fin misérable. Tchimékatis, qui avait forcé son gendre à tuer le prêtre, eut un sort encore pire. Aveugle et sourd depuis longtemps, il fut brûlé vif dans sa cahute. Vizéna admit publiquement, à l'heure de sa mort, qu'il allait brûler pour deux raisons : il avait assassiné ses deux femmes et avait fusillé M. Darveau.

Le 24 juillet, Mgr Provencher envoya un cercueil au lieu du sinistre, et les restes du prêtre martyr furent amenés à Saint-Boniface, où ils devaient plus tard reposer avec ceux de son propre évêque.

séjour forcé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où la fièvre le retint tout le mois d'août, il lui fallut encore rentrer à l'hôpital de Saint-Boniface ! Il y passa le mois de septembre. Après une courte apparition à l'archevêché, il réintégra de nouveau, bon gré mal gré, cet hôpital le 5 octobre jusqu'au 26 de ce mois. A la vue de sa faiblesse de plus en plus accentuée, ses amis s'alarmèrent de ces chutes et rechutes, d'autant plus qu'il était réfractaire à tout repos réparateur, se faisant la plus grande illusion sur son état, réellement inquiétant. A part lui, il s'amusait des précautions dont on l'accablait, des bons conseils qu'on lui prodiguait, croyait-il, sans raison.

Mais les médecins ne partageaient pas son optimisme, encore moins sa gaieté ; ils estimaient, au contraire, qu'il n'y avait plus d'imprudence à commettre, ni de délais à consentir ; qu'il lui fallait un autre air, dans un milieu moins agité ; qu'il fallait un temps d'arrêt en ses soucis comme dans ses travaux ; qu'il devait partir, passer l'hiver, si rigoureux à Saint-Boniface, sous un climat plus doux, par exemple sous le chaud soleil, dans la verdure, au milieu des fleurs qu'il affectionnait tant, parmi ses frères Oblats qui l'appelaient au Texas, à San-Antonio.

Se risquant jusqu'à lui faire toucher du doigt la gravité évidente de son état, ne voulant plus répondre de rien, pas même du résultat de cette cure d'air et de tranquillité, les médecins lui insinuèrent que : s'il avait des précautions à prendre, des dispositions dernières à prévoir, c'était peut-être le moment !

Sans être le moindrement troublé par de pareilles suggestions, Mgr Langevin ne laissa pas d'en être grandement surpris ; mais il se décida néanmoins à faire son testament.

Certes, ce n'étaient pas les joies, les faveurs ou les honneurs, encore moins les biens de la terre qui l'attachaient à la vie : ses jours avaient été mortifiés, son existence semée de douleurs ; il avait vécu un long et décevant combat, mais il l'avait soutenu courageusement pour son Eglise et son pays. Son cœur meurtri n'était pas encore las de souffrir, et le tumulte des passions ambiantes n'avait jamais altéré la céleste quiétude de sa conscience. Faire un testament n'était pas pour lui une affaire, moins encore un tourment. Il lui était permis d'être court et il sut être précis.

Dans l'exposé de sa volonté suprême, il « demande humblement pardon à tous ceux qu'il a pu offen-

ser dans l'exercice de sa redoutable charge pastorale. Il remercie de grand cœur les membres de son vénérable clergé séculier et régulier, surtout ceux de la famille épiscopale, qui ont passé nombre d'années à ses côtés, comme vicaire-général, secrétaire, procureur et assistant-procureur, et surtout son très dévoué chancelier, ses admirables communautés religieuses d'hommes et de femmes, ses chers parents et bons amis, prêtres et laïques, les bons fidèles dévoués aux œuvres du diocèse, de l'aide qu'ils lui ont donnée dans l'accomplissement de la mission difficile que la Divine Providence lui a confiée dans l'Ouest canadien, et il les conjure de se souvenir de son âme devant Dieu, surtout au saint sacrifice de la messe.

« Si, dit-il, j'ai un vœu suprême à exprimer, c'est que la situation scolaire s'améliore dans les centres mixtes comme elle s'est améliorée dans les centres catholiques, et que pleine et entière justice soit enfin rendue aux catholiques du Manitoba selon la constitution de ce beau pays. »

Il était pauvre, et n'avait pour ainsi dire rien à léguer, hormis ce qu'il avait reçu lui-même ; il laisse à « la chère Congrégation des Oblats, sa bonne mère, un calice et sa croix d'obligation ; à sa famille, la croix pectorale et l'anneau qu'il tenait de Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, ainsi que la croix pectorale que lui avait donnée son « bien cher père, M. l'abbé C. Collin, supérieur de Saint-Sulpice ».

Il pense à son petit-séminaire, « œuvre si chère à mon cœur », il lui lègue sa bibliothèque et l'anneau qu'il a reçu de sa « chère ville de Saint-Boniface ».

Soulagé d'autant, il partit très paisiblement pour le Texas, où il passa l'hiver.

Il y était à peine arrivé, qu'il apprit la perte de Mme Guérin, sa sœur bien-aimée, Alinda, décédée le 22 novembre 1914. Il écrit à ce sujet à son frère, curé d'Hochelaga : « Ta lettre, tristement intéressante par les détails qu'elle me donne, et que tu as eu la délicatesse de faire passer par le P. Antoine, m'a été remise ce matin. Une crise de larmes m'a fait du bien. Je suis si habitué à manger le *panem doloris* que je puis supporter beaucoup. Pauvre chère sœur ! Elle avait eu un pressentiment, mais j'espérais la revoir. Oui, elle était bien bonne, douce, délicate et pieuse comme notre mère, quoique moins énergique. Elle a donné un fils à l'Eglise. Elle a vécu les années de notre mère. »

Le lecteur excusera une confidence que les morts ne nous reprocheront pas.

En 1914, nous réunissions les matériaux de notre *Vie de Mgr Bourget*. Allant aux sources, nous avions demandé à l'archevêché de Saint-Boniface de vouloir bien entr'ouvrir ses archives pour en sortir la correspondance échangée entre Mgr Provencher et l'évêque de Montréal, ce qui devait nous éclairer sur l'action de ce dernier dans l'Ouest canadien.

A Saint-Boniface, on ne fut pas sourd à notre prière, mais Mgr Langevin nous recommande la charité sous une forme imagée. Nous l'assurâmes de notre bonne volonté, tout en avouant que malgré l'*huile* qu'on pouvait y mettre, le pissenlit ne donnait jamais qu'une salade amère. Et c'est ainsi que Mgr Langevin fut amené à nous écrire de sa villa Provencher, le 18 mai 1914 :

Cher Monsieur Savaète,

Je réponds à vos deux intéressantes lettres, l'une du 11 et l'autre du 13 avril, dans ma campagne où je suis venu me reposer en travaillant... (ici il nous annonce quelques documents, désigne quelques sources et continue) :

... Quant à nos Archives, il y a les lettres de Mgr Provencher à Mgr Bourget, mais celles de ce dernier sont mêlées à d'autres documents ou perdues !

Le temps manque pour travailler aux Archives, mais si je trouve mon homme vous aurez encore des documents.

Je ne m'attends pas à ce que vous mettiez (dans la *Vie de Mgr Bourget*) de l'huile comme une bonne sœur, mais sans être un olivier vous pouvez donner le parfum du pommier qui produit aussi la pomme à cidre piquant !

Il faut rester vous-même et ne pas crier « Sus aux mécréants ! » qu'ils soient ecclésiastiques ou non, sur le ton du *Pax vobis*.

Il y a eu une guerre déloyale faite par le gallicanisme et les adversaires de Mgr Lartigue à Montréal et à Québec, ainsi que par le libéralisme de Québec représenté par le cardinal Taschereau, au saint Mgr Bourget. Mais les temps ont bien changé.

Aujourd'hui, c'est Québec qui est le centre du château-fort de l'orthodoxie, et c'est à Montréal que les libéraux sont plus forts !

A Québec, les libéraux ragent de voir la pourpre romaine sur les épaules du cardinal Bégin, adversaire de leurs doctrines funestes. Ils ne réfléchissent pas que c'est le triomphe de la cause française ! C'est une preuve évidente que le saint Pie X donne aux Canadiens-Français de sa confiance en eux comme étant le meilleur appui de l'Eglise, malgré les clameurs, les menées perfides, les calomnies, les persécutions de l'épiscopat irlandais d'Ontario ! Je dis *malgré*, je devrais mettre *à cause !*

Les évêques irlandais ont demandé eux-mêmes au gouvernement local d'Ontario de tuer pratiquement le français, par le règlement 17, à la grande joie des Orangistes. Est-ce ambition de régner ? Est-ce francophobie ? Les deux, peut-être. Mais ils oublient ou font mine de ne pas voir que les écoles bilingues sont l'avant

qui protège les écoles séparées catholiques que la franc-maçonnerie jaune a juré de détruire.

Donc, le gallicanisme est mort et enterré, même à Saint-Sulpice ; mais le libéralisme, frappé à mort, est encore vivant, au moins chez ceux qui y voient leur intérêt, une question d'avancement.

Le *Devoir*, à Montréal, l'*Action sociale*, à Québec, le *Droit*, à Ottawa, sont trois journaux quotidiens uniquement au service de la Foi et de la cause française. Le réveil du patriotisme, prêché par l'intrépide Bourassa, plein de foi et de noblesse nourries d'idées saines et de la saine Histoire, va aider puissamment la cause catholique.

Je m'oublie, pardon ! mais je vous explique une situation fort intéressante et c'est plaisir de parler à qui peut nous comprendre.

Comme en France, c'est par le sentiment national bien compris que l'on retrouvera la pureté de la Foi des aïeux aux grands gestes et la fierté en face des persécuteurs.

Je vous prie de me pardonner ces longueurs dont je suis tout confus...

Pendant qu'il nous écrivait à la Sévigné, laissant trotter sa plume sans chercher à orner son style par de vains apprêts qui n'avaient pas à embellir la vivacité, la fraîcheur de ses pensées, Mgr Langevin souffrait du surmenage qui inquiétait tant ses amis, et ce fut sur un lit de douleur, en travaillant moins, qu'il devait compléter le repos que sa villa ne lui assurait qu'à moitié.

Nous ignorions encore l'état précaire de sa santé, les vives inquiétudes qu'elle inspirait, lorsque l'effroyable tempête de feu et de sang se déchaîna sur le monde.

Nous venions d'assister au sursaut de notre patrie assaillie, au départ enthousiaste de nos fières légions ; nous entendions le canon sur le Grand-Couronné ; nous avions vu se ruant à travers la Belgique héroïque les hordes barbares qui devaient submerger nos villes, nos campagnes et qui, brisées sur la Marne, allaient refluer vers l'Argonne ou chercher la mer tutélaire dans une course éperdue. Tout ému par la grandeur morale de spectacles inouïs, nous écrivions à Mgr de Saint-Boniface, le 19 septembre 1914 :

Monseigneur,

Les années ramassées sur le chemin de la vie, en ce moment décisif où l'ombre de Dieu se projette, visible et palpable, sur la terre, nous donnent de cruels loisirs ! La France valide est aux frontières, et le cœur du reste l'y accompagne pour lutter avec elle !

Quel émouvant spectacle a donné et donnera encore aux peuples cette France généreuse, apparemment si frivole, et si frondeuse envers le Ciel même !

Le Barbare d'au delà du Rhin a surgi cyniquement pour l'en-

gager dans un tour de valse tragique, pour la traîner, gaiement et à son gré, vers la mort nationale... Et la France, d'une pièce, s'est redressée soudain et d'un seul bond fut à sa frontière, plus sensible encore aux charmes sévères de la grandiose mélodie du canon qu'à tout le reste qui avait paru la distraire.

Ah ! la bataille rêvée, souhaitée, attendue dans l'espérance haletante de tant d'années écoulées sans gloire et sans consolations ; ah ! l'heure de Dieu et de la France, on la sonnait envers et contre la grande blessée qui voulait bien s'étourdir dans l'attente, mais oublier, jamais ! On la provoquait pour l'achever en bonne forme, parce qu'on la croyait finie dans l'âme ; on la croyait divisée irrémédiablement, corrompue sans retour et rejetée par Dieu même à cause des vices que l'étranger, spécialement et presque exclusivement, venait étaler dans ses rues et lieux de plaisirs cosmopolites.

Eh bien ! cette grande outragée, on venait la quérir les lèvres épanouies d'un infernal rictus avec le secret espoir de la trouver terrée à l'approche du *Fléau de Dieu*, opérant à Berlin ! On a d'abord trouvé, comme par hasard, un infiniment petit qui n'a pas voulu être foulé par le *kolossalement* grand, et le *géant* trébucha par-dessus la Belgique, pour aller une première fois à la Marne prendre à terre, de tout son corps meurtri, la mesure de son tombeau. Il se releva pour regarder la cime des Vosges qui n'atteignait pas le niveau de ses illusions, mais que, parjure, il avait tournée, pour voler sans peine et plus vite au joyeux banquet de la Concorde : il y avait convoqué ses complices avant quinzaine écoulée ! De ces monts redoutés, dont les masses semblaient grossies soudain de toute l'épaisseur d'un peuple qui ne voulait pas mourir, il vit descendre des légions joyeuses, allant allègrement à la peine avec l'espoir de la victoire ; et le géant recula stupéfait, non plus pour bondir, mais plutôt pour s'assurer si, à l'arrière, il avait bien un refuge à sa portée...

Au loin l'orage russe s'amoncelait et, sur les flots, la tempête se déchaînait sur l'agresseur...

Que d'événements en peu de jours ; que de hautes leçons ils donnent aux peuples et aux individus ! En quels termes, demain, pourrons-nous parler de cette heure de Dieu qui change la face du monde et retourne les cœurs ?

Pour moi, peu de ce qui arrive est inattendu. Dans mes *Soirées Franco-Russes*, parues il y a près de 25 et 26 ans, et dans mes articles *Autour d'un Drame* et *Le Futur Conflit européen*, parus dans la *Revue du Monde Catholique*, respectivement il y a 28 ans et 20 ans, j'ai presque détaillé les événements actuels et leurs causes. Cependant, je n'avais pas prévu les extensions du conflit encore possibles, qui, par la disparition désormais certaine de l'empire allemand et la disparition probable (si quelque faute presque inévitable se commet encore) de l'empire ottoman, vont changer la face du monde à la satisfaction de l'Eglise et des nationalités opprimées.

Heure de la France ! parce qu'elle inspire confiance aux peuples qui se groupent autour d'elle pour ramener l'idéal qui se perdait dans l'existence matérialiste de certaines collectivités.

Heure de Dieu ! parce que la Providence, à coups de tonnerre, tire la France de l'impasse absurde où l'avait acculée l'esprit sectaire d'un petit nombre.

Voyez : on a de suite ajourné l'exécution des communautés

encore existantes en France et déjà sommées de se disperser selon la lettre de la loi qui les frappaient ; les aumôniers sont appelés en nombre au milieu des troupes de terre et de mer ; le nom du prêtre redevient populaire ; Dieu cesse d'être outragé, au contraire ! Ce revirement moral, soudain, immense, ne se produit pas sous le coup d'un désastre, ce qui le rendrait éphémère ; il se fait dans le fervent enthousiasme d'une nation qui se ressaisit, heureuse de pouvoir le faire crânement, publiquement, définitivement, comme le pouilleux qui rejette une défroque honnie pour endosser l'habit reluisant qui le fera valoir à ses propres yeux.

Avec l'union sacrée, l'unité morale est déjà dans tous les cœurs, en attendant qu'elle se manifeste en beaucoup d'actes.

Et admirez l'œuvre de la Providence : elle nous donna le gouvernement apparemment le moins apte, en tout cas le moins disposé à nous donner les satisfactions morales et patriotiques. On avait considéré son arrivée au pouvoir comme une calamité...

Point ! Dieu disposait des énergies les moins sûres dans la Patrie à un moment où la France allait avoir besoin de toutes ses forces. Aucune raison ne pouvait jeter dans l'abstention ou dans l'opposition les autres partis, quand l'ennemi enfoncerait les portes de la France. Mais on devait craindre que les socialistes, mal inspirés, allaient donner moins franchement du collier. Et voilà ! Dieu voulut que, par leur succès, ils fussent chargés de l'épée de la France et réduits, bon gré mal gré, à la tirer du fourreau ! Ils ont été surpris, fortement émus, en voyant tomber à leur profit toutes les préventions, toutes les hostilités, et ils furent stupéfaits de sentir leurs cœurs battre si près des nôtres.

Quelles meilleures conditions pouvait-on rêver pour cette réconciliation nationale, réputée irréalisable, et peut-on admettre que les causes supérieures qui l'ont amenée, ayant cessé tout en laissant d'heureux effets ; que cette concorde, qui se sera révélée honorable pour tous et libératrice de la Patrie, disparaîtra ? Non ! Si des sectaires osaient y tendre, la nation ne les suivrait plus.

Voilà, Monseigneur, confirmé d'éclatante façon par des voies providentielles, admirables, mon optimisme qui me faisait dire lors de votre passage : En France, cela va mieux ; on remonte la pente qui nous menait à l'abîme. Il semble aujourd'hui que nous en sommes sortis tout à fait par bonds prodigieux et tragiques...

Et de Saint-Boniface, le 8 octobre 1914, Mgr Langevin daignait nous répondre :

« *Cher Monsieur Savaète,* votre lettre du 19 septembre dernier est un chant de prophète et j'admire votre flair des événements et vos espérances patriotiques si bien fondées : vous remontez toujours !

« Nous voilà loin du siège de Paris, malgré que les Teutons résistent encore trop longtemps au gré de nos désirs.

« Le fléau de la guerre est le moyen dont le divin Maître va se servir pour tout purifier et tout restaurer en France. Le réveil religieux est admirable ; j'espère que vous aurez au sortir de ce brasier de feu et de ce bain de sang, un gouvernement fort et qui tiendra haut la Croix du Christ en accordant la pleine liberté religieuse... »

Les *Cloches* m'apprenaient bientôt le départ de Mgr de

Saint-Boniface pour le Texas et la raison de ce déplacement imprévu, informant ses nombreux amis de s'abstenir de troubler son repos. Mais nous crûmes pouvoir enfreindre cette consigne et, répondant à une question posée, nous lui écrivîmes à San-Antonio, d'où il nous répondait encore le 5 mars 1915 :

« *Cher Monsieur Savaète*, je réponds de la terre d'exil, où je me reposerai jusqu'après Pâques, à votre intéressante lettre du 3 février.

« Vraiment, vous parlez comme un prophète du réveil religieux et patriotique de la chère France de Saint-Louis et de Jeanne d'Arc, et je partage pleinement vos espérances.

« Il me tarde de voir notre chère mère-patrie délivrée du joug étranger.

« Le sursaut national est, en même temps, un réveil religieux, et jamais la France n'a été plus belle et plus forte malgré ses blessures.

« Vous n'avez pas abandonné votre projet de *Vie de Mgr Bourget* et je vous en félicite.

Il y a lutte acharnée dans Ontario pour les droits du français dans l'école et nous avons grand besoin d'avoir des appuis à Rome où les Irlandais sont influents à assurer la succession d'Ottawa à l'un des leurs, ce qui serait une injustice criante et un grand malheur.

« Si la France renouait des relations officielles avec le Saint-Siège, cela nous aiderait beaucoup. e

Voilà ce qu'écrivait Mgr Langevin du fond de sa retraite et quelles y étaient encore ses préoccupations. Jamais mieux que là, au commencement du soir de sa belle vie si pleine d'actions méritoires et d'œuvres fécondes, qui le laissaient encore tout confus en songeant aux véritables saints ; jamais mieux, disons-nous, qu'à San-Antonio n'apparurent l'attrayante humilité, la profonde piété, la charité sans bornes, la mortification et l'esprit de pauvreté de ce cœur fidèle, si ouvert à la douce amitié. Il savait occuper sa place avec toute la dignité qu'il fallait, sans qu'il crût nécessaire de recourir aux paroles sonores, aux gestes solennels pour la soutenir ou la rehausser. Il savait au contraire, descendre de sa hauteur avec une grâce incomparable, avec un si beau naturel et tant de cordialité condescendante, qu'un homme accueilli par lui ou abordé par lui était un homme conquis pour toujours soit par l'affection, soit par le respect qu'inspirait sa loyauté et sa force.

Songez à ce que devait être ce caractère et sa perfection en apprenant que de l'aveu de tous ceux qui le connurent, il cultivait toutes les vertus chrétiennes, non pas en théo-

ricien expert et distant de l'expérience, mais avec la vigilance et l'application évangéliques qui font saints les amants de la Croix.

Un exemple de son humilité : évêque et prince de l'Eglise il voyait surtout dans le prêtre son caractère sacerdotal. Quand le plus humble du clergé montait à l'autel pour le Sacrifice divin, au besoin il se faisait un devoir et considérait comme un honneur de lui *servir la messe*. Il se confessait aussi à n'importe quel prêtre, jeune ou vieux ; après cet exercice, il remerciait le ministre de Dieu en lui baisant respectueusement la main qui venait de l'absoudre.

Sa présence parmi ses frères en religion à San-Antonio comme ailleurs, ne pouvait être qu'un sujet d'édification et de bonheur. Car, c'était son habitude, il se mêlait à eux pour faire ses exercices de piété : récitation de l'office, méditation, chapelet, examen particulier, etc. Ce qui ne l'empêchait pas, puisqu'il avait alors à se reposer et à se distraire, de se montrer un hôte charmant à San-Antonio, plein d'entrain et de gaieté. Il y était d'autant plus à l'aise et satisfait qu'il retrouvait là les PP. Antoine et Constantineau, compagnons de peines et de labeurs partagés à l'Université d'Ottawa. Ensemble, ces trois vétérans pouvaient redire ce qu'écrivait le P. Langevin, le 16 février 1892, la veille de renouveler ses vœux, au milieu de difficultés universitaires inextricables : « Voilà quelques années que celui qui vous écrit a prononcé ses vœux. Il va les renouveler demain avec joie, bien qu'il n'ait jamais été plus contrarié que depuis qu'il est en communauté. Tordus, broyés, moulus, pulvérisés, massacrés, martyrisés, anéantis, talonnés, foulés au pieds, tenons ferme ! La vie éternelle est digne de tout cela et mérite même qu'on souffre davantage. »

Il n'avait pourtant pas cessé de souffrir tout son comptant, d'être tordu à sec et martyrisé jusqu'aux os ; mais il avait tout enduré le cœur très haut, les lèvres souriantes au ciel, ce qui nous fait rêver à saint Laurent, grillé de part et d'autre, et satisfait de l'être à ce point pour le régal du bourreau.

Dans de telles dispositions d'âme, dispositions conscientes et continues, est-ce que le cœur des saints, trempé de larmes, n'est pas délicieusement épanoui par la douleur, autant que la fleur humide de rosée, qui s'entr'ouvre au soleil radieux du matin ?

Inondé par la Grâce, réconforté par elle, ne voyant que

l'aboutissement surnaturel de toutes les agitations humaines, un cœur épris d'un idéal divin, peut, quand il le faut, s'abandonner aux satisfactions que procurent les œuvres de la Providence. C'est dans cet esprit, dans un tel abandon à la volonté comme à la bonté de son Dieu, que Mgr Langevin passait ses heures de loisirs forcés sous un ciel clément.

« Ici, écrivait-il à son frère, curé d'Hochelaga, le 1er novembre 1914 ; ici c'est l'été avec l'air tiède, les oiseaux qui gazouillent, de jolies fleurs, des arbres modestes et des grenouilles qui donnent un concert toutes les nuits. Mais Dieu me garde d'oublier ma chère patrie avec son froid délicieux. »

Il est certain que pour tout vrai Canadien, Laurier lui-même en un fameux discours à Paris, en fournit la preuve, tout est beau et bon en Canada : le froid y est délicieux, la neige tenace amoureusement maternelle ! mais, sur les bords de la Seine cet optimisme nous donne quand même un frisson.

Pour le moment, Mgr Langevin jouissait des dons et des faveurs de la nature qui lui était particulièrement sympathique, parce qu'il l'aimait et, étant accidentellement tenu à l'écart des traîtres *rouges* et *bleus*, des sectaires et des Irlandais, il ne parlait à ses amis que de dindons sauvages, d'oiseaux moqueurs, de volées de *cardinaux* ailés qui ne virent jamais Rome mais paraissaient tout de même « si beaux et si rouges qu'à leur vue il avait tressailli pour deux ».

Cet emballement pour des êtres inoffensifs et gracieux, qui le changeaient avantageusement de politiciens retors et repoussants, ne nous étonne pas. Car, lors de ses deux derniers passages à Paris, il nous demanda la première fois de lui procurer un couple ou deux de ramiers pareils à ceux qui peuplent notre Luxembourg, et la seconde fois il désirait des colombes qu'une main amie lui apporta en notre présence. Nous n'avons pas oublié la vive satisfaction qu'il manifestait en câlinant du regard et de la voix ces oiseaux rêveurs condamnés au froid *délicieux* du pays qu'il adorait sans penser que c'était l'exil pour ces êtres frileux malgré leur abandon, plus supportable que les frimas.

Cependant, pour lui, le repos n'était pas un état de grâce qu'il fallait faire durer au delà de l'évidente nécessité. Il n'était que trop enclin à se croire en état de perdition pour négligence ou omission dans le devoir. Cela le portait na-

turellement à se faire illusion sur son état de santé qui l'avait conduit en cette retraite enchantée.

Le 16 mars 1915, il écrit à son frère Hermas : « Me voilà tellement bien que je crois, en conscience, devoir retourner lundi prochain, 22 courant... Quel sacrifice d'avoir vécu plus de cinq mois hors de mon diocèse ! »

On eut préféré le voir attendre au moins les premiers beaux jours. Mais comment l'y résoudre ! puisque le 21 mars, veille de son départ pour la Rivière-Rouge, il écrivait encore à Hermas : « Je suis joyeux comme un oiseau délivré de ses liens. Je pars demain avec le P. Constantineau. C'est merveilleux comme je suis bien au physique (légère douleur de rhumatisme) et encore mieux au moral, malgré les difficultés qui m'attendent et dont Mgr Béliveau commence à avoir assez ».

Le 25 mars, Saint Boniface lui fait un accueil enthousiaste, car les fidèles, vu sa bonne mine, partagent ses illusions.

Il se remet au travail avec l'ardeur dévorante de ses meilleurs jours : il visite des communautés, préside des séances récréatives, reprend sa tournée de visites pastorales où il se dépense comme à l'ordinaire, confirme ici, ordonne des prêtres là, va bénir la cathédrale de Saint-Albert où il prêche en anglais, y règle aussi des affaires nombreuses ; mais sans s'en apercevoir, sans qu'on s'en doute, il couve une fièvre sournoise.

Alors, à la suite et par le fait de malversations, dont des amis de M. Roblin, premier ministre de la province, et quelques-uns de ses collaborateurs s'étaient rendus coupables dans la gestion des deniers publics, le ministère conservateur, relativement favorable aux écoles catholiques séparées, fut balayé sous le souffle libéral. Cette chute lamentable se produisait le 12 mai 1915.

Les libéraux succédèrent à M. Roblin au pouvoir ils en profitèrent pour amender en mal le règlement Greenway-Laurier, supprimant la clause favorable à l'enseignement de la langue française.

Mgr Langevin ne pouvait manquer d'être grandement contrarié par la mésaventure de M. Roblin qui restait personnellement au-dessus du soupçon, mais qui avait, par solidarité, partagé le sort des prévaricateurs.

Le 19 mai, Mgr de Saint-Boniface écrivait à Hermas à ce sujet : « Ce changement de gouvernement va nous valoir bien des ennuis ; mais je suis de ma race. Pas de provocations ; mais s'ils nous attaquent, nous nous défendrons :

je suis bon pour la lutte. Roblin est sans tache ; mais ses partisans, et peut-être ses collègues, ont les mains sales ».

Il croyait, malgré tout, à l'honnêteté de ses amis ; la mort allait lui épargner la souffrance de la désillusion.

A Québec, cependant, on préparait de grandes réjouissances pour célébrer le Jubilé du cardinal Bégin, ami vénéré de Mgr Langevin. Celui-ci tenait à y assister. Le 2 juin, après s'être bien attardé la veille à une représentation dramatique des Frères de la ville, l'archevêque quittait Saint-Boniface allant à Montréal d'abord. En route, il apprend la mort du juge suprême, M. Beaudin, son ami de collège. Il assiste aux funérailles de cet homme de bien ; puis il visite son vieil oncle, Mgr Racicot, à Sainte-Thérèse.

Il était descendu chez son frère Hermas. Il y éprouve une indisposition qui aurait dû ajourner son départ pour Québec. Il ne put s'y résoudre.

Il s'en va, encore mal à l'aise. A peine débarqué à Québec, le 9 juin, il assiste à l'installation du Chapitre de la basilique.

Le 10 juin, ont lieu les fêtes jubiliaires en l'honneur du second cardinal canadien et le soir même de ce jour, pourtant bien chargé, Mgr Langevin se rend à son cher pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré.

Le 11, fête du Sacré-Cœur, il célèbre le Saint-Sacrifice, déjà avec difficulté. Le lecteur se rappellera maintenant que le premier acte du pontificat de Mgr Langevin fut un pèlerinage, prompt et discret, à sa *bonne* Sainte Anne de Beaupré. Est-ce que la Sainte Mère de la Mère de son Sauveur l'attendait là pour lui donner au nom du Cœur Sacré, dont c'était la fête et auquel il était aussi tout particulièrement dévot, le baiser du revoir définitif et à l'autel même où il lui avait voué son haut sacerdoce?

Toujours est-il qu'en ce jour, à cette heure, sur cet autel lointain et tant recherché, il joignit son oblation au sacrifice du divin Rédempteur, et ce fut son dernier sacrifice aux saints autels.

Le diabète ne lui avait jamais dit définitivement adieu ; il était là ce jour et bien pressant, car un érésypèle fatal se manifesta la nuit même. Il fallut en toute hâte réintégrer Montréal.

Hermas, en le revoyant la figure enflée, les traits congestionnés par l'effort fait pour rassurer les autres, est tout bouleversé.

Le vaillant prélat s'aperçoit de l'angoisse qu'il cause à

son frère si dévoué ; voulant le réconforter, il lui assure que ce n'est encore rien. Il plaisante, entonne même dans l'intimité un chant favori, pour bien prouver qu'il ne ressent point de vaines alarmes.

Mais quand son frère l'eût quitté, il fallut avouer son accablement et l'urgence de son transport à l'hôpital.

C'est son dévoué ami, l'abbé H. Bernard, qui le conduisit à l'Hôtel-Dieu où il fut comblé des soins les plus diligents.

L'abbé Bernard, très inquiet, voulut télégraphier immédiatement à Mgr Béliveau. L'archevêque s'y opposa, disant : Après un peu de repos je me rétablirai encore.

Mais personne déjà ne partageait cet espoir.

CHAPITRE XXV

SOMMAIRE. — Portrait de Mgr Langevin. — Erection de la province ecclésiastique de Saint-Boniface ; érection de la province de Winnipeg. — Protestations. — Nouveau règlement du choix des évêques canadiens.

Avant que cette mâle et noble figure ne soit altérée par la mort impitoyable, qu'on nous permette de la fixer dans la pensée du lecteur ; qu'on nous laisse par la même occasion établir entre les ouvriers de l'Evangile, parmi lesquels Mgr Langevin se tenait au premier rang, une distinction qui lui est avantageuse et qu'une constante expérience d'ailleurs nous impose.

D'une taille moyenne, bien prise, l'archevêque de Saint-Boniface avait, avec une grande souplesse, un maintien fort digne, sans la moindre tendance aux manières compassées, hautaines ; ni à ces poses, à ces airs distants et solennels familiers à d'autres et qui font, du reste, plus facilement le vide autour des majestés enflées qu'ils n'inspirent de respect pour elles.

Figure pleine, teint mat, chevelure abondante, front large et légèrement fuyant, œil clair, regard pénétrant, bouche délicatement fendue sur deux rangs de dents d'ivoire, des lèvres fines, toujours pincées par une souriante malice : c'était, dans tous ces détails et par un ensemble harmonieux, une physionomie attrayante qui respirait autant d'intelligence, d'honnêteté, de franchise que de noblesse.

Tout, d'ailleurs, dans cet homme de cœur et de bien trahissait des vertus aimables que rehaussaient encore une grande bienveillance, un abandon charmant.

Il était cependant, ferme dans ses résolutions, tenace dans ses projets ; mais son autorité se faisait sentir sans effort et respecter de même. On le savait aussi bon qu'il était affable ; il se montrait infiniment prévenant et condescendant ; c'est pourquoi se dégageait de sa personne, de ses paroles, de ses actes, cette grande attraction qui le faisait avidement rechercher et aimer fidèlement.

Au surplus, tout en lui était vif, animé, communicatif : sa pensée, sa volonté, ses discours, ses gestes.

Il faudrait des volumes pour consigner ses saillies enjouées et ordinairement originales ; ses observations fines ou malicieuses, ses vives réparties, ses mordantes satires

et ses bons mots. Ses jugements étaient aussi prompts que justes ; ils étaient typiques, souvent lapidaires et définitifs ; d'un mot tranchant il savait vider un débat, confondre un fat et venger la victime d'un tyran.

Cependant, sa charité ne se trouvait jamais en défaut, tandis que sa générosité, compatissante pour toutes les misères, ne connaissait d'autre frein que sa pauvreté monastique. C'est que, dans l'apparente opulence des honneurs de sa haute charge, il avait gardé l'esprit, aussi la pratique des vœux qu'il avait juré d'observer jusqu'à la mort.

Ayant conservé néanmoins la fierté de son origine qu'avait affiné la haute idée qu'il avait de son caractère épiscopal, si jamais main gauche n'avait connu les libéralités de la droite, ce fut la sienne. Sa générosité, inépuisable et spontanée, ne s'accommodait pourtant qu'avec une parfaite délicatesse : il ne voulait pas que ses largesses dégénérassent en charge pour autrui, ou bien créassent pour lui-même envers quiconque des obligations déplacées. Car, s'il était peu porté à battre ses regrets sur la poitrine d'un voisin, il ne voulait pas davantage faire la charité avec les deniers résignés ou récalcitrants des cœurs intéressés ou cupides.

Il était foncièrement vertueux, il était pieux de même. Mais, aussi peu renfrogné que possible, il entendait imiter les saints sans cette morosité qu'on suppose professionnelle, et qui ferait croire à l'insurmontable tristesse des âmes honnêtes malgré tout ! « Soyons des saints joyeux » disait-il. Et, malgré toutes ses peines, en dépit d'une foule de contrariétés, il servait Dieu, défendait l'Eglise et sauvait les âmes dans la pure et constante joie d'une conscience apaisée par la satisfaction de bien faire.

C'est pourquoi il priait tant, faisait prier très souvent pour s'éclairer ; et il s'entourait des conseillers les plus compétents, les plus sages pour le meilleur maniement des affaires et pour la conduite des hommes confiés à sa garde. De plus, sa prudence était extrême dans la direction des âmes ; souvent il préférait paraître faible, plutôt que d'être injuste ou seulement téméraire.

S'il se montrait sévère à propos, il parut toujours indulgent dans la mesure que comportait la faiblesse humaine et l'exemple de son divin Maître. Il n'était sans pitié que pour lui-même.

Dans un but d'impartialité et de bon ordre, il voulait tout voir, tout contrôler. Assidu au travail, fidèle au de-

voir, c'est pour conserver intact, selon sa devise, le dépôt sacré confié à sa vigilance, qu'il resta indomptable dans la lutte, affirmant sans crainte comme sans relâche la vérité catholique, défendant opiniâtrement les droits scolaires des minorités opprimées, les immunités de sa race, honnête, laborieuse, mais lésée de propos délibéré. Aussi son peuple le suivait comme une bannière sainte battant au vent de la justice, tandis que ses adversaires le redoutaient à l'égal d'un fléau.

Toutefois si, lutteur infatigable et loyal, il portait à l'ennemi des coups répétés et toujours redoutables, il en recevait en retour de fort cruels, d'autant plus douloureux qu'ils étaient injustes et maladroits. C'est ainsi qu'il devint un grand « blessé », qu'il se reconnaissait, mais en même temps un glorieux invaincu jusque dans sa tombe. En effet, parmi les plus vaillants, toujours debout et fier, ce martyr indompté tombera tout d'une pièce sur le champ de ses exploits ; héros sans reproche, il s'en ira respecté de tous, nimbé de la gloire d'une heureuse immortalité.

Le 20 juin 1915, dans la cathédrale de Saint-Boniface, devant plusieurs évêques et le peuple assemblé, Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal, l'ami de Mgr Langevin, dira de notre héros tombé en quelque sorte les armes à la main :

« Le deuil qui frappe le diocèse de Saint-Boniface, atteint l'Eglise canadienne tout entière. Un grand évêque et un grand patriote est mort. C'est le beau témoignage que lui rendent unanimement catholiques et non catholiques, amis et adversaires.

« Le coup a été soudain. Je comprends qu'il ait jeté la consternation parmi vous. Un père admiré, estimé, vous a été ravi. Laissez-moi vous dire que j'ai perdu, moi, non seulement un collègue, mais un vieil ami de cœur.

« Je l'ai connu dès l'enfance. Dans la famille, il fut un fils affectionné et soumis ; au collège, un élève studieux, charmant, enjoué, exemplaire ; plus tard, un religieux fervent, embrasé de l'amour des âmes, puis un évêque selon le cœur de Dieu, le bon pasteur qui connaît ses brebis, que ses brebis connaissent, et qui à l'exemple du divin Maître sait donner sa vie pour elles, sans jamais compter avec les fatigues et les peines.

« Vous l'avez vu à l'œuvre pendant vingt ans. Administration de son vaste diocèse, courses à travers la plaine immense, jusqu'aux missions les plus lointaines et les plus pauvres, tournées de confirmation, prédications incessantes, voyages à Rome, afin de recevoir du Vicaire de Jésus-Christ lumières, directions et encouragements dans les luttes qu'il avait à soutenir, et jusqu'à la cour de l'Empereur d'Autriche, dans l'intérêt des Galiciens catholiques, correspondances multipliées avec les pouvoirs civils : rien ne lui a coûté. Sa belle devise était toujours présente à ses yeux : *Depositum custodi*, garde le dépôt qui t'a été confié. Il s'est

dépensé sans mesure. Il a été le chevalier sans peur, combattant pour la cause de la justice et du droit. L'école telle que le droit naturel la veut, et telle que l'Eglise catholique la conçoit, n'a trouvé nulle part de plus vaillant, de plus inlassable défenseur... »

Mgr Mathieu, archevêque de Régina, ajoutait dans son oraison funèbre, lors des funérailles :

MESSEIGNEURS,

« Mgr Langevin n'est plus. C'est un cœur généreux qui a cessé de battre ; c'est une belle intelligence qui a cessé de luire.

« Il y a des malheurs si tragiquement éloquents qu'ils semblent exclure un discours, tant ils ont, dans leur simplicité brutale, un puissant et un émouvant langage, tant ils retentissent en cris amers au plus profond des cœurs, tant d'eux-mêmes ils amènent de larmes aux yeux de tous.

« Cependant Mgr l'Administrateur n'a pas voulu laisser partir sans un adieu cet excellent archevêque qui a été pour lui un père. A vous tous qui êtes venus incliner vos tristesses amies au bord de sa tombe, il m'a prié de vouloir bien prêter une voix de respectueuse douleur et de dire, au milieu de communs sanglots, une parole d'espérance chrétienne.

« De nombreux archevêques et évêques sont venus dire un dernier adieu à un collègue dont ils ont admiré les incontestables qualités de l'esprit et du cœur et qui a toujours rempli la haute mission dont l'Eglise l'avait investi avec une foi profonde, une activité ardente et une fermeté tenace.

« Un clergé nombreux et héritier de ses vertus, formé par ses exemples et béni par son amour, est venu ce matin faire à ses restes vénérés un cortège d'honneur.

« Tout son peuple est accouru dans cette enceinte pour saluer en son cercueil celui dont les bienfaits l'ont doté de ses monuments les plus utiles et les plus remarquables, celui qui, depuis de longues années, n'a eu d'autre ambition que de mettre dans leurs âmes la vérité divine comme un flambeau pour guider leur vie et dans leurs cœurs les notions saintes du devoir.

« A tous je me vois chargé de dire quelques mots de cet homme qui n'a jamais compté avec les sacrifices et les dévouements, de ce cœur qui s'est toujours donné généreusement, de cette vie qui s'est répandue goutte à goutte dans une abnégation sublime.

« Tout en gardant la discrétion qu'il affectionnait, je vais essayer de lui rendre les hommages dont il était digne. Je le sais, je serai bien au-dessous de ce que mérite cette féconde existence et de ce qu'attendent vos cœurs émus ; mais vous me le pardonnerez et je me consolerai en songeant que votre reconnaissance, aussi éclairée que sincère, complètera le tableau que je ne pourrai qu'ébaucher. Tous vous comprenez que ce n'est pas en deux ou trois coups de crayon que l'on peut esquisser la figure d'un homme comme Mgr Langevin ; il faut un portrait. Espérons qu'un jour il se fera.

La noble carrière que Mgr Langevin, après les évêques Provencher et Taché venait de terminer, au milieu des mêmes travaux et contrariétés pénibles, nous suggère encore quelques réflexions.

Quand on veut porter la lumière et les consolations de la Foi en pays barbares ou sauvages ; quand il s'agit d'aller affronter au milieu des infidèles et des païens les durs labeurs de l'apostolat, les cruelles privations et parfois le martyre ; quand il faut longtemps défricher un sol vierge, ingrat, où ne poussaient en abondance que des ronces et des épines ; quand il faut semer dans les chardons ou sur le roc d'une main toujours déchirée par une nature rebelle, à quels dévouements sublimes doit-on recourir ordinairement ? quelles sont les fermes volontés qui, d'habitude, tracent en des lieux réputés inaccessibles ou stériles les voies des nouvelles chrétientés, comme ce fut le cas dans l'Ouest-Canada, aujourd'hui d'une si merveilleuse fécondité.

Les nations capables d'expansion, pour tenir leurs conquêtes, étendre leurs colonies, disposent d'une force armée d'abord, puis de leurs administrations civiles. Le soldat fait la conquête et l'exploration ; il crée une organisation provisoire qui se ressent des improvisations inhérentes à tout premier établissement ; il travaille, souffre et meurt souvent pour la Patrie agrandie qui célèbre sa vaillance et son sacrifice, mais se contente trop souvent de jeter sur des tombeaux glorieux une poignée de lauriers que le vent emporte dans l'oubli des choses vénérables !

Sur les traces du soldat s'amène le fonctionnaire réputé moins rude ou plus habile. En tout cas, il s'agite, plastronne, fait souvent moins de besogne que de bruit, et il récolte dans la joie ce que le héros qu'il remplace a semé dans la douleur : parce que, n'est-ce pas, il convient encore que les armes cèdent le pas à la toge qui n'est pas une force, mais un emblème ! Et parce que ceux qui moissonnent ne sont pas ordinairement ceux qui ont tracé le sillon, ni fait jour à la fécondité. Et puis, souvent, lorsque, comme en 1914, un reître soudain se montre à l'horizon, cette toge orgueilleuse s'éclipse et rétrocède la place au soldat face à la mitraille.

Il en va un peu de même dans l'Eglise qui, pour ouvrir de nouvelles chrétientés, dispose d'une armée d'élite, de ses missionnaires que procurent presque exclusivement ses communautés : Jésuites, Lazaristes, Pères du Saint-Esprit, Missions étrangères, Rédemptoristes, Pères Blancs, et, ne les oublions pas ! les Oblats de Marie Immaculée et bien d'autres.

Ces missionnaires sont des soldats pleins d'ardeur, solidaires, bien encadrés et fortement disciplinés, que peu

de liens retiennent encore à la terre : pour eux, vivre ou mourir est indifférent, pourvu qu'ils procurent dans l'un et l'autre cas la plus grande gloire de Dieu. De telles milices sont invincibles ; elles opèrent les miracles de la Foi qui frappent de stupeur ceux qui les suivent, sans pouvoir les égaler, dans la carrière qu'ils arrosent de sueurs et de sang.

Ces missionnaires recrutent des fidèles, élèvent des temples modestes qui suffisent bien à leurs besoins limités dans des circonstances difficiles ; les forêts sont défrichées, les terres fécondées, la moisson se lève enfin ; mais pour la récolte arrivent... des curés qui peuvent être des administrateurs admirables, à moins que, comme au Canada, ils ne soient avant tout, trop souvent qu'Irlandais.

Nous disons avant tout Irlandais, sans l'intention d'englober tous les fils d'Irlande dans une sorte de réprobation que justifient les agissements d'un certain nombre d'entre eux. Ceux-ci, sans entrain dans le labeur, sont tout flamme dans l'intrigue ; et toujours on les voit dispos pour cueillir non pas les fruits des combats qui ne sont que des lauriers ; mais le butin qui traîne sur les pas alertes du vainqueur généreux dans la mêlée aussi bien que dans la victoire.

Disons seulement que les curés séculiers dans le sanctuaire, comme les fonctionnaires ailleurs, viennent assez naturellement prendre la place des missionnaires réguliers qui sont surtout pionniers ou combattants. Cela est dans un ordre de choses accepté. Il n'y aurait aucun mal à déplorer, même dans l'Ouest-Canadien, si les Irlandais, par exemple, qui ne sont presque nulle part pionniers ou combattants, n'avaient pas un goût exagéré pour les sinécures commodes ou les cures opulentes et, notamment, pour les sièges épiscopaux revenant de droit aux plus méritants et au plus grand nombre. C'est de cette ambition virulente, si déplacée, que Mgr Langevin eut à se plaindre, dont son diocèse, entre autres, eut tant à souffrir, même, nous allions écrire surtout, à sa mort prématurée.

Il nous reste, peut-être, à motiver cette appréciation, apparemment sévère. Faisons-le pour un point essentiel :

Le lecteur a retenu que Mgr Arthur Béliveau avait été nommé coadjuteur de Saint-Boniface sans *future succession*. Pourquoi cette réserve ou cette omission ? Parce que les Irlandais avaient remué ciel et terre dans Winnipeg et Ottawa, dans Rome même, et étaient parvenus à faire croire en tous lieux que l'Eglise de Saint-Boniface allait

courir danger de mort s'il n'y était donné satisfaction aux catholiques de langue anglaise. A ces *Catholiques*... Irlandais de race, mais seulement de *langue anglaise*, tout était dû parce qu'ils osaient tout demander et se montrer fort exigeants. On ne sait au juste ce qu'ils n'ont pas revendiqué en Canada et à Rome. Ils avaient, après bien d'autres, brigué aussi le siège de Régina ; ils tendaient encore la main vers celui d'Ottawa ; en dernier lieu, ils consentaient au démembrement du diocèse de Saint-Boniface, pourvu que le meilleur morceau restât leur partage : Winnipeg plutôt que Saint-Boniface ! Et puis, il ne fallait pas les laisser trop attendre, autrement !...

Mgr Langevin disparut subitement, et les Irlandais furent exaucés en 1915, comme en témoigne le document pontifical que voici :

LETTRES APOSTOLIQUES *SUR PLUMBO*

concernant l'érection de la province de Régina, la division du diocèse de St-Boniface et l'érection de l'archidiocèse de Winnipeg. (Traduite des *Acta Apostolicœ Sedis* du 3 avril 1916).

BENOIT, ÉVÊQUE

Serviteur des Serviteurs de Dieu, pour perpétuelle mémoire.

Parmi les principales préoccupations du Siège Apostolique a toujours brillé celle de l'érection de nouveaux diocèses et de nouvelles provinces ecclésiastiques chaque fois que la grandeur du territoire, le nombre des fidèles, la difficulté des communications ou d'autres raisons de ce genre l'exigeaient pour rendre plus efficaces la sollicitude et la vigilance pastorales. Ce que l'expérience a prouvé être utile dans d'autres pays a aussi paru avantageux pour le Dominion du Canada, composé de très vastes provinces civiles considérées comme des quasi états, indépendantes les unes des autres et unies entre elles par un seul lien fédératif ; il a semblé à propos de pourvoir chaque province civile de ce Dominion d'une hiérarchie propre, de telle sorte que chacune constitue au moins une province ecclésiastique propre et indépendante. Toutes ces choses mûrement considérées, de l'avis de Nos Vénérables Frères préposés aux affaires de la Consistoriale, ayant obtenu autant qu'il en est besoin le consentement de ceux qui y sont intéressés ou qui présument y être intéressés. Nous avons, dans la plénitude de Notre puissance apostolique, statué et décrété l'érection d'une nouvelle province ecclésiastique dans la province civile du susdit Dominion appelée Saskatchewan, en détachant de la province ecclésiastique de Saint-Boniface les deux diocèses de Régina et de Prince-Albert, et en constituant l'église de Régina en métropolitaine et en lui assignant le diocèse de Prince-Albert comme suffragant. C'est pourquoi par ces Lettres apostoliques Nous élevons l'église de Régina à l'honneur et la dignité de l'archiépiscopat, en lui concédant tous les droits et prérogatives appartenant aux églises métropolitaines, et Nous plaçons sous elle le diocèse de Prince-Albert. Par ces mêmes Lettres apostoliques Nous constituons archevêque de Régina Notre Vénérable Frère Olivier-Eléazar Mathieu,

jusqu'ici évêque de ce même diocèse, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres apostoliques. De plus Nous divisons le très vaste diocèse de Saint-Boniface en deux parties, et nous conservons à cette ancienne église archiépiscopale, avec les privilèges et les droits métropolitains dont elle jouissait auparavant, à l'exception cependant des deux diocèses de Régina et de Prince-Albert, la partie orientale en deçà de la rivière Rouge, où est la ville de Saint-Boniface. Dans la plénitude de Notre puissance apostolique, nous assignons la partie occidentale au delà de la rivière Rouge, où est la ville de Winnipeg, à un nouveau diocèse archiépiscopal, placé sous Notre dépendance immédiate, que Nous érigeons par ces Lettres apostoliques et auquel Nous donnons le nom de Winnipeg, du nom de la ville principale. La ligne de division de ces diocèses sera la ligne idéale ou imaginaire qui, des limites de l'ancien diocèse de Boniface, descend vers le sud par le milieu du lac Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge : puis, se prolongeant encore vers le sud, monte par le milieu de la rivière Rouge et continue au delà des villes de Saint-Boniface et de Winnipeg jusqu'à la rencontre de la ligne parallèle qui sépare les régions, dites *townships*, IX et X, déterminées par le recensement officiel du gouvernement canadien ; ensuite cette même parallèle se dirigeant vers l'ouest divisera l'un et l'autre diocèse jusqu'à son incidence ou sa rencontre avec la ligne méridienne qui est fixé par le recensement officiel susdit entre les sections occidentales, dites *ranges, XII* et *XIII*, c'est-à-dire placées à l'ouest de la ligne principale : enfin à partir de ce point la ligne de division descendra de nouveau vers le sud jusqu'aux frontières civiles du Dominion du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, coïncidant avec les frontières respectives du comté de Souris, d'une part, et des comtés de Macdonald et de Lisgar, d'autre part, dans la province civile du Manitoba. Nous voulons que les archevêques de Winnipeg jouissent de tous les droits, privilèges et prérogatives que possèdent les autres archevêques ; c'est pourquoi Nous leur concédons, sur demande préalable devant être faite en Consistoire selon la règle, l'usage, dans les limites de leur propre archidiocèse, du Pallium et de la Croix *ante se ferendœ*. Pour constituer la dot de l'église de Winnipeg Nous assignons tous les biens et revenus, même adventices, venant de quelque manière que ce soit à la mense archiépiscopale, avec pouvoir à l'archevêque en charge d'imposer, selon qu'il le jugera bon, le cathedraticum, de choisir parmi les églises existantes dans la ville de Winnipeg la plus apte à servir de cathédrale et de statuer et de décréter selon les saints canons des autres choses nécessaires ou utiles au bien de l'archidiocèse. Nous ordonnons aussi que les choses déterminées et prescrites par les saints Canons, principalement par le Concile de Trente, ainsi que par les décrets du premier Concile plénier de Québec, soient observées en ce qui a trait au gouvernement, à l'administration, à la dotation et à la taxation de l'archidiocèse de Winnipeg, au pouvoir, à l'autorité, aux attributions, aux devoirs, aux droits et aux fonctions de l'archevêque lui-même, à l'érection du chapitre de la cathédrale ou du collège de consulteurs, à l'institution du séminaire diocésain, aux charges et aux droits des fidèles et des clercs, et à toutes autres choses de ce genre. Nous mandons de plus que tous les documents, titres et registres, qui concernent l'archidiocèse de Winnipeg et ses fidèles, soient remis le plus tôt possible par la chancellerie de l'église métropolitaine de Saint-Boniface

à la chancellerie de ce nouvel archidiocèse pour y être religieusement conservés dans ses archives.

Nous réservons, en outre, à Nous-même et au Siège apostolique la faculté de faire un nouveau démembrement ou une nouvelle circonscription de ces diocèses, chaque fois que cela paraîtra à propos dans le Seigneur.

Pour que toutes ces choses soient fidèlement exécutées, telles que réglées ci-dessus, Nous députons Notre Vénérable Frère Pérégrin-François Stagni, archevêque d'Aquila et Délégué Apostolique au Canada, et Nous lui donnons tous les pouvoirs nécessaires et opportuns, même ceux de subdéléguer pour l'effet dont il s'agit toute personne revêtue de la dignité ecclésiastique et de prononcer définitivement sur toute difficulté ou opposition, qui pourrait surgir dans tout acte de l'exécution, lui enjoignant de plus de transmettre à la Sacrée Congrégation de la Consistoriale dans l'espace de six mois un témoignage authentique de l'exécution accomplie, qui puisse être conservée dans les archives de cette même S. Congrégation.

Nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention particulière et expresse.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en l'an du Seigneur mil neuf cent quinze, le quatrième jour de décembre, la deuxième année de Notre Pontificat.

Le 11 février 1916, Mgr Béliveau, successeur de Mgr Langevin, quittait la Rivière-Rouge en compagnie du juge L.-A. Prud'homme et de l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier, pour se rendre à Rome. L'honorable Juge était délégué par les 32.000 fidèles de langue française du diocèse de Saint-Boniface, que la nouvelle du démembrement de leur diocèse avait émus. Dans leur attachement à leur vieille église, mère glorieuse et vénérée de toutes les églises de l'Ouest canadien, fondée et développée par des missionnaires de la province de Québec, auxquels s'adjoignirent, avec l'arrivée des Oblats, en 1845, tant de généreux fils de France, ces fidèles avaient confié à l'hon. Juge la mission d'aller faire part de leurs sentiments au Saint-Père et le prier de les laisser, si possible, sous la houlette séculaire qui avait pour leurs cœurs tant de charmes pieux. Ces sentiments touchèrent le Souverain Pontife, qui les qualifia de *très jolis* et dit à l'hon. Juge, entre autres choses :

« *J'aime beaucoup les Canadiens français : je connais les services qu'ils ont rendus à l'Eglise. Conservez bien votre langue ; c'est le moyen de conserver votre foi.* »

« Nous n'en dirons pas davantage sur cette délicate mission, disaient *les Cloches* du 15 mai 1916. Nous noterons seulement que nos chers voyageurs arrivèrent de la Ville Eternelle le 10 mars et en repartirent le 7 avril. Le lendemain, le correspondant romain de *La Croix*, de Paris, adressait à son journal la note suivante, publiée le 14 : « Mgr Béliveau, successeur du regretté Mgr Lan-

gevin, vient de quitter Rome, hier. Ses communications concernant la détermination exacte des limites entre les nouveaux diocèses ont été très appréciées par le Saint-Siège ».

« Monseigneur est rentré à Saint-Boniface vendredi soir, le 5 mai... »

Le dimanche suivant, souhaitant la bienvenue à son archevêque, le curé de la cathédrale, Monseigneur Dugas, l'un des vicaires généraux de Mgr Langevin, décédé, « que son âge, son long séjour et ses travaux dans le diocèse identifiaient avec cette génération si méritante des ouvriers évangéliques des premières heures, fit une allusion émue à l'amoindrissement du prestige de l'église métropolitaine de Saint-Boniface et exprima les regrets du très grand nombre de ceux que la division soustrait à sa juridiction. En terminant il assura le nouveau pasteur qu'il avait déjà la confiance et l'affection de ses ouailles et qu'il aurait aussi leur obéissance et leur dévouement. »

L'archevêque monte à son tour en chaire. Il dit d'abord combien il lui était doux de recevoir le salut de bienvenue qui venait de lui être offert par un cœur ami et continue :

« Votre salut, Monseigneur (Dugas), revêt un caractère vigoureux. Vous avez rappelé avec énergie les gloires du passé et exprimé ce que je pense moi-même de ces grands devanciers qui ont illustré le siège épiscopal de Saint-Boniface. Aussi est-ce avec un sentiment de crainte et de tremblement que je me vois appelé à leur succéder et à recueillir *une partie* de leur héritage apostolique. Il me faut recourir aux sources de la foi pour y chercher le réconfort, dont j'ai besoin...

« Comme je l'ai déclaré dès la première nouvelle de ma nomination comme archevêque de Saint-Boniface, en réponse à une adresse du maire de la ville, j'éprouve un grand désir de marcher sur les traces des fondateurs de cette église. *Quoi qu'on en puisse penser en certains endroits, nous, qui connaissons intimement leur histoire et les conditions du pays où ils ont travaillé, nous soutenons qu'ils ont dépensé leur vie entière, non seulement pour le bien des âmes dont ils avaient la charge, mais aussi pour le bien et la paix véritable de la société civile et de la patrie canadienne. Ils ont lutté de longues années durant pour la défense de saintes causes, persuadés que la paix ne saurait exister sans le fondement de la justice. Ces hommes à l'esprit pénétrant, au cœur généreux, qui étaient en même temps des membres distingués de l'épiscopat canadien, ont été comme des pierres qui soutenaient l'édifice, même lorsqu'ils paraissaient écrasés. Ils voulaient la justice pour eux et pour tous. Ils se sont dressés en face de la force brutale, parce qu'ils savaient que tôt ou tard l'édifice social fondé sur l'injustice finit par crouler ou du moins par provoquer des catastrophes, comme celles dont l'ambition prussienne nous offre présentement le terrible exemple sur le continent européen.*

« Personne ne s'attend à ce que je raconte le détail des négociation qui ont eu lieu dans la Ville Eternelle au cours du voyage que je viens d'y faire, mais il est une chose que je suis heureux de

dire : c'est que j'ai trouvé dans le Pape un père affectueux. Parce qu'il est véritablement père, il lui est facile de ressentir vivement les anxiétés et les douleurs de ceux qui s'adressent à lui. Il m'a chargé de vous dire combien il vous porte profondément dans son cœur et combien il partage vos sentiments et vos aspirations. Cependant, comme vous le savez parfaitement par expérience, même dans les familles, dont les membres sont unis par les liens du sang, pourtant si forts, *il n'est pas toujours facile au père de concilier toutes les aspirations des enfants. Combien à plus forte raison croît la difficulté, lorsqu'il s'agit d'une famille dont les membres sont de toutes langues et de toutes nationalités.*

« Je le comprends et je tiens à dire en ce jour que *c'est avec un cœur moins oppressé qu'il y a trois mois,* que je reviens au milieu de vous.

« Un communiqué, qui semblait avoir tous les caractères de l'authenticité, nous avait d'abord tous jetés dans la consternation ; je suis heureux de vous dire que les limites du diocèse de Saint-Boniface sont plus satisfaisantes que celles annoncées par ce communiqué.

« *Une mort lente semblait être le sort de la vieille église de Saint-Boniface et voici que des éléments de vie lui sont assurés. Ce n'est peut-être pas tout ce que nous aurions pu désirer, mais un sacrifice nous est demandé par celui qui représente ici-bas Notre Seigneur Jésus-Christ.* Ayons confiance en l'avenir. Le Pape nous dit comme Jésus à Pierre : *Duc in altum.* La barque semble avoir reçu un rude choc, mais il lui reste encore assez de solidité pour affronter les vents et les flots. Si le vent vient à souffler trop fort et si les flots semblent devoir submerger la barque, Celui que nous servons ne peut-il pas d'un signe apaiser les vents et calmer les flots ?

« Entrons dans l'esprit de la liturgie de ce jour. Nous y trouvons les paroles suivantes à l'oraison de la messe :

O Dieu qui, par l'humiliation de votre Fils, avez révélé le monde qui gisait par terre, accordez à vos fidèles une joie perpétuelle, afin que ceux que vous avez arrachés à la mort, jouissent des joies éternelles.

« Demandons au bon Dieu, dont les décrets sont insondables et qui, parfois, pour notre bien, nous fait passer par des voies que nous trouvons étranges, de nous donner lumière et force, humilité et confiance.

« Ne craignons rien pour notre existence religieuse et nationale. Unissons-nous plus que jamais en un faisceau infrangible. *Le frère, qui est soutenu par son frère, est comme une cité solidement assise.* »

Nous nous abstenons de soulever les voiles et de commenter ce texte.

Cependant nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir des alternatives de l'élection à l'épiscopat de Mgr Langevin. Le lecteur renseigné songera ici aux incidents que provoquèrent d'autres promotions à divers sièges canadiens, notamment à des évêchés à population disparate, élections parfois déconcertantes sinon irritantes, et qui prêtaient parfois à des récriminations regrettables.

Le Saint-Siège, toujours attentif aux besoins réels des fidèles et disposé à les satisfaire en vue uniquement du bien général et de la plus grande gloire de Dieu, ne pouvait manquer de mettre en pratique les leçons de l'expérience en faveur de la paix durable de l'Eglise canadienne. A ce souci constant, à des incidents récents dont nous fûmes à regret l'écho fidèle, il faut attribuer le décret de la S. C. Consistoriale du 9 octobre 1919, paru en avril de cette année dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, et par lequel sont enfin précisées les méthodes à employer désormais au Canada et dans les îles de Terre-Neuve pour le choix des évêques. Il statue ce qui suit :

« ...Or, si la coutume qui a régné jusqu'ici pour la proposition des évêques dans le Dominion du Canada, et les Iles de Terre-Neuve, comme dans d'autres pays soumis au régime des Missions, a eu ses avantages, eu égard aux circonstances ; *actuellement, vu les changements survenus, elle ne répond plus aux besoins nouveaux.*

En effet, sous le régime des Missions, lorsque le clergé du diocèse était constitué habituellement par les prêtres d'une famille religieuse, et que les évêques étaient ordinairement pris dans cette famille, le choix de la personne se présentait naturellement, sans demander de longues recherches. Mais à présent la recherche de la personne exige des réflexions plus longues et plus secrètes.

Des réunions régulières d'évêques. — C'est pourquoi l'habitude de réunir les évêques seulement au moment où, au siège devenu vacant, s'impose la nécessité urgente d'établir un nouveau pasteur, semble n'être ni assez prévoyante ni suffisamment utile ; les principes d'une prudente et saine administration exigent que, dans une affaire si importante, les évêques se réunissent en temps convenable, choisissent avec soin les hommes aptes à de si hautes fonctions, et les proposent, au moins d'une manière générale, au Siège apostolique, auquel il appartient de statuer.

Il arrivera ainsi que, un siège épiscopal étant vacant, le Souverain Pontife pourra prendre plus rapidement une décision en pleine connaissance de cause.

Pour ces motifs, S. S. Notre Saint-Père le Pape Benoît XV, après avoir consulté les Ordinaires des lieux, et de l'avis des Eminentissimes Cardinaux de S. C., décide et prescrit par le présent décret consistorial, qu'à l'avenir, dans le Dominion du Canada et dans les îles de Terre-Neuve, pour la proposition des évêques à choisir les règles suivantes soient suivies et restent en vigueur.

1. Pour proposer des prêtres idoines et dignes aux fonctions épiscopales, les évêques se réuniront *tous les deux ans*, à l'époque fixée ci-dessous.

2. Les réunions seront *provinciales*, c'est-à-dire que tous et chacun des Ordinaires des diocèses de chaque province se réuniront ensemble. Sont exceptés les évêques des provinces de Kingstown et de Toronto, qui, ayant conservé l'habitude de se réunir ensemble pour traiter ces affaires, garderont cette coutume, sous la présidence de l'achevêque le plus âgé. *De même, à cause des conditions particulières dans lequelles ils se trouvent, les Ordinaires*

de Saint-Boniface et de Régina se réuniront ensemble avec l'archevêque de Winnipeg ; de même aussi les Ordinaires des provinces d'Edmonton et de Vancouver, sous la présidence de l'archevêque le plus âgé.

3. *Indication des candidats.* — Quant aux vicaires apostoliques, si le temps et les affaires le permettent, ils devront être présents aux réunions des évêques de leur province, avec les mêmes droits que les autres.

4. Tous les deux ans, comme il a été dit, au commencement du carême, à partir de l'année 1920, tous et chacun des évêques indiqueront à leur métropolitain ou à l'archevêque le plus âgé, les noms des prêtres qu'ils estimeront dignes du ministère épiscopal. Rien ne s'oppose à ce que parmi eux soient proposés des prêtres même d'un autre diocèse ou d'une autre province ; cependant il est exigé *sub gravi* que celui qui sera proposé soit connu personnellement et depuis longtemps de celui qui le proposera.

5. En même temps que le nom du candidat, on indiquera son âge, son lieu d'origine, sa résidence actuelle, et les fonctions principales qu'il exerce.

6. Avant de faire les propositions, les archevêques et les évêques pourront demander à des ecclésiastiques les renseignements nécessaires, de façon pourtant que le motif de cette enquête soit ignoré absolument. Ils ne donneront connaissance des renseignements reçus à personne, sinon peut-être dans la réunion des évêques dont il sera question plus bas.

7. Les noms que les évêques proposeront, conformément à l'article 4, ne doivent être communiqués à personne autre qu'à leur métropolitain ou à l'archevêque le plus âgé.

8. Aux propositions de candidats faites par ses suffragants, le métropolitain ou l'archevêque le plus âgé ajoutera les siennes ; il dressera de tous les candidats proposés une table alphabétique, et en gardant secrets les noms des proposants, il communiquera cette table à chacun de ses suffragants ou prélats de son ressort, pour que ceux-ci puissent faire les enquêtes opportunes sur les qualités de ceux qu'ils ne connaîtraient pas personnellement et de science certaine.

9. Les enquêtes de cette sorte et leur motif devront se faire dans le plus grand secret, comme il a été dit (art. 6). Si on craint que l'affaire s'ébruite, on s'abstiendra de toute recherche ultérieure.

10. *L'Assemblée : la discussion des candidats.* — Après Pâques, au jour et au lieu fixés par le métropolitain ou l'archevêque le plus âgé, tous les évêques se réuniront pour choisir ceux qui devront être proposés au Saint-Siège pour le ministère épiscopal. Ils s'assembleront sans aucune solennité, comme pour une réunion familiale, afin d'échapper à l'attention du dehors, surtout des journaux, et de tromper toute curiosité.

11. Dans l'assemblée, après avoir invoqué le secours divin, tous, sans excepter l'archevêque, prêteront sur les saints Evangiles le serment de garder le secret, afin de rendre plus sacrée l'obligation par laquelle tous sont liés ; après cela on lira le règlement de l'élection.

12. Ensuite un des évêques présents sera choisi comme secrétaire.

13. Puis viendra la discussion, afin que, parmi tant de candidats proposés, soient choisis les plus dignes et les plus aptes. Ce qui se fera sous les yeux du Christ, et comme en sa présence, en mettant de côté toute considération humaine, avec discrétion et

charité, en visant uniquement au bien suprême de l'Eglise, à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

14. Les candidats doivent être d'un âge mûr, mais pas trop avancé, doués d'une prudence prouvée par l'exercice des ministères remplis ; recommandés par une doctrine très saine et non commune, jointe à la soumission obligée envers le Saint-Siège ; mais se distinguant surtout par l'honnêteté de leur vie et leur piété. Il faudra de plus avoir égard à la capacité du candidat quant à l'administration temporelle, à sa situation de famille, à son caractère et à sa santé. En un mot, il faudra examiner s'il est pourvu de toutes les qualités requises dans un excellent pasteur, afin qu'il puisse gouverner le peuple de Dieu avec fruit et édification.

15. *Le scrutin.* — La discussion achevée, voici comment on procèdera au scrutin :

a) Les candidats qui, pour une raison quelconque, ont paru, de l'avis de tous les évêques, devoir être rayés de la liste, ne seront pas soumis au scrutin ; on votera sur tous les autres, *même les plus estimés ;*

b) Tous les candidats seront soumis au vote dans l'ordre alphabétique et le vote sera secret ;

c) Tous les évêques, le métropolitain compris, se serviront, pour chaque candidat, de trois boules ou cailloux, l'une blanche, l'autre noire, et la troisième d'une autre couleur ; la première signifiera oui, la seconde non, et la troisième indiquera l'abstention.

d) Les prélats, l'un après l'autre, l'archevêque le premier, déposeront dans l'urne placée pour cela, la boule dont, *devant Dieu et en chargeant gravement leur conscience*, ils jugeront digne le candidat ; les deux autres boules seront par eux déposées dans une autre urne et également en gardant le secret ;

e) Le scrutin achevé, l'archevêque, en présence de l'évêque secrétaire, comptera les boules et en donnera le résultat devant tous et mentionnera le tout par écrit.

16. Quand le scrutin sur tous les candidats sera terminé, les évêques pourront, s'il leur plaît, ou si l'un d'eux le demande, procéder à un nouveau scrutin, pour décider quel est le candidat qui doit être préféré parmi ceux approuvés à l'unanimité, ou avec un nombre égal de suffrages. A cet effet, tous les votants noteront sur une feuille de papier le nom du candidat devant être préféré et déposeront ce feuillet dans une urne ; l'examen de ces votes se fera comme il est décidé plus haut (n° 15).

17. *Les aptitudes des candidats.* — Bien que le Souverain Pontife se réserve, en cas de vacance d'un diocèse ou d'un archidiocèse, de demander par son délégué apostolique, ou de toute autre manière, des conseils opportuns aux évêques ou archevêques, pour choisir parmi les prêtres recommandés celui qui semble le plus apte à gouverner ce diocèse, les évêques pourront néanmoins, dans cette même assemblée, indiquer, du moins d'une manière générale, à quel diocèse ils jugent mieux convenir tel candidat ; par exemple, s'il convient de préférence à un diocèse peu étendu, bien ordonné et tranquille, ou à un diocèse plus important ; s'il convient mieux à un diocèse de telle langue, ou de telle autre, ou à un siège où il y a beaucoup de choses à mettre en ordre et à créer, de même encore, s'il est mieux fait pour un diocèse de température douce et de communications faciles, ou le contraire, et autres choses de ce genre.

18. *Rédaction et envoi du rapport.* — L'évêque secrétaire, pendant la discussion, notera soigneusement ce qui sera dit de chaque candidat par chacun des votants et quelle a été la conclusion de la discussion ; il notera également le résultat du premier scrutin, et du second, s'il a lieu, et ce qui aura été dit de particulier conformément à l'article 17.

19. Les prélats ne quitteront pas l'assemblée avant que l'évêque secrétaire ait lu son rapport sur les noms proposés, les qualités des candidats et les suffrages obtenus, et avant qu'ils aient approuvé ce rapport.

20. Un exemplaire des actes de l'assemblée, signé par l'archevêque, le prélat secrétaire et les autres évêques présents, sera envoyé par l'intermédiaire du délégué apostolique et la voie la plus sûre à notre Sacrée Congrégation. Les actes eux-mêmes seront conservés chez l'archevêque, dans les archives secrètes du Saint-Office, mais devront être détruits au bout d'un an, ou même avant, s'il y a danger de violation du secret.

21. Après cela, il sera toujours permis aux évêques, à l'occasion de la proposition d'un candidat et de la vacance d'un siège, surtout important, d'écrire à la Congrégation consistoriale ou au Saint-Père lui-même, pour donner leur avis sur les qualités des candidats, soit absolument, soit relativement à la nomination au siège vacant.

Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation consistoriale, le 19 mars 1919.

Cardinal de Lai, évêque de Sabine, *secrétaire.*
V. Sardi, archevêque de Césarée, *assesseur.*

Voilà un régime nouveau qui mettra fin à des agissements qui menaçaient la paix de l'Eglise canadienne.

Mgr Langevin ne savait que trop ce qui se préparait de troubles et de douleurs pour son diocèse ; il prévoyait des déchirements et craignait de ne pas pouvoir les conjurer. Il en souffrait cruellement et ne pouvait être consolé...

Les fatigues, les chagrins exaspérèrent son mal obstiné qui se précipitait vers son dénouement inexorable, dont il nous reste à entretenir le lecteur.

———

CHAPITRE XXVI

SOMMAIRE. — Mort de Mgr Langevin. — Deuil à Montréal. — Obsèques à Saint-Boniface. — Eloge funèbre ; dernier adieu.

Mgr Langevin était donc entré à l'Hôtel-Dieu de Montréal de façon fort imprévue. Il y avait déjà fait plusieurs apparitions, sans jamais en éprouver d'extraordinaires appréhensions . Il disait encore à son entourage : « Ce n'est rien, une méchante alerte qui rappelle des pensées salutaires : quelques jours de repos et tout ira bien de nouveau. »

Il le croyait sincèrement ; mais il restait seul de cet avis. Tous, autour de lui, éprouvaient de vives alarmes. Dès le 14 juin au soir, le médecin appela Mgr Bruchési et lui dit le mot fatal : le malade, qui avait tant souffert et s'était tiré de si mauvais pas, ne pouvait pas aller plus loin ; la fin inévitable approchait rapidement !

Mgr de Montréal fut atterré par ce brutal arrêt. Il domine pourtant sa douleur et, malgré la contagion possible, vole au chevet de son ami.

Le malade s'étonne ; bientôt, il s'émeut de la brusque apparition de son collègue vénéré. Il se demande déjà quel souci l'a fait déplacer à cette heure tardive et l'amenait en ce lieu. Néanmoins, il lui exprime une grande joie de le revoir ainsi.

Mais l'ami ne partageait pas ce plaisir : il a le regard voilé, la voix tremblante, étranglée ; ses traits sont altérés et son attitude parut bien étrange... C'est que la mort le talonne et qu'il faut se hâter pour le dire... alors que le moribond ne se doutait de rien !

Donc, point de vains discours, ni de manifestations autres que celles qu'imposait un danger si pressant, et le souci de l'éternité !

Laissons la parole à Mgr Bruchési lui-même qui rapporta ce dernier entretien : (1)

« Mon frère, lui dis-je, c'est mon devoir de ne rien vous cacher.

---

(1) Voir les *Cloches*, 1er juillet 1915, page 187.

Votre cas est sérieux. Les complications sont possibles. Il convient que vous fassiez ce que vous avez recommandé aux autres : préparez-vous à recevoir les derniers sacrements de l'Eglise. » Dès lors sa résignation fut grande comme sa foi. Il se confessa et répondit lui-même d'une voix distincte à toutes les prières qui accompagnaient l'administration du sacrement de l'Extrême-Onction. Puis vint l'absolution *in articulo mortis*. Prenant dans ses mains le crucifix d'un de ses frères oblats que je lui présentai : « Mon Jésus, miséricorde », dit-il, avec moi. « Seigneur, pardonnez-moi mes péchés. » — Tout le monde se retira. Je restai seul avec lui. Quels moments d'émotion ! Je ne les oublierai jamais. Il me parla de la mort, et n'exprima aucun regret. « Pendant les longs mois que je passai au Texas, » me dit-il, « je me suis surtout exercé à cultiver la confiance en Dieu. Je remets mon âme et tout ce que j'ai entre ses mains. » — « Rappelez-vous saint Paul, lui répondis-je. Vous savez ce qu'il disait à son disciple : « J'ai combattu le bon combat, j'ai consommé ma course, j'ai conservé la foi. J'attends maintenant la couronne que me donnera le juste juge. » Vous aussi, mon ami, vous pouvez tenir le même langage. Je vous quitte, au revoir ici-bas ou là-haut. » Il ajouta quelques confidences intimes et me dit en me serrant la main : *Merci, Merci, Merci.* Je m'éloignai en continuant à prier pour lui. Au cours de la nuit il fit comprendre à un religieux oblat qui l'assistait combien il appréciait la grâce que Dieu lui avait faite par la main de l'amitié. A cinq heures, 15 juin, il entrait en agonie ; à huit heures il expirait. Averti par moi la veille de sa maladie, le Souverain Pontife lui avait envoyé sa bénédiction qui, malheureusement, n'arriva chez nous qu'après sa mort.

Mgr Langevin avait reçu les derniers sacrements en présence de son frère Hermas, de son ami l'abbé H. Bernard, du P. Guillaume Charlebois, aumônier de l'Hôtel-Dieu et autres qu'il édifia par sa foi vive et son ordinaire résignation.

Mgr de Montréal s'étant retiré, le malade continua de causer avec ceux qui s'étaient groupés autour de lui, leur parlant encore de ses écoles, de ses œuvres, de son peuple tant aimé, de ses chers Canadins-français et de leur langue, aussi menacée que leur foi, et c'est en s'intéressant à tout ce qui avait entretenu la belle flamme de toute sa vie militante qu'il entra en agonie.

Dans un dernier retour de lucidité, il dit au P. G. Charlebois : « Je suis bien content que Mgr Bruchési m'ait appris que j'allais mourir. J'espère que le bon Dieu me jugera avec miséricorde et je me confie dans sa bonté ».

Comme on essayait de lui rendre l'espoir de guérison, d'un geste, il dit :

— Non, mon sacrifice est bien fait, je me remets entre les mains de Dieu.

Il était quatre heures. Retombant dans le coma, il rendit à huit heures du matin, 15 juin, sa belle âme au Dieu de miséricorde qu'il avait si fidèlement glorifié.

Enfin, le généreux lutteur, le grand « blessé », l'ardent patriote qui incarnait le génie et les espérances de sa race, se reposait, nous le croyons, dans l'éternelle félicité.

Peu après le décès, le glas funèbre retentissant au beffroi de Notre-Dame, annonçait aux Montréalais que l'apôtre de l'Ouest était mort, qu'une ferme colonne de l'Eglise canadienne venait de s'écrouler dans leurs murs. Ce fut dans toute la ville une stupeur indicible, car s'étant habitué à le croire indispensable à la défense des grandes causes religieuses et nationales, on se le figurait immortel.

Le 16 juin, la translation solennelle des restes de l'archevêque de Saint-Boniface, après le cérémonial d'usage, se fit de l'Hôtel-Dieu à la cathédrale Saint-Jacques, au milieu d'un concours de peuple immense. La foule témoignait sur le parcours comme dans le cortège autant de regrets que de vénération.

Mgr Bruchési, entouré d'un nombreux clergé, reçut le corps qui fut placé sur un catafalque au bas du chœur et il présida un premier office des morts, prélude des cérémonies plus émouvantes.

Le 17 juin, la population de Montréal faisait à Mgr Langevin des adieux touchants. Dans la cathédrale, éclairée à l'électricité et toute tendue de noir, une foule énorme et recueillie se pressait. Mgr Bruchési officiait ; nombre d'évêques de la province, au premier rang desquels le cardinal Bégin, occupaient le chœur. Un silence impressionnant régnait dans le sanctaire où les chants des séminaristes se déroulaient en longs gémissements.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, fait l'éloge du défunt. Proclamant avec la Sagesse que « les âmes des justes sont dans la main de Dieu » et que cette parole inspirée résume admirablement le douloureux événement qui affligeait tous les cœurs tout en rappelant aux âmes chrétiennes d'où venait devant la dépouille mortelle de Mgr Adélard Langevin leur douleur, il poursuivit :

« Le deuil est pénible pour le cercle des parents et des amis qui jouissaient de l'avantage de ses confidences. Le deuil est grand pour sa famille religieuse, dont il était l'honneur et dont il restera à jamais une des gloires les plus pures. Le deuil est profond

pour le clergé et les fidèles de Saint-Boniface, auquel il a donné plus des deux tiers de sa vie, le meilleur de son sang et jusqu'aux dernières pensées de sa vie.

« Le deuil s'étend à tout le pays qui aimait à voir en lui un de ses plus illustres citoyens, gardant dans son cœur dans la subordination qui convient, mais avec une fermeté inébranlable, les traditions authentiques du plus pur patriotisme. Le deuil s'étend à toute l'Eglise, dont l'illustre défunt a été pendant de si longues années le prêtre irréprochable et le pontife au zèle sans limite et dont le chef suprême a voulu exprimer sa douleur au dernier moment.

« Inclinons-nous autour de ces restes d'un évêque, grand par toutes ses qualités et par toutes ses vertus... »

L'orateur ayant retracé la vie du défunt, coulée dans un triple creuset où la flamme de l'amour divin pouvait travailler à loisir, dit que l'archevêque de Saint-Boniface parcourait son diocèse, y semant les œuvres diverses dont l'abondante moisson a surgi comme par enchantement : des paroisses, des écoles innombrables, des asiles pour toutes les infortunes ; des institutions d'ordre supérieur pour l'éducation de la jeunesse à tous ses degrés et une cathédrale magnifique.

Et il atteste que, légitime héritier des Taché et des Provencher Mgr Langevin avait, avec leur succession, recueilli leur esprit et leur cœur. Il protégea et maintint la pureté de la doctrine par l'enseignement de la religion, conserva les observances disciplinaires et l'ordre admirable qui fait la goire de l'Eglise. A son œuvre s'ajoutaient ses prédications, ses lettres pastorales, ainsi que ses conciles provinciaux, ses synodes diocésains et ses retraites pastorales. Aussi des provinces, des diocèses et un vicariat apostolique se détachent de l'église de Saint-Boniface comme des fruits mûrs et savoureux.

« Fermeté inébranlable dans ses convictions, sentiment intime et profond de son devoir, consciencieuse appréciation de la valeur du dépôt qui lui est confié et qu'il veut remettre intact et même agrandi des gloires conquises ; voilà ce qui, en Mgr Langevin, accompagna la constance de ses efforts, la précision de sa pensée, l'énergique conviction de sa parole et surtout son infatigable action. Sa foi le soutenait en présence de Dieu en qui il mettait toute sa confiance et le poussa jusqu'à ne point douter de la victoire finale ! C'est dans ces qualités qu'il trouva à la fois le mobile et la récompense de cette lutte inégale qu'il devait soutenir et qu'il a menée jusqu'au bout sans jamais se lasser... »

Le service terminé, le corps est porté procesionnelle-

ment sur le parvis où le cortège se reforme pour gagner lentement, au milieu d'une foule accrue, la gare de Windsor, que le peuple avait envahie jusqu'au quai d'embarquement. Le cercueil est placé dans un wagon particulier « Lethbridge » mis gracieusement à la disposition de l'archevêché.

Mgr Bruchési, voulant accompagner jusqu'à son dernier asile ce qui restait de son ami regretté, prend place dans la partie réservée du wagon funéraire et, sur tout le parcours du voyage, de Montréal à la Rivière-Rouge, à chaque arrêt, il est témoin des extraordinaires manifestations de la douleur du peuple canadien. Partout une foule empressée attendait en gare le corps du « *Grand Patriote* » : c'était la jeunesse des écoles, les Sociétés religieuses et patriotiques, les communautés, le clergé des paroisses, en un mot, tout ce qui s'intéressait à la foi dont Mgr Langevin fut un oracle écouté, à la patrie canadienne-française dont il fut la gloire et le défenseur ; c'était tous les amis du Droit, de la vérité et de la Justice qui voulaient rendre au passage un suprême hommage à l'homme providentiel qu'ils vénéraient comme un saint, et avaient suivi comme le drapeau du Canada français que fouettait le vent de la bataille, et qu'éclairait malgré tout un rayon de victoire.

D'une commune voix des multitudes disaient une dernière fois : Honneur à l'homme vaillant qui a cru à la beauté, à la bonté de la cause de la race française : gloire au confesseur de cette foi qui sut tenir au milieu de la tempête, combattre, revendiquer fièrement tous les droits et souffrit sans défaillance pour réserver et préparer l'avenir !

A tous ceux qui pensaient ainsi et accouraient comme pour en être béni d'outre-tombe, que de choses mystérieuses le disparu disait encore et du temps, et de l'éternité !

Le convoi parvint à Winnipeg le samedi, 19 juin, à onze heures et demie.

Telle était là aussi l'affluence du peuple qui attendait la dépouille mortelle de son archevêque, que, deux heures avant son arrivée, la gare était déjà inaccessible, et que la circulation avait été interrompue dans toutes les avenues qui y conduisent. Toutes les classes de la société se confondaient dans cette foule ; toutes les races immigrées

y étaient représentées, et un même sentiment de douleur et de regret entraînait tous les cœurs vers ces pauvres restes d'un père adoré.

Nous lisons dans *la Liberté* de Winnipeg, 22 juin 1915 :

« Un petit nombre seulement furent admis sur le quai et purent assister à la descente du cercueil. La dépouille fut alors placée dans un corbillard traîné par quatre chevaux noirs. Puis la foule se mit à défiler dans l'ordre le plus imposant par la rue Main, puis par la rue Water, le pont Provencher, l'avenue Provencher, la rue Aulneau, l'avenue Cathédrale. Les enfants des écoles catholiques ouvraient la marche immédiatement précédés du drapeau anglais et du drapeau Carillon-Sacré-Cœur. Puis suivaient les officiers des différentes sociétés catholiques : Chevaliers de Colomb, Artisans Canadiens-français, Ancient Order of Hibernians, les Forestiers Catholiques, l'Association des Métis, la Société Saint-Jean-Baptiste, la Société du Sacré-Cœur, le Catholic Club ; venaient ensuite : le maire Lachance et les membres du Conseil de Saint-Boniface, la fanfare de Saint-Boniface. Celle-ci précédait immédiatement le corbillard. Huit membres de l'ordre des Chevaliers de Colomb fournissaient la garde d'honneur, marchant quatre de chaque côté du corbillard. Immédiatement derrière le corbillard se trouvaient les évêques et les membres du clergé. Le défilé lent et imposant dura plus d'une heure. Une foule énorme, la plus grande qu'on ait jamais vue en pareille circonstance à Winnipeg, selon nos confrères protestants, s'était massée sur le parcours du défilé. Sur une moitié de la rue tout trafic avait été interrompu et le drapeau flottait à mi-mât sur l'hôtel de ville.

« Depuis l'arrivée du train une autre foule avait commencé à se créer à Saint-Boniface. Elle se massait devant la cathédrale, débordant sur les rues avoisinantes. Dès que le défilé fut parvenu au seuil de la cathédrale, un chœur très puissant commença le chant du *Miserere*. Puis, le *Miserere* terminé, la dépouille mortelle fut transportée dans la sacristie. On établit autour du cercueil une garde d'honneur... »

Le samedi 19, le lendemain et le surlendemain 20 et 21 juin, ce fut de la part des protestants aussi bien que des catholiques, un pèlerinage incessant auprès du mort glorieux, et ce fut aussi un concert unanime d'éloges et de regrets. Le mardi, de bonne heure, la foule qui avait assisté à la réception de la dépouille mortelle en gare de Winnipeg, se retrouva dans la cathédrale de Saint-Boniface et alentour, un grand nombre d'admirateurs n'ayant pu pénétrer dans le sanctuaire. Chaque train venant d'ici et de là, de tous les tramways qui sillonnaient la ville et sa banlieue affluaient d'autres foules recueillies... Des délégations étaient encore venues de vingt centres loin-

tains, les pouvoirs publics étaient présents ou représentés, et nombre d'évêques avaient pris à cœur de rehausser par leur présence la splendeur de funérailles, en quelque sorte nationales, qui devaient suivre la rentrée triomphale dans Winnipeg de l'apôtre du Nord-Ouest mort au *Champ d'honneur !* Le service funèbre fut ce que purent en faire la reconnaissance d'un peuple généreux.

Mgr Matthieu, aujourd'hui archevêque de Régina, conclut ainsi son émouvante oraison funèbre :

« Quel développement a pris l'Eglise catholique dans l'archidiocèse durant les vingt années d'épiscopat de Mgr Langevin !

« En 1895, l'archidiocèse renfermait vingt mille catholiques ; aujourd'hui, ils sont plus de cent mille, en comprenant ceux du diocèse de Régina qui vient de se créer.

« En 1895, Mgr Langevin avait soixante-seize prêtres sous sa houlette ; aujourd'hui, il y en a cent quatre-vingt-sept dans l'archidiocèse et plus de cent dans le diocèse de Régina.

« En 1895, il y avait environ quarante paroisses. Mgr Langevin en a organisé quarante-huit nouvelles dans l'archidiocèse de Saint-Boniface et trente-trois dans le diocèse de Régina pendant qu'il en avait encore la direction.

« En 1895, il trouvait huit couvents dans son archidiocèse qui aujourd'hui en renferme plus de quarante.

« Ces chiffres sont plus éloquents que n'importe quelles paroles. Ils disent et le travail que s'est imposé celui dont nous pleurons la perte et les grâces du ciel dont il a été inondé.

« Et maintenant, à cette heure du suprême adieu, dirons-nous : « dormez en paix » ? Mais ce vœu ne s'adresserait qu'à sa dépouille mortelle. Faisons mieux : empruntons aux murailles des catacombes la touchante expression que l'espérance plaçait sur les lèvres de nos pères dans la foi et disons-lui avec eux : « Vivez en paix ! » Oui, vivez dans cette paix de Dieu qui ne connaît plus d'orages, dans cette paix de Dieu qui ne connaît plus d'ombres, vivez d'une vie qui ne redoute plus la mort.

« On a dit que « le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants ». Cette triste parole ne se réalisera pas pour Mgr Langevin. Votre cœur sera le tabernacle du souvenir et de la prière.

« Il n'en pourra être autrement, car tout dans cette église qu'il a édifiée vous rappellera ce bienfaiteur insigne, cet ami dévoué, ce père aimant, cet archevêque vénérable.

« Un architecte de génie, celui qui a conçu et réalisé l'église de Saint-Paul à Londres, voulut être enterré sous les voûtes du temple qu'il avait bâti ; mais vous ne trouverez pas son mausolée au milieu de tous ceux qui peuplent l'enceinte de l'église. Une simple dalle recouvre ses restes et on y lit ces paroles : *Si monumentum requiris, circumspice.* Son tombeau, son monument, si vous le cherchez, levez les yeux autour de vous : il est partout ici, c'est cet édifice qu'il a construit... »

Après les cinq absoutes chantées par NN. SS. Bruchési, Matthieu, Pascal, Charlebois et Legal, le corps fut descendu dans la crypte et placé dans le tombeau préparé pour lui.

Il y repose en paix, comme il vit, sans doute, dans la gloire des cieux pour avoir gardé si fidèlement le dépôt qu'il avait reçu. Maintenant, ceux qui vivent par ses œuvres, qui goûtent la fraîcheur des ombrages qu'ils lui doivent garder et qui voudront contempler toute la splendeur du vrai monument qui conserve pour la postérité la plus reculée sa mémoire impérissable, qu'ils regardent autour d'eux, des Grands Lacs aux Montagnes rocheuses, de la montagne de Pembina aux glaces polaires : c'est ce monde qui lui doit le meilleur de sa prospérité, de sa foi et de son avenir.

FIN

Jeunesse et Vieillesse

(*Duo.*)

LA JEUNESSE. — Chantez dans le bocage,
Habitants du feuillage ;
Ma vie est votre image,
Petits oiseaux joyeux.

LA VIEILLESSE. — Hélas ! folle jeunesse,
Ta vie est de promesse :
Que l'avenir te laisse
Couler des jours heureux !

Refrain.

La vie est, à tout âge,
Le cours d'un long voyage
Du néant jusqu'au ciel :
Heureux qui sans naufrage
Débarque sur la plage
Du séjour éternel !

— Je suis le bourgeon rose
Que le printemps dépose
Sur la branche morose
Pour la faire fleurir.

— Mais, moi, je me couronne
Des fruits de mon automne
Et le bon Dieu me donne
Du soleil pour mûrir.

— Quand, le front ceint de [lierre,
De fougère en fougère,
Dans ma course légère,
Je chasse un papillon...

— Prends garde ma pauvrette:
La vipère te guette,
Et pourrait sous l'herbette
Piquer ton pied mignon.

— Quand le ciel s'ensoleille,
Ma mère qui m'éveille

Sur ma lèvre vermeille
Vient cueillir un baiser.

— Mais, un jour, sur la terre
Tu resteras sans mère,
Et ta frêle paupière
Voudra savoir pleurer.

— Parfois mère à voix basse
Dit que j'ai de la grâce
Quand un sourire passe
A mon front bouclé d'or.

— Ma vie au loin s'épanche ;
Mais ma tête qui penche
Sous sa couronne blanche
A des charmes encor.

— Vers la mer purpurine
L'astre du jour s'incline :
Veux-tu ? sur la colline
Nous irons nous asseoir.

— Pendant ton jeu folâtre,
J'aime mieux près de l'âtre
Voir la flamme rougeâtre
De la bûche du soir.

— Mon beau printemps s'écoule
Comme le flot qui roule,
Bondissant sous la houle
Au rivage désert.

— Ma course est plus tran-
[quille ;
Mais mon esquif fragile
Peut sous ma main débile
Braver la haute mer.

— Vois, l'avenir m'appelle :
Je lance ma nacelle...
Où la vague ira-t-elle
Un jour me déposer ?...

— L'avenir est mystère :
Au port du ciel j'espère
Sur le débarcadère
T'accueillir d'un baiser.

FOURIER-BONNARD.

Les Odeurs de Berlin

Complainte du Kronprinz

Sur l'air du Juif-Errant.

Est-il rien sur la terre
Qui soit si désolant
Que la grande misère
Du pauvre Fritz all'mand ?
Que son sort malheureux
Paraît triste et fâcheux !

Un jour près de Bruxelles,
Bruxelles-en-Brabant,
Il mit bas ses bretelles,
Il avait l'dévoiement.
Jamais on n'avait vu
Homme aussi morfondu.

Ludendorf, gros visage,
Lui dit : « Mon vieux colon,
D'où vient tout ce tapage
De mitraille et d'canon ?
T'as du fulmicoton
Dedans ton pantalon ! »

« Redresse ta monture »,
Ajouta Hindenbourg,
Loin de cette friture ;
Quand on marche à rebours
Est-ce ainsi qu'on écrit
Ses adieux à Paris ? »

L'héritier de la couronne
Répondit, très couillon,
« Si papa perd son trône,
Moi, je fais un melon
Pour remonter dessus :
C'est peu pour tant d'obus.

« Si cela vous dérange,
Ne me regardez pas,

C'est au dos qu'ça m'démange
Et dans les Pays-Bas.
J'ai le mal alsacien
Du Haut et du Bas-Rhin.

Et puis, ne vous déplaise,
Je me sens au croupion
Un énorme malaise
Qui vient de ce bonbon
Appelé par chacun :
« Les dragées de Verdun ».

Comprenez, je vous prie,
La gravité d'mon cas ;
C'est pour la Germanie
Que je travaille, hélas !
C'est un pauvre butin
Pour rentrer à Berlin.

Saint-Martin, d'aventure,
Vint à passer par là,
Qui lui dit : « Bochordure,
Enlève-moi tout ça !
Je suis un vieux poilu,
Prends garde à ton tutu ! »

Sans demander son reste
L'Kronprinz déménagea,
Avec chemise et veste,
Avec trône et kaka.
Depuis cet impromptu
On ne l'a plus revu.

Morale de l'histoire :
Faut pas être Prussien,
Car, aux heures de déboire,
On découvre le sien,
Plein des gaz asphyxiants
Des sales *Allemands*

ROUGET DE LA FAVE.

DECHU

Chute immense et profonde et triste, en vérité,
D'un monde où, le soleil à part, plus rien ne brille,
Où les hommes s'en vont, chacun de son côté,
Noirs, où d'éternel deuil le genre humain s'habille ;

Où l'on souffre, où le mal aux mille pieds fourmille,
Où du tombeau la vie a le souffle empesté,
Où l'âme a pour écueil la joie et la beauté,
Où le jeune homme a pour péril la jeune fille ;

Où l'on entend dans l'air inutilement bleu,
Tonner ces mots d'enfer : Mort, péché, guerre à Dieu,
Exterminations, cataclysmes, désastres !

Pendant que sur chacun de nos malins mortels
Pleurent, double rosée, aux champs comme aux autels,
Le sang d'un Dieu fait homme et les larmes des astres.

JOSEPH SERRE.

L'Eden de l'Ame

Nouvel Eden où court une hystique sève,
Où fleurissent les Saints dans l'éternel printemps,
Le jardin de déléice est là comme aux vieux temps,
Et le monde à nouveau peut entrer dans son rêve.

Dans la fraîche lueur des grands cieux éclatants,
Père et mère du genre humain qui se relève
Jésus, nouvel Adam, la Vierge, nouvelle Eve,
Lavent aux flots d'azur tous nos cœurs pénitents.

Dans le doux mois de mai de l'âme ensoleillée
L'arbre de vie étend sa mystique feuillée,
La colombe a son nid, Dieu même a son séjour.

Et, des trésors divins ministre humble et fidèle,
La Prière est l'archange au doux glaive d'amour,
Qui, gardant le jardin, l'ouvre à l'âme immortelle.

JOSEPH SERRE.

Prière du nouveau Prêtre

Mihi vivere Christus sit!

Puisque c'est votre voix qui, passant dans ma voix,
Change le pain d'autel en votre chair meurtrie ;
Puisque c'est votre main qui, dans l'âme flétrie,
Verse, lorsque j'absous, la sève d'autrefois :

Puisque ma vie alors, absorbée en la vôtre,
Pâlit comme une étoile aux premiers feux du jour,
O mon Maître, achevez votre ouvrage d'amour ;
Qu'on ne distingue plus Jésus de son apôtre !

Quand, vers les cœurs obscurs, pleins d'erreur et de bruit,
J'irai, portant pour vous le message du Père,
A travers mes mots d'homme, ô tranquille lumière,
Verbe de Dieu, luisez et dissipez leur nuit.

Faites dans mon courroux tonner votre justice,
Et que tout homme tremble et pleure, ayant péché.
Qu'autour de l'Evngile, intègrement prêché,
Le départ des brebis et des boucs s'accomplisse.

Mais laissez, plus que tout, percer dans mon accent
Cet amour qui jadis émut la Galilée.
Faites, avec mon doigt, signe à l'âme exilée
Qu'il est un Dieu, là haut, et qu'elle est son enfant.

Et lorsqu'en votre nom, pour obtenir une âme,
Au ciel obtinément je pousserai mon cri,
Que votre Esprit, Seigneur Jésus, dans mon esprit
Mystérieusement gémisse et la réclame.

Que mes pas soient vos pas, tout le long du chemin
Où j'irai vous chercher votre brebis perdue ;
Et losque à votre amour elle sera rendue,
Que, pour vous la garder, ma main soit votre main.

Sur mes traits, en vos traits changés, qu'on puisse lire
Votre immense pitié pour tous les abandons :

Dans mes regards et sur mes lèvres, vos pardons ;
Votre tendresse forte et douce en mon sourire.

Que l'âme, désireuse et craintive à la fois,
En vous voyant venir quand je viens, se rassure,
Et sente doucement se fermer sa blessure
Sous la légèreté divine de vos doigts.

Et puis, quand il faudra, tout au fond de moi-même
Trouver le mot qui fait les saints, le mot vainqueur,
O Maître, que mon cœur alors soit votre cœur ;
Que je vous fasse aimer autant que je vous aime !

Y pensez-vous ?

Les heures s'éloignent et glissent
Comme des pieds sur les gazons,
Sans que leurs bruits nous avertissent
Des pas nombreux que nous faisons ;
Mais celle où l'année accomplie
Jusqu'au cœur léger qui l'oublie
Porte le murmure et l'effroi,
Frémit pourtant à notre oreille,
Et loin de l'homme qu'elle éveille
S'envole et lui dit : « Compte-moi ! »
Compte-moi ! Car Dieu m'a comptée
Pour sa gloire et pour ton bonheur !
Compte-moi ! Je te fus prêtée
Et tu me devras au Seigneur !
Compte-moi ! Car l'heure sonnée
Emporte avec elle une année,
En amène une autre demain !
Compte-moi ! Car le temps presse !
Compte-moi ! Car je fuis sans cesse
Et ne reviens jamais en vain !

LAMARTINE.

Réginald Pole

(suite)

CHAPITRE XII

La candidature de Pole au Pontificat suprême au Conclave de 1549-1550

Paul III venait à peine de mourir que déjà, à Rome, la rumeur publique attribuait sa succession à Réginald Pole, son ami. L'ambassadeur vénitien, Matteo Dandolo, très au courant des « on dit » et parfaitement placé d'ailleurs pour être exactement renseigné, se fit tout de suite l'écho de cette nouvelle. En annonçant, en effet, au doge de Venise la mort du Pape il ajouta en post-scriptum cette indication à sa lettre : « Les paris chez les banquiers sont de vingt-quatre en faveur de l'Angleterre (cardinal Pole) et aucun autre cardinal n'a autant de chance que lui » (1)

Le conclave d'où devait sortir le nouveau Pape ne dura pas moins de deux grands mois et il y eut soixante et un scrutins. Les détails en sont exactement connus grâce à un manuscrit conservé dans les Archives du Collège anglais à Rome et récemment publié. (2) Tout porte à croire que ce *Journal* anonyme est de la plume même du conclaviste de Réginald Pole, Thomas Godwell. Il émane en

(1) *Calendar of State Papers, Venetian*, t. V, n. 594.

(2) Manuscrit publié en anglais par Monsignor Cronin, vice-recteur du collège anglais, dans *The Tablet*, 28 août 1909, pp. 340-342 ; ce *diarium* a été également publié en français dans *Rome*, Revue de la Bonne-Presse. Thomas Godwell, l'auteur présumé du *diarium*, devait être le dernier évêque catholique de S. Asaph, dans le pays de Galles.

tous cas très certainement d'un témoin oculaire qui écrit ses notes. Les faits qu'il relate sont hors de toute discussion et se trouvent au reste corroborés par tout ce que nous apprend la collection de textes contemporains réunis par Rawdon Brown.

Au XVIe siècle, plus encore peut-être qu'à toute autre époque, chaque élection pontificale était l'occasion de nombreuses intrigues. Les divers souverains d'Europe mettaient tout en œuvre pour asseoir sur la chaire de Saint-Pierre le candidat de leur choix. Une des principales occupations de leurs représentants à Rome, choisis toujours avec le plus grand soin parmi leurs meilleurs diplomates, était même, semble-t-il, la préparation, lointaine parfois, de la future élection. Au moment de la tenue du Conclave, ces ambassadeurs travaillaient habilement les « *papabili* » et leurs partisans, sans négliger aucun moyen pour donner satisfaction aux désirs de leur maître.

C'est ainsi qu'en 1549, Charles-Quint usa de toute son influence pour faire aboutir l'élection de Réginald Pole. Les mérites personnels du cardinal et le bien de l'Eglise n'entrèrent peut-être que pour une faible part dans l'appui de cette candidature, mais l'empereur avait grand intérêt à voir Pole définitivement fixé à Rome. Pour des raisons politiques, la question du mariage éventuel de la princesse Marie Tudor, sœur et héritière du débile Edouard VI, avec son cousin Réginald le préoccupait de longue date sachant que, cardinal sans être prêtre, Pole pouvait toujours sur simple autorisation pontificale prétendre à cette union qui lui ferait partager le trône d'Angleterre. Malgré l'attitude assez énergique prise par le cardinal vis-à-vis des agents de l'Empereur dans diverses circonstances, les instructions de Charles-Quint furent donc formelles en vue d'amener son élection.

Mais par le fait seul qu'il était le candidat de son ennemi, Réginald Pole eut contre lui le nouveau roi de France, Henri II, qui, ne le connaissant pas, ne pouvait avoir pour lui l'estime dans laquelle son père François Ier l'avait toujours tenu. En outre, comme il méditait une guerre contre l'Angleterre dans la pensée de reprendre Boulogne, il se souciait peu de voir sur la chaire pontificale un

prince du sang royal anglais, très attaché, disait-on, à l'Empereur. Aussi, dès qu'il apprit la mort de Paul III, le roi de France prévint-il, le 18 novembre 1549, son ambassadeur à Rome, Claude d'Urfé, de l'exclusion positive qu'il entendait donner à l'élection de Réginald Pole. Il l'avisa en même temps que ses candidats étaient, dans l'ordre de préférence, le cardinal de Ferrare, puis Jean de Lorraine, Salviati, Ridolfi, Cervini et del Monte. (1)

A l'ouverture du Conclave, la volonté de l'Empereur allait donc se heurter à celle d'Henri II.

Pourtant, dans les milieux bien informés de ce qui se passait à Rome, on se rendait compte que le cardinal Alessandro Farnèse, petit-fils du pape défunt, aurait une grande influence dans les décisions à intervenir. Grâce à la vive pénétration de son intelligence et à sa remarquable adresse dans le maniement des affaires, il paraissait, en effet, devoir être au conclave le maître incontesté. Or, Réginald Pole était son candidat et cette seule circonstance aurait suffi pour justifier la rumeur publique que l'ambassadeur Dandolo signalait à la Seigneurie de Venise.

Pour réunir de nombreux suffrages sur la tête de son collègue anglais, le cardinal Farnèse avait mis en avant la grande probité de ce prince de race royale, son désintéressement, sa science, sa doctrine éminente, sa douceur, en même temps que la fermeté de caractère dont il avait donné maintes preuves. Le fait que Pole ne s'était jamais attaché à aucune faction favorisait aussi sa candidature. Farnèse le fit habilement remarquer, aidé dans sa campagne par les cardinaux Madruzzi, Sforza et Crescentio, sans parler des nombreux amis de longue date que Réginald Pole comptait au reste dans le Sacré-Collège.

Les cardinaux entrèrent en conclave le 29 novembre 1549. Quarante et un étaient alors présents à Rome. Le cardinal Pacheco, évêque de Jaën, ne devait arriver de Trente que le 4 décembre et, sur douze Français que compta l'assemblée, il n'y en avait encore que trois à

---

(1) Lettre adressée par Henri II à Claude d'Urfé. Cf. Ribier, *Mémoires* t. II, p. 259.

Rome, les cardinaux Pierre Sanguin de Meudon, Georges d'Armagnac et Robert de Lénoncourt.

Le lendemain, 30 novembre, l'ambassadeur vénitien écrivit de nouveau au doge ses impressions : « Chez les banquiers, les chances en faveur du Révérendissime d'Angleterre sont plus grandes que jamais. On peut croire que son élection, si elle a lieu, viendra de Dieu, car, bien que pressé par de nombreux cardinaux de s'aider un peu lui-même en une telle occasion, il leur a répondu que jamais il ne consentirait à prononcer un seul mot, alors même que son silence lui dût coûter mille vies et qu'il ne se départirait pas de son ancienne maxime qui était de suivre Notre-Seigneur et de ne rien vouloir que sa sainte volonté. » () Cette appréciation de Dandolo sur la politique peu intéressée de Pole semble bien impartiale et correspond d'ailleurs à tout ce qu'on peut savoir de la modestie, de la réserve et de la véritable piété dont le cardinal anglais ne se départit jamais dans toutes les circonstances graves de sa vie.

Après quelques séances préliminaires, le conclave commença dans toutes ses formes le 1er décembre par la messe du S. Esprit. Il faut suivre jour par jour les travaux des Conclavistes pour comprendre à quel point la personnalité de Réginald Pole était en faveur auprès de la majorité d'entre eux.

Le 3 décembre eut lieu le premier vote. Les deux tiers des voix requises pour amener l'élection étaient de vingt-huit. Ainsi que Dandolo le prévoyait, le cardinal anglais réunit tout de suite un grand nombre de voix : vingt et une. Le lendemain, il en eut vingt-quatre et le 5 décembre vingt-cinq, vingt-six en comptant la sienne, écrivit Godwell. Il va pourtant sans dire que Réginald Pole ne vota pas pour lui bien qu'alors cela eût été parfaitement valide et n'eût soulevé aucune protestation.

Ce jour-là tout le monde s'attendait à voir le nom de Pole sortir de l'urne et déjà l'on s'empressait de le féliciter

---

(1) *Cal. of State Papers, Venetian*, t. V, n. 495-497 et de Thou, *Histoire*, l. VI, n. 4.

et de lui faire la cour. Fort inquiet de la façon dont s'orientaient les choses, Claude d'Urfé, l'agent d'Henri II, ne perdit pas de temps et se résolut à user d'une dernière ressource pour entraver l'élection. Suivant le récit qu'en donne Dandolo, l'ambassadeur français se présenta à 4 heures de l'après-midi au guichet du conclave et pria le maître des cérémonies de protester en son nom auprès des cardinaux. Si ceux-ci, ajoutait-il, n'attendent pas leurs collègues de France en ce moment déjà en Corse, le roi Henri II refusera de ratifier ou de confirmer l'élection d'un Pape faite en leur absence.

Cette intervention auprès des conclavistes décida l'ambassadeur impérial à user des mêmes armes et Dandolo, fidèle rapporteur de tous les incidents, écrit à la Seigneurerie de Venise peu après : « Don Diégo (di Mendoza) arriva anxieux et, à son tour, fit parvenir sa protestation aux Eminences leur faisant aimablement et doucement entendre qu'elles devaient observer les règlements et statuts établis sans se préoccuper d'autre chose ; là dessus, chez les banquiers, à la deuxième heure de la nuit, les chances de l'Angleterre étaient montées à quatre-vingt pour cent. » (1)

Il n'eût certainement tenu qu'à Pole d'être alors élu. Il lui eût suffi, pour emporter les suffrages, d'un peu moins de discrète indifférence et d'un peu plus d'ambition ou d'orgueil. Ce soir-là, en effet, 5 décembre, le cardinal Farnèse fit une démarche auprès de lui dont les résultats auraient dû être décisifs.

Comme deux voix seulement manquaient à son candidat, Farnèse, après s'être assuré de la majorité des votes, se rendit avec un autre cardinal auprès de Réginald Pole, déjà retiré dans sa cellule, pour l'informer du choix que l'on faisait de lui pour le Souverain Pontificat. Il n'avait plus qu'à se rendre à la Chapelle Sixtine pour y accepter l'adoration ou accession, cette forme valide de l'élection papale qui, dans le cas de dispersion des votes, entraîne certains cardinaux à s'associer à la majorité.

---

(1) *Id. loc. cit.*

Comme l'heure était assez avancée, Pole dormait déjà et son conclaviste dut l'éveiller pour lui annoncer que les cardinaux se présentaient à sa porte dans l'intention sans doute de lui faire part de son élection. Avec sa douceur habituelle, Pole blâma Priuli de ce zèle, puis venant vers Farnèse, il lui dit ne pouvoir approuver ces procédés hâtifs. Une chose de cette importance, plus à redouter qu'à désirer, expliqua-t-il avec autant de froideur que de modestie, demandait d'être traitée avec maturité et non à la légère ; elle ne pouvait être une œuvre de ténèbres. Qu'on veuille donc bien attendre jusqu'au jour suivant, ajouta-t-il plein de calme. Si c'était le bon plaisir du Dieu de lumière qu'il fût élu, il le serait aussi bien le lendemain qu'à cette heure. (1)

Cette réserve ne découragea pas ses amis et, peu après ce premier refus, deux autres membres du Sacré-Collège vinrent renouveler auprès de lui les instances de leurs collègues, laissant entendre qu'il n'y avait rien d'insolite ni de condamnable dans le mode d'élection proposé par Farnèse (2). Sous l'influence de ces pressantes sollicitations, Réginald Pole finit par donner son consentement. Il le regretta d'ailleurs presque aussitôt et envoya un de ses familiers supplier ses amis de remettre l'élection au lendemain. Cette décision, à vrai dire, venait d'être prise, en dehors de lui, par les conclavistes avant l'arrivée de son messager. Des fluctuations avaient eu le temps de se produire dans les esprits de quelques cardinaux. L'occasion était manquée.

Le lendemain, les adversaires du cardinal anglais redoublèrent leurs efforts contre lui et surent profiter de son acte de désintéressement pour l'écarter définitivement de la tiare. Ils insinuèrent surtout qu'il fallait de toute évi-

---

(1) Quirini, *op. cit.* t. IV, p. 58. Epist. ad episcopum Pacensem ; de Thou, *op. cit.* l. VI, n. 4 ; Ciaconius, *Vitæ et regestæ Pontificum Romanorum et S.E.R. Cardinalium.* Rome, 1627, t. III, pp. 629-630.

(2) A remarquer que Clément VII en 1523, Paul III en 1534, Jules III en 1550, Marcel II et Paul IV en 1555, Pie IV en 1559, Pie V en 1566 furent tous élus par acclamation.

dence attendre l'arrivée des Français encore retenus loin de Rome par le mauvais temps. De plus, comme Pole n'avait pas encore cinquante ans, on tira habilement objection de cet âge peu avancé. Observateur attentif de tout ce qui se racontait à Rome, Dandolo, que les insinuations du parti français avaient ébranlé dans ses convictions, informa la Seigneurie de Venise qu'une certaine impopularité se manifestait à l'égard du cardinal d'Angleterre. La raison en était, disait-on, la conviction des *purpurati* qu'une des premières réformes imposées par Pole, s'il devenait Pape, serait de contraindre la cour romaine à mener une vie toute nouvelle qui lui ferait délaisser les plaisirs profanes pour se consacrer entièrement au service de l'Eglise. Néanmoins, l'ambassadeur vénitien reconnaissait toujours que la minorité vertueuse du conclave, sans s'arrêter à ces craintes égoïstes, restait fidèle au cardinal (1).

Le premier résultat de cette campagne menée contre Pole ne se fit guère attendre. Le 6 décembre, le parti de la réforme, dont Pole était le candidat, vit passer au groupe adverse le cardinal de Cupis, archevêque de Trani et doyen du Sacré-Collège. Ce n'était pas par antipathie personnelle, lui-même l'avait déclaré peu auparavant, mais parce qu'un étranger ne lui paraissait pas apte à gouverner les Etats Pontificaux. Ce vieillard, que son âge même tendait à rendre hostile à toute innovation dans l'Eglise, avait surtout le désir que les réformes annoncées ne se fissent que progressivement sans heurter ses habitudes. Le programme de Pole ne pouvait donc guère lui convenir.

Le lendemain, 7 décembre, Réginald Pole eut encore vingt-quatre voix en sa faveur, mais, ce jour-là, l'ambassadeur d'Urfé parut au Conclave, s'entretint avec quelques-uns des votants et leur annonça que les cardinaux français approchaient. Ils étaient, précisa-t-il, dans le voisinage de Gênes. De fait, quatre d'entre eux arrivèrent à Rome le 12 décembre. C'étaient les cardinaux Jean du

(1) *Calendar of State Papers, Venetian*, t. V, n. 596.

Bellay, Charles de Bourbon-Vendôme, Odet de Coligny de Châtillon et Charles de Guise. Ces prélats furent suivis quelques jours après par Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, Jean de Lorraine et Louis de Bourbon, archevêque de Sens. Dès lors, avec « ces bienheureux Français », comme les appelle Dandolo, il y eut, au Conclave, quarante-neuf votants. Venus à Rome avec les instructions formelles de leur souverain, ces cardinaux français allaient de leur mieux entraver l'élection de Réginald Pole.

Celui-ci, au reste, ne se départissait pas de la réserve qu'il lui avait plu d'adopter dès l'ouverture du Conclave. Sans recourir à la moindre manœuvre ambitieuse, il voulait surtout que le choix des cardinaux se portât librement sur celui qui pouvait imprimer à l'Eglise la meilleure direction. C'est ainsi que le 11 décembre, pour répondre à l'éloge que le cardinal Marcello Cervini venait de faire de lui, Pole remercia en termes choisis non seulement les électeurs qui lui avaient témoigné leur confiance, mais aussi les autres cardinaux qui ne le jugeaient pas apte à occuper le trône pontifical. Puis il confessa son indignité et son incapacité et conjura en conséquence tous ses collègues de ne pas différer plus longtemps l'élection à cause de lui, les priant de porter leur choix sur un autre candidat. « Ces retards, remarqua-t-il, sont préjudiciables à la ville de Rome et à l'Eglise. Tous les obstacles qui s'opposent à mon élection ne prouvent-ils pas d'une façon non équivoque que je ne suis pas l'élu du Saint Esprit ? »

Ces explications si désintéressées, qui précédèrent même l'arrivée des cardinaux français, ne suffirent pas à déterminer une solution rapide. Les séances du conclave se prolongèrent au cours du mois de décembre et, le 21 de ce mois, surgit la candidature de Gianpietro Caraffa. Ce cardinal obtint vingt voix alors que Pole en avait vingt-trois ; puis, le 24, Caraffa, dont le parti grossissait, n'eut qu'une voix de moins que son rival. Il invita alors ses amis à donner leur voix à un autre candidat. S'il agit ainsi dans l'espoir que Pole en ferait de même, il fut vite désillusionné. En effet, le cardinal anglais, au cours d'un très beau discours, déclara que n'ayant pas

recherché l'élection, il ne lui appartenait pas non plus de donner des conseils à ses amis dont la liberté devait rester entière. Cette attitude était toute naturelle. Pole ne pouvait pas, sans se rendre coupable de faiblesse ou d'inconséquence, recommander une seconde fois à ses partisans le choix d'un autre candidat. D'autre part, il n'avait aucun lieu de croire que ses amis donneraient leurs voix au cardinal Caraffa ; trop de points divisaient pour cela les deux groupes qui s'opposaient (1).

Après avoir été jadis très lié avec Caraffa, Réginald Pole avait ensuite été fort peiné des soupçons que son ancien ami avait formulés contre son orthodoxie. Comme il estimait toujours, en raison de ses réelles vertus, celui qui s'était montré son adversaire, il s'efforça de dissiper ses préventions. Ce fut sans résultat. Caraffa, en effet, était d'un tempérament trop entier pour céder quand une fois il croyait avoir eu raison. Non seulement il prétendit que Pole, durant sa légation de Viterbe, avait témoigné trop d'indulgence à l'égard des hérétiques, mais il se fit aussi l'écho de bruits malveillants qui circulaient, sans fondement, sur la moralité de son collègue (2). Au sein du conclave, ces calomnies furent ravivées. Elles ne pouvaient qu'indisposer vivement contre Caraffa les partisans du cardinal Pole et les rendre irréductibles.

Cet état de chose entraîna les plus longues discussions, et l'arrivée des prélats français, au lieu de hâter l'élection pontificale, la retarda en déplaçant simplement les votes. A chaque scrutin, pendant les deux mois que dura le conclave, Réginald Pole garda toujours un grand nombre de voix. Il n'en eut jamais moins de vingt et une, tandis

---

(1) Zimmermann, *Kardinal Pole*, p. 265.

(2) Certains adversaires du cardinal Pole l'accusaient d'avoir eu une fille naturelle. Ce prétendu scandale était une pure calomnie. Il avait suffi pour le faire naître que Réginald Pole ait mis à l'abri de la misère et de l'inconduite, en la plaçant dans un couvent, une pauvre petite anglaise dont la mère était morte à Rome.

que son rival le plus favorisé, le cardinal de Trani, doyen du Sacré-Collège, n'obtint pas plus de vingt-trois voix (1).

Diverses candidatures surgirent au cours des scrutins, on vit successivement mettre en avant les noms du cardinal de Guise, du cardinal de Bourbon, de Morone, de Sfondrati, du cardinal Caraffa, puis. à partir du 25 janvier, le cardinal de Trani et Réginald Pole ne cessèrent pas de se partager les bulletins de vote à voix à peu près égales.

Cette indécision dans le résultat ne pouvait se continuer indéfiniment. Suivant en cela les usages établis pour les conclaves d'une durée trop prolongée, on avait pourtant rationné les conclavistes pour les contraindre à faire un choix et, depuis le 24 décembre, ils étaient mis au régime du pain et de l'eau. Le vin servi encore pendant quelques jours aux plus âgés des cardinaux fut ensuite totalement supprimé. Malgré ces restrictions, le parti français demeura intraitable. Plutôt que d'élire Réginald Pole, il prétendit que la maigre pitance lui allait fort bien et qu'il se sentait comme au Paradis. Le groupe adverse endura d'aussi bonne grâce les privations de toutes sortes durant plusieurs semaines.

Enfin, après le scrutin du 7 février 1550, qui fut l'exacte répétition des douze précédents, le cardinal de Guise, chef du parti français, (2) et le cardinal Farnèse, chef du parti impérial, eurent ensemble une conférence. Ils se mirent d'accord pour accepter un compromis (3) et le cardinal Del Monte obtint alors, le 8 février, au soixante

---

(1) Le nom du doyen du Sacré-Collège était Giovanni-Dominico Cuppi ou de Cupis. Savant jurisconsulte romain, il avait été nommé archevêque de Trani. d'où le nom sous lequel il est habituellement désigné. Cardinal le 26 juin 1517, il était devenu le doyen du Sacré-Collège et mourut le 10 décembre 1553. Cf. Ciaconius, op.-cit. t. III, p. 347.

(2) Le cardinal de Guise n'avait pas plus de 25 ans à ce moment. Son rôle, dans le Conclave de 1549-50 reste une énigme.

(3) Guise désigna deux membres du parti de la réforme, les cardinaux de Santa Croce et del Monte. Farnèse, qui s'était réservé de choisir, donna sa préférence à del Monte. D'après de Thou, op. cit. t. VI, n. 4, les conditions du compromis auraient été un peu différentes, mais le cardinal Pole en aurait été également exclu.

et unième scrutin, l'unanimité des suffrages. Il prit le nom de Jules III (1) et les cardinaux, à une heure déjà avancée de la nuit, se réunirent dans la chapelle pour lui prêter hommage. Lorsque Pole se présenta à son tour pour baiser la mule du nouveau Pape, Jules III se leva, l'embrassa et, les yeux pleins de larmes, se plut à reconnaître qu'il devait la papauté au désintéressement du cardinal anglais. Il devait plus tard, dit-on, rappeler les circonstances de son élection en disant mélancoliquement au frère d'Alessandro Farnèse, qui causait avec lui des embarras que lui procuraient ses démêlés avec le roi de France : « Je n'ai pas conscience d'avoir commis un méfait qui mérite pareille punition, si ce n'est pourtant d'avoir refusé mon concours à l'élection du cardinal Pole dont je connaissais les éminents mérites » (2). Cette réflexion a bien sa valeur et montre à quel point Réginald Pole inspirait le respect à tous ceux qui savaient comprendre la noblesse de son caractère.

Pourtant la tranquillité d'âme dont il fit preuve au cours du conclave ne fut pas interprêtée de la même manière par tous ses collègues. Certains d'entre eux, sans deviner l'ardeur intense de sentiments qui pouvait se cacher sous le flegme britannique de Pole, se félicitèrent qu'on n'ait pas fait choix d'un personnage aussi indigne à leur avis. D'après l'un d'eux qui n'hésite pas à employer une expression péjorative, très injustifiée, Réginald Pole aurait laissé voir à tous qu'il n'était qu' « une bûche », n'ayant été affecté, croyait-il, ni par la perspective de son élection ni par les intrigues qu'on noua pour l'exclure.

Or, ce n'est point par insensibilité stupide mais bien par pieuse réserve et par dignité que Pole avait négligé tous les moyens détournés ou frauduleux qui auraient pu assu-

---

(1) Le parti impérial dut s'excuser de ce choix auprès de Charles-Quint, qui avait désapprouvé la conduite du nouvel élu lorsqu'il s'était efforcé de faire transférer le siège du concile de Trente à Bologne. *Cal. of. State Papers*, *Venetian*, t. V, n 607 et Ribier, *Mémoires*, t. II, p. 268.

(2) Beccatelli, Vita, op. cit. ed. Morandi, p. 306.

rer son élection. S'il avait su prendre sur lui et s'abstenir de faire paraître la moindre émotion lors des scrutins où son sort se décida, ce fut parce que ses sentiments intimes étaient d'un ordre très élevé. Une lettre à son ami l'évêque de Badajoz le prouve très clairement. Loin de revendiquer un mérite particulier pour s'être tenu, pendant tout le conclave, dans la réserve et dans la modestie, Pole, en effet, se plaît à renvoyer à Dieu tout le mérite de l'avoir gardé pur au milieu des tentations. « Il est évident, confesse-t-il à son ami, que lorsque Farnèse lui annonça un soir le choix fait de lui par les cardinaux, son cœur éprouva les premiers mouvements de joie que le sentiment de l'honneur est de nature à trahir, impressions si involontaires qu'il est malaisé de les étouffer avant la réflexion. Mais, ajoute-t-il aussitôt, Dieu m'est témoin que je ne fus pas plus affecté que si j'avais été l'une de ces bêtes de somme qui ne convoitent pas les honneurs parce qu'elles n'en ont pas l'intelligence ». (1) Pole, profondément religieux toujours, poursuit sa lettre en disant que, si ses intentions furent constamment pures, il ne veut pourtant attribuer qu'à Dieu la profonde paix et le calme dont il jouit durant ces heures troublantes du Conclave. Suivant sa propre déclaration, il connaissait trop bien les devoirs et l'importance de la situation pontificale pour ne pas la redouter plutôt que de courir après elle et plaignait sincèrement ceux de ses collègues qui l'envisageaient sous un jour différent.

Les regrets qui se manifestèrent dans les milieux les plus divers à la nouvelle de l'échec de la candidature du cardinal Pole au Souverain Pontificat sont amplement justifiés, car ses rares qualités d'intelligence et de cœur, de science et de vertu lui eussent permis de faire grande figure parmi les Papes du XVIe siècle. Les réformes les plus heureuses pour corriger l'Eglise de nombreux abus et pour entraver l'extension des hérésies auraient certainement été résolues sans retard par Réginald Pole, si les

(1) Quirini, op. cit. t. IV, pp. 53-65.

intrigues de quelques-uns de ses collègues ne l'avaient empêché d'être élu.

C'est le jugement de l'Histoire.

Quant à lui, en toute sincérité, il ne manqua pas de reconnaître le doigt de Dieu dans le cours des évènements. Il eût été, sans nul doute, écrit-il avec humilité, « un instrument incapable, impropre à accomplir les desseins du Tout-Puissant », et il se réjouit « de voir enfin terminé un différend qui pouvait être mal édifiant et plein de périls ». Il pensa très certainement que la Providence le réservait pour une autre tâche.

De fait, les évènements, quelques mois plus tard, apportèrent à sa philosophique résignation la plus douce consolation lorsque l'avènement, encore si peu prévu, de sa cousine Marie Tudor lui permit de travailler efficacement au retour de l'Eglise anglicane à la foi catholique romaine, l'œuvre à laquelle, depuis tant d'années, il rêvait de consacrer le meilleur de ses énergies.

CHAPITRE XIII

Retour de Pole à Viterbe. Sa retraite à Maguzzano. Avènement de Marie Tudor

Après l'élection de Jules III, le cardinal Pole se réjouit de pouvoir se retirer dans son gouvernement de Viterbe afin d'y poursuivre la vie d'étude qui toujours lui restait si chère.

Fidèle à ses habitudes de travail, il n'était pas d'ailleurs resté inactif à Rome au cours de l'hiver 1549-1550 et il avait su employer les loisirs forcés du long conclave à la composition d'un ouvrage sur les devoirs de la Papauté. Ce véritable Traité où l'autorité du Pontife romain dans le monde est longuement exposée se présente sous la forme si goûtée au XVIe siècle d'un dialogue entre Réginald Pole et le jeune cardinal d'Urbino, Julio della Rovere (1).

Neveu d'Ercole Gonzaga, dont le cardinal anglais était l'ami, ce jeune Julio della Rovere l'avait interrogé sur les qualités qu'à son avis l'élu de leur choix devait avoir pour dignement remplir sa mission pontificale. De ces conversations pleines d'intérêt naquit l'idée de cet ouvrage que Pole développa plus tard en cinquante et-un chapitres. Le caractère perpétuel du vicariat institué sur la terre par le Christ s'accompagne, dit Pole, de qualités de modestie, de simplicité, d'humilité et d'énergie indispensables à ses yeux pour que le Pape conserve l'autorité à laquelle il a droit. L'esprit de piété que Pole apporta

(1) Ce traité connu sous le nom « De Summo Pontificio » fut reproduit par Roccaberti dans la *Bibliotheca Max. Pontif.* 1698. t. XVIII, pp. 144-190.

dans tous ses écrits se manifeste là encore d'une manière particulière et les maximes contenues dans ce dialogue sont en résumé celles que le cardinal se serait appliqué à mettre lui-même en pratique si le conclave s'était prononcé en sa faveur.

Rentré à Viterbe où jusqu'en juin 1550 il continua de gouverner la province du patrimoine, (1) Réginald Pole se plut certainement à revoir cet ouvrage qui réflétait si exactement sa pensée, mais sa résidence était trop voisine de Rome pour que son désir de retraite studieuse pût être vraiment réalisé.

En effet, comme le Pape Jules III n'estimait pas moins que son prédécesseur les mérites du cardinal anglais, il s'efforça le plus possible de l'attirer à Rome pour l'entretenir des affaires de l'Eglise et jouir de sa conversation. Pole avait du reste en grande vénération le nouveau Pontife, puisqu'il écrivait de lui, le 17 juin 1550, à Paolo Sadoleto, le neveu de son ami le cardinal Jacobo Sadoleto, une appréciation très flatteuse où se chercherait en vain la moindre amertume à l'égard d'un concurrent plus heureux :

« Le gouvernement de l'Eglise, n'hésite-t-il pas à proclamer, a été transmis à un homme d'une grande et universelle expérience qui, dès le début de son pontificat, a fait la meilleure impression par la façon dont il a réglé de nombreuses affaires, mais il a grand besoin de nos prières à cause des grandes difficultés qu'il rencontre (2) ». Si, d'une manière générale, Pole reconnaissait les heureux effets de l'administration du nouveau Pape, il usa néanmoins de l'affection que lui témoignait Jules III pour blâmer avec sa franchise coutumière quelques-uns

---

(1) En juin 1550, le cardinal Pole eut, comme successeur au Rectorat du Patrimoine, le cardinal André Cornaro, qui lui fit une pension mensuelle de 100 couronnes. La Daterie romaine ajouta à cette somme cinquante autres couronnes (*Calendar of State Papers, Venetian*, t. V, 670). Vers le même temps, Charles-Quint accorda aussi au cardinal Pole une pension de 2.000 ducats sur l'archevêché de Burgos. — En ce qui concerne André Cornaro, Cf. Ciaconius, *op. cit.* t. III. p. 705.

(2) Quirini *op. cit*, t. IV, p. 52. Lettre datée de Bagnorea.

de ses actes. C'est ainsi qu'il désapprouva, dans certaines circonstances, les faiblesses du Pape à l'égard de ses favoris.

Jules III, qui ne sut pas mieux que plusieurs de ses prédécesseurs se défendre du népotisme, éleva en effet au cardinalat, dès 1550, un jeune homme de dix-sept ans, que jadis, dans son gouvernement de Plaisance, il avait pris à son service pour divertir son singe. Cet enfant avait si bien su, par sa gentillesse, gagner ses bonnes grâces que le cardinal del Monte avait décidé son frère Bauduino à l'adopter et il combla dès lors ce jeune Innocenzo de faveurs (1). Suivi en cela, mais plus tard, par Caraffa, le cardinal Pole s'éleva contre la nomination au cardinalat de ce neveu adoptif du Pape, familièrement connu sous le nom de « Prévostino ». Il considérait son nouveau collègue presque encore comme un enfant et ne lui reconnaissait pas surtout les qualités qu'exigeait la dignité qu'on lui conférait (2). Le Pape n'allait-il pas faire rire à ses dépens, se demanda avec une certaine ironie Réginald Pole, car il savait que les malins, par allusion aux premières fonctions d'Innocenzo del Monte auprès de son oncle, le désignaient sous le nom de cardinal Scimia, c'est-à-dire de cardinal-singe ?

Jules III, qui était d'un caractère colérique, se montra d'abord très froissé de l'appréciation sévère de Pole sur cette nomination, mais il se convainquit bientôt de la pu-

---

(1) C'est ainsi que Jules III, alors cardinal del Monte, donna à cet Innocenzo la prévoté d'Arezzo, qui lui valut le surnom de « Prevostino », puis il l'emmena avec lui à Trente lorsqu'il y fut nommé légat. Innocenzo y étant tombé gravement malade, il l'envoya à Vérone pour s'y rétablir. Lorsque sa convalescence fut achevée, le jeune homme repartit pour Trente et, le jour de son retour, le légat dirigea comme par hasard la promenade qu'il faisait avec plusieurs autres prélats sur la route que son petit favori devait suivre pour gagner la ville. En le revoyant, il se livra à des démonstrations de joie et de tendresse aussi vives qu'excessives. Cf. Pallavicini, *op. cit*, l. II, cap. 7, n. 4; Ciaconius, *op. cit.* t. III, 379.

(2) L'avenir se chargea de justifier les prévisions de Caraffa et de Pole sur les dangers de cette élévation d'Innocenzo au cardinalat. La conduite du jeune cardinal fut loin d'être à l'abri de reproches auprès de ses contemporains.

reté des intentions du cardinal anglais. Sans vouloir, à vrai dire, revenir sur la promesse faite au Prévostino, il résolut pourtant de s'abstenir en consistoire des éloges usités à l'égard de tout nouveau cardinal. C'était une manière détournée d'atténuer un peu le scandale. Pole, toujours anxieux de ramener les âmes à Dieu, crut néanmoins opportun d'adresser, sous formes de félicitations, quelques conseils au jeune cardinal pour lui rappeler les devoirs de son nouvel état.

« Je n'oserais vous féliciter de votre promotion, lui écrivit-il dans ce style plein de périodes auquel il recourait volontiers pour exprimer sa pensée, si je ne caressais l'espoir bien fondé que l'affection et la bonté du Pape, qui vous a fait cardinal, seront pour vous des motifs de montrer votre zèle et de travailler au salut des âmes, seuls moyens de vous préserver des tentations et des dangers auxquels vous exposent une si haute dignité et votre jeune âge. Je supplie en même temps la divine Majesté de bénir la bonne volonté du Pape et de vous faire bien comprendre sa bienveillance à votre endroit, de sorte que vous y attachiez un plus grand prix qu'aux avantages temporels que vous avez reçus et que vous pouvez encore attendre et de sorte que vous témoigniez votre reconnaissance au pontife en vous efforçant de répondre aux espérances qu'il a mises en vous. (1) » Quel accueil le neveu de Jules III fit-il à ces conseils ? Les biographes de Pole ont omis de le noter, mais cette lettre témoigne bien du désir inlassable qu'avait le cardinal de travailler au perfectionnement de l'Eglise romaine.

Pourtant retiré presque constamment dans son gouvernement de Viterbe, Réginald Pole, bien qu'il touchât à peine à la cinquantaine, ressentait déjà les atteintes de la vieillesse. Des préoccupations physiques aussi bien que morales contribuaient à l'assombrir. Il avait souffert vivement de la disparition de quelques-uns de ses meilleurs amis, les cardinaux Contarini, Bembo, Sadoleto, Cortese, la marquise de Pescara, Vittoria Colonna, Giberti et Fla-

(1) *Calendar of State Papers, Venetian*, t. V. n. 668.

minio. De plus, le retard apporté à l'adoption des réformes ecclésiastiques, qui lui paraissaient urgentes, l'incitait au désenchantement (1). Ces dispositions d'esprit qui déjà bien des fois avaient été les siennes le poussèrent à abandonner ses fonctions administratives pour mener la vie solitaire et recueillie vers laquelle ses goûts personnels l'avaient toujours si fortement incliné.

Le constant passage des troupes destinées à repousser les incursions des Français en Lombardie, rapporte Beccatelli, entraînait pour le cardinal un surcroît de préoccupations. Prenant prétexte de cette circonstance et des soins à donner à sa santé, Réginald Pole obtint de Jules III l'autorisation de résigner son gouvernement et de se retirer des affaires publiques. Son projet était alors de vivre dans le calme et la paix.

Comme il était devenu, depuis la mort de Contarini, cardinal-protecteur des Bénédictins du Mont-Cassin, il s'adressa à ces religieux pour recevoir l'hospitalité dans un de leurs monastères, Maguzzano, situé sur les bords du lac de Garde, dans le territoire de Vérone. Parmi les orangers et les citronniers de cette contrée qui jouit d'un climat privilégié, le cardinal Pole vécut quelques années d'une quiétude parfaite, au milieu de ses familiers et « de ses chers moines ». Ce fut comme un temps d'arrêt et de repos dans une existence déjà si remplie dont les dernières années ne devaient pas être moins agitées que les premières.

A Maguzzano même, il lui fut difficile de rester totalement éloigné des affaires de l'Eglise. C'est ainsi qu'il reçut dans sa retraite la visite du cardinal de Trente, Madruzzi, et de l'ambassadeur envoyé par le Pape auprès de l'Electeur de Brandebourg. Tous deux venaient solliciter son appui pour faire nommer comme administrateur du siège archiépiscopal de Magdebourg le margrave de Brandebourg, Frédéric, frère du prélat défunt Albert. Pole se refusa d'abord à toute intervention, mais, sur l'insistance de ses

(1) Lire à ce sujet une très belle lettre adressée par Pole à Navarete. Quirini, t. IV, 65-73.

visiteurs, il prit connaissance des lettres de l'empereur, de l'évêque de Metz et de l'archevêque de Trèves et se décida alors à écrire à Jules III en faveur du candidat proposé, puisque « son élection serait fort avantageuse, étant donné la disette de prélats, (surtout dans ces pays), qui puissent et veuillent défendre les intérêts de l'Eglise. »

Mais, pendant son séjour à Maguzzano, les préoccupations politiques restèrent très secondaires dans la vie de Réginald Pole. Tout en suivant les exercices de la communauté dont il était l'hôte, il employa son temps à refaire sa santé par des promenades que l'air vivifiant des montagnes rendait particulièrement salutaires et, pendant ses heures de repos, il revisa une fois encore son traité *De Unitate*. Inlassablement, dans l'exil, sa pensée se reportait vers sa terre natale sans qu'il pût encore soupçonner que la date de son retour en Angleterre n'était plus très éloignée.

La paix du cloître, dont il appréciait intensivement le charme, lui inspirait en même temps de sages et hautes réflexions sur les devoirs du moine dont il fit part à son ami Placide Contarini. Comme celui-ci s'inquiétait un peu trop des nouvelles fonctions de cellérier du monastère, qui lui avaient été récemment confiées, Réginald Pole s'empressa de rassurer son ami et lui certifia que cet emploi ne l'enlevait point à la prière, à la contemplation et à l'étude. Au contraire, le fait même de se soumettre à la volonté des supérieurs librement choisis était, écrivit-il, un acte de religion. « Peu lui importait le rôle qu'il avait à remplir, puisque Dieu avant tout lui tiendrait compte de son obéissance. » (1)

Cette confidence fait pleinement connaître le vrai caractère de Pole, porté beaucoup plus vers la perfection monastique que vers la besogne active et combative de diplomate que sa haute naissance lui réserva si souvent. N'écrivait-il pas vers ce temps à Jules III que ce dont avait surtout besoin le monde chrétien, c'était d'une armée de moines fervents qui, par leurs prières et leurs mortifi-

(1) Cf. Zimmermann, *Kardinal Pole*. p. 283.

cations, apaiseraient la colère divine et obtiendraient la paix si nécessaire à tous? (1)

A Maguzzano, les échos du monde lui parvenaient surtout par les lettres de ses nombreux amis qui ne pouvaient se priver de ses conseils. La correspondance du cardinal, fort heureusement conservée, permet ainsi de suivre son appréciation sur les divers évènements qui se produisaient en Europe. Le choix que la République de Venise fit pour être doge de Lorenzo, le frère de son cher ami Priuli, lui fournit l'occasion d'exprimer sa reconnaissance à la République pour tous les bienfaits dont il lui était redevable. Dans cette lettre, adressée le 5 juillet 1553 au nouveau doge, Réginald Pole lui rappelle les fortes vertus de son père, auquel le doge Andrea Gritti avait jadis décerné le titre de père de la patrie. « Toutes les fois que je suis allé à Venise, dit-il, je n'ai pas manqué de visiter l'église San-Giorgio pour m'édifier au souvenir de votre père. C'est en suivant les traces des vertus paternelles que vous avez obtenu la plus haute dignité de l'Etat. J'en suis tout heureux parce que la République a, par là, payé la dette qu'elle devait aux mérites de votre père et parce qu'elle vous fournit l'occasion de déployer sur un plus vaste champ vos nobles qualités. Ma joie est d'autant plus vive que Venise est devenue pour moi une seconde patrie et que je ne lui dois pas moins qu'au pays qui m'a donné le jour. » (2)

C'est aussi la correspondance de Pole qui permet de savoir l'évolution de ses rapports avec un de ses adversaires, le cardinal Caraffa. Il semble, en effet, ressortir d'une importante lettre de Pole à Muzzarelli, le maître du Sacré-Palais, qu'en août 1553, Caraffa regrettait sa conduite à l'égard de Réginald Pole. Le cardinal Théatin aurait reconnu et vanté à Muzzarelli les vertus et la science de Pole en lui demandant de lui faire parvenir un exemplaire du « *De Unitate* ».

Averti de ce désir, Réginald Pole dut se réjouir de ce

---

(1) *Calendar of State Papers, Henry VIII.* t. V. n. 737.
(2) *Calendar of State papers, Henry VIII.* t. V. n. 761.

rapprochement. Il estimait toujours Caraffa et, malgré l'attitude peu bienveillante de celui-ci à son endroit, il n'avait pas cessé de rendre justice à ses mérites et à la pureté de sa foi. Aussi dans sa réponse à Muzzarelli, Pole dit la souffrance qu'il avait éprouvée de voir le cardinal Caraffa s'éloigner de lui jadis. « Ce fut, écrit-il, le premier des amis donnés par Dieu que je perdis ». Heureux des nouveaux sentiments de Caraffa pour lui, Pole attribua à Dieu seul ce revirement d'idées car leurs amis communs avaient toujours en vain tenté de les réconcilier. (1) Ce rapprochement se produisit au moment même où un évènement imprévu allait le rappeler à l'action, sans qu'il pût s'y dérober malgré son âge et son amour pour la retraite.

De grandes modifications dynastiques venaient précisément de surgir en Angleterre où le jeune Edouard VI, atteint de phtisie, était mort à Greenwich dans la soirée du 6 juillet 1553. Sans tenir compte de l'ordre de succession au trône établi par Henri VIII et le Parlement, le duc de Northumberland, tuteur du petit roi défunt, fit proclamer reine la femme de son fils Robert, lady Jane Grey, en vertu d'un acte extorqué à Edouard VI mourant. (2)

La princesse Marie, fille aînée d'Henri VIII et légitime héritière du Trône, s'empressa de faire valoir ses droits et déjoua rapidement les projets de Northumberland.

Après quelques semaines de lutte, le parti de la princesse Marie l'emporta et le Conseil, le 20 juillet, reconnut pour seule souveraine la fille aînée d'Henri VIII, pour qui, d'ailleurs, tout le royaume s'était déjà prononcé. La nouvelle reine fit son entrée dans sa capitale, le 3 août

---

(1) *Ibid.* V. 763. — Quirini, IV, 91. C'était une vraie souffrance pour Pole à cette époque de constater que dans certains milieux on pouvait persister à suspecter son orthodoxie, en dépit des témoignages nombreux de son attachement au Saint-Siège.

(2) Descendante comme les Pole d'une branche de la famille royale anglaise, Jane Grey avait épousé en mai 1553 Robert, lord Guildford Dudley, quatrième fils du duc de Northumberland et, aux yeux d'Edouard VI, son avènement devait garantir à l'Angleterre le bénéfice de la réforme religieuse protestante telle qu'il l'avait organisée dans son royaume.

1553, accompagnée de sa sœur Elisabeth, au milieu d'un indescriptible enthousiasme. De son monastère de Maguzzano, Pole apprit avec une indicible émotion cet avènement. Sa cousine Marie représentait à ses yeux l'espoir même du catholicisme anglais. L'heure qu'il attendait depuis si longtemps pour rentrer dans sa patrie et y restaurer le culte romain allait-elle enfin sonner ?

CHAPITRE XIV

Réginald Pole est envoyé comme Légat en Angleterre, mais Charles-Quint apporte des entraves à son voyage.

L'avènement de la reine Marie, connu à Rome le 5 août, causa une joie extrême dans les milieux ecclésiastiques. On savait la princesse catholique de sentiment et Jules III ne put retenir ses larmes à la nouvelle de son succès.

Dès le 6 août, le jeune cardinal del Monte écrivit à Réginald Pole pour lui faire part de ce qui se passait en Angleterre et lui dire la décision prise par le Sacré-Collège de l'envoyer en qualité de Légat auprès de la nouvelle reine, de l'empereur et du roi de France pour travailler sans retard au retour du peuple anglais à la foi catholique. (1) Le cardinal del Monte annonçait en même temps que les Bulles destinées à accréditer le nouveau Légat auprès des souverains lui seraient adressées en Allemagne où, selon toute vraisemblance, le cardinal Pole se rendrait aussitôt pour y rencontrer l'Empereur Charles-Quint. Divers détails concernant les sommes d'argent mises à la disposition du Légat complétaient cette missive où il était fait appel au dévouement et au patriotisme

(1) Cf. sur l'ensemble et les détails de cette nouvelle légation de Réginald Pole une étude faite principalement d'après les Archives du Vatican et d'Espagne par Dom Ancel, *La réconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siège sous Marie Tudor. Revue d'Hist. ecclés. de Louvain*, t. X, pp. 521-526, 744-798. Louvain, 1909. Cf. également *Documenta ad legationem Cardinalis Poli spectantia*, Rome, 1896.

du cardinal anglais pour le décider à accepter cette délicate mission. (1)

Arrivé à Bologne, le courrier de Jules III y rencontra l'abbé de San-Saludo, Vincenzio Parpaglia, que Pole, averti directement de l'avènement de sa cousine, envoyait au Pape pour le féliciter des espérances qui s'offraient à l'Eglise romaine de renouer avec l'Angleterre des liens séculaires. (2)

Parpaglia, au lieu de continuer sa route vers Rome, revint avec le messager papal à Maguzzano. Il en repartit quelques jours plus tard, le 12 août, porteur de nouvelles lettres pour le Pape. Pole y acceptait, avec une satisfaction sensible, la légation offerte et expliquait les mesures qu'il prenait pour la mener à bonne fin. (3) Parmi celles-ci il y a lieu de s'arrêter surtout sur la mission que Pole confia à un de ses familiers, Henri Penning. Ce gentilhomme anglais fut chargé de remettre à la reine une lettre du cardinal, datée du 13 août, dont la teneur a été conservée. Le cardinal félicitait d'abord sa cousine de son avènement et bénissait le Tout-Puissant de l'avoir placée sur un trône auquel elle avait un droit légitime. Il joignait ensuite des considérations religieuses aux considérations politiques et partait de là pour annoncer à la reine la mission dont il était l'objet, la priant de lui dire, avant de s'engager plus avant dans une entreprise si délicate, quelles étaient ses dispositions à l'égard de Rome et quels moyens elle jugeait les meilleurs pour faire revivre en Angleterre la vraie religion.

Cette lettre était habilement rédigée et Pole qui savait à quel point les passions religieuses étaient surexcitées en Angleterre obéissait, en écrivant ainsi, à la plus élémentaire prudence. (4) Il ne se méprenait pas, en effet, sur les

---

(1) Quirini, *op. cit.* t. VI, 109.

(2) Quirini, *op. cit.* t. IV, 38 ; *Calendar of State papers, Venetian* t. V, 383. Les nombreuses lettres de Pole en ces années 1553-54 se trouvent dans ce tome V.

(3) *Cal. of State papers, Venetian*, t. V, n. 387-388.

(4) Quirini *op. cit.* t. V, 116, 428. Les deux pièces sont une même lettre.

vrais sentiments de la reine mais voulait lui épargner une politique brusquée.

En fait, Marie était réellement catholique de cœur et, dès le 12 août, en s'adressant aux membres du Conseil réunis à la Tour, elle leur avait déclaré que sa conscience était fixée en matière de religion mais « qu'elle ne voulait ni comprimer ni violenter la conscience des autres sinon par persuasion, par exemple, en faisant prêcher la parole de Dieu par des prédicateurs pieux, vertueux et savants. » (1)

C'était là une promesse de tolérance qui devait recevoir le meilleur accueil, puis insensiblement, sans modifier d'abord les dispositions anglicanes prises pour le royaume, la reine commença par rétablir sur leurs sièges les évêques déposés par Edouard VI à l'instigation de Cranmer, à qui l'avènement de Marie était par avance fatal. (2) Malgré la haute fonction qu'il occupait lui-même dans l'Eglise d'Angleterre comme archevêque de Cantorbéry, Cranmer fut en effet arrêté et Marie prit pour chancelier le savant et habile Gardiner, évêque de Winchester, qui sortait de prison.

Le 24 août, on célébra publiquement à Londres la première messe orthodoxe et les professeurs hérétiques venus de l'étranger et placés par Cranmer à Oxford et à Cambridge étaient mis en demeure de quitter l'Angleterre. La reine Marie dont le pouvoir se fortifiait préparait ainsi peu à peu le retour à la communion romaine.

Pendant ce temps Réginald Pole, de son côté, continuait à organiser sa mission et dépêchait le 21 août à la cour impériale un autre de ses secrétaires, Antonio Fiordibello (3), chargé de remettre à Charles-Quint une nouvelle

---

(1) *Acts of the Privy Council*, t. IV, 317.

(2) C'est ainsi que Bonner revint à Londres, Tunstall à Durham, Gardiner à Winchester, Heath à Worcester, Day à Chichester.

(3) Fiordibello, d'abord secrétaire du cardinal Sadoleto, était passé, à la mort de celui-ci, au service de Pole. Envoyé à Rome, en 1555, au moment de l'élection de Paul IV, il fut retenu par ce pontife qui le fit secrétaire des Brefs. Il devint ensuite évêque de Lavello en 1558. Cf. pour les instructions données par Pole à Fiordibello, en août 1553, *Calendar of State papers, Venet.* t. V, 389-396.

lettre où le cardinal reproduisait les pensées et les désirs exprimés à la reine Marie, en insistant sur la gloire incomparable que vaudrait à Charles-Quint la conquête spirituelle de l'Angleterre.

Or, c'est justement cette intervention politique de l'Empereur dans les affaires intérieures anglaises qui devait ralentir singulièrement l'action personnelle de Réginald Pole.

Avant même d'avoir reçu les instructions de Rome, le cardinal Dandino (1), nonce à Bruxelles, avait compris l'importance que pouvait avoir pour l'Eglise romaine l'avènement de Marie et, dans le plus strict incognito, il avait envoyé à Londres le jeune Francesco Commendone (2) avec mission de s'enquérir des idées du peuple anglais et des sentiments personnels de la reine « ès choses de la religion ». La question d'après lui était surtout de savoir si la reine, qui chercherait sans doute un époux sans tarder, paraissait devoir, au point de vue religieux, subir l'influence de son mari.

Plus au courant des secrets politiques de l'Europe que son collègue Pole, le nonce de Bruxelles n'était pas sans éprouver de vives appréhensions au sujet des agissements probables de l'Empereur. Il se doutait, et ses soupçons n'étaient que trop fondés, que la question du rétablissement du catholicisme en Angleterre était subordonné chez l'Empereur à ses propres intérêts. Or, ce que Charles-Quint chercherait avant tout à obtenir, pensait avec juste raison le nonce, ce serait d'amener sa cousine Marie Tudor à prendre parti contre son ennemi le roi de France.

---

(1) Né en 1509 à Césène, créé cardinal en 1551, Dandino était nonce à Bruxelles depuis 1552. Il devait mourir à Rome en Décembre 1559. Au sujet des missions confiées à ce nonce, cf. Pieper, *Zur Entshehungsgeschichte der standigen Nuntiaturen*, passim et *Die papstlichen Legaten und Nuntien in Deutschland, Franckreich und Spanien*, en particulier pp. 121 et suiv.

(2) Ce Vénitien eut une part importante au Concile de Trente; créé cardinal par Pie IV, il serait peut-être devenu pape après la mort de Grégoire XIII s'il n'était lui-même mort en 1584 à Padoue. On a dit de lui qu'il avait été le plus fameux légat du Saint-Siège.

Dandino, en annonçant au cardinal del Monte l'envoi de son messager en Angleterre, lui fit connaître en détail les motifs qui avaient dicté sa conduite, puis il s'arrangea pour faire conseiller au Légat Pole de suspendre toute démarche jusqu'à réception de nouvelles instructions du Pape (1). Au point de vue politique, toute hâte à modifier la situation religieuse anglaise lui paraissait dangereuse et les conciliabules qu'il tint à ce sujet avec Granvelle et les autres ministres de Charles-Quint ne pouvaient que l'inciter à des conseils de prudence (2). Il ne fallait pas que par sa conduite audacieuse la reine Marie soulevât une révolte que le roi de France, disait-on à Bruxelles, ne manquerait pas d'appuyer.

C'est à ces circonstances que Pole dut les invraisemblables retards apportés à l'accomplissement de sa mission.

D'abord, dès le mois d'août, son messager Henri Penning avait été retenu à Bruxelles sur les instances formelles du nonce et avait employé ses loisirs à rendre visite aux réfugiés anglais de Louvain et de Liège (3). Réginald Pole, chez qui l'ardeur religieuse l'emportait sur toutes les considérations politiques, voulut, dès le 27 août, adresser de Maguzzano un nouvel appel pressant à la reine, qu'il confia à un autre de ses vieux et fidèles serviteurs, Michel Trockmorton sans doute (4). Le même courrier fut chargé de remettre une lettre, datée du 28 août, à l'adresse du nouveau chancelier Gardiner (5). Pole, que le retour à l'unité romaine de l'Eglise anglicane préoccupait toujours au premier chef, donnait à Gardiner son avis sur l'opportunité qu'il y aurait à faire régler cette question par le premier Parlement réuni au début du nouveau règne. Il insistait sur le fait que plus on atten-

---

(1) *Calendar of State papers, Venetian*, t. V, 411. cf. Lettre de Soranzo aux chefs du Conseil des Dix, datée du 19 septembre.

(2) *Papiers d'Etat de Granvelle*, t. IV, p. 60.

(3) Dom Ancel. *La réconciliation de l'Angleterre...* jam cit. p. 744.

(4) *Calendar of State papers, Venet.*, t. V, nn. 395-399.

(5) Id. n. 399.

drait et plus difficile deviendrait la reconnaissance de l'autorité du Saint-Siège. Le côté théologique semblait au cardinal le plus important dans la résolution du schisme. Les intérêts matériels devaient pourtant jouer, plus qu'il ne le prévoyait, un grand rôle dans les évènements qu'allait entraîner l'avènement d'une reine catholique en Angleterre.

Les premières nouvelles directes, que Réginald Pole semble avoir reçues sur les changements qui se produisaient dans sa patrie, lui vinrent de Commendone, le messager particulier du nonce Dandino qui, à son retour de Londres, s'arrêta à Maguzzano le 6 ou le 7 septembre avant de gagner Rome. Commendone apportait au cardinal Pole la réponse de la reine à sa premiere lettre et avait mission de lui narrer les derniers évènements. C'était là son rôle officiel, mais il était aussi chargé d'un message secret à ne transmetre qu'au Pape et à Réginald Pole. Marie s'y déclarait décidée à abolir, avec le consentement du Parlement, les lois portées par son père et son frère contre l'ancien culte et disait son projet d'envoyer une ambassade à Jules III. Elle demandait que le Pape consentît à accorder un pardon public et général à la nation anglaise de telle sorte que personne n'eût à souffrir pour avoir adopté les mesures prises obligatoirement par ses deux prédécesseurs.

On suppose aisément la joie que ressentit Pole à ces nouvelles, d'autant que la reine demandait que son cousin Réginald lui fût envoyé comme Légat en Angleterre avec plein pouvoir de tout arranger et de rétablir l'ancienne foi et l'ancienne discipline. Ce dernier désir de la reine dont Pole se réjouit si vivement était, à vrai dire, contrarié par le conseil que Commendone, de la part de Dandino, donna au cardinal de différer pour quelque temps encore son voyage en Angleterre.

Averti à son tour par Commendone des intentions de la reine Marie, Jules III, d'accord en cela avec le Sacré-Collège, envoya à Réginald Pole ses instructions pour qu'il se mît en route tout en insistant sur les mesures de prudence exigées par la situation difficile où se trouvait

la reine; aussi l'idée suggérée par Pole lui-même de fixer sa résidence à Bruxelles était-elle approuvée (1).

Sans retard, dès le 29 septembre, Réginald Pole s'empressa donc de quitter Maguzzano, gagna Trente, puis, traversant le Tyrol, il se rendit chez le cardinal-évêque d'Augsbourg, à Dillingen, sur les bords du Danube (2). C'est là que devait le rejoindre le courrier qui lui remit une lettre de Penning, écrite à Londres le 19 septembre. L'accueil bienveillant que Penning avait reçu de la reine Marie apportait à Pole une nouvelle preuve des dispositions excellentes de sa cousine à son égard et ne pouvait que l'inciter à poursuivre sans retard sa route vers Bruxelles.

Or, peu de jours après, alors qu'il était à peine éloigné de trois lieues de Dillingen, le cardinal eut la surprise d'être arrêté dans son entreprise. En effet, Don Juan de Mendoza vint lui dire que l'Empereur jugeait sa mission intempestive et désirait qu'il n'allât pas plus loin pour le moment. C'était là un veto contre lequel Réginald Pole protesta très énergiquement. Il demanda surtout à connaître les raisons qui motivaient cette interruption de son voyage et fit remarquer qu'arrêter ainsi un légat papal produirait un scandale dans le monde chrétien. Prêt à s'effacer si sa personne déplaisait à l'empereur, il déplorait au contraire le tort que causait à la chrétienté Charles-Quint si c'était sa mission qu'il prétendait entraver. Cette protestation resta sans effet et Pole dut revenir à Dillingen où, plein de clairvoyance sur les mobiles qui influençaient l'Empereur, il adressa au Pape de longs commentaires sur les incidents de sa mission.

Il insista notamment sur le fait que, d'après le concept de l'Empereur, le mariage de la reine passait avant la restauration de la religion en Angleterre. Ce point délicat du mariage de Marie Tudor était, à vrai dire, l'objet

---

(1) Quirini, op. cit. t. IV, pp. 111-114 : p. 429 ; *Calendar of State papers, Venet.*, t. V, n. 406.

(2) Lettre de Pole à Jules III du 28 septembre et du même au même du 30 septembre *Calendar of State Papers, Venet.*, t. V, nn. 412-413. — Dillingen, ville de Souabe.

des préoccupations de Charles-Quint, qui avait le plus vif désir de faire épouser sa cousine par son fils Philippe (!). Cette alliance avec l'Angleterre avait, aux yeux de l'Empereur, le plus grand intérêt et c'est la crainte de voir Pole contrarier ces projets qui explique l'attitude singulière prise à l'égard du Légat. Il savait l'influence que le cardinal pouvait exerçer sur la reine Marie et s'était d'autant plus décidé à entraver sa mission que certains Anglais avaient caressé le projet de donner comme époux à la reine Marie Réginald Pole lui-même qui, n'ayant pas reçu la prêtrise, n'était pas en somme encore irrévocablement engagé dans l'état ecclésiastique (2). Bien des mois se passèrent alors en négociations entre la cour anglaise et la cour impériale avant que le cardinal pût librement se rendre auprès de sa souveraine. Le 6 mars 1554, Charles-Quint eut enfin la satisfaction de faire remettre à Marie l'anneau des fiançailles de son fils Philippe. Ce prince débarqua à Southampton le 12 juillet et le mariage fut célébré treize jours après à Winchester. C'était le triomphe de la politique de Charles Quint, mais cette union, mal acceptée par le peuple anglais, ne devait par rendre service à la cause catholique (3).

Réginald Pole en avait sans doute le vif pressentiment lorsqu'il voulait faire régler les questions de religion avant celles du mariage espagnol. Certainement dénué de toute

---

(1) Au sujet de ce prince cf. Reinhold Baumstark : *Philippe II, roi d'Espagne*, trad. de l'allemand du Dr. R.B. par Godefroy Kurth, Liège, 1877, in. 12. — Bratli *Philippe II, roi d'Espagne. Etude sur sa vie et son caractère.* Paris. 1912, in-8. Sans conteste possible, le mariage espagnol fut pour l'Angleterre une lourde faute politique.

(2) C'est du moins ce que raconte l'ambassadeur de Noailles. La reine, dit-il, « s'attendroit au cardinal Polus. qui n'est encore lié en l'église, comme l'on dict. et l'on tienct pour certain qu'elle l'ayme sur toutes personnes de ce royauline ». Lettre au roi Henri II du 25 septembre 1553, publiée par Vertot, *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre*, Leyde, 1763, t. II, p. 170. — Cf. aussi Pallavicini, *Istoria del Concilio di Trenta*, l. XIII, C. 7. n. 6.

(3) Au sujet des conspirations que provoqua en Angleterre le projet du mariage espagnol, cf. entre autres, L. Wiesener, *Elisabeth et Marie Tudor, lors de l'insurrection de Wyatt*, *Revue des Questions Hist.*, t. XXI, pp. 474-535 (1877).

ambition personnelle et tout à fait étranger au dessein de ceux qui voulaient lui faire épouser la reine, il avait cependant souffert très vivement de l'inaction où l'Empereur le réduisit en l'obligeant à s'arrêter sur les bords du Danube. C'est à Dillingen qu'il reçut, en novembre 1553, une nouvelle lettre de la reine Marie, datée du 28 octobre. Les conseillers impériaux avaient eu le temps d'exercer leur influence et la reine, tout en demandant conseil à son cousin, adoptait à l'égard de l'inopportunité de la mission du Légat les idées mêmes de Charles-Quint. Le ton général de cette lettre se ressent de ce changement d'orientation et Pole en fut réduit à échanger avec Marie de longs courriers au lieu de se rendre lui-même auprès d'elle comme il en avait si ardemment le désir (1).

Ce ne fut qu'à la fin de décembre 1553 que l'Empereur laissa Pole libre de continuer sa route. Sans retard le cardinal alors s'empressa de quitter Dillingen et, après un voyage qui dura près d'un mois, il fit à Bruxelles son entrée solennelle le 25 janvier 1554 (2). Tout de suite il comprit qu'il lui serait impossible de franchir le détroit tant que le prince espagnol resterait sur le continent, aussi, tandis que les négociations du mariage se poursuivaient, il essaya de remplir le second objet de sa légation qui était de rétablir l'entente entre Charles-Quint et Henri II. Comme les ministres de l'Empereur affirmaient que les obstacles à une paix honorable ne venaient pas de leur maître, mais du roi de France, il se décida, à la fin de février, à quitter Bruxelles pour se rendre à Fontainebleau (3).

Durant les loisirs du voyage, il s'appliqua avec son honnêteté habituelle à rédiger une adresse destinée aux

---

(1) « Votre légation est si suspecte à mes sujets qu'en hâtant votre venue vous feriez plus de mal que de bien. » Lettre de Marie à Pole, Quirini, *op. cit.* t. IV, pp. 119-121 et pp. 121-123. *Calendar of State papers, Venet.*, t. V, nn. 446-448.

(2) *Calend. of State pap. Venet.*, t. V, nn. 454-456.

(3) Cf. lettres de Pole à Jules III, 23 février 1554 et autres dans *Cal. of State pap. Venet.*, t. V, nn. 467-481 ; et Dom Ancel, *Nonciatures de Paul IV*. Paris, 1909, t. I, pp. 9-22.

deux princes. Dans ce *Discorso di pace*, écrit en italien, dans un style un peu candide, le cardinal, avec plus d'élévation de sentiments que de vraie diplomatie, mit en avant tous les arguments tirés de l'expérience et de la politique pour ramener l'union entre deux pays que la guerre divisait depuis tant d'années (1). Cette nouvelle intervention directe du cardinal Pole dans des affaires politiques allait-elle lui apporter moins de désillusion que ses tentatives précédentes du même ordre ?

Le voyage se fit, semble-t-il, sans difficulté et le Légat, après être passé à Saint Denis le 12 mars, fut reçu le 29 à Fontainebleau par Henri II. Il resta auprès du roi jusqu'au 5 avril et fit son entrée officielle à Paris le 8. Ce jour même, il expédia au Pape le docteur Chizzola pour lui faire part de ses démarches nouvelles (2). L'accueil plein de déférence qu'il reçut en France ne put que l'impressionner favorablemement. La cour entière d'Henri II s'ingénia à lui rendre fort agréable son séjour en le comblant de prévenances. Il fit personnellement la meilleure impression sur le roi qui ne le connaissait pas encore. Pour encourageantes que fussent les conférences tenues en ce moment entre Gravelines et Ardres, auxquelles Pole présida, elles ne laissèrent pourtant que de faibles espérances de voir la paix se conclure (3). Jeune encore et de tempérament très ardent, le roi de France voulait triompher du vieil Empereur qu'il sentait las de la lutte. Ses propositions restèrent en conséquence assez exigeantes pour que Réginald Pole comprît l'inutilité de son intervention. A vrai dire, fut-il au fond très étonné du peu de succès de ses démarches lui qui s'était si violemment

---

(1) *Discorso di pace* ou *Orazione della pace a Carolo V.* Rome. 1555, in-4. Venise, 1558.

(2) *Cal. of State pap. Venet.*, t. V, n. 483.

(3) Pole présida ces conférences. L'empereur y avait envoyé Jean de la Corda, duc de Medina-Cœli, Charles, comte de Lalane et Antoine Perrenotte, évêq. d'Arras, alors qu'Henri II était représenté par le connétable de Montmorency, le cardinal de Lorraine, Charles de Marillac, évêq. de Vannes et Jean de Morvilliers, évêq. d'Orléans.

heurté aux intransigeances de la politique impériale ? (1).

Au cours de son séjour à Paris, plusieurs Anglais qui s'y étaient réfugiés et, entre autres, un de ses neveux, Stafford (2), virent le cardinal et lui communiquèrent leurs doléances au sujet du projet de mariage entre la reine et Philippe d'Espagne. Ces mécontents, que la cour de France avait accueillis avec bienveillance, se seraient volontiers ligués avec lui s'il avait accepté d'intriguer contre l'Empereur. Malgré ses sentiments personnels en ce qui touchait au mariage espagnol, Pole sut se tenir dans une sage réserve. Il n'avait pas quitté Rome pour venir épouser sa cousine Marie, mais bien pour réconcilier son pays apostat avec le Saint-Siège et, fidèle à sa mission religieuse, il ne voulait pas s'en détourner.

L'Empereur et ses ministres ne lui tinrent cependant aucun compte de cette loyauté. Tout au contraire, à son retour à Bruxelles, après l'échec de son intervention, il encourut les effets de la colère impériale. Charles-Quint, le 21 avril, termina l'audience accordée au cardinal Pole en lui signifiant sèchement qu'il aurait dû retourner directement à Rome sans reparaître à Bruxelles. La froideur de cette attitude avait surtout pour base de faux bruits répandus sur Pole par ses ennemis ou même par des Français. On avait laissé entendre à l'Empereur, grave grief à ses yeux, que le légat avait « practiqué contre le mariage de son Altesse » (3). A ce sujet, on lui reprocha jusqu'à son si-

---

(1) D'après Dom Ancel, *Nonciatures de Paul IV*, Paris 1909, p. 6, n. I, le cardinal Pole aurait quand même pris encore trop au sérieux cette mission de réconciliation, qui n'était au fond qu'un prétexte d'entrevue vouée à l'insuccès. Ni Dandino, ni le cardinal de Saint-Georges, plus diplomates que Pole, ne s'en étaient mêlés.

(2) Stafford, second fils d'Ursule Pole, devait essayer le 26 avril 1557 de surprendre le château de Scarborough et publia des proclamations contre les Espagnols. Son insurrection ne réunit pas de nombreux partisans. Stafford, arrêté par le comte de Westmoreland, fut décapité.

(3) Charles-Quint attribuait à Pole la rédaction d'une lettre écrite par quelqu'un de sa suite à la reine pour la dissuader d'épouser Philippe. Cette lettre avait été interceptée par les agents impériaux. De son côté, Renard, l'envoyé de l'empereur à Londres, dépeignait Pole comme intriguant avec le chancelier Gardiner pour faire préférer le jeune et séduisant Courtenay à Philippe.

lence. Bref, les malveillants réussirent en l'occurrence à le rendre de nouveau suspect à l'Empereur, toujours méfiant à son égard. Granvelle, au nom de son maître sans nul doute, rendit alors compte au Pape que son Légat, « prélat instruit, très vertueux et de sainte vie », n'entendait néanmoins rien aux négociations.

Peu disposé à user des armes sournoises de ses adversaires, vrais maîtres dans l'art de la diplomatie, Réginald Pole voulut s'expliquer immédiatement sur la rectitude de sa conduite et déclara avoir accepté avec gaîté de cœur la décision de la reine dès que la nouvelle de son mariage lui était parvenue.

Ces explications, toutes sincères qu'elles fussent, n'amenèrent aucune détente dans les rapports du légat avec le gouvernement impérial. Le cardinal Pole comprit bientôt qu'on agissait avec mauvaise foi vis-à-vis de lui. La seule chose qu'on voulait obtenir était son rappel à Rome.

Devant cette disgrâce manifeste de l'Empereur, il prit le parti fort digne de se tenir à l'écart pour un temps car il ne voulait pas, sans y avoir été formellement contraint par le Pape, renoncer à sa mission religieuse en Angleterre, cette œuvre d'apostolat à laquelle il désirait tant consacrer les forces qui lui restaient. Il se retira donc aux environs de Bruxelles, au monastère des Prémontrés de Dilighem (1). Pour une fois encore, c'est dans la paix du cloître qu'il allait se reposer de l'agitation des cours et des déceptions que le commerce des puissants ne cessait de lui apporter. Mais s'il choisit Dilighem comme lieu de retraite, ce fut dans le dessein de ne pas trop s'éloigner des côtes anglaises pour rester étroitement au courant de ce qui se passait dans sa patrie.

Depuis l'avènement de la reine Marie, Pole n'avait pas cessé d'échanger des courriers avec elle et se trouvait justement alors en pourparlers pour la grave question des nominations épiscopales. C'était là, au premier chef, un sujet qui lui tenait à cœur, car le retour de l'Angleterre à

---

(1) Dilighem, (qu'il ne faut pas confondre avec Dillingen) se trouve à quatre kilomètres de Bruxelles.

l'obédience romaine y était singulièrement intéressé. A la suite de la dépossession de plusieurs prélats indignes nommés par les rois précédents, la reine s'était vue dans la nécessité de pourvoir à leur remplacement et se préoccupait de mettre à la tête des diocèses vacants des hommes de valeur éprouvée. Comme le royaume n'était pas encore officiellement réconcilié avec Rome, il lui fallait recourir soit au Légat, soit au Pape. En février 1554, elle avait donc présenté à Pole une liste de douze évêques. En même temps qu'il envoya à Marie son fidèle Penning pour lui communiquer sa façon de voir au sujet de ces nouveaux prélats, Réginald Pole informa Jules III de cette affaire, le cas n'ayant pas été prévu avant son départ de Rome en août 1553 (1). Assez habilement Pole proposait à la reine, pour résoudre promptement la difficulté, de provoquer chez les nouveaux évêques une démarche individuelle auprès de lui pour protester de leur union au Saint-Siège et obtenir de lui ensuite leur confirmation dans leurs postes. A Rome, ce projet parut très acceptable et le cardinal Morone envoya à Pole, en réponse à sa lettre, un Bref qui complétait ses pouvoirs et approuvait sa décision. Jules III profitait d'ailleurs de cette circonstance pour redire au Légat qu'il s'en rapportait à sa prudence. C'est en vertu de ces accords que six des nouveaux évêques anglais furent consacrés le 1er avril 1554 par Gardiner, assisté de Bonner et de Tunstall.

Si la question des nominations épiscopales était importante à régler pour la cessation du schisme, celle des biens ecclésiastiques confisqués abusivement par Henri VIII et Edouard VI n'était pas moins délicate. Dans le deuxième Parlement du règne de Marie, inauguré le 2 avril, la Chambre des Communes proposa un *bill* interdisant aux évêques, y compris celui de Rome, d'exiger la restitution des biens d'origine ecclésiastique. Mais la Chambre des Lords rejeta cette loi et la question resta encore en suspens.

Comme l'avis de Pole, on le savait en Angleterre, était

(1) *Cal. of State papers, Venet.*, t. V, nn. 471-473.

que chacun avait le devoir de restituer progressivement ces propriétés mal acquises, dans la mesure du possible, la venue du Légat risquait d'amener une dépossession de ces biens. Aussi les craintes de leurs détenteurs n'étaient-elles pas sans se manifester. Après un échange de correspondance entre Rome, Londres et Bruxelles, l'accord put enfin se faire. Jules III, pour ramener à la foi catholique tout un royaume, crut ne pas devoir se laisser arrêter par des considérations trop secondaires en somme puisqu'elles étaient surtout d'ordre matériel. Aussi, par Bref du 28 juin 1554, accorda-t-il à son Légat une extension nouvelle de pouvoirs qui devait lui permettre de s'entendre dans un large esprit de tolérance avec le gouvernement de la reine Marie (1).

Pendant que de sa retraite de Dilighem Pole surveillait les modifications de la politique intérieure anglaise, il avait dépêché vers Rome, le 21 avril 1554, son auditeur Ormaneto pour expliquer à Jules III sa situation difficile et la mésentente qui s'était glissée entre l'Empereur et lui. Déjà renseigné par une relation du nouveau nonce à Bruxelles, tendancieusement rédigée sous l'influence des ministres espagnols, (2) le Pape fit répondre à Pole, par l'entremise du cardinal Morone, pour l'engager à dissiper le fâcheux malentendu et éviter par suite son retour à Rome. C'était, sous une forme respectueuse et détournée, prier Pole de fournir une justification de sa conduite. Le Légat s'empressa de la présenter dans une très longue lettre adressée, le 25 mai, à Morone.

Cette défense de ses actes corrobore, à vrai dire, entièrement le loyalisme certain de Réginald Pole au cours des démarches qu'il avait tentées depuis son départ de la pieuse retraite de Maguzzano, mais la nécessité dans laquelle il fut de la présenter amena chez lui un nouveau dégoût de la vie active et des compromissions qui en dé-

---

(1) *Arch. Vatic. Reg. Vat.* 1795, fol, 247.

(2) Muzzarelli, archevêque de Consa, nonce à Bruxelles, avait écrit à Morone que Pole « manque vraiment d'expérience dans les choses de ce monde », mars 1554. Archiv. Vatic. Fiandra, t. II, fol. 39.

coulaient. Intimément froissé de la suspicion qui pouvait régner sur les mobiles de sa conduite, Pole termina sa lettre en se déclarant avec humilité tout prêt à céder sa mission de Légat à un autre plus capable de remplir cette tâche si le Pape le jugeait utile (1). Cette pensée d'échapper à tous les ennuis de la politique s'empara d'ailleurs avec tant de force de son esprit que, trois jours après, le 10 mai, il écrivit encore à Morone pour lui annoncer sa résolution d'abandonner une œuvre qu'il n'arrivait pas à mener à bien et lui dire son projet de se retirer dans la solitude si le Pape lui en laissait la latitude (2).

Pourtant, le 11 juillet, à l'occasion du mariage espagnol, il crut de son devoir de faire présenter ses félicitations au roi et à la reine par l'entremise de l'un de ses agents. En même temps, il prit sur lui d'écrire de nouveau à l'Empereur, se réjouissant du mariage, disait-il : « dans la ferme espérance que l'union de ces deux princes si catholiques et si pieux aurait pour conséquence, moyennant la grâce de Dieu, l'établissement de la sainte religion et de tout bien dans le royaume » (3). Pour qui connaissait bien Réginald Pole, ces souhaits ne renfermaient-ils pas la seule idée ambitieuse à laquelle le cardinal ne cessait de penser depuis tant d'années ?

Le ministre de Charles-Quint, Granvelle, à qui le messager du Légat s'était adressé pour faire obtenir à son maître le droit de poursuivre sa mission (4), répondit au cardinal que si l'Empereur avait à cœur la restauration de l'unité catholique en Angleterre, il ne pouvait cependant pas accorder l'autorisation sollicitée sans avoir préalablement pris l'assentiment du roi Philippe et de la reine Marie auxquels il envoyait un courrier.

Sans se laisser décourager par cette réponse qui n'était, au fond qu'un refus, présenté sous une forme polie,

---

(1) *Cal. of State papers, Venet.* t. V, nn. 487-495.

(2) Id. t. V, nn. 497-500.

(3) Id. t. V, n. 520.

(4) C'était Ormanetto que Pole avait chargé de porter un message à Charles-Quint et il avait chaleureusement plaidé la cause des intérêts religieux de l'Angleterre.

Réginald Pole devait, quelques mois plus tard, faire renouveler encore sa demande par Ormanetto. Très incertain pourtant du succès de ses démarches réitérées auprès de Charles-Quint, il s'adressa le 21 septembre à son fils Philippe pour lui rappeler que depuis un an il essayait en vain de pénétrer auprès de ses souverains bien que ses seuls titres privés eussent dû suffire à lui assurer l'entrée du Palais. Sans insister davantage sur sa propre situation de famille et son long exil en Angleterre, le cardinal poursuivit sa requête en exposant qu'il parlait, non pas en son nom personnel mais bien au nom de Pierre, le prince des Apôtres, et il s'autorisa de sa qualité de Légat pour demander les raisons qui poussaient la reine Marie à craindre sa venue, alors que sa légitimité comme héritière du trône reposait avant tout sur sa reconnaissance par le Souverain Pontife ? Pour justifier encore mieux le bon droit de sa cause, Pole exhortait Philippe à se souvenir que sa qualité nouvelle de roi d'Angleterre l'avait fait lui-même héritier du titre de défenseur de la foi dont il devait se rendre digne (1).

A peu de jours de là, le 28 septembre, la reine Marie crut devoir répondre aux impatiences bien légitimes du Légat et lui donna l'assurance qu'elle et son mari souhaitaient ardemment sa prompte arrivée en Angleterre pour libérer, par son intermédiaire, leurs consciences des scrupules que leur donnaient les censures et interdits dont le royaume avait été frappé au temps du schisme et de l'hérésie. Cette déclaration était bien exacte et traduisait la pensée de la reine.

Fidèle, en effet, à ses promesses mais liée par les circonstances, Marie Tudor travaillait de son mieux à préparer les esprits à la restauration de la religion catholique (2). Elle était, comme elle ne manquait pas de le

---

(1) Quirini *op. cit.* t. IV, 162-166 ; *Calendar of State papers, Venet.* t. V, n. 573 ; Weiss, *Papiers d'Etat de Granvelle,* t. IV, 308-315.

(2) Cf. G. Constant, *Le commencement de la restauration catholique en Angleterre par Marie Tudor, 1553,* article paru dans *Revue Historique*, janvier-février 1913.

reconnaître, grandement aidée en cela par les prédications et les exemples de deux dominicains et de deux franciscains espagnols, qui avaient suivi le roi Philippe en Angleterre. Comme ces moines avaient conservé leur costume religieux, ils avaient eu tout d'abord à essuyer plus d'un outrage, mais peu à peu le peuple s'était habitué à eux et les écoutait même avec bienveillance. En rapportant ces détails à Réginald Pole, la reine Marie disait en même temps combien les évêques, et Gardiner à leur tête, se dépensaient de leur côté avec une ardeur apostolique.

Le cardinal Pole fut très vivement impressionné par ces nouvelles et cela contribua peut-être à le faire renoncer aux idées de retraite qui un moment s'étaient emparées de lui. La déclaration que le chancelier anglais fit, le 30 septembre, à une foule nombreuse assemblée sur la place de Saint-Paul lui parut également de bon augure pour la reprise officielle des relations avec Rome, puisque ce jour-là Gardiner ne craignit pas de confesser publiquement l'erreur dont il s'était rendu coupable en travaillant au schisme préparé par Henri VIII et reconnut humblement que son emprisonnement sous Edouard VI avait été le juste châtiment de sa faiblesse.

L'heure de la réconciliation semblait donc approcher. Aussi plus que jamais Pole brûlait-il du désir de rentrer dans son pays.

Le 11 octobre, suivant la promesse faite à Ormanetto de s'entretenir avec le Légat dès son retour à Bruxelles, Charles-Quint reçut Réginald Pole en audience. Malgré les déceptions sans nombre supportées depuis tant de mois, le cardinal crut préférable et habile de s'abstenir de toute récrimination sur la conduite passée du monarque à son égard. Il constata simplement que deux seuls obstacles pouvaient encore s'opposer à l'heureuse conclusion de la réconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siège. C'étaient, dit-il, à son sens, d'une part, les erreurs doctrinales et, de l'autre, la question des biens ecclésiastiques. Développant sa pensée, il précisa que le Pape ne pouvait transiger sur le chapitre des erreurs alors que pour les biens ecclésiastiques on pourrait au contraire arriver à

une solution satisfaisante, qu'il était pour sa part disposé à rechercher en usant de toute la condescendance possible.

Charles-Quint, qu'un règne de plus de 34 ans en Allemagne avait habitué à traiter les questions d'hérésie, répondit qu'il n'y avait pas lieu de trop s'inquiéter des erreurs de doctrine, les convictions des protestants anglais manquant certainement de fermeté. Mais il exposa sa crainte de l'insuffisance des concessions pontificales dans l'ordre temporel tout particulièrement. Peu soucieux peut-être encore de voir Pole intervenir trop directement dans les affaires anglaises, il dit au cardinal qu'avant de prendre une décision, il jugeait opportun d'attendre le retour de son secrétaire Erasso, chargé de s'enquérir auprès du roi et de la reine de l'exacte situation de l'Angleterre.

Le délai d'attente ne devait pas être long. Aussi cette fois, en transmettant au Pape les détails de cette audience, le cardinal eut-il la joie d'annoncer qu'enfin l'Empereur semblait ne plus s'opposer désormais à son départ. Ces dispositions nouvelles de Charles-Quint furent confirmées lorsque, le 20 octobre, Renard, l'ambassadeur impérial à Londres, arriva à Bruxelles. Il venait sans doute recueillir de son maître un témoignage de satisfaction pour la façon habile dont il avait su mener à bonne fin le mariage de Philippe d'Espagne. Le surlendemain même de son arrivée à Bruxelles, Renard s'empressa d'avoir avec le cardinal Pole et l'archevêque de Consa une longue conversation suivie d'une autre entrevue le 25. Le résultat remplit Pole de la joie la plus intense. Tous les obtacles étaient levés et son départ n'était plus qu'une question de jours. (1)

Aussitôt, par l'entremise de Renard, le cardinal-légat fit part de sa satisfaction au roi Philippe et à la reine Marie, tandis que la correspondance avec Morone trahissait les mêmes sentiments d'inexprimable allégresse (2).

---

(1) Cf. lettre de Pole à Jules III du 23 octobre 1554. *Cal. of State papers, Venet.*, t. V, nn. 582-584.

(2) *Cal. of State papers, Venet.*, t. V, nn. 586-590.

Si la question des biens ecclésiastiques l'inquiétait toujours, c'était par un excès de scrupules, assez fréquent d'ailleurs chez lui, de ne pas pouvoir mener à bien cette affaire sans qu'elle donnât lieu à de graves difficultés.

Au cours de cet automne de 1554, la reine Marie, qui peu à peu réalisait les réformes intérieures qu'elle jugeait indispensables, se décida ouvertement à faire connaître à ses sujets ses intentions vis-à-vis de Rome. Elle profita d'une réunion solennelle du Conseil privé pour déclarer que le moment lui semblait enfin venu d'appeler le Légat pontifical en Angleterre et de réconcilier le royaume avec le Saint-Siège. Comme elle prit soin de le faire dire à Pole le 6 novembre par un de ses agents, Messer Seth, elle fut heureuse de constater que tous les membres du Conseil, « comme s'ils eussent été mûs par le Saint-Esprit », avaient approuvé ses projets. Deux d'entre eux, particulièrement influents, Lord Paget et Lord Edouard Hastings, écrivit la reine, avaient été délégués pour annoncer au cardinal la décision du Conseil royal et l'accompagner solennellement en Angleterre.

Les mêmes nouvelles furent officiellement transmises le 8 novembre par l'ambassadeur anglais à Bruxelles à l'Empereur Charles-Quint, qui chargea Granvelle de prévenir le Légat de son envoi en Angleterre. Tout à la douceur du présent, le cardinal Pole oublia le passé, ses humiliations et ses tristesses. Dès que les deux délégués des souverains anglais lui eurent présenté leurs lettres de créance, Pole ne songea qu'à partir . Le 12 novembre, il prit enfin congé de l'Empereur qui, toujours défiant à son endroit, ne put s'empêcher de lui faire deux recommandations. Il lui conseilla, en effet, d'abord de se montrer bienveillant pour tous, mais, détail à retenir, il l'engagea surtout à ne rien traiter en dehors du roi et de la reine et à faire de la modération la règle de sa conduite.

Le Légat répondit qu'il espérait rencontrer chez les autres cette même modération. Heureux de pouvoir contribuer à la cessation du schisme anglican, il prit congé de l'Empereur en lui disant, non sans une certaine ironie,

«qu'il lui semblait arriver maintenant auprès de Sa Majesté non la quitter. » (1)

Pole ne pouvait plus finement traduire l'étonnement que la diplomatie ambiguë de Charles-Quint n'avait cessé de produire chez lui, qui mettait tellement au-dessus des calculs humains les préoccupations religieuses.

Politique retors plus que chrétien désintéressé, l'Empereur se contenta de sourire. Il était arrivé à ses fins, avait su paralyser l'action directe de Réginald Pole sur l'évolution religieuse de sa cousine Marie et, sans prévoir l'avenir, il croyait par l'union de son fils Philippe avec la reine avoir définitivement scellé l'alliance de l'Angleterre avec son Empire.

Le rôle du cardinal Pole ne devait pourtant pas tarder à se manifester pour s'étendre, au-delà des questions religieuses, dans les conseils du gouvernement britannique, bien autrement loin peut-être que Charles-Quint ne l'aurait désiré.

(1) Dom Ancel, *op. cit.* p. 790.

CHAPITRE XV

Arrivée de Pole en Angleterre
La réconciliation officielle de ce pays avec Rome.

Pendant qu'à Bruxelles le cardinal Pole triomphait des derniers obstacles mis par Charles-Quint à son départ pour l'Angleterre, à Londres, le troisième Parlement du règne de Marie était convoqué. Il s'ouvrit le 12 novembre 1554. Dans les lettres de convocation, on n'avait pas strictement employé les formules usitées ; entre autres le qualificatif de chef suprême de l'Eglise jusque-là accolé au nom du souverain avait été supprimé. Pour qui voulut bien comprendre, c'était un acheminement certain vers la réconciliation avec Rome.

Le premier souci de cette assemblée parlementaire fut d'examiner un projet de loi qui révoquait la condamnation à mort de Réginald Pole. Le seul motif de la disgrâce du cardinal, y lisait-on, avait été son refus de reconnaître le divorce illégal du père et de la mère de la reine. Afin de mieux donner à entendre que le rappel de Pole en Angleterre était un simple acte de justice et non une grâce bénévolement accordée, le rapporteur demanda que la cause fût jugée à nouveau.

Ce bill resta deux jours à la Chambre des Lords puis, aux Communes, on le lut trois fois en un jour. Le résultat fut celui qu'on prévoyait. Les deux Chambres abrogèrent la condamnation et restituèrent Pole dans tous ses droits et privilèges. Pour ajouter encore plus de portée et plus d'éclat à cette disposition, le sceau fut imprimé sur or et le roi et la reine lui donnèrent leur approbation le 22 novembre. Après vingt-trois ans d'exil, Réginald Pole était

donc désormais légalement libre de rentrer dans sa patrie et pouvait reprendre, sans flétrissure, le rang que sa naissance lui donnait dans le royaume.

Le cardinal, à vrai dire, n'avait pas attendu cette décision pour quitter Bruxelles. Il s'était mis en route, dès le 13 novembre, en compagnie d'Edouard Hastings, de Lord Paget, de quarante autres nobles et de sa propre escorte, le tout formant un corps de cent-vingts cavaliers. Parmi ses amis italiens se trouvaient le fidèle Priuli, Parpaglia, Nicolas Ormanetto, Fiordibello et Stella, ses compagnons des mauvais jours. Par Gand et Bruges, le cardinal-légat atteignit Gravelines le 19 et, le même jour ,au bruit des salves d'artillerie et au son des cloches, il entra à Calais, terre encore anglaise pour quelques années seulement (1). Le lendemain, 20 novembre, Pole eut enfin la satisfaction de s'embarquer pour l'Angleterre. Quinze mois déjà s'étaient écoulés depuis l'avènement de sa cousine Marie !

La traversée se fit rapidement en trois heures et demie, avec une escorte de six vaisseaux anglais venus à sa rencontre. A Douvres, Réginald Pole fut reçu avec les honneurs dûs à un personnage de sang royal par l'Evêque d'Ely, Thirlby, auprès de qui il eut la joie de trouver son neveu Lord Montague et son petit neveu François, Lord Hastings. Accompagné de dix huit cents seigneurs à cheval, le Légat, dans son voyage vers Londres, passa par Cantorbéry où l'archidiacre Nicolas Harpsfield le complimenta, puis s'arrêta à Rochester où son ami Richard Pate, évêque de Worcester, lui remit un message royal (2). La reine Marie, dans cet écrit, exprimait son désir de recevoir son cousin officiellement à titre de légat du Pape et souhaitait de le voir exercer sa juridiction comme tel dans toute son extension.

Aucune nouvelle ne pouvait être plus sensible au car-

---

(1) Wilkins, *Concilia*, t. IV, p. 92.

(2) Ces divers détails sont narrés par un témoin oculaire de l'arrivée du Légat en Angleterre, Priuli ou Parpaglia. *Il felicissimo Ritorno del Regno d'Inghilterra alla cath. unione.* Milano, 1554, in-4.

dinal Pole, qui put rendre grâce à Dieu des circonstances favorables qui encourageaient sa rentrée dans le royaume. Les signes de sympathie ne cessaient pas d'ailleurs de se manifester sur son passage. A Gravesende, où son escorte s'accrût de cinq cents cavaliers, il reçut une députation composée du comte de Shrewsbury et de l'évêque de Durham, Tunstall, l'informant de la révocation de sa condamnation.

Une barque royale l'attendait là pour le conduire à Londres. Il y prit place le 24 novembre pour remonter la Tamise et mit en proue sa croix d'argent, emblême de son autorité de Légat. Une flotille de petites embarcations, décorées de pavillons aux multiples couleurs, suivirent sa barque tandis que, sur les deux rives du fleuve, une nombreuse population se pressait. C'était une entrée singulièrement solennelle que faisait à Londres le Légat du Pape.

Sur le quai de Westminster, au débarcadère, entre midi et une heure, le chancelier Gardiner, évêque de Winchester, venu dans sa propre barque, et plusieurs lords souhaitèrent au cardinal Pole la bienvenue, puis le conduisirent au palais de Whitehall où se trouvaient les souverains. Les détails de l'entrevue ont été conservés et montrent à quel point la reine s'attacha à manifester son contentement. Tandis que le roi Philippe reçut le cardinal-légat à l'entrée principale du palais, Marie, entourée de ses dames d'honneur, vint l'attendre au haut du grand escalier et lui avoua n'avoir pas ressenti une joie plus complète le jour où elle était monté sur le trône (1). L'entretien dura un moment. Pole remit aux souverains les lettres qui l'accréditaient et leur présenta les personnes de sa suite puis, accompagné du chancelier, du duc d'Albe, des premiers seigneurs de la cour et d'une multitude de gens qui s'empressaient autour de lui, il se retira, pour se reposer des fatigues du voyage et des émotions de la journée, au palais archiépiscopal de Lambeth. Cette demeure, vacante depuis l'arrestation de Cranmer, avait été richement préparée pour servir de logement au Légat.

---

(1) Noailles. Ambassades, t. V.

Les jours qui suivirent son arrivée, de grandes fêtes furent données en son honneur. Le dimanche 25, il y eut notamment, pour se conformer au goût du temps, un brillant tournoi auquel le roi Philippe prit lui-même part, entouré des plus grands seigneurs anglais et espagnols qui composaient sa cour. Mais Pole, excédé de fatigue, dût se faire excuser de ne pouvoir assister à cette parade et manifesta le désir de se consacrer, dès que possible, aux affaires sérieuses qui motivaient sa mission. Ce fut le roi Philippe qui prit avec lui toutes les dispositions relatives à la réconciliation officielle du royaume. La Bulle papale, donnant au cardinal-légat pleins pouvoirs pour résoudre la question des possessions ecclésiastiques, parvint à Londres le 26, en même temps qu'un Bref de Jules III à l'adresse du roi et de la reine. Réginald Pole et les souverains virent dans la remise de cette Bulle à une heure si opportune une attention de la Providence et se plurent à le remarquer.

Le mercredi 28 novembre, jour fixé pour la présentation du cardinal au Parlement, la reine Marie, par suite d'une violente indisposition qui l'empêchait de sortir, pria les pairs et les communes de se réunir dans le vaste salon de réception de Whitehall et là, installée sur un trône avec le roi Philippe assis près d'elle à sa gauche, sous le même dais, elle présida l'assemblée. A sa droite, à une petite distance, un fauteuil avait été préparé pour le Légat. Les détails mêmes de cette cérémonie soulignent le caractère que la reine tenait à donner à cette séance.

Ce fut le chancelier Gardiner qui se chargea de présenter Pole aux membres du Parlement. Il le fit en termes solennels et leur dit que « le très révérend Père en Dieu, Monseigneur le cardinal Pole, Légat *a latere*, désigné par le Siège de Rome comme ambassadeur auprès de Leurs Majestés le roi et la reine, venait d'arriver pour traiter une des plus graves questions qui aient été soulevées dans le royaume ». Puis il pria l'assemblée de prêter « une oreille attentive et favorable » au détail que le cardinal allait lui-même donner de l'objet de son ambassade.

Dans un long discours religieusement écouté et inter-

rompu parfois par des sanglots, le cardinal Pole exposa, en termes mesurés mais très nets, les motifs qui le ramenaient en Angleterre. Il rappela d'abord que depuis vingt-cinq ans des lois édictées personnellement contre lui l'avaient exclu de cette assemblée en le chassant même de son pays et supplia les souverains et le Parlement d'accepter ses sincères remerciements pour l'abrogation de ces mesures et la justice qui lui était enfin rendue. Puis, très éloquemment, il invita la nation anglaise à regretter, d'un cœur contrit, ses erreurs passées et exhorta les membres des deux Chambres à accueillir avec joie la réconciliation qu'il leur apportait au nom du Pape, « le représentant du Christ sur la terre ». Investi de pleins pouvoirs pour réintégrer sa patrie dans l'Eglise romaine, Réginald Pole tint à dire ces paroles mêmes qui fixaient exactement le sens de sa mission : « Je viens non pour détruire, mais pour édifier ; je viens pour réconcilier non pour condamner ; je viens non pour forcer, mais pour inviter.... Ma mission est toute de grâce et de clémence ».

Faisant ensuite une allusion discrète aux années d'épreuves de la reine, au temps où tout pour elle était désespéré, où de nombreux adversaires conspiraient contre sa vie, où des politiciens sans conscience s'efforçaient d'annuler ses droits à la couronne, le cardinal rappela que, seule, sans appui et sans défense, elle avait cependant triomphé. « Sa foi, dit-il dans une péroraison imagée et mystique, comme une lampe assaillie par des vents contraires, dans une nuit sombre et orageuse, s'était conservée intacte, suivant l'espoir de beaucoup de ses fidèles, pour répandre maintenant d'abondants et chauds rayons de lumière. »

Ce premier contact de Pole avec les représentants du peuple anglais se fit à la satisfaction générale et le chancelier, au nom des souverains et du Parlement, remercia de ses paroles le cardinal-légat, qui se retira à Lambeth. Quant à Gardiner, prenant pour exorde de son discours le texte de Moïse : « Le Seigneur a fait s'élever un prophète du milieu de tes propres frères », il confessa humblement qu'il avait été lui-même au nombre des fauteurs du schisme coupable et, partant de cette déclaration, il pressa tous

ceux qui avec lui avaient erré de se relever, de se reconnaître et de demander la réconciliation avec le Pape, « Père commun des fidèles. »

Aucune décision ne fut cependant prise ce jour-là, mais, le lendemain, 29 novembre 1554, au cours d'une nouvelle réunion, les deux Chambres approuvèrent à l'unanimité, moins une voix, une résolution tendant au retour de la Nation anglaise à la communion de l'Eglise catholique, à l'obtention du pardon du Pontife romain et à l'abrogation des lois schismatiques.

C'était pour Réginald Pole la réalisation même de sa mission. Il en goûta pleinement la douceur, le 30 novembre, au cours des imposantes cérémonies qui se déroulèrent à Westminster-Abbey et au Palais-Royal. Ce jour-là. qui était la fête de saint André, une messe solennelle fut, en effet, chantée dans la vieille Abbaye, sur l'ordre du Roi, pour rendre publique et officielle la réconciliation avec Rome. Les Chevaliers de la Jarretière vinrent y assister en grand costume d'apparat et il y eut à la cérémonie plus de cinq cents autres nobles et barons du royaume.

Dans l'après-midi, une nouvelle manifestation grandiose s'organisa. Les Chambres s'assemblèrent et le Roi envoya le grand Chambellan, six chevaliers de la Jarretière et un nombre égal de prélats, chercher le Légat pour l'escorter jusqu'au Palais de Whitehall. Vêtu de pourpre et paré de tous les insignes de sa juridiction, le Cardinal-Légat prit place, comme l'avant-veille, sur un fauteuil, à la droite de la reine. Gardiner récapitula brièvement ce qu'il avait précédemment dit et demanda à tous les assistants s'ils ratifiaient leur vote et désiraient revenir à l'unité de l'Eglise Catholique et à l'obéissance due à leur pasteur suprême. L'assemblée répondit par des cris et des acclamations. Le chancelier tendit alors aux souverains une supplique pour leur demander de vouloir bien obtenir du Légat le pardon des représentants de la nation et « leur réintégration parmi les véritables membres du corps dont leurs méfaits les avaient séparés ».

Tout le protocole de cette cérémonie mérite d'être rapporté pour faire plus exactement ressortir la gravité des

faits et l'adhésion formelle donnée alors par le Parlement à la politique religieuse instaurée par Marie Tudor.

Le roi et la reine lurent la supplique et la rendirent ensuite à Gardiner qui en donna lecture à haute voix pour que tous en entendissent la teneur.

L'assemblée entière se leva alors d'un même mouvement, paraît-il, pour s'avancer vers le Légat. Réginald Pole fit quelques pas à sa rencontre, tandis que la reine, agenouillée, le pria, en son propre nom et au nom de la nation anglaise, d'accorder à tous le pardon du chef de l'Eglise. Les témoins rapportent qu'un silence impressionnant, entremêlé de sanglots, succéda à cette scène.

Pole, d'un geste, invita chacun à regagner son siège. Puis, après avoir fait scrupuleusement état des pouvoirs dont il était investi par Rome, il prononça un discours assez long et très pathétique où l'élévation des idées ne le cédait en rien à la valeur des mots employés et à l'élégance toute classique des périodes.

Il ne saurait être question de reproduire *in-extenso* ce morceau d'éloquence où Réginald Pole sut établir heureusement le parallèle entre le sort fait à l'Angleterre repentante et celui des Etats de l'Allemagne « qui restaient engagés dans les mêmes erreurs et toujours en dehors du bercail ». Mais il faut souligner la profondeur des idées religieuses qu'exprima le cardinal en rendant grâce à Dieu d'avoir témoigné, dans son infinie miséricorde, une telle indulgence aux Anglais schismatiques. « Si les anges du ciel, dit-il avec la plus sincère piété, se réjouissent du retour au devoir d'un seul pécheur, quelle joie ne doivent-ils pas ressentir à la vue de tout un royaume pleurant et regrettant amèrement ses transgressions et sa chute ! »

Lorsque ce discours s'acheva, tous, paraît-il, tombèrent à genoux, aussi bien le roi et la reine que l'assemblée entière. Ce fut une scène au plus haut point émouvante dont le souvenir dut rester profondément gravé dans le cœur de Pole. Vivement impressionné de cette attitude de soumission à l'égard du Pape, qui dépassait sans doute tout ce qu'il avait pu espérer, le Légat, en vertu de l'autorité apostolique qui lui était conférée par Jules III, « re-

présentant sur terre de Jésus-Christ », prononça d'une voix claire et distincte les formules de paix. Afin d'être compris de tous, il s'exprima en anglais pour dire les paroles qui absolvaient le royaume entier « de toute hérésie et schisme, des sentences, censures et pénalités encourues de ce chef » et réintégraient l'Angleterre dans la communion de l'Eglise romaine « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen ».

« Amen, amen, répéta l'assemblée. Chacun se précipita dans les bras de son voisin en versant d'abondantes larmes de joie et on s'embrassa avec effusion ». C'est du moins l'expression qu'employa un historien pour déterminer le degré d'émotion qui s'était emparé de tous à à cette scène.

Les membres des deux Chambres suivirent ensuite le roi et la reine dans la chapelle royale de Saint-Etienne où un *Te Deum* fut chanté pour clôturer la cérémonie (1).

Cette journée parut marquer à un tel point dans les Annales de l'histoire anglaise que, plus tard, dans un concile des évêques et du clergé d'Angleterre, Réginald Pole fit lui-même décider que le 30 novembre de chaque année serait désormais fêté avec une solennité particullère en souvenir de cet acte mémorable.

Il n'est pourtant pas trop téméraire de supposer que ces regrets des erreurs passées, si bruyamment manifestés, étaient pour une large part conventionnels et de surface dans cette assemblée parlementaire où se trouvaient réunis en grand nombre les mêmes courtisans qui, après avoir acclamé Henri VIII et Edouard VI dans leurs réformes religieuses, devaient, quelques années plus tard, reprendre si facilement leurs erreurs pendant le règne d'Elisabeth. A vrai dire, si Pole, dans son discours, n'avait pas eu la prudence de laisser clairement entendre que les possesseurs de biens ecclésiastiques ne seraient ni inquiétés ni contraints à la restitution, l'accueil eût été, sans nul doute, tout autre, car l'assemblée parlementaire

---

(1) Quirini, *op. cit.*, t. V, pp. 315-318; *Journal of the House of Commons*, 38.

contenait justement ceux qui étaient les plus intéressés à cette décision.

Or, comme l'a remarqué un récent historien, la majorité des membres du Parlement appartenaient à une génération sceptique, mobile et frivole, qui se souciait plus des avantages temporels que des responsabilités de conscience (1). La question des biens ecclésiastiques restait donc capitale à leurs yeux, et c'est elle seule qui les aurait enclins à la révolte contre la politique religieuse de Marie Tudor, si elle n'avait pas été résolue à leur satisfaction. L'habileté de Pole fut de s'en rendre compte en abandonnant des droits dont la légitimité ne lui paraissait pourtant pas contestable.

Il n'y a rien de complet et de définitif à Londres, tant que la *Cité* n'y a pas été mêlée. Aussi, n'est-on pas surpris de voir, le 1er décembre, le lord-maire et les aldermen prier le Légat d'honorer la Cité de sa présence et d'y faire une entrée triomphale. Cette cérémonie eut effectivement lieu le 2 décembre, qui se trouvait être le premier dimanche de l'Avent. Les détails en sont connus et Pole, au cours de cette manifestation imposante, qui le rapprochait de la Tour où sa mère avait été suppliciée, put faire de philosophiques réflexions et bénir le ciel des changements qui se produisaient dans sa patrie.

De son palais de Lambeth, c'est par eau qu'il se rendit au port de Saint-Paul, à l'entrée de la Cité, puis de là, en grande pompe, il se dirigea vers la cathédrale, précédé

---

(1) C'est ainsi que le comte de Bedford, lorsqu'on avait abordé la question de la restitution avant que le Pape l'eût résolue dans un sens favorable à ses désirs, était entré dans une violente colère, avait arraché des mains de sa fille un chapelet pour le briser et le jeter au feu en déclarant qu'il estimait plus sa belle abbaye de Woburn que tout conseil paternel de l'évêque de Rome. Sir Willian Cecil n'avait pas exprimé sa pensée de façon aussi énergique, mais il partageait sûrement le sentiment de son collègue au sujet de ses bénéfices de Putney, de Morblake et de Wimbledon et avait une répugnance certaine à l'idée de se défaire des terres monastiques qui lui étaient échues en partage. Comme l'a excellemment dit Constant, « le pécheur consentait à recevoir l'absolution d'une faute dont le bénéfice lui était assuré. »

de sa croix et de ses faisceaux d'argent. Il entendit à Saint-Paul une messe du Saint-Esprit chantée par l'évêque de Londres, Bonner, un peu gauchement et comme s'il en avait perdu l'habitude, à en croire un des Italiens de la suite du cardinal. Le roi, la reine et toute la cour y assistèrent.

Après la bénédiction donnée à la foule par le cardinal-légat, l'évêque de Winchester prononça sur la place qui précède l'église, devant un public d'environ vingt-cinq mille personnes, un sermon resté fameux sur le texte de l'apôtre Paul : « Il est temps pour nous de nous éveiller du sommeil » (1). Le chancelier s'y accusa de nouveau de sa répréhensible conduite au temps d'Henri VIII et révéla aux fidèles que ce roi avait par deux fois été sur le point de demander la réconciliation avec Rome et que le Conseil d'Edouard VI avait également eu une fois la même velléité. Ces renseignements, puisés à bonne source, ne pouvaient que souligner l'arbitraire du schisme anglican. Aussi, dans sa péroraison, le chancelier exhorta-t-il les nombreux auditeurs à l'imiter dans son retour « à l'unique bercail de l'unique pasteur. » (2) L'impression produite par cet éloquent discours fut des plus vives et Réginald Pole, profondément ému, avoua à Parpaglia n'en avoir jamais entendu d'aussi beau.

Les manifestations officielles de retour à la foi romaine continuèrent à se produire les jours suivants, (3) mais, dès le 30 novembre, Pole s'était empressé d'informer Jules III de l'heureuse issue de sa mission et il eut la satisfaction de lui dire qu'en dépit des difficultés soulevées par les ennemis de l'Eglise tout avait réussi au-delà des espérances conçues. Il qualifia d'admirable la conduite de la reine et confia au Pape l'espoir de Marie de donner bientôt le jour à un héritier. (4)

---

(1) Jam tempus est de somno surgere (ad Roman. XIII, 11).
(2) Quirini, *op. cit.*, t. V, pp. 293-300.
(3) Le 6 décembre, par exemple, les deux Chambres de convocation allèrent s'agenouiller à Lambeth devant le Cardinal-Légat et reçurent de lui l'absolution de « tous leurs parjures, schisme et hérésie. »
(4) En ce qui concerne le roi Philippe, il est curieux de

Ce ne fut pourtant pas ce message qui informa le Pape des premières nouvelles du succès remporté par Pole en Angleterre. Ces informations, qui devaient remplir Jules III de la plus grande joie, lui vinrent dans une lettre remise à Rome, dès le 14 décembre, par « Firmin », secrétaire de l'ambassadeur Jean Manrique. Les yeux baignés de larmes, le Pape embrassa le porteur de cette bonne nouvelle, puis, tombant à genoux et levant dévotement les yeux au ciel, Jules III, qui était foncièrement pieux, dit à haute voix : « *Pater noster, qui es in cœlis, sanctificetur nomen tuum* », cri de reconnaissance à Dieu pour le remercier d'un évènement qui illustrait si grandement son pontificat. Pour témoigner plus ostensiblement encore de sa gratitude, il ordonna de tirer pendant toute la journée les canons du palais et du château Saint-Ange, puis revêtu de son étole, il se rendit à Saint-Pierre avec le plus grand nombre des cardinaux pour y entendre une messe d'actions de grâces, dans la chapelle de Saint-André, en souvenir du jour où s'était produite la réconciliation anglaise. A Rome, comme à Londres, la cérémonie se termina par un solennel *Te Deum*. Des illuminations annoncèrent au peuple l'heureuse nouvelle. Ce fut dans la ville une joie complète ; les cardinaux et la foule gagnèrent avec empressement l'indulgence promulguée et prirent part aux processions qui se déroulèrent pendant quatre jours.

Cette année 1554 se terminait dans l'allégresse causée par la cessation du schisme anglican. Ce n'était pourtant qu'un simple intermède dans l'histoire religieuse de l'Europe au XVIe siècle.

---

remarquer que Pole, fort bien impressionné par l'accueil que le prince lui avait fait, rendit compte au Pape que Philippe « témoignait à la reine autant de déférence que s'il avait était son propre fils. « (*Calendar of State papers, Venet.*, t. V, n. 966).

CHAPITRE XVI

Pole devient archevêque de Cantorbéry et s'applique à restaurer en Angleterre la doctrine et les œuvres catholiques.

Quand, à la fin de l'année 1554, Réginald Pole faisait part au Pape de l'espoir qu'avait la reine Marie d'avoir bientôt un fils, il traduisait là le plus vif désir de sa cousine, mais ne pouvait parler, hélas ! d'une réalité probable. Depuis son mariage avec Philippe d'Espagne, Marie Tudor était, à vrai dire, dans l'impatience de la maternité. Cette préoccupation devenait dominante chez elle, mais les mois succédèrent aux mois sans que son souhait s'accomplît. En dépit de l'assurance réitérée des médecins consultés, Marie, qui approchait de la quarantaine, fut longue à renoncer à l'idée d'être mère. Retirée, au printemps de 1555, dans son palais d'Hampton-Court, elle s'efforçait, par sa piété, d'obtenir du ciel ce que si cruellement la nature lui refusait (1). Au bout de quelque temps, elle dut néanmoins se résigner à l'inévitable, et elle sortit alors de sa retraite, le 13 août 1555, pour se rendre avec son mari dans la résidence royale de Oatlands, pendant que des ouvriers faisaient à Hampton-Court divers travaux d'aménagement.

Les manifestations de piété qu'elle avait encouragées dans le royaume suscitaient contre son gouvernement les insultes et les attaques des puritains, ce qui lui fut très sensible. A ce souci et au chagrin que lui causait sa

(1) Hampton-Court, résidence royale située aux environs de Londres, dans le comté de Surrey.

stérilité s'ajouta bientôt pour Marie Tudor un amer sujet de tristesse. Suivant les prévisions de ceux qui avaient déconseillé le mariage espagnol, la reine ne tarda pas à voir son mari repartir pour le Continent. Le 26 août 1555, le roi Philippe se mit en route pour aller prendre le gouvernement des Pays-Bas au nom de son père, l'Empereur Charles-Quint (1).

Le cardinal Pole, dont la situation en Angleterre n'avait cessé de grandir depuis la résolution officielle du schisme, fut à ce moment présent aux diverses cérémonies qui précédèrent ce départ. S'il avait été d'un tempérament ambitieux, c'était bien l'heure où pouvait commencer pour lui ce rôle politique important dont l'Empereur s'était efforcé de le détourner en le retenant, des mois durant, en Belgique. Le roi Philippe, tout au contraire, ne parut pas garder les mêmes craintes que son père au sujet de l'influence du cardinal sur l'esprit de la reine. Sans que la réciprocité des sentiments soit prouvée, il savait de quelle manière sa femme lui était attachée et c'était pour lui le meilleur garant de l'avenir. Aussi, avant son départ, prit-il le soin d'envoyer chercher Réginald Pole et les autres membres du Conseil pour leur confier le gouvernement du royaume au cours de son absence. Des instructions précises au sujet des questions les plus importantes leur furent laissées par écrit, accompagnées d'une liste des personnes les plus aptes à remplir avec confiance les divers offices. Mais l'attitude du prince fut surtout très particulière à l'égard du cardinal puisqu'il le supplia, en son nom et au nom de la reine, d'accepter la présidence du Conseil, pour que rien d'important ne se traitât sans qu'il intervint, véritable hommage rendu par Philippe au Légat dont il avait su hautement apprécier la délicatesse et la valeur depuis son installation en Angleterre (2).

---

(1) Lorsque le cortège royal traversa Londres pour se rendre à Greenwich, la reine Marie se fit accompagner d'une cour nombreuse et, parmi les principaux personnages de son entourage, se trouvait le Légat. Cf. *Cal. of State papers, Venetian*, t. VI, 200.

(2) *Cal. of State papers*, Venet. VI, part. I, n. 204, 178-179. Noailles, *Ambassades*, t. V, p. 126.

Désireux de garder son caractère strictement ecclésiastique, Réginald Pole ne voulut pas d'une juridiction aussi étendue et refusa de s'ingérer personnellement dans les questions privées et ordinaires qu'il tint à abandonner aux autres membres du Conseil. Néanmoins, par la force des choses, il fut bientôt contraint d'occuper, dans la gestion même des affaires du royaume, un rôle de premier ordre, durant l'absence du roi Philippe. Délaissée par son mari pendant dix-huit mois, la reine trouva avec bonheur, dans le cardinal, le conseiller, le guide, dont elle avait si manifestement besoin pour résoudre les problèmes politiques et religieux qui surgissaient chaque jour. La disparition du vieux chancelier Gardiner, mort le 12 novembre 1555 dans des sentiments admirables de contrition et de repentir, accrut encore la situation du Cardinal-légat (1).

Un synode national venait d'être convoqué pour réunir les deux clergés du Sud et du Nord. Dans une lettre au roi Philippe, Pole crut opportun de lui indiquer les motifs de cette convocation (2) et, tout en insistant sur la nécessité d'activer la réforme de l'Eglise d'Angleterre, cette œuvre pie désirée par tous les gens de bien, il ne manqua pas de faire remarquer que seul, en tant que Légat, il devait assumer la tâche de cette réunion, puisque le primat de Cantorbéry, Cranmer, était toujours en prison sans avoir encore été ni condamné ni déposé (3).

Tout naturellement, le Pape — c'était alors Paul IV — fut, lui aussi, informé du projet qu'avait le Cardinal-légat

---

(1) Gardiner mourut à Whitehall le 12 novembre 1555 après avoir prononcé ces paroles de repentir : « J'ai péché comme Pierre, mais je n'ai pas encore pleuré amèrement comme Pierre. » *Cal. of State papers, Venet.*, t. VI, n. 282. Stephen Gardiner, fils d'un drapier, était né à Bury-Saint-Edmunds entre 1483 et 1490. Etudiant à Cambridge où il devint professeur en 1524. Le meilleur canoniste de l'Angleterre, il fut l'un des principaux instigateurs du divorce d'Henri VIII. Très habile diplomate aussi, il devint évêque de Winchester en 1531.

(2) Wilkins, *Concilia magnæ Britanniæ et Hiberniæ a synodo Verulamiensi A.D. 446 ad Londonensem A.D. 1717*. Londres 1737, t. IV, p. 120.

(3) Quirini, *op. cit.* t. V, p. 51.

de convoquer un synode anglais et le sommaire des décrets qui devaient être soumis aux évêques lui fut envoyé.

On devine aisément l'importance que Réginald Pole attachait à la réunion de cette assemblée ecclésiastique où des décisions urgentes devaient encore être prises pour la lutte contre l'hérésie et le retour définitif et absolu de l'Angleterre à la véritable orthodoxie romaine. Le cardinal obtint d'abord de la reine l'autorisation dûment revêtue du grand sceau de tenir ce synode. Pour écarter toute discussion ultérieure que pouvaient créer l'ambiguité des lois ou les prérogatives de la couronne, le texte officiel eut même une portée plus générale et, tout en ayant la latitude de rendre tous les décrets utiles, Pole reçut le droit de réunir ce synode aussi bien que tout autre que, dans la suite, il pourrait juger nécessaire de convoquer. En vertu de cette autorisation, le clergé avait donc plein pouvoir de se réunir, d'établir et de confirmer des décrets, « nonobstant tout autre statut contraire » était-il formellement stipulé (1).

Réginald Pole fut trop étroitement mêlé à la tenue de ce synode de 1555-1556 pour qu'il ne soit pas intéressant de rechercher dans quelle mesure les décisions prises correspondirent à ses préoccupations et s'accordèrent avec ses désirs les plus chers.

Le premier acte des évêques réunis, suivant la convocation officielle, dans la chapelle royale de Westminster, fut de célébrer en grande pompe l'anniversaire de la réconciliation avec Rome, le 30 novembre. Puis, le cardinal, le 4 décembre, voulut exposer lui-même le programme des travaux soumis au synode et les discussions s'ouvrirent par un hommage de reconnaissance à la miséricorde divine qui avait rappelé l'Angleterre à la foi et au culte traditionnels. Pour perpétuer éternellement le souvenir de ce bienfait, Pole fit même décider, le fait a déjà été signalé, que, chaque année, la fête de saint André serait célébrée d'une façon particulièrement so-

(1) Wilkins, *op. cit.* t. IV, p. 130.

lennelle. C'étaient là des engagements dont il ne prévoyait pas le peu de durée !

Le synode, ouvert en novembre, dura plus de deux mois au cours desquels il y eut une huitaine de sessions.

Avant toute autre chose, le cardinal-légat proposa d'arrêter les termes d'une nouvelle profession de foi sur la base d'un ouvrage qui, composé en 1537, n'avait alors été accepté ni par l'Assemblée, ni par le Parlement. Quelques parties de cette « *Institution of a Christian man* » furent soumises à l'examen de divers théologiens et des controverses s'ensuivirent.

La discussion s'éleva également sur la traduction de la Bible en langue vulgaire confiée à plusieurs docteurs. Le synode vota l'édition d'un livre d'homélies (1) et examina la conduite qu'il convenait de tenir à l'égard des prêtres obstinés qui ne célébraient plus la messe. Cette situation était trop fréquente en Angleterre en 1555 pour ne pas préoccuper au premier chef les prélats réunis.

Toutes ces mesures succinctement indiquées montrent l'étendue des questions traitées, mais l'œuvre principale du synode fut une série de décrets, composés par Pole lui-même et connus sous son nom (2). Ces décrets concernant la réforme de l'Angleterre furent proposés et adoptés le 10 février 1556. Il fut convenu que les évêques en surveilleraient l'exécution durant le Carême dans leurs diocèses respectifs pour en faire connaître les résultats au cours d'une nouvelle assemblée prévue pour l'automne de la même année. En envoyant, le 19 février, ces décrets à Rome, Réginald Pole adressa au cardinal Morone un récit de ce qui s'était fait durant le synode.

La traduction de ces décrets, rédigés en latin, sous une forme dogmatique, serait fastidieuse, mais quelques

---

(1) La rédaction de ce livre d'Homélies fut confiée à Watson, évêque de Lincoln, et Berxall, secrétaire de la reine.

(2) *Reformatio Angliæ ex decretis Reginaldi Poli.* Rome 1562, in-4. Ces décrets se trouvent publiés en abrégé dans Wilkins, *op.cit.* t. VI, pp. 126 et suiv. ainsi que dans Roccaberti, *op. cit.* pp. 350-364 et ailleurs. Cf. également Zimmermann, *Kardinal Pole*, 1893, pp. 310-317.

extraits sont à analyser, car ils jettent à la fois un jour curieux sur l'état social et religieux de l'Angleterre au temps de Marie Tudor et font connaitre davantage le caractère même de Réginald Pole, le véritable inspirateur des décisions prises.

Pour remédier aux erreurs dans lesquelles les années de schisme avaient entraîné le clergé, des prescriptions spéciales concernèrent l'exacte observation des ordonnances des papes et des conciles et l'enseignement public du droit canon. Tout prêtre, fut-il décidé, devait posséder un exemplaire latin de la Sainte-Ecriture et divers livres de doctrine, tout en s'abstenant de lire, sans autorisation, les ouvrages hérétiques.

La reconnaissance de la suprématie pontificale romaine sur l'Eglise universelle fit l'objet d'un article particulier tout comme les devoirs de la résidence furent rappelés aux évêques, aux curés et autres bénéficiers qui devaient tous s'appliquer à la pratique des vertus chrétiennes et à l'apostolat. En un mot, Réginald Pole, en Angleterre aussi bien qu'à Trente, voulait restaurer cet idéal de foi dont, personnellement, il n'avait jamais cessé d'être épris. C'est ce qui le poussa à s'élever contre le luxe désordonné de certains prélats, à combattre la vie irrégulière que beaucoup d'ecclésiastiques menaient. Il n'hésita pas à ce sujet à regarder comme de véritables concubinaires les religieux et les séculiers apostats qui, à l'abri des lois hérétiques des précédents rois, avaient contracté mariage. C'était là un point délicat dans cette Angleterre si bouleversée par le schisme d'Henri VIII et les réformes luthériennes d'Edouard VI. Le cardinal voulut couper le mal dans sa racine pour l'empêcher de s'étendre, aussi fit-il adopter par le synode de sévères prescriptions contre les ecclésiastiques mariés. Il savait au reste que beaucoup d'abus avaient leurs sources dans la négligence des évêques et des supérieurs de couvents qui laissaient ordonner des jeunes gens élevés dans l'ignorance des obligations de leur état. Cette question du recrutement des membres du clergé était une de celles qui tenait le plus à cœur à Réginald Pole, parce qu'il en saisissait très exactement l'importance. Il n'est donc pas surprenant

que certains articles de ces décrets visent l'organisation des études ecclésiastiques et les conditions générales à exiger chez les maîtres comme chez les élèves. C'était un ensemble de prescriptions très sages qui, appliquées intégralement, n'auraient pu avoir que d'heureux résultats pour l'avenir de l'Eglise d'Angleterre (1).

Au moment même où le synode poursuivait ainsi la codification de travaux qui paraissaient devoir être d'une portée si grande, le primat schismatique de Cantorbéry, Cranmer, subissait le sort auquel son attitude doctrinale l'avait mené (2). Dans cette affaire qui a fait l'objet de nombreuses études, le rôle du Légat fut étroitement lié aux décisions prises et à ce titre il est curieux de savoir comment agit à l'égard d'un adversaire religieux déchu de sa puissance temporelle ce Réginald Pole que certains esprits étroits et jaloux voulaient suspecter de faiblesse vis-à-vis des hérétiques.

C'est en septembre 1553 que Cranmer avait été conduit à la Tour de Londres à la suite de manifestations hostiles contre « la messe romaine », puis, en décembre, il avait été condamné à mort pour crime de haute trahison. Il avait, en effet, signé l'acte qui privait du trône la princesse Marie et lui substituait Jeanne Grey (3).

Mais de longs mois s'écoulèrent cependant avant que le sort de Cranmer se décidât définitivement. Bien qu'emprisonné, il put même prendre part à diverses discussions théologiques. Le primat de Cantorbéry avait eu dans le royaume une trop grosse influence pour qu'on pût s'abstenir de son intervention, dans l'espoir de l'amener à

---

(1) Les décisions prises par ce Synode au sujet des écoles destinées aux futurs prêtres sont comme une première ébauche des séminaires. Dès 1555, le synode de Westminster traça à peu près le programme que devait fixer huit ans plus tard le concile de Trente sur l'institution des séminaires (23e session du Concile de Trente, juillet 1563). — cf. *Revue catholique des Eglises*, mai 1905.

(2) En ce qui touche Cranmer, cf. Strype, *Memorials of Cranmer*, Londres, 1694, t. III ; Cranmer, *Recantacyones*, Londres, 1885. — Gairdner. *A History of the English Church*, 1904, pp. 364 et suiv.

(3) Burnet, *History of the Reformation*, t. II, l. II, p. 386.

reconnaître ses erreurs. Au printemps de 1554 notamment, une assemblée du clergé résolut de proposer à Cranmer et à deux autres évêques schismatiques détenus à la Tour l'acceptation de trois articles de dogme sur la transubstantiation et le sacrifice de la messe. Les prisonniers refusèrent d'adhérer à ces définitions. Conduits alors à Bocardo, la prison d'Oxford, pour crime d'hérésie, ils restèrent encore dix huit mois en captivité.

Durant cet emprisonnement, Réginald Pole, animé comme toujours de l'esprit de charité et d'apostolat, tenta à diverses reprises de ramener Cranmer et les deux autres prélats schismatiques à la véritable doctrine romaine. Il est avéré que, plein de confiance dans les promesses pourtant ambiguës de l'ancien primat, il fit plusieurs fois retarder son exécution, déjà résolue en principe sans que la date en ait été fixée.

Avant même de rentrer en Angleterre, Réginald Pole, qui savait à quel adversaire il aurait à faire, avait rédigé une réfutation des écrits de Cranmer et défendu contre lui la doctrine catholique de l'Eucharistie en s'appuyant pour cela sur l'Ecriture et sur la tradition. Dès le 23 octobre 1554, il en fit parvenir le texte au primat qui, de sa prison, voulut bien en vanter l'éloquence, mais jugea trop acerbe cette réfutation et la prétendit inexacte sur plusieurs points. Pole qui, paraît-il, n'aurait pas envoyé son mémoire à Cranmer s'il avait pu soupçonner son obstination, avait pourtant apporté dans sa rédaction toute l'ardeur charitable dont il était enflammé et, si certaines phrases heurtaient vivement l'ex-archevêque en lui démontrant ses erreurs, d'autres passages au contraire auraient dû le séduire puisque Pole faisait appel à ses qualités de cœur et d'esprit pour le ramener dans la voie traditionnelle de l'Eglise.

Cet écrit ne fut pas d'ailleurs le seul que le cardinal fit parvenir à Cranmer. Son désir de convaincre son frère égaré se manifeste constamment pendant la période qui va de 1554 à 1556 (1) et c'est pure calomnie de penser que

(1) Pole écrivit notamment à l'ancien primat que s'il connaissait un moyen quelconque de le soustraire à la terrible sentence

Réginald Pole ait pu trouver un intérêt personnel à hâter la mort de l'archevêque pour obtenir lui-même le siège de Cantorbéry (1)

Il n'avait d'ailleurs nul besoin de cette mort pour se mettre en possession de l'archevêché. La vacance de Cantorbéry s'était si bien ouverte le jour même de la condamnation de l'archevêque hérétique que Pole se trouvait déjà élu et approuvé comme nouvel archevêque de Cantorbéry bien antérieurement au 21 mars 1556, date de l'exécution de Cranmer. Au surplus, des sentiments de jalousie et d'ambition paraissent si bien éloignés du caractère de Réginald Pole qu'on chercherait vainement dans sa correspondance, pourtant abondante, un mot d'insulte et de raillerie à l'égard d'un adversaire tombé et malheureux ; on n'y saurait découvrir qu'un désir très vif de le voir reconnaître ses erreurs et ses torts pour échapper à la peine éternelle de la justice divine.

Mais si des motifs personnels et intéressés ne dictèrent pas à Pole une attitude haineuse à l'égard de l'ancien archevêque de Cantorbéry, il n'en eut pas moins, en tant que Légat, à intervenir dans son procès.

En effet, comme en dépit de tous les efforts, les trois évêques prisonniers s'obstinaient dans leurs égarements, il fallut, en septembre 1555, se résoudre à entamer contre eux une procédure en forme pour crime d'hérésie.

Le cardinal Pole, en sa qualité de Légat, fut tout naturellement désigné pour la diriger et choisit les magistrats ecclésiastiques appelés à s'en occuper.

Latimer et Ridley furent jugés d'abord. Comme ils persistèrent à nier le dogme de la transsubstantiation et le caractère propitiatoire de la messe, le tribunal les

---

de mort suspendue à la fois sur son corps et sur son âme, à moins qu'il ne revienne à des idées plus justes, il le préférerait bien volontiers à tous les honneurs et à toutes les richesses.

(1) A ce sujet les pages du Dr Burnet sont contestables, car rien n'autorise à dire que, dans son attitude au cours du procès d'hérésie intenté à son prédécesseur, Réginald Pole ait pu être guidé par un sentiment d'impatience ou d'ambition. Cf. Burnet, *History of the Reformation*, t. II, l. 2.

retrancha de l'Eglise le 1er octobre 1555 et, suivant l'usage, les livra au bras séculier. Ils furent alors brûlés à Oxford, devant le collège de Balliol, et montrèrent au moment de cet affreux supplice une énergie peu commune, persuadés que leur mort allumerait en Angleterre, pour le triomphe de leurs idées, « un flambeau qui ne s'éteindrait plus jamais ». (1)

Quant à Cranmer, ancien primat d'Angleterre, la procédure fut un peu différente. Cité d'abord à comparaître dans les 24 jours à Rome, en personne ou par procuration, pour y répondre aux accusations lancées contre lui, il dut ensuite venir se défendre, le 12 septembre, dans l'église de St-Marie d'Oxford devant l'évêque de Gloucester, Brooks, qui représentait le Souverain Pontife dans le procès. Mais Cranmer refusa de reconnaître l'autorité du Pape et ne s'inclina que devant les procureurs royaux (2). Il ne saurait être question d'examiner les phases diverses de cet important procès qui amena l'échange de volumineux courriers avec Rome.

Le point d'incompétence formulé par Cranmer à l'égard des juges nommés par Rome décida, le 6 novembre, le cardinal Pole à écrire à l'ancien primat une lettre rédigée sans doute au nom de la reine (3). Ce fut pour Réginald Pole une nouvelle occasion de prendre la défense du Pape dont la puissance ne saurait, disait-il, être qualifiée d'étrangère puisqu'elle venait de l'Homme-Dieu. Mais si Pole, dans cette lettre, faisait un dernier appel à Cranmer

---

(1) *Cal. of State papers, Venet.* t. V, n. 256. (Lettre de Réginald Pole au roi Philippe) et n. 258. — Latimer, né vers 1472. Adopta la Réforme en 1524. Chapelain du roi, évêque de Worcester en 1535. En 1539, il refusa les six articles d'uniformité, fut enfermé à la Tour jusqu'à l'avènement d'Edouard VI. — Ridley, né vers 1499. A partir de 1543, l'un des plus ardents auxiliaires d'Henri VIII. Evêque de Rochester en 1547, de Londres en 1550.

(2) Cranmer déclara que pour lui l'autorité papale était à la fois contraire à la loi divine et à loi humaine, que le chef d'un royaume était le chef de l'Eglise de ce royaume, ce prince fût-il Néron à Rome ou le sultan en Turquie. Cf. Burnet, *op. cit.* t. II, l. 2, p. 494.

(3) Strype, *Memorials of Cranmer*, t. II, p. 972.

pour l'engager à se convertir, il refusa, malgré la demande du prisonnier, de retourner à Bocardo pour conférer encore avec lui. Il semble, en effet, s'être lassé d'intervenir toujours inutilement dans cette affaire qui se poursuivit sans lui et se termina, le 21 mars 1556, par l'exécution de Cranmer. En face du bûcher, l'apostat revint sur ses diverses rétractations antérieures pour dire que, si le pape avait sauvé sa vie, il aurait obéi à ses lois, et il mourut ensuite, d'une manière ferme, en repoussant toute idée catholique (1).

Pour détruire plus sûrement l'influence de ce prêtre prévaricateur sur les milieux ecclésiastiques de son royaume, Marie Tudor avait estimé que la succession à l'archevêché devait revenir à son cousin Réginald, malgré ses répugnances à accepter ce poste. En faisant appel à son zèle pour le bien de l'Eglise d'Angleterre, elle l'avait déjà décidé, depuis le 4 décembre 1555, à administrer le diocèse que la condamnation de Cranmer comme hérétique par la cour de Rome rendait vacant.

Ce fut Thomas Godwell, évêque de Saint-Asaph et secrétaire du cardinal, qui reçut mission d'aller à Rome pour informer le Pape du choix de la reine et obtenir son approbation. Il eut en même temps commission de Pole de dire au pontife romain qu'il consentait bien à être sacré, si tel était son bon plaisir, à la condition pourtant qu'il ne quitterait plus son poste pour retourner en Italie. Cette réserve montre à elle seule les dispositions d'esprit dans lesquelles Réginald Pole se trouvait à la veille d'assumer de si importantes charges.

Ce titre d'archevêque de Cantorbéry, plus encore que le cardinalat, allait entraîner pour lui l'engagement définitif dans les lois de l'Eglise, puisque le sacerdoce, qu'il n'avait pas encore revêtu, serait nécessaire pour ses nouvelles fonctions. Si Pole se décidait à recevoir la prêtrise dont il ne s'était pas cru digne jusqu'alors, ce ne pouvait être que dans le but le plus élevé.

Le Pape Paul IV le savait bien. Aussi, dans le consis-

---

(1) *Calend. of State papers, Venet.* t. VI, n. 434.

toire du 11 décembre 1555, s'étendit-il longuement sur les vertus de Pole qu'il éleva à la dignité de Cardinal-prêtre de Sainte-Marie-in Cosmedin Après avoir fait de lui un vrai panégyrique pour rendre témoignage à sa science, à sa piété et à l'intégrité de ses mœurs, il lui envoya le bref qui ratifiait son élection au siège de Cantorbéry.

Très sensible aux marques d'amitié et d estime qui lui venaient de cette Italie où il avait laissé tant de souvenirs, Réginald Pole remercia avec émotion le Pape de sa décision à son sujet et résolument il s'appliqua de tout cœur à la tâche qu'il plaisait à Dieu de lui imposer.

Etrange coïncidence, ce fut le jour même où Cranmer fut brûlé à Oxford, le 21 mars 1556, fête de Saint Benoît, que Pole célébra sa première messe. Il avait été ordonné prêtre la veille dans l'église des Franciscains de Greenwich et on aimerait savoir les impressions que ressentit cette âme si pieuse et si délicate dans des circonstances qui devaient si profondément la toucher. Réginald Pole avait cinquante six ans, mais sa foi était restée jeune et ardente comme au temps de ses premières années et il apportait à ses nouvelles obligations toutes les forces qu'il pouvait encore dépenser.

Le dimanche 22 mars, il fut consacré évêque dans cette même église des Franciscains de Greenwich par l'archevêque d'York, Heath, assisté de l'évêque de Londres Bonner et de cinq autres prélats de la province de Cantorbéry, en présence de la reine Marie, qui fit à cette occasion cadeau à son cousin de riches vêtements épiscopaux d'une valeur de 1.000 ducats. (1)

Toute la cour et une foule considérable s'étaient réunies ce jour-là à Greenwich, attirées par la consécration épiscopale de ce cardinal-légat qui, depuis son arrivée en Angleterre, seize mois auparavant, avait été si étroitement mêlé à toutes les transformations du royaume.

Ces cérémonies imposantes se renouvelèrent encore peu après lorsque, le 25 mars, fête de l'Annonciation, il reçut le

---

(1) Strype, *Ecclesiast. Memorials under Queen Mary*, ed. 1832, l. III, ch. XXXVI, p. 472. Les évêques assistants furent ceux d'Ely, de Winchester, de Lincoln, de Rochester et de S. Asaph.

pallium des mains des évêques d'Ely et de Worcester dans l'église Sainte Marie-des-Arches. A son entrée dans l'église, les paroissiens lui tendirent un placet pour qu'il les honorât d'un discours. Réginald Pole se rendit à ce désir et parla en termes choisis pour expliquer le symbolisme du pallium, gage de la réconciliation et de la paix avec Rome, qu'il était venu lui-même apporter à ses compatriotes. Sa voix dit-on, faiblit d'émotion lorsqu'il rappela ses auditeurs au souvenir de ce qui s'était passé et les exhorta à veiller pour se mettre en garde contre les dangers de l'avenir , paroles pleines de sagesse qui, à bon droit, purent un jour sembler prophétiques.

Très conscient des devoirs qui incombaient aux évêques, Réginald Pole était notamment préoccupé de s'astreindre à la résidence dans son diocèse, aussi, après sa consécration, insista-t-il auprès de la reine pour obtenir l'autorisation de se rendre à Cantorbéry. Il devait y être à ce moment intronisé en personne lorsque les circonstances, plus fortes que sa volonté, l'obligèrent, à son vif regret, à rester à Londres et à députer un de ses chanoines pour prendre son poste par procuration.

C'était un vrai sacrifice que le cardinal dut faire à sa situation politique. Le motif en fut la découverte d'une nouvelle et formidable conspiration tramée contre la reine Marie par sir Henry Dudley, parent du feu duc de Northumberland. Mécontent de l'orientation décidément romaine du gouvernement royal, le parti protestant voulait substituer à Marie Tudor sa sœur Elisabeth, à qui on aurait fait épouser le jeune Edouard Courtenay alors en Italie (1). Les conspirateurs avaient décidé d'incendier la capitale, de s'emparer du trésor royal et de Marie et les Français, pour prix de leur aide, devaient recevoir l'île de Wight.

Révélé tout d'abord au cardinal Pole, le complot fut connu de la reine durant la semaine sainte. Marie insista

(1) Edouard Courtenay ne put continuer longtemps son rôle de conspirateur, puisqu'il mourut en Italie en septembre de la même année.

pour empêcher le départ pour Cantorbéry de son cousin Réginald dont les conseils lui servirent pour déjouer ses ennemis, qui réussirent cependant à s'enfuir en France.

La présence de Pole à Londres, au cours de la semaine sainte de 1556, fut cause qu'il prit une part directe aux cérémonies traditionnelles de la cour anglaise. Un de ses secrétaires, Marc-Antonio Faitta, dans un lettre adressée à un de ses amis particuliers d'Italie, fait connaître en détail comment le nouvel archevêque de Cantorbéry employa les trois derniers jours de la semaine sainte. Grâce à ce texte, la reconstitution du cérémonial est complète. C'était la restauration pleine et entière des vieux usages catholiques et Pole ne pouvait qu'être sensible au retour si absolu des pratiques anciennes.

Le Jeudi-Saint d'abord, ce fut le bel exemple du lavement des pieds à une quarantaine de pauvres femmes auquel procéda la reine, accompagnée du Légat, de son Conseil et des principales dames de la cour. La reine elle-même, aidée de quelques grandes dames, donna ensuite à manger à ces malheureuses dont elle venait de laver et de baiser humblement les pieds, puis leur fit distribuer des vêtements, des chaussures et une bourse garnie de quarante-et-un pennies. (1)

Le lendemain, 4 avril 1556, pour l'office du Vendredi-Saint, célébré comme de coutume dans l'église des Franciscains contiguë au palais royal, la reine Marie, accompagnée toujours du cardinal-légat, descendit de son prie-Dieu pour aller adorer et baiser la Croix, bénit elle-même les anneaux, puis se rendit dans une galerie voisine de l'église pour y guérir les scrofuleux par l'imposition des mains, suivant la traditionnelle coutume des rois d'Angleterre.

Si la reine Marie fit des aumônes, le Jeudi-Saint, à 3.000 mendiants, de son côté, le cardinal Pole ne manqua pas de manifester sa générosité aux deux mille pauvres de Cantorbéry à qui il envoya toutes les provisions qu'il

---

(1) Dans ces diverses cérémonies dont Faitta donne le détail, il est curieux de remarquer le rôle important dévolu au cardinal-légat. Cf. *Cal. of State papers Venet.*, t. VI, parf. I, n. 434. Les 41 pennies indiquaient l'âge de la reine.

avait fait réunir pour son entrée officielle dans son archidiocèse. Il fit en outre des largesses à beaucoup d'autres miséreux, qui s'étaient réfugiés à Cantorbéry et dans le voisinage, attirés là par l'espoir de grandes fêtes.

Cette sollicitude particulière pour les pauvres de son nouveau diocèse correspondait chez Pole aux regrets qu'il gardait de son éloignement forcé de Cantorbéry. Seul, son dévouement absolu à la reine avait pu le décider à rester auprès d'elle. Ce n'était pas trop de son affection, il le comprit, pour consoler la malheureuse Marie Tudor qui, abandonnée en quelque sorte par son mari espagnol, était en butte à toutes les avanies, à toutes les difficultés. Il était, au surplus, sensible à la confiance de la reine qui, elle le disait elle-même, ne pouvait se passer de la présence de son cher cousin, lui demandait conseils sur conseils et ne lui laissait guère les loisirs nécessaires pour s'occuper des affaires de son diocèse.

Comme le séjour de Pole se prolongeait auprès de Marie Tudor depuis déjà bien des mois, quelques-uns de ses amis, esprits intransigeants et ardents, en vinrent à reprocher au cardinal de se laisser ainsi absorber par les questions purement politiques au lieu de s'établir au milieu de ses ouailles. Un de ceux qui critiquèrent le plus vivement le cardinal fut le célèbre dominicain Carranza. Ce moine, venu en Angleterre avec Philippe d'Espagne et récompensé de ses services par sa nomination à l'archevêché de Tolède, avait été envoyé quelque temps à Oxford par Réginald Pole. Comme la plupart de ceux qui approchèrent le cardinal, il avait été séduit par son caractère et n'avait pas tardé à devenir l'un de ses admirateurs et de ses amis. Mais comme la question de la résidence des évêques dans leurs diocèses avait été une de celles qu'il avait défendues le plus ardemment au concile de Trente, Carranza, avec son franc-parler habituel, s'éleva contre l'absence de Pole de Cantorbéry. (1)

---

(1) Carranza était l'auteur d'un ouvrage intitulé « *De necessariâ residentiâ episcoporum et aliorum pastorum* » et ne résista pas au désir de critiquer l'attitude de Pole, retenu loin de son diocèse de Cantorbéry, malgré ses théories.

Très peiné de l'injustice de ces remarques, le cardinal, dans une belle réponse adressée à Carranza le 20 juin 1558, tint à exposer les raisons qui pouvaient justifier sa conduite. Elles peuvent paraître péremptoires et, en tout cas, cette lettre contribue singulièrement à éclairer le caractère de Pole et fait ressortir la délicatesse de sa conscience, l'élévation de ses sentiments. Pole, en effet, ne conteste pas l'exactitude des faits qui lui sont reprochés par Carranza mais se disculpe de la responsabilité qui lui incombe en prouvant que seule la nécessité l'a empêché de s'installer dans son diocèse et de visiter les paroisses de sa juridiction. Il insiste à juste titre sur les arguments qui pouvaient convaincre son correspondant et, dans ce style imagé qu'il affectionne et qui est bien de son temps et de ses fonctions, il rappelle que lorsqu'il voulait partir pour Cantorbéry, son zèle n'était pas raisonnable. « Ce n'est pas, disait-il, lorsque la barque de l'Eglise est ballottée par les vagues que le pilote doit s'absenter ». C'était là, de la part de Réginald Pole, une très grande sagesse de ne pas vouloir quitter la cour tant que les affaires de l'Eglise n'auraient pas été mises en ordre. L'action personnelle, qu'il s'efforçait d'avoir en organisant les prédications orthodoxes dans le royaume et en faisant décider par le synode l'impression d'un livre d'homélies et de diverses autres publications, aurait certainemeut porté les fruits les plus salutaires pour la paix intérieure de l'Angleterre s'il avait eu le temps de terminer son œuvre. (1)

L'attitude même de Pole, devenu le conseiller écouté de la reine, était la meilleure réponse à opposer à ses détracteurs. Auprès de Marie Tudor il s'employait de son mieux pour le bien de l'Eglise et, de plus, lorsque les affaires politiques se trouvaient résolues, fidèle à ses principes, il s'appliquait toujours à consacrer ses loisirs à son diocèse. Le résultat de son administration ne tarda pas d'ailleurs à se faire heureusement sentir. Tout éloigné qu'il fût habituellement de Cantorbéry pour des raisons supérieures, il avait donné l'ordre de le tenir au courant

(1) Quirini *op. cit.* t. V, pp. 69-76.

de tous les évènements de quelque importance à son suppléant, Henry Cole, le vicaire-général qui avait mission de gérer le diocèse. Aussi quand, en 1557, l'ambassadeur vénitien Surian eut passé les fêtes de Pâques à Cantorbéry, en compagnie du cardinal, il put décrire en termes élogieux l'état du diocèse et remarqua que « grâce à la bonté, à la prudence et à la doctrine du révérendissime légat », les affaires de la religion avaient singulièrement prospéré dans cette partie de l'Angleterre, pourtant « plus corrompue que tout le reste du royaume » (1).

Mais la sollicitude du cardinal-légat ne pouvait pas se restreindre au seul diocèse de Cantorbéry. Toutes les églises d'Angleterre se ressentirent des efforts acharnés de Réginald Pole pour rétablir l'ancien état de choses dans son orthodoxie traditionnelle.

Après avoir fait promulguer les décrets du synode de Westminster, un des premiers soucis de Pole fut notamment de restaurer, de concert avec la reine, quelques-uns des nombreux ordres religieux anéantis par Henri VIII.

C'est ainsi que, dès le 7 avril 1555, les Franciscains purent rentrer dans ce couvent de Greenwich où l'année suivante le cardinal devait recevoir la prêtrise. William Peto et Elstow, qui jadis s'étaient montrés si franchement apostoliques en face du roi débauché, furent au nombre des membres de cette maison de Greenwich. Les vocations affluèrent bientôt et une nouvelle fondation put être créée à Southampton (2).

En vertu de son autorité, Réginald Pole fit aussi dissoudre le chapitre cathédral de Westminster, fondé sous Henri VIII, pour rendre le monastère à ses premiers occupants, les moines bénédictins, qui eurent pour abbé le docteur Feckenham, doyen de Saint-Paul, prédicateur

---

(1) D'après Surian, cette région de l'Angleterre sous la direction de Pole avait été si bien réformée qu'elle pouvait « servir de modèle non seulement à toute l'île mais à la France aussi et à quelques parties de l'Italie ». *Cal. of State papers, Venet.*, t. VI, n. 863.

(2) *Chronicle of the grey friars of London*, edited by J. G. Nichols, Londres, 1852, p. 95 ; Dom Gasquet *op. cit.* t. II, p. 483.

excellent autant que savant de grand renom qui, sous le règne d'Edouard VI, avait vigoureusement défendu l'antique foi. A Cantorbéry et à St-Albans, Pole aurait également voulu ramener les bénédictins qui, avant la réforme, passaient pour être les religieux les plus influents et les plus puissants du pays. En vue de cette réorganisation, il demanda à l'abbé de St-Paul-hors-les-murs de Rome de lui envoyer deux de ses moines, Dom Gianbattista de Foligno et Dom Entizio de Piacenza, alors en Espagne, afin de faire connaître les coutumes de la Congrégation du Mont-Cassin aux bénédictins de Westminster désireux de les adopter, quoiqu'elles fussent beaucoup plus sévères que les leurs (1). Le cardinal, à qui son séjour en Italie avait montré l'excellence de cette réforme bénédictine, vit avec une grande joie cette modification apportée au monastère qu'il venait de restaurer. Au cours des années qui suivirent l'avènement de la reine Marie, ce fut ainsi comme un nouvel épanouissement de la vie religieuse et Réginald Pole y eut la plus grande part.

A Smithfield, aux environs de Londres et dans le ressort même du diocèse de Cantorbéry, on vit à la tête du couvent des Dominicains de Saint-Barthélémy-le-Grand le premier prieur Peryn, religieux qui s'était acquis un vrai renom d'orateur et de controversiste (2).

Quelques mois après, le 29 novembre 1556, ce fut Maurice Chauncey, ancien religieux de la Chartreuse de Londres, qui devint prieur de Sheen dont les Chartreux reprenaient officiellement possession. Le fait est à noter. Pole eut à ce moment la très douce satisfaction de voir restaurée cette maison de Sheen où s'était écoulée sa première enfance. Attaché très vivement à tous ces souvenirs de jeunesse, il put bénir le ciel d'avoir permis aux Chartreux de rentrer dans leur monastère, tandis que sur l'autre rive de la Tamise, en face de Sheen, les reli-

---

(1) Burnet *History of the Reformation* t. II, 548. Cf. aussi Quirini, *op. cit.* t. V. Lettre de Priuli à Beccatelli du 15 décembr 1556.

(2) Heylin, *op. cit.* t. II, p. 190.

gieuses Brigittines réintégraient, elles aussi, leur ancien domaine de Sion, près de Bremtford (1).

En même temps, dans toute l'Angleterre, quelques autres abbayes étaient établies et Pole s'employa à ce qu'elles fussent dotées avec les biens des monastères jadis dissous et dévolus à la couronne (2).

Pour compléter cette œuvre de réfection catholique, il songea aussi à réintégrer dans leur antique splendeur les ordres militaires. C'est ainsi qu'il voulut lui-même réinstaller les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem dans leur commanderie de Smithfield et prononça à cette occasion un fort beau discours (3).

Mais si les grands ordres monastiques du Moyen-âge poussaient alors de nouvelles racines dans le sol anglais, il est curieux de savoir l'accueil fait par Réginald Pole à la Compagnie de Jésus, qu'Ignace de Loyola venait tout justement de fonder.

Le point a, d'ailleurs, été déjà tout spécialement étudié et vaut qu'on l'examine. Si des écrivains anglais ont pu avancer que le cardinal-légat avait désapprouvé le nouvel ordre des Jésuites, il semble que ce soit par suite d'une appréciation erronée. Quelques détails le prouvent assez facilement (4).

En effet, tout comme ses amis Contarini et Giberti, Réginald Pole, dès le début de la création du nouvel Institut, s'était réjoui des idées qui avaient présidé à sa fondation, car il était toujours pénétré de la nécessité absolue des réformes et de l'amélioration du clergé.

Une lettre du 22 décembre 1541, adressée par lui à Ignace

---

(1) Augier, *History of Sion*, p. 97.

(2) La reine Marie avait, en effet, généreusement fait rétrocession à l'Eglise des dépouilles des richesses jadis attribuées au gouvernement royal. Elles furent employées à des fondations de couvents et à l'entretien de prédicateurs et de professeurs aux Universités.

(3) Dixon, *History of the Church of England* t. II, p. 681 et Strype, *Ecclesiast. Memorials*, t. VI, p. 428.

(4) Au sujet de cette question, cf. Zimmermann, *Kardinal Pole*, pp. 367 et suiv.

de Loyola, a même été conservée et les sentiments de regret que le cardinal exprime à l'occasion du départ de Viterbe d'un des premiers disciples de Saint Ignace montrent amplement de quelle bienveillance il était animé à son endroit aussi bien qu'envers sa Compagnie(1).

Lors du nouvel ordre de choses créé en Angleterre par l'avènement de la reine Marie Tudor et par la restauration du culte catholique, Ignace de Loyola ne put manquer de s'intéresser à la conversion du royaume. Les Jésuites n'avaient-ils pas pour principale mission de lutter contre l'hérésie et de ramener les protestants à la foi romaine ? Il n'est donc pas surprenant, qu'avant de quitter Bruxelles pour se rendre comme Légat en Angleterre, le cardinal Pole ait reçu d'Ignace de Loyola le souhait de voir son ambassade couronnée de succès. Peu après, en janvier 1555, le fondateur des Jésuites adressa à Pole des félicitations au sujet de la réconciliation de l'Angleterre et lui fournit en même temps divers renseignements qui semblaient avoir été sollicités sur le développement de la Compagnie de Jésus. Tout en expliquant à quels travaux se livraient ses élèves et ses religieux à la maison professe, au Collège romain et au Collège germanique, Ignace de Loyola prit soin de signaler la présence parmi ses disciples « d'un Anglais doué de grands talents » et d'un Irlandais qui « donne de belles espérances ». Ce fut là l'occasion pour lui de demander au cardinal s'il ne voulait pas envoyer à l'un de ses deux collèges « quelques jeunes gens intelligents et montrant des dispositions pour l'étude, qui retourneraient ensuite dans leur pays avec un riche trésor de formation, de science et d'attachement au Saint-Siège. » (2)

---

(1) Dans cette lettre de 1541 il s'agissait des prédications faites avec grand succès à Viterbe, alors lieu de résidence de Réginald Pole, par Nicolas Bobodilla, et le cardinal profita du départ de ce Jésuite pour assurer Ignace de Loyola de toute sa bienveillance et de tout son dévouement. Mais cette lettre reste à ce moment unique et l'on ne possède plus de traces de correspondance entre Pole et le fondateur des Jésuites durant les treize années qui suivirent. — Quirini, *op. cit.* t. V, p. 115.

(2) Quirini, t. V, p. 117-119.

Cette demande accompagnée de considérations sur le désir qu'avait Ignace de Loyola de travailler « dans la petite mesure de ses forces au bien des âmes du royaume d'Angleterre », ne reçut pas, semble-t-il, de réponse directe car, le 7 mai 1555, en remerciant Ignace de Loyola de sa lettre, Réginald Pole, sans faire aucune allusion à l'envoi possible de sujets anglais dans les Collèges de Rome, exprima simplement la joie que lui causaient les succès de la Compagnie de Jésus et réclama, pour la paix dont le monde chrétien avait si grand besoin, les prières du saint et de ses religieux.

Cette réserve ne paraît pas du tout inspirée par des sentiments de défiance de Pole à l'égard du nouvel Institut des Jésuites, mais elle avait plutôt pour mobile la situation politique de l'Angleterre où le gouvernement de Marie Tudor était aux prises avec d'incessantes difficultés.

Ignace de Loyola, qui voyait en Angleterre un champ fertile pour l'apostolat, ne renonça pas à ses projets et, lorsqu'en 1555, l'évêque de Saint-Asaph, Thomas Godwell, quitta Rome pour rentrer à Londres, le fondateur des Jésuites lui demanda de rappeler sa Compagnie au souvenir et aux prières du Légat. Comme un de ses religieux devait être envoyé en mission en Angleterre pour une question concernant le service divin, il se borna à écrire un mot très court au cardinal, car il laissait, disait-il, à son disciple le soin de lui donner tous les détails qu'il pouvait souhaiter connaître sur la « chétive Compagnie ». (1)

La réponse de Pole à cette lettre est une preuve formelle de ses sympathies à l'égard du nouvel Institut, puisqu'il dit avoir appris avec intérêt du nouveau sur Ignace et sur « sa sainte Compagnie », en ajoutant que, disposé à travailler de tout son pouvoir pour sa Société et le service de Dieu, il sera heureux de converser avec le religieux annoncé, si celui-ci peut venir jusqu'à lui.

Cette réticence donne, à elle seule, le sens de l'attitude

---

(1) Delplace, *l'Angleterre et la Compagnie de Jésus*, Bruxelles, 1890, p. 73.

générale prise par Pole à l'égard des Jésuites dont l'introduction en Angleterre offrait, il le savait, de graves difficultés politiques.

Personnellement il était pleinement acquis à l'œuvre de régénérescence tentée par la Compagnie de Jésus dans les milieux ecclésiatiques et, lorsqu'en juillet 1556 Ignace de Loyola mourut, il adressa à son successeur, le Père Lainez, des condoléances et dit sa croyance que du haut du ciel où il était monté le fondateur protégerait mieux encore que sur terre les intérêts de la Société (1).

Au lieu de manifester à l'égard des Jésuites une antipathie marquée, Réginald Pole, au contraire, paraît donc avoir eu pour eux de vraies sympathies, mais les circonstances seules l'empêchèrent, par prudence politique, de recourir à cet Ordre étranger sans que jamais la question se soit posée pour lui de faire refuser, comme on l'a dit, l'accès en Angleterre à ces religieux, qui ne purent d'ailleurs organiser leurs missions dans le royaume que bien des années après la mort de Marie Tudor et du cardinal Pole.

Dans son désir de restaurer entièrement le catholicisme le plus pur en Angleterre, Réginald Pole n'oublia pas qu'à côté des Monastères, les Universités étaient les grands centres d'influence religieuse. Il eut une part directe à la nouvelle orientation donnée aux célèbres écoles de Cambridge et d'Oxford.

A la mort de Gardiner, le 12 novembre 1555, l'Université de Cambridge, pour manifester clairement ses tendances vers l'orthodoxie romaine, choisit le cardinal Pole pour son chancelier. Les membres de ce corps savant motivèrent leur décision en rappelant que le Légat avait jadis été la gloire de l'Université avant d'être l'honneur de tout le royaume et l'ornement de l'Eglise d'Angleterre. De plus, ils firent ressortir sa vigilance infatigable, sa paternelle sollicitude pour réprimer le vice et l'erreur malheureusement trop répandus et insistèrent sur l'inno-

(1) Quirini, t. V, p. 120.

cence de ses mœurs, sa science étendue et son zèle à restaurer partout l'antique discipline (1).

Malgré son humilité et sa modestie habituelles, le Légat fut certainement touché et fier de cet hommage et remercia de l'honneur qui lui était fait en écrivant de Greenwich, le 1er avril 1556, une très belle lettre aux membres de l'Université dans laquelle il fit l'éloge des grands personnages qui avaient illustré Cambridge, notamment Fisher et Gardiner, ses prédécesseurs au poste de chancelier (2).

L'université d'Oxford ne pouvait faire moins à l'égard de Pole que son illustre rivale de Cambridge. Le 26 octobre 1556, à la résignation de son chancelier, Sir John Mason, elle pria Réginald Pole de bien vouloir le remplacer.

Le Cardinal, sans tarder, prit à cœur ces nouvelles fonctions. Elles allaient, en effet, lui permettre de réformer à son gré certaines doctrines qui, peu à peu, s'étaient glissées dans l'enseignement de cette Université. Immédiatement après son élection comme chancelier, il fit reviser les statuts universitaires et porta de son mieux remède à ce qui lui parut défectueux. Cambridge possédait déjà des professeurs très distingués auxquels Pole adjoignit Scot, évêque de Chester, Watson, évêque nommé de Lincoln et Ormanetto. Quant à Oxford, il y fit venir de grands théologiens, Soto, Garcia et Carranza. Son but était, grâce à ces savants, d'extirper d'Oxford les doctrines de Vermiglio, ce moine italien, habituellement appelé Pierre Martyr, dont jadis, à Viterbe, il s'était occcupé (3).

Sous l'impulsion que donna Réginald Pole aux deux Universités, les livres hérétiques furent recueillis, et l'on brûla les « Bibles anglaises » que l'on put découvir. Là, comme partout ailleurs, le cardinal s'efforçait de ramener les esprits à la vraie doctrine romaine et, sous cette sage direction, Oxford et Cambridge vécurent des

---

(1) Wilkins, *Concil. Magn. Britan.* t. IV, p. 144.

(2) Quirini, t. V, p. 88.

(3) Cf. p. 174. Ce Vermiglio, devenu professeur à Oxford en 1547, fut chassé de sa chaire par Marie Tudor, retourna à Strasbourg, enseigna aussi à Zurich et mourut en 1562.

jours plus florissants, s'accorde-t-on à reconnaître, qu'au temps d'Edouard VI et d'Elisabeth. Un de ses successeurs au poste de chancelier d'Oxford, l'archevêque anglican Laud, rendit lui-même un témoignage de sympathie à Réginald Pole et déclara qu'en ce temps heureux l'Université prospéra, la discipline fleurit, grâce à la pureté des mœurs et à l'honnêteté.

Un contemporain, Sanders, attribue également et non sans raison à Pole l'édifiante fermeté dans la foi catholique, que montrèrent, sous le règne d'Elisabeth, un si grand nombre des membres des Universités.

Les critiques ont cependant reproché au cardinal d'avoir autorisé, en janvier 1557, à la requête de l'Université de Cambridge, l'exhumation des corps des professeurs hérétiques Bucer et Fagius, jugés indignes de reposer en terre consacrée, et d'avoir également laissé procéder à l'exhumation des restes de la femme de Pierre Martyr, morte à Oxford quatre ans auparavant. Ces manifestations d'intransigeance, qui répugnent évidemment aux mœurs contemporaines, pouvaient paraître toutes naturelles aux gens du XVIe siècle. Nous ne pouvons ni ne devons les juger à notre point de vue et l'attitude de Réginald Pole dans ces circonstances ne saurait, au demeurant, surprendre dans ces temps où lui-même, malgré toute sa bonne foi et les preuves de fidélité données à Rome, ne put qu'imparfaitement se justifier de son orthodoxie.

En tout cas, nul n'a songé à l'accuser d'avoir pris une part quelconque aux cruelles et regrettables représailles contre les hérétiques, qui ont fait accoler par les historiens au nom de la reine Marie le qualificatif de *sanglante*.

En Angleterre, comme à Viterbe, le cardinal conserva le même esprit de mansuétude et demeura fidèle à ses procédés de douceur envers les égarés. « Je n'ai jamais cru, écrivait-il la dernière année de sa vie au cardinal d'Augsbourg, que l'on devait recourir tout de suite au glaive ou à quelque autre mesure de rigueur. J'ai toujours affirmé le contraire en public aussi bien que dans mes conversations privées. Et c'est précisément parce que j'ai paru trop indulgent dans l'application des châtiments que certaines personnes m'ont parfois soupçonné de pactiser avec

les erreurs de ceux que je croyais devoir traiter charitablement. Même au Concile de Trente, quand il s'est agi de porter une sentence contre ceux qui s'étaient séparés de l'Eglise, j'ai constamment fait ressortir que si nous étions les juges, nous étions aussi les pères des apostats et que donc nous devions témoigner, dans les jugements que nous portions contre eux, de cette affection parternelle. Ce sont des prodigues, mais des fils prodigues. C'est pourquoi il faut les traiter en fils. Du reste, cette façon de voir ne m'était pas personnelle; elle fut partagée par mes collègues et par tous les membres du Concile » (1). Son diocèse de Cantorbéry ne connut pas les persécutions qui souillèrent d'autres diocèses voisins. Cinq condamnations capitales seulement y furent prononcées en 1558 et ne reçurent d'exécution que lorsque Pole était sur son lit de mort, sans que vraisemblablement il en fût prévenu.

L'historien anglican Burnet porte sur lui ce jugement que ne peut que ratifier tout esprit impartial : « Pole était un savant rempli de modestie, d'humilité et de charité. S'il avait réussi à faire partager ses sentiments de modération par ses collègues dans l'épiscopat, par le Pape et par la reine, ses efforts pour ramener la nation anglaise à la papauté eussent été couronnés de plus de succès, ce n'est pas douteux. La reine et le clergé préférèrent suivre les conseils de Gardiner. Sur ce point seulement, Marie refusa d'écouter le cardinal, car elle était convaincue que ses avis lui étaient inspirés par la douceur de son tempérament plus que par la sagesse et l'expérience. Il est certain que la méthode employée par Pole pour réformer les mœurs du clergé et sa façon de se conduire à l'égard des Protestants eussent plus efficacement enrayé les progrès de la Réforme. Rien ne pouvait autant favoriser cette dernière que les cruautés de ceux qui ne pensaient pas comme lui et la tolérance des évêques pour les vices de ceux de leur parti. » (2)

---

(1) Quirini, op. cit. t. IV, p. 152.

(2) Burnet, *op. cit.* t. II.

Tandis qu'en Angleterre Pole s'appliquait de son mieux à ramener à l'unité romaine les dissidents, son œuvre allait être contestée, contrariée, et des amertumes nombreuses lui venir de l'Italie, cette seconde patrie, à laquelle cependant le rattachaient si étroitement d'impérissables souvenirs et d'inoubliables amitiés.

CHAPITRE XVII

Attitude irréprochable de Pole vis-à-vis de Rome malgré ses difficultés avec Paul IV.

L'histoire des relations entretenues par Réginald Pole avec Rome au cours de sa législation en Angleterre doit faire l'objet d'une étude particulière. En ces matières, plus encore qu'en ce qui touche à la réorganisation du culte catholique romain dans le royaume de Marie Tudor, la personnalité du cardinal Pole se manifesta dans ce qu'elle avait de désintéressé, d'élevé, d'idéaliste et de véritablement apostolique.

La somme des documents conservés à ce sujet est importante, car les correspondances s'échangèrent nombreuses entre Londres et Rome du jour où Pole débarqua en Angleterre.

Ce fut d'abord une ambassade solennelle composée de Carne, le représentant de la reine à Rome, de Thirlby, évêque d'Ely et de Montague, parent de Réginald Pole, qui fut chargée de porter à Jules III les hommages de l'Angleterre et de lui demander la ratification des diverses mesures adoptées par le Cardinal pour amener la cessation du schisme. Cette ambassade ne parvint à Rome qu'après la mort du Pape Jules III, survenue le 23 mars 1555 (1).

(à suivre). Réginald Biron et Jean Barennes.

---

(1) L'itinéraire et les actes de cette ambassade ont été retracés, d'après les Papiers d'Etat de la Collection Harléienne publiés par Lord Hardwick en 1778, par Miss C. M. Antony. *The Last National Embassy to Rome.* Cf. *The Month*, juillet et août 1910, pp. 46 55 et 140-146.

LE SAUVAGE DU MONT PELÉ

(Suite)

A peine avait-il appris ce qu'on lui voulait que, d'une voix tonitruante, il commandait au lord anxieux :

— Toi, debout !

— Mais...

— Debout ! Et vous, nègres là, lachez-le donc.

Secoué par cet éclat de voix, dominé par cette volonté pressante, brutale, qui n'admettait ni discussion, ni délai, le visiteur, ahuri mais ébranlé, cède et avec une sorte de frémissement se redresse, risque un pas sans appui, en fait trois en chancelant, se raffermit un instant, se remet en marche et s'en va !

C'est un Dieu, disaient les témoins en se dispersant pour porter sur les mornes et dans les champs les louanges du Rédempteur.

Quant au noble lord, qui fut généreux, il regagna Saint-Pierre et y mourut le lendemain, ce qui n'entama nullement le prestige du quimboiseur.

Les fêtes de Noël 1901 venaient alors d'être joyeusement menées, et par ces premières mascarades, que vingt raisons avaient su prolonger et répéter, on avait atteint le vrai carnaval, qui prélude à la quarantaine de jeûnes et d'abstinence. En ce moment encore, et non loin du Morne Rouge, Tom Rémy faisait ses miracles. Cependant, il le reconnut : le fluide du Pelé commençait à faire tort au sien et pour cette atteinte, qui le mortifiait, il voulait à la Montagne mal de mort.

Sans doute, noirs et mulâtres ne le laissaient guère respirer ; mais il lui fallait opérer en plein air, sous un manguier. Les solliciteurs faisaient cercle autour de lui accroupis sur les talons ; au milieu d'eux Tom Rémy marchait plus nervenx que jadis et aussi plus songeur ; il semblait marmotter une incantation, quelque objurgation aux génies qui lui étaient fidèles, et ce faisant, il fixait l'un, observait l'autre, s'arrêtant de temps en temps devant celui-ci ou celle-là qui, au fond du cœur, l'implorait.

— Eh ! bien, toi, disait-il, tu souffres, où ?

— Aux dents.

— Non, tu ne souffres plus. Est-ce que tu souffres encore ?

— Non ! répondait le malade.

— Alors va-t-en.

— Et toi, disait-il à un autre, où ça ?

— Au pied que j'ai foulé.

Il prenait ce pied-là, l'étirait, le compressait.

— Eh ! bien, marche.

Et on s'en allait.

— Et toi, qu'as-tu ?

— Les yeux n'y voient guère.

— Assez pour te guider, je songe !

Et il passait tout de même les mains sur la figure, jetait son fluide sur les paupières. Et celui-là aussi se retirait en le bénissant.

Un autre se tordait lamentablement : le ventre n'allait plus.

Le sorcier lui pressait ce ventre à pleines mains, le secouait comme une baratte à beurre instantané. Celui-là pour avoir la paix du ventre gémissait.

— Assez, assez ! Ça va mieux !

Et Tom Rémy congédiait les autres : la déperdition de son fluide affaiblissait sa vertu curative.

Ce jour-là, deux nègres affreux et un mulâtre grimaçant restèrent, seuls, malgré la retraite de tous.

— Et vous, dit Tom Rémy, que me voulez-vous ?

— Un conseil pour que les urnes nous favorisent. Pour que notre homme soit élu que faut-il faire ?

Tom Rémy n'était jamais à court de vert. Ayant remède pour tout, il préservait même des vestes électorales.

Ah ! de ces vestes-là, opinaient les békés, il en fallait une réserve pour couvrir de ridicule la mulatraille envieuse, jalouse, rancunière, qui n'avait espoir de relèvement qu'en la politique aux faveurs variées.

Est-ce que des grèves n'avaient pas encore éclaté de-ci, de-là sans cause ni raison, uniquement pour faire manquer la récolte des planteurs békés et provoquer des ruines chez les usiniers, pour bien prouver à ces békés de malheur que, sous un régime de liberté, noirs et mulets de toutes nuances se croisaient les bras à leur gré, sur-

tout quand le patron avait besoin d'eux ; qu'on ne travaillait qu'à la dernière bouteille sèche, quand la ceinture était au dernier cran !

Ce qu'il fallait à ces noirs abrutis, à ces mulets intrigants et malfaisants, parce qu'à l'étroit dans leur pelure teintée, c'était l'humiliation des békès par la ruine, leur expulsion par le découragement. Les blancs morts, vive les mulets maîtres enfin du sol, du commerce, du pouvoir dans l'île, et chefs de la nouvelle République de *l'Anmantinique.*

C'était là, en effet, l'idéal de certains meneurs mulâtres qui, sous prétexte qu'ils en tenaient, se faisaient chefs écoutés et guides pernicieux des noirs. Ils rappelaient aux nègres les méfaits des anciens négriers sur la côte, la dureté des maîtres blancs dont ils avaient en face d'eux les descendants qui n'attendaient qu'un changement de régime pour renouveler les infortunes séculaires des noirs. De ces misères il fallait pourtant effacer de leur cœur, de leur pensée jusqu'au souvenir ; surtout en prévenir le retour.

Les mulâtres parlaient ainsi. En travaillant leur cause, la cause de l'indépendance de la Martinique, ils étaient aux gages des socialistes et des radicaux de la métropole. Ceux-ci avec une rare inconscience, une absence de patriotisme navrante battaient en brèche l'influence des conservateurs martiniquais, c'est-à-dire des colons et des fils de colons qui faisaient le renom et la fortune, comme la sécurité des Antilles ; mais déjà, à cette heure néfaste, ils gardaient seuls, avec des espoirs affaiblis par la contrariété, les trois couleurs de la France.

Enfin, les électeurs étaient alors convoqués ; le grand jour de la bataille était fixé. La presse locale faisait feu de toutes ses pièces, et des cratères démogagiques la lave des éruptions populacières s'en allait en vastes coulées sur l'île enchantée qu'elles dévastaient.

Il s'agissait pour les uns et les autres d'affirmer ses opinions politiques devant un peuple ignorant, indolent et détaché qui, sans besoins pressants ni vives passions, ne comprenait pas et ne demandait rien. A ce peuple-là, il fallait imaginer des griefs à redresser, des droits à

faire valoir, des injures à venger ; il fallait lui insuffler la rage de la politique et l'ivresse des combats.

Donc, en face des blancs, des colons et fils de colons, les mulâtres, qui épuisaient entr'eux toute la gamme des teintes superposées et mélangées, renforcés de quelques nègres pur sang comme fraîchement amenés de la Côte, se dressaient avec furie et, accompagnant leurs vociférations de fortes paroles et de grands gestes, ils offraient publiquement des gages et en exigeaient. On était à l'heure critique, propice aux démarches aventurées, aux compromis honteux. On se montrait convaincu pour entraîner la foule, surtout on imitait les prêtrophobes de la métropole.

Toutefois, après de grandes pluies étaient survenues de fortes chaleurs. Or, quand il fait chaud, quand il a soif, quand, exceptionnellement, on défonce des tonneaux de tafia qu'on abandonne sur le chemin, quand ce tafia est bon et quand le rhum qui l'accompagne est vieux, que pense un nègre dépourvu et que fait-il sans mesure ? Il lève le coude jusqu'à la mort des sens et la perte complète de la raison ! En cet état du corps, en pareille disposition d'esprit on n'imite pas l'absurde sans s'exposer à le dépasser ; et l'opposition radicale-socialiste de Saint-Pierre en ces circonstances et par ces moyens atteignit sans effort l'odieux de l'absurde en versant dans l'infamie.

Mais aussi, à quoi, et de gaieté de cœur, ne s'expose-t-on pas à la Martinique comme à la Guadeloupe, pour élire député mulâtre ou noir !

On avait contracté l'habitude dans nos Antilles, pour attaquer l'autorité, de s'en prendre à l'autel ; être républicain n'allait pas sans se montrer indifférent en matière de religion, libre-penseur, jacobin ou anarchiste, prêtrophobe toujours, et sacrilège à l'occasion. Les Pierrotins se distinguèrent de la sorte et ne manquaient pas de s'en prévaloir.

A des agents électoraux, meneurs salariés, gens à poigne, de sac et de corde aussi, ayant tout à gagner dans les bagarres, rien à perdre dans les mêlées et qui, pour

s'orienter, venaient à tout hasard consulter Tom Rémy, ce sorcier répondit :

— Le candidat béké, y pas bon !

— Mais pour le battre sûrement ? interrogèrent les meneurs.

— Gagnez le Génie de la Montagne.

— Que faire pour nous le rendre favorable ?

— Lui servir gras le Vendredi-Saint.

— A ce prix là, nous vaincrons les Békés de Fort-de-France et de Saint-Pierre.

Et ils s'etaient retirés.

XIII

Les Démoniaques a Saint-Pierre

En 1902 les esprits étaient donc surexcités dans toute la Martinique ; à Saint-Pierre, notamment la politique avait beaucoup concouru au succès du carnaval d'abord et puis de la mi-carême. Les cortèges et bandes joyeuses s'y multiplièrent joyeux ou bruyants et le tout fut particulièrement irrespectueux aussi bien pour l'Etat que pour l'Eglise.

Les mulâtres, qui escomptaient déjà les gains d'une campagne électorale acharnée, paraissaient à tout propos très affairés ; pour la même cause, les noirs se montraient fort insolents. Le monde, surtont le demi-monde et les vierges folles, les titanes, qui étaient encore ou n'étaient plus d'aucun monde, affichaient avec des toilettes tapageuses une effronterie sans bornes.

Et, ce que les amis de l'ordre, de la décence sociale déploraient amèrement, on voyait maints jeunes gens, forts élégants, de bonne éducation, appartenant aux meilleures familles, abusant d'une morale trop accomodante en tous milieux, s'autorisant du laisser-faire habituel des leurs, faisaient en ces occasions folâtres assauts d'extravagances.

Il semblait, en effet, que pour se faire pardonner par la populace une extraction moins vulgaire, une fortune assise ou apparente, pour se faire apprécier ou seulement

supporter ; pour l'emporter enfin dans l'épreuve prochaine des scrutins, chacun et chacune, subitement patients, pensaient devoir user d'une plus grande indulgence. Pour le moment, ni concessions ni sacrifices ne coûtaient à personne ; plus tard, pensait-on, on allait remettre toutes choses à leur place.

Mulâtres et noirs se prévalaient de tout pour se hisser plus haut dans leur propre estime. La vie devenait ainsi chaque jour plus agitée, les prétentions plus osées, les polémiques plus ardentes.

— Le Béké passera, disait l'un.

— Ne passera pas, rispostait l'autre.

Et s'animant à se contredire, on se chamaillait jusqu'à oublier tout le reste.

Les honnêtes gens avaient cent motifs plausibles pour se désoler alors que quelques âmes pieuses prenaient encore la peine de gémir, dans l'isolement, au pied des autels.

Durant la Semaine Sainte, cependant, il y eut en maints endroits conférences, sermons et retraites ; mais peu de fidèles s'y rendaient, tandis qu'aux concerts et bals donnés par esprit d'opposition, il y avait foule joyeuse ; il y avait aussi des conspirateurs et force conciliabules mystérieux. Dans les réunions publiques, contradictoires ou non, des orateurs violents, afin de n'en perdre point l'habitude, dénonçaient les emprises du spirituel sur le temporel ; ils déclamaient en faveur de l'affranchissement complet des consciences, qu'ils disaient odieusement troublées par la superstition.

— « Ni Dieu, ni maître ! »

C'était le refrain qui soulevait l'âme obscure des Pierrotins.

— Que le noir ne l'oublie pas, accentuait le mulâtre qui en savait quelque chose : le Dieu des Békés, c'était toujours le Dieu des tyrans !

A ce régime, les esprits, noir et colorés, s'échauffaient chaque jour davantage : pour se rendre le sort et les génies également favorables, ils devenaient ingénieux, téméraires ; nous les verrons infâmes !

C'était le Jeudi-Saint, jour la Pâque antique, dont

l'Eglise en grande pompe rappelait aux fidèles le doux souvenir.

La Loge ne pouvait, parait-il, tolérer cette provocation tant de fois séculaire ; elle allait protester à sa façon, et la facon d'une loge de noirs et de mulâtres ne pouvait être banale.

Pour le faire bien voir, les compagnons triangulaires allaient faire appel au ban et à l'arrière-ban de ces êtres énigmatiques, détraqués, ou diversement affligés qu'à Paris on dirige prudemment sur les asiles de St Lazare, de St-Anne, de la Salpétrière ou de Charenton, et auxquels on prodigue les bains calmants, les douches salutaires, la camisole au besoin dans le cabanon silencieux.

A St-Pierre, la mentalité générale restée à un niveau surbaissé, la liberté des folies y était aussi demeurée illimitée : on laissait les fous danser en rond, pourvu que les ébats se déroulassent aux accents de la carmagnole. Et puis, ne fallait-il pas faire entrer en compte, le sang chaud, la couleur sombre, le soleil ardent, le tafia capiteux, et les compétitions des races ennemies ? Aussi bien, l'inférieur n'avait-il pas la manie de l'imitation ; et le supérieur la faiblesse des complaisances opportunes !

D'ailleurs, à Saint-Pierre, nul ne s'occupait de l'hystérie, n'en mesurait les degrés : on ne s'occupait pas, dans ses écarts, de la trouver bénigne, forte ou exaspérée. On ne pensait pas que la grande névrose se traitait de préférence à la douche glacée, et on se doutait encore moins que le satanisme à tous ses degrés s'abordait fort bien au goupillon.

Donc les Pierrotins confondaient la névrose avec le Palludisme. Bien qu'ils fussent vingtième siècle dans l'évolution des temps et par l'ardeur de leurs revendications sociales, ils n'avaient pas, plus que d'autres, dépassé le moyen-âge, voyant en tout être étrange ou agité, satanisme et quimbois. Sans doute quelques-uns au Morne Rouge auraient traité par le sabre les sorcières qu'on brûlait sur les autres pitons, mais c'étaient des exceptions.

A vrai dire, qu'on prenne tel ou tel sujet, dit intéressant et mis en observation à la Salpétrière, est-on sûr que le diagnostic du médecin nous guide ? Esculape ne doute

jamais de son savoir, mais il échoue souvent dans ses cures et ne garde pas moins en lui-même toute confiance. Si le sujet présente les accidents caractéristiques de l'hystéro-épilepsie, point de doute assurément, et marchez bains rafraichissants, potions aux solunées et vins d'opium qui ne font parfois qu'empirer le mal et reléguer finalement l'invalide au compatiment des incurables. Si un prêtre avait tenu la place du savant, il eût peut-être reconnu un énergumène possédé, qu'un exorcisme aurait tiré d'affaire. Est-ce que tout est maléfice en cet ordre de choses? Le moyen âge disait oui : et si l'exorcisme n'aboutissait pas, le bûcher réglait parfois l'affaire ! Au contraire, est-ce que tout y est naturel? Oui, dit la science, et si la douche et le reste ne guérit point, c'est une affaire de cabanon.

L'outrecuidance de la science d'une part, et la timidité du sacerdoce de l'autre, laissent subsister aujourd'hui des infirmités déconcertantes ; curables cependant selon la méthode de l'évêque de Versailles.

Celui-ci apprit un jour qu'il existait à Gif une jeune fille exilée de sa propre personne par le démon, par un génie malfaisant diraient les Martiniquais. Elle était condamnée à l'internement immédiat par la science, et n'en fut préservée que par l'affection de ses proches. Qu'en faire néanmoins ! Autour d'elle on souffrait, on se lamentait et l'évêque, informé, envoya des prêtres pour observer la malade, au besoin pour la traiter.

Les prêtres reconnurent les effets de la possession, exorcisèrent la pauvresse et la guérirent à la barbe de la Faculté.

On pourrait citer mille et un cas semblables sans épuiser la collection des faits qni trahissent l'existence complexe du satanisme contemporain.

Seulement, besoin n'est pas d'être possédé pour être satanique en France ou à la Martinique. Il suffit d'être un croyant révolté, vicieux, exaspéré et qui veut mal faire. On en rencontre dans la rue, sur les places publiques et, dans leurs allures, rien ne distingue ces gens des autres. Un mal secret les ronge. Cependant, ils pratiquent la

magie noire, se livrent ou tentent de se livrer à l'esprit infernal pour assouvir leurs passions.

Il y a les sataniques volontaires ; il y a les associations de démoniaques ; et leur existence, vu la tolérance dont ils jouissent, n'est plus pour la société ni un crime, ni un secret. Ils opèrent en marge du code ; les sacrilèges des sorciers ne sont plus des attentats dont s'occupent les Assises et les journaux. Toutefois, parce que le bruit, la réclame, par ce temps de scepticisme grandissant, fait défaut à cette industrie, ce n'est pas une raison pour nier les méfaits, pour en contester la pratique fort réelle et très répandue ; et ce n'est pas assez, non plus, que ces phénomènes gênent prêtres et magistrats dans des causes criminelles retentissantes et récentes, pour qu'on dissimule leur nature, leur action ; pour qu'on souffle la chandelle, selon Huysmans, « quand le démon passe » devant le jury !

La spécialité des démoniaques est le vol des hosties pour leurs opérations sacrilèges ; et ces vols qui, en ces derniers temps, se sont multipliés surtout en France, affligaient les cantons de la Martinique. Il fallait veiller à la table sainte, veiller autour des tabernacles afin de préserver contre les mains impies, ciboires, custodes et les espèces sacrées. On avait beau décourager la cupidité en substituant le bronze doré, et l'aluminium, à l'or et à l'argent dans les objets du culte, rien n'y faisait. Ce n'était pas, à vrai dire, la matière précieuse que le voleur visait en ces larcins, mais les espèces saintes. Tout vol de cette nature allait avec des complicités qui en assuraient la réussite comme l'impunité. Ces vols se multipliaient surtout à l'approche et durant la semaine sainte.

Et chose extraordinaire, bien que les églises cambriolées, les tabernacles forcés et vidés se comptassent alors par centaines en France, et par un nombre affligeant à la Martinique ; bien que les vols fussent qualifiés et importants, on avait peine à trouver un exemple où les malfaiteurs fussent sérieusement recherchés ; nul jugement, pas d'arrestations, ni de poursuites.

En une église des mieux fréquentéés de Saint-Pierre toutes les Saintes Espèces et la Réserve furent un jour

enlevées ; on lut en chaire une amende honorable et, en ville, on n'y songeait plus ; on ne s'occupait que des élections prochaines. Pour s'émouvoir autrement, on n'avait pas encore, comme à Port-Louis, un Picot qui, lié par son pacte avec l'enfer tuait un enfant pour lui manger le cœur palpitant ; ou un sorcier de la même ville, qui l'année suivante, sciait le cou d'un enfant pour sucer son sang afin de mériter les faveurs d'En-Bas. C'était bien, cependant, la Martinique qui était alors la terre d'élection des sataniques forcenés, malgré les prouesses de la Guadeloupe et de la Réunion ! Les mulâtres Martiniquais voulaient atteindre à la fortune d'un Lègitimus dont les quimbois dirigèrent l'étoile vers l'immunité parlementaire dont il avait un pressant besoin.

En une seule nuit donc dix églises à la Martinique étaient pillées ; ce n'était que tabernacles brisés, ciboires, contenant et contenu, volés ; hosties souillées ou emportées ; et, sur un autel, les calices étalés, remplis d'un sang impur offert au diable en holocauste !

Tom Rémy avait pu se réapprovisionner en hosties pour la préparation de ses cauthermes, de ses philtres, de ses quimbois, bien que les Palludistes de Saint-Pierre en avaient relevé les cours par de pressantes demandes.

Mgr Maurin, évêque de Port-Louis, dans son livre approuvé par Léon XIII : *La Franc-maçonnerie, synagogue de Satan*, a dit ce qu'on sait le mieux sur cette association de malfaiteurs dont les professions de foi, le *Credo* fournissaient aux Pierrotins leurs blasphèmes infâmes contre la Vierge la veille encore de leur extermination totale !

Donc, au fond d'un bouge infect, tandis qu'au *Blessé Bobo* se préparait un banquet gras pour le Vendredi-Saint, un prêtre dévoyé, interdit, officiait devant les adeptes de la magie noire. Une femme nue était couchée sur l'autel improvisé et sur son corps impudique l'apostat célébrait la messe noire..... prélude de l'orgie immonde.

La veille, les pontifes radicaux et socialistes avaient déjà célébré leurs Pâques laïques au *Blessé Bobo* et les plus enragés d'entre eux, s'inspirant de l'avis de Tom

Rémy, firent pour le lendemain, Vendredi-Saint, le menu de la montagne Pelée: un porc gras que l'on couvrit d'abord de pourpre et dont on couronna la hure d'épines. On flagella la bête jusqu'au sang, on la jugea pour la condamner à la mort ignominieuse de la croix. Le gibet l'attendait, il le porta en grognant lamentablement, y fut cloué malgré sa résistance et ses cris de détresse ; il fut enfin abreuvé de fiel, eut le ventre percé et mourut...

A l'heure même, de la montagne Pelée un blanc panache se dégagea pour se répandre dans le ciel bleu, et la terre trembla légèrement. Les démoniaques, qui avaient consulté l'horizon pour narguer le ciel, sentant osciller la terre et le mont se couvrir la face, estimèrent la ressemblance parfaite et le phénomène de bonne augure. Ils en manifestèrent une exubérante joie, dont l'emportement tourna vite au délire.

— La montagne réclame la part du diable, fit un vénérable de loge.

— On y va ! firent les frères en chœur. Et, en effet, les plus robustes, qui étaient les plus jeunes aussi, chargèrent le porc sur leurs épaules et, suivis par la bande, s'en allèrent vers la montagne qu'ils gravirent, chantant des refrains orduriers sur des rythmes pieux. On arriva péniblement au bord du lac des Palmistes, cratère du volcan, et avec force blasphèmes on y jeta le rédempteur dodu promis à la Montagne affamée.

— Mange ! dirent-ils.

Et comme les vapeurs persistaient :

— La marmite boue, firent les énergumènes en chœur : O Satan ! du Seigneur délivrez-nous !

La nuit même une effroyable tempête sévit sur la montagne avec force éclairs et mille tonnerres, avec des trombes d'eau ; et le jour de Pâques, à la grande stupeur de tout Saint-Pierre, le porc en croix flottait en rade : une vague monstrueuse, sorte de raz de marée, le vomit sur le quai.

Cependant, on l'a vu, Tom Rémy avait voué aux békés un haine farouche. Il n'était excitation ou sortilège, quimbois ou maléfice qu'il ne mit en œuvre pour les déconsidérer et pour leur nuire. Il conseillait les sabotages

les plus osés, les grèves les plus ruineuses ; on ne comptait plus les méfaits qu'il inspira ni les désastres dont il fut la cause.

Pour ces motifs, Alcide de Mérignac l'avait en horreur. Plus d'une fois il entreprit d'en débarasser le pays soit qu'il tentât de l'impliquer dans quelque attentat ténébreux, où sa marque se trahissait évidemment, soit qu'il essayât de le faire poursuivre pour exercice illégal de la médecine en lui mettant en charge force naufrages de femmes, maintes morts d'hommes dont il devait assumer en fait, sans qu'on arrivât à l'établir en droit, la responsabilité redoutable. Ces efforts restèrent vains.

Tom Rémy était une illustration nègre dont la race était fière : lui porter atteinte équivalait à menacer tous les noirs dans leur indépendance, et il se levaient tous pour le défendre. Les mulâtres faisaient chorus avec les nègres et les békés n'avaient qu'à battre en retraite quel que fût le préjudice qu'en éprouvât la légalité et la morale publique.

Seulement, Tom Rémy eut renié son origine même s'il n'avait ressenti pour les eaux de feu : rhum, tafia, genièvre, ou autres fermentations capiteuses, un attrait irrésistible. Les abus fréquents qu'il en faisait avaient compromis la solidité de son cerveau.

Dame Rémy en connut maintes fais les inconvénients et si Tom Rémy n'avait pas, après de longues et fructueuses opérations, plus de fonds que de vaisselle, c'est que les uns coulaient par le fond de la bouteille et que l'autre en des scènes épiques passait par les fenêtres.

On se trouvait au Lundi de Pâques.

Les orgies, les sacrilèges avaient eu lieu selon ses inspirations et, pour en fêter l'heureux effet, Rémy avait fait prendre chez le plus renommé faiseur le meilleur tafia de la Martinique. Il en prit tout son contenant, il en prit peut-être davantage, et il tituba sans s'effondrer pourtant dans l'ivresse bestiale.

Dame Rémy fit encore des reproches et Tom Rémy, selon l'usage, envoya à la tête de la commère les meilleures pièces de la vaisselle qui leur restait ; pour enchérir Dame Rémy l'accabla du reste ; et des coups d'as-

siette ils en vinrent aux coups de poings, dont Rémy qui n'y voyait plus, encaissa le plus grand nombre. Il resta finalement inerte sur la natte encombrée de débris lamentables.

Généralement, à ce point là, les choses s'arrangeaient à l'amiable : Tom Rémy se recueillait en cuvant, et sa ménagère jetait dans le fossé les projectiles éclatés avec plus de bruit que de mal.

Mais ce jour-là, par exception, soit qu'il fut plus ému ou plus troublé, Tom Rémy se releva fort en colère, et sortit précipitamment.

Il y avait non loin de là un asile d'aliénés parfaitement outillé et bien achalandé.

Tom Rémy s'y rend tout d'une traite, arrive essouflé, sonne avec fracas.

La porte s'ouvre, il se précipite. On l'arrête pour l'interroger ; il éclate en sanglots. On veut le consoler. A-t-il perdu, père, mère, enfant, ami, mais quoi ? Les bandits ont-ils fait irruption dans sa demeure, ou le trygonocécéphale y a-t-il fait des victimes? On le lui demande instamment.

Et lui, au milieu des hoquets de son inexplicable douleur, bégaye son infortune.

— Je fus un homme heureux, dit-il, considéré, dont les affaires allaient bien et qui n'avait point de besoins. J'étais en somme content de mon sort et de ma femme qui me préserva de toute progéniture. Mais voilà ! et comment expliquer ce malheur ? Ce jour-même cette pauvre, qui ne lui donna jusque-là que du bonheur, fut prise tout-à coup de folie furieuse. Elle s'est jetée sur moi, m'a bourré de coups dont voici les traces ; puis elle s'est armée de couteaux, de casse-tête et m'a poursuivi. C'est un démon qui me tuera.

— Alors ?

— Alors quoi ? Il faut l'enfermer. Venez la prendre ; un cabanon d'abord, quelques douches ensuite me la rendront bientôt, je l'espère, et sage, et raisonnable tout à fait.

Des infirmiers, des nègres naturellement, sont appelés. On leur explique le cas qui est grave, et le besoin du

pauvre homme qui est pressant et on leur donne comme instruction à exécuter à la lettre, d'aller chercher la femme Rémy en toute douceur, si elle se laissait faire ; en camisole, à la moindre résistance.

Pas un moment n'est perdu.

Un char litière est ammené ; les infirmiers s'y installent en compagnie du sorcier impassible.

Et : va cocotte, à la case de Rémy !

— Où est la femme Rémy ?

— La femme Rémy ? dit une négrese, c'est moi, et que lui voulez-vous à cette femme là ?

— Oh ! du bien !

Ce disant les infirmiers empoignent la ménagère, sans égard ni façon, et l'emportent.

Elle crie horriblement, elle se débat avec énergie, elle menace, supplie ; on l'entraine malgré tout.

Et Tom Rémy ?

— Attention, disait-il, à ses couteaux. Attachez-là. Pour sûr qu'elle a un couteau dans la poche, ou quelqu'autre moyen de nuire, garez-vous.

Pensez donc !

Les infirmiers baillonnent la malheureuse, la ficellent comme un sac et avec les précautions que nécessite leur sauvegarde, ils l'emmenent.

Mais Tom Rémy ?

Tom Rémy est parti comme un fou. Il s'est élancé vers les habitations voisines, et la bourgade proche.

— Au voleur ! hurlait-il ; aux assassins ! Les békés et leurs serfs sont chez moi ; ils brisent tout, pillent tout, ils emportent ma femme. Au secours ! arrêtez-les, sauvez-là, au secours !

Cent nègres surgissent de toutes parts armés de hâches, de matraques ; Rémy leur signale le bruit du char qui arrive.

— Ce sont les bandits !

Les nègres barrent le chemin. On ne passera pas ; ou si l'on passe, sur leurs corps seulement ! Voilà le char. Ils se ruent dessus, jettent le cocher dans le ruisseau, et les infirmiers sur la route. Ils délivrent dame Rémy

qui ne cessait de hurler à la mort et Tom Rémy aux voleurs !

Les infirmiers veulent ressaisir la malade ; les nègres la leur arrachent et les rouent de coups ; la mêlée devient furieuse, les horions pleuvent, le sang coule. Finalement, plutôt morts que vifs, et quelque peu surpris tout de même de l'aventure, les infirmiers expliquent qu'à la demande de l'homme qui les accuse ils sont venus simplement prendre cette femme qu'il disait folle et accusait de mauvais desseins.

Plusieurs des combattants dévisagent alors Tom Rémy. Ils lui trouvent les yeux hagards, la bouche écumante, frémissant, hoquetant, ivre !

— Mais il est, dirent-il, dans son grand jeu, possédé par les génies.

— Tout bon ! firent les infirmiers.

Et laissant la femme dont ils n'avaient plus que faire, ils s'emparent du bonhomme qu'il jettent dans le char, détalant au grand trop.

Le restant de la nuit, le sorcier fut passé à tabac d'abord, à la douche ensuite et le matin, assagi, dégrisé, passablement rompu, il demanda en grâce, sa liberté.

Or, voyant le porc infâme rejeté par les flots, les dévotes criaient au miracle ; mais, tandis que la foule sceptique n'y vit que subterfuges, les coupables se demandaient comment ce prodige avait pu se produire.

Très naturellement.

La tempête avait grossi les eaux du lac des Palmistes qui ne débordait jamais, parce que dans le flanc de la montagne existaient les cavités qui évacuaient les eaux dès que leur niveau dépassait certaine limite. Ces eaux s'en allaient paisibles ou tumultueuses, selon l'abondance des pluies, et elles s'en allaient passant par les galeries souterraines qu'elles avaient creusées, gagnaient la mer, où elles débouchaient au-delà de la rade dans quelque vallée sous-marine.

XIV

Les conseils de Sir Jœggerson

Sir Jœggerson était un américain anglo-saxon bien acclimaté ; il n'avait rien perdu des vertus de ses ancêtres ; qui y avait ajouté quelques autres non moins appréciables dûs au mélange heureux des races.

Il était fier, audacieux ; il avait en lui-même une confiance sans bornes et se montrait pratique en toutes choses témoignant envers le « qu'en dira-t-on un dédain profond. D'ailleurs, il ne doutait de rien, ni de ses aptitudes, ni de ses moyens et, pour s'être invariablement trouvé apte à tout, il lui arriva constamment, d'être l'homme des situations qu'il avait créées.

Il fut ainsi un homme heureux, d'autant plus qu'à l'encontre de la plupart de ses concitoyens il s'inquiétait du droit et de la morale dans ses entreprises.

Pour rendre productive une affaire dans laquelle le succès lui importait tout d'abord, il savait y mettre ce qu'il fallait. Comme il ne s'emballait jamais, son bel optimiste, son sang-froid impertubable, le secondaient en tout. Son assurance, plutôt que son orgueil, ne faisait que croître et embellir avec les années prospères ; aussi, autour de lui, on ne perdait pas plus de temps à le contredire qu'il n'en perdait, lui, dans des discussions oiseuses.

Ainsi vouliez-vous apprendre de lui, qui avait fait une notable partie de sa fortune à Chicago, qu'elle était la plus belle ville du monde ? Eh ! bien c'était Chicago même. Si vous en doutiez un seul instant il vous apprenait très exactement qu'il y a 75 ans Chicago n'était pas ; qu'il y a 50 ans, après un invraisemblable incendie, Chicago n'était plus et qu'aujourd'hui ; elle a 150 kilomètres de quais sur lac et rivière ; des centaines de kilomètres d'avenues et de boulevards : cinq parcs, des monuments énormes, tout l'appareil enfin d'une ville capitale avec une population prodigieusement affairée, et généralement bien inspirée dans ses entreprises. Si cette ville merveilleuse n'est pas encore la capitale de l'Ouest Amé-

ricain, c'est que, expliquait Jœggerson, elle préférait attendre l'heure propice pour se faire couronner reine de toute l'Union américaine, Canada et Mexique devant figurer alors parmi ses adorateurs.

En attendant! Eh bien, en attendant Chicago restait le chef-d'œuvre de l'industrie humaine et c'était sur toutes ses rivales son avantage incomparable, concluait son admirateur enthousiaste.

A part cette idée fixe que rien n'égalait ce qu'il avait vu naître, grandir, prospérer, ni ceux qu'il aimait, Sir Jœggerson était le type accompli de l'Américain froid, réfléchi, à conceptions rapides, à exécutions promptes, se hâtant toujours lentement et partant à temps pour arriver à point. Avec cela nullement agité comme on se figure être tout Américain affairé. Il mangeait posément, non pas debout au bar, mais assis au meilleur restaurant ; il dormait son comptant, faisait son brin de toilette à loisir, puis il donnait ses ordres, au besoin mettait la main à la pâte sans fausse honte, mais avec la splendide sérénité qui affirmait son indépendance.

Dans ses mœurs il tenait encore de la rigidité du puritanisme ancestral que la libre Amérique avait atténué en le dépouillant des sots préjugés. Il était fidèle à l'amitié, attaché à la foi catholique qu'il avait adoptée ; et en cela même tout était chez lui d'un intérêt bien compris. Si ses amis devaient être bien choisis, sa religion lui paraissait digne d'un égal souci : la plus sûre, la plus honnête, avait eu ses préférences ; dans le doute il se prononça pour le mieux. En effet, il avait convoqué un pasteur protestant et un prêtre catholique ; au premier il demanda : peut-on se sauver dans le catholicisme ; il répondit : oui. Au second il demanda si le protestantisme garantissait son salut ; il dit : non. En ce cas, fit Jœggerson, pour être sûr, soyons catholique ; et il le fut sincèrement.

Un tel homme n'était pas fait pour s'expliquer la conduite des de Mérignac, véritables arabes égarés en la Martinique, et qui paraissaient, comme les disciples du Coran, avoir eu horreur de tirer intérêt de leurs tré-

sors. Ils n'avaient pas enfouis leurs biens dans une amphore, entre deux murs, ne les avaient pas terrés dans les bois ; mais par égard pour je ne sais quels souvenirs macabres, ils les avaient laissés, telles des reliques saintes, dormir dans le cimetierre d'un peuple disparu, comme si des lingots d'or et des barres d'argent n'avaient d'autres destination ou signification que des os rongés, laissés à la discrétion du Créateur qui devait réparer un jour les errements humains. Cependant, en réalité, les de Mérignac avaient fait comme les meilleures banques ; l'or en barre était en cave, le crédit circulait sous des espèces aussi fructueuses bien que plus légères.

A l'heure qu'il est, disait pourtant cet homme pratique, les de Mérignac devraient être les égaux des Gould, des Mackay, des Vanderbilt, des Astor, des Carneggie, des Pierpont Morgan et des Rockefeller ; ils devraient avoir hôtel à Paris, comptoirs à Wall-Street et palais à Saint-Pierre , et il ne devrait faire chaud ou froid à la Martinique même qu'à leur convenance.

— Vraiment, mon cher, concluait-il un jour en tapant sur l'épaule de son ami, tu as perdu un temps précieux qu'il faut se hâter de regagner. Il faut permettre à nos enfants surtout de mieux faire que nous ; car qui n'avance recule et à reculer sans cesse, on s'accule. Et puis, il y a les accidents, les surprises, et pour toi il y a ce satané Pelé qui ne m'inspire point confiance.

On ne pouvait accuser Sir Jœggerson d'être une âme prosaïque, ni un cœur égoiste. Indifférent aux peines d'autrui, il avait su entre deux affaires se montrer héroïque, et il le fit tout naturellement, pour le plaisir d'empêcher deux beaux yeux de pleurer.

Les Espagnols sont héroïques en image ; à Cuba ils furent tout ce qu'on voudra et assez facilement ce que fut à la Havane un certain colonel inflammable.

Un jour une jeune cubaine, Evangélina, fille d'un notable de la Havane, se promenait aux environs de la ville en compagnie de sa petite sœur. Cela arrive à des honnêtes filles, même à Cuba, et ce qui arrive aussi à des officiers espagnols, c'est que le certain colonel rencontra ces enfants et remarqua l'aînée dont il apprécia les char-

mes, si bien que peu de jours après le père de la jeune fille était arrêté, jeté en prison pour un mouvement révolutionnaire inexistant : moyen d'amener la jeune fille chez le colonel enflammé qui commandait la place.

Evangélina alla chez l'officier pour demander la grâce de son père. Le colonel la regarde, l'admire, lui confie ses désirs, disant enfin brutalement : Ton père sera libre si tu veux être à moi. Et cet officier galant déborda en explications, en exigences qui firent sauver la pauvre enfant tout en larmes.

Le colonel pour revoir la fille tortura le père qui eut tout loisir de faire connaître aux siens ses tourments ; ce qui devait ramener Evangélina chez la brute. Elle n'y alla pas et ce fut la bête qui se rendit chez la pauvrette. Il en repartit déçu et revint plus féroce, il voulut même une nuit s'introduire de vive force. Mais l'enfant poussa des cris d'alarmes si hauts, si forts, si terribles que les amis et voisins surgirent, empoignèrent l'infâme qu'ils jettèrent dans la rue.

Alors, ce fut au tour des soldats espagnols d'intervenir. La pauvre fille, coupable d'être honnête, au lieu du commandant de la place qui l'était si peu, fut saisie en même temps que ses parents et ses amis ; le tout est jeté dans des cachots infects.

Evangélina fut enfermée dans la prison des Recojidas et déclara elle-même à Sir Jœggerson :

— « J'aimerais mieux être morte dans ma chambre avec la croix à la tête et une pierre à mes pieds que de rentrer pour un seul jour dans cette maison. »

Et pourtant la malheureuse resta enfermée dans cet enfer treize mois, sans air, presque sans nourriture, et sans cesse tourmentée, outragée ! Enfin Evangélina était devenu méconnaissable et la brute, qui de haut, épiait les défaillances possibles de cette chair torturée, lui faisait offrir sans se lasser la liberté contre sa vertu : et l'enfant jusqu'à la mort horrible des siens et d'elle-même préférerait l'honneur.

Mais alors qu'elle allait succomber, la presse, qui avait retenti de ses malheurs, fit qu'un inconnu s'occupa d'elle et lui fit demander de quelle façon elle estimait pouvoir

être sauvée par un homme qui y mettrait sans arrière-pensée tout son cœur et tous les moyens.

Elle répondit qu'elle ne pouvait quitter son enfer que par les toits de la prison, au moyen d'une corde, afin de redescendre par la façade à certaines heures de la nuit ; il lui fallait de l'acide pour user les barreaux de sa fenêtre, de l'opium ou de la morphine pour endormir ses compagnes de cellule et les gardiennes.

Acides et narcotiques furent remis, l'œuvre de la délivrance, était entreprise dedans et dehors. Sir Jœggerson, avec des aides intelligents et braves qu'il sut trouver, fit des prodiges de dextérité et de vaillance pour faire aboutir ce sauvetage aérien au cours duquel il fallait passer de toit en toit et se livrer à une voltige invraisemblable ; il agit vite et réussit sans donner l'alarme ; mais le lendemain toute la ville était sens dessus-dessous ; la fugitive était recherchée en tous lieux ; jusque sur mer on fouillait les navires. La *Mayflower* se balançait gracieusement dans le port et fut visité alors que Jœggerson était encore en ville.

Au milieu des soldats en quête et de la foule intriguée Sir Jœggerson enfin gagne son bord, suivi d'un boy qui, une valise au bout du bras, tenait encore un gros bout de Havane entre les dents : c'était Evangélina ! Elle échappait ainsi à ses bourreaux et elle s'attacha depuis lors à son libérateur qui la combla de bienfaits en la donnant pour compagne à Margarita de Mérignac, à laquelle déjà Nellie prodiguait des soins maternels. Evangélina était de toutes les fêtes, de toutes les excursions auxquelles Margarita prenait part elle-même ; et, naturellement en ce moment-là avec ses bienfaiteurs et son amie, elle se trouvait à la villa du Morne Rouge.

Sir Jœggerson accomplit cet exploit en amateur, le plus simplement du monde, bien que, vu les circonstances, l'état de guerre hispano-américaine et l'animosité des belligérants, en sa qualité d'américain bravant l'autorité ennemie, il risquait la vie vingt fois pour le moins. De cela il ne s'était pas occupé et puis, comme la chose était passée, il n'y pensait plus.

Ce à quoi, assurément, il songeait davantage, c'était à

la mise en valeur d'un trésor inappréciable qu'il fallait mettre d'abord en sécurité.

Il était retourné à la caverne qui valait la peine d'être étudiée de plus près, et durant les stations qu'il y fit avec son ami et son futur gendre, il nota divers indices qu'il fit remarquer à ses compagnons : le sol à diverses reprises sembla osciller, s'entr'ouvrir ; il y avait presque sans interruption des bruits sourds dans la montagne ; ces bruits gagnaient sans cesse en force, en durée. C'était déjà les longs mugissements étouffés d'un monstre infernal qui se débattait en des soubresauts formidables, terriblement comprimés, saccadés par des explosions internes, signes avants-courreurs d'éruptions fatales.

Jœggerson observa soigneusement ces phénomènes et, les faisant remarquer les commenta. A chaque visite en ces lieux attrayants et révélateurs, des indices nouveaux précisaient les dispositions hostiles du volcan. C'était déjà plus que des grondements sourds et profonds, avec leurs frémissements sinistres, ; de la fumée se fit jour dans la caverne avec une odeur acre de souffre brûlant.

Jœggerson explorait l'antre mystérieux à la recherche des crevasses qu'il soupçonnait ; ressentant des craintes, il n'était pas homme à négliger les causes qui les inspiraient. Il arriva au cimetière des Caraïbes, en un recul mystérieux, inexploré, tout encombré de terres ébranlées, au milieu de quartiers de rochers écroulés ; parmi tout ce chaos la fumée filtrait de toutes parts et chose plus extraordinaire encore, le sol lentement se soulevait, s'abaissait, remontait pour s'affaisser, se relevant aussitôt pour s'effrondrer encore et remonter sans cesse. On eu dit un jeu de piston formidable comprimant une immense chaudière.

— Voilà, fit Jœggerson à son ami ; tout cela me semble fort insolite, très menaçant : si la caverne a tenu bon jusqu'ici, elle cèdera demain ; le bouillon intérieur n'est pas loin, il a mijoté, il s'échauffe, il va déborder. Je m'imagine même que la cheminée ne passe pas loin d'ici.

— En effet, dit Edmond, si cheminée il y a, elle doit mener de ces parages-ci vers l'Etang-Sec qui nous domine.

— Il faudra bien aller voir ce qui se passe dans cet

Etang-Sec, continua Jœggerson, car ces mouvements-là, ont des causes profondes et des effets lointains qui agissent sur la croûte terrestre qu'il crèveront à la fin.

Et se tournant vers Alcide, il ajouta :

— Cher Monsieur, cela ne traînera plus. Vous serez un jour inexcusable d'avoir abandonné tant de trésors aux caprices d'un volcan sournois. Des précautions s'imposent. Si vous voulez bien vous en fier à moi, j'opine que tout cela ferait bien meilleure figure dans les caves blindées du Stock-Echange ou de la Banque de France qu'en ce trou noir, féerique tant que vous voudrez, mais seulement à la chandelle !

Alcide sursauta comme le volcan, sans cependant s'effondrer comme lui : sa caverne, un trou ! et ses installations magiques, ravalées à l'égal d'une chandelle à la suie, c'était intolérable, et il l'eût tôt dit s'il n'avait songé que Nellie faisait l'affaire d'Edmond et devait perpétuer sa lignée.

Il se tut, nullement convaincu de ses torts envers la prudence et la société.

Mais dès le lendemain, Jœggerson monta à l'Etang-Sec et force fut bien aux de Mérignac de l'y conduire.

Ils ne le regrettèrent pas. C'est que l'Etang-Sec, n'était plus sec, mais singulièrement humide ! On eut dit que tout le contenu du lac des Palmistes s'était déversé en lui. Il était devenu un lac en bonne forme avec cette particularité extraordinaire en plus qu'au milieu de ses eaux émergeait un mamelon atteint comme de la danse de St-Guy, tant il était perpétuellement agité et d'où s'échappait, source fantastique, des flots souterrains intarissables et chauds. Ce mamelon, qui se manifesta faiblement dès le 3 novembre, ne fut d'abord qu'une aiguille rocheuse produite par une foulée venant du fond. Elle disparut comme elle était venue, et reparut bientôt s'élevant dès lors progressivement, inlassablement, sous la poussée interne. Elle avait monté au début de dix mètres par jour, avec des arrêts et des éboulements ; mais elle avait repris sa marche. Quand Jœggerson et ses amis se trouvèrent enfin devant le phénomène, l'aiguille du début, qui devint mamelon bientôt, constituait une masse

rocheuse formidable, mesurant 350 mètres de haut, cubant 100 millions de mètres de laves épaisses, refroidies, superficiellement solide, toute frémissante, haletante, manifestant par ses hauts et ses bas alternés l'agitatation même du volcan.

— Ah ça, mes chers amis, plus de doute possible : voici bien le prolongement et l'aboutissement des phénomènes constatés dans la caverne. Le volcan prend du champ, de l'élan ; il charge la bombe. Les frémissements de cette masse colossale et mobile ne sont rien que l'oppression ou le soulagement du volcan, produits les uns par la combustion interne et la vaporisation des matières embrasées, et les autres par la fuite des vapeurs surabondantes ; le projectile que voilà à fleur de la douille agit en piston sur la masse ignée accumulée à l'intérieur. Chaque montée du piston est une défaillance, un recul, une menace d'éruption, et la hauteur du phénomène mesure l'affaiblissement de la croûte terrestre et l'imminence du cataclysme fatal. Où est la limite de la résistance ? On ne saurait le présumer, le dépassement de cette limite sera l'éruption formidable.

Et revenant à ses moutons, sir Jœggerson, tapant familièrement l'épaule de son ami, conclut en montrant l'obsédante masse de laves baignant dans le lac fumant.

— Cette raison-là, mon cher de Mérignac, devrait me dispenser de toutes les autres : mettez donc à l'abri tout ce que vous avez et prenons tous le large au plus tôt.

Finalement, Alcide trouva que son ami n'avait point tort et, puisque cela pouvait rapporter tranquillité et bénéfices, il ne trouvait plus d'inconvénient à l'essayer.

— Mieux vaut aujourd'hui, fit Jœggerson, que demain qui n'est point sûr ; je pense bien qu'avec le trésor il faudra nous-mêmes déménager.

Alcide qui tenait à ses habitudes, à ses souvenirs, ne pensait pas à quitter la Martinique ; mais les ordres furent donnés pour le reste : plusieurs de ses bâteaux qui étaient en rade de Saint-Pierre embarquèrent force caisses, dirigés sur Paris, Londres, Vienne et Bruxelles ; d'autres s'en allèrent à New-York, Chicago et Montréal ; à Pâques déjà le trésor était évacué et en lieu sûr.

Alors, la montagne, de plus en plus, intriguait les hôtes de la villa. Des fumerolles apparaissaient de loin en loin sur le mont ; il en sortait de-ci, de-là, on ne voyait d'où exactement, mais de la forêt qui se remplissait de fumée au lieu de brouillards. Le souffre grillait étrangement les monts et les ravins. Il semblait parfois qu'il neigeait, et c'était de la cendre impalpable et blanche, qui pénétrait les yeux, le nez, saisissait à la gorge, étouffait bêtes et gens.

— Mauvais présages, observait encore Jœggerson ; il faudrait éloigner au moins les femmes d'ici, les hommes se tireront toujours d'affaire en cas de danger pressant.

On arriva ainsi à la nuit du 3 au 4 avril. Les familles réunies, Evangélina comprise, s'étaient attardées sous la vérandah à deviser gaiement.

Edmond fit remarquer que le Martiniquais, du Carbet au Prêcheur, de Saint-Pierre à Macouba étaient dans la jubilation : les mangoustes avaient des loisirs, car les trigonocéphales venaient de disparaître de la plaine comme de la montagne.

— Il faudrait donc faire comme le trigonocéphale, déclara sir Jœggerson : émigrer comme lui.

Des éclairs fulgurants remplissaient l'espace de feux livides : c'étaient des traits lumineux qui rayonnaient. Sir Jœggerson observa que ces éclairs n'étaient point comme les autres, ni aussi vifs, ni aussi capricieux. Il en avait vu de semblables à St-Vincent. Ils étaient comme les reflets d'embrasements lointains. Des grondements, des explosions, complétaient le spectacle.

— Et cela non plus dit le père de Nellie, ne ressemble pas au tonnerre ; j'ai entendu pareils bruits aussi à St-Vincent. Je tiens que la montagne entre en travail de malheurs.

Et il se leva pour aller contempler le mont Pelé qu'il trouva couvert d'un panache noir à base de feu.

Jœggerson s'en retourne vers ses hôtes et leur dit :

— Eh ! bien, mes amis ça marche ; et nous marcherons aussi : demain Nellie et Evangélina s'embarqueront avec moi. Si vous voulez bien me croire Margarita s'en ira avec nous. Je compte même que vous devriez nous

accompagner ou nous rejoindre bientôt : là-haut les affaires ne vont plus.

Il était dans les habitudes de sir Jœggerson de ne revenir jamais sur une résolution prise. Nellie, comme lui-même, fit ses préparatifs de départ et Margarita, malgré sa peine, mais vu son effroi, fit de même. Edmond les conduisit tous à bord de la *Mayflower* qui emportait encore mille objets précieux, de volume réduit, que les de Mérignac voulaient mettre à l'abri.

Seuls dès lors, Edmond et son père se rendirent chaque jour à la caverne; ils s'occupaient de la Montagne sans relâche : il se produisait tant et de si curieux phénomènes que malgré le danger qu'on pouvait courir, il y avait leur curiosité d'intellectuels à satifaire.

Edmond disait à son père :

— On ne sait ce qui peut arriver soudain ; ni dans quelles conditions nous pourrions avoir à nous refugier dans la caverne. Quelques provisions, en une détresse imprévue, seraient fort utiles.

Alcide l'approuva et Diogène, plusieurs jours durant, introduisit dans l'antre, à tous autres interdit, des vins, des conserves et certains meubles qui permissent un séjour prolongé sans privations excessives.

La montagne sourdement mugissait toujours, mais Saint-Pierre avait mieux à faire qu'à lui prêter l'oreille. La presse locale tirait à boulets rouges ici contre les békés, là sur la mulâtraille ; et les noirs, pour la circonstance choyés, acceptaient à boire des uns comme des autres et titubaient en attendant de se rendre au scrutin.

Naturellement les mulâtres exhumaient les anciens griefs ; exaspéraient leurs rancœurs, et ils donnaient libre carrière à leurs rancunes, à leur haine, dans l'assaut livré à l'ennemi. Ils accusaient, suspectaient, calomniaient les békés intraitables, ces créoles orgueilleux qui les tenaient et les méprisaient sans raison, eux, les gens de couleur ! eux les maudits, les parias, les damnés de la terre ; eux qui n'aspiraient qu'à gravir la Côte qui les séparaient des blancs ; mais qu'on repoussait vers leurs « parents » de la Côte ; eux à qui étaient réservés toutes les injures, toutes les privations !... Ah ! qu'ils se venge-

ront aujourd'hui à coup de bulletins hostiles, demain à coup de matraques, jusqu'à l'affranchissement total des noirs et de leurs alliés par la séparation de la Martinique et de la France !...

La « mulâtraille » n'attaquait pas seulement les blancs par esprit politique ; ils attaquaient aussi l'Eglise, qui s'appuyait sur les blancs ; cette Eglise dont l'esprit de caste allait jusqu'à fermer ses sanctuaires à des « mulets » ; ses cloitres aux filles de couleur, comme si leurs prières et leurs vœux n'étaient pas comme les autres agréables, à son Dieu jaloux à ce Dieu blanc, Dieu de colère pour les noirs et de grâces inépuisables pour les créoles!..

Le prêtre était bafoué, le ciel honni, la Vierge Immaculée outragée en des placards orduriers. Ces placards s'étalaient sur les journaux ; ils couvraient les murs, souillaient jusqu'au piedestal des statues vénérées par le peuple et l'un d'eux, provocation infâme, figurait insolent, impudique sur le mur même de la cathédrale. Toutes les injures avaient été proférées, toutes les manœuvres électorales tentées ; la loge jubilait, l'Eglise était en larmes !...

Aux urnes, donc ! A la bataille ! A la victoire ! clamaient noirs et blancs ; les mulâtres plus fort que les autres, hurlaient : A bas les békés ! A bas la France! Vive la Martinique aux Martiniquais.

Le 27 Avril, jour des élections législatives à Saint-Pierre, le soleil se leva pourtant radieux sur tant de rage et tous ces blasphémateurs.

— Le Béké passera !

— Ne passera pas !

— Ballotage !

Clerc venait en tête ; Percin le serrait de près et Lagrossilière tenait la queue énergiquement. De contentement on multiplia les rasades et les orgies.

Cependant, et ce jour même, le mont Pelé avait frémi jusques à sa base et à l'Etang-Sec, à plus de 2000 mètres d'altitude, lentement, constamment montaient des flocons laiteux , s'amoncelant, s'épaississant, formant déjà une colonne qui s'élevait verticale à une hauteur prodi-

gieuse. On vit ces vapeurs la veille, l'avant-veille aussi, mais moins épaisses et moins persistantes.

Les prêtres au pied des autels criaient miséricorde et dans les couvents les saintes filles gémissaient et priaient, faisant amende honorable, envers le ciel irrité chantant :

— Sauvez, sauvez la France, au nom du Sacré Cœur !

Les mulâtres et leurs tenants s'inquiétaient bien plus de l'impression que ces phénomènes allaient exercer sur les électeurs, que du mal que le volcan pouvait causer à la Martinique. Des volcans ! qu'est-ce ! Et des volcans où n'en trouve-t-on pas ? La mer des Antilles en est pleine d'abord et il y en a partout sur la terre, au moins 175 en activité de service. Et quel mal ?

— Vous ne croyez pas ça ? dit un mulâtre, diplômé à Paris et professeur au lycée de Saint-Pierre, s'adressant à un électeur, plus apeuré que les autres et qui trouvait que le ciel manifestait du mécontentement. Eh, bien jugez et comptez. En longitudes, il y a l'hémisphère oriental et l'hémisphère occidental ; dans l'oriental j'ai calculé qu'il y avait bel et bien 95 volcans, dont 85 à l'Est et 10 à l'Ouest ; dans l'occidental, 80 volcans dont 59 à l'Est et 21 à l'Ouest ; vous voyez, c'est le compte ; et des volcans, mon cher, il y en a jusque dans la lune, 119 exactement. Croyez-vous que la terre et la lune se porteraient moins bien s'il y avait un volcan de plus à Saint-Pierre ?

— Je ne dis pas non, fit l'autre ; mais les Pierrotins ?

— Allons donc ! si par hasard un nigaud vous demandait une explication supplémentaire à ce que je dis là, soyez aussi catégorique que moi, en lui exposant net que l'hémisphère oriental, dont nous ne sommes pas, compte trois centres d'éruption volcannique : dans la Méditerrannée, aux Philippines et au Japon, qui, entre parenthèses, est une véritable bouillote. Dans l'hémisphère occidental, dont nous faisons partie, pour qu'il n'y ait point de jalousie, il y a également trois centres d'éruption : l'Amérique russe, l'Islande et finalement les Antilles avec le Guatémala : alors nous occupons le milieu de ce système, ce qui nous laisse un équilibre, ma foi, très rassurant. Allez donc, mon cher, dormir en paix et que surtout les amis

au ballotage, ne bronchent pas : tous présents et sur le rang, face aux békés déjà en déroute à Fort-de-France !

D'autres augures non moins intéressés à calmer la panique qui prenait, parlaient du Pelé comme d'une marmite en ébullition ayant trouvé par le cratère naissant sa soupape de sureté, chose naturelle assurément et dès lors plus rien à redouter. Que ferait donc un volcan honnête s'il se passait de cratère et ne fumait pas ! Mais comment éclaterait la marmite, la force explosive se répandant dans les airs ! En somme, un Pelé empanaché sera une attraction de plus pour la Martinique qui en manquait par la faute des Békés.

— Tout cela, risquait quelqu'un, n'explique pas l'émigration du trigonocéphale et de nos chats, non plus les pleurs des chiens qui hurlent à la mort. Il ne fait pas mauvais sur mer et pourtant qu'en deviennent les oiseaux dont nous voyons fuir les derniers à tire d'aile ? L'instinct de la bête discerne mieux que la raison de l'homme, qui ne manque pas de motifs pour tromper ou se tromper.

Celui-là fut déclaré caffard.

Mais le volcan vomissait de plus en plus, et les électeurs de Saint-Pierre qui n'y prenaient garde qu'en leurs loisirs et ne raisonnaient que pour se rassurer, s'excitaient. Ce que les békés appelaient les torchons de Saint-Pierre et de Fort-de-France, torchons à un, à deux sous : *Opinion*, *Libre Arbitre*, *Branle-Bas*, *Journal de Saint-Pierre*, et autres vomissaient encore plus d'horreurs, plus d'ordures que le Pelé ne jettaient de laves ; et c'est l'électeur mulâtre et noir qui se surpassait en cet exercice. On eut dit qu'il préludait à quelque sabbat. Il y avait des permanences, un comité du Salut Public, non pour préparer le sauvetage des personnes et de leurs biens ; mais pour prouver à tous qu'il n'y avait aucun péril imminent ni lointain ; qu'en tout cas, vu les solides assises de Saint-Pierre et les ravins et les mornes qui lui servaient de rempart, cette ville n'avait pas plus à redouter les laves du volcan que les tremblements de la terre ; qu'on courrait à tous égards plus de dangers à l'intérieur de l'île et sur le marais de Fort-de-France. Il fallait rester à Saint-Pierre, ne pas

songer à quitter Saint-Pierre ; et si quelqu'un se disposait à fuir Saint-Pierre, il fallait l'arrêter net et même l'y ramener et l'y retenir de force. Aux fortes paroles on joignit les brutalités.

Les permanences multipliaient leurs gardes et le soi-disant comité du Salut public, ses ordres sévères. Toutes les routes étaient coupées et surveillées jour et nuit ; des patrouilles de volontaires parcouraient les faubourgs et les quais ; les fuyards, s'ils étaient électeurs surtout, étaient refoulés vers la ville, abreuvés d'outrages ; à la moindre résistance on rouait de coups. La ville ainsi ne se dépeuplait pas et les élections du 8 Mai seraient triomphales !

Les conférenciers faisaient rage tout autant que le volcan lui-même ; ils péroraient sur la place Bertin, sur la Savane du Mouillage, péroraient encore en toutes les salles publiques pour et contre les békés : l'atmosphère étant chargé d'électricité le zèle ordinaire tournait en fureur politique ; les mulâtres parlaient déjà de la Martinique libérée comme de Haïti des petites Antilles.

Les békés outrés ripostaient ! Pour eux la mulâtraille était l'ennemi ! le seul, les noirs ne formant qu'un troupeau veule, abruti, roulant au souffle du vent. Noirs et colorés usaient de leurs droits, égaux à ceux des colons ; plus qu'égaux, puisqu'ils dépassaient vingt fois ces derniers en nombre sans charges équivalentes ; et cette négraille, cette mulâtraille, disaient les békés, nullement préparées à jouer le rôle qu'on leur donnait se déclaraient socialistes, radicaux ! Un nègre radical ! Autant dire, de ces moitiés enfants moitiés-singes, qu'ils sont collectivistes et mormons ! en tout cas ne vont-ils aux urnes qu'un verre de tafia sous le pouce, ou la botte sous les reins. Et la mulâtraille, qui ne valait guère mieux, ces bâtards de-ci, ces bâtards de-là, cette écume, cette bave, ces ordures ménagères, qui se croyaient aptes à tout, ayant traîné partout, qui aspire à tout, exige tout, aussi arrogante que lâche, rampant comme le félin, brutal comme le taureau, dont la peau suinte l'huile et l'âme le safran, dépassé par le coolie plus débrouillé, mais dépassant en malfaisance le trigonocéphale mortel ! Cette

mulâtraille envahit, accapare les corps élus ; elle monopolise les fonctions publiques, et avec des concours occultes, dont le principal vient de la rue Cadet, elle constitue la caste privilégiée du présent, dirigeante de demain. Pour qu'on n'ignore rien de leurs visées, soulignaient des békés à propos : ils se disent « évictionnistes des blancs et libérateurs de la Martinique ».

A quel point en était alors arrivé l'acharnement des partis à Saint-Pierre ? Ces accusations, ces injures, ces griefs, le laissent entendre ; et la conduite tenue par tous à la veille de la catastrophe le laissera éternellement déplorer.

Le volcan ne procéda pas cependant par surprise : il s'est éveillé et c'est comme l'indolent qui se frotte les yeux, s'étire en sortant du sommeil, avance un bras, pousse une jambe et finalement se dresse debout, plutôt encore pour sonder l'espace que pour s'y précipiter. Le mont Pelé mit tout en œuvre, apparemment pour mettre le peuple en garde et lui laisser le loisir de se retirer. Mais la foule restait à son pied médusée par les menaces de la nature, ou terrorisée par les manœuvres de la politique.

Les Pierrotins devaient voter au ballotage le dimanche 11 mai. Jusque-là tous resteraient à leur poste ; Percin triompherait des békés, et la Martinique de la France.

Aussi les pouvoirs publics, accaparés par les gens de couleur, les pouvoirs occultes et toutes les autorités s'employèrent ardemment, constamment, violemment à rassurer, à retenir le peuple, à ajouter même les villageois aux citadins, pour que le scrutin fût couru et la catastrophe complète !

Ceux qui auraient dû crier dans les rues, sur les toits : *sauve qui peut* ! ceux qui auraient dû évacuer la troupe, transférer les prisonniers ; eux qui représentaient l'intérêt de la cité et ceux qui avaient la garde du sang de la France, pour que le triste élu des mulâtres, devint aussi le député de Saint-Pierre, le gouverneur de la colonie et sa jeune épouse eux-mêmes iront se jeter dans la fournaise ; prêcheront le calme, la résignation, l'assiduité, surtout au scrutin.

Or, en l'état des choses, le gouverneur Mouttet n'avait

pas seulement le droit, mais il avait l'obligation de prévoir une catastrophe.

Ce qu'il aurait dû faire en ces heures de répit sinistre et de détresse générale, c'était ce que fit le candidat Clerc lui-même qui, bien qu'en tournée au Lorrain, évacua prudemment tous les siens au Parnasse, c'est-à-dire hors de la zone menacée. Seule, en effet, une folie politique et exaspérée, et cet aveuglement spécial dont le ciel frappe ceux qu'il veut perdre, pouvaient faire demeurer et retenir surtout les gens malgré eux sous le volcan en travail et à sa merci.

La terre avait tremblé, la cendre chaude couvrait tout le pays, la lave débordait, et elle avait déjà détruit l'usine Guérin et fait des victimes en grand nombre. Que fallait-il donc de plus pour être renseigné !

On voulait l'avis de la Commission scientifique. Elle veillait, mais c'est par ordre qu'elle fit un rapport rassurant que Landès, en tremblant pour lui-même, signait pour tromper les autres.

Au gouverneur, Landès avait télégraphié cependant « que le Morne à la Croix s'était abattu dans la cheminée du volcan et que, la cheminée obstruée, l'explosion devenait fatale et une catastrophe pour Saint-Pierre probable !

— Merci, répondit Mouttet, de Fort-de-France, surtout n'en laissez rien savoir au public. Je viens sur les lieux.

Et Landès faisant cet aveu à Clerc lui-même, le 7 mai veille de l'éruption funeste, manifestait toute la tristesse et l'angoisse inénarrable qu'éprouve un condamné au dernier soir de sa vie.

Le gouverneur fut donc coupable ! En accourant à Saint-Pierre il fit son devoir ; en faisant afficher des assurances que la science et la commission ne lui donnaient que d'office, il était criminel ; il en est mort, c'est le mieux qu'il put faire. Sa jeune femme fut sa première victime, avec Fauché son complice conscient, Landès son serviteur trop docile et tout le peuple qui eut confiance en lui.

Et cependant si on n'avait pas demandé des assurances fictives pour abuser la foule apeurée; si on avait, au contraire, laissé faire les gens et si on les avait encou-

ragés, aidés à se tirer d'affaire, selon leurs impressions sûres et leurs craintes fondées, même selon leur affolement, il n'est que trop certain que des milliers de victimes eussent échappé à la mort, que la calamité eut été infiniment moindre pour la France et pour l'humanité.

Certes, nulle science humaine ne pouvait prédire le désastre ; mais nulle science, non plus, ne pouvait contester la réalité du danger. Et comme chacun y allait de ses biens et de sa vie, le moindre qu'on pouvait accorder à tous, en face du volcan en travail, c'était la liberté de se sauver. On ne l'accorda pas !

Toutefois, de Kingston, où il s'était réfugié avec Nellie et Margarita, sir Jœggerson, à chaque heure télégraphiait à ses amis pour les presser de venir les rejoindre, Margarita suppliait son père de ne pas l'abandonner, et Nellie joignait ses propres instances aux supplications de la jeune fille désemparée.

Alcide de Mérignac répondait : Après le scrutin ; Edmond ajoutait : j'accompagnerai mon père.

C'est que de Mérignac, père, était béké, tout d'abord, membre du Club de l'Hermine ensuite, et le mot d'ordre était : face à l'ennemi et au volcan jusqu'au ballotage. Il fallait donc rester jusque-là puisque l'honneur était engagé et que l'ennemi se trouvait aux portes de Saint-Pierre.

— Père, dit enfin Edmond, à M. de Mérignac, je regrette que mes sympathies n'aillent pas aujourd'hui au candidat de votre choix ; je trouvais Denis Guibert à bon droit populaire ; accueillant et serviable à souhait, il avait conquis les nègres qui lui faisaient crédit. Pas un d'entre eux qui ne voulait un petit Denis dans son foyer ! Mais le gouvernement lui a fait une guerre ouverte ainsi qu'à Duquesnay, député de Fort-de-France. C'est en boycottant leurs électeurs que le gouverneur et ses satellites, aidé par le procureur général et ses juges serviles, ont discrédité ces députés. Denis Guibert s'est retiré, Clerc fera-t-il mieux que lui à l'encontre des pouvoirs administratifs qui mettent les intérêts inférieurs au-dessus de l'intérêt général de la colonie et de la France.

(à suivre) Arthur Savaète.

La Survie Humaine

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

APERÇU HISTORIQUE. — BUT DE CE LIVRE. — LA SCIENCE MÉDICALE MOYEN D'INVESTIGATION

Aussi loin que la pensée de l'homme puisse pénétrer dans la nuit immense des temps révolus, elle rencontre la croyance que l'individu ne meurt pas tout entier. Un principe de spiritualisme s'est affirmé nettement dès que l'homme a balbutié.

A mesure que l'on recule dans le lointain des âges on constate même que cette idée est plus claire, plus nette, comme est plus absolue l'affirmation d'un Dieu unique, éternel, comme est plus élevée la morale enseignée. Le polythéisme grossier, qui s'est fait jour dans la plupart des pays du monde, n'est qu'une déformation de cet enseignement.

Cette sagesse, que l'on rencontre donc dans les siècles les plus lointains, est si éblouissante que certains ont voulu y voir la preuve d'une race moins charnelle que la nôtre, à laquelle nous devrions ces révélations, et l'on a prononcé le nom des Atlantes. « Ces traditions, dit Mæterlinck, dans « Le Grand Secret », attribuent l'immense réservoir de sagesse qui s'était formé quelque part, dès l'origine de l'Homme, et, à ce qu'elles disent même, avant sa venue sur cette terre, à des entités plus spirituelles, à des êtres moins engagés dans la matière, à des organismes psychiques, dont les derniers venus, les Atlantes, n'auraient été que les représentants dégénérés. »

Les poètes ont dit aussi — et ils ne sont pas « devins » :

« L'Homme est un dieu déchu, qui se souvient des Cieux. »

Les sources premières, ces traditions, ont été recueillies dans les Védas. « Ce que nous lisons dans les Védas, dit Steiner, ne nous donne qu'une faible idée des sublimes enseignements des anciens instructeurs et non pas dans leur forme originelle. Seul le regard du Clairvoyant, porté sur les arcanes du passé, peut découvrir la sagesse inédite qui se cache derrière ces écrits. » La date des Védas ? Ele est incertaine, mais il y a 5,000 ans qu'ils ont cessé d'être un objet d'étude, et, selon Halled, les Çastras (loi de Manou) doivent avoir 7 millions d'années.

L'Egypte ne nous donne pas moins que l'Inde.

« Pas d'autre que lui ! » « Il est le seul être vivant en substance et en vérité. » « Il a fait toutes choses et lui seul n'a pas été fait. » « Il est Dieu, se faisant Dieu, existant par lui-même, l'être double, c'est-à-dire s'engendrant lui-même, générateur dès le commencement. » Ces sentences — qui sont encore les nôtres — se lisent dans le Ptahhoteph, livre contemporain des Pyramides.

« Voici plus de 5,000 ans, dit de Rougé, que dans la Vallée du Nil commença l'hymne à l'unité de Dieu et à l'immortalité. La croyance à l'unité de Dieu suprême et à ses attributs comme créateur et législateur de l'homme, qu'il dote d'une âme immortelle, voilà la notion primitive, sertie comme un diamant indestructible dans les superfétations mythologiques accentuées par les siècles qui ont passé sur cette antique civilisation. » (De Rougé, Annales de « La Philosophie et Dieu », tome XX, p. 527.)

Est-ce, comme dit Maeterlinck, la trace de la pensée atlantéenne ? Il ne faut pas oublier qu'un passage du Timée fait dire à un prêtre égyptien, parlant à Solon, que l'Egypte aurait été, il y 12,000 ans, une colonie atlantéenne.

*
* *

Mais ces traditions spiritualistes ne reposent que sur une très lointaine et respectable hypothèse. Ce n'est basé sur rien de précis, de « contrôlable », si j'ose forger ce mot.

Ce que je voudrais, c'est examiner quels moyens d'investigation la science peut nous fournir pour la solution de ce problème.

Je n'entrerai pas dans le domaine de la métaphysique, à plus forte raison je ne mettrai pas le pied sur le terrain religieux. Ce sont des routes différentes, et ceux qui chercheraient ici des arguments pour affermir ou ébranler leurs croyances seraient déçus. La religion n'a rien à perdre ou à gagner à quelques-uns de nos balbutiements scientifiques. Elle assiste, de sa tour d'ivoire, à nos progrès. Mais, à notre époque où tous les esprits s'inféodent aux sciences expérimentales, il n'est pas inutile d'examiner la question sous cet angle, et, comme disent les marins, de « faire le point ».

Ce n'est donc pas un chapitre d'apologétique que j'écris, c'est un problème scientifique que j'examine, suivant la formule célèbre de Grasset : « Un savant peut aller à son laboratoire et à son oratoire. » Le lecteur conclura ou non que les pièces sont contiguës, peut-être apercevra-t-il même des petites ouvertures qui font communiquer avec la religion nos aperçus scientifiques. Ce dernier point de vue est assez intéressant pour qu'on s'y arrête un instant.

Autrefois, les « classes dirigeantes », comme on disait, hésitaient à aiguiller leurs fils vers les études médicales, parce que, pour elles, le matérialisme en était la conséquence. « La médecine conduit à l'incroyance », tel était le leitmotiv. Aujourd'hui, le nombre des médecins spiritualistes ne se compte pas, et ceux qui sont teintés de matérialisme engagent, dans leurs écrits, leurs lecteurs à la prudence.

C'est qu'en effet la médecine a pris une envergure formidable dont le public ne se rend pas très bien compte. On peut dire qu'elle est le carrefour où aboutissent toutes les sciences, qu'elle embrasse tout, qu'elle s'enrichit de toutes les découvertes, et c'est pour cela qu'il y a tant de spécialistes. On ne réfléchit pas à tout ce que comporte la médecine : l'anatomie, la physiologie dont le champ est si peu défriché, l'histologie avec ses ingénieuses colorations des tissus, la chimie dont la biologie s'empare de plus en plus, la physique dont les lois sont utilisées chaque jour en des essais nouveaux, la thérapeutique avec ses

effets si complexes et parfois si incertains, la microbiologie, la mécanique, le métapsychisme, la philosophie... car tous les grands problèmes de la vie et de la mort n'ont pas d'observateurs plus avertis, plus patients, plus assidus, plus sagaces, que les médecins. La médecine tient même sous sa dépendance les forces morales, car si l'on se passe de prêtre, suivant les idées confessionnelles que l'on possède, nul ne ferme sa porte au médecin... notre guenille nous est trop chère.

C'est donc avec le médecin qu'il faut chercher, non pas la solution de notre problème, mais une indication. Il y a bien là un changement de front à signaler, puisque, école de matérialisme autrefois, la science médicale peut aujourd'hui nous donner, à propos de la survie de l'individu, des renseignements froidement positifs. Je ne me dissimule pas tout ce que le titre de ce livre porte en soi de gravité, et la difficulté que j'aurai à lui faire tenir ce qu'il promet. Mais aussi imparfaite que soit ma documentation, c'est un signe des temps que d'avoir pu l'entreprendre ; elle eût été nulle il y a un siècle. Nous ne songeons pas assez à ce progrès de la pensée.

A cette époque, qui donc eût pu parler de la survie autrement qu'en métaphysique, c'est-à-dire en formules abstraites, creuses, ne reposant que sur les suppositions du petit raisonnement humain ? Le fait de pouvoir, même faiblement, envisager la question sous un point de vue scientifique, dénonce un progrès formidable.

CHAPITRE II

QU'EST-CE QUE LA VIE? — QUAND L'INDIVIDU EST-IL CONSTITUÉ? — LES VRAIS ET LES FAUX JUMEAUX.

D'abord, qu'est-ce que la vie?

Toutes les définitions qui en ont été données, dit Hédon, dans les considérations générales de son remarquable précis de Physiologie, sont insuffisantes, et il conclut, comme Claude Bernard : « Ce mot ne répond pas à une entité : c'est une expression métaphysique. »

C'est difficile à admettre. Ce qui trouble notre faible intelligence, c'est que la vie procède de la mise en œuvre d'une quantité innombrable de lois physico-chimiques : lois sur les gaz, les liquides, etc., etc. tout y est... et même quelque chose de plus. Toutes ces lois se répercutent les unes sur les autres, s'unissent, pour former cet état que nous connaissons bien, si nous ne pouvons pas le définir. Abandonnons donc la définition impossible à trouver et considérons l'effet. Nous savons bien quand une plante vit, nous savons ce qu'évoque devant nos yeux un animal vivant, nous savons quand il est mort.

On a distingué, peut-être un peu conventionnellement, des formes diverses de la vie : vie latente, vie oscillante, vie constante. La vie latente est celle des êtres dont l'organisme présente de « l'indifférence chimique » : c'est l'état de la graine, où la vie paraît supprimée, et que des conditions extérieures convenables suffisent à faire éclater : eau, oxygène, chaleur. Il faut noter en passant que des graines en germination, soumises à des vapeurs d'éther ou de chloroforme, cessent de germer.

On trouve aussi des animaux présentant ce phénomène d'indifférence chimique. Les tartigrades, par exemple, vivant dans la poussière des toitures, se rétractent par les

temps secs, et restent plusieurs mois sans donner le moindre signe de manifestation vitale. Si on les humecte, on assiste à leur résurrection.

Les anguillules du blé peuvent également se dessécher, et Backer en a conservé mortes pendant vingt-sept ans. Claude Bernard, après en avoir gardé pendant quatre ans dans un flacon sec et bien bouché, les a rappelées à la vie.

Quoique l'œuf présente quelque analogie avec la vie latente de la graine, certains auteurs en font un exemple de vie oscillante, puisqu'il lui faut, comme à la plante et à la marmotte, une chaleur donnée, pour accomplir son cycle évolutif. Si une température convenable ne lui est pas offerte, il reste dans un état voisin de l'indifférence chimique. Mais ce n'est qu'un état de vie engourdie, car il respire, comme l'a démontré Claude Bernard, et lorsque, au boût de quelques semaines, cette respiration a cessé, lorsqu'il est devenu inerte, l'incubation est impossible. Après s'être demandé comment se produit l'engourdissement sous l'action du froid, et comment la chaleur peut rappeler l'activité nécessaire à la vie, Claude Bernard a reconnu que c'est le refroidissement du milieu intérieur qui engourdit chaque élément en contact avec le sang, annulant ainsi son autonomie et son activité propre. Il est curieux de signaler à ce sujet que des carpes, congelées au point de pouvoir être réduites en poussière à coups de marteau, pouvaient être rappelées à la vie.

Quant à la troisième distinction de vie libre ou constante, elle est celle que nous observons chez les oiseaux et les mammifères, à l'exception des animaux hivernants. Leur vie est indépendante du milieu extérieur, et leur activité n'éprouve aucune variation, quels que soient les changements des conditions matérielles ou de la température ambiante.

*
* *

Pendant de longs siècles, l'humanité a représenté la vie par le souffle : Animus, tout ce qui respire, tout ce qui est animé, d'où le mot « animal ».

La religion catholique en a tiré le mot « âme ». Bien que par ce mot elle ne désigne pas expressément le souffle, ni la vie corporelle, on voit son origine et la déduction des

idées. On dit encore de nos jours : « rendre l'âme ». Qui es-tu donc, disait Robespierre lui-même, pour apprendre à l'homme que l'âme est un souffle léger qui s'évanouit « aux portes du tombeau ? »

La vie n'est pas un souffle et le souffle n'en est que la manifestation — quoiqu'il y ait des animaux — tels les vers intestinaux, qui vivent sans respirer. Ce souffle — la respiration — ne se manifeste même dans l'embryon que très tardivement, quand l'animal, formé, constitué, est expulsé par la mère, et que l'air vient au contact de ses poumons.

On a aussi représenté la vie comme ayant son origine dans le cœur. C'est une manifestation qui se produit très tôt dans l'organisme. Le cœur du poulet bat, dans l'œuf, dès le deuxième jour de l'incubation, et les anciens médecins avaient remarqué que le myocarde traduit une des dernières manifestations de la vie ; aussi avaient-ils surnommé l'oreillette droite « ultimum moriens ». « Son cœur a cessé de battre » dit-on encore. « Un cœur vaillant bat dans sa poitrine ». On en a fait le symbole de la vie vigoureuse, courageuse, sensible même, car on dit « avoir du cœur », « n'avoir pas de cœur ».

Comme dit un écrivain italien plein d'esprit, Matteo Cuomo, « on parle avec le cœur, on écrit avec le cœur, on promet avec le cœur, on jure avec le cœur, on ment... avec le cœur. Les souhaits, les saluts ? avec le cœur. Les embrassements, les baisers ? avec le cœur ; tout, tout, c'est le cœur. Mon cœur s'ouvre, mon cœur se ferme, mon cœur pleure, mon cœur saigne... Le cœur est le grand dépôt, le magasin général de tous les mystères, de tous les secrets, de toutes les espérances, de tous les souvenirs. Il y a là les songes, les regrets, les souvenirs, les angoisses... Il n'a même pas le bénéfice d'être invisible : « Ton oncle a le cœur sur les lèvres ; un tel a le cœur sur la main... » C'est même le seul organe qui se donne : Personne n'offre ses yeux, sa langue ou ses dents. Mais on dit : « Je t'ai donné mon cœur ». « Mon cœur est à toi ». « Voici mon cœur ». « Je t'offre mon cœur ». « Je te vends... » « Non, non, le cœur ne se vend pas », direz-vous. Il se vend. Beaucoup de personnes le mettent à prix et arrivent même à l'offrir en même temps à plusieurs acheteurs !... ...Cela tient à ce

que sa corrélation avec le système nerveux est telle que tous nos sentiments : colère, émotion, accentuent ses mouvements ou les ralentissent : on a pris l'effet pour la cause. Ce n'est pas surprenant puisque la circulation est restée ignorée jusqu'au XVIIe siècle. On pensait qu'il y avait dans les veines un peu de sang et des « esprits ». Quand Harvey, en 1629, découvrit la circulation, il fut voué aux dieux infernaux par les savants de l'époque qui l'accusaient de mettre la médecine en péril.

Les mouvements du cœur ne sont donc, eux aussi, qu'une manifestation de la vie.

*
* *

La survie ?...

L'homme sans culture dit avec le robuste bon sens et le besoin de réalités qu'un Apôtre (saint Thomas) avait déjà montrés : « Tout cela, c'est des mots. Quand on est mort, on est bien mort. Je crois ce que je vois ». Voit-il tout, cet homme, même en dehors du domaine scientifique ? Voit-il dans la fleur qui s'épanouit la grâce infinie devant laquelle Linné rêvait pendant des heures ? Il la regarde à peine. Voit-il dans la femme les délicatesses dont la parait Racine ? Elle n'est pour lui qu'une servante. Voit-il dans le croissant de lune, comme Victor Hugo, une faucille d'or dans le Champ des Etoiles ? Voit-il dans le ciel des soleils géants, des mondes vivants, des distances formidables, tout l'effrayant et prodigieux Cosmos ? Il ne lève jamais la tête si haut. Découvre-t-il dans un tableau les grâces que nous y voyons ? Trouve-t-il, soupçonne-t-il dans la conversation la délicatesse de nuances que nous y cherchons ? Il y a un monde auquel il ne peut accéder s'il n'affine pas son esprit, s'il ne le dégage pas de la brutalité, de la matière animale.

Mais si l'on entre dans le domaine scientifique, son aveuglement est bien plus considérable. Tout lui est fermé. Il ne peut cependant pas en nier les certitudes.

Essayons de trouver quelque mince lueur dans le problème de la transmission de la vie.

Lorsque le spermatozoïde sort du corps de l'homme, il est vivant. C'est une cellule vivante, chargée de tout un

mystérieux potentiel de formes invariables, de croissance, d'aptitudes, d'instincts, de tout un « capital vital » comme dit Spencer. L'ovule, issu de l'ovaire de la femme, est lui aussi une cellule vivante. C'est la conjonction de ces deux cellules vivantes qui forme le nouvel individu. La vie ne s'est pas interrompue. Elle a passé des parents au « rejeton » comme dit une expression populaire, mais typique. Car l'enfant est, en effet, un rejeton, suivant l'exemple tiré des plantes, et Hédon a pu dire que c'est un phénomène analogue à celui que nous remarquons dans certains animaux inférieurs, comme le stentor qui. coupés en morceaux, se régénèrent dans chacun de ces morceaux. C'est un morceau de l'homme, séparé de lui, qui se régénère. Et l'on se représente avec émotion cette pensée exprimée par Lucrèce, que la vie est un flambeau qu'on se passe de père en fils sans jamais le laisser éteindre. Depuis l'origine des temps, la vie, le courant de la vie, la flamme du flambeau ne s'est jamais interrompue !...

Le problème n'est donc pas élucidé. Rien ne manifeste dans l'individu le moment où il naît à la vie. Il vivait, dans son père et sa mère, quand la cellule vivante s'est détachée, et il est impossible jusqu'à présent de noter quand il existe comme individu.

*
* *

Existe-t-il comme individu quand son sexe se forme ?

Sans vouloir entrer dans le problème de la sexualité, il est indispensable de s'y arrêter un instant. L'œuf, origine de l'être, résulte de la fusion d'un élément mâle avec un élément femelle ; mais il y a des cas bien différents. Ainsi, chez les tatous, un seul œuf fécondé se fragmente en plusieurs masses distinctes, chaque masse donnant un individu indépendant. Les petits sont frères d'un même œuf et d'un même spermatozoïde. Chez les chiens et les chats, plusieurs spermatozoïdes s'unissent en même temps, chacun avec un ovule ; les œufs ainsi formés se développent, les uns à côté des autres, et les petits d'une même portée sont frères et sœurs au même titre que s'ils étaient nés à plusieurs années d'intervalle, rien de plus. Les petits tatous se ressemblent donc beaucoup plus entre eux puis-

qu'ils dérivent d'un œuf unique, et que leurs cellules portent des hérédités identiques.

Dans l'espèce humaine, il faut distinguer les vrais et les faux jumeaux. Les vrais jumeaux proviennent de la fragmentation en deux d'un seul ovule fécondé par un seul spermatozoïde, comme les tatous. Les faux jumeaux proviennent d'ovules distincts, fécondés chacun par un spermatozoïde différent, comme les petits chiens et les petits chats d'une même portée. Les deux enfants, nés d'un même œuf, ont entre eux une ressemblance frappante, tant au physique qu'au moral, et **ils sont toujours du même sexe, ce qui indique que le sexe est prédéterminé, bien avant toute différentiation d'organes, sans quoi les jumeaux d'un même œuf pourraient se développer sexuellement de manière différente, après la séparation de l'œuf en deux masses distinctes.** Il semble donc que le sexe est déterminé dès la fécondation.

Ainsi, l'on ne peut pas dire quand commence la vie pour un individu : elle a toujours existé. L'individu existait en puissance chez ses parents. Mais l'on peut dire qu'il existe dès que l'ovule est fécondé.

L'objection de la parthénogénèse n'infirme pas, je crois, ce principe, car nous n'examinons point par quel moyen l'œuf est fécondé. Un moment existe où l'œuf est fécondé ; à ce moment, l'être est constitué.

CHAPITRE III

QUAND LA VIE CESSE, TOUT CESSE. TISSUS ET ORGANES. — GROUPE D'ORGANES.

Quand les lois physico - chimiques, dont l'ensemble compliqué produit la vie, cessent de pouvoir être appliquées, l'unité de l'individu est rompue et il cesse d'exister comme individu. Il n'a plus cet état que nous appelons « vivre ». Nous disons qu'il est mort. Le cœur s'arrête, la respiration cesse, l'individu est mort dans son ensemble : l'unité vitale est rompue, comme dit Grasset. Est-il mort tout entier ?

*
* *

Un cœur de grenouille, extrait du corps, continue à battre régulièrement, non seulement pendant des heures, mais même pendant des journées entières, s'il est placé dans des conditions favorables d'humidité, de température et de nutrition ; c'est que la fibre musculaire du cœur est mise en jeu et se contracte par l'afflux du sang. Celui-ci, en remplissant les poches cardiaques, agit comme un excitant ordinaire du muscle et détermine la systole. Chez les animaux à température variable, il est facile d'entretenir les battements du cœur en faisant circuler dans ses cavités du sang défibriné. Chez les animaux à température constante, c'est infiniment plus difficile. En tous cas, abandonné à lui-même, un cœur isolé finit par rester immobile ; or, il n'est pas mort, puisqu'il est possible de le ranimer et de provoquer de nouveaux battements rythmiques en injectant sous pression du sang artériel défibriné dans ses artères coronaires, ou du sérum sanguin, ou certaines solutions salines diluées (liquide de Ringer, sérum artificiel de Ludwig, liquide de Locke, etc.).

Avec du sang défibriné, Hédon et Gilis ont, les premiers, pu faire battre un cœur d'homme pendant un certain temps. Kullialko, avec du liquide de Locke, a pu

ranimer et faire battre énergiquement le cœur d'un enfant vingt heures après le décès. Athanarin et Gradinesco, opérant sur un cœur de grenouille aseptisé et arrosé de liquide de Locke, ont pu maintenir ses battements pendant trente-trois jours, exécutant ainsi 360,000 pulsations. D'autres tissus présentent les mêmes phénomènes de survie. Paul Bert greffait avec succès des queues de rats détachées depuis plusieurs heures. Ollier, prélevant des lambeaux de périoste au moment de la mort, a pu les transplanter avec succès après soixante-douze heures d'attente.

Certains éléments cellulaires présentent les mêmes particularités. Ranvier avait observé que les globules blancs étaient encore vivants au bout de vingt-cinq jours. Joly, au Collège de France, après quatre mois et demi de glacière, a constaté la survie de leucocytes de tritons et, opérant sur du sang de grenouilles à la température de 0 degré, il a observé des leucocytes vivants et mobiles au bout d'un an.

Fleig a conservé des globules rouges dans de l'eau salée à la glacière pendant douze jours, et après avoir fait subir à un lapin une saignée mortelle, ces globules transfusés l'ont rappelé à la vie.

Les spermatozoïdes de l'homme ont été retrouvés vivants après cinq ou six jours de glacière ; ils supportent même des températures de 18 degrés sans perdre leur vitalité.

Il est donc bien établi qu'un certain nombre de tissus, de cellules isolées, d'organes, peuvent continuer à vivre pendant un temps plus ou moins long, en dehors de l'individu qui les a fournis.

Mais, en dehors de l'organisme, les tissus ne se bornent pas à vivre pendant un certain temps : ils croissent, ils se développent. Ross Harrisson, en 1907, observa le premier que le système nerveux central d'un embryon de grenouille, placé dans une goutte de lymphe coagulable, produisait de longues fibres nerveuses. Burrow Montrose, en plaçant le tube neural, le cœur, la peau d'un poulet dans du plasma de poulet maintenu à 39°, constata que le tissu musculaire végète lentement, tandis que les nerfs s'allongeaient à une vitesse de 1 h par minute. Carrel, en 1910, réussit, avec Burrow, à cultiver des tissus de mammifères

adultes, et ils purent constater que les tissus de chiens, de chats, de rats, de cobayes, se développaient facilement en dehors de l'organisme. Suivant la nature des tissus en expérience, on voyait apparaître des cellules épithéliales et des cellules conjonctives. Ils ont cultivé ainsi du tissu conjonctif, du cartilage, de la moelle osseuse, de la peau du péritoine, de la rate, du rein, de la thyroïde, de la surrénale, de l'ovaire, des fragments de vaisseaux sanguins, du ganglion lymphatique, etc. Un fragment de cartilage conjugal de jeune chat produisit, en douze jours, un nouveau cartilage long de plus de 2 millimètres. Les glandes produisent des cellules épithétiales. Au bout de cinq à six jours des masses de cellules polygonales s'échappent de la thyroïde et poussent parfois dans le plasma sous forme de tubes.

Les cultures glandulaires sont en plein développement du troisième au septième jour. Les tissus péritonéal ou cartilagineux se développent plus lentement et végètent abondamment, surtout vers le dixième et onzième jour Carrel et Burrows). En résumé, la vie paraît bien se prolonger pendant une vingtaine de jours dans le milieu de culture de Carrel et de Burrows ; mais, après cette période, la végétation s'arrête et les cellules meurent.

Carrel s'est alors préoccupé de chercher des techniques nouvelles, permettant d'augmenter la durée de la vie, ainsi que la quantité des tissus cultivés. La mort n'étant qu'un phénomène dû à l'accumulation des produits de désassimilation autour des cellules et à l'épuisement du milieu nutritif, il a pensé qu'il suffisait de débarrasser les cultures de ces substances par un lavage dans la solution de Ringer et de leur donner un milieu neuf pour assister à une nouvelle phase d'activité. Il a donc inventé une méthode que je ne rapporterai pas et qui permet de rajeunir les cultures sept, huit et neuf fois. On peut même se demander si l'on n'arrivera pas à maintenir d'une façon permanente, en dehors de l'organisme des tissus en état de vie manifestée. Dans une communication faite à l'Académie de médecine en juin 1912, Pozzi rapporte l'observation d'un fragment de cœur d'embryon de poulet qui avait été extirpé le 17 janvier, placé dans du plasma, et soumis

à des lavages et à des passages répétés ; or, le 27 avril, le fragment se contractait 92 fois par minute.

Il faut dire que, jusqu'à ce jour, rien n'indique dans le tissu qui a poussé aucune tendance à réaliser la structure de l'organe originel. Dans une culture de foie, on peut obtenir quelques piles de cellules hépatiques, mais pas d'esquisse d'un lobule. Les cellules de culture deviennent des entités isolées — comme des amibes — différant les unes des autres par le degré de spécialisation qu'elles ont acquis avant leur naissance.

La survie des tissus et d'un organe en dehors de l'organisme est donc expérimentalement démontrée, et l'importance de cette découverte ne manque pas d'être grosse de conséquences au point de vue de l'unité de l'individu, de la notion d'être, etc. Surpris par le côté physiologique de ces découvertes, nous ne réfléchissons pas assez aux conclusions possibles et nous n'en voyons peut-être pas encore, du reste, toute la portée philosophique.

Mais ce n'est pas un organe seul, comme le cœur, qui peut vivre en dehors de l'organisme, un groupe d'organes, l'ensemble même de nos organes **peut vivre et fonctionner** et c'est bien là qu'au point de vue philosophique la question devient encore plus troublante.

Dans une communication, faite par Pozzi à l'Académie de médecine le 7 janvier 1913, on prenait connaissance de l'expérience suivante, faite par Carrel (1) : Après avoir anesthésié un chat, on stérilise la peau du cou, du thorax et de l'abdomen ; on sectionne l'œsophage et on le lie ; on coupe la trachée en y introduisant une sonde respiratoire. On ouvre l'abdomen, on coupe et on lie l'aorte et la veine cave, ainsi que l'intestin grêle et les uretères ; on lie toutes les branches postérieures de l'aorte et de la veine cave ; on isole les viscères abdominaux de la paroi et de la cavité abdominale, tout ceci avec la plus rigoureuse asepsie. On passe à la cavité thoracique que l'on ouvre, et l'on sépare le diaphragme et la paroi costale. On lie et on sectionne les artères innomimées, la veine cave supérieure et la veine azygos, on fait la même opération pour les branches supérieures de l'aorte thoracique, puis on sectionne les nerfs vagues, sympathiques et phréniques ; enfin on enlève, en une seule masse, les viscères thoraciques et abdominaux,

encore unis entre eux par leurs vaisseaux sanguins, et on les place dans un récipient contenant de la solution de Ringer à 38 degrés. Le cœur bat lentement et la pression sanguine est basse, les organes ont l'air anémique. Au bout de quelques instants, si l'on transfuse à ce moment du sang d'un autre chat, les poumons deviennent roses, et le cœur bat régulièrement ; on voit les pulsations de l'aorte abdominale, des artères de l'estomac, de la rate et des reins ; on observe des contractions péristaltiques de l'estomac et de l'intestin.

L'expérience a même été poussée plus loin et Pozzi la raconte ainsi : « On plaçait alors l'organisme viscéral dans une boîte remplie de solution de Ringer. On le couvrait d'une mince soie du Japon et on le protégeait par une plaque de verre. Le tube trachéal était fixé à l'œsophage. On pouvait donc injecter dans l'estomac de l'eau ou des aliments. L'intestin était attiré en dehors de la boîte à travers un tube spécial et on y établissait un anus artificiel. Puis la boîte était placée dans une étuve à la température de 38 degrés. Dans ces conditions, les viscères vivent dans un état en apparence normal. Les pulsations du cœur sont fortes et régulières. La circulation des organes est normale. L'intestin présente des contractions péristaltiques et se vide par l'anus artificiel. Quand l'intestin est vide, de la bile et du mucus intestinal sont évacués. Dans une expérience où l'estomac était plein de viande au moment de la mort de l'animal, une digestion normale se produisit pendant les heures suivantes ».

Il est inutile de souligner l'énorme intérêt de cette expérience pour les études biologiques, pour la physiologie, pour la médecine, pour tout le mécanisme de la vie cellulaire. J'ai déjà indiqué plus haut que son importance philosophique est plus grande encore.

Donc la science expérimentale nous montre que quand l'individu est mort, suivant notre expression habituelle, **tout n'est pas mort.**

On dira que l'on a placé les tissus, les organes dans des conditions spéciales, analogues à celles de la vie, c'est vrai. Mais il n'en est pas moins vrai que la vie a été prolongée au delà de la mort. Jusqu'à nos jours un tel phénomène aurait été taxé de miracle, et peu d'heures après la

mort, le corps devenait ce je ne sais quoi, comme dit Bossuet, qui n'a de nom dans aucune langue.

Or, cette survie des tissus et des organes est obtenue précisément sur les matériaux qui constituent le corps périssable, matériaux avec lesquels notre cerveau ne prend conscience que s'il a des moyens de communication, des fils conducteurs, des « voies », en un mot.

Ces matériaux, le corps, pour notre cerveau, c'est l'extérieur. On peut en couper, en retrancher des fragments importants, l'unité de l'individu n'est pas atteinte. Son moi, c'est son intelligence. Où siège-t-elle ? Dans le cerveau.

(*A suivre*).

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE
62e ANNÉE, TOME 199-N° III Septembre 1922

La Survie Humaine

(*Suite*)

CHAPITRE IV

LE CERVEAU ET LA PENSÉE. — LA CONSCIENCE.

Nous n'en examinerons pas le fonctionnement, sa complexité alourdirait ce travail et lasserait l'attention. Il est nécessaire cependant de souligner quelques traits sur lesquels il faut que notre esprit s'arrête. « L'écorce cérébrale, dit Jules Soury, avec ses innombrables cellules nerveuses et ses faisceaux d'association, voilà le substratum des fonctions psychiques supérieures. Mais l'anatomie comparée, aussi bien que les expériences de Steiner, de Goltz, de Schrader, montrent que l'existence de cet organe n'est pas nécessaire pour l'exercice des fonctions psychiques considérées en général comme inférieures, comme instinctives disait-on autrefois, et qui sont en partie inséparables de la mémoire individuelle consciente. Si on enlève ou si l'on détruit l'écorce, ce qu'on supprime, c'est l'organe des fonctions psychiques supérieures qui s'appellent : mémoire, association des idées, expérience acquise et réflexion. »

Goltz a montré, il y a bien longtemps (1849), qu'après l'ablation du cerveau tout entier une grenouille peut encore non seulement voir, mais éviter avec adresse les obstacles placés sur son chemin.

Un oiseau, privé de son cerveau, se meut au milieu d'objets qui déterminent ses mouvements, mais qui lui sont indifférents. Les expériences de Munck ont prouvé que, pour le pigeon sans cerveau, la crainte et la sympathie font défaut : le mâle roucoule sans observer une femelle située à son côté ; la femelle n'a aucun souci des jeunes réclamant leur nourriture.

Goltz a démontré de même qu'au chien sans cerveau toute joie fait défaut, qu'il a des facultés gustatives, mais qu'il est incapable de rechercher sa nourriture, qu'il n'a

pas d'instinct sexuel, qu'il mord dans le vide pour se délivrer d'une main qui le moleste, qu'il a donc perdu la raison, la mémoire, la réflexion, et il compare les déments dans les asiles d'aliénés à son chien décérébré, et il ajoute : « Ces faits prouvent avec une clarté suffisante que les fonctions des parties encéphalites, situées derrière le cerveau, sont chez tous les vertébrés à peu près les mêmes ; j'ai établi il y a quelques années que la moelle épinière des animaux supérieurs possède des fonctions indépendantes, autonomes, aussi variées que la moelle épinière de la grenouille. Ce principe, je dois maintenant en étendre la portée ; il ne vaut pas seulement pour la moelle épinière, il vaut pour toutes les parties du système nerveux central, situées en arrière du cerveau antérieur. »

L'état psychique du nouveau-né a été rapproché par Edinger de celui d'un mammifère décérébré. Chez le nouveau-né, en effet, l'écorce du cerveau et les centres primaires sous-corticaux ne sont encore reliés que par un petit nombre de connexions. Les radiations optiques, par exemple, ne se développent que plusieurs semaines après la naissance. La sphère visuelle, complètement développée chez le chien au quarantième jour, ne l'est, chez l'enfant, d'après Steiner, qu'au cinquième mois ; il résulte, en effet, de ses observations que si dès la cinquième semaine, l'enfant est capable de fixer un objet se trouvant dans la direction de sa ligne visuelle, les mouvements des yeux nécessaires à la fixation des objets périphériques font encore défaut, ce n'est qu'au cinquième mois que ces mouvements existent. Pourtant, il est certain que si le jeune enfant voit, il lui manque seulement, et pour longtemps encore, comme au chien décérébré, l'intelligence de ce qu'il voit et la possibilité de faire servir ce qu'il a vu à quelque fin voulue et appropriée, ce n'est qu'avec le développement de ses faisceaux de fibres optiques qu'il peut se servir de son écorce cérébrale pour ses fins.

Dans toutes les observations de Hammerberg il est démontré que, dans l'idiotie, l'écorce du cerveau a subi un arrêt, à un certain moment de son développement normal ; d'ordinaire, il ne s'agit que d'un territoire plus ou moins restreint dont le développement a été arrêté ;

mais, même en pareil cas, cette lésion de déficit n'a pas laissé de retentir sur tout l'ensemble du manteau ; l'écorce n'a pu parvenir à son développement complet ; elle est demeurée à un stade en désaccord avec l'âge du sujet, et il examine plusieurs groupes fort intéressants, mais qui nous conduiraient hors des limites de notre travail.

Nous savons bien, dit Jules Soury après cet examen, nous savons bien, d'après Bruns et bien d'autres, que l'intelligencé n'est pas liée à certaines parties déterminées du cerveau : l'intelligence dépend du concours de toutes les parties du cerveau.

Dans l'étude de cas d'idiotie profonde, Hammerley s'est trouvé en présence d'individus auxquels l'intelligence et la conscience font défaut, et après avoir dit que la conscience est une fonction organique, un appareil animal, il ajoute : « Les lésions de déficit psychiques sont toutes réductibles à des altérations anatomiques de l'écorce cérébrale, **il n'est donc pas plus possible que la conscience subsiste après la mort, qu'il n'est possible de voir subsister un fonctionnement normal d'organes.** »

Cela est de la plus haute importance car, au point de vue philosophique, la question de la conscience après la mort est capitale.

Arrêtons-nous un instant à examiner la conscience.

« La conscience, dit-on (Jules Soury), est un épiphénomène, quelque chose de surajouté et presque indifférent ; c'est, en tous cas, une fonction primordiale de toute matière vivante, à quelque degré de différenciation que le travail physiologique ait porté cette substance, cette fonction ne s'est manifestée avec une force et un éclat toujours plus grands, qu'en se créant des organes et des appareils de perfectionnement dont le système nerveux central des mammifères et en particulier le cerveau de l'homme est la plus haute expression. Mais la pensée avec les réactions de tous genres par lesquelles elle se révèle et rayonne sur le reste de la nature n'est qu'un mode, il faut le répéter, d'une fonction générale de la matière vivante, la sensibilité. Voilà la propriété fondamentale de la vie psychique, à tous les degrés et dans tous les états d'organisation... or, la sensibilité est un état de cons-

cience. » Wernicke a fait la remarque que tout le contenu de notre conscience, dont le siège est dans les hémisphères du cerveau antérieur, ne dérive pas des sensations venues du monde extérieur : une autre partie a pour origine les sensations nées des organes internes de notre propre corps. Pour le cerveau, d'ailleurs, le corps fait partie du monde extérieur, et nous ne pouvons acquérir quelques connaissances des états de ce corps que par l'intermédiaire des nerfs de notre neuraxe. » La conscience du corps, dit Jules Soury, serait localisée dans la couche de l'écorce cérébrale la plus voisine de la substance blanche. Là retentiraient, sous forme de perceptions et d'images, les changements que subit le corps au cours, par exemple, des phases de la puberté, de la grossesse, de l'involution sénile. Cette région de l'écorce serait un terrain tout préparé pour le développement de nombre de « maladies de la conscience » ; quoi qu'il en soit, de même que notre idée ou représentation du monde extérieur n'est que la somme des images mentales résultant de nos sensations externes, la conscience que nous avons de notre corps n'est également que la somme des images formées par les souvenirs de toutes nos sensations organiques ou internes.

« On répète, d'ordinaire, dit Jules Soury, que le côté, ou l'aspect psychique, font défaut aux tendances et aux impulsions primitives, aux sentiments et aux émotions inférieures ; c'est là une façon très inexacte de s'exprimer, l'aspect psychique de la vie, conscient ou inconscient, ne faisant jamais défaut dans aucune manifestation des propriétés du protoplasma, quelles que soient ces manifestations. On ne saurait donc répéter après Flessig, que ces tendances sont, à l'origine, de simples processus physico-chimiques dénués de tout caractère psychique, car ces processus physico-chimiques accompagnent aussi bien les phénomènes les plus élevés de l'activité psychique d'un Kant ou d'un Beethoven que ceux des réactions chimico-taxiques ou héliotropiques d'une amibe ou d'une algue. »

« Il n'existe pas plus de centre de l'intelligence, dit « Hitzig, que de centre de la mémoire en général. Comme « la mémoire, l'intelligence, à ses divers degrés, est une « propriété de la matière organisée, vivante, en voie de

« rénovation moléculaire. L'intelligence ne nous apparaît « liée à certains organes que parce qu'elle s'y manifeste « avec une intensité particulière. Mais l'Amphioxus, pour « n'avoir point de cerveau, n'en possède pas moins une « vie psychique. »

De ces différentes citations, en apparence un peu décousues, nous pouvons retenir : 1° que la vie psychique n'est pas l'apanage du cerveau seul ; 2° que l'intelligence n'est pas localisée, mais provient du fonctionnement de tout l'organe ; 3° que la conscience est une propriété de protoplasma et nous pourrons en tirer les déductions qui vont suivre.

CHAPITRE V

MOUVEMENTS D'ORIGINE PHYSICO-CHIMIQUE ET D'ORDRE PSYCHOLOGIQUE

Les actions les plus diverses accomplies par les êtres vivants sont ou de l'ordre physico-chimique, ou de l'ordre psychologique. Dans le monde végétal les actions physico-chimiques seules ont pu être constatées avec certitude : une plante, cultivée dans une chambre, se penche vers la fenêtre, non par désir de lumière, mais parce que les rayons lumineux, en frappant toujours la tige sur le même côté, ralentissent la croissance de ce côté. Les cellules du côté opposé, qui est à l'ombre, s'allongent un peu plus, et la plante s'incline dans une direction qui est justement la plus avantageuse. Chez les animaux les plus rudimentaires, chez les infusoires, par exemple, un grand nombre de mouvements peuvent s'expliquer par des actions physico-chimiques. Il est parfois fort difficile de distinguer un mouvement d'ordre physico-chimique, un « tactisme », comme l'on dit, d'un mouvement d'ordre psychique. Ainsi, par exemple, on place dans une chambre chauffée par un poêle une boîte contenant un certain nombre de chenilles ; les chenilles se rassemblent toutes dans l'extrémité de la boîte tournée vers le poêle ; des leucocytes placés entre deux lames de verre lutées de trois côtés, se dirigent vers la partie libre par où arrive l'air. Sommes-nous ici en présence d'une action fatale, purement extérieure, à laquelle l'animal ne pourrait pas plus se soustraire que la limaille de fer à l'attraction de l'aimant, ou bien n'est-ce pas, tout simplement, que les chenilles sont à la partie la plus chaude de la boîte parce qu'elles s'y trouvent mieux, et que les leucocytes sont à l'endroit où ils peuvent respirer. Enfin, parmi les mouvements d'origine psychique, il faut distinguer ceux qui sont la conséquence d'un instinct et ceux qui résultent d'une volonté consciente après réflexion.

Toute activité psychologique est une transformation continuelle de subconscient en conscient, et inversement de conscient en subconscient. Les instincts préexistent à l'intelligence réfléchie et souvent président à son éveil ; d'autre part, l'instinct est fréquemment de l'intelligence cristallisée ; nos actes les plus réfléchis tendent à devenir instinctifs par la répétition qui crée l'habitude.

*
* *

A mesure que l'on monte dans l'échelle animale, on voit se développer une sorte de réseau télégraphique : le système nerveux, qui sert à communiquer au cerveau des sensations venues de l'extérieur, ou à imprimer à l'organisme des mouvements dépendants de la volonté de l'individu. Cette volonté, limitée dans les espèces inférieures aux nécessités de la vie (recherche des aliments, reproduction, moyen de fuir l'ennemi), se développe, se perfectionne, pour arriver chez les vertébrés, puis chez l'Homme, à un système extrêmement compliqué. On a pu dire, comme Grasset, que le système nerveux est tout l'individu, et que les organes ne sont faits que pour le servir. Intelligence, mémoire, voilà donc ce qui fait mouvoir la masse du corps, mais, chez les animaux, elles s'arrêtent à un point qu'elles ne dépassent pas, tandis que chez l'homme, elles acquièrent une faculté toute spéciale, celle de s'accroître, de se perfectionner.

CHAPITRE VI

LA FORCE PSYCHIQUE S'INDIVIDUALISE

Il y a chez l'homme comme chez les animaux des idées endogènes, et des idées exogènes : les idées endogènes sont celles que l'animal apporte en naissant. Le poussin dans sa coquille pépie déjà, il cherche à la casser. Si, après sa naissance, on l'isole de tout autre gallinacé, il trouve en lui les dix ou douze sons qui forment le langage des poulets ; il a tous les instincts du poulet absolument complets, et si, à l'âge adulte, on le met avec ses congénères, il ne leur est en rien inférieur, il a donc trouvé tout, en lui-même. Le pigeonneau, le caneton, le dindonneau, etc., ont des instincts et un langage différents, et ils trouvent, en eux-mêmes, les idées endogènes qui leur sont nécessaires. Il semble donc que la cellule de chaque espèce soit d'une composition différente. Quant aux idées exogènes, elles sont celles qui proviennent de l'extérieur ; et elles se manifestent surtout avec toute leur ampleur chez l'homme. Elles existent évidemment aussi chez l'animal, mais elles produisent toujours, peut-on dire, la même mélodie ; c'est un orgue de Barbarie qui moud un air pour lequel il a été monté ; il moud ou il ne moud pas, mais il ne change pas son air ; il semble au contraire que pour l'homme, dont l'intelligence se développe par les idées venues de l'extérieur, les idées exogènes aient une influence prédominante. Jules Soury cite le cas d'une fillette qui, avant l'âge de deux ans, subit un accident qui la rend aveugle, sourde et l'empêche de marcher. Jusqu'à l'âge de huit ou dix ans, elle vit, dans le milieu pauvre où elle est née, comme une masse inerte, sans aucune communication avec le monde extérieur. Un médecin curieux entreprend, un jour, d'animer cette masse ; il commence à lui faire toucher certains objets en s'assurant qu'elle les reconnaît : couteau, fourchette, verre, etc, etc. ; puis il lui indique les détails : manches, lame, pointe, ainsi de suite, il meuble peu à peu

cet esprit d'images concrètes, il lui fait compter les objets, puis il lui suggère des idées de qualité : salé, doux, aigre, piquant, bon, mauvais, et il obtient des idées abstraites, puis il lui enseigne à lire, à écrire, à parler. La première fois, dit ce médecin, qu'il vit sourire cette masse qui n'avait jamais rien exprimé, il en éprouva une joie indicible. Cela indique bien que l'intelligence était à l'état potentiel, les voies n'étant pas frayées. Il avait pénétré jusqu'à cette énergie psychique latente, lui avait permis de recevoir les impressions de l'extérieur, de se faire au monde matériel, de s'y adapter, de devenir active ; il y a donc, comme dit Houssay, des voies qui s'améliorent ou qui se réparent. Les influences extérieures ne résonnent pas de la même manière chez tous les hommes, les idées exogènes prennent une forme différente avec chacun de nous. Deux vrais jumeaux partis du même œuf, avec une même hérédité, subissant la même instruction, aboutissent à des points différents, à des vocations dissemblables, à des goûts opposés. A mesure que l'intelligence se développe, que les connaissances s'accroissent, suivant leur état de santé, leur fatigue du moment, leur inattention, ils résonnent plus ou moins aux idées qu'on leur expose, et telle leçon de sciences qui décide de la vocation de l'un, s'il a, ce jour-là, l'esprit alerte, laisse l'autre indifférent, s'il est fatigué ou simplement distrait. C'est à plus forte raison vrai lorsqu'il s'agit d'enfants d'une même famille ou d'élèves d'une même classe. Chacun de nous a donc une résonnance particulière, et c'est ce que nous exprimons par les mots « affirmer son individualité ». Notre intelligence, partie d'idées endogènes, s'est donc accrue d'idées exogènes assimilées d'une façon spéciale par chaque individu, et si spéciale qu'elle porte une marque, une empreinte que nous reconnaissons.

En effet, la pensée de Molière n'est pas celle de Descartes, de La Fontaine, de Kant ou de Napoléon. Chacun de nous, suivant une conception à peu près identique de la justice, énumère les qualités ou les défauts d'autrui : âmes hautes, âmes basses, âmes viles, âmes bonnes, cupides, avares, méchantes, cruelles, etc. Chaque individualité se classe dans une de ces catégories, et qu'un homme

« cache son jeu » ou s'étale au grand jour, qu'il cherche à tromper les autres sur sa véritable valeur, ou qu'il se montre tel qu'il est, il n'usurpera pas une autre catégorie ; il est bon, médiocre, mauvais ou pire. Pour employer une comparaison vulgaire, mais expressive, qu'il y ait dans des bouteilles de forme identique, du bordeaux, du bourgogne, du vinaigre ou de l'huile, peu importe la ressemblance des étiquettes, du verre, des capsules, rien ne fera que le contenu soit identique pour toutes les bouteilles. Il est, il reste ce qu'il est. L'intelligence prend donc une forme personnelle. Même après la mort de l'individu, nous reconnaissons les qualités particulières de cette intelligence. Si nous la fixons par des signes, des signes perceptibles pour nos sens, l'écriture, le gramophone, nous retrouvons la pensée de Pascal, ou de Corneille, ou de Racine, ou de Marat, nous en voyons tous les contours, toutes les vigueurs, toutes les nuances ; rien ne nous échappe, et on ne les confond pas les unes avec les autres, Tout n'est donc pas mort avec l'individu, puisqu'il suffit de simples signes pour ressusciter pour ainsi dire cette pensée dans toute son ampleur.

Cette intelligence, il est vrai, ne se manifeste plus à nous par des productions nouvelles. C'est peut-être parce qu'elle n'a pas à sa disposition la matière nécessaire, le commutateur, l'appareil téléphonique spécialement accordé pour le langage humain ; les voies conductrices ont disparu, et n'ont pas été réparées. L'esprit ne se manifeste, en effet, que si les voies sont intactes ; les cas médicaux sont nombreux : coma, paralysie, amnésie, etc., où l'intelligence paraît morte, où il n'y a plus de manifestation et où il ne reste plus que des manifestations de vie végétative. J'ai observé ainsi un malade qui, après être resté pendant plus d'un mois et demi dans le coma, a vu un jour les voies se réparer, l'intelligence revenir aussi lucide, aussi claire et avec la même individualité qu'avant l'accident.

La pensée, montre Frédéric Houssay, dans un admirable chapitre de « Force et Cause » vient de l'extérieur, s'individualise, et ne se perd pas. J'y renvoie les lecteurs que la question intéresse, car son argumentation ne peut être reproduite par fragments, ni traduite : « traduttore, traditore ».

CHAPITRE VII

LA CONSCIENCE ET LA MÉMOIRE SURVIVENT-ELLES A L'INDIVIDU ?

Cette démonstration de Houssay acceptée, une très grave question se présente alors à notre esprit : celle de la conscience. Le sommeil, les narcotiques, l'alcool, les anesthésiques, le mal comitial, etc., font perdre la conscience. Mais il y a des degrés. Tandis que, dans le sommeil, la conscience est à peine assoupie et se réveille dès qu'un bruit anormal se produit, ce qui prouve que certains neurones veillent, la conscience est plus ou moins abolie dans beaucoup de cas. Dans certaines crises de mal comitial, par exemple, le malade ignore absolument la maladie dont il est atteint, et si les accidents se produisent la nuit, sans témoins, ce n'est qu'aux morsures de la langue, aux ecchymoses, que le médecin peut déceler la crise inconnue et établir son diagnostic. La conscience est donc liée au fonctionnement des voies nerveuses et à l'intégrité d'une partie du cerveau.

Or, la mort qui est un ébranlement bien autre que l'alcool, les anesthésiques ou les crises du mal comitial, permet-elle à l'individu de conserver la conscience et par suite la mémoire ? Si l'être n'a pas la mémoire, s'il ne se souvient pas qu'il a été Kant, Corneille, Bonnot, ou Caligula, peu importe qu'il survive quelque chose de lui !

Toutes les réincarnations dont nous parlent les Hindous et quelques spirites nous laissent absolument indifférents parce que nous ne nous rappelons pas notre incarnation antérieure. Si notre intelligence est comme une molécule d'oxygène, combinée ici avec de l'azote, là avec de l'hydrogène, cette survie nous est indifférente. La conscience existe-t-elle après la mort ? Après la mort, conserve-t-on

la mémoire ? Là est le gros problème et il n'est pas près d'être résolu.

Cependant on peut essayer de l'aborder avec les données scientifiques imparfaites que nous possédons.

Revenons à la conscience.

Voltaire parle d'un somnambule qui se levait, s'habillait, faisait la révérence, dansait le menuet, se déshabillait et se recouchait. Certains auteurs parlent de religieuses qui, dans leur sommeil, circulent les yeux ouverts dans le couvent, allument des lumières, etc., et ne voient pas les compagnes qui les suivent. Les exemples abondent. Les actes du somnambule sont donc psychiques, contiennent de la pensée, appartiennent au monde intellectuel.

Le somnambule reçoit, c'est très évident, des impressions du dehors. « Ces impressions, dit Grasset, arrivent assez haut dans son cerveau pour lui permettre de se vêtir adroitement, d'écrire correctement, de marcher sans trébucher, sans heurter même les personnes qu'elle ne voit pas. Ces impressions arrivent assez haut pour diriger ses mouvements, mais elles n'arrivent pas jusqu'à sa **conscience,** ou à sa **volonté libre,** elles n'arrivent pas jusqu'à son psychisme supérieur... Il y a donc des actes psychiques de deux ordres... des actes psychiques **volontaires et conscients,** et ceux que l'on appelle des actes psychiques **automatiques et inconscients.**

Les premiers sont des manifestations de psychisme supérieur, les seconds sont une manifestation du psychisme inférieur.

Grasset appelle psychique un acte, un phénomène dans lequel il y a de la pensée, de l'intelligence, et, après avoir dit que le psychisme n'est pas l'occulte, il ajoute : « Je crois qu'on peut dire de la même manière, que **le psychisme n'est pas le conscient...** Je veux dire que le psychique ne doit pas être caractérisé par la conscience : il y a des actes qui sont inconscients, et qui restent cependant psychiques ; ce sont précisément les actes du psychisme inférieur ».

Qu'est-ce donc qu'un phénomène de conscience ? Toulouse, Vaschide et Biérou disent qu'un « phénomène physiologique » est un phénomène physico-chimique, avec en

plus, la vie ». Ce n'est pas une explication, puisque la vie, qui vient, en plus, comme ils disent, est un facteur tout à fait mystérieux et inexpliqué, mais ils ajoutent : « **un phénomène psychique est un phénomène physiologique, avec, en plus, la conscience...** la sensation consciente est donc, pour l'expérience, le phénomène psychologique élémentaire ». Certains auteurs veulent étendre la conscience à tous les neurones psychiques, d'autres disent qu'il n'y a pas de raison pour la limiter à ces neurones et ne pas l'étendre à d'autres centres ; et Durand Degros dit : « l'organisme animal peut être compris comme une **association d'unités conscientes** d'inégale valeur, et dans laquelle une de ces unités a pris le rôle de direction ».

Ainsi comprise, la conscience devient une propriété du neurone, elle devient susceptible **d'augmentation, de réduction, de dédoublement, de synthèse... Il faut y admettre des degrés,** parler de subconscient, de consciences inférieures.

Grasset préfère réserver le mot « conscience » à la conscience supérieure, à la perception par les neurones les plus élevés de ce qui constitue le « moi ».

Mais la mémoire n'est pas autre chose que la réapparition de sensations éprouvées. C'est la projection sur un écran de cinéma de toute une série plus ou moins complexe d'impressions. Et nous nous rappelons ces impressions plus ou moins longtemps suivant qu'elles ont été plus ou moins profondes, plus ou moins vives, en un mot que nous les avons plus ou moins vécues. C'est ce que Sergi traduit en disant : « La mémoire est la reviviscence des états de conscience ».

La mémoire est donc un ensemble d'actes psychiques. Mais un grand nombre d'autres ne s'arrêtent pas là, et ne limitent pas la mémoire à des manifestations de l'esprit, ils l'étendent à des actes non psychiques.

Charles Richet a montré que si l'on excite la moelle d'une grenouille, cette moelle conserve l'excitabilité, et il décrit ce phénomène comme une **mémoire élémentaire.** Sollier a comparé les neurones qui se souviennent à la fibre musculaire qui, après chaque excitation, devient plus apte à entrer facilement en action, et même au barreau

aimanté qui garde son aimantation et la montre chaque fois qu'on l'approche de la limaille de fer.

Van Biervliet dit que « toutes les parties solides ou demi-solides de l'organisme retiennent aussi bien, peut-être mieux que l'écorce cérébrale ».

Il montre la mémoire du rachis : « les germes se souviennent, la mémoire est répandue dans tout notre corps ». Certains hommes de science vont beaucoup plus loin et montrent que la mémoire est partout dans la nature.

Les physiciens disent que la feuille de papier roulée sur elle-même garde, une fois déroulée, une tendance à s'enrouler de nouveau, « la mémoire de l'enroulement ». L'arbre, qui se courbe sous le vent et prend une position penchée, garde la mémoire du vent. Un fil métallique, enveloppant un électro-aimant, garde dans ses molécules, quand un courant électrique l'a parcouru, la mémoire de ce courant. Certains auteurs disent que le protoplasma a la mémoire de la forme ; le corps humain, en effet, se renouvelle assez fréquemment, et au bout de quelques années, quoique ne contenant plus aucune des cellules qui l'ont constitué, il a conservé, comme s'il était pris dans un moule, ses proportions et sa forme.

Pour certains auteurs, le spermatozoïde et l'ovule gardent la mémoire de l'individu qu'ils doivent reproduire, dans sa taille, dans ses transformations, dans son capital vital, dans ses aptitudes, dans ses qualités, dans ses défauts, toute la mystérieuse complexité de l'hérédité.

Il n'est pas inutile d'appeler l'attention sur les faits suivants :

Si l'on conserve un œuf pendant quelques semaines avant l'incubation, la mémoire reste dans cet œuf, à l'état latent, pendant quelques semaines. J'ai déjà signalé le phénomène curieux qui se produit chez les poussins isolés, et qui trouvent en eux, tout montés, les idées et le langage nécessaire à leur existence. La mémoire existait dans cet œuf à l'état de potentiel ; il y a donc de la mémoire en dehors de l'être vivant, car l'œuf n'est pas un être vivant. Que lui a-t-il fallu pour que cette mémoire se fît « actuelle », se manifestât ? Chauffer l'œuf, simplement, pendant 21 jours, au-dessus d'une lampe quelcon-

que. Chez les insectes, le plus souvent, les parents meurent à l'automne, et les enfants naissent au printemps suivant ; **c'est donc uniquement par hérédité que les instincts, les habitudes et le langage sont transmis.** Le protoplasma a, par conséquent, conservé une mémoire complexe, un psychisme complet — différent pour chaque espèce — après une mort apparente de trois mois.

Or, le psychisme animal est fort peu connu, à peine soupçonné, et l'on peut affirmer qu'il contient plus de richesses que nous ne pouvons le supposer.

Si nous étendons à tous les insectes que nous connaissons les instincts que Fabre a si bien étudiés, si nous avons, présente à l'esprit, la complexité de leur **intelligence** mise en action pour rechercher leur nourriture, éviter les dangers, guetter, chasser, se reproduire, constituer des approvisionnements précis pour leurs larves, nous serons surpris de la formidable force psychique existant autour de nous à l'état latent.

Rappelons-nous l'organisation des fourmis, leurs races guerrières, leurs esclaves, leurs exploitations des pucerons, leurs « méthodes » de travail; pensons à la vie des abeilles, à leur hiérarchie, à la fabrication et à la stérilisation du miel dans des alvéoles bouchées, à leur reproduction, à leur « nursery », à leurs procédés d'exploration. Revoyons l'Ammophile de Fabre domptant le vergris par une injection à l'endroit précis où elle doit être faite, puis lui faisant d'anneau en anneau, comme un physiologiste, huit autres piqûres de façon à l'amener au logis, inerte, inoffensif pour le vermisseau qui doit s'en nourrir. Représentons-nous l'Eumène construisant son nid gros comme une cerise, pondant ses œufs dans des cellules, déterminant à l'avance le sexe de chaque œuf et l'approvisionnement de dix chenilles ou cinq suivant que c'est un mâle ou une femelle.

Pensons à la foule innombrable des insectes qui ont chacun leurs goûts, leurs habitudes, leurs instincts merveilleux, songeons que tout cela est enfoui dans la terre sous forme d'œufs, c'est-à-dire sous une forme matérielle, et qu'il suffit, au printemps, d'un peu de soleil pour faire éclore non seulement des organismes avec toutes leurs

complexités, mais tous leurs instincts, toutes leurs **pensées.** Ce n'est pas seulement la vie qui renaît, c'est l'Intelligence qui déborde de partout.

La mémoire est donc partout dans la Nature.

*
* *

Si nous considérons que la force psychique, individualisée pendant la vie de l'être auquel elle appartient, ne se perd pas à la mort, comme il a été dit précédemment en s'appuyant sur la théorie de Houssay (Forces et Causes), cette pensée de Kant, de Corneille, de Racine, rentre dans le grand Cosmos, dans le Cosmos formidable dont elle était issue.

Y retourne-t-elle en conservant la mémoire ? cette mémoire que nous avons montrée partout autour de nous — et en nous — à l'état invisible, insoupçonnable et qui bouillonne tout à coup quand elle trouve des conditions favorables et des voies, c'est-à-dire des organismes appropriés ? L'intelligence n'existe pas sans la mémoire.

Je sais bien que l'on s'est livré pendant longtemps à des discussions subtiles entre l'intelligence et la mémoire, comme entre l'intelligence et l'instinct. La question me semble réglée aujourd'hui. Je le répète, il n'y a pas d'intelligence sans mémoire.

Cette idée de la mémoire liée à la survie n'a pas échappé à l'Eglise catholique. On la retrouve à chaque instant dans l'office des Martyrs. « Le passé sera aboli » ; « ils se souviendront avec joie de leurs larmes et de leurs tourments », c'est l'idée générale de bien des antiennes.

La survie est, dit-elle avec une précision qu'il ne faut point omettre de signaler, une vie **toute différente** de celle que nous pouvons nous imaginer, mais elle a pensé à la conservation de la mémoire puisque, agitant toujours sa sanction, comme base de sa morale, elle ajoute : « éternellement heureuse pour les bons, éternellement malheureuse pour les méchants ». Or, si la force psychique survivante n'avait pas conservé la mémoire, si elle était comme une molécule d'oxygène, sans souvenirs, que signifieraient

ces mots « bons » ou « méchants » ? Une molécule est-elle bonne ou méchante ?...

Les Hindous n'ont-ils pas, eux aussi, l'idée de la conservation de la mémoire quand ils disent dans leurs plus vieux livres à propos de l'âme : « Si dans la vie humaine elle ne s'est pas assez élevée, elle subit d'autres épreuves ?... »

Y a-t-il une épreuve utile, y a-t-il une amélioration possible pour qui ne se souvient pas de sa faute ? Peut-on punir un arbre d'être tordu ? un caillou d'être plat ?

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LE SPIRITISME

Abordant une question comme celle de la survie, il n'est pas possible de passer devant le spiritisme sans y entrer.

Depuis la guerre, on remarque sur ce point une très grande activité et cela n'est pas surprenant. Beaucoup de gens, frappés dans leurs affections, n'ont pas voulu considérer comme définitive la séparation des êtres qui leur étaient chers. Ils ont cherché si ceux qui avaient occupé toute leur tendresse, qui avaient vécu dans leur intimité d'une façon si étroite qu'on ne retrouvait plus la « couture qui les joignait » comme dit Montaigne ; ils ont cherché, dis-je, si ces êtres ne manifestaient pas leur survivance.

L'homme a besoin de croire qu'il ne meurt pas. Toutes les philosophies lui ont appris qu'il ne meurt pas tout entier, et cette longue croyance atavique se manifeste malgré lui dans mille détails, même s'il a rompu avec toute idée confessionnelle.

A notre époque, la culture des sciences exactes a orienté les esprits dans un sens tel, que les raisonnements métaphysiques ne leur suffisent plus ; ils veulent des choses précises, disons le mot, scientifiques. Ils croient à la toute-puissance de la science dont ils voient, du reste, des manifestations journalières qui semblent des miracles, et ils se sont adressés au spiritisme parce qu'ils ont été séduits par son allure scientifique.

Ce qui frappe tout d'abord un esprit scientifique lorsqu'il aborde cette question en l'étudiant avec les savants qui s'en sont occupés d'une façon sérieuse, comme Grasset, Maxwells, etc., c'est que l'histoire de toutes les expériences de contrôles n'est qu'une longue série de fraudes découvertes. Un deuxième point qui attire l'attention,

c'est que les savants les plus qualifiés, après s'être laissés absorber par l'étude de l'occultisme, perdent la rigueur scientifique qu'ils mettent dans leurs autres travaux.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que tout est fraude dans le spiritisme, mais la difficulté d'observations est très grande.

Les phénomènes occultes ne peuvent pas être reproduits à volonté. D'abord, il faut un médium, c'est-à-dire un individu particulier, à aptitudes spéciales. On ne peut donc pas, à tous coups, avec n'importe qui, faire une expérience de laboratoire. De plus, quand on a le médium, l'expérience ne réussit pas toujours ; il est à remarquer que, à mesure qu'on multiplie les précautions, les mensurations, les contrôles, il semble qu'on atténue l'intensité des phénomènes. Il ne faut pas oublier, dit Charles Richet (Annales des Sciences psychiques, 1905), que l'introduction d'une instrumentation nouvelle dans un cercle, où s'étaient pratiquées antérieurement sans instruments des expériences régulières, apportent tout de suite un très grand trouble, et que, par ce fait même, dans la plupart des cas, tout phénomène cesse aussitôt... L'immixtion d'une personne nouvelle dans les cercles spirites, apporte, dit-on, le même trouble « que l'introduction d'un appareil nouveau ».

Tout le monde sait que le scepticisme, le manque de confiance dans les médiums produisent une action paralysante. On sait aussi que, dans des conditions identiques, les résultats des expériences ne sont pas toujours les mêmes. Il est donc indispensable de n'admettre comme acquis qu'un fait scientifiquement répétable, mais il ne faut pas oublier que l'astrologie du moyen-âge est devenue l'astronomie avec ses prodigieuses découvertes, que l'alchimie est devenue la chimie.

Je ne m'occuperai pas du côté historique du spiritisme et des liens qu'il a avec l'antiquité. Mæterlinck l'a exposé avec clarté dans son livre « Le Grand Secret ». Quant à l'histoire du spiritisme lui-même, on la trouvera dans le livre de Grasset sur « l'Occultisme » et l'on remarquera dans ce livre, publié en 1908, la prudence, la justesse de vue, la critique exacte de cet esprit d'un si admirable bon sens et d'un si remarquable équilibre.

CHAPITRE II

LA THÉORIE SPIRITE

Que prétendent montrer les spirites ?

Le docteur Lapponi (1906) dit : « Dans les phénomènes spirites nous sommes forcés de voir des phénomènes d'ordre surnaturel... Il paraît indispensable d'admettre, comme cause des faits analysés, des êtres immatériels, qui, par ces singuliers phénomènes, nous attestent et nous prouvent leur existence ». Il est « philosophiquement croyable et même presque logiquement indéniable qu'au dessus de l'homme il y ait, dans les séries des êtres créés, d'autres êtres plus parfaits que lui et, par là même, plus intelligents et dotés aussi de puissance physique également plus grande... C'est à ces êtres que, dans notre misérable langage, nous autres humains, donnons le nom d'esprits... Parmi ces êtres, il s'en trouve qui, une fois leur existence accomplie sur la terre, laisseront leurs corps dans le monde sensible et s'en iront avec ce qui forme l'étincelle et le principe opérant, l'esprit de leur vie vers des régions plus sereines... Entre la magie et la nécromancie des temps passés et le spiritisme des temps modernes, nous ne trouvons aucune différence substantielle ; nous y voyons au contraire des ressemblances qui nous font conclure à l'absolue identité... Le spiritisme est une manifestation d'activité d'un ordre préternaturel ».

Il n'est pas inutile d'examiner comment les esprits se manifestaient vers 1853. « Plusieurs personnes se mirent autour d'une table, dans la position cabalistique, de manière que le petit doigt de chaque personne touchât le petit doigt de la personne voisine, et l'on attendit. Bientôt, les dames poussèrent de grands cris, car la table tremblait sous leurs mains et se mettait à tourner... On commanda à la table : « Danse », et elle dansa ; « Couche-toi » et elle obéit. Bientôt, sous la pression des mains rangées autour d'elle, avec méthode, la table ne se con-

tenta plus de tourner et de danser, elle imita les diverses batteries du tambour, la petite guerre avec feux de file ou de peloton, la canonnade, puis le grincement de la scie, les coups de marteau, le rythme de différents airs ».

Puis on la fit répondre, par oui et par non ; enfin, on attacha un crayon au pied d'une table légère qui écrivit : on fit ainsi parler et écrire tous les grands esprits depuis Gutenberg jusqu'à saint Jean l'Evangéliste. Comme dit Flammarion : « Galilée y coudoyait saint Paul, et Voltaire se réconciliait avec Jeanne d'Arc ».

Mais comme le fait justement remarquer Lapponi en 1906, l'éducation des esprits s'est perfectionnée depuis le début des expériences, et ils ont une merveilleuse facilité pour s'adapter au milieu.

« En tout ceci, dit-il, il y a quelque chose d'étrange. On dirait que les esprits ont dû eux-mêmes étudier les moyens de se manifester et de se perfectionner dans la façon de vivre de leurs semblables par des leçons prises en famille dans l'autre monde... Un autre fait non moins surprenant est la facilité avec laquelle les esprits savent adapter leurs goûts à ceux des gens qui les cultivent. On dirait que, comme l'antique Pythonisse prenait parti pour le roi Philippe en rendant ses oracles, les esprits d'aujourd'hui partagent les opinions de ceux qui les consultent : pieux avec les personnes pieuses, aimant avec ceux qui aiment les leurs, politiciens avec les politiciens, hommes d'affaires avec les commerçants, savants avec les érudits, vulgaires et grossiers avec le vulgaire. Pour cette raison, en Angleterre, les esprits sont sceptiques, parleurs, « aweduti » ; en Allemagne, mystiques, théoriciens, transcendants ; et en France, libertins, généreux, sans soucis, frivoles. Aux Etats-Unis d'Amérique, ils sont positifs, dogmatiques, courageux, et proclament la métempsycose, pendant qu'autre part, et spécialement parmi nous, en Italie, ils se déclarent panthéistes, athées, matérialistes ».

Diminuant lui-même la force de ces objections, Lapponi essaie de démontrer que cela ne constitue pas une réfutation absolue du spiritisme. C'est juste. Mais on peut bien dire que cela en démontre tout au moins l'invraisemblance.

Grasset dit : (« l'Occultisme », 1908, page 236) : « Pour

faire la preuve de leur existence et de leur identité dans les séances médianimiques, les esprits devraient penser et parler comme les hommes qu'ils représentent, tandis qu'en réalité ils ne pensent et ne parlent que comme les médiums eux-mêmes, qui apparaissent alors comme les auteurs uniques des messages exprimés ».

Le passage cité plus haut, de Lapponi, établit très bien la chose. Si les évocations sont devenues plus parfaites et plus faciles, si les esprits s'adaptent au milieu évocateur, c'est que l'expérience tout entière dépend uniquement du médium et non du personnage évoqué.

La chose a frappé tout le monde. Pierre Janet l'a admirablement fait ressortir en parlant des messages que les esprits plus ou moins illustres envoient à la terre par les médiums.

Comment les lecteurs de ces messages ne se sont-ils pas aperçus que ces élucubrations, tout en présentant quelques combinaisons intelligentes, sont, au fond, horriblement bêtes et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir sondé les mystères d'outre-tombe pour écrire de semblables balivernes. Corneille, quand il parle par la main des médiums, ne fait plus que des vers de mirlitons et Bossuet signe des sermons dont un curé de village ne voudrait pas pour son prône. Wundt, après avoir assisté à une séance de spiritisme, se plaint vivement de la dégénérescence qui a atteint, après leur mort, l'esprit des plus grands personnages ; car ils ne tiennent plus que propos déments et gâteux. Allan Kardec, qui ne doute de rien, évoque tour à tour des âmes qui habitent des séjours différents et les interroge sur le ciel, l'enfer et le purgatoire. Après tout, il a raison, car c'est là un bon moyen d'être renseigné sur des questions intéressantes. Mais qu'on lise la déposition de M. Samson ou de M. Jobard, de ce pauvre Auguste Michel ou du prince Ouran, et l'on verra que ces braves esprits ne sont pas mieux informés que nous et qu'ils auraient grand besoin de lire eux-mêmes les descriptions de l'enfer et du paradis, données par les poètes, pour savoir un peu de quoi il s'agit... Ce serait vraiment à renoncer à la vie future, s'il fallait la passer avec des individus de ce genre ».

Parlant également de communications transmises par

les tables de la part des esprits, Surbled (Spirites et démons 1901) dit de même : « le plus souvent ce sont des notions vulgaires, des lieux communs qui nous arrivent d'outre-tombe. Une telle évocation serait saisissante si elle était effective. Si l'on voyait un Galilée, un Copernic surgir de l'autre monde pour nous enseigner. Mais le fait de médium citant devant nous tel savant du passé et lui servant d'organe n'a rien d'extraordinaire et devient même suspect, si l'on remarque une frappante concordance entre les idées de ce médium et celles des personnages évoqués : on dirait qu'il ne traduit pas leurs pensées, mais qu'il les leur prête en travaillant d'imagination avec l'aide d'une bonne mémoire. Les expressions trahissent l'homme ». Et l'auteur cite cette phrase de Santini : « Dans la même séance l'esprit de Voltaire, par exemple, s'exprimera comme un charretier, si le médium (ou simplement l'opérateur) appartient à cette classe sociale ou à toute autre similaire ; et, dix minutes après, comme un homme du monde, si l'évocateur est une personne distinguée, instruite, bien élevée ».

Voulez-vous des vers de Victor Hugo :

Voici ceux qu'il a faits pour l'entremise d'Hélène Smith, le célèbre médium de Flournoy :

L'amour, divine essence, insondable mystère,
Ne le repousse point, c'est le ciel sur la terre.
L'amour, la charité seront ta vie entière ;
Jouis et fais jouir, mais n'en sois jamais fière...

Cette Hélène Smith, qui a ému le monde entier par ses descriptions de paysages lunaires, par ses romans martiens, par sa langue martienne a été peu à peu percée à jour... tout cela était le produit de son imagination.

Comme le dit Flournoy « les soi-disant communications spirites sont un pur produit de l'imagination subconsciente du médium, travaillant sur des souvenirs, ou des préoccupations latentes ». Pour Grasset : « les communications médianimiques ne contiennent rien qui ne puisse provenir exclusivement du polygone désagrégé du médium et ne portent aucune trace d'une influence extérieure ». En somme, comme il le dit ailleurs : « dans leurs transes, ce sont leurs propres idées que les médiums expriment ».

CHAPITRE II

LES FAITS MÉTAPSYCHIQUES

Mais si la théorie du spiritisme s'effondre, comme dit Grasset, la question des faits reste entière, et c'est celle qu'il faut examiner. Tout corps à une température au-dessus de zéro (et peut-être même au-dessous) émet des radiations. Un religieux originaire de Montpellier, le Père Clavel, a découvert, il y a plus de cinquante ans, que les corps émettent, comme il disait, « des courants » qui influençaient une baguette spéciale de sa composition. Il avait reconnu que ces « courants » sont spécifiques, c'est-à-dire que le « courant » de l'or n'est pas le « courant » du cuivre, et il montrait que si sa baguette était impressionnée par le courant de l'argent, le mouvement commencé ne se terminait pas, si à l'argent on substituait du fer par exemple. Cette découverte a passé inaperçue, mais Montpellier peut en revendiquer hautement la priorité.

J'ai pu faire don, il y a deux ans, à l'Académie des Sciences et Lettres de cette ville, des instruments et des très nombreux repères dont s'était servi le Père Clavel. Ces temps derniers, un savant de Francfort-sur-le-Mein a publié une découverte analogue.

Ce que nous savons maintenant de la radio-activité, en nous ouvrant des horizons insoupçonnés, nous prouve la véracité des faits pressentis par le Père Clavel.

***

Les animaux eux aussi émettent des radiations inconnues.

Si l'on examine un ammophile, on le voit, d'après Fabre, devinant le ver-gris, sa nourriture, enfoui très profondément dans le sol, rien au-dehors n'indiquant la cachette de la chenille... Comment fait l'ammophile pour reconnaître le point où gît sous terre le ver-gris ? Les an-

tennes, c'est incontestable, sont les organes qui le guident. Elles ne fonctionnent pas ici comme appareils olfactifs, elles ne fonctionnent pas non plus comme appareils auditifs, car il n'y a pas de bruit à percevoir. Quel est donc leur rôle ? Je l'ignore, et désespère de jamais le savoir... Sommes-nous bien certains qu'ils (les animaux) ne sont pas outillés, à des degrés très divers, en vue de sensations pour nous aussi étrangères que le serait la sensation des couleurs si nous étions aveugles ? La matière n'a-t-elle plus de secrets pour nous ? Est-il bien sûr qu'elle ne se révèle à l'être animé que par la lumière, le son, la saveur, l'odeur, les propriétés tangibles ? La physique et la chimie, si jeune cependant, nous affirment que le noir inconnu renferme une moisson énorme, en comparaison de laquelle notre gerbe scientifique n'est que misère... Certaines propriétés de la matière, sur nous sans action qui puisse être aperçue, ne peuvent-elles trouver pour y répondre un écho dans l'animal outillé autrement que nous. (Fabre, « Souvenirs entomologiques, page 33, 2e série.)

Si l'on enferme une femelle de mites dans une boîte en bois, le mâle accourt d'une très grande distance (1,500 mètres). Arrivé dans les environs de la boîte, il place ses antennes dans un plan vertical passant par la boîte, analogue aux mouvements que font les sans-filistes dans certains cas, et il fonce sur la boîte. Il y a donc là un organe transmetteur, une radiation, et un organe récepteur.

Les corps vivants émettent de la lumière : le halo, l'auréole des saints n'est pas une invention du catholicisme. Les noctiluques émettent des phosphorescences bien connues. Des fragments de muscles forment une petite pile électrique. Les nerfs aussi. Un poisson torpille de 30 centimètres donne un courant électrique de 2 à 3 ampères.

Notre corps est entouré d'une sorte de buée — invisible pour nous — qu'on peut comparer à la transpiration qui sort d'un cheval « fumant » par les hivers froids.

L'être psychique, dit Léon Denis, n'est pas confiné dans les limites du corps... il est susceptible d'extériorisation et de dégagement. L'homme pourrait être comparé à un foyer d'où émanent des radiations, des effluves qui

peuvent s'extérioriser en couches concentriques au corps physique et même, dans certains cas, se condenser à des degrés divers et se matérialiser au point d'impressionner des plaques photographiques et des appareils enregistreurs... Les vibrations de la pensée peuvent se propager dans l'espace, comme la lumière et le son, et impressionner un autre organisme en affinité avec celui du manifestant. Les ondes psychiques, comme les ondes hertziennes dans la télégraphie sans fil, se propagent au loin et vont éveiller dans l'enveloppe du sensitif des impressions de nature variée suivant son état dynamique : visions, voix ou mouvements. Parfois l'être psychique quitte son enveloppe corporelle et apparaît à distance...

« Cela rappelle, dit Grasset (« l'Occultisme », p. 265), l'od de Charles de Reichenbach. Cet auteur part d'abord de « l'action sensible » de l'aimant sur l'organisme humain : c'est là, dit-il, « un fait bien établi, une loi physico-physiologique manifeste de la nature ». Les perceptions de cette influence se révèlent principalement aux deux sens du toucher et de la vue. Cette influence est également exercée par « notre globe tout entier », par la lune, tous les cristaux (naturels ou artificiels), la chaleur, le frottement, l'électricité, la lumière, les rayons du soleil et des étoiles, la force chimique, la force vitale organique (aussi bien dans les plantes que dans les animaux, particulièrement dans l'homme), l'ensemble du monde matériel. La cause de ces phénomènes est une force naturelle, particulière, qui s'étend sur tout l'univers et diffère de toutes les forces connues jusqu'à ce jour ; nous la désignons ici sous le nom d'od. »

Dans son livre déjà cité, Edmond Dupouy dit : « Fluide magnétique, fluide odique, fluide vital, il sature entièrement l'organisme des êtres vivants... le corps psychique tient le milieu entre la matière et l'âme spirituelle... le fluide nerveux se manifeste par des phénomènes psychiques appréciables à nos sens : ...effets lumineux dans les tubes de Geissler, dans le tube et l'ampoule de Crookes, production dans notre organisme, même sans contact, des rayons Rœntgen, transmission des ondes sonores, dégagement d'effluves, devenant visibles et pouvant être photogra-

phiés. » Et il conclut : « Il y a, dans l'être humain, trois éléments : l'âme, le corps psychique, la matière organisée ; le corps psychique n'est pas limité à l'enveloppe cutanée. Il est constamment entouré d'effluves lumineux, visibles pour les sujets sensitifs ou médiums. Il peut s'extérioriser chez ceux-ci dans un champ neurodynamique indéterminé et se manifester dans des conditions particulières par divers phénomènes psychologiques ou de médiumnité. »

Sous le nom de « fluide magnétique », on entend généralement, dit Surbled, « un fluide subtil, impalpable, analogue à celui du magnétisme minéral, mais spécial aux êtres vivants, qui dépend de la volonté et est susceptible, de notre propre mouvement ou par l'application des mains et l'exécution de mouvements rapides appelés « passes », d'être communiqué à autrui ». Il croit qu'on arrivera « à établir que le fluide magnétique n'est autre que le fluide électrique vital ». Et il conclut : « Nous sommes persuadés que le fluide magnétique des auteurs n'est que le fluide électrique vital, dont l'existence sera prochainement reconnue et démontrée. » Il y a peu de temps, le docteur Vrilner, de Londres, a pu démontrer, par des expériences qui ne laissent aucun doute, l'existence chez l'homme d'un fluide magnétique appelé **aura,** d'une longueur de 15 centimètres à l'extérieur et de 7 centimètres à l'intérieur. Mais quel rôle ces radiations jouent-elles dans l'occultisme ?

Grasset écrivait à ce sujet, dès 1908, avec une véritable divination — c'est le cas de le dire : — « On a découvert bien des radiations nouvelles (ondes hertziennes de la télégraphie sans fil, rayons X, rayons). Certaines ont peut-être été annoncées trop vite, mais il y en a assez de bien démontrées pour qu'on puisse admettre qu'il y en a ainsi un très grand nombre, et peut-être plus encore d'inconnues que de connues... Il ne suffit pas de découvrir de nouvelles radiations humaines, **il faut établir la mise en jeu de ces radiations dans les cas de transmission directe de la pensée, et leur objectivation dans les cas de matérialisation.** » Et voilà, lancé ainsi, le grand mot qui occupe en ce moment tous les esprits. Comme toujours, il a posé le problème en deux mots.

1° Est-ce que la force extériorisée est réellement une force psychique, constituant dans certains cas un agent de communication directe entre deux psychismes séparés ? **Ceci n'a pas été prouvé.** Dans un remarquable article, la « Revue Métapsychique » (n° 5) nous fait connaître, par la plume d'un ingénieur, les procédés très ingénieux à mettre en œuvre pour démontrer la transmission, l'extériorisation de la force psychique. L'expérience reste à faire.

2° Grasset écrit, en abordant dans son livre sur l'occultisme le chapitre sur les matérialisations, ces idées qui sont encore, de nos jours, saisissantes de vérité : « L'effondrement du spiritisme (théorie) ne préjuge en rien la question de matérialisation de fantômes (fait). » Et ce qui prouve bien sa prudence et la sûreté de son jugement, sa clairvoyance, c'est qu'il ajoute : « Si le fait des matérialisations est un jour démontré, il ne prouvera nullement la réincarnation des esprits, mais uniquement une objectivation puissante de la pensée du médium aboutissant à un objet capable d'impressionner nos sens et la plaque photographique. » Les phénomènes de matérialisation que la « Revue Métapsychique » a récemment vulgarisés attirent notre attention, et nous allons les résumer en deux mots.

Les expériences ont été faites sur un sujet qui s'appelle Franck Kluski : « La lumière très faible du laboratoire », écrit Marcel Soum dans ses chroniques scientifiques très remarquées...

. . . . . .

« ... On aperçoit autour de Kluski, et surtout au-dessus « de sa tête, des sortes de vapeurs phosphorescentes qui « l'enveloppent comme d'un brouillard. Nous devons « d'abord arrêter un moment notre attention sur cette « matière qui a déjà été rencontrée et étudiée par le doc- « teur Geley sur un autre sujet, Eva, et à laquelle il a « donné le nom de substance primordiale parce qu'elle « semble, en raison de ses propriétés (et en particulier de « sa plasticité qui lui permet de prendre les aspects les « plus divers) former le substratum de tous les phéno- « mènes que nous envisageons en ce moment.

« La substance primordiale (par abréviation : la subs-
« tance tout court), dans la plupart des cas où l'on a pu
« constater sa présence, se montre presque toujours à l'état
« gazeux, plus ou moins semblable à la vapeur qui s'é-
« chappe d'une marmite en ébullition ; elle revêt cependant
« l'état liquide et même solide (chez Eva ce dernier est
« prédominant et presque exclusif). Il est admis que cette
« substance provient pour sa plus grande partie du corps
« du sujet et pour une minime partie du corps des assis-
« tants.

« Voilà déjà, sans doute, des choses étranges, mais
« nullement miraculeuses. Quand nous voyons une légère
« fumée sortir des flancs et des membres d'un cheval en
« sueur, nous ne manifestons aucun étonnement, parce
« que ce fait nous est familier ; il paraîtrait surnaturel aux
« habitants d'un milieu — le monde aquatique, par exem-
« ple — où la fonction sudorale serait inconnue. Il y a
« dans notre organisme, c'est incontestable, des fluides
« comme le fluide nerveux ou autres, qui normalement
« ne sont pas visibles, pas plus que l'air dans lequel nous
« sommes plongés ; ils le deviennent, comme devient vi-
« sible et palpable l'air qui se liquéfie ou se solidifie, lors-
« que certaines conditions sont réalisées. La recherche de
« ces conditions, tel est actuellement le but principal de
« la science psychique.

« Dans cette vapeur subtile qui entoure Kluski ne tar-
« dent pas à apparaître des régions de concentration qui
« sont plus lumineuses que le reste de la substance ; comme
« genre d'éclairage et comme intensité, on peut comparer
« cette lumière à celle des vers luisants. Ces plages phos-
« phorescentes, qui naissent brusquement et se dissipent
« de même, s'écartent quelquefois assez loin du sujet (jus-
« qu'à 2 m. 50) ; elles représentent, d'après les expérimen-
« tateurs, le premier indice d'une condensation plus com-
« plète et prochaine.

« Quand cela a lieu on voit survenir la phase liquide
« sous forme de taches blanches et de la dimension d'un
« pois à celle d'une pièce de cinq francs, dispersées ça et
« là sur les vêtements de Kluski. L'état solide plus rare
« chez lui, comme je l'ai déjà dit, est constitué par une

« sorte de pâte malléable, éminemment déformable, comme « du mastic très mou. La substance sort de points variables du coprs du sujet, sous l'aspect de fils, de cordons, « de membranes, etc., pour y rentrer quand l'expérience « prend fin ; par endroits elle prend davantage de compacité et se montre assez dure. Elle est sensible, au « point que tout attouchement retentit douloureusement « sur le sujet.

« Jusque-là, passe encore ! Mais ce qui devient plus « troublant, c'est que cette fameuse substance semble « douée de vie, dans ce sens qu'elle paraît obéir à une « certaine force consciente, qui a l'air d'être jusqu'à un « certain point à la disposition du sujet et qui la fait « porter dans des directions déterminées d'avance et « prendre des formes d'organes humains : doigts, mains, « pieds, etc.

« Notre premier mouvement, et il est bien excusable, « est de crier à la fraude. Mais les expérimentateurs ne « sont pas des enfants : n'oublions pas, en outre, que nous « sommes chez eux, dans leur laboratoire, et non sur la « scène truquée d'un presdigitateur.

« Supposons que nous plongions notre main, pendant « quelques secondes, dans un bain de paraffine fondue « (40°), puis, au sortir de ce bain, dans un baquet d'eau « froide. La paraffine, en se solidifiant immédiatement, « laissera sur la main une mince croûte solide. Impossible « de sortir la main de ce gant fragile sans l'anéantir ; « impossibilité plus grande encore — s'il est permis d'imaginer des degrés dans l'impossibilité — avec une main « rigide en pierre ou en bois. Mais que cette main, au « contraire, soit d'une matière très molle, demi-fluide, « nous pourrons la retirer sans dommage pour le moule. « Eh bien ! c'est ce qui arrive avec la substance en question ; le moule reste intact en possession des expérimentateurs et on peut par la suite, en y coulant du plâtre, « reproduire le relief fidèle de l'objet initial. On a obtenu « des moules, comme celui que représente notre dessin, « qui excluent à priori toute hypothèse de supercherie. « Qui penserait, en effet, pouvoir retirer sa main d'un

« moule de ce genre, en paraffine, de 1 millimètre d'épais-
seur, sans le briser en mille morceaux ?

« Mais le sujet n'aurait-il pas apporté des moules pré-
« parés d'avance, ou des gants souples de baudruche, etc. ?
« Non. car :

« 1° Pendant toute la durée des expériences les mains
« du sujet sont tenues par les observateurs ;

« 2° Le phénomène ne demande pas une durée totale
« de deux minutes ; ce serait bien peu pour un tour d'es-
« camotage accompli dans les conditions imposées au
« sujet ;

« 3° Deux des expérimentateurs avaient eu soin d'ajou-
« ter à la paraffine, à l'insu de Kluski et des autres assis-
« tants, dans le plus grand secret et immédiatement avant
« la séance, des colorants ou des réactifs chimiques bien
« caractéristiques, que l'on a retrouvés invariablement
« dans les gants de paraffine. »

Cette substance a reçu le nom d'ectoplasme. Dans le « Light » du 2 mai 1921, Stanley de Brath donne, au sujet des ectoplasmes, les renseignements suivants, dont le retentissement a été énorme...

... « Le terme inventé par le professur Richet est prudent et peu compromettant ; le mot grec « ectoé » signifie simplement « en dehors » et « plasma » veut dire production biologique. »

Le terme « ectoplasme », à dessein, ne présume rien sur la nature de la substance ni sur son origine.

Sir Oliver ne s'en sert que pour désigner les « protubérances » et appelle « plasma » la substance amorphe. Le docteur Geley l'applique à toute substance extériorisée, qu'elle soit amorphe ou organisée, visible ou invisible.

Le phénomène lui-même n'est pas nouveau. Le médium Eglinton, lisons-nous, extériorisait de son flanc une quantité de matière blanche, et la plupart des matérialisations s'accompagnent d'apparences lumineuses ou vaporeuses sans contours définis.

Cette extériorisation avait déjà reçu des noms divers, tous désignant la même chose : « matière odique », « esprit nerveux », « psychorplasme », de même que l'oxygène (producteur d'oxydations) était appelé « air vital »,

« air déphlogistiqué » (Priestley), « air empyréen » (Scheele), etc., tant que ses propriétés principales demeurèrent inconnues.

Les expériences du Professeur Crawford ont conduit aux principales conclusions suivantes :

1° La substance sort du médium et forme des tiges, des rayons, etc. ;

2° Elle peut transmettre, même sans être visible, une énergie considérable ;

3° Elle peut devenir dure, quasi-métallique, à son extrémité, ses autres parties demeurant invisibles ;

4° Elle peut être utilisée par des entités intelligentes (les assistants invisibles, dit M. Crawford) pour répondre par coups frappés à des questions ou pour suggérer des modalités expérimentales ;

5° Elle est capable de décharger un électroscope, mais ne sert pas de conducteur à l'électricité à faible tension ;

7° Elle est très sensible à la lumière et au contact ;

8° Elle traverse sans peine les vêtements du médium, mais elle est arrêtée par un écran d'étoffe placé à une certaine distance de lui ;

9° Le carmin, l'argile, la suie adhèrent à la substance jusqu'à ce qu'elle se résorbe dans le corps du médium. A ce moment, ces corps étrangers s'en détachent ;

10° La substance est flasque à l'état passif et rigide à l'état actif ;

11° La sensibilité à la lumière est beaucoup plus marquée quand elle est à l'état actif.

Le professeur Crawford n'a pas établi exactement la source de l'énergie déployée dans les grands efforts, énergie surtout considérable quand il s'agit de résister à des forces extérieures. Il dit seulement que cette dépense d'énergie épuise le médium comme le ferait un effort musculaire. Il y a, chez lui, une petite perte de poids (chose très importante au point de vue de la conservation de l'énergie).

Le professeur Crawford a consacré presque toutes ses expériences à l'étude de la puissance énergétique transmise par la substance et des formes qu'elle revêt pour cette activité.

Réginald Pole

(suite)

Comme son successeur, Marcel II, n'eut qu'un règne éphémère de quelques jours et mourut le 1er mai 1555 frappé d'apoplexie après les fatigues de la semaine sainte et des fêtes pascales, Marie Tudor caressa le projet de faire nommer pape son cousin Réginald. Elle voyait à la fois dans une semblable élection la récompense des vertus du cardinal et l'intérêt de l'Eglise anglaise. Pour donner à ses désirs une réalisation possible, la reine écrivit aussitôt à Gardiner, au comte d'Arundel et à Lord Paget, tous trois alors à Calais pour y ménager la paix entre la France et l'Espagne. Elle leur demanda de s'entremettre pour décider le cardinal de Lorraine, le connétable et les autres ambassadeurs français à se déclarer en faveur de la candidature de Pole. En même temps, Marie Tudor expédiait un messager spécial à son cousin, l'Empereur Charles-Quint, et le suppliait de déterminer les cardinaux, ses partisans, à élire comme pape Réginald Pole (1).

Charles-Quint répondit favorablement à cette requête en envoyant à Rome sans retard un de ses agents. De son côté, Henri II ne s'opposa pas cette fois au choix qui semblait devoir porter sur le cardinal anglais (2). L'idée même qu'il se faisait des vertus à exiger du pontife romain devait l'incliner vers Pole, universellement connu comme homme de bien et de vie exemplaire. Aussi lorsque le Légat Farnèse partit pour l'Italie, il avait pu proposer à l'agrément d'Henri II une liste de trois candidats formée des noms de Pole, de Caraffa et de Morone (3). Pole se

(1) Cf. Pallavicini, *Istoria del Concilio di Trenta*, l. 13, cap. 12, n. 8; Ciaconius, op. cit. t. III, p. 809; Burnet. *Hist. of the Reformation*, t. II. p. 282.

(2) Cf. Noailles. *Ambassades*. t. IV. p. 301.

(3) N'est-ce pas Henri II qui lors du précédent conclave avait ainsi spécifié à son ambassadeur à Rome, de Lansac, ce qui correspondait à ses vues : « C'est le tout que d'avoir un pape homme de bien et de bonne vie exemplaire ; car étant tel il ne faut point avoir peur qu'il fasse autre office que de père commun et universel pour restaurer l'Eglise et la religion en leur première splendeur, ce que tous les princes chrétiens, oubliant leurs passions et affections, doivent uniquement désirer » ? Ribier, op. cit. t. II. p. 606.

trouvait en première ligne, car des deux autres, Caraffa se trouvait trop âgé et Morone n'avait pas l'appui de Charles-Quint.

Pourtant les évènements se précipitèrent de telle sorte que les désirs communs de Marie Tudor, de Charles-Quint et d'Henri II ne purent se réaliser. Les cardinaux, en effet, se réunirent en conclave immédiatement après la mort de Marcel II et, sans attendre l'arrivée des agents des souverains, ils écartèrent la candidature du cardinal Pole sous un double motif. Ils prétendirent que de Londres, Pole aurait les plus grandes difficultés pour venir à Rome et ajoutèrent que l'élection d'un Anglais de si haute naissance pourrait porter ombrage au roi Philippe.

Le nom de Pole fut ainsi rejeté par suite de manœuvres habiles dont l'origine est mal éclaircie et, dès le 19 mai, jour de l'Ascension, les membres du Sacré-Collège donnèrent par acclamation comme successeur au pape défunt un vieillard de 79 ans, doyen des cardinaux, Gianpietro Caraffa, qui prit le nom de Paul IV (1).

Or, si le nouveau pontife était d'une vertu et d'un zèle éprouvés, il était d'un tempérament inflexible et tenace. Tout et tous devaient céder devant ses rancunes.

Des raisons particulières de famille l'engagèrent dans une lutte contre les Colonna, qui avaient de grandes possessions dans le royaume de Naples et une guerre ne tarda pas à s'ensuivre entre les troupes de Philippe d'Espagne, représenté à Naples par le duc d'Albe, et celles du Pape. Paul IV envenima rapidement la querelle en sollicitant l'entremise d'Henri II auprès de qui il dépêcha un de ses neveux, Carlo Caraffa, condottiere sans conscience et sans mœurs, qu'il avait eu la faiblesse d'élever au cardinalat (2).

---

(1) Cf. Coggiola, *I Farnesi ed il conclave di Paolo IV* dans les *Studi Storici* du prof. Crivelluci, Pise. an. IX, 1900, fasc. 7 et suiv. L'élection de Caraffa paraît bien avoir été le résultat de l'influence du cardinal Alessandro Farnese.

(2) Au sujet de la politique anti-espagnole de Paul IV. Cf. Coggiola, *I Farnesi e il Ducato di Parma e Piacenza durante il pontificato di Paolo IV*, Parma 1906 et Dom Ancel. *La question de Sienne et la politique du cardinal Caraffa*, Maredsous, 1905, extr. de la *Revue bénédictine*. — En ce qui concerne la nomina-

On put se croire revenu aux tristes luttes qui avaient désolé l'Italie cinquante ans auparavant et la paix de l'Eglise se trouva tout à fait compromise. Mieux que personne Réginald Pole saisit la fausse situation que la guerre entre le Pape et le roi Philippe créait à l'Angleterre, que des liens si récents venaient de rattacher à Rome. Aussi, dès le début des hostilités, qui mettaient aux prises les troupes pontificales et espagnoles, essaya-t-il de s'interposer pour amener les deux belligérants à une médiation.

L'obéissance respectueuse, qu'il devait à Paul IV en qualité de Légat du Saint-Siège et d'archevêque de Cantorbéry, ne l'empêchait pas d'avoir vis-à-vis de Philippe, le mari de la reine, des devoirs étroits de fidélité et il avait le plus grand désir d'arriver à une conciliation. Il écrivit donc au Pape, son ancien ami, et tenta de lui persuader que rien ne pouvait être plus préjudiciable aux intérêts du christianisme, notamment en Angleterre, qu'une lutte entre la papauté et ses souverains. Il s'ingénia, après cet exorde, à développer les raisons qui militaient en faveur d'un accord complet entre les deux gouvernements et fit appel aussi bien aux sentiments qu'à l'intelligence de Paul IV pour lui montrer les dangers politiques et religieux que son attitude vis-à-vis de Philippe d'Espagne risquait de provoquer. (1)

Le Pape, tout d'abord, parut satisfait de cette démarche et remercia son Légat de lui avoir écrit. Mais bientôt son antipathie invincible pour l'Espagne reparut. Il se persuada que la lettre de Pole n'était qu'une censure de sa conduite, dédaigna les conseils de prudence qu'elle contenait et plus que jamais il prépara contre Philippe la guerre qui, dans son esprit, devait chasser les Espagnols du territoire napolitain (2).

---

tion regrettable de Carlo Caraffa au cardinalat, cf. Dom Ancel, *La disgrâce et le procès des Caraffa*, Maredsous, 1909 et Duruy, *Le Cardinal Carlo Caraffa*, Paris, 1882.

(1) Quirini. t. V. pp. 20-22 et cf. Lettre adressée au roi Philippe. *Cal. of State Papers, Venetian*, t. VI, n. 848.

(2) Né à Capriglio, près de Bénévent, en 1476, Paul IV n'avait jamais pardonné aux Castillans et aux Catalans de s'être emparé du royaume de Naples et il avait toujours souhaité de pou-

Henri II, qui avait d'abord prêté simplement ses hommes d'armes au Pape, rompit lui-même avec l'Espagne, le 25 janvier 1557, la trêve que le cardinal Pole avait justement contribué à négocier à Vaucelles quelques mois plus tôt (1).

Cet état de guerre détermina Philippe II à revenir auprès de sa femme après une longue absence de près de deux ans. Le cœur ne dictait en rien ce voyage en Angleterre, qu'entraînait la seule préoccupation politique d'engager la nation anglaise dans une guerre d'origine purement espagnole. Par là, Philippe II allait à l'encontre des promesses formelles que Gardiner avait obtenues de lui lorsque, dans le contrat de mariage de Marie Tudor, il avait été stipulé que le gouvernement de la reine resterait neutre dans les querelles personnelles de son époux.

Sans mesurer les remords qui devaient l'envahir, la reine Marie, par affection pour Philippe, accepta d'aider les Espagnols dans leur lutte contre le Pape et leur céda une troupe auxiliaire de cinq mille fantassins et de mille cavaliers. Il fut convenu que cette petite armée serait payée par le royaume anglais durant quatre mois et elle fut placée sous le commandement du comte de Pembroke, de Lord Grey et de Lord Montague. Une déclaration de guerre fut envoyée en même temps par un roi d'armes à Henri II qui, immédiatement, retira son ambassadeur.

Philippe II, satisfait de l'orientation politique qu'il

---

voir rendre à son pays l'indépendance. C'est ainsi qu'étant encore cardinal, il avait poussé Paul III à profiter d'une révolte de ses compatriotes contre les cruautés et les vexations du duc d'Albe pour débarrasser Naples du joug des Espagnols. « L'Italie, dit-il un jour, est un instrument à quatre cordes naturellement d'accord : Rome, Naples, Milan et Venise Malheur à Alphonse d'Aragon et à Louis Sforza, duc de Milan, qui, par leur division, ont détruit cette admirable harmonie. »

(1) Le cardinal Pole, délégué par la reine Marie, avait eu la satisfaction d'être le médiateur d'une trêve, signée dans l'abbaye de Vaucelles, près Cambrai, le 5 février 1556, entre le roi de France, Charles-Quint et son fils Philippe. La rupture au bout de quelques mois de cette trêve conclue pour 5 ans ne put qu'affecter très douloureusement le cardinal.

avait imposée aux Anglais, quitta l'Angleterre le 7 juillet 1557 pour n'y plus revenir.

Au cours de cette année 1557, la position de Réginald Pole vis-à-vis de la Papauté s'était trouvée de plus en plus délicate et le ressentiment particulier du Pape à l'égard du Légat ne tarda pas à se manifester dans des conditions très douloureuses pour celui qui avait consacré ses efforts à la réconciliation entre Rome et l'Angleterre.

Lorsque le Cardinal avait appris le retour de Philippe II sur le sol anglais, il s'était pourtant retiré aussitôt dans sa ville archiépiscopale de Cantorbéry pour bien marquer son intention, en tant que Légat du Pape, de ne pas paraître à la cour d'un prince ennemi. Il se contenta de faire au roi une visite personnelle et privée et il est difficile de dire quelle conduite plus judicieuse il pouvait tenir dans les circonstances extraordinaires où la politique temporelle de son chef spirituel le plaçait. Tout le désir de Pole était que l'Angleterre, réconciliée avec Rome après tant de difficultés, pût rester en dehors d'un conflit où l'unité de la foi pouvait courir de si grands risques.

Or, Paul IV, très irrité des échecs militaires infligés à ses troupes par les soldats de Philippe II, ne sut pas tenir compte au cardinal anglais de son attitude réservée et pleine de circonspection. La confusion du temporel et du spirituel se faisait dans l'esprit de ce vieillard colérique qui, au printemps de 1556, aurait voulu lancer l'excommunication religieuse contre son ennemi laïque, le roi d'Espagne, pour le déclarer déchu de tous ses droits. L'entourage du Pape parvint à le dissuader de ces mesures extrêmes dont les effets auraient sans doute été désastreux pour le monde catholique, mais on ne put empêcher Paul IV de rappeler ses légats et ses nonces de tous les Etats de Philippe (1). Cette décision, prise le 9 avril, eut pour résultat de mettre un terme à la mission du cardinal Pole en Angleterre. Il cessait, de ce jour, d'être Légat *a latere*.

Effrayé des conséquences de cet acte, l'ambassadeur

(1) *Cal. of State Papers, Venetian*, VI, n. 856.

anglais à Rome, sir Edouard Carne, en avertit immédiatement sa souveraine (1). Marie Tudor lui ordonna de représenter sans tarder au Pape l'alarme universelle qu'une pareille nouvelle avait produite en Angleterre et de demander le retrait de cette disgrâce qui, susceptible de provoquer des troubles sérieux parmi le peuple, portait atteinte à la dignité comme à la vertu de Pole. Dans les instructions qu'elle envoya à son ambassadeur, Marie Tudor ne manqua pas de souligner l'étrange façon dont le Pape reconnaissait les services que le Légat et les souverains anglais avaient précisément rendus à la papauté en ramenant tout un royaume à son obéissance spirituelle.

Paul IV comprit-il la grave erreur politique qu'il avait commise ?

Il fit bien dire à Marie Tudor qu'il répugnait à sa haute dignité de revenir sur un acte public, sur une décision prise en consistoire, mais, jouant diplomatiquement sur les mots, il ajouta n'avoir jamais prétendu enlever au cardinal Pole son titre de *Légat-né*, qui appartenait à tout archevêque de Cantorbéry. Seule la fonction spéciale de Légat *a latere* était retirée au cardinal, qu'il avait le dessein de rappeler à Rome pour l'y employer à des affaires importantes.

Cette dernière déclaration était particulièrement grave. Elle visait directement Pole dont le Pape, irréductible dans ses idées, voulait contrecarrer l'influence. La politique pontificale qui se poursuivit montra bien à quels dangers Réginald Pole se serait trouvé exposé s'il avait à ce moment quitté l'Angleterre.

En avertissant le gouvernement de Marie Tudor de ses intentions de rappeler Pole à Rome, le Pape, pour témoigner, disait-il, de l'affection qu'il portait à la reine, s'engageait à créer un autre cardinal, qui résiderait en Angleterre, avec le titre et l'autorité de Légat. De fait, peu après, le 14 juin 1557, Paul IV donna la pourpre à un vieux franciscain anglais, William Peto, et l'investit en

---

(1) Au sujet de la lettre de sir E. Carne à Marie Tudor, cf. Burnet, *op. cit.* t. II, p. 315 et *Cal. of State Papers Foreign, of the reign of Mary*, Londres, 1861, n. 292.

même temps de la charge de Légat en remplacement de Réginald Pole (1).

Avant même que la notification officielle de cette décision pût être connue en Angleterre, Marie Tudor en fut avertie par le soin de son ambassadeur à Rome, sir Edouard Carne. Navrée des conséquences fâcheuses de cette nomination d'un vieux moine, très impopulaire dans le pays, la reine s'employa à faire revenir le Pape sur sa résolution et chargea sir Edouard Carne de présenter à Paul IV une lettre dans laquelle les nécessités du maintien de Pole en Angleterre comme Légat étaient de nouveau exposées (2).

A cette lecture, le Pape laissa paraître une extrême exaspération et ne voulut d'abord en rien faire droit à la requête formulée au nom de la reine par l'ambassadeur anglais. Après un long silence, Paul IV, qui cherchait évidemment à maîtriser sa violence, finit par affirmer comme précédemment que l'affaire était de grande importance et promit d'en faire l'objet d'une conférence avec les cardinaux.

Le seul résultat de cette réunion cardinalice fut un

---

(1) Quirini, op. cit. V. p. 444. — Cf. également *Cal. of State State Papers Foreign, of the reign of Mary*, l. cit. n. 319, n. 327. En ce qui concerne Peto, Cf. *Cal. of State Papers, Venetian*, VI, n. 1420. — William Peto, né dans le Warwickshire, avait été le confesseur de Catherine d'Aragon et de Charles-Quint. Réfugié dans les Pays-Bas pour échapper à la tyrannie d'Henri VIII, il était venu à Rome comme chapelain du cardinal Pole et Caraffa avait été fortement impressionné par son austérité. Mais en 1557, c'était un vieillard, impropre à toute existence active, « tout juste bon à réciter des oremus dans sa cellule » du couvent de Greenwich. Sa nomination en remplacement du cardinal Pole causa une grande surprise même dans les milieux romains. Peto, plus que tout autre d'ailleurs, paraît avoir eu conscience de son incompétence et il supplia le Pape de lui permettre de refuser un fardeau trop lourd pour ses épaules faibles et décrépites, cf. Dom Ancel, *L'activité réformatrice de Paut IV*, dans *Revue des Questions Historiques*, juillet 1909, p. 94, n. 2.

(2) Marie Tudor ne manqua pas surtout de témoigner sa surprise de voir le pape destituer sans raison un légat que lui-même avait confirmé dans ses fonctions et qui avait accompli de si grandes choses qu'on pouvait en toute vérité lui attribuer le retour de l'Angleterre à l'obéissance due au Saint-Siège. (Lettre de Marie Tudor du 5 août 1557).

ordre formel adressé à Pole de se rendre sur le champ à Rome pour y répondre aux accusations lancées contre lui par l'Inquisition. Cette mesure, pleine d'injustice, trahissait une fois de plus la passion du vieux pontife qui, pour triompher de ses ennemis politiques et imposer sa volonté, n'hésitait pas à recourir d'une façon dangereuse et inconsidérée aux armes spirituelles dont il disposait. Malgré les apparences d'entente qui s'étaient rétablies officiellement entre eux après leur grand différend au sujet de la théorie de la justification par la foi, le cardinal Pole et le cardinal Caraffa avaient, en fait, depuis 1542, conservé des idées diamétralement opposées sur les moyens à employer pour rattacher les hérétiques à la communion romaine. Le cardinal anglais avait ramené un royaume à l'obédience pontificale en usant surtout de douceur et de persuasion, tandis que le cardinal théatin avait décidé Paul III à réorganiser le tribunal de l'Inquisition.

Aussi, sous l'influence du mécontentement et de la passion politique, les soupçons que jadis le cardinal Caraffa avait manifestés contre l'orthodoxie de son ancien ami s'emparèrent à nouveau de l'esprit du Pontife.

Dans sa lettre de convocation à Pole, il dit vouloir connaître ses sentiments sur certains points de théologie controversés. En réalité, l'arrière-pensée du Pape, il est difficile d'en douter, était d'infliger à Réginald Pole le même sort qu'à son ami, le cardinal Morone enfermé au château Saint-Ange sous le soupçon d'hérésie. Deux cardinaux vénitiens, Pisani et Cornaro, avaient, paraît-il, dans le plus grand secret, prévenu l'ambassadeur Navagero que telle était bien l'intention de Paul IV (1).

Pour détruire les effets de cet appel à Rome de son cousin Réginald, la reine Marie résolut de recourir à un expédient diplomatique déjà employé par Charles-Quint quelques années auparavant et elle donna des ordres pour qu'aucun messager venant de Rome n'abordât en Angleterre. Elle crut, de cette façon, éviter de se mettre

(1) *Cal. of State Papers, Venetian*, VI. n. 914.

en opposition directe avec le Pape, tout en empêchant Pole de répondre à la convocation pontificale et de recevoir notification officielle de son remplacement par Peto dans la charge de Légat (1).

Après avoir pris d'urgence cette mesure, Marie Tudor continua sa polémique ardente avec Rome et s'efforça surtout de défendre l'orthodoxie de son cousin. Elle sut même rappeler à propos les amples louanges décernées par le Pape en consistoire au cardinal Pole lorsqu'il l'avait proposé pour le siège de Cantorbéry et elle ajouta que, si des faits récents avaient pu faire suspecter certaines théories du cardinal, elle ne manquerait pas, conformément aux anciennes lois du royaume d'Angleterre, de porter la cause devant les évêques anglais pour que, après enquête et procès, Réginald fût acquitté ou condamné.

La reine, en s'exprimant ainsi, prouvait son intention formelle de sauvegarder les intérêts de la religion et manifestait en même temps sa volonté qu'on n'attaquât pas injustement l'innocence de l'ancien Légat.

Bien que menées secrètement, les négociations de Marie Tudor avec Paul IV transpirèrent vite au-dehors. Il n'en pouvait guère être autrement et quelque chose en vint aux oreilles du cardinal Pole. Son attitude fut alors tout de suite celle à laquelle il fallait s'attendre. Lorsqu'il eut quelques soupçons d'avoir été dépouillé par le Pape de son titre de Légat, il se refusa obstinément à continuer ses fonctions, malgré l'absence de notification officielle. Les objurgations de la reine et de son Conseil furent impuissantes à modifier la ligne de conduite que lui dicta sa conscience. Il défendit à ce moment qu'on portât désormais devant lui la croix d'argent et quitta les autres insignes de sa dignité, comme s'il ne voulait plus

(1) C'est en usant de ce stratagème qu'avisée par des rapports privés de la nomination de Peto et du rappel de Pole, la reine Marie ne reçut jamais la notification officielle de ces décisions. Le bref pontifical destiné à Pole ne lui parvint pas et celui qui était destiné à Peto n'arriva pas non plus à son adresse. Cf. Beccatelli, *Vita Reg. Poli* dans Quirini, V. p. 380.

s'occuper que de l'administration de son propre diocèse de Cantorbéry.

Pourtant la mesure prise si malencontreusement par Paul IV à son endroit lui allait au cœur. Tout modeste qu'il fût, il se rendait bien compte du rôle qu'il avait joué lors de la cessation du schisme anglican et il ne pouvait sans douleur voir ses efforts méconnus et son œuvre compromise. Cédant à l'émotion qui l'étreignait, il rédigea d'une plume vive une apologie de sa conduite pour l'adresser au pape. C'était opposer un éclatant démenti aux accusations mensongères qui l'atteignaient si injustement.

Mais les mouvements naturels d'ardeur étaient toujours suivis chez Pole d'une sérieuse méditation. Après avoir relu son premier texte, il en trouva le ton trop acerbe, trop violent, et, dans un esprit de soumission et de charité, il jeta au feu son manuscrit en se souvenant du texte biblique : « Vous ne découvrirez pas l'ignominie de votre père. » (1)

Cette décision, toute d'humilité, ne l'empêcha pas néanmoins d'expédier au Pape son chancelier Nicolas Ormanetto pour se renseigner sur les intentions de Paul IV, l'assurer de son désir de s'y conformer et lui remettre en même temps une lettre, rédigée cette fois sans acrimonie, dans laquelle le cardinal exposait la situation religieuse du royaume anglais et se plaignait avec non moins d'énergie que d'éloquence de la conduite du Pape à son égard. (2)

Cette lettre, suivant une habitude à laquelle Pole céda toujours sa vie durant, avait pris les proportions d'un véritable volume et, pour mieux défendre sa thèse, le cardinal crut nécessaire d'établir point par point sa défense. Espérait-il de bonne foi convaincre le Pape alors qu'il avait tant de raisons pour connaître l'entêtement de l'irascible vieillard ? Ce plaidoyer figure en bonne place

---

(1) « *Non deteges verenda patris tui* » Genèse.

(2) Nicolas Ormanetto jouissait de la confiance du cardinal Pole à qui il avait été recommandé par Jules III comme un homme de grand bon sens et de singulière habileté dans les affaires ecclésiastiques. Après la mort de Réginald Pole, Ormanetto devait prendre part aux travaux du concile de Trente. Il fut créé évêque de Padoue en 1570 et mourut en 1577.

dans les œuvres de Réginald Pole. Comme dans ses autres écrits, le cardinal s'y révèle ami passionné de la vérité, dialecticien averti et chrétien convaincu autant que fervent. Les raisons ne lui manquaient pas pour se justifier. Il sut cependant se maintenir dans de justes limites et sa conclusion était un modèle d'humilité puisqu'il insistait surtout sur la nécessité de conserver, pour le bien de la religion, un Légat en Angleterre et se disait prêt à s'effacer si le choix du Pape se portait décidément sur un autre que lui. (1)

Une semblable attitude, pleine de déférence et de soumission, était faite pour apaiser le tempérament le plus vindicatif. Ormanetto, le messager de Pole, fit de son mieux à Rome pour servir son maître, mais il fut aidé plus encore par les circonstances que par la justice de sa cause. On venait, en effet, d'apprendre à la cour pontificale la défaite décisive de l'armée française à Saint-Quentin. Rappelé par Henri II, le duc de Guise avait dû quitter l'Italie pour défendre Paris menacé tandis que les troupes pontificales cédaient à la pression des Espagnols. Force fut au Pape de traiter alors avec le duc d'Albe qui, entré à Rome le 20 septembre 1557, prit occasion de sa visite au Pontife pour parler en faveur du cardinal Pole, lequel, de son côté, s'empressa de profiter de cette entente entre Philippe II et Paul IV pour les féliciter tous deux d'avoir enfin conclu la paix (2).

Les nécessités impérieuses de la politique obligèrent le Pape à dissimuler ses sentiments. Malgré la persistance certaine de son mécontentement, il se décida à proclamer une fois encore le cardinal innocent de tout soupçon d'hérésie et alla même jusqu'à reconnaître que les calomnies lancées sur le compte de Réginald Pole étaient le fait de la malveillance et de l'envie.

Ormanetto, en quittant Rome, put donc croire être arrivé à un résultat décisif, puisque Paul IV, dans l'au-

---

(1) Quirini, *op. cit.* V. p. 27. Cf. également Dixon, *History of the Church of England from the abolition of the roman jurisdiction*, Londres, 1884-1900, t. IV. pp. 674-675.

(2) *Cal. of State Papers, Venetian*, t. VI. n. 1042 ; n. 992.

dience de congé qu'il lui accorda, avait promis d'envoyer bientôt en Flandre son neveu, le cardinal Caraffa, pour y terminer son différend avec le roi et Réginald Pole.

C'était cependant là une simple manœuvre diplomatique et Pole ne tarda pas à savoir le peu de sincérité qui l'accompagnait. En effet, tandis qu'il faisait ces déclarations bienveillantes au chancelier de Pole, le Pape, dans ses conversations privées avec ses amis, témoignait toujours de la même défiance à l'égard de la doctrine du cardinal anglais. Bien plus, il chargea son neveu, envoyé en mission auprès de Philippe II, d'obtenir l'extradition de son ancien Légat. Pour arriver à ce résultat, le cardinal Carlo Caraffa était autorisé à montrer aux ministres du roi les documents qui prouvaient la culpabilité de Pole et il devait en même temps leur donner l'assurance des raisons sérieuses qui avaient dicté au Pape cette résolution.

Paul IV ne désarmait donc pas vis-à-vis du cardinal anglais. Par tous les moyens il cherchait à l'atteindre et comme, pour l'instant, il lui était quasiment impossible de le condamner publiquement sans se déjuger, il résolut de le frapper indirectement en déchargeant sa colère sur un de ses plus chers amis, Aloys Priuli, ce gentilhomme vénitien qui, depuis les jours lointains de leur rencontre à l'Université de Padoue, avait voué à Réginald Pole un culte d'amitié sans égal. Paul IV savait en quelle estime le cardinal tenait ce fidèle compagnon. Cela ne l'empêcha pas de refuser outrageusement à Priuli la confirmation d'un siège épiscopal que Jules III lui avait promis à la requête de la Seigneurie de Venise. Lorsque l'ambassadeur vénitien intervint à ce sujet, le Pape, d'un ton cassant et acerbe, soutint que Priuli était un *hérétique* et « qu'il appartenait à l'exécrable école et à la famille apostate du cardinal d'Angleterre. » (1)

Réginald Pole, tant qu'il s'était agi de ses seuls inté-

---

(1) A la requête de la Seigneurie de Venise, Aloys Priuli avait été nommé par Jules III à la coadjutorerie, avec droit de succession, de l'important évêché de Brescia. Paul IV refusa de confirmer ce choix. Cf. *Cal. of State Papers, Venetian*, VI, nn. 1173, 1350.

rêts, avait pu faire preuve de désintéressement et de modestie. L'injustice commise à l'égard d'un ami très cher le fit sortir de cette réserve où, par humilité, il aurait voulu se tenir. Il ne put s'empêcher de prendre en termes éloquents la défense de Priuli et par là-même en vint à exposer ses plaintes personnelles contre les attaques insidieuses dont lui et ses amis étaient sans cause l'objet à la cour pontificale.

Avec feu, Pole, dans cette lettre, présenta l'orthodoxie de sa doctrine et, à ce titre, ce document est de première importance pour établir avec impartialité le rôle qui revient au cardinal d'Angleterre parmi les grands réformateurs catholiques du XVIe siècle épris d'idéal et de foi (1).

Après s'être porté garant des sentiments élevés de son ami, Réginald Pole place le débat sur le terrain strictement religieux et dit plaider la cause de Priuli avec autant moins de réserve qu'il a conscience de ne travailler que pour le service de Dieu et l'utilité d'un grand diocèse. Il fait remarquer que son témoignage ne peut être suspecté. « Les actes publics accomplis en faveur de la religion, proclame-t-il avec une légitime fierté, n'ont-ils pas un tout autre poids que les paroles de gens qui n'osent produire contre lui ni faits, ni gestes, ni paroles, tout simplement parce qu'ils n'ont rien à produire. »

Ce qui est particulièrement à relever dans cette longue lettre, c'est la tristesse profonde que Pole ressent de l'injustice des accusations qui ont pesé sur lui et ses amis. Il a conscience du trouble qu'apportent dans les milieux anglais les mesures prises contre lui par l'autorité pontificale et se désole de voir ses adversaires hérétiques utiliser avec bonheur cette occasion pour disperser loin du pasteur le troupeau qu'il avait eu la consolation de rassembler. Ce sont de véritables cris de supplication que Pole adresse au Pape pour l'amener à une vue claire de la situation et, à plus de trois siècles de distance, ces

(1) Cf. Quirini *op. cit.* t. V. pp. 31 et suiv. La lettre de Pole, datée de Greenwich, le 30 mars 1558, trop longue pour être reproduite en simple note, fait l'objet d'un appendice à la fin du volume.

pages conservent une sincérité d'expression, une vigueur de raisonnement qui en caractérisent toute la valeur.

Pole n'oubliait jamais les devoirs que dicte une amitié sincère et profonde. C'était là la cause de sa lettre, mais cet incident a une portée plus générale et montre de quelle respectueuse et franche liberté il usait envers ses supérieurs dans la défense des questions religieuses.

Cette lettre fut rédigée le 30 mars 1558. Le même jour, Réginald Pole écrivit au cardinal de Trani, ami personnel du Pape, et le pria d'intervenir pour sauver sa réputation et aplanir les difficultés que les décisions arbitraires de Paul IV créaient en Angleterre (1). Là, comme dans le texte précédent, le cardinal Pole sait trouver les mots les mieux choisis pour dépeindre l'injustice dont il est l'objet. Il en appelle au jugement du Pape qui, d'un seul mot, dit-il, « peut fermer la bouche de ceux qui l'outragent et le calomnient et faire tomber tous les bruits scandaleux qui circulent contre lui ». Cette parole de justice et de paix Pole ne devait pas l'entendre. Ses diverses lettres, semble-t-il, restèrent sans effet.

Un tempérament entier et partial comme celui de Paul IV ne pouvait être fléchi. Le Pape, dominé par sa passion politique, était incapable de comprendre, de soupçonner même les délicatesses qui se cachaient dans l'âme de Pole, toute de mansuétude et de bienveillance. Sans se livrer ouvertement à aucun acte public hostile contre le cardinal d'Angleterre, il garda, la chose est certaine, jusqu'à la fin de son pontificat, les mêmes sentiments

---

(1) En s'adressant au cardinal de Trani, Réginald Pole disait à la fois son désir de justice et son besoin de consolation et d'appui. « Je revendique, dit-il, cette consolation et l'attends du pontife comme une faveur particulière. Cela ne peut paraître étrange, puisque j'ai conscience d'avoir toujours travaillé avec le même zèle et au milieu de bien des difficultés pour les intérêts de l'Eglise. Le pape m'a accablé de tristesse à ce point que si la Providence ne m'avait en même temps comblé de ses bénédictions j'aurais infailliblement succombé sous le fardeau. Je ne serai complétement satisfait que lorsque sa Sainteté m'aura consolé. On ne saurait imaginer tâche plus digne pour le représentant du Christ que de consoler un de ses fils. » Quirini, *op. cit*, V. p 62.

d'animosité à son endroit. Pole en souffrit et le désir de se disculper ne le quitta pas. Néanmoins, cédant aux conseils de ses fidèles amis, il demeura en Angleterre où ses devoirs archiépiscopaux le retenaient. Il échappa ainsi aux rigueurs qui l'attendaient à Rome s'il avait persisté dans son dessein d'aller se justifier lui-même auprès de Paul IV, car le seul résultat de son déplacement eût été de le livrer entièrement à la vengeance inconsidérée du vieux pontife.

Dans toute cette affaire, il n'est même pas nécessaire de prendre la défense de Pole tant la vérité est évidente et parut même éclatante à tous les contemporains impartiaux du cardinal.

Si l'ancien Légat d'Angleterre, arbitrairement privé de son titre par le Pape, avait vécu plus longtemps, il aurait vu réparer par le successeur de Paul IV l'injustice qui l'avait atteint. Il eût, en effet, partagé sans nul doute le sort de ses amis, le cardinal Morone et le pieux évêque de Modène, Ægidio Foscarari. Ces prélats avaient été enfermés par Paul IV au château Saint-Ange pour les mêmes motifs de suspicion d'hérésie qui auraient amené l'internement de Réginald Pole s'il avait eu l'imprudence de se rendre à Rome.

Dès 1559, Pie IV délivra les prisonniers et leur cause, par ses ordres, fut à nouveau examinée attentivement par le tribunal de l'Inquisition. A la suite de cette enquête, leur innocence apparut en tous points complète. Le Pape se plut à déclarer solennellement leur orthodoxie, démontrée, dit-il, par tous leurs actes, par tous leurs discours et par l'opinion constante de tous les gens de bien. Il reconnut en même temps que leur arrestation avait été faite sans jugement régulier, à la suite d'un procès nul et inique. (1)

---

(1) Morone était de Milan. Clément VII le fit évêque de Modène. Envoyé comme nonce en Allemagne par Paul III en 1542, il fut fait cardinal en juin de cette année. Légat à Bologne, président du concile de Trente, Jules III le désigna comme légat à la Diète d'Augsbourg. Il était ami intime de Réginald Pole. Interné, comme nous l'avons dit, au château Saint-Ange par Paul IV, il refusa de sortir de prison par simple faveur, pro-

C'était une condamnation formelle de la politique religieuse du Pape défunt. Cette déclaration de Pie IV venge ainsi officiellement quoique indirectement la mémoire du cardinal d'Angleterre. Son orthodoxie ne saurait être contestée par tout esprit de bonne foi. Si ses derniers rapports avec la Papauté valurent à Réginald Pole des heures douloureuses, il eut justement le mérite de s'élever de son mieux au-dessus des querelles et des inimitiés personnelles pour respecter dans l'autorité du Pontife romain la base même de cette Eglise catholique universelle dont il ne cessa jamais d'être en Angleterre le partisan le plus déterminé comme le défenseur le plus autorisé. Sans doute le jugement terrible de l'historien Ranke : « Si Paul IV s'était imposé la tâche d'empêcher l'œuvre de la restauration catholique, il n'eût pas agi autrement », est exagéré ; il n'en reste pas moins certain que ce Pape par son rigorisme, son manque de largeur de vues, son inflexibilité et son entêtement a tout au moins fourni les prétextes et les raisons apparentes de la reprise et de la consommation du schisme anglican. C'est ce dont convenait loyalement son successeur, Pie IV : « Nous avons, disait ce Pontife, perdu l'Angleterre, qui aurait pu être conservée, si on avait mieux soutenu le cardinal Pole. »

---

testant avec hardiesse qu'il préférait sa réputation à sa liberté et qu'il voulait qu'on lui rendît justice. Pie V le réhabilita et l'envoya terminer heureusement le concile de Trente en 1563. Ce qui achève de le disculper de tout soupçon, c'est qu'à la mort de Pie IV, saint Charles Borromée lui donna sa voix au Conclave. Déjà, dans un conclave précédent, il avait eu 28 voix. Morone mourut pieusement le 1er décembre 1580 à Rome, à l'âge de 72 ans. — Quant à Foscarari (1512-1565), il entra chez les Dominicains et fut nommé évêque de Modène en 1550. Il laissa une réputation de sainteté, ne souffrit jamais, dit-on, qu'une parole immorale ou mal sonnante fût prononcée en sa présence et combattit à outrance le désordre des mœurs. Comme Pole et Morone, il fut le confident de Jules III, comme eux aussi, il fut la victime d'accusations anonymes auprès de Paul IV et interné. Mais, au temps de Pie IV, il fut rappelé à Rome après avoir pris part aux travaux du Concile de Trente et devint membre de la Commission de l'Index et du Bréviaire. Cf. Quétif et Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*. t. II, p. 184.

CHAPITRE XVIII

Les derniers jours de Marie Tudor et de Réginald Pole.

La santé de Réginald Pole n'avait jamais été très robuste. Une vie agitée, des soucis de toutes sortes et peut-être surtout les difficultés récemment suscitées par Paul IV achevèrent de miner les forces du cardinal au grand chagrin de son fidèle entourage, qui put s'attendre bientôt à une issue fatale.

Quant à lui, il ne se fit pas longtemps illusion sur son état. Dans le courant du mois de septembre 1558, en écrivant au roi Philippe pour lui recommander les gens de sa maison épiscopale, il l'entretint, en effet, de la gravité de sa maladie, « une fièvre quarte, qui, dit il, vu son âge et sa constitution, l'inquiétait sérieusement ». (1)

L'affection dont il souffrait était vraiment dangereuse. Bien qu'il n'eût pas encore atteint la soixantaine, Réginald Pole ne devait pas en triompher. Sous l'action de la fièvre incessante, il ne tarda pas à s'affaiblir de jour en jour davantage. Aussi, dans la pensée que sa fin pouvait être proche, voulut-il, le 4 octobre 1558, rédiger son testament.

Suivant l'usage courant, il ne s'agit pas dans cet acte des seules stipulations matérielles concernant une répartition des biens du testateur ; tout l'exorde contient des considérations religieuses. Mais, en dehors des formules traditionnelles dans les textes de cette nature, Réginald Pole semble avoir voulu imprimer un caractère tout spécial à l'énoncé de ses dernières volontés.

---

(1) *Cal. of State Papers, Venetian*, t. VI. nn. 1264-1265.

C'est ainsi qu'avant d'en venir à la question des legs, il commença par déclarer solennellement son attachement inviolable à la foi, héritage de ses ancêtres, et il insista ensuite sur sa filiale obéissance « à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises ». Dans ce même testament, un développement particulier est donné au paragraphe où Pole confesse qu'uni au Pontife romain il a toujours vécu et veut mourir dans l'Eglise catholique. Malgré les attaques injustifiées dont il avait été l'objet, il s'attacha à témoigner de sa vénération et de son respect pour le Pape Paul IV et implora sa bénédiction. Mais si ce sont là des sentiments d'humilité, il ne faut, par contre, y voir aucune bassesse, car Pole, avec dignité, prend soin de certifier en même temps que, dans ses ambassades ou ses autres emplois, il n'a pas conscience « d'avoir jamais poursuivi d'autre fin que l'honneur de Dieu et l'intérêt de l'Eglise » (1).

C'étaient en même temps une proclamation de sa bonne foi constante et la dernière protestation officielle contre les menées de ses adversaires. De plus, non content d'avoir défendu auprès du Pape l'orthodoxie d'Aloys Priuli contre les insidieuses calomnies venues de Rome, le cardinal voulut encore donner à cet inséparable ami un nouveau gage d'affection. Il le choisit comme principal héritier et indiqua, en attribuant à chacune d'elles un cadeau de 50 livres, les personnes qui devaient l'aider dans sa tâche d'exécuteur testamentaire (2).

L'intention de Pole avait été de laisser la majeure partie de ses biens à Priuli et de faire simplement quelques legs de peu d'importance et quelques dotations aux serviteurs qui, lors de son départ de l'Italie, l'avaient suivi en An-

---

(1) Cf. *Testamentum Card. Poli* dans Philipps, *op. cit.* t. II. pp. 274 et suiv. ; cf. également Quirini, *op. cit.* t. V. pp. 181-187.

(2) A citer, parmi ces légataires : le trésorier de Pole, Henry Penning ; Nicolas Heath, archevêque d'York et chancelier d'Angleterre ; Tomas Thirlby, évêque d'Ely ; Edouard Hastings, chambellan de la reine, parent des Pole ; Boxal, sécrétaire de la reine ; Edouard Walgrave, chancelier du duché de Lancastre ; Cordel, maître des rôles ; Henry Cole, vicaire général de l'archevêché de Cantorbéry. *Testamentum Card. Poli op. cit.*

gleterre, Mais, averti de ce dessein, Priuli refusa généreusement et obstinément l'héritage. Il ne s'était pas attaché au cardinal Pole, déclara-t-il, pour obtenir des honneurs séculiers et des avantages temporels et seule l'amitié avait été son guide.

Comme il se trouvait à l'abri du besoin lui-même, il insista pour que la fortune de Pole fût distribuée plutôt aux nécessiteux du diocèse et se refusa formellement à la recevoir. En souvenir d'une inaltérable affection, il accepta seulement le diurnal et le bréviaire dont Réginald Pole se servait quotidiennement. A ce titre, ces livres parurent si précieux à Priuli qu'il en fit depuis usage lui-même jusqu'à sa mort. Le dévouement si désintéressé que Pole rencontra ainsi dans son entourage immédiat devait être pour lui la plus douce des consolations alors que sa faiblesse, au lieu de s'atténuer sous l'action des remèdes et des soins, augmentait chaque jour.

Préoccupé de rendre compte à la reine des affaires dont il était chargé, le cardinal, le 4 novembre, lui envoya son chapelain et écrivit ce jour-là la dernière lettre qui ait été conservée de lui. C'est un adieu touchant qu'il adresse à sa cousine, s'excusant de « laisser de côté les soucis de ce monde pour reporter ses pensées sur celui où il va bientôt aller ». Dans sa reconnaissance pour la politique religieuse instaurée par Marie Tudor depuis son avènement, il suppliait « le Tout-Puissant de bénir la reine pour son honneur, son propre bien et celui du royaume », sans paraître soupçonner alors les bouleversements profonds que l'Angleterre allait justement connaître.

Après avoir de cette manière pris congé de sa souveraine dans les premiers jours de novembre 1558, Réginald Pole ne songea plus qu'à se préparer à la mort, à ce suprême passage, disait-il, d'un monde à un autre. Il apporta à cette action son calme coutumier, sa sérénité habituelle. Détournant entièrement son esprit des affaires temporelles, il s'appliqua, malgré sa fièvre et son épuisement, à le fixer sur les choses de l'éternité. C'est ainsi que sans cesse des passages de la Bible ou de quelque autre livre de piété étaient lus à sa demande et il avoua,

rapporte-t-on, y trouver un réel adoucissement à ses souffrances.

Plus que jamais, Réginald Pole, au cours de cette dernière maladie, fut pour tous un exemple accompli de résignation et de douceur, à en croire ses biographes contemporains. Il avait toujours été très pieux, mais son entourage fut tout spécialement édifié des sentiments de dévotion profonde qui l'animèrent alors à la réception de la communion quotidienne. Lorsque, brisé par la fièvre, il n'eut plus la force de se lever, il voulut quand même assister avec le plus grand respect à la messe célébrée dans sa chambre et, à l'élévation de l'hostie, suprême effort auquel il s'obligea, il se fit dresser sur ses genoux en signe d'adoration. L'approche de la mort ne l'effrayait pas ; elle lui semblait si certaine que lui-même, la veille de son décès, il demanda à recevoir l'Extrême-Onction pour bénéficier des grâces que confère ce sacrement.

Tandis qu'à Lambeth, la résidence londonienne des archevêques de Cantorbéry, le cardinal Pole vivait ainsi ses derniers jours dans le recueillement, la reine Marie agonisait à Saint-James, le palais royal. Il semble qu'étroitement associées, ces deux existences aient dû fatalement se terminer en même temps. Entretenue depuis quelques semaines dans l'illusion d'une prétendue grossesse par les femmes de sa maison qui ne voulaient que la flatter, Marie Tudor avait négligé de consulter ses médecins. L'hydropisie, reconnue trop tard, ne put être enrayée. Sa santé était d'ailleurs ruinée par ses mortifications et les immenses chagrins de toute sa vie. Le dégoût que le roi Philippe, son mari, avait manifestement conçu pour elle et la perte de Calais, repris par les Français, brisèrent ses dernières énergies. Le 13 novembre, on dut prévenir le cardinal du peu d'espoir qu'il y avait désormais de voir sa cousine se rétablir. Comme il était lui-même si gravement atteint, on avait pris, dans son entourage, de grands ménagements pour lui donner ces fâcheuses nouvelles. On voulait, grâce à ces précautions, lui rendre l'épreuve du décès moins inattendue. Lorsque, le 17 novembre 1558, Marie Tudor mourut, on crut bien faire de différer l'annonce de ce deuil à Réginald Pole,

mais un Italien de sa maison, ignorant sans doute le secret à garder, lui en parla.

Maître de lui, comme à l'ordinaire, pour dominer ses impressions les plus vives, le cardinal resta d'abord quelques instants silencieux, puis s'adressant à l'évêque de S. Asaph et à Priuli, qui a noté les termes mêmes de ses réflexions, il remercia la Providence de tout ce qu'elle lui avait apporté et il se plut à faire remarquer à quel point l'existence de sa cousine et la sienne offraient entre elles de conformité. Unis par les liens du sang et de l'amitié, n'avaient-ils pas connu les mêmes jours d'adversité pour partager, après l'avènement de Marie, les mêmes joies et les mêmes tristesses ?

Après avoir parlé de la perte immense que faisait la nation anglaise, Pole, écrit Priuli, eut les larmes aux yeux tant il prononçait avec énergie et conviction l'éloge de la reine défunte, puis, moribond lui-même, il demeura de nouveau silencieux, plongé dans ses prières et ses méditations, se demandant peut-être avec angoisse vers quelles orientations religieuses le royaume allait incliner sous un nouveau règne. En apparence il était alors calme et paisible, pourtant, malgré son courage et sa résignation, ce coup avait été trop fort pour son organisme déjà si ébranlé et des préoccupations s'emparèrent probablement de lui à l'idée des troubles que pouvait attendre l'Angleterre. Un accès de la fièvre qui consumait le cardinal survint plus violent que tous les précédents. Persuadé que sa dernière heure arrivait, il manifesta le désir de garder à sa portée le rituel qui contenait les prières pour les agonisants et il put encore réciter, suivant sa coutume, l'office des vêpres, mais deux heures avant le coucher du soleil son épuisement devint absolu et il rendit doucement l'âme. Sa fin, rapporte Priuli, fut si placide qu'elle ressembla plus à un sommeil qu'à une mort (1). Ce fut le vendredi 18 novembre 1558, vingt deux heures après sa cousine

(1) *Cal. of State Papers, Venet.* t, VI. n. 1286. Lettre de Priuli à son frère le doge Lorenzo, de novembre 1558. — « Cosi se ne passò quietamente in compagnia degli angioli ». Cf. Beccatelli, *Vita*, ed. Morandi... p. 321.

Marie, qu'il expira. Il avait vécu exactement cinquante-huit ans, huit mois et quinze jours.

Son corps, placé dans un cercueil de plomb, fut déposé dans une chambre du Palais de Lambeth, transformée en chapelle ardente et tendue de draperies noires. Sur un autel dressé dans cet appartement, quatre messes au moins furent dites chaque jour pour le repos de son âme et les funérailles solennelles, dans la cathédrale de Cantorbéry, n'eurent lieu que le 10 décembre. Ce fut alors un grand concours de prêtres et de fidèles. Des panégyriques furent prononcés en anglais et en latin, puis, suivant son désir, Réginald Pole fut enseveli dans une chapelle de l'abside de l'église connue sous le nom de « Couronne de S. Thomas », avec pour toute épitaphe ces simples mots : « *Depositum cardinalis Poli* » (1). Il devait être le dernier des archevêques de Cantorbéry enterrés dans la cathédrale. Sa tombe a toujours conservé sa pauvreté primitive, mais les catholiques anglais voudront peut-être un jour élever à celui qui fut une de leurs plus pures gloires un monument de reconnaissance plus imposant en souvenir de ses vertus et de ses mérites.

Au moment même où Pole disparaissait, une ère nouvelle s'ouvrait pour l'Angleterre. Elisabeth Tudor n'allait-elle pas suivre une politique religieuse toute différente de celle de sa sœur Marie ? On est tenté de se livrer à des conjectures sur le rôle que Réginald Pole aurait pu avoir sous le règne d'Elisabeth. Connu et aimé pour sa science et sa sagesse, aurait-il conservé longtemps dans les conseils du gouvernement l'autorité que la reine Marie n'avait cessé de lui reconnaître ? Aurait-il surtout pu maintenir l'Angleterre en union avec Rome, cette grande œuvre de toute sa vie, ou bien, victime des ministres protestants dont Elisabeth devait s'entourer, aurait-il dû prendre une fois encore, comme au temps de sa jeunesse, le chemin de l'exil pour ne pas avoir, dans le royaume devenu schismatique, à renier sa foi catholique ?

---

(1) John Morris, S. J. *The tombs of the archbishops in Canterbury Cathedral*, Cantorbéry, 1890. pp. 29-30.

Ces questions restent insolubles. Il serait oiseux de chercher à y répondre, mais les décès simultanés de la reine Marie et du cardinal Pole causèrent, de toute évidence, aux intérêts de l'Eglise catholique romaine en Angleterre le plus grand préjudice. Ce fut l'opinion de tous ceux qui savaient l'action bienfaisante de Réginald Pole pour maintenir la concorde religieuse dans son pays.

Les témoignages d'estime et d'affection rendus à sa mémoire par ses nombreux amis ne sauraient être tous rappelés. Il est pourtant curieux, à titre d'exemple, de reproduire le jugement que porta sur Pole Paolo Sadoleto, le neveu de son vieil ami, l'ancien évêque de Carpentras. Le 4 juillet 1559, ce prélat exprima en ces termes ses condoléances à Priuli : « Nous avons appris l'hiver dernier la mort de cet homme distingué. Tout d'abord ce ne fut qu'un vague bruit, mais bientôt nous sûmes qu'il était mort paisiblement, entouré de l'estime générale, presqu'en même temps que sa bonne et chère souveraine..... En somme il apparaît avec la plus grande évidence que le cardinal Pole a confondu tous ceux qui s'étaient appliqués à abaisser et à calomnier un caractère inaccessible pourtant aux reproches et il l'a fait avec une telle modération qu'il changera les cœurs de ses adversaires, s'ils sont susceptibles d'être touchés. Pour nous c'est la plus salutaire des leçons. Quelle admirable profession de foi il a écrite dans son testament. Elle ne fait que confirmer ce qu'il a toujours cru »..... « Je chérirai toujours la mémoire du cardinal Pole, ajoute Sadoleto, et je prierai Dieu, non pas pour le repos d'une âme qui, je n'en doute pas, a déjà été admise aux joies du ciel, mais pour mériter le jugement que durant sa vie et à ses derniers moments il a daigné porter sur moi en me rangeant parmi ses plus chers amis » (1).

Cette amitié fidèlement gardée par Pole aux gens

---

(1) Philipps, *op. cit.* t. II. pp. 279-281.—Paolo Sadoleto (1508-1569), devenu évêque de Carpentras en 1547, hérita de la mansuétude de son oncle, l'ami du cardinal Pole, et protégea les protestants de Carpentras et des environs tout comme les Juifs établis dans son diocèse.

qu'il estimait expliquerait, à elle seule, l'impérissable souvenir que le cardinal laissa dans tant de cœurs. Mais de tous ses familiers, ce fut encore Priuli qui vraisemblablement ressentit le plus grand deuil. Ne vivaient-ils pas l'un et l'autre dans l'intimité la plus complète depuis plus de 25 ans? Cette mort modifia au reste si profondément l'existence de Priuli qu'après avoir distribué les biens du cardinal aux divers légataires, il quitta l'Angleterre. Comme si la vie n'avait désormais plus aucun intérêt pour lui, il devait mourir quelques mois à peine après son ami Réginald. Il n'eut même pas le temps de mettre à exécution son projet d'écrire la biographie du cardinal (1). C'est fort dommage car il eût ainsi laissé une source précieuse de renseignements pour donner de Pole l'esquisse la plus vivante, la plus ressemblante.

A défaut de cette description détaillée, quelques portraits, heureusement conservés, permettent néanmoins de se représenter ce que fut le grand prélat anglais (2). L'expression de douceur y reste dominante dans un visage où des traits fatigués contrastent généralement avec l'acuité

---

(1) On sait que Priuli avait l'intention de rédiger une biographie de Pole par une de ses lettres, datée de Londres le 13 juin 1559, adressée à Beccatelli. Cf. Quirini, *op. cit.* t. V. p. 350. Il mourut vingt mois après le cardinal.

(2) Parmi les portraits de Réginald Pole il y a lieu de signaler un tableau, conservé aujourd'hui à Pétrograd, dû à Sébastiano del Piombo et faussement attribué à Raphaël, où le cardinal est représenté de face, le visage orné d'une longue barbe onduleuse. Cette peinture passe pour avoir été faite sous le Pontificat de Paul III. Dans un autre portrait, resté à Lambeth, on voit Pole, assis, une feuille de papier à la main. Lord Arundel of Wardour possède enfin un précieux petit portrait du cardinal Pole attribué à tort au Titien et qui a été gravé par Lodge. C'est celui que nous reproduisons en tête de cet ouvrage. Divers autres portraits se trouvent à Lambeth, à la National Gallery de Londres et dans la collection du duc de Devonshire, à Hardwik Hall. Deux gravures anciennes publiées l'une dans les *Icones* de Reusner, Bâle 1580, l'autre dans l'*Herwologia*, 1620, sont également à signaler dans cette brève énumération. M. le comte de Hennezel d'Ormois nous informe que sa famille possède plusieurs portraits gravés du cardinal dont le plus beau, nous dit-il, est l'œuvre de Nicolas Larmessin et reproduit le tableau attribué à Raphaël.

toute particulière de petits yeux de couleur « gris-bleu ». Si, pour illustrer ces peintures, Priuli avait laissé de son ami un de ces portraits moraux, alors si goûtés des littérateurs, il n'eût pas manqué, c'est certain, d'insister sur cette lassitude, cette fatigue qui se lut de bonne heure sur la figure de Pole et dénota l'épuisement précoce d'un organisme débilité par une existence trop active.

Ame ardente dans un corps peu robuste, Réginald n'avait, en effet, jamais songé à ménager sa santé et la vie d'ascétisme à laquelle il s'astreignit de son mieux, malgré les nécessités de sa haute situation sociale, ne put qu'accentuer encore son état maladif. S'il faisait servir pour ses hôtes une table somptueuse et abondante, comme son rang l'y obligeait, il pratiquait lui-même, disent ses familiers, la sobriété la plus grande. Levé pourtant tous les jours avant l'aurore pour prier et méditer, il n'épargna pas sa peine. Il dépensa ainsi sans compter ses forces au service de l'Eglise et de son pays sans qu'un reproche d'ambition personnelle ait jamais pu à bon droit lui être adressé.

Cet ensemble si harmonieux de vertus et de mérites permet justement à Réginald de rester, dans l'histoire politique et religieuse du XVIe siècle, une des figures les plus attachantes. Son souvenir mérite d'être conservé avec reconnaissance pour l'œuvre de pacification et d'apostolat à laquelle il se dévoua toujours si absolument.

Critiqué et combattu seulement par des esprits jaloux et étroits, il fut l'objet de très beaux éloges de la part du plus grand nombre de ses contemporains. Quelque temps à peine après sa mort, un de ses admirateurs traduisit en des lignes qui ont gardé toute leur valeur, son appréciation sur Réginald Pole.

« C'était un homme d'une vertu, d'une piété, d'une science si singulières, il était tellement estimé de tous les honnêtes gens que ceux qui lui refusaient leur approbation ne méritaient pas d'être rangés parmi ces honnêtes gens. Je ne saurais trop me féliciter d'avoir été admis dans cette intimité. Je n'en finirais jamais si je voulais vous raconter tout ce que je sais de son intégrité, de sa

sainteté de vie, de sa patience dans l'adversité, cette vertu qui est la marque propre du vrai chrétien..... Il semblait un être d'un ordre supérieur plutôt qu'un homme » (1).

Cette lettre du cardinal Girolamo Seripandi à l'archevêque de Valence, Thomas de Villeneuve, résume en quelques phrases la longue carrière de Réginald Pole à qui elle peut tenir lieu d'oraison funèbre. Elle forme la conclusion logique de cette étude composée en vue de mettre davantage en lumière celui à qui ses amis décernèrent si heureusement le beau surnom de « cardinal angélique ». (2)

(1) Quirini *op. cit.* t. IV. Préf. L'auteur de cette lettre Seripandi, assista comme général de l'ordre de Saint-Augustin au Concile de Trente. Nommé archevêque de Salerne, il devait mourir en 1563, après avoir été créé cardinal en 1561 par Pie IV.

(2) Il semble que Sadoleto fut le premier à écrire de Pole : « *non anglus sed angelus vocetur* ». Lettre adressée à Priuli le 4 juillet 1559. Cf. Quirini, *Epist.* t. V. p. 343.

APPENDICE

Traduction des principaux passages de la lettre adressée de Greenwich, le 30 mars 1558, à Paul IV par le cardinal Pole pour démontrer l'injustice des suspicions calomnieuses dont lui et son ami Priuli avaient pu être l'objet.

« J'ai appris naguère, Très Saint-Père, le refus par Votre Sainteté de reconnaître les droits de succession à l'évêché de Brescia, que votre prédécesseur Jules III avait, à la prière de l'Etat de Venise, accordé à Aloys Priuli, sans que celui ci ait rien fait pour l'obtenir. Mais, comme le cardinal Durante, dernier occupant de ce siège, vient de mourir, ainsi qu'on m'en donne la nouvelle, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de parler à Sa Sainteté en faveur d'un tel ami. C'est là une démarche que je n'ai jamais tentée auprès d'aucun de vos prédécesseurs. Je vous prie donc de lui accorder ce qui lui était déjà échu par droit de réversion, en considération de son mérite et parce qu'il a été pendant plusieurs années regardé comme le légitime successeur de cet évêque à la grande et unanime satisfaction des fidèles du diocèse.

« Ma longue et parfaite intimité avec lui m'a mis en mesure de connaître mieux que personne sa science, sa probité, son esprit de foi, qui le rendent vraiment digne de la charge à laquelle il est appelé. J'ai toujours remarqué chez lui, à côté des autres vertus qui conviennent à un évêque, un amour peu commun de Dieu et des hommes et le mépris de tout ce que le monde aime et recherche faussement. Entre cent autres, voici une preuve évidente de sa générosité d'âme : Descendant d'une des plus nobles familles de son pays, il voyait devant lui la route ouverte aux honneurs et aux grandes dignités. Il a dédaigné

tous ces avantages et il m'a accompagné pendant plus de vingt ans en exil et au milieu de tous les dangers, il a partagé toutes mes souffrances, il a vécu avec moi sans que j'aie jamais pu suspecter son ambition ou son amour du lucre.

« Je plaide sa cause auprès de Votre Sainteté avec d'autant moins de réserve que j'ai conscience de ne travailler que pour le service de mon Créateur et l'utilité d'un grand diocèse. En effet, si Votre Sainteté fait droit au désir du peuple de Brescia, à la requête de la Seigneurie, et à ma pétition, je prévois que je serai privé de la société extrêmement agréable d'un ami cher entre tous.

« Peut-être me demanderez-vous qui je suis pour oser donner un tel témoignage en faveur d'un homme que les inquisiteurs ont cité à leur tribunal ? A quoi je réponds que je suis celui qui, parce qu'il connaît le plus intimément et depuis le plus longtemps Priuli, mérite le plus de créance. Certes, je dois être tenu plus que tout autre pour un adversaire des hérétiques et des schismatiques ; vous savez, en effet, mieux que personne quels rudes coups j'ai essuyés uniquement parce que j'ai voulu rester le défenseur de la foi catholique.

« On peut, il est vrai, me répliquer : « Mais vous-même, vous êtes accusé d'hérésie devant le même tribunal ; quelle valeur peut donc avoir votre témoignage ? Je réponds que j'ai autant de droit que mes accusateurs à être cru ; que mes actes publics accomplis en faveur de la religion ont un tout autre poids que les paroles de ceux qui n'osent produire contre moi ni faits, ni gestes, ni paroles, tout simplement parce qu'ils n'ont rien à produire.

« On peut aller plus loin et affirmer que non-seulement je suis accusé, mais reconnu coupable.... Le retrait de votre juridiction de légat, peut-on me dire, est une preuve de votre culpabilité. »

« Ma réponse, la voici : Tout d'abord, Très Saint Père, je dois attacher plus d'importance à vos propres déclarations qu'aux allégations plus ou moins intéressées des uns et des autres. Or, n'avez-vous pas affirmé vous-même à l'ambassadeur anglais et à mes chargés d'affaires à Rome que vous m'aviez enlevé ma légation, non parce qu'il

y avait faute de ma part, mais parce que vous n'estimiez pas convenable de faire une exception en faveur de l'Angleterre ? J'ai accepté cette déclaration de Votre Sainteté sur les motifs de ma déposition, quoique la situation de ce royaume ne soit pas celle des pays espagnols.

« Mais quelque temps après, lors de votre réconciliation avec le roi, vous avez renvoyé vos légats dans ses autres Etats, vous avez délégué votre neveu, le cardinal Caraffa, à la cour espagnole, tandis que ma réintégration a toujours été différée en dépit des sollicitations de la reine, des évèques et des deux Chambres du Parlement. Même Votre Sainteté a laissé se répandre le bruit qu'on avait entamé contre moi un procès pour crime d'hérésie.

« Comment dois-je interpréter les sentiments de Votre Sainteté ? Dois-je croire que votre façon d'agir est motivée par la conviction que vous avez d'exécuter l'ordre de Dieu, de remplir votre devoir envers lui ?

« Le Tout-Puissant exige-t-il qu'un père tue son fils? Il est vrai, il a donné une fois un ordre semblable, lorsqu'il commanda à Abraham de lui offrir en sacrifice son fils Isaac, qu'il aimait tendrement et par qui devaient s'accomplir toutes les promesses faites à son père.

« Complotez-vous autre chose que ma mort, puisque vous tentez de me ravir ma réputation? Un pasteur, en effet, qui a perdu auprès de son troupeau son bon renom d'orthodoxie, peut-il être dit vivant ?

« C'est bien là la mort que vous me réservez, je le vois beaucoup plus clairement que le fils du patriarche ne semblait deviner le dessein de son père, lorsque remarquant que tout était prêt pour l'immolation, sauf la victime, il demandait où elle était. Moi, qui vois dans vos mains le feu et le glaive et qui sent mes épaules chargées du bois du sacrifice, au lieu de vous demander où est la victime, je vous poserai cette question : « Pourquoi vous laissez-vous tromper par des soupçons sans fondement ; pourquoi vous disposez-vous, sous un faux prétexte d'orthodoxie, à mettre à mort un fils, que vous aimiez jadis? Je n'ai pas conscience d'avoir commis la moindre faute, qui ait pu modifier votre affection ; tout au contraire, je me rends témoignage d'avoir posé bien des actes, qui

devraient accroître cette affection, ayant enfin, grâce à Dieu, accompli pour la joie de l'Eglise et l'honneur du Saint-Siège, l'œuvre que vous paraissiez attendre de moi.

« Ce glaive de douleur, dont vous vous préparez à percer mon âme, sera-t-il la récompense de tous ces services ? Si vous croyez, en agissant ainsi, satisfaire vos obligations envers Dieu, c'est bien ; je me contenterai de dire : « Dieu veuille accepter le sacrifice ! » J'espère pourtant que Dieu arrêtera votre bras, comme il arrêta celui du patriarche.

« Tous ces incidents me remettent en mémoire un fait de ma jeunesse. Je venais de recevoir le cardinalat et, comme c'est la coutume, je me prosternais devant l'autel. Je dis au pontife qui me conférait cette dignité que je me livrais à lui comme une victime. J'étais alors loin d'imaginer que je serais soumis à cette épreuve une seconde fois, étant donné surtout que l'évêque de Rochester [Fisher] avait été substitué à ma place, comme le bélier, dont les cornes s'étaient embarrasées dans les ronces, avait pris la place d'Isaac et avait été vraiment immolé.

« Je ne perds toutefois pas l'espoir que la même puissance qui jadis détourna le bras du patriarche se montrera aussi, au moment opportun, pour prendre ma défense et en même temps celle du cardinal Morone et de Priuli, car la main de votre Sainteté est levée contre nous tous.

« Vous me permettrez, Saint Père, de poursuivre ma comparaison et de dire que j'aperçois maintenant non pas un messager, comme dans le cas d'Isaac, mais plusieurs, qui détournent votre main armée contre moi d'une sentence de déposition comme d'un glaive. Philippe et Marie, princes catholiques et défenseurs de la foi, et avec eux une foule de personnages éminents, s'interposent en ma faveur.

Mais en l'occurrence, ni moi ni mes amis, qui sont sous le coup des mêmes accusations, nous ne voulons nous appuyer sur de tels protecteurs pour attester et défendre notre innocence ; nous tenons à votre Sainteté le même langage que Moïse tenait au Tout-Puissant, lorsque celui-ci lui promettait l'assistance d'un esprit céleste pour le

protéger lui et son peuple contre leurs ennemis et les conduire dans la Terre-Promise : « Si tu ne nous conduis toi-même, ne nous fais pas sortir de ce lieu. » Si votre Sainteté ne nous défend pas contre nos diffamateurs, si Elle ne nous tire pas elle-même de ces difficultés, nous ne demandons pas une assistance étrangère : car s'il ne vous plaît pas de nous faire justice, le parti adverse est trop puissant pour être vaincu par d'autres ».

« Déjà, j'en suis informé, nos ennemis commencent à triompher dans ce royaume à cause surtout de la façon dont je suis traité. Mon inébranlable attachement à cette foi, que je l'exhortais à embrasser, avait rassemblé mon troupeau ; dès que le bruit s'est répandu que la rectitude de ma foi était mise en question, nos adversaires ont pensé qu'ils avaient là une excellente occasion de disperser le troupeau loin du pasteur. Votre Sainteté peut seule y porter remède...

« En somme, Saint-Père, ce que je demande, c'est que vous qui représentez sur terre la personne de Notre-Seigneur et Rédempteur, vous l'imitiez aussi dans la façon dont il agit avec ses amis. Parfois il les jette dans l'abîme de la tristesse afin d'éprouver leur fidélité, mais quand il les a trouvés dignes de lui, il les ramène au plein jour de la paix et de la sérénité. Faites comme lui. Il n'est pas d'abîme plus profond que celui où nous sommes plongés, puisque vous souffrez que ceux qui ont charge d'âmes soient suspectés dans leur foi. Quels que puissent donc être les motifs de votre conduite, vous ne pouvez manquer de prendre la détermination que doit vous suggérer votre haute dignité. Notre innocence étant prouvée, vous nous ramènerez, ainsi que s'exprime le prophète, aux régions de la lumière et du calme. Ce sera tout à l'honneur du Saint-Siège et à votre honneur et vous sauvegarderez ainsi notre réputation et celle du Sacré-Collège. Afin que votre Sainteté se décide à agir de la sorte, nous ne cesserons de prier Dieu pour votre conservation et votre bonheur ». (1)

---

(1) Lettre du 30 mars 1558 datée de Greenwich, dans Quirini, *op. cit.*, t. V. p. 31 et suiv.

Cette longue lettre, transcrite ainsi presque dans son entier, prouve que le Légat, en butte lui-même à l'épreuve, n'oubliait jamais les devoirs que dicte une amité sincère et profonde. Elle a, en outre, l'avantage d'éclaircir ces incidents particulièrement douloureux de sa vie mouvementée et montre de quelle respectueuse et franche liberté il usait envers ses supérieurs tout en témoignant de sa foi vive et de la délicatesse de sa conscience par rapport aux questions religieuses.

Réginald Biron et Jean Barennes.

FIN

LE SAUVAGE DU MONT PELÉ

(Suite)

J'en doute, Percin et Lagrosilière ne valent pas Clerc, je l'accorde ; mais Percin c'est, par l'apaisement du pouvoir, le calme dans l'île et la prospérité de la Martinique qui ne demande qu'à travailler en paix. J'ai pitié de mon pays. Je verrai donc avec plaisir la fin des querelles, cause de ses malheurs. Cela étant, et chacun de nous agissant à son gré, vous voterez blanc, et moi, rouge ; nous pourrions donc, sans nuire à l'un ou à l'autre parti, nous en aller tous les deux.

— Edmond, répliqua le père d'une voix lente et grave : j'ai juré de ne plus te contrarier, je pense avoir tenu loyalement ma promesse : pour autant je n'ai abdiqué ni mon devoir, ni ma liberté. Pars où l'amour t'appelle ; je reste où l'honneur me réclame. Si tu demeurais, tu ferais croire, à moi tout d'abord, que c'est pour le seul plaisir de me contrarier.

Il y eut un long silence. Alcide fixait Edmond dont l'œil rêveur errait à terre sans regard.

Tout à coup celui-ci, la voix éteinte, avec effort répond :

— Il n'en est rien. Vous avez eu soin de mon bonheur, laissez-moi, en retour, m'occuper de votre sécurité ? Le Pelé devient sauvage : nul ne peut à son ombre compter sur le lendemain. Le scrutin de dimanche nous tient à la merci de la mort qui plane sur tous. Partez ; je reste et si la montagne d'ici là n'a pas tout englouti, je voterai comme vous l'attendez de moi.

— Non point, dit le père ; chacun fera son devoir sans compromis.

— Entendons-nous. Il faut rassurer Nellie et son père, ma fille aussi et, en même temps, demeurer fidèles à vos amis. Est-ce impossible de satisfaire les uns et les autres, je serai là pour qu'on ne nous accuse point de défaillance ; mais vous, vous embarquez sur le *Volontaire* ; au large ou à Port-Castries vous attendrez l'heure du scrutin, ou du destin fatal à Saint-Pierre.

L'accord se fit sur cette base : Alcide de Mérignac ira

à Sainte-Lucie d'où il reviendra voter le dimanche 11 Mai ; aussitôt après le scrutin ils feront voile tous les deux vers la Jamaïque

Ils essayèrent de télégraphier ces résolutions à Kingston.

Impossible déjà ! La terre avait tremblé ; la mer s'était soulevée en une crise sous-marine ; tous les cables à la fois s'étaient rompus ; la Martinique et Saint-Pierre, isolés, se trouvaient à la merci du monstre déchaîné.

XV

Face au volcan

Alcide de Mérignac, cédant aux prières, aux larmes de Diogène avait emmené sa *princesse* à bord du *Volontaire* : ses services en valaient bien d'autres ; Edmond voulait, du reste, mettre à l'abri ce souvenir vivant de ses explorations lointaines.

Le *Volontaire* leva l'ancre, avec d'autres navires qui, forcés de faire escale, fuyaient en toute hâte après avoir embarqué quelques tonnes de marchandises, mais autant de personnes qu'il s'en présentait : car les vieux loups de mer ne pensaient rien de bon du spectacle imposant que leur offrait le Pelé empanaché et la ville couverte de cendres comme d'un linceul de neige grise, rebelle aux ardeurs même des tropiques.

De Mérignac s'éloigna, et ce fut à regret. N'avait-il pas vu le vide qu'un désaveu manifeste avait fait autour de lui ! A peine deux ou trois membres de son club étaient venus lui serrer hâtivement la main et visiblement soucieux s'étaient aussitôt éclipsés. Dans leur regard il avait lu.

— Quoi ! de Mérignac, toi-même tu nous abandonnes !

Ce reproche-là, il ne le supportait pas.

Il fit voile cependant vers Ste Lucie et, à Port-Castries, il déposa quelques vieilles dames et plusieurs enfants de ses amis qui le prièrent de les tirer de la fournaise ; il s'en retourna ensuite vers Saint-Pierre, avec l'intention de croiser au large, autant pour laisser penser aux Pier-

rotins qu'il ne fuyait pas que pour être témoin des fantaisies du volcan, décidement de plus en plus morose.

Le monstre, en effet, après maintes manifestations anodines, après des préludes timides qu'un artiste eut trouvé habiles dans leur progression harmonieuse, s'était enfin révélé le 3 Mai. Son réveil brusque s'annonça par des grondements sourds, prolongés ; par des poussées tumultueuses qui emplirent le ciel de fumée, de gaz asphyxiants, d'une odeur de soufre insupportable et toute la campagne, de graviers et de cendres, rendant le séjour aux champs comme dans les bois aussi pénible aux bêtes qu'aux gens.

Les campagnards dès lors se réfugièrent dans les bourgs et dans la ville, chassant leur betail devant eux et portant sur le dos ce qu'ils avaient de plus précieux. La ville de Saint Pierre était remplie de cendres, et, vu de la mer, elle disparaissait dans un épais brouillard.

Le premier coup sensible du Pelé accabla les factoreries Guérin le 5 Mai : hommes et choses y disparurent dans une avalanche de boue et de lave brûlante ; le 6 Mai, c'était un torrent de même nature qui se précipita par la Rivière Blanche et celle des Pins vers la mer, étrangement bouleversée elle-même.

Le 7 Mai, de Mérignac qui revenait de Sainte-Lucie se trouvait au large de Saint-Pierre. Du pont du *Volontaire* il contemplait le mont sinistre et la ville accroupie à son pied et que rien ne défendait efficacement contre le monstre dont l'haleine brûlante la couvrait, dont la masse branlante penchait sur elle lamentablement.

Une grande angoisse s'empare soudain de lui. Il braquait sa lunette sur chaque point du paysage qui l'interressait ; son regard scrutait les pitons du Carbet à peine voilés de vapeurs ; le Carbet comme le Prêcheur, bien que sous la cendre, semblaient à l'extrême limite de la zône menacée ; mais le Morne Rouge, mais Ajouba Bouillon !....

Il se frotte les yeux d'une main fiévreuse, nettoie les lentilles de sa lunette, et puis, de nouveau, longuement, obstinément il se met à observer les lieux et les phéno-

mènes volcaniques qui se succédaient rapides, variés, violents, de plus en plus bruyants, ignés, effroyables.

Il lui semblait voir en mains endroits, sur le rivage, en ville même le sol soulevé ou effrondé, des gouffres ouverts soudain où les flots de la mer et les laves, que les rivières roulaient, se précipitaient en tourbillons tonitruants et vaporeux. La rivière Sèche charriait des boues, la rivière des Pères aussi, la Roxelane des blanchisseuses fumait sur tout son parcours.

Vers une heure, la montagne Pelée exécutait un tir régulier de bombes volcaniques, c'était des salves de coups assourdissants qui se répétaient à intervalles égaux et vomissaient des torrents de fumées et de flammes accompagnées de cendres, de boues et de rochers. De cette cendre, spodite impalpable, il était tout couvert, et le yacht en portait déjà sur son pont trois pouces d'épaisseur.

Le *Volontaire* allait lentement de la direction du Carbet dans celle du Prêcheur, pour que le maître pût mieux observer ce qui se passait dans l'île.

En route il croisa le gouverneur Mouttet et le colonel Gerbault qui, accompagnés de leurs femmes, étaient accourus de Fort-de-France pour rassurer les Pierrotins et prendre les mesures propres à les préserver.

— Comment cela va-t-il à Saint-Pierre demanda le gouverneur au passage.

Et par signaux aussi, de Mérignac répondit :

— Le ballotage approche sous la pression électorale ; le Pelé aide l'administration : cela va donc bien !

Le gouverneur n'en demanda pas davantage.

La nuit tomba lourde, noire, sauf vers le Nord où le Pelé était en scène, grondant, tonnant, éclairant l'horizon de ses feux sinistres. Dans Saint-Pierre plein de tulmulte, le peuple veillait, car les cendres, les pierres tombaient drus comme grèle ; la lave coulait dans tous les ravins, et les hommes avisés fuyaient aux Trois Ponts, au Fond Caré, ou vers le Parnasse qui dominait les Trois Ponts et offrait ainsi un asile plus sûr.

A minuit, de Mérignac, qui ne quittait guère son observatoire, trouve le Pelé en pleine éruption lançant une lave plus abondante dans un torrent de flammes.

— Cela devient très sérieux, murmure-t-il, en descendant dans sa cabine. Demain j'irai prendre Edmond. Ensemble, d'ici, nous verrons mieux ce que veut le volcan et nous irons, peut-être, voter dans l'autre monde.

Cette résolution prise il s'endormit plus paisiblement.

Dès 7 heures, de Mérignac est debout, et de nouveau en observation.

La montagne Pelée s'était calmée, plus de tonnerres dans son sein, ni d'éclairs sur sa cime ; à peine un panache de fumées et de vapeurs qui s'en allaient moutonnants par-dessus Saint-Pierre vers la mer également apaisée.

Alcide dit au capitaine en montrant le Pelé.

— Après tant d'agitations, est-ce la paix ?

Le capitaine branlant la tête :

— C'est comme un nègre, ce volcan ; on ne sait pas ce qu'il veut ; haletant, il respire, est-ce pour mieux bondir ?

— Vers neuf heures, abordez ; Edmond sera mieux à bord qu'au Morne. En attendant voyons ce qui se passe à la Rivière Blanche.

Et le yacht, se dirigeant vers le Nord, Alcide examine la rade, ses abords et Le Prêcheur.

Le carrillon des églises sonnaient ; les notes graves de leurs bronzes sonores arrivaient jusqu'au *Volontaire*. C'était l'Ascension, jour béni que les Pierrotins fêtaient jadis joyeusement ; qu'ils comptaient passer cette année dans une incertitude cruelle, sous de perpétuelles menaces. Les cloches sonnaient comme un glas conviant les fidèles à la prière. Soudain...

Alcide avait pali affreusement : les yeux hagards, les bras ballants, il regardait le Pelé respirant à peine.

Sans que rien d'anormal l'eut laissé prévoir, sans qu'aucune alerte nouvelle vint mettre l'homme en garde contre la mort embusquée, avec un effroyable fracas fait de mille tonnerres et d'un éblouissement fait d'autant d'éclairs fulgurants et aveuglants, la montagne creva de haut en bas, et d'un gouffre immensément élargi, terriblement profond, jaillit une masse noire, emplie de tumulte, de feu : nuage de fumées et de flammes, sans fond et sans fin qui s'élançait au plus profond des cieux tout en s'étalant sur la terre, dévalant, fougueux, irrésisti-

ble, compact cependant et impénétrable, bondissant de crête en crête, balayant les mornes, couvrant la ville, se répandant enfin sur la mer refoulée et mugissante.

Le capitaine avait vu et compris. Le *Volontaire* déjà avait viré de bord ; quand la tempête d'air embrasé vint sur lui, il fuyait enlevé, refoulé comme par un cyclone irrésistible ; il glissait sur le flot soulevé et bouleversé loin d'une désolation inénarable. Il était alors 7 heures 50 du matin.

Quand Alcide fut enfin en état de penser et de raisonner, de se rendre compte de la calamité soudaine qu'il vit déborder de l'enfer même, il était déjà loin, hors d'atteinte, sans force, ni parole, sans volonté. C'est que tout ce qu'il avait observé anxieusement cent fois et de toutes les choses qui lui étaient familières jusque-là, tout avait disparu. Tout avait changé, la nature et les lieux mêmes.

La nuée gigantesque, informe, imprécise, qu'il avait vu jaillir de la montagne éventrée et s'abattre sur la vallée, sur la ville et sur sa rade au milieu de tonnerres inouis et d'éclairs sans nombre, avec une vitesse vertigineuse ; ce fléau mouvant et rugissant avait passé comme le destin inexorable qui fauche et enfoui : il avait enveloppé Saint-Pierre de Sainte Philomène à la petite Anse du Carbet, ne laissant après lui qu'une terre d'enfer.

Le littoral était maintenant méconnaissable ; ici le rivage avait gagné sur la mer, là les flots avaient envahi les terres ; en maints endroits, où, jusque-là la verdure en coulées moles descendait jusque dans les flots, des falaises se dressaient à pic.

La rade surtout, cette rade ouverte à tout venant, paisible, jusque-là et ce matin même animée sur ses quais encombrés, sur ses appontements envahis par une foule anxieuse ; la rade familière et tant aimée offrait un spectacle invraisemblable : dix-huit navires arrachés de leurs ancres, dématés, rasés, s'en allaient à la dérive comme des brulots en feu, cependant que cent barques de pêche flottaient en épaves éparpillées sur les eaux.

Toutefois, il voyait arriver péniblement le *Roddam* mats et dunettes emportés, hâchés, brûlées, couvert de cendres et son pont jonché des cadavres de ses matelots.

En cet état lamentable il se rendait encore à Sainte-Lucie, tel un fantome marin qui ne répondait même plus aux signaux de ceux qui s'intéressaient à son sort, Tous ses officiers et mécaniciens étaient morts ou mourants !

Alcide, indemne, ne voulut pas fuir davantage le théâtre d'infortunes. Il fit remettre le cap sur Saint-Pierre.

En ce moment, le *Suchet* accourait de Fort-de-France ; l'*Ocean Traveller*, qui avait dû fuir les cendres de Saint-Vincent et n'avait pu forcer les courants contraires de Sainte-Lucie, se dirigeait alors aussi sur Saint-Pierre, mais, voyant la ville en feu et tous les navires en rade en perdition, il se hâtait vers la Dominique.

Le *Volontaire* était donc seul en vue de la ville sinistrée, avec le *Suchet* à l'horizon, tandis que tous les navires en rade se consumaient où s'abîmaient dans les eaux.

Il approchait malgré une chute de cendres brûlantes intense, malgré une chaleur intolérable et bientôt, au moyen de sa lorgnette, Alcide discerna les horreurs du cataclysme.

Saint-Pierre comptait comme population 16.000 nègres, 10.000 créoles, 4.000 blancs. De tout ce monde et des immigrés des villages, il semblait bien que personne n'avait survécu. Nul être vivant n'apparaissait plus à terre, mais sur les appontements qui flambaient comme tout le reste des cadavres amoncelés.

Alcide voulait s'approcher plus près de ce foyer horrible ; il songeait même à gagner la terre et le Morne Rouge, pour y chercher Edmond vivant ou mort ; mais le brasier de la ville, mais les émanations du volcan faisait à l'entour un air si chargé de cendres, de feu et de gaz irrespirables qu'il dut renoncer à son projet. A quelques encablures le *Roraïma*, qui brûlait, fit explosion, et couvrit le *Volontaire* de débris fumants. Il fallut retrograder, attendre plus loin une accalmie dans cette conflagration qui menaçait la Martinique d'un effondrement complet.

Le *Suchet* survint alors et questionnant le *Volontaire* s'informa des circonstances de la catastrophe.

Alcide de Mérignac se fit conduire à bord et fit au capitaine de frégate Le Brin un rapport de ce qu'il avait observé lui-même depuis la veille. « Le désastre, dit-il en

finissant, s'est produit à 7 h. 50 ; il fut subit, foudroyant et on ne peut mieux le comparer qu'à ce qu'aurait produit un canon monstre braqué sur St-Pierre, lançant avec une force inouie des matières enflammées. En un instant la ville entière était en feu et ses habitants, sans doute, tous exterminés. Voyez la rade maintenant ravagée et tous les navires qui s'y trouvaient à l'ancre ou en chargement : tout a chaviré et tout est détruit ! Le *Korona* et le *North-America* ont seuls résisté au choc, mais leurs équipages ont dû périr.

— J'arrive, expliqua Le Brin, à l'appel du gouverneur lui-même ; je devais être sur rade à ses ordres dès 7 h., ce jour même. Quelques mesures à prendre dans les machines et chaufferies en vue de mon départ pour la Havane ne m'avaient pas permis d'accourir plus tôt ; je n'ai pu allumer le feu qu'à huit heures. Sans cette circonstance le *Suchet* devait être rendu à Saint-Pierre et y subir le sort commun.

J'ai appareillé aussitôt qu'il a été possible, sans connaître le désastre ; mais très inquiet par l'apparence de l'éruption et par la pluie de terre durcie survenue à Fort-de-France vers 8 h. 15 environ.

Il n'y a donc plus rien à faire dans ce brasier !

Cependant, de concert avec le *Volontaire*, le *Suchet* parvenait à recueillir parmi les épaves, plus ou mieux éprouvées, une trentaine de blessés, la plupart mourants, qu'il transporta à Fort-de-France. On était convaincu qu'il ne restait plus dans Saint-Pierre d'autres êtres vivants.

Tandis que le *Suchet* s'en allait pour revenir accompagné du *Pouyer Quertier*, du croiseur danois le *Valkyrien* et d'un autre vapeur qui l'aidèrent a évacuer les survivants du Prêcheur et autres lieux voisins, le *Volontaire* continuait sa croisière, prêtant son concours, observant les Mornes désolés, dans l'espoir obstiné d'apprendre qu'Edmond, peut-être, avait survécu à la perte de tout. Mais le volcan manifestait sans relâche une activité effrayante. L'eau de la mer était si surchauffée que les malheureux qui s'y jetèrent pour se sauver y périrent échaudés, tandis qu'une pluie de lave incandescente, mélange innommable de boue visqueuse et de pierres

rougies au feu, s'abattait sur la ville et la mer, sifflant, crépitant, comme des balles homicides dans une mêlée furieuse. (1)

XVI

Dans la fournaise

Edmond, seul enfin, se trouva grandement soulagé de sentir hors des atteintes du volcan homicide tous ceux qui lui étaient chers ; mais au fond de son âme, comment n'aurait-il pas maudit les mesquines raisons qui le retenaient, lui et tout ce peuple affolé, sous les perpétuelles menaces du Pelé?

---

(1) En août 1851, pour la première fois depuis le début de la colonisation, la Montagne Pelée avait troublé la quiétude des habitants de Saint-Pierre en lançant des cendres qui couvrirent la ville et en projetant des masses liquides et solides qui se répandirent dans la rivière Claire, affluent de la rivière Blanche. Cette éruption avortée s'arrêta rapidement.

Une commission scientifique composée de M. L. Prieur, pharmacien en chef de l'hôpital de Fort-de-France, de M. Rufz de Lavison, professeur agrégé de la Faculté de Paris, et Peyraud aîné, ex-pharmacien, fut nommée par le gouverneur de la Martinique pour étudier le volcan.

L'un d'eux écrivait à M. Elie de Beaumont, membre de l'Académie des sciences : « L'étude des volcans devient pour les peuples qui habitent les contrées volcaniques une étude nécessaire. Ceux qui comme nous voient se renouveler après tant de siècles des phénomènes qui ont bouleversé le sol qu'ils habitent éprouvent un véritable besoin de savoir si leur retour doit ramener les mêmes conséquences, ou si, ce qui est probable, ces terribles agents ignés dont la force dévastatrice a été si considérable dans les premiers âges de la Terre, doivent perdre à la suite des temps leur violence primitive, se dépouiller pour ainsi dire de leur brutalité, et entrer peu à peu par une permission providentielle, dans la voie de la civilisation, à l'exemple de l'humanité. »

Ce savant se trompait. L'humanité a de ces poussées formidables et de ces retours vers la barbarie, comme les volcans assoupis qui se réveillent subitement et tuent sans pitié les hommes confiants qui dorment à l'ombre de leurs flancs tutélaires.

Le monstre, en effet, ne cessait de mugir ; les vapeurs brûlantes, les gaz asphyxiants, les projectiles et les flammes augmentaient d'heure en heure en densité, en violence, comme si le Titan courroucé s'entraînait progressivement à porter un coup formidable.

Les habitants du Morne-Rouge, à l'ordinaire, si frivoles ; pour qui, seuls, les gais refrains et les ris folâtres avaient quelque saveur ; dont l'âme sensuelle était tout entière répandue à fleur de peau pour l'infâme plaisir ; pour qui le sorcier était dieu et Dieu, lui-même, l'ennemi ; tout ce pauvre monde, dont le plus grand nombre vivait obstinément en marge du Code civil et de la morale chrétienne et qui, malgré l'œuvre admirable de Saint Régis, n'eut pas dans l'année un seul mariage à enregistrer et n'accueillit pas la vingtième partie des naissan-

---

La commission mit du temps — comme toute commission qui se respecte — pour rédiger son rapport. Les conclusions furent d'un optimisme charmant et empreintes d'une poésie délicieuse.

Ce volcan était regardé comme une curiosité de plus à ajouter à l'histoire naturelle de la Martinique et devenait une source de santé et de richesse, pourvu qu'on eût l'intelligence d'exploiter les eaux chaudes qui avaient jailli autour du cratère. Elle s'exprimait ainsi : « Par un temps calme, les navires qui arrivent de France et qui voient onduler au loin ce long panache de fumée blanche qui s'élève droit vers le ciel doivent trouver que c'est une décoration pittoresque ajoutée au pays et le complément qui manquait à la majesté de notre vieille Montagne-Pelée. » Au point de vue du diagnostic, la commission, par l'organe du professeur Rufz de Lavison, affirmait que « ce volcan devait être rangé au nombre des volcans de cendre ou de boue et non des volcans de feu ». Enfin, ce pronostic était porté d'une façon doctorale : « La ville de Saint-Pierre paraît n'avoir rien à redouter des éruptions même beaucoup plus considérables que celle qui vient d'avoir lieu. »

Un demi-siècle plus tard, ce pronostic recevait ce cruel démenti.

Il est vrai que les membres de la commission de 1851 faisaient appel aux lumières des savants de l'Académie des sciences. Rufz, cet homme instruit et consciencieux, reconnaissait l'insuffisance de ses connaissances spéciales et demandait l'intervention des « savants de profession ».

Ce vœu ne fut jamais exaucé. Les révolutions, les changements de gouvernement, les ouragans, etc., firent oublier le début, cependant grave, de l'éruption de 1851. Pas un géologue français ne vint étudier la Montagne-Pelée depuis cette époque.

ces dues ; ces noirs enfin qui rivalisaient, avec nombre de vices en plus, avec les gorilles de la Côte, et ces mulâtres encore qui entretenaient l'immoralité bestiale dont ils étaient pour la plupart issus, pour en tirer profit soit qu'ils tendissent à atteindre le sommet social, soit qu'ils ne songeassent qu'à se venger d'affronts séculaires ; tous, en public ou en privé, quand le Pelé rugissait ferme, se signaient dru ; mais aussitôt que le volcan semblait se calmer, déjà ils le bravaient, et lorsque le danger paraissait s'éloigner décidément par un apaisement qui n'était qu'un répit, ils dansaient, chantaient, se vautraient comme devant pour bien prouver que, chez eux, le cœur était solide et l'esprit très fort.

Le spectacle qu'offrait ce peuple en des circonstances aussi critiques ne laissait pas d'être navrant et les sacriléges d'un grand nombre, macabres.

Car, tandis que ceux en qui la foi n'était qu'assoupie, à chaque conflagration du Pelé, se précipitaient dans les oratoires, églises et chapelles, surtout dans le sanctuaire de La Délivrande ; les autres, les meneurs de haut et de bas étage, les agents électoraux de l'Agoulou, les Truelles et les Triangles vénérables se dressaient vers le Mont tonitruant, lui montraient des poings frémissants de pygmées en délire ; ils interpellaient le Croquemitaine avec des défis enfantins et des blasphèmes odieux.

— Viens-y donc, clamaient-ils, on t'attend !

— Un volcan, expliquait l'un d'eux, qu'est-ce, sinon une marmite qui cherche de l'air ! De l'air ? cela ne manquait pas en haut ; mais en bas et sur les Mornes, dans les cœurs rouges et noirs, il n'y avait que ravissement ou que dédain.

C'était, en somme et de l'avis de ces esprits exempts de préjugés et de supertitions, la calotte qui répandait la terreur ; c'était elle qui dans un phénomène banal et sans portée, montrait le doigt de Dieu et l'effet de sa colère. Mais, pas peur ! Le Pelé n'était pas volcan à tout faire, ni un croque-mort aux ordres d'un fétiche qui n'avait pu défendre ses békés de la débacle passée, et ne les préservera pas de l'extermination qu'ils méritaient !

Pour montrer qu'il n'y avait point de danger, qu'il ne

fallait rien craindre, mais qu'on pouvait vaquer à ses affaires et surtout élire Percin au ballotage, on affichait plus d'impiété qu'on n'en ressentait. Visiblement, néanmoins, la parole était aux Luciférien, aux Démoniaques, aux Palladistes qui étaient légion à Saint-Pierre et au Morne-Rouge : ils triomphaient, voyant dans les manifestations du volcan le triomphe du Maître qui avait leurs préférences et leur révélait enfin son pouvoir.

Le R. P. Mary, du Saint Esprit, était alors en mission au Morne Rouge, en l'église de La Délivrande. Tout ce qui pouvait aider ou servir cet homme de Dieu à toucher les cœurs endurcis des habitants était mis en œuvre par lui. Il voulait frapper les imaginations pour éclairer les esprits, pour ouvrir les consciences et ramener les âmes à Dieu. Le volcan grondait, fumait au dessus de la tête de tous : les jours devenaient des nuits remplies de nuées sinistres ; et les nuits, desjours pleins d'embrassements! Des pluies de pierres incandescentes ravageaient la ville et les champs, une cendre épaisse, neige obstinée, couvrait tout et, affolés, affamés, les habitants de la campagne, poussant devant eux, enfants et bétail, portant sur la tête ce qu'ils avaient de plus précieux, demi-nus, enduits de poudre, haletants, hébétés, traversaient le Morne, gagnaient Saint-Pierre, comme l'arche sainte qui devait les abriter. Le P. Mary évoquait ces scènes d'horreur ou de détresse ; il en montrait l'irrésistible violence ; et comme dans la nature, dont il est le maître, il n'arrive que ce qu'autorise le Créateur, il disait les motifs de la colère des cieux et les raisons du châtiment que le Morne Rouge et la Martinique pouvait redouter. Il énumérait les crimes familiers, les sacrilèges fréquents, la défaillance de tous, habituelles et navrantes ! Pour ne parler que des plus récentes provocations, dans l'intérêt des personnes ou des partis, afin d'assurer le triomphe des uns contre le candidat des autres, que d'outrages prodigués à la Vierge Sainte par le *Libertaire* ; que de pamphlets abominables bravant Dieu ! Que dire des placards orduriers répandus en place publique contre l'Immaculée mère du Rédempteur, contre l'Eglise, les fidèles et les Saints.

— Miséricorde! Pitié, supplie la Vierge offensée, pour ses enfants égarés. Avec votre mère des cieux, pour vos enfants, pour vous, pour la Martinique et la France, ô mes frères! crions au ciel de tout notre cœur; enfin sincères, crions. Pitié!

Et l'orgue lamentablement sonore gémissait, et la foule de mille êtres affaissés, éperdus, à genoux, clamaient : Pitié.

Ils entonnaient :

— *Cor Jesus sacratissimum.....*

Dehors le volcan rugissait. Ce n'était qu'explosions cent fois plus terribles que les pires éclats du tonnerre, c'était des embrasements sinistres, formidables, des pierres qui pleuvaient, des cendres qui remplissaient, pénétraient tout, brûlant les yeux, serrant la gorge. C'était une profonde nuit en plein jour, les vitraux tremblaient ou éclataient; les blessés criaient leur douleur, les enfants leur épouvante ; des femmes se lamentaient et la foule en chœur implorait toujours.

Une mer de feu roulait alors dans les airs, la mort planait sur tous et tout était sous l'influence d'un fluide magnétique affolant. Des vêtements comme de tous autres objets jaillissaient des étincelles livides ; les personnes avaient aux doigts, au visage, sur la tête des aigrettes électriques; les airs étaient embrasés, les faces congestionnées et boursoufflées, les poitrines haletantes et brûlées par ce fluide mordant. La terre horriblement sonore tremblait; les corps secoués, brisés, se voûtaient dans l'oppression et la terreur.

C'était la fin de tout : on le sentait, on le croyait, on se le disait, s'exhortant à mourir résigné, pénitent. Trois heures sonnaient. C'était l'heure du Christ crucifié, outragé, bafoué jusqu'au fond du cratère éveillé ; il fut traité comme l'animal immonde, jeté dans l'onde impure, retrouvé en mer et, par elle, vomi à la face de Saint-Pierre; c'était enfin l'heure de la colère et de l'expiation.

Les fronts se courbaient. Le prêtre bénissait; et en chœur la foule priait encore et chantait sa détresse.

Alors le tocsin sonnait rapide, affolant, invitant à fuir ou à mourir.

Depuis huit jours personne ne dormait, personne non plus ne mangeait des aliments saupoudrés de soufre et de cendres. Il y avait disette et point d'eau potable. A un mille de profondeur l'eau était bouillante ; les fleuves roulaient de la fange, et la mer surchauffée, elle-même, n'offrait plus de refuge sûr à bord des navires qui chargeaient, déchargeaient en hâte pour s'éloigner plus vite et même, avec leur cargaison à bord, ils fuyaient au loin un désastre toujours menaçant.

Le tocsin sonnait inlassable pour dire encore à ceux qui fuyaient : marchez, courez ; car sur tous les chemins les fugitifs se pressaient courant les uns vers les lieux que délaissaient les autres, affolés, éperdus, hurlant à la mort, à laquelle le tocsin lugubre semblait dire de se résigner.

La sœur supérieure de La Délivrande du Morne Rouge était la mère Anselme de Jésus et son assitante sœur Marie de l'Enfant Jésus. Leurs compagnes du Morne Rouge à côté de l'église du Pélerinage, avec une cinquantaine de personnes réfugiées dans leur chapelle, étaient en prières. Edmond qui se prodiguaitpour secourir, encourager et consoler, vint dire à ces saintes filles, que malgré l'heure avancée, un père du Saint-Esprit, resté à jeun jusque-là, allait célébrer la messe, une messe votive pour le repos de ceux qui allaient mourir.

Toutes traversent la rue qui les séparent de l'église. Pour la seconde fois, ce jour, maintenant en viatique et pour épuiser la Réserve sainte, on distribuait les hosties consacrées. Le Père commençait le sacrifice divin.

La ferveur était poignante ; les cris de tous ces cœurs contrits, déchirants. N'était-ce pas l'office suprême, la messe des condamnés qu'attend non pas le couperet du bourreau, mais le feu, un supplice inévitable avec des affres mystérieux ?

La foule clamait sans se lasser :

— *Cor Jesus sacratissimum....*

Cependant les confessionnaux était assiégés : ceux qui faisaient l'aveu de leurs fautes à chaque éclaboussure

et ceux qui n'y avaient jamais songé, même après s'être vautrés dans le ruisseau, étaient là torturés, alarmés, impatients, voulant tous hâter leur tour, déposer leurs remords contre une lueur d'espérance. Noirs et blancs faisaient queue, mêlés enfin sans répugnance, et entre eux ils exhalaient naïvement leurs craintes et leurs regrets :

— Nous allons mourir, hâtez-vous !

— Que faire !

— Que vais-je devenir ?

— De grâce ! toi qui en viens et n'a plus rien à dire, laisse-moi passer d'abord : je suis un grand pécheur et je ne puis mourir ainsi !

— J'ai péché aussi.

— Mais moi plus que toi, je passe.

— Non, je....

— C'est moi qui ait plus besoin que tous, disait un grand diable de nègre qui bousculait les uns et les autres, enlevait la pénitente en cours d'aveu et prenait sa place...

C'était le désarroi, l'affolement et, même dans le besoin de bien faire, la brutalité.

Et le sacrifice divin, dans ces conditions extraordinaires, inénarrables, se poursuivait.

Sœur Marie de l'Enfant Jésus, qui rapporta le fait, se sentit alors tirée par son voile. Juanita, frêle et charmante enfant qui, dans sa détresse, s'était attachée à elle et priait à ses côtés, lui dit tremblante d'émotion :

— Regardez ! ma Sœur.

Et la sœur, sur un ton de reproche maternel, sans lever les yeux, dit à l'enfant debout, la main, le cou, le regard tendus vers l'autel :

— Petite sotte ! tu vas mourir tout-à l'heure avec nous et, distraite, tu parles dans l'église, devant Dieu qui vient nous juger !

Mais l'enfant tend la main plus haut, plus loin, s'anime, insiste, disant :

— Regardez ! mais regardez donc !

Et sœur Marie de l'Enfant Jésus regarde enfin l'ostensoir exposé.

Quest-ce, une hallucination ou une illusion, quelque reflet trompeur sur ses lunettes troubles ! est-ce une combinaison fortuite de lignes et de couleurs ? Elle se le demande ; enlève ses lunettes, se frotte les yeux, regarde encore ; mais la vision reste là, plus nette encore et plus rayonnante.

Elle adore Dieu dans ses œuvres. Mais, intriguée, la cérémonie achevée, elle s'approche de l'hostie consacrée, retirée du soleil éclatant. Rien n'a changé ; c'est encore et toujours le même phénomène, le même prodige.

Cette heure d'angoisse heureusement écoulée et l'assistance, pour un jour, rassurée, Sœur Marie de l'Enfant Jésus interrogea maintes personnes de l'assistance et notamment la personne qui entonna le *Cor Jésus*.

Elle avait vu; les autres avaient vu comme elle, tous furent témoins que Jésus avait substitué l'image visible de sa personne adorable et de son cœur sacré aux frèles apparences du pain eucharistique.

La sœur fixa très attentivement le Saint Sacrement exposé et elle vit, à n'en pas douter, un cœur sanglant entouré d'épines, dont le sang à flot coulait jusque sur l'autel. Le cadre de l'apparition était l'ostensoir lui-même, mais sensiblement et miraculeusement agrandi pour la circonstance. Tous ceux qui regardaient voyaient ; tous palpitaient d'émoi et d'amour, déjà d'espérance ; personne néanmoins n'eut osé interrompre, par une manifes tation quelconque, cette cérémonie poignante et ce spectacle inoubliable.

En échangeant leurs impressions, les spectateurs constatèrent, sans doute selon les dispositions ou le mérite de chacun, que le prodige variait légèrement pour les uns et pour les autres. La Supérieure elle-même vit le Sauveur le cœur ouvert, entouré de flammes, les mains disjointes et levées, portant sur ses traits tous les signes d'une indéfinissable tristesse.

Les témoins augmentèrent peu à peu, ils étaient d'abord dix, vingt, puis cent et davantage ; l'apparition persista près d'une heure aux dires de tous.

Toutefois, le volcan poursuivait ses manifestations grandioses et terrifiantes ; mais la colonne de feu qui sortait du cratère de l'Etang Sec se recourba par-dessus le Morne Rouge, qui n'était qu'à 400 mètres, pour s'abattre vers Saint-Pierre, détruisant la distillerie Guérin où cent cinquante personnes périrent.

Le Morne Rouge était sauvé et ses habitants déjà rassurés ; mais, dès le lendemain, déjà confus d'avoir tremblé, les uns reprenaient leurs occupations frivoles, et les autres repétaient leurs blasphèmes et leurs imprécations. Des esprits forts, sur la voie publique, tournaient les paniques vécues en dérision, et le volcan lui-même en ridicule.

— Eclate donc encore, hurlaient-ils, et reviens-y voir.

Et les débauches reprennent, face au volcan apaisé.

Edmond, après cette alerte, décida maintes gens que rien ne retenait au Morne-Rouge, à partir vers le Sud.

— Allez, leur disait-il, vers la Trinité, au Morin ; fuyez dans les montagnes, ou retirez-vous à Fort de France ; cependant, croyez-moi, les champs offrent plus de sécurité que les villes que les tremblements de terre peuvent dévaster.

Lui-même s'offrit à conduire les Sœurs de la Délivrande, qui rentraient en France, jusqu'au delà du Carbet.

Mais avant de quitter ces lieux qui semblaient être maudits, il nota ses impressions qu'il destinait à sa fiancée.

Ma chère Nellie,

J'ai décidé mon père à quitter le Morne, et pour lui complaire, jusqu'au 11 Mai, je demeure ici. Ce ne sera pas en pure perte, le spectacle qu'offre le Pelé vaut la peine qu'on l'admire : il est merveilleux.

Jusqu'ici la colonne de fumée en un nuage gris montait verticale dans le ciel pur ; elle devient blanche comme argentée, bien qu'épaisse et chargée de cendres : on dirait un chou-fleur immense avec des pompons boursoufflés. La base de la nuée est une colonne de flammes qui occupe toute l'étendue du cratère ; la réverbération de ce foyer gigantesque se projette sur le Morne et sur la mer.

Toute la montagne est ébranlée, elle fume de tous cô-

tés ; à chaque pli du versant face à Saint-Pierre, des cratères nouveaux surgissent, la vallée de la Rivière Blanche en est jalonnée ; j'en ai compté cinq, puis six, dix bientôt, et il en surgit sans cesse comme d'une énorme fissure qui couperait le volcan de sa base au sommet dont les contours semblent mobiles et changeants ; ce ne sont plus que des fontaines géantes de laves qui jaillissent parmi des rochers qu'elles entrainent vers la mer par delà la crète qui sépare la rivière Blanche de la vallée où s'étale Saint-Pierre.

Je viens de rencontrer M. Nollet, directeur du Jardin botannique. Il m'a entrainé vers l'usine Guérin qui vient d'être détruite ; dans cette magnifique vallée, que vous avez tant admirée, il n'est plus une maison debout, tout a sombré dans une coulée de fange qui est allée se perdre dans la mer ; et le volcan fume, gronde toujours, comme s'il n'avait pas encore causé assez de dommages, ni fait assez de victimes. Par la Rivière Blanche la lave a gagné la Rivière Sèche, elle arrive à la rivière des Pères, et tout ce quartier est enfin abandonné.

Le danger menaçant est grand, mais mon père le veut : je reste à mon poste où je tache de rendre quelques services aux gens affolés.

Diogène est heureux que sa princesse se trouve à bord du *Volontaire*, mais le pauvre diable s'il n'est pas mort de peur n'en veut guère mieux.

.....

Ce matin, chère Nellie, j'ai fait une reconnaissance vers le mont fatal ; le peintre Merwart est ancré dessus ; il n'en veut pas démarrer.

— Jamais, m'a-t-il dit, je ne reverrai cela ; je veux prendre des vues qui intéresseront les gens sceptiques ou blasés de chez nous.

Je viens d'écrire à mon frère Emile, m'expliqua-t-il encore, et je puis bien vous répéter ce que je lui ai raconté.

Je me hâte, je photographie, je crayonne, je brosse ; c'est si pittoresque, si imposant, si beau ! Je suis à mon huitième panneau ; cent ne suffiraient pas pour fixer la sauvage splendeur changeante du féerique décor, en tous

ces détails prodigieux, que nous offre cette nature infernale, subitement extériorisée.

Depuis lundi, je campe là-haut pour peindre les cratères qui fument. Cela ne va pas sans danger ; il y a les cendres, les pierres, il y a surtout ces rafales qui balayent tout.

Le volcan a visiblement éprouvé une réelle perturbation. L'ancien cratère crache une fumée abondante, très blanche, sentant fortement le souffre. Plusieurs petites soufrières ont surgi entre des rochers, précédemment inertes, qui sont déplacés. La cendre verdâtre recouvre tous les feuillages d'alentour. Le plus typique, c'est que la cuvette qui représentait l'ancien grand entonnoir des cratères et qui, de temps immémorial, était à sec, s'est remplie d'eau et forme un lac d'une étendue d'environ 400 mètres de long sur 200 de large, alimenté par le cratère le plus important d'où l'eau s'échappe abondante et chaude.

La profondeur de cette pièce d'eau doit être assez sérieuse, car on y voit émerger les cimes d'arbres dont le feuillage roussi, les branches dépouillées et comme calcinées donnent au paysage, sous la brume constante des nuages enveloppants, un aspect d'hiver ou d'automne avancé des pays d'Europe. La pluie qui nous pénètre jusqu'à la moëlle contribue à rendre l'illusion complète, d'autant plus que mon brave guide Alexis et son compagnon tremblent de froid et n'arrivent à se réchauffer qu'en se tenant au bord du lac, vers sa source chaude, autant que les vapeurs de souffre le permettent. (1)

---

(1) Le peintre Paul Merwart était né à Marianoufka, (Russie), de parents français, le 25 mars 1855. Lauréat de l'école des beaux-arts de Paris, où il avait été l'un des élèves les plus appréciés du maître Henri Lehmann, il avait pris part, depuis 1878, aux salons et expositions de peinture, tant à Paris que dans les principaux centres artistiques, et y avait obtenu nombre de récompenses comme peintre de genre et portraitiste. Depuis plusieurs années, il avait orienté son talent vers les choses 'doutre-mer, et avait accompli en Tunisie, au Sénégal et au Soudan des missions artis-

En le quittant Merwart m'a promis de me faire visite au Morne Rouge, à moins d'empêchement...

...Je continue ce récit sous une bien vilaine impression. Le peuple est déconcertant de stupidité, de couardise et d'affolement. Tous ces gens-là voudraient être loin et se vantent de rester, dut le volcan les exterminer tous : peut-être n'y aura-t-il point lieu de l'en prier. C'est véritablement chose horrible que ces déchaînements de la nature et chose bien faite aussi pour semer l'épouvante.

On se moque pourtant les uns des autres pour la peur qu'on ressent et qu'après chaque alerte chacun dissimule en crânant ; on s'aplatit, on plastronne tour à tour ; mais tous sont terrifiés et aussi peu que possible sûrs du lendemain.

Je suis moi-même nerveux encore plus à la pensée des soucis que je te cause que des dangers que je cours réellement, sans nécessité.

Si la plupart des hommes ont des raisons inavouables de rester, pourquoi les femmes et les enfants ne sont-ils pas loin d'ici, comme en temps d'épidémie moins périlleux. La fuite des uns affolerait les autres : la bonne raison si, rassurés en vain, tous devaient mourir !

Le gouverneur Mouttet et le colonel Gerbault sont arrivés. Ils ont pensé faire sensation par leur courage et par la résignation de leurs femmes qui les accompagnent,

---

tiques qui lui avaient valu d'être nommé peintre du département des colonies, puis du département de la marine.

A l'Exposition universelle de 1900, son diorama. « Les pêcheurs de perles en Océanie » et ses peintures décoratives au Pavillon du Sénégal-Soudan avaient eu un vif succès. Chargé d'une nouvelle mission pour la Guyane et les Antilles, il s'était rendu à Cayenne en juin 1901 et avait parcouru pendant neuf mois les sites les plus pittoresques de la Guyane française et de la Guyane hollandaise, clôturant son séjour, par une exposition de ses peintures au Musée de Cayenne.

Arrivé à la Martinique, ayant fixé sa résidence à Saint-Pierre, il n'avait pas craint, pour mieux étudier les paysages environnants, de s'installer au sommet culminant de la Montagne Pelée, alors que l'ancien volcan, inerte depuis des siècles, menaçait déjà de reprendre son activité. Il y trouva la mort.

mais les grands hommes mêmes sont si petits en face de ce volcan qu'ils eussent aussi bien fait de donner des ordres d'où ils étaient sans nous encombrer encore de leurs personnes, qui passent inaperçues.

Triste pays que le nôtre où tout est sans cesse perdu ; si ce n'est pas un cyclone qui opère lui-même, c'est un tremblement de terre ou un raz de marée ; et si ce n'est pas la sécheresse, c'est le nègre révolté ou bien le volcan sauvage....

... L'émoi va grandissant. La commission scientifique donne à corps perdu, mais en vain ; il faut commander le calme et l'imposer.

Nous sommes sous la cendre. Le Pelé tonne, il nous mitraille ; le spectacle qu'il procure est terrifiant.

Les habitants ont la frousse et les Pierrotins sont venus demander asile dans l'église du Fort. Les écoles sont fermées, le collège est vide ; des gens de la ville vont à la campagne, et les gens en villégiature accourent en ville pêle-mêle : une indéfinissable tristesse accable tout et la cité ploie sous son manteau gris de cendres, dont les chaussées sont encombrées.

Tout est désormais uniforme ici : les rues, les maisons, les arbres et les gens, tout est poudreux et blanc, et personne ne respire plus que le soufre et la mort. La terre vibre sans cesse, tremble parfois ; si cela se répète, s'accentue, des paniques terribles sont à craindre. Les tramways ne peuvent plus se frayer passage dans la cendre amoncelée, l'électricité fait défaut et les ombres confondent le jour et la nuit ; tout se mêle, se pénètre pour un cataclysme final. Le Prêcheur est inhabitable déjà ; le Carbet est menacé, mais Saint-Pierre considère ses fortes assises et ne tremble pas.

Certes, si réellement la mort avance, elle trouvera les Pierrotins groupés pour déménager en forte compagnie.

C'est que habitants de la Montagne-Guirlande, du Prêcheur, de la Grande Savane, de l'Anse Ceron, de la Grande Case, du Morne-Saint-Martin, des hauteurs d'Isnard, de Pavillot, abandonnent leurs maisons, leurs villas, leurs cottages, leurs cases, leurs paillottes ; et tous fuient vers la ville.

C'est une véritable déroute de gens effrayés, pêle-mêle, bizarre, de femmes, d'enfants pieds nus ; de paysannes aux petites nattes, poudrées à leur insu comme des marquises ; de grands gaillards noirs ployés sous les matelas nécessaires pour la nuit prochaine, — tandis que de pauvres vieilles, aux fenêtres urbaines, voyant passer ce flot de gens affolés et désorientés, murmurent sans se lasser d'instantes prières.

Les rues sont mornes ; les pavés ne résonnent plus ; on dirait qu'une couche de neige étalée étouffe le bruit de nos pas.

Les pompiers, grâce aux bouches d'incendie, inondent les rues. Dans les hauts quartiers, dans les ruelles, des agents de polices, accompagnés d'un homme agitant une clochette, ordonnent l'arrosage.

Je suis oppressé, brûlé. Va-t-on mourir asphyxié ou noyé dans la lave qui coule !...

Tous les sanctuaires sont ouverts jour et nuit ; la nuit dernière et tandis que le volcan, par ses deux cratères, lançait avec des flots de fumée une colonne de feu, des fidèles priaient, se confessaient, communiaient, écoutaient les exhortations de leurs pasteurs inquiets des grondements du volcan.

Du débarcadère du Gouvernement, à la place Bertin, on n'aperçoit pas le haut de la rue Isambert, le lit de la Roxelane, le côteau du Collège des Pères du Saint-Esprit.

De l'école du Mouillage, au-delà des clochetons de la cathédrale, une épaisse couche de fumée rend invisible la masse même du Morne-Abel. Que nous réserve donc demain ? Une coulée de lave ? une pluie de pierres ? un jet de gaz asphyxiants ? quelque cataclysme de submersion ? Nul ne le sait et personne, à vrai dire, n'ose y songer...

Du moins on regarde la mer sans appréhension. Un raz de marée peut envahir, balayer Fort-de-France ; Saint-Pierre semble à l'abri de pareille catastrophe.

L'hôpital du Mouillage, à si courte distance du rivage, est à 19 mètres au-dessus du niveau de la mer ; l'allée Pécoul, en face de la chapelle la Consolation, c'est à-dire au Fort, se trouve à une altitude de 45 mètres. Des mor-

nes de 120 à 180 mètres enveloppent toute la ville. Les habitants ne redoutent donc pas l'invasion de la mer et ils estiment avoir le temps de gagner les hauteurs environnantes. De plus, Saint-Pierre, bâti sur un sol solide, a résisté au tremblement de terre de 1839, qui a détruit de fond en comble Fort-de-France. Pour ces deux causes principalement, mes compatriotes estiment qu'il est préférable de rester à Saint-Pierre, en dépit des avertissements du volcan si proche...

Je jette cette lettre à la poste ; qui sait si, demain, il y aura encore âme qui vive dans Saint-Pierre pour te l'adresser !...

XVII

Au secours

La destruction de Saint-Pierre causa dans tout le monde civilisé une profonde stupeur, provoquant en tous lieux un mouvement magnifique de solidarité. Tous voulurent dans la mesure réduite de leurs moyens atténuer une calamité que les Américains proclamèrent la plus grande catastrophe de l'histoire humaine. Pouvaient-ils prévoir que Messine disputerait bientôt à Saint-Pierre la gloire douloureuse de reculer jusqu'aux extrêmes limites la commisération des nations.

Le peuple américain apitoyé ne fut ni lent à délibérer, ni parcimonieux dans ses largesses. Le Président Roosevelt demanda au pied levé 500.000 dollards à la Chambre, et, officiellement, intéressa la nation au sort des sinistrés. Ainsi tout de suite, à l'américaine, avec un élan superbe, avec une promptitude admirable, précipitée par l'initiative de tous, avec la fièvre de la pitié qui craint d'arriver trop tard, les secours s'organisèrent.

A peine le désastre était-il connu, que le commandant Gallaysher, attaché au ministère de la guerre, sautait dans le train et de Washington accourait à New-York, non pour s'informer de ce qu'il fallait faire, mais pour s'infor-

mer auprès des exportateurs de ce que consommait la Martinique; et, sitôt renseigné, le ministère commandait, chargeait un croiseur dont l'équipage fut réduit de 700 à 250 marins pour augmenter la cargaison d'autant et ne transporter que des bras utiles.

Mais l'envoi si prompt d'un croiseur rapide ne suffisait pas; car, de New-York à Saint-Pierre la traversée demandait cinq jours ; on télégraphia à la colonie américaine de Porto Rico, ordonnant au gouverneur de charger à la hâte, sur le premier transport, les provisions en réserve dans les magasins de l'armée et de la marine.

Stimulés par l'exemple venant d'en haut, les bureaux rivalisaient d'ardeur et les Etats-Unis, en cette circonstance critique, méritèrent bien de l'humanité et surtout de la France.

L'initiative privée à New-York fut encore plus ingénieuse et plus prompte : M. Seth Law, maire de New-York, lançait un appel pressant à la population et la chambre de commerce se réunissait d'urgence ; déjà son président était muni de la liste des vaisseaux en route pour la Martinique, et sur son conseil avec son aide, par cablogrammes, on achetait leur cargaison avant ou dès leur arrivée pour l'abandonner aux sinistrés.

Et les journaux, encourageant le commerce à mettre au service de la charité son génie organisateur, écrivaient sous diverses formules:

« Découvrir, acheter, expédier d'un lieu du globe ce dont un autre lieu a besoin, c'est une opération commerciale courante... Nos grands négociants ont une occasion d'appliquer au bien de l'humanité la prévoyance et la méthode qui font le succès dans les affaires. Qu'ils le fassent » !

Et ils le firent si bien que les secours parurent avoir été expédiés avant même que la catastrophe ne se fut produite !

A Kingston, capitale de la Jamaïque où sir Jœggerson en compagnie de sa fille et de la jeune Margarita s'était retiré ; dans cette ville, autre paradis des Antilles, qui devait sa fortune à la destruction de Port Royal, survenu en 1692 par tremblement de terre, et fut elle-même affreusement ravagée par les incendies de 1780, 1843, 1862 et

1882, l'élan de commisération fut également magnifique.

En ce moment-là 15.000 Anglais, Canadiens, Américains du Nord et du Sud villégiaturaient en ce site enchanteur et parmi tout ce monde plus ou moins cosmopolite et très fortuné, c'était à qui souscrirait la plus forte somme, à qui organiserait les plus prompts secours.

Sir Jœggerson, dans le malheur qui venait l'atteindre si intimement, ne se départit point de son flegme britannique. Il versa ainsi que les autres et comme s'il avait dû s'en tenir à une sortie de caisse, il fut généreux. Néanmoins, et de plus, ses navires avaient reçu des ordres immédiats : ceux qui étaient en chargement complétaient leur cargaison d'articles nouveaux et levaient l'ancre sans plus tarder ; ceux qui étaient en route et portaient des produits alimentaires ou autres diversement utilisables pour le soulagement des sinistrés, recevaient à leur plus prochaine escale l'ordre de se diriger vers la Martinique, et lui-même s'embarquait sur la *Mayflower*, non pas qu'il espérait encore revoir ses pauvres amis qu'il rangeait parmi les premières victimes ; mais pour contempler une dernière fois les lieux désolés où ils avaient dû malheureusement périr.

Nellie, désespérée, était à bord avec son père ; Margarita qui ne la quittait pas plus qu'Evangélina, s'y trouvait aussi, et les pauvres femmes angoissées, muettes, n'osant se communiquer leur détresse immense, pleuraient.

Sir Jœggerson, qui n'avait pas reçu de réponse à son cablogramme, ne doutait nullement du sort des de Mérignac dont il connaissait le programme jusqu'au 11 mai inclus ; leurs résolutions étaient devenues nécessairement fatales.

— Ils sont morts avec les autres, pensait-il.

Mais à Nellie, à Margarita, il affirmait qu'ils devaient être sains et saufs ici ou là, dans la caverne sans doute, qui était, pour eux seuls, un refuge accessible.

N'avez-vous pas remarqué, ajoutait-il pour les convaincre tout à fait, que le *Volontaire* ne figure pas parmi les bâtiments dont on signale l'incendie en rade de Saint-Pierre ? Si le *Volontaire* a levé l'ancre il devait avoir les

de Mérignac à bord et on ne tardera pas à avoir de leurs nouvelles.

A Nellie qui branlait la tête, incrédule et sanglotant, il expliquait de plus et pour la centième fois, qu'il y avait de très sérieuses raisons d'espérance.

— Si là-bas, disait-il, tout le monde a fait son devoir en face du volcan ; si ceux dont c'était la mission évidente de donner l'exemple non seulement de la bravoure, mais aussi et surtout de la prudence, en présence d'un ennemi qui ne raisonnait pas ; si tous ces hommes, gouverneur et fonctionnaires ont été à la hauteur de leur tâche, vu les phénomènes prodromiques, si graves mais si espacés et suffisamment caractéristiques, qui d'ailleurs ne laissaient place à aucune illusion sur l'issue de l'explosion finale, on a dû prévenir le peuple du danger imminent et favoriser la fuite du plus grand nombre. Pourquoi Alcide et son fils qui avaient des moyens et de la liberté ; qui ne sont pas plus timides qu'ils ne sont téméraires, n'auraient-ils pas de leur propre mouvement, à l'heure propice, songé à leur conservation.

— Mais, père, répliquait la pauvre Nellie, cela aurait dû se passer ainsi et, chez nous, cela se passerait de la sorte certainement. Mais à la Martinique, au milieu de compétitions ardentes, à la veille d'élections décisives et si disputées, alors que chaque départ paraissait être une défection, chacun sera resté, aveugle et tenace, à son poste de combat, comme le capitaine à la barre de son navire qui sombre. Alcide était intransigeant et riche en préjugés ; il sera resté comme les autres et, par déférence, Edmond aura fait comme lui. Ils sont morts, père, ils sont morts tous les deux.

Et ses larmes coulaient plus abondantes.

— Des fugitifs sont allé au Carbet, au Parnasse, à la Case Pilote, dit Jœggerson, d'autres à Macoulas, à la Trinité, au Morin, à Fort-de-France ; il en est qui sont passés dans les îles et jusqu'en Europe déjà. Tous ceux qui pouvaient se loger ailleurs étaient partis et que de gens ainsi gardent l'espérance. Espère aussi.

— Je ne le puis, répondait Nellie obstinée dans sa

douleur. Personne n'a cru à l'imminence du danger et peu de gens l'ont ainsi évité.

Voyez plutôt : le gouverneur Mouttet, le colonel Gerbault et leurs femmes mêmes. Ils sont allés de Fort-de-France périr dans Saint-Pierre ! Pourquoi dès lors les Pierrotins seraient-ils allés à Fort-de-France ou ailleurs se mettre à l'abri ? Le péril s'il fut apparent a dû paraître également menaçant pour l'île entière : ne sachant où fuir, on aura attendu, sans dérangement, l'accalmie possible ou la mort inévitable.

D'ailleurs, que tous aient fait leur devoir, que tous aient été à la hauteur de leur tâche : voilà ce qui n'apparaît guère. Lisez les dépêches de toutes provenances, relisez les journaux qui parurent avant le cataclysme. Ils disent tous que la municipalité au son de la trompe et sur l'ordre du gouverneur lui-même, décréta que tout le monde avait à se rassurer, à se tenir tranquille surtout; et le 7 mai au soir, c'est-à-dire la veille même de la fin de tout, on affichait encore « que la sécurité de Saint-Pierre restait entière. Le peuple n'avait donc qu'à boire, qu'à manger et qu'à se reposer sur la foi des augures. Or, le gouverneur est mort, la savante commission municipale a péri comme lui, et toute la population avec eux. Qu'espérer encore ?

— Edmond n'était pas de la municipalité et, comme elle, il n'avait aucun intérêt à se nourrir d'illusion.

Sir Jœggerson, qui se reprenait à espérer, ne voulait plus se rendre aux arguments de sa fille, bien qu'il savait que, dans une aberration profonde, cet extraordinaire gouverneur avait fait violence au peuple affolé pour le garder groupé et au complet à la discrétion du volcan, allant jusqu'à menacer de disgrâce, de destitution, les fonctionnaires qui ne se montreraient pas aussi rassurés que lui, ou oseraient quitter leur poste pour se mettre en sûreté comme s'ils n'avaient pas dû rallier le peuple, l'encadrer en quelque sorte et battre en retraite, en bon ordre sans doute ! Mais certains, arguant de ce qu'ils n'étaient pas tenus de travailler sur un volcan et aimant mieux affronter les foudres d'un sot que les projectiles du Pelé, avaient bouclé leur valise, et, saluant la société, s'étaient retirés

à leur gré. Serait-il si extraordinaire qu'Edmond et son père en eussent fait autant !

Jœggerson en fit la remarque à Nellie, qui prétendait à son tour que le mauvais vouloir des bureaux envers les fuyards était si révoltant que le capitaine d'un navire italien dut s'évader de Saint-Pierre, laissant pour compte à l'administration ses papiers qu'on tardait de lui remettre. Comme excuse de sa précipitation il déclarait:

— Le Vésuve, ça se connait parce que c'est un volcan « civilisé » ; mais le mont Pelé, un volcan « nègre », était pour lui un inconnu qui n'inspirait point de confiance.

Et c'est le lendemain de cet incident, concluait Nellie, que la montagne s'entrouvrit pour anéantir Saint-Pierre. Le dénouement était imprévu pour tous les habitants illusionnés, victimes de l'optimisme de la municipalité et de l'instrusion du gouvernement.

Et voilà comment la pauvre Nellie se désolait, luttait contre des raisons de l'esprit que son cœur alarmé n'acceptait pas, ne pouvant admettre, disait-elle, qu'au milieu d'une calamité aussi générale, seule elle put avoir pour se consoler des motifs d'espérance. Cependant la *Mayflower* avait toutes voiles déployées ; elle filait sous le vent légère et rapide comme l'oiseau de mer pressé par le cyclone qu'il évite à tire-d'aile. Elle fut bientôt en vue de la côte martiniquaise.

Dès longtemps déjà, attentif au moindre indice, Jœggerson contemplait avec une réelle anxiété le panache noir du Pelé qui obscurcissait encore un coin de l'horizon ; et la cendre volcanique, qui saturait l'air à mille kilomètres autour du cratère, s'amassait aussi à bord de la *Mayflower* qu'elle couvrait comme d'un linceul gris.

Dans sa hâte d'arriver, il trouva le petit bateau fort au-dessous de ses moyens ordinaires, bien fait pour l'exaspérer. Ayant constamment la lorgnette à l'œil, il épiait la côte qui s'affirmait peu à peu, scrutait tout le littoral perceptible et explorait la mer. Nulles voiles à l'horizon ; nul panache vaporeux trahissant l'arrivée ou le départ de navires en ces lieux sinistrés et mornes. D'ailleurs la pitié seule pouvait y ramener l'homme. Margarita gémissait dans sa cabine, alors que Nellie restait en observation à

coté de son père, une lorgnette marine à son poing crispé, nerveuse, haletante, muette enfin.

Bientôt la *Mayflower* rencontra des épaves; la cendre, qui tombait sans cesse, devenait aussi plus abondante, l'illusion voulait même que l'air parut surchauffé et suffocant.

On approche de Saint Pierre, on est en vue de ce qui fut une rade prospère, plus de navires, ni d'appontements ; les quais brûlés ou effondrés sont envahis par les eaux qui les ont balayés emportant au large hommes et choses qui flottaient les uns horriblement tuméfiés, scalpés, nus, ballonnés, crevés, horribles et le reste en épaves lamentables, à demi consumées par le feu, et qu'il faut éviter pour ne pas sombrer soi-même. Mille débris de navires coulés ou incendiés surnagent parmi les mats rompus qui indiquent cependant où gisent désormais de nouveaux écueils.

En ce moment, une violente poussée de fumées et de flammes couvrait le Pelé ; on ne pouvait donc songer à serrer le rivage de près. Toute la partie du pays comprise entre la minoterie Blaisemont au Nord du Carbet jusqu'au Prêcheur avait été pareillement ravagée ; plus une maison, plus un arbre, plus un être vivant, mais un sol calciné simulant le désert gris voué à la stérilité.

De loin, ce que fut Saint-Pierre offrait un spectacle inoubliable et Jœggerson, qui avait vu la ville si pimpante et si coquette, si animée et si joyeuse, n'en reconnaissait plus aucun site sous la cendre monotone, parmi les ruines amoncelées : plus de rues, plus de monuments, quelques tours décapitées et au loin, sur le morne Abel, solitaire et dépouillé, un fromager gigantesque qui étandait seul ses bras dénudées comme une croix lamentable plantée sur un vaste tombeau. Tout est nivelé, enfoui. A la place de Fonds Caré, au lieu d'une place se dresse une falaise à pic de 25 à 30 mètres de hauteur ; devant le Prêcheur et le Ceron, à trois kilomètres au large, dans une dépression formidable du fond de la mer, où le cable était jusque là mouillé par 300 mètres de profondeur, et où on devait le retrouver dans un abîme de plus de 3.500 mètres, rompu, tordu, enroulé autour de troncs

d'arbres géants, de vastes bouleversements sous-marins s'étaient produits ; les flots aspirés et refoulés avaient bondi vers la côte pour l'envahir. Conséquemment, Sainte Philomène était sous les eaux, les vagues déferlaient plus haut que la rhumerie Borde ; le bourg du Prêcheur s'était effondré de son coté et les eaux en occupaient alors l'emplacement. La mer battait en effet ce qui restait de son église, roulant ses vagues tumultueuses alentour. La configuration même du littoral avait considérablement changé; chose extraordinaire, elle semblait se modifier encore !...

Le Pelé lui-même apparaissait fendu de la base au sommet, en face de la mer ; cette déchirure immense n'était que l'extension formidable de son cratère culminant. C'était un énorme sillon qui, du sommet, descendait en une ligne brisée le flanc de la montagne et aboutissait aux rivières Blanche et Sèche confondues en un indescriptible chaos pour gagner le rivage. Par cette fente monstrueuse, le 5 mai, avait coulé le torrent de boue qui emporta l'usine Guérin, par là le 8 mai s'était précipité la nuée de feu, l'avalanche de laves qui laissa aux gaz enflammés le triste soin d'anéantir Saint Pierre ; car, chose remarquable, la malheureuse cité ne reçut du volcan ni boue, ni laves; des cendres seulement mais par torrents intarrisbles.

Malgré d'énormes difficultés à surmonter, malgré les ardeurs de la fournaise lointaine, sir Jœggerson voulut aborder.

Mais du croiseur le *Suchet* qui surveillait la côte et, de loin, protégeait les morts, on lui fit signe de renoncer à son projet, l'invitant cependant à se diriger vers le Carbet.

La *Mayflower* allait filer plus au Sud quand Jœggerson, qui fouillait l'horizon, poussa un cri joyeux.

Il appelle Nellie. Elle est à ses côtés ; elle avait suivi son regard ; la main sur le bras de son père elle dit haletante :

— Est-ce lui !

Elle avait l'œil fixe, le cou tendu ; elle joignait les mains et ne respirait plus, ne trouvait d'autres paroles pour exprimer l'émoi soudain de son cœur brisé.

Un bâtiment léger, comme le leur, autant que la *Mayflower*, chargé de voiles se dessinait à l'extrême horizon et, rapide comme le vent qu'il avait en poupe, accourait vers le port disparu. Sa coque était blanche, ses lignes harmonieuses; c'était un yacht et, dans ces parages, ce genre de bâtiment n'abondait pas.

— C'est lui, murmurait Jœggerson.

Ce qu'il croyait, espérait, il n'osait le dire autrement.

Le yacht, offrant sa face la plus réduite, était méconnaissable. Jœggerson le suivait du regard, Nellie faisait comme lui, et soudain elle cria :

— Margarita ! Margarita ! Le *Volontaire !!*

— Mon père, répondait en écho Margarita.

Déjà l'armateur avait jeté un ordre, la *Mayflower* volait au-devant du *Volontaire* et de loin s'informe si les de Mérignac sont à bord.

La réponse fut que de Mérignac père venait de Sainte-Lucie et que pour la troisième fois il tentait d'explorer les ruines à la recherche d'Edmond.

Les deux bâtiments, de conserve, gagnèrent bientôt le Carbet, où on leur dit d'aller à la Case Pilote. Ici, comme à Fort-de-France, le désarroi était encore complet, la consternation générale.

Tous y pleuraient des parents, des amis, des pertes affreuses, des ruines irréparables ; les évacués y figuraient en grand nombre, dépourvus de tout et désespérés.

Parmi tous ces immigrés Edmond ne figurait pas et personne ne pouvait fournir de renseignements sur son compte. On le croyait mort avec tout le peuple de Saint-Pierre et des villages environnants.

Alcide de Mérignae était accablé et se faisait des reproches amers. Mais Nellie qui s'accrochait à je ne sais quel espoir, lui disait :

— En prenant congé de moi, Edmond dit : Pars, Nellie, pars sans crainte. Le devoir filial, seul, me retient ici face au volcan ; qu'importe, pars avec confiance. La Vierge que tu ne pries guère, veille sur moi.

— Edmond, répondit le malheureux père, est un homme de foi ; Dieu qui tira Loth de Sodome pour de sembla-

bles raisons, peut conserver mon fils dans les ruines de Saint-Pierre.

Et de Mérignac résolut d'aller parmi les morts de la cité disparue réclamer son fils à la Vierge pitoyable à la vertu. Il ira jusqu'au volcan chercher un fils respectueux dut-il à la tâche périr lui-même.

Sir Jœggerson déclara qu'il l'accompagnerait, tandis qu'à bord de la *Mayflower*, Nellie et Margarita resteraient en observation devant ce vaste chaos.

XVIII

Souvenir sauveur

Edmond avait offert de conduire la supérieure de la Délivrande, sœur Anselme de Jésus, et son assistante, la sœur Marie de l'Enfant Jésus vers Case Pilote, à destination de la France. En concevant ce projet, à la vue du danger grandissant, il s'était dit :

— Si je dois mourir à mon poste, ce ne sera pas, du moins, sans avoir vu le Gros Morne et le triste lieu où périt ma pauvre Margarita.

Accompagné de Diogène, il mena les religieuses au delà du Carbet; ayant pourvu à leurs besoins, il les quitta pour se diriger vers le Gros Morne.

Cependant, à Saint-Pierre, le gouverneur Mouttet se démenait, affectant une grande assurance, et il faisait afficher les derniers oracles de sa commission scientifique du volcan. Ces pygmées, fonctionnaires et politiciens, posaient en héros impassibles devant le monstre exaspéré, et ils s'autorisaient de leur témérité pour contraindre le peuple dont un cordon de troupes réprimait l'affolement et la déroute. Ils défiaient ostensiblement le volcan de les réduire ou de les contredire.

Le curé du Morne Rouge, homme zélé et pieux, à la vue de ces forfanteries ne put se contenir et leur cria outré et navré :

— Malheureux ! Vous voulez que la montagne vienne

à vous et vous confonde ! Vous voulez éprouver sa force et la colère du ciel ! Tremblez ! Il vous reste quelques jours, quelques heures seulement, peut-être ; pleurez et priez..., bientôt ni vous, ni moi nous n'y serons plus.

Une bordée d'injures accueillit l'avertissement de la calotte : hou ! hou !

Mais sous les yeux des énergumènes ameutés les vapeurs, les gaz, les cendres et les pierres incandescentes, en une colonne formidable s'élançaient dans les cieux embrasés, formant dans l'empirée poudreux un nuage épais que les vents emportaient au loin, au de-là des îles voisines, jusqu'au continent lointain.

La terre dès lors ne cessa plus de trembler, ni les enfers de rugir ; mille bombes éclataient dans les abîmes, mille grenades crépitaient dans les airs, et dans tout le ciel c'était une bataille de géants qui criblaient les hommes d'une mitraille de pierres et de feu.

Devant ce déchaînement répété, croissant, acharné et plus proche toujours, la foule de nouveau affolée, se précipita encore dans les chapelles et dans les églises, elles-mêmes déjà ravagées. A la Délivrande, ce peuple versatile retrouve le P. Mary éploré, attéré. Sans espoir cette fois, il regagne l'autel, implore Dieu, monte en chaire et s'écrie :

— Enfin, mes frères, il faut mourir ! (1)

Les assistants chauffés, ou brûlés par le fluide implacable, hurlaient de douleur et de désespoir.

C'était bien l'heure fatale de la justice outrée, de l'expiation inexorable.

Le jour disparu soudain sous la nuée homicide et le prêtre du haut de la chaire, s'écrie :

— Que je suis heureux d'avoir vécu cette heure, d'avoir pu me trainer jusqu'ici pour implorer pitié et pour vous absoudre !

Et bénissant tout un peuple mourant, il s'écroule

---

(1) Cette scène authentique eut lieu le 30 août et non le 8 mai, où nous la plaçons pour résumer les évènements tragiques.

asphyxié, tombe de la chaire et sur un banc voisin comme les autres, il va mourir... (1)

Depuis les premiers temps de sa colonisation, les pires cataclysmes de la nature n'avaient cessé de s'abattre sur la Martinique ni de la dévaster périodiquement ; tremblements de terre et de mer, raz de marée y succédèrent sans relâche aux ouragans, aux innondations, aux cyclones et aux typhons, ne laissant relever les ruines que pour en semer d'autres aussi lamentables, et, à chaque épreuve nouvelle, des victimes en grand nombre. Comme si la nature ne suffisait pas à accomplir une œuvre aussi barbare, deux races inconciliables s'y livraient sans trêve, ni repos, des combats féroces, causes d'autres calamités irréparables. En effet, rien n'avait pu désarmer ces frères ennemis dans Saint-Pierre, les rapprocher les uns des autres, ni l'intérêt général de la commune patrie martiniquaise, ni l'intérêt supérieur de la mère patrie qui s'épuisait à les satisfaire en efforts superflus ; ni la religion qui donnait à tous les mêmes espérances et leur imposait des devoirs semblables ; ni, alors, les mugissements du volcan qui, depuis de longs jours, les menaçaient tous d'un même sort pitoyable ; ni après le désastre, la leçon qui leur venait des cieux.

Edmond qui déplorait ces fureurs et ne cherchait qu'à s'y soustraire, s'était donc rendu au Gros Morne, où il passa la nuit du 7 au 8 mai, sur le lieu même où Margarita Loband finit sur le bûcher. Une croix s'élevait sur ce lieu fatal à son amour. Il s'assit sur une pierre disposée auprès d'elle. Plongé dans l'amertume des souvenirs de ce passé déjà lointain, n'ayant nulle envie d'un repos que le déchainement de la nature rendait d'ailleurs difficile, il s'était attardé à penser mélancoliquement aux siens, à contempler surtout les phénomènes terrifiants qui se multipliaient au-dessus de la montagne Pelée.

Tout l'horizon nord formait une seule masse monstrueuse, faite d'une obscurité opaque que striaient

---

(1) Le P. Mary fut retrouvé respirant encore, mais affreusement brûlé. il mourut peu d'heures après dans un hôpital voisin.

d'incessants éclairs, où explosaient mille tonnerres dont les décharges, sans roulement mais instantanement formidables, assourdissaient, rendant sonores les mornes et les pitons ; autant de fureurs dans les airs, autant de rage dans le sein de la terre, qui, tremblante, haletait au millieu d'un travail atrocement pénible.

Mais surtout était obsédante pour lui, terrifiante pour tous, cette colonne prodigieuse, mélangée d'ombres et de clartés, de silences sinistres et d'éclats déchirants, qui jaillissaient du cratère effroyablement élargi, qui s'élevait sur la Montagne effondrée, sortait d'une invraisemblable fournaise dont les flammes, en gerbes multicolores montaient enfin à deux milles mètres, mais dont les fumées lourdes, épaisses, en flots pressés s'élançaient plus haut toujours, chassées par un souffle infernal à des profondeurs célestes inconnues, s'y perdant en un effarant panache déployé sur un ciel lugubrement embrasé.

Plus un souffle de vent, pas un autre bruit que ceux du volcan, qui faisait peser sur toutes choses un silence plein d'horreur ; et l'air été surchauffé, saturé de plus en plus de cendres impalpables qui pénétraient les yeux et la bouche, saisissait à la gorge, brûlait les poumons, suffoquait. Une odeur de soufre asphyxiante complétait le malaise. Mortellement déprimé, oppressé outre mesure, Edmond fondait en eau et Diogène en larmes.

Avec la cendre grise qui couvrait la terre, la nature la plus luxuriante qu'on peut imaginer était alors couverte en paysage polaire, dont elle dépassait les vues désolées et les horreurs glaciales.

Et cette couche de spodite, d'heure en heure, allait s'épaississant, accablant les cocotiers, les bananiers à les rompre.

Cependant, inlassable, le cratère vomissait toujours pierres, cendres, boues brulantes, scories et des flots noirs de fumées compactes...

A Saint-Pierre pourtant, en ce moment, on se montrait encore optimiste. La phase dangereuse de l'éruption était bien passée, disaient les augures ; le cratère semble dégorgé ; la lave débridée s'écoulerait lentement, paisi-

blement et le monstre, de nouveau, s'éteindrait pour redevenir honnête et bourgeois : du moins par affiche la municipalité le déclarait officiellement (1).

On se faisait illusion.

Le linceul poudreux, malgré cet optimisme, s'étendait sur l'île entière, couvrant comme de frimas la forêt sans voix et les villages abandonnés. D'autres volcans dans les Antilles sortaient de leur sommeil, unissaient déjà leurs grondements aux mugissements du Pelé, joignaient leurs cendres aux siennes et toutes ces poussières, messagères de malheur, qu'emportaient les vents, se répandaient sur tout l'hémisphère.

Ah ! la Martinique ! Qu'elle était loin en ce moment de paraître encore la « terre enchanteresse dont la façon

---

(1) La commission chargée d'étudier les phénomènes volcaniques de la Montagne Pelée s'est réunie hier soir, 7 mai, à Saint-Pierre, à l'hôtel de l'Intendance, sous la présidence de M. le gouverneur. Après examen des faits constatés successivement depuis le commencement de l'éruption, la commission a reconnu :

1° Que tous les phénomènes qui se sont produits jusqu'à ce jour n'ont rien d'anormal et qu'ils sont au contraire identiques aux phénomènes observés dans les autres volcans ;

2° Que les cratères du volcan étant largement ouverts, l'expansion des vapeurs et des boues doit se continuer comme elle s'est déjà produite sans provoquer des tremblements de terre ni des projections de roches éruptives ;

3° Que les nombreuses détonations qui se font entendre fréquemment sont produites par des explosions de vapeurs localisés dans la cheminée et qu'elles ne sont nullement dues à des effondrements de terrain ;

4° Que les coulées de boue et d'eau chaude sont localisées dans la vallée de la rivière Blanche ;

5° Que la disposition relative des cratères et des vallées débouchant vers la mer permet d'affirmer que la sécurité de Saint-Pierre reste entière ;

6° Que les eaux noirâtres roulées par les rivières des Pères de Basse-Pointe, du Prêcheur, etc., ont conservé leur température ordinaire et qu'elles doivent leur couleur anormale à la cendre qu'elles charrient ;

La commission continuera à suivre attentivement tous les phénomènes ultérieurs, et elle tiendra la population au courant des moindres faits observés.

Mais le lendemain Saint-Pierre disparaissait.

d'être était si agréable, la température si douce, où l'on vivait dans une liberté si *honnête* qu'il n'y avait homme ou femme qui, l'ayant entrevue, ne ressentit une invincible passion d'y retourner ».

Hélas ! tout ce qui avait fait naguère son charme triomphant, l'abondance délicieuse et l'exubérante vie, était à sa source même perdu sans retour. Dans l'immense désolation répandue, dans l'épouvante semée de lamentables ruines partout accumulées, sous la menace incessante de calamités plus générales, quel retour à la fortune, au bonheur pouvait-on y espérer désormais ?

Edmond, déprimé et triste, suivi à quelques pas de Diogène tremblant sous la couche de spodite qui le couvrait ainsi que son maître, reprenait alors le chemin qui conduisait au Morne Rouge. Il retournait vers son foyer, sans hâte ; presque rien ni personne ne l'y attirait plus, et presque à chaque pas il se heurtait à des groupes affolés qui fuyaient les lieux vers lesquels il se rendait. Ces gens qui se précipitaient au-devant de lui, sans se préoccuper de lui, sans le voir même, et qui couraient sans but, sans regard, hébétés, dans un dénuement complet, dans une détresse morale extrême, loin des éclairs, des tonnerres ; loin de la pluie de pierres, de cendres et de feu qui semblaient les poursuivre, et loin d'une terre embrasée qui tombait en ruines ; ces pauvres êtres qui ne pensaient plus, ne sentaient guère et se jetaient à corps perdus dans un inconnu qui devait leur paraître pire que la mort ; ces cadavres errants et hurlants, mais tombant d'épouvante, étaient l'abomination de la désolation d'une catastrophe qui déjà cessait d'être humaine et terrestre.

Mais alors, ô contraste ! tandis que tout le nord de l'île avec le Pelé tremblait, fumait et tonnait ; à l'Est derrière les mornes et les pitons un soleil radieux montait sur l'horizon teinté de rose.

— D'où viens-tu, demanda de Mérignac à un nègre chargé de ses hardes, essoufflé, pressé et qui faillit le culbuter.

— De Saint-Pierre.

— Où vas-tu ?

Avec un geste vague, il répondit :

— Devant-moi !

Et, courant toujours, l'homme disparut.

Il ne fallait pas essayer de se renseigner auprès d'êtres effondrés dans eux-mêmes, qui n'avaient plus d'yeux, de cœur, ni de pensée ; qui n'avaient pas non plus d'autres soucis que de courir devant eux, plus vite et toujours, comme s'ils avaient la mort à leurs trousses.

Cependant Edmond, émerveillé par l'invraissemblable majesté même du spectacle qui l'écrasait, s'avançait vers le lieu où tant de sinistres se produisaient à la fois. Il ne pouvait détacher les yeux du mont fatal, dont le sommet devenu mobile, s'enflait, s'affaissait, remontait pour s'effondrer et rebondir sous une poussée formidable, et s'épanouissait immense et bouillonnant. Ce fut enfin une prodigieuse lueur suivie à l'instant même d'une explosion formidable, fantastique, indescriptible, qui remplit le ciel et la terre du fracas de mille tonnerres déchainés dans l'espace sonore et dans les abîmes aux longs et déchirants hurlements. La terre se soulevait, s'entr'ouvrait et du ciel, où persistait le tumulte d'un feu d'artifice qu'on eût dit tiré par des génies, une pluie de pierres ardentes, de cendres enflammées tombait en masses lourdes.

Cependant du cratère des ruées de flammes monstrueuses s'échappaient et une nouvelle colonne, plus fantastique que les autres, par énormes bouillons se forme à l'orifice de l'abime incandescent. Cette colonne, faite pour un suprême assaut, s'élève puissante, majestueuse et, sur sa base étendue, accroupie en un instant, part en bonds successifs, prodigieux, plus haut et plus loin, plus massive et plus tumultueuse. Enfin maîtresse d'elle-même et des éléments, lentement, constamment, elle monte, sans nouvelles défaillances ; elle monte avec plus d'embrasements à la base, avec plus de vapeurs, de fumées à sa cime, avec plus d'éclairs sur ses faces, avec plus de tonnerres dans les flancs. Elle atteint ainsi mille, trois mille mètres ; et les fumées qui la précèdent dans l'empirée s'élançent plus haut encore et forment au-dessus d'elle un panache épanoui avec des formes et des proportions incommensurables. Cette masse effroyable, cherchant sa voie, reste un

instant suspendue dans l'espace. La montagne, sous cette masse écrasée, éclate et d'abîmes nouveaux s'échappent d'autres embrasements; mais soudain, comme si le pied manquait, la colonne s'abat d'un coup sur le flanc de la montagne, roule en torrent, passe en tourbillon sur Saint Pierre... avec de nouveaux éclairs, avec d'autres tonnerres, chariant le feu et la mort foudroyante.

Une minute d'angoisse et d'horreur, et déjà Saint Pierre n'est plus qu'un brasier, qu'un bûcher où se consument trente mille victimes.

La mer elle-même a reculé d'épouvante...

Après sa formidable ruée, la colonne de vapeurs et de feu, disloquée par un choc en retour, se replie sur elle-même, se répand pour se dissiper ne laissant que morts et ruines dans Saint Pierre en feu.

Ce tourbillon accabla la ville sous ses yeux, et, à quelques pas à peine devant lui, avait balayé son chemin, enveloppant des fugitifs qu'elle emportait en les dévorant. Il le vit rouler en rafales, tel qu'une montagne de métal liquide, brisant, brûlant tout sur son passage et, par l'intensité de sa température, grillant les bois, les enflammant à distance.

Au passage de l'avalanche, un vent brûlant, asphyxiant lui fouetta la face; il eût alors un brusque mouvement de recul, de saisissement et d'effroi. Le torrent avait passé foudroyant et, dès lors, cessèrent d'arriver à lui d'autres fugitifs, sinon quelques êtres proches, mais soudain défigurés, lamentables et mourants; plus loin il n'apparaissait plus que du feu, de la fumée, et des cadavres horribles.

Alors, avec ceux qui derrière lui où à ses côtés fuyaient encore, Edmond se mit à courir loin de cette désolation effroyable, loin de ce foyer improvisé d'épouvantes. Il pensait avec le désespoir du poète qui, à la vue d'un semblable spectacle, gémissait : *Nec superi vellent hoc licuisse sibi.*

Non, les génies malfaisants n'auraient pas voulu disposer de pareils pouvoirs destructeurs. Et cependant, après tant d'avertissements et de patience qui auraient dû être salutaires ; après tant de défis et d'outrages ; vu les haines et les

attentats persistants ; vu les orgies répétées et les débauches systématiques et généralisées ; après des retours sans lendemain, mais suivis de rechûtes plus profondes ; vu l'endurcissement incurable, que voulez-vous que fît un Dieu, bon sans doute ; mais juste, qui devait à d'autres un exemple impressionnant?

Il frappa. Et c'est dans l'espace d'un soupir que sa bonté voulut encore que ce peuple réprouvé se coucha tout entier dans la tombe, sans qu'il restât une âme pour exhaler sa peine amère : poussière humaine que par pitié il couvrit de la poussière du volcan vengeur.

Trente mille âmes avaient vécu ; trente mille cadavres brûlés, crevés, sidérés, gisaient au pied du monstre dévorant qui, rugissant sans relache, continuait de déverser sur l'horreur qu'il avait causée sa poudre tutélaire et morne. Les Pierrotins qui n'avaient pas voulu vivre en paix entr'eux, dormaient ensemble pour jamais dans ce vaste tombeau qui sera leur souvenir commun comme il fut, avant cette heure de désolation générale, et malgré tout leur commune patrie.

XIX

Ville Morte

M. Mouttet, gouverneur titulaire de la Martinique, ayant disparu, victime de la confiance qu'il voulait inspirer à ses administrés, M. Lhuerre, son secretaire général, recueillait inopinément sa lourde charge dans des circonstances exceptionnellement tragiques.

Saint-Pierre, grenier de l'île et son principal ornement, venait de disparaître dans un véritable cauchemar ; 30.000 à 35.000 victimes, y compris les immigrés, gisaient dans ses rues, sous ses décombres et dans ses alentours, et ceux qui respiraient encore dans l'arrondissement étaient tous menacés d'un sort aussi terrible ; l'affolement était à son paroxysme ; tous fuyaient ou voulaient fuir ces lieux funestes, 70.000 déracinés, la plupart dénués de

tout, mourant de faim et de soif. Le reste de la population, 100.000 âmes, était aussi plongé dans l'anxiété, chacun pensant subir bientôt le sort des Pierrotins.

Porter des secours aux blessés, ravitailler la colonie, rassurer les affolés, incinérer les cadavres, prévenir la peste, rétablir la banque détruite, maintenlr la confiance, restaurer le travail, correspondre avec la France et les colonies, donner des ordres, administrer, gouverner, telle était la besogne qui, subitement incombait au représentant de la métropole ; il fit pour le mieux.

Le *Suchet* allait chercher des vivres, des médicaments et des secours à la Guadeloupe. La *Mayflower* et le *Volontaire* allèrent dans le même but à Sainte-Lucie. Des demandes de vivres étaient adressées aux colonies de la Barbade et de la Trinidad. Le ravitaillement des populations de Case-Pilote, du Carbet, du Prêcheurétait assuré.

Le gouverneur intérimaire ne se départissait pas de son calme. Il allait partout porter des paroles d'espérance aux blessés, de reconfort aux affolés et, le voyant, tous reprenaient courage. On assista bientôt au Prêcheur, à la Grand'Rivière, à Macouba, à Fonds-Saint-Denis, à la Basse-Pointe, au Lorrain à des actes héroïques. Deux braves méritèrent une mention particulière : Grelet, maire du Prêcheur, un noir de 65 ans, membre du conseil général et le curé du bourg. Après l'éruption, un millier de cadavres jonchaient le sol du Prêcheur. Les vivres manquaient. Il y a bien quelques canots pour emporter une partie des habitants ; mais la population est nombreuse. Sur les conseils du maire, elle décide de mourir ensemble, puisqu'elle ne peut se sauver tout entière. Et les hommes, épuisés déjà par la faim et la soif, enterrent les victimes, pendant que les grondements du volcan faisaient rage et que la pluie de cendre tombait drue.

Un vapeur apparaît, le *Rubis*. L'émotion est à son comble ; le navire est petit. On décide d'emmener d'abord les enfants, puis les mères, puis les femmes. Des hommes déjà embarqués descendent de bonne grâce, cédant leurs places. On viendra prendre les autres demain et on leur laisse quelques vivres.

Le jour suivant, le *Suchet*, le *Pouyer-Quertier*, la *To-*

paze, le *Volontaire*, la *Pholade* et le *Rubis* arrivent ; l'embarquement de cinq mille habitants s'opère en bon ordre.

Deux hommes restaient à terre, le maire et le curé ; ils disputaient à qui embarquerait le dernier.

— Passez, M. le maire, disait le curé Desprez.

— Après vous ! répliquait le maire Grelet.

Ces deux cœurs vaillants, qui avaient rivalisé d'amour pour le prochain, rivalisaient d'héroïsme pour se sacrifier.

Le 11 Mai, après une visite faite la veille dans les ruines de Saint-Pierre par une commission médicale, et conformément aux propositions de cette commission, M. Lhuerre prenait l'arrêté suivant :

Article. 1er — Les fouilles sont, d'une façon générale, interdites sur le territoire de Saint Pierre ;

Art. 2. — Des autorisations spéciales pourront être données par la commission des fouilles pour rechercher des valeurs, papiers d'affaires, renfermés dans les coffres-forts.

Art. 3. — Ces autorisations seront données aux gérants des consulats, aux établissements d'intérêt général, aux industriels, commerçants qui pourront établir l'existence de coffres-forts.

Art. 4. — Le local seul où se trouvent les coffres-forts devra être fouillé afin d'éviter la mise à découvert des cadavres en voie de décomposition.

Art. 5. Aucune demande pour la simple recherche des corps ne sera admise.

Art. 6. — Les fouilles autorisées seront pratiquées aux frais et risques des intéressés, et sous une surveillance réglementée par l'administration.

Art 7 — Les hommes composant les équipages auront un vêtement de rechange. Les vêtements qui auront servi pendant le travail seront lavés et désinfectés dans une solution antiseptique de bichlorure de mercure, avant le retour à Fort-de-France.

Art. 8. — Les cadavres qui pourraient être trouvés au cours des fouilles seront brulés ou enfouis. Dans le cas où les personnes voudraient transporter ces corps hors de Saint-Pierre, cette translation ne pourra s'effectuer que dans les conditions prévues par les règlements sur la matière.

Et partout le long des chemins et sur le littoral, et dans la ville morte des équipes travaillent : ces ouvriers, un mouchoir imbibé d'acide phénique sur le nez et sur la bouche, s'occupaient à couvrir les corps qu'ils trouvaient de quelques minces bois et à verser du pétrole sur le tout pour y mettre le feu ; cent bûchers flambaient à la fois et partout, car on brulait les corps sur place, isolément ou par groupe, comme et là où on les trouvait. Et c'était chose horrible que de voir ces monceaux de cadavres, affreusement défigurés, méconnaissables, parmi lesquels les rescapés où les incinérateurs cherchaient vainement un indice pour identifier. Cependant, à l'heure matinale où la catastrophe survint en ce jour de l'Ascension, la plupart des habitants se trouvaient encore ou dans les églises, ou dans leurs demeures. Les cadavres étaient donc en très grand nombre carbonisés sous les décombres, ensevelis sous plusieurs mètres de cendres. Il eut été inutile, et même fort dangereux d'aller profaner cette sépulture accidentelle.

Tous cables étant rompus, et la Martinique se trouvait isolée du reste du monde, Edmond ne pouvait pas songer à se mettre en rapport avec les siens ; mais, ne voulant pas rester plus longtemps dans une cruelle incertitude, il résolut de rentrer dans Saint-Pierre quelque épouvante il y pût éprouver. Il avait hâte de savoir aussi ce qu'était devenu le toit paternel, dont il avait eu soin d'évacuer la domesticité sur le Lorrain moins menacé.

Or, bien que le 8 mai, et presque aussitôt après la catastrophe, une pluie torrentielle eût noyé les ruines, convertissant en boues vaporeuses l'amas de cendres sous lequel la ville disparaissait, ni ce jour, ni le lendemain il ne put s'approcher de l'immense brasier. Le 10 mai et dès l'aube, il revient à la charge et fut plus heureux ; il espérait bien ce jour pouvoir s'aventurer jusqu'aux abords du volcan inapaisé.

Il s'était d'ailleurs accoutré pour la circonstance : grandes bottes, casque blanc et les yeux abrités par d'énormes lunettes d'automobiliste. Diogène avait fait aussi un effort pour mettre sa chair d'ébène à l'abri de la cendre brûlante et des pierres embrasées ; seulement, pour sa tête crépue, il s'était contenté d'un journal rabattu, ajouré

devant les yeux et qu'au moyen d'une ficelle il maintenait à sa convenance. Ils s'en allèrent ainsi équipés par un chemin invraisemblable, vers la ville morte, enfonçant jusqu'aux genoux dans la spodite, avançant à grande peine et fort lentement.

Moins que personne Edmond ignorait les formidables effets des volcans, leur prodigieuse puissance à projeter laves et scories.

Au cours de ses voyages il avait appris comment le Krakatoa avait vomi en une seule conflagration plus de cendres qu'il n'en fallait pour élever un Mont Blanc, que l'Etna, qui menaça Catane, en 1669 émit une coulée de laves d'un milliard de mètres cubes ; que surenchérissant sur cet exploit le Maunola, dans l'île d'Hawaï en 1840, d'un trait en lança 5 milliards de mètres cubes et qu'en 1855, de nouveau oppressée, cette même montagne par un autre cratère dégorgea un jet de laves qui se répandit à 112 kilomètres de sa source infernale, que le Shaptar-Jokul, volcan islandais, fit plus encore en 1783, quand il s'entr'ouvrit pour livrer passage à deux fleuves de feu dont l'un combla une vallée ayant 30 mètres de profondeur et 80 kilomètres de longueur, tandis que l'autre, engagé dans un ravin moins spacieux, déborda des rochers abrupts qui l'enséraient pour envahir le haut plateau et l'incendier. Et telle a été dans le passé la violence d'autres crises volcaniques en Islande, qu'un de ses champs de laves, le Oda-Hraun a 450 kilomètres d'étendue. Ce fut l'œuvre combinée, gigantesque du Herdubreid et du Trolladgynjar.

Edmond était donc averti et renseigné sur ce que pouvaient être, en pareille occurence, les brutalités de la nature ; mais en ces pérégrinations, au cours de ses études il n'avait pas assisté aux contrastes que produisent ces emportements.

Tout le pays qu'il avait devant ne fut jusque-là qu'un perpétuel enchantement, et maintenant il ne s'y trouvait plus ni arbres, ni apparence de verdure, plus de constructions debout. Le terrain était nivelé, rasé, passé au rouleau, peu de décombres cependant, pas de boue, mais des cendres partout ; c'est un silence morne, complet,

le vide d'une vaste nécropole, où l'oiseau ne chantait pas, où le vent même avait cessé de gémir.

Au Carbet, Edmond eut un premier spectacle terrifiant. On y voyait, en effet, des centaines de cadavres décomposés, pêle-mêle entassés. On avait attendu jusque-là des ordres pour s'en défaire, les enterrer? On n'y pouvait suffire ; la chaux manquant pour les en couvrir, il fallait songer à les incinérer et l'ordre d'y procéder venait d'arriver. On répandait alors des flots de pétrole sur ce vaste charnier, et lentement le feu acheva l'œuvre du volcan.

Edmond hâtait le pas, mais dès lors ce n'était que pour aller d'horreurs en épouvantes. Il arrive à la hauteur d'une vierge vénérée, postée sur le bord du chemin : un groupe d'hommes, de femmes et quelques enfants, dans une détresse morale inexprimable, restaient agenouillés, suppliants; tous étaient morts et à chaque pas, en toutes directions, c'était de semblables spectacles ; partout d'autres morts surpris et terrassés par la vague de feu dans leur fuite éperdue.

Car, rien n'avait été épargné ; partout le même silence sépulcral. Dans cette petite gorge, si riante jadis, il ne retrouve plus un souffle de l'ancienne vie. Mais d'une première maison, il voit des soldats emporter dix-sept cadavres qu'ils empilent et brûlent ensemble. Un sous-lieutenant lui dit en montrant un sentier tortueux : voilà le chemin du martyre, sept cents morts y sont tombés.

Un soldat intrépide s'arrête devant une autre maison. La porte en est fermée à clef, les persiennes sont closes. D'un coup d'épaule il enfonce la porte. Il se trouve dans un salon luxueux. Un livre est encore ouvert sur la table ; c'était peut-être une demeure évacuée, il allait se retirer. Il avise pourtant la porte d'une pièce voisine, où il essaye de pénétrer. Il éprouve de la résistance, il pousse. Horreur! Dans cette pièce et contre la porte même, neuf cadavres gisaient dans des poses effrayantes, la tête à tous avait éclaté ; au milieu d'eux est encore assis un vieillard qui le regardait d'un œil effarant : il avait le ventre ouvert et les intestins pendants !

Le soldat s'enfuit haletant, livide!

Cependant, Edmond devinait plutôt qu'il voyait les cadavres sous de légers tumulus de spodite grise : les victimes périrent de mille façons et dans toutes les attitudes, ceux-ci en des équipages qui furent somptueux, ceux-là dans les plus modestes véhicules ; bêtes et gens s'écroulèrent à la fois d'une mort foudroyante et commune, mêlant leurs restes brûlés, boursouflés, crevés et répandant la peste. C'était en vain qu'il fuyait des yeux une scène d'horreur ; pour une qu'il évitait il en trouvait dix autres qui l'égalait en épouvante.

Oppressé, se tamponnant le nez et la bouche, n'osant respirer les miasmes qui écœurent, les cendres qui brûlent, de Mérignac poursuivait ce chemin abominable, jadis si riant et tant aimé, où tout maintenant est nouveau, imprévu, inouï, insoupçonné, odieux, effroyable dans une abomination infernale et d'outre tombe ! Plus un arbre, là où la veille encore existait l'inextricable fouillis de la végétation tropicale la plus luxuriante ; et plus le moindre abri, là où se succédaient à perte de vue les villas fleuries, les gais cottages et les joyeuses guinguettes populaires.

A vrai dire, l'imagination même d'Edmond faisait naufrage au milieu de cette débauche de visions effarantes et fantastiques dans leur invraisemblable horreur. Tant de désastres privés, mêlés à une catastrophe générale, lui parurent sans exemple dans les annales de l'humanité ; car, rien de ce qu'il avait lu, entendu ; rien de ce qu'il s'était figuré au sujet de cataclysmes similaires, survenus en d'autres temps, en d'autres lieux maudits, où l'homme aussi brusquement arraché du cadre de sa vie, affolé ou stoïque ou tourbillonnant dans la frénésie de la panique entre le crime et la folie, et s'en était allé aussi éperdûment vers la mort pressante ; rien ne ressemblait, n'approchait de l'abomination qui s'étalait devant lui. Ailleurs, il y avait encore de la vie après le passage de la fatalité, des pleurs et des gémissements, des prières, des malédictions ; il y avait parmi les morts des blessés et des mourants ; on pouvait rallier des valides, s'apitoyer sur les autres, prendre sa part du mal, souffrir aussi ; l'humanité, en un mot restait debout, bien qu'en détresse et

c'était l'espérance ! Mais ici, sur tous les chemins menant à la ville morte, dans cette cité elle-même, si vivante jusqu'alors, si peuplée, maintenant cimetière immense, il n'y avait plus rien, sinon la mort de tous, la ruine de tout, et ce silence sépulcral qui glaçait les vallées désolées et les montagnes qui avaient perdus leurs échos mêmes !

Et cependant, sur le Pelé persistait, au milieu du recueillement de tout, un vacarne infernal : cette muraille opaque, noire, faite de cendres, d'éclairs et de tonnerres, muraille aux teintes changeantes et sinistres qui barrait tout l'horizon septentrional et dissimulait le volcan homicide.

Comment Edmond eût-il pu traduire ce qu'il ressentait? En sa pensée bouleversée par tant de sinistres simultanés, les visions terrifiantes du présent qui l'obsédait emportaient toutes les images enchantées d'un passé tout récent, tous les souvenirs aimables ou familiers qui avaient plané pour les faire durer sur toutes ces choses disparues et qui ne s'adaptaient plus en rien aux atroces réalités du moment.

Ah ! ce jardin, cette perle, cette merveille, ce paradis des Antilles, ce coin béni des cieux égaré sur la terre, où l'on osait chercher, où l'on trouvait tout ce qu'un doux climat recèle d'enchantements : une nature, riche en dons variés, et des mœurs faciles, et des plaisirs frivoles, qu'étaient-ils donc devenus ! Et toute cette population noire, colorée, blanche, qui, pour tout le reste, se trouvaient en désaccord ou ennemie, qui se transmettait de générations en générations parmi de véritables et inépuisables délices, les assurances les plus séduisantes, comme si elle avait eu à se défendre d'habiter pour un plaisir éphémère des lieux aussi redoutables, où était-elle ? N'était-elle plus que ces ruines de matières et de chairs partout répandues et confondues sur les chemins, dans les champs, aux abords des habitations, sous les décombres, objets d'épouvante et menaces de fléaux !

Edmond voyait, chemin faisant, et l'abîme entr'ouvert, et les horreurs qu'il avait vomi. Dans les scènes hideuses, partout multipliées, avait disparu tout ce que, dans la nature, il y a de terrestre ou d'humain : c'était le chaos d'un

cauchemar irréel, rendu palpable, mais aucune image, aucune parole n'en pouvaient plus rendre l'abominable réalité.

Et comme si ce n'était pas encore assez pour confondre les imaginations ou apaiser la fureur des cieux, le spectacle infernal se poursuivait dans le ciel au milieu de conflagrations terrifiantes, sans cesse renouvelées. De près on devinait le volcan plutôt qu'on ne le voyait sur l'horizon sombre, dans une masse fantastique, à effets changeants et troublants, gris de cendres, blanc de squelette, noir de fumée ; où la lumière et les ombres se livraient d'invraisemblables assauts, avec des éclairs continus et des tonnerres sans fin ; avec des hoquets déchirants et des vomissements lamentables de pierres, de bolides, de scories incandescents ; avec des cendres qui aveuglaient et des gaz suffoquants.

Ah ! cette cendre volcanique ! Elle était partout, couvrait, accablait tout ; on y enfonçait jusqu'aux genoux par tous les chemins ; elle blanchissait les vêtements, noircissait les visages, donnait à tout être humain des attitudes de fantôme, à tout groupement les allures de mascarades ; et elle tombait sans relâche, cette poudre impalpable, complétant la désolation de tous ces paysages ravagés, mornes, dont l'accablante ardeur et l'odeur nauséabonde ne faisaient que mieux ressortir les effets lunaires déconcertants.

Plus de jardins publics, ni de parcs privés ; plus de bois ni de forêts, plus de cannes à sucre ni de vergers, pas la moindre verdure, mais cette obsédante plaine vallonnée, bossuée, cendreuse dont les ondulations, arêtes et crêtes superposées gagnaient les mornes et se perdaient dans la nuit du volcan, qu'on devinait affreusement chauve, éventré, et qui suait des laves enflammées par tous les pores ; spectacle stupéfiant et d'autant plus irritant, qu'à l'est, à l'ouest le ciel était pur, sa lumière limpide, et que devant, au nord seulement, se dressait la masse volcanique impénétrable.

(à suivre) Arthur Savaète.

Mon Chapelet

Prenant le chapelet qui s'use sous mes doigts,
Ce soir, j'ai récité l'*Ave* cinquante fois.
Ayant péché, j'étais d'une tristesse amère.
Mais, simplement, ainsi qu'un fils devant sa mère,
Mains jointes, à genoux, les yeux mouillés de pleurs,
J'ai répété : « Priez pour nous, pauvres pécheurs ! »
Et déjà, dans mon cœur, je sens la paix renaître.
Je crois, j'espère en Dieu. Je sais qu'il est un maître
Miséricordieux, bon, clément, paternel.
Pourtant il est aussi, sur son trône éternel,
Un juge ; et, quand je songe à ma vie, il me semble
Que je suis bien souillé, bien coupable, et je tremble.

Oui, mais la bonne Vierge est là qui me défend.

Souvenez-vous. Jadis, quand vous étiez enfant
Et qu'on vous châtiait de quelque grave faute,
Votre mère arrêtait le bras prêt à frapper.
Or, dans le saint récit qui ne peut nous tromper,
Jésus-Christ, sur sa croix, donnant Jean à Marie,
Lui dit : « Voilà ton fils. » C'est pourquoi je la prie,
A l'heure de ma mort, d'implorer mon pardon ;
Car, quand Jésus lui fit ce mystérieux don,
Il lui léguait ainsi l'humanité chrétienne
Tout entière, et ta mère, ô Seigneur, est la mienne.

Ma mère, intercédez donc pour moi, s'il vous plaît.

Dans le creux de ma main je vois mon chapelet,
Et pour moi ses grains noirs sont comme une semence
Qu'avec un grand espoir je jette au ciel immense.
Chaque *Ave* va bientôt, miracle merveilleux,
S'épanouir aux pieds de la Reine des Cieux,
Et, suave parfum, ma prière fleurie
Montera doucement vers la Vierge Marie.

F. Coppée.

Doux Appel

Comme le doux murmure et la plainte des flots
J'entendais, dans mon cœur, ces mystérieux mots
Tout remplis d'harmonie :
« Prenez et mangez-moi... Je suis le Pain de la vie. »

Je regardais le monde avec tous ses plaisirs,
Et la voix endormait mes rêves, mes désirs
Avec ces sons étranges :
« Prenez et mangez-moi... Je suis le Pain des anges. »

Si le démon venait pour surprendre mon cœur,
Elle parlait tout bas de l'exquise blancheur
Du beau lis et des cierges
Disant : « Venez à moi... Je suis le Pain des vierges. »

Si j'ai souvent pleuré, s'il m'a fallu souffrir,
Cette voix en chassait tout l'amer souvenir.
Oh ! que j'aimais l'entendre
Disant : « Venez à moi ! » d'un ton si doux, si tendre !

Pour les plus fortunés... pour tous les malheureux
Elle semblait parler, plaçant devant mes yeux
L'image d'une Hostie,
Et la lumière entra dans mon âme ravie.

Je compris que Jésus m'appelait à l'autel
Pour mettre dans mon cœur un avant-goût du ciel,
Et, disant ses louanges,
Chaque jour, j'ai voulu manger le Pain des anges !

J.-B. HOREAU.

BIBLIOGRAPHIE

La *Bonne Nouvelle*, nº 167, annonçait deux livres : *Le Prêtre-Apôtre du Sacré-Cœur*, volume in-12, 5 francs ; *Le Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur*, in-12, 5 fr. ; deux volumes du Rév. Père THIRIET, O. M. I., ancien Supérieur des Chapelains de la basilique de Montmartre, chez Arthur SAVAÈTE, 15, rue Malebranche, Paris.

Un appel discret à ses lecteurs concluait ainsi qu'il suit :

« Le clergé, en France, est actuellement réduit à la privation de tout ce qui ne paraît pas être pour lui de première nécessité. Un livre nouveau, c'est du luxe superflu, lors même qu'il offrirait une réelle utilité... — Alors ? — A l'un de ces prêtres que vous aimez et qui vous tend la main refuserez-vous le viatique spirituel qui lui permettra d'atteindre les sommets de la perfection et d'exercer un fécond apostolat ?... Au Séminariste de votre famille ou de votre entourage refuserez-vous le précieux trésor d'un *vade-mecum* qui l'initiera aux merveilleuses sublimités de sa vocation ?... »

Cette timide invitation a trouvé un écho dans le cœur d'une pléiade de personnes charitables qui nous ont envoyé leurs souscriptions, accompagnées de listes de prêtres auxquels les deux volumes sont expédiés.

Honneur et merci aux âmes généreuses qui apprécient le mérite de collaborer à l'extension du règne du Sacré-Cœur !

Elles estiment, à juste titre, que le lieutenant de Jésus-Christ, pour combattre le bon combat et remporter la victoire, a besoin de munitions proportionnées aux nouvelles armes dont il se sert sur le champ de bataille de l'apostolat moderne. Les lui procurer, n'est-ce pas s'assurer une part de ses triomphes ? C'est, à coup sûr aussi, seconder les desseins du divin Cœur et obtenir pour soi les précieux avantages promis à ceux qui travaillent ardemment *pour qu'IL règne*.

Et la *Bonne Nouvelle* poursuit dans son nº 168, heureuse d'avoir été entendue :

« Votre dévoué concours nous a valu la douce satisfaction de faire hommage des deux volumes à la plupart de Nosseigneurs les Evêques de France.

« C'est donc à vous, très spécialement, que revient l'expression de leur gratitude. Voici quelques accusés de réception qu'il nous plaît de faire passer sous vos yeux, pour stimuler votre zèle et encourager votre bonne volonté :

« S. Em. le Cardinal LUÇON « envoie ses respectueux remerciements et ses vives félicitations à l'auteur du *Prêtre-Apôtre du Sacré-Cœur* et du *Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur*... »

« S. G. Mgr l'Archevêque d'AIX « avec ses bien sincères remerciements pour l'envoi des deux volumes, qu'il lira avec le plus grand intérêt et le plus grand profit, dès qu'il aura une minute de liberté. »

« S. G. Mgr l'Archvêque d'ALGER : « Remerciements et cordiales félicitations pour vos deux derniers livres si pieux, qui feront beaucoup de bien. »

« S. G. Mgr l'Archevêque de CAMBRAI : « Avec mes félicitations et mes remerciements à l'infatigable ouvrier. Vos deux volumes m'arrivent à la campagne. Ils ont charmé mes heures de méditation et de repos. Croyez, cher Père, à mon reconnaissant et dévoué respect *in Christo*. »

« S. G. Mgr l'Archevêque de TOULOUSE « vous remercie de l'envoi de vos deux volumes. L'Evêque, peut-être mieux encore que

le prêtre et le séminariste, tirera profit de cette moelle de doctrine si appropriée à nos besoins, présentée avec tant de clarté, de justesse et de vérité !... En attendant d'en faire usage, je vous bénis du fond du cœur. »

« S. G. Mgr l'Evêque de BAYEUX « remercie très cordialement le Père Thiriet des deux volumes... »

« S. G. Mgr l'Evêque de CHALONS « envoie à l'auteur ses remerciements et ses compliments respectueux. »

« S. G. Mgr l'Evêque d'EVREUX « vous adresse ses meilleurs remerciements et sa bénédiction. »

« S. G. Mgr l'Evêque de FRÉJUS et TOULON :

« Mon Révérend Père,

« Je n'ai pu tenir, à la vue de vos deux livres, de tout quitter « pour m'en édifier par une lecture non encore complète, mais « intense et sympathique.

« Puissent les prêtres devenir tous apôtres, par le Sacré-Cœur, « foyer divin de l'apostolat !...

« Je ferai répandre parmi nos aspirants à l'état ecclésiastique « le livre si suggestif : *Le Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur ;* « et si, quelque jour, nous vous avions pour prédicateur d'une « retraite pastorale, ce serait une vraie joie pour le vieil évêque, « qui a connu Mgr de Mazenod, le cardinal Guibert, Mgr Jean-« card, et vu dans l'intimité, à Aix, la première génération de « leurs fils et frères spirituels, les Oblats de Marie... »

« S. G. Mgr l'Evêque de LUÇON « exprime ses respectueux et bien vifs remerciements... »

« S. G. Mgr l'Evêque de MEAUX « avec ses sincères remerciements pour l'envoi de vos deux intéressants volumes... »

« S. G. Mgr l'Evêque de NANCY et de TOUL « remercie bien vivement le Révérend Père Thiriet de ses deux ouvrages qu'il compte lire au premier instant de liberté. »

« S. G. Mgr l'Evêque de NANTES « prie le Révérend Père Thiriet d'agréer l'hommage de ses respectueux remerciements pour l'envoi de ses deux derniers ouvrages. En attendant une lecture attentive et méditative, il a voulu, de suite, parcourir ces deux volumes, et il doit adresser à leur auteur ses félicitations très vives. Que le Révérend Père Thiriet, continuant son apostolat de Montmartre, travaille longtemps efficacement au règne du Sacré-Cœur !... »

« S. G. Mgr l'Evêque de Nîmes « qui reçoit, à Vichy, votre gracieux envoi, vous remercie de tout cœur, vous adresse ses meilleures bénédictions et se propose de faire ici même sa retraite annuelle en méditant le *Prêtre-Apôtre du Sacré-Cœur.* »

« S. G. Mgr l'Evêque de QUIMPER et de LÉON « remercie et félicite respectueusement le P. Thiriet. Il ne manquera pas de faire annoncer ses deux volumes dans la *Semaine Religieuse.* Il bénit l'auteur et son œuvre.

« S. G. Mgr l'Evêque auxiliaire de RODEZ « adresse ses respectueux remerciements. »

« S. G. Mgr l'Evêque de COUTANCES et d'AVRANCHES « bénit et remercie sincèrement l'auteur du Prêtre-Apôtre et du Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur. »

« S. G. Mgr l'Evêque de SAINT-DIÉ : « Remerciements pour l'hommage, amitiés pour l'auteur et modeste offrande pour l'œuvre. »

« S. G. Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes « bénissant de cœur, au nom de Notre-Dame de Lourdes, le bon et cher Père Thiriet, je le remercie de son gracieux envoi et je le félicite de poursuivre avec un succès grandissant son apostolat du Sacré-Cœur... »

« S.G. Mgr l'Evêque de TROYES « offre l'expression de sa respectueuse gratitude... »

« S. G. Mgr l'Evêque de VALENCE :

« Je vous accuse réception et vous remercie, mon Révérend « Père, des deux volumes dont vous avez eu la bonté de me faire « hommage. Je viens de parcourir celui des deux qui a pour « titre : *Le Séminariste ;* il m'a vivement intéressé, et je me hâte « de vous féliciter de ces pages si attachantes, écrites avec amour « et remplies des conseils les plus sages.

« Elles feront du bien, ces pages, beaucoup de bien, j'en ai la « conviction, dans nos Séminaires.

« Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec mon très cordial « merci, mon religieux respect en N.-S. »

« S. G. Mgr l'Evêque de VERSAILLES : « Cordial merci et sincères félicitations pour vos deux beaux volumes sur le Sacré-Cœur... »

« S. G. Mgr l'Evêque auxiliaire de TOULOUSE :

« Cher et vénéré Père,

« La poste me remet ce matin vos deux beaux volumes... Je « vous remercie de m'en avoir fait hommage.

« Il me sera utile d'en méditer les pages, et le mérite vous en « reviendra du profit spirituel que j'espère retirer pour mon âme « de cette lecture.

« Que Notre-Seigneur bénisse la diffusion de ces ouvrages et « que les âmes, après les avoir lus et relus, se sentent plus « d'amour pour le bon Dieu ! C'est le vœu que je forme de toute « l'ardeur de mon cœur... »

Ces témoignages de l'épiscopat ne sont pas seulement pour nos zélés auxiliaires un hommage de reconnaissance ; ils nous paraissent encore propres à déterminer un mouvement de propagande plus intense en vue du bien qui doit en résulter.

Tel est, d'ailleurs, l'unique but que nous nous proposons. Au service du Sacré-Cœur, on ne risque jamais d'en trop faire ; on est toujours sûr de recevoir cent fois plus qu'on ne donne. N'avons-nous pas, au surplus, la certitude de l'éternelle récompense ? Adoptons la devise de l'Apôtre : *Oportet illum regnare ! Tout pour qu'IL règne !...*

La *Revue du Monde Catholique* **ne pouvait** qu'applaudir aux labeurs persistants et si fructueux pour les âmes que poursuit inlassablement le R. P. Thiriet : Hier il faisait paraître ces deux volumes si justement appréciés : aujourd'hui son magnifique *Almanach de la Bonne-Nouvelle.* **et un troisième livre :** *Vivre sa Vie « ut vitam habeant ».* **(5 fr. chez SAVAETE, éditeur. Paris**

LA TRADITION MONARCHIQUE, par Paul WATRIN, docteur en droit ès-sciences morales et politiques et en droit canonique, vol. in-8°. Prix, 9 francs. Chez Savaète, Paris.

C'est une étude sur l'ancien droit public français. — Après une introduction sur la nature juridique de la royauté française, l'auteur étudie en une première partie l'historique de la question des renonciations d'Utrecht passant successivement en revue le traité des Pyrénées, le règne de Charles II, roi d'Espagne, sa mort, son testament et l'acceptation de celui-ci, puis le vrai motif de la guerre : la succession d'Angleterre, enfin les préliminaires de paix, les conférences de la paix d'Utrecht. La seconde partie est uniquement consacrée au droit ; l'étude de la théorie des renonciations ; les causes de nullité de celles-ci : violence, incapacité et illégalité et les réponses aux objections faites aux droits de la branche de France-Anjou : prescription, naturalisation étrangère, vacance du trône et respect des traités. Enfin la troisième partie nous montre qu'en fait les renonciations furent toujours tenues pour nulles de Louis XIV à Henri V (comte de Chambord) aussi bien par Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

LA RANÇON DE LA DÉBAUCHE, par Paul WATRIN, docteur en droit, ès-sciences morales et politiques et en droit canonique, vol. in-8°. Prix, 9 francs. Chez Savaète, Paris.

C'est une étude sur les actions en responsabilité civile nées des actes contraires aux bonnes mœurs.

C'est un livre destiné à rendre les plus grands services à toutes les personnes qui s'occupent d'œuvres en leur fournissant les moyens de faire obtenir aux victimes les dommages-intérêts qui peuvent aider à leur relèvement moral. Une première partie passe en revue les cas d'attentat corporel, d'outrage moral, de séduction, de proxénétisme, de contamination, de recherche de paternité et d'adultère ; chacun donne lieu à des souvenirs historiques et considérations philosophiques. La seconde partie est consacrée aux réformes à accomplir tant au point de vue législatif qu'au point de vue judiciaire et aussi ce qui, en l'état actuel, peut être fait.

Abbé J. SIMON. — LE ROSAIRE. *Ses mystères médités*, avec introduction historique et ascétique. Appendice sur N. D. des Sept Douleurs. Edition française, par le R. P. L. MULLER C. S. Sp. 212 pages. — Chez SAVAETE, 15, rue Malebranche, Paris. Prix : 3 fr. 50.

Excellent ouvrage pour mois de Marie et du Rosaire. L'auteur s'est efforcé de donner, dans une langue facile à comprendre par tout le monde, l'exposé ascétique de chaque mystère, avec trois courtes lectures méditées sur chacun. Facile d'en détacher, pour chaque jour, une ou deux de ces lectures qui se complètent. Le ton en est chaud, la doctrine solide, le côté pratique souligné. Rendra de grands services dans les paroisses et les communautés. Sera lu volontiers par les âmes pieuses, qui veulent rendre fructueuse leur récitation quotidienne du chapelet.

AUX GLACES POLAIRES. *Indiens et Esquimaux*, par le R. P. DUCHAUSSOIS. Un fort vol. in-8 orné de deux cartes hors-texte et de 115 photographies originales. Chez A. SAVAETE, 15, rue Malebranche, Paris. Prix, 7 fr. 50 (port en sus).

L'Evangile a-t-il été porté à toutes les nations et jusqu'aux extrémités de la terre ? Que sont devenues ces célèbres tribus de Peaux-Rouges : Sioux, Hurons, Algonquins, Couteaux-Jaunes, dont les prouesses enchantèrent nos imaginations d'enfants ?

Ce beau livre, passionnant comme un roman d'aventures, émouvant comme une épopée, nous le dira. L'auteur, missionnaire au Nord-Ouest Canadien, a parcouru les vastes territoires qui s'étendent jusqu'à la Mer Glaciale. Il a recueilli de la bouche même des Indiens le récit prodigieux de la conquête de ces immensités par les hardis pionniers de l'Evangile. Il nous raconte dans un style dégagé, original et plein d'humour les invraisemblables travaux de ces héros, qui furent aussi des saints. Il nous initie aux mystères de ces contrées inconnues. Il nous révèle les merveilles de dévouement et de sacrifice accomplies depuis trois quarts de siècle par les Fils de France aux bornes du monde habité.

Certaines pages font venir aux yeux des larmes d'admiration et d'attendrissement. Et pourtant, l'auteur n'a pas osé tout dire... tant l'abîme est grand entre cette épopée fabuleuse et nos conceptions de civilisés.

CONGRES DE MUSIQUE D'EGLISE

Un congrès de chant grégorien et de musique d'église se tiendra cette année à Paris les 6, 7, 8 décembre sous la présidence de S. E. le Cardinal DUBOIS, Archevêque de Paris. Le Comité d'honneur, en tête duquel figure le maître Vincent d'Indy, comprendra les plus éminents compositeurs, maîtres de chapelle et organistes de France.

Autour du Monde

Depuis bien longtemps nous ne voyons sur l'horizon que des nuages et zébrer dans les airs que les éclairs de discorde qui divisait les deux puissances qui président aux destins du monde civilisé.

La Grande-Bretagne se tenait obstinément derrière les Grecs qu'elle faisait manœuvrer docilement contre les Turcs en Asie-Mineure, et la France conciliante, qui voulait la paix dans le proche-Orient pour rétablir enfin la confiance des nations en un meilleur avenir, se tenait, non pas derrière les Ottomans, mais entre les belligérants, un rameau d'olivier à la main.

C'était en vain.

Les Turcs avaient leur programme de revendications nationales à réaliser, et les Grecs une victoire décisive à remporter. Les adversaires se tinrent en échec longtemps et, finalement, pour faire violence à la fortune en faveur des armes mercenaires de Constantin, Lloyd George, par une pirouette de plus, fit retentir des déclarations péremptoires destinées, il le croyait, à réduire les croyants d'Allah par le désespoir.

La France fit ses réserves, l'Italie exposa ses craintes, toutes les deux conseillèrent au *lion* britannique la prudence et plus de conciliation.

En vain toujours.

On put soupçonner l'Angleterre de préparer au Bosphore le sort légendaire du canal de Suez, et tous les peuples craignaient, dans un avenir prochain, de redoutables conflits ; d'aucuns, sans être contredits, envisageaient même sérieusement une nouvelle conflagration mondiale.

La situation était compliquée, les pronostics troublants.

Cependant des généraux anglais, bien renseignés, criaient casse-cou à Lloyd George et s'efforçaient de fixer

ses regards sur Angora où, selon eux, se trouvait en bonnes mains la décision du Destin.

Lloyd George n'admettait, malgré tout, de solution possible en Orient qu'en faveur de l'Hellade, agrandie par de nouvelles victoires.

Déjà les Grecs parlaient de marcher sur Constantinople et de rétablir à leur profit l'Empire de Byzance. L'Angleterre ne décourageait guère ses complices quand ces foudres de guerre concentraient déjà leurs forces en Thrace contre les Alliés eux-mêmes qui, occupant Constantinople et les Dardanelles, voulaient inviolables les zones neutralisées aux abords des Détroits.

Pour courir cette folle aventure en Turquie d'Europe, les Grecs affaiblirent leurs positions en Turquie d'Asie. Mettant à profit cette manœuvre téméraire pour un peuple las et ruiné, les Turcs nationalistes d'Angora déclenchèrent soudain une offensive foudroyante qui les mena tambours battants à travers toutes les positions grecques, du fond de l'Anatolie dans la ville de Smyrne que le dépit des vaincus semble avoir livrée aux flammes.

En moins de quinze jours l'armée grecque était ou prisonnière ou anéantie : Lloyd George avait perdu son soldat de paille qui agitait l'Asie, et les Grecs, complaisants ou perfides, leur empire de Byzance !

La question du proche-Orient qui divisait l'Europe se trouvait virtuellement réglée par les armes victorieuses des kémalistes, qui personnifiaient d'ailleurs la fortune de tout l'Islam en détresse.

Mais Lloyd George ne voulait pas admettre son échec, non plus les justes revendications des vainqueurs, il préféra appeler aux armes les Alliés en même temps que les Dominions de la Grande-Bretagne, surtout les peuples des Balkans.

Ce pendant les grands alliés restèrent sourds à cet appel intempestif, les Dominions se rallièrent aux solutions pacifiques mises en avant par la France et les peuples Balkaniques, les Grecs compris, manifestèrent leur éloignement pour de nouvelles aventures de guerre.

Lloyd George, obstiné, ordonnait le renforcement des

troupes britanniques sur le littoral asiatique et dans les Détroits ; par contre, les contingents français et italiens furent retirés de la zone neutre d'Asie, laissant les Anglais seuls face aux Turcs sans que fût reniée de ce chef la solidarité des Alliés pour le cas d'une attaque turque agressive malgré les conseils de prudence qui leur étaient prodigués.

La situation devenait critique, un choc fatal pouvait se produire entre Turcs résolus à atteindre, coûte que coûte, leurs buts nationaux et les Anglais qui semblaient vouloir tout sacrifier à la liberté des Détroits.

Sur ces entrefaites, lord Curzon, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni vint conférer avec M. Poincaré à Paris et celui-ci en profita pour exposer toute la situation et il parvint à faire prévaloir les raisons qui militaient pour le traitement équitable à consentir aux Turcs, traitement qui devait tenir compte des droits indiscutables que faisaient renaître et valoir des victoires prestigieuses.

Le colloque Curzon-Poincaré se transforma en une conférence interalliée, petite par le nombre des siégeants, grande par leur qualité et la valeur de leurs délibérations, décisive par leur accord final.

Les nationalistes turcs, victorieux des Grecs, revendiquaient toute l'Asie-Mineure et, en Europe, Constantinople avec Andrinople, la Thrace et une frontière militaire qui mît leur capitale à l'abri des agressions étrangères ; ils ne refusaient pas, d'ailleurs, des garanties sérieuses pour les minorités, ni la liberté assurée des Détroits, liberté que l'Angleterre ne désirait guère que pour elle !

Et voici la note aux Turcs qui résume les travaux et décisions de la petite conférence de Paris, dont les premiers rôles étaient M. R. Poincaré, lord Curzon et le comte Sforza :

Les trois gouvernements alliés prient le gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de vouloir bien leur faire savoir s'il serait disposé à envoyer sans retard un représentant, muni de pleins pouvoirs, à une réunion qui se tiendrait à Venise, ou

ailleurs, et à laquelle seraient également invités, avec les représentants de la Turquie, les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Roumanie, de l'Etat serbo-croate-slovène et de la Grèce. Cette réunion aurait lieu dès que les dispositions nécessaires auraient été prises par les gouvernements intéressés. Elle aurait pour objet de négocier et de conclure le traité de paix définitif entre la Turquie, la Grèce et les puissances alliées.

Les trois gouvernements alliés saisissent cette occasion pour déclarer qu'ils considèrent avec faveur le désir qu'a la Turquie de récupérer la Thrace, jusqu'à la Maritza et Andrinople.

A la condition que le gouvernement d'Angora n'envoie pas son armée, pendant les pourparlers de paix, dans les zones dont les gouvernements alliés ont proclamé la neutralité provisoire, les trois gouvernements soutiendront volontiers, à la conférence, l'attribution de ces frontières à la Turquie, étant entendu d'ailleurs que des mesures seront prises d'un commun accord dans le traité pour sauvegarder les intérêts de la Turquie et de ses voisins, pour démilitariser, en vue du maintien de la paix, certaines zones à déterminer, pour obtenir le rétablissement paisible et régulier de l'autorité turque, et enfin pour assurer efficacement, sous les auspices de la Société des Nations, la liberté des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore, ainsi que la protection des minorités de race et de religion.

Les trois gouvernements appuieront du reste volontiers l'admision de la Turquie à la Société des Nations. Ils sont d'accord pour renouveler l'assurance, déjà donnée au mois de mars dernier, que les troupes alliées seront retirées de Constantinople aussitôt que le traité entrera en vigueur.

Les trois gouvernements alliés useront de leur influence pour provoquer, avant l'ouverture de la conférence, le retrait des forces grecques sur une ligne qui sera fixée par les généraux alliés, d'accord avec les autorités miltaires turques et grecques.

En retour de cette intervention, le gouvernement d'Angora s'engagera à n'envoyer, ni avant, ni pendant la conférence, des troupes dans les zones qui ont été provisoirement déclarées neutres et à ne pas franchir les Détroits ni la mer de Marmara.

Pour déterminer la ligne dont il est question plus haut, une réunion pourrait immédiatement avoir lieu entre Mustapha Kemal et les généraux alliés, à Mondania ou à Ismidt.

Les gouvernements alliés ont la conviction que leur appel sera entendu et qu'ils pourront collaborer avec la Turquie, comme avec leurs alliés, au rétablissement d'une paix à laquelle aspire toute l'humanité civilisée.

Ce rétablissement de l'entente entre les Alliés ne venait qu'à son heure.

C'est qu'en effet les Turcs, emportés par l'élan acquis dans leurs succès foudroyants, arrivaient à la zone neutre que les Anglais étaient seuls à tenir, et ils ne paraissaient nullement disposés à s'arrêter à des limites qu'on avait arbitrairement tracées contre eux. Ils ne voulaient pas être traités en étrangers en leurs propres foyers ; et, puisque les armes les en avaient expulsés, les armes à la main ils entendaient y rentrer sans arrêt.

La note des Alliés arriva-t-elle trop tard, ou les ordres de Mustapha Kemal ne purent-ils pas atteindre en temps utile les colonnes d'avant-garde? Il est certain qu'un groupe de cavaliers turcs pénétra dans la zone neutre et y alarma les troupes britanniques. Ces cavaliers rebroussaient chemin après explications échangées entre belligérants possibles quand un autre groupe apparut ; et il fallait reprendre le palabre pour persuader aux nouveaux assaillants qu'ils s'aventuraient sans doute au delà des vœux de leurs dirigeants.

Néanmoins, Londres s'inquiétait de ces incursions sur sa chasse réservée, mais les Alliés se refusaient à croire les Turcs capables de compromettre les résultats inespérés de leurs victoires imprévues en s'attaquant à l'un d'eux, ce qui aurait fait jouer le pacte d'alliance capable de valoir aux Turcs téméraires la catastrophe où sombre actuellement la fortune de Constantin et les suprêmes espoirs de l'Hellade.

Les Grecs avaient caressé de vastes projets, ayant eu la bonne fortune d'avoir, sous un roi hypocrite et traître, ambitieux quand même, un grand citoyen, Vénizélos, qui osa rêver d'une grande Grèce, ayant d'ailleurs le génie avec la persévérance pour la réaliser.

Il réalisa ce rêve magnifique durant l'exil de son roi félon.

Constantin, mari de la Sophie de Hohenzollern, beau-frère de Guillaume II et maréchal dans l'armée prussienne, avait oublié ce que son peuple devait de bienfaits aux libérateurs et puis aux protecteurs séculaires de la Grèce ; il trahit les Alliés et fit même traîtreusement massacrer des marins français sous ses yeux ravis par ce

spectacle odieux. La déchéance de Constantin fut la conséquence de ses trahisons ; il dut abdiquer et se réfugier à l'étranger d'où, à la mort accidentelle du roi Alexandre, son fils, ses partisans le rappelèrent brusquement pour narguer encore les Alliés : la fortune de l'Hellade paraissait faite et leur impunité assurée par les complaisances d'Albion.

Les événements suivirent leur cours, tracé par l'ambition britannique et les Hellènes poursuivirent la conquête d'une partie de l'Asie-Mineure et l'occupation de Constantinople par procuration et au service de Lloyd George, dictateur.

La France ne pouvait pas plus consentir à voir les clefs du Bosphore aux mains des Grecs que Constantinople au pouvoir de l'Angleterre ; de l'Angleterre dont la politique égoïste et tracassière nous interdisait le Rhin et nous refuse encore, malgré les Traités, les Réparations qui nous sont dues.

Il arriva donc ce qu'il fallait attendre : étant au même titre que la France une puissance musulmane, l'Angleterre hostile au Khalifat eut à compter avec ses sujets musulmans qui sont légions en Hindoustan, en Egypte et autres colonies ; de graves insubordinations se produisirent en Mésopotamie, en Arabie, surtout en Egypte et dans les Indes, et déjà le Foreign Office dut envisager ce qu'il pourrait en coûter à la fin au Royaume-Uni de s'attaquer trop brutalement au descendant du Prophète.

Sur ces entrefaites survint la débâcle des Grecs en Asie-Mineure, la capture d'une partie de leurs armées, l'anéantissement du reste ; ils étaient jetés dans la mer et Smyrne était incendiée sans qu'on puisse encore déterminer exactement qui sont les incendiaires, ou les Turcs que ce désastre prive d'un des meilleurs fruits de leur victoire, ou les Grecs qui avaient juré d'avance de ne laisser à l'ennemi que des ruines s'il leur faillait renoncer à leurs conquêtes d'Asie et d'Europe.

Mais, expulsé d'Asie, le reste des armées grecques parvint à se réfugier dans les îles ou à atteindre le Pirée, emportant de leur infortune de violentes colères, accu-

sant le roi Constantin d'être la cause ou l'artisan de tous les malheurs de la patrie. Un esprit d'insubordination prévalut bientôt dans les débris de l'armée malheureuse, aussi dans la marine grecque qui n'eut point sa part dans ce désastre sans précédent ; et tous ceux qui avaient charge de défendre l'honneur perdu sans retour chez un peuple qui fut au-dessous du Destin qu'il s'était donné, exigèrent la retraite du roi félon, aussi la dissolution d'un Parlement et d'un gouvernement dont les tares dépassaient encore en ignominie les malheurs publics.

On parle à Athènes de rappeler Vénizélos de l'exil et de lui confier le soin de redresser la situation et d'obtenir des Alliés la grâce de leur pays.

Vénizélos lui-même ne saurait plus garder l'illusion d'y pouvoir parvenir, aucun des alliés, l'Angleterre elle-même, n'oserait l'entreprendre, car l'abdication et l'exil du roi Constantin est l'aboutissement logique et nécessaire des événements qui, en moins de quelques semaines, ont conduit la Grèce au plus complet, au plus irrémédiable des désastres militaires et politiques, et ce qui s'accomplit dans le proche-Orient, c'est la liquidation trop retardée d'un passé qui fut un cauchemar extraordinaire et douloureux.

La France, en particulier, ne peut que se réjouir de l'effondrement d'un roitelet dont l'ingratitude fit son ennemi acharné ; cet effondrement est définitif, car les Grecs aussi bien que les peuples alliés, hostiles ou indifférents ne pouvaient voir dans le rappel de ce traître couronné et dans son maintien sur un trône déshonoré qu'un défi permanent et intolérable pour la France.

Cette chute, voulue par la désillusion d'une nation dont les ambitions dépassaient le nombre, la force et la vaillance, n'est pas une réparation pour la France et elle ne saurait, surtout, suspendre le cours de la justice en marche vers un idéal plus raisonnable et plus apaisant : l'éloignement de Vénizélos d'une scène où, avec un art et un prestige indiscutable, il tint si large place, a certainement laissé à ses amis eux-mêmes les coudées plus

franches, mais sa présence désormais ne saurait remédier à rien, ni dans aucune mesure refouler la fatalité, plutôt la justice immanente vers les larges horizons qu'il avait ouverts à ses compatriotes qui étonnèrent le monde plus encore par leur ingratitude que par leur folie des grandeurs démesurées.

Espérons que les nationalistes turcs, par leur prudence et par leur modération dans l'exploitation d'une victoire dont les effets ne peuvent déborder certaines conditions ni certaines frontières tracées par les convenances d'une civilisation qui leur demeure étrangère, rendront leur nouveau sort, certainement amélioré, acceptable par leurs anciens ennemis, qu'ils auraient dû garder comme alliés, et qu'ainsi ils rendront possible et prochaine la restauration de la paix en Orient, sans laquelle il ne saurait exister de tranquillité sur la terre.

Arthur Savaète.

TABLE DES MATIÈRES

Mgr Adélard Langevin, Archevêque de Saint-Boniface (suite et fin), par Arthur SAVAÈTE 1

Jeunesse et Vieillesse (duo), par Dom FOURIER NONNARD 58

Odeurs de Berlin (*les*), par ROUGET DE LA FAVE..... 60

Déchu (poésie), par Joseph SERRE 62

Eden (*l'*) *de l'âme*, par Joseph SERRE 62

Prière (*la*) *du nouveau prêtre*, par X... 63

Y pensez-vous, par LAMARTINE 64

Un prince anglais, légat du pape au XVIe siècle : le cardinal Réginald Pole, par dom Réginald BIRON et Jean BARENNES (suite) 65

Sauvage (*le*) *du Mont Pelé* (suite), par Arthur SAVAÈTE..... 145

Survie (*la*) *humaine au simple point de vue de la raison*, par Ouy VÉZANOBRES, agrégé de l'Université de Montpellier 177

Survie (*la*) *humaine* (suite) 197

Un prince anglais, légat du Pape au XVIe siècle : le cardinal Réginald Pole, par dom Réginald BIRON et Jean BARENNES (suite et fin) 227

Sauvage (*le*) *du Mont Pelé*, par Arthur SAVAÈTE (suite)..... 260

Mon Chapelet 261

Doux Appel 262

BIBLIOGRAPHIE : *Le Prêtre-Apôtre du Sacré-Cœur ; — Le Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur ; — La tradition monarchique ; — La Rançon de la débauche ; — Le Rosaire ; — Aux Glaces polaires* 263

Autour du Monde, par Arthur SAVAÈTE. 267

REVUE
DU
MONDE CATHOLIQUE

REVUE
DU
MONDE
CATHOLIQUE

RECUEIL SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

62me Année

TOME DEUX CENTIÈME

PARIS
LIBRAIRIE GENERALE CATHOLIQUE
Arthur SAVAÈTE, Editeur
15, RUE MALEBRANCHE, 15

—

Tous droits réservés

CHAPITRE PREMIER

O Muse que j'ai tant aimée en mes jeunes ans ; ô toi qui, au fond de mon village natal, maintenant disparu sous les coups des barbares, m'as vu, un jour de profonde tristesse alors insurmontable, suspendre ma lyre désabusée aux branches d'un saule au-dessus d'un clair ruisseau qui emportait mes larmes au milieu de champs d'or, avec mes regrets et mes soupirs, avec mon serment de ne plus jamais rien te confier de mes douleurs ; ô Muse chérie, me reconnais-tu encore si vieilli sous le harnais ? Des calamités publiques me ramènent. Si je te reviens enfin à pas ralentis par le fardeau de la vie ; si je reprends un instant le faible instrument qui sait interpréter les illusions et les rêves de tous les âges et de tous les cœurs, me rendras-tu tes ivresses et mes anciens accords ? Oublieras-tu, dans ton immortalité, que je te fus infidèle et m'aideras-tu encore à flétrir le vice et la violence, à chanter la vertu et ses malheurs ?

Eh ! puis-je douter de cette insigne faveur en ces jours de douleurs universelles où tes nourrissons, arrachés du Parnasse enchanté par l'implacable Bellone, ainsi que feuilles mortes avant l'automne, sont emportés par le dur Aquilon !

Que peut-on rêver encore et chanter désormais au milieu de nos champs que tu semas jadis de tant de charmes, mais que la fureur d'incurables Teutons, déchaînés par l'abîme, a remplis de tant d'horreurs et de carnages qu'on n'y entend plus d'autres voix que la complainte de la triste corneille ou que le cri lugubre du hibou, messager du trépas. Faute d'autres, mieux doués ou plus aimés de toi, je reprends ma lyre trop longtemps délais-

sée ; si elle devait être malgré tout privée de tes faveurs, elle se contentera de gémir la détresse de l'humanité.

*
* *

Chrétien et Virginie étaient des époux modestes par leur privation d'une ancestrale splendeur, heureux malgré cette infortune. Ils coulaient des jours paisibles à l'ombre du clocher antique qui abrite encore, au fond des Flandres, la tombe des trois filles du roi Kénuffle, contemporain de Charlemagne : vierges saintes, victimes d'une passion dédaignée alors qu'elles allaient à Rome offrir à Dieu des grâces et des biens enviés par les mortels.

La bénédiction des cieux avait fait naître de ravissantes fleurs dans leur foyer ; mais s'ils en étaient eux-mêmes satisfaits et fiers, ces parasites qui butinent toujours sans produire jamais ni cire ni miel n'éprouvaient cependant qu'une dédaigneuse pitié pour leur paternelle félicité : n'avaient-ils pas voulu, dans leur folle imprévoyance, neuf enfants, superbes d'ailleurs, dont deux jumeaux ! On ne pouvait pas comprendre que ce fardeau, qui causait une peine quotidienne, pouvait être la source pure d'un constant bonheur.

Survint l'an terrible, 1870 ! Le tocsin, dont les échos universels soulevèrent tant de nations alarmées, sonnait alors aussi dans les villages de la Flandre immortelle, et les aînés qui coururent aux armes ne furent point heureux. Les hordes d'au delà du Rhin, comme des sauterelles sous le souffle du simoun, s'abattaient sur l'Alsace et la Lorraine, sur la Champagne, et allaient couvrir l'Ile de France ; un traître avait déjà livré aux barbares la Patrie avec ses défenseurs. La France désarmée appelait à son aide ses derniers, ses plus faibles fils des deux âges extrêmes : de la jeunesse où le guerrier ne faisait qu'éclore, de la vieillesse où le poids du harnais, devenu trop lourd, reléguait des cœurs restés ardents dans un corps refroidi. Alors Chrétien, devant Virginie résignée mais en larmes, dit à son fils aîné à peine adolescent :

— Mon fils, la Patrie est en danger ; elle souffre les suprêmes outrages et elle peut périr sous la botte de l'Allemand. Je le sais : un mal sans pitié a fixé le petit nom-

bre de mes derniers jours et tu es encore seul à essayer de labourer mon champ. Mais qu'avons-nous besoin de mon champ et même de la vie si la France devait périr. Il faut la sauver, y aider chacun du souffle qu'il a conservé ou qu'il a déjà acquis. Moi, j'ai décroché mon vieux fusil et, à mon tour, de jour et de nuit, j'interdis la frontière aux poltrons qui voudraient porter au delà leur égoïsme ou leur lâcheté. Toi, mon fils, tu peux déjà faire mieux et plus, car chaque jour qui s'écoule te guérit de la faiblesse du jeune âge et t'apporte avec le courage un peu plus de fierté. Avec tes jeunes compagnons tu chantes que tu descendrais dans la carrière quand ils n'y seraient plus ; les aînés ont plus que disparu, ils sont pire que morts, ils sont dans les fers alors que nous périssons ! et la carrière est libre parce que déserte, ou plutôt elle est envahie par l'ennemi triomphant ! Va donc, mon fils, où la France appelle ses derniers enfants. Il faut durer avec elle, ou mourir ensemble. Va !

Armand partit et même il revint mûri au cours d'affreuses mêlées, couvert d'une gloire... malheureuse pour n'avoir pu ramener ou ressaisir la victoire !

Dans la bataille d'Orléans, un prince bavarois lui avait jeté son épée comme au plus généreux de ses assaillants et ce prince, magnanime, reconnut lui devoir la vie.

Plus tard, à Versailles, avenue de Paris, des débris d'armées, vaincues la veille, marchaient contre le peuple de Paris mécontent des hommes et de son sort. Cette troupe défilait entre deux rangées d'ennemis repus qui doutaient que ces épaves infortunées pussent réussir, plutôt qu'eux-mêmes, à réduire la ville rebelle au malheur.

Sous l'œil narquois de ces reitres, les soldats de la France se raidissaient. C'est le regard ardent et clair, le front haut, le pas alerte, mais les dents serrées, qu'ils s'en allaient au labeur le plus ingrat, comme si déjà ils disaient à ces spectateurs enflés d'orgueil : Revenez-y et on vous aura !

Ils marchaient si crânement, ô malheur ! contre des frères égarés, quand ils désiraient encore en découdre avec les autres ! Ils allaient à la victoire douloureuse, quand la meilleure venait de les trahir !

Armand était là.

Il chevauchait près de sa batterie, alarmée elle-même du cruel labeur qu'il fallait entreprendre ; elle aussi avait envie d'éclater à l'entour : sur cette ville humiliée d'avoir donné le jour à un empire monstrueux, sur cette Préfecture où le Chancelier de Fer savourait la honte de la France tout en contemplant l'épanouissement humain de son œuvre périssable, sur ce château du Soleil disparu, où le pâle rejeton des Hohenzollern accueillait en seigneur les dons de la Fortune volage, alors que l'ombre du grand roi errait solitaire par ses bois et ses bosquets, peuplés maintenant de chevaliers voleurs que fuyaient obstinément les fées de France, fort étonnées d'être outragées jusque dans leurs asiles les plus sacrés.

Armand, en ce lieu, à cette heure pénible, à la veille d'obscurs combats, vivait un rêve accablant, comme étranger à l'étonnement des gens, aussi bien qu'à la douleur des choses.

Soudain un colosse fend la foule, se hâte vers l'artilleur distrait : il a le verbe sonore, la main tendue. C'est un géant portant casque d'argent, rehaussé d'ors, insignes de princes et de général. Tous les yeux sont fixés sur lui ; mais l'officier ennemi n'y prend point garde, sachant que s'il peut étonner, il ne saurait compromettre personne.

Il s'approche de la batterie rebelle, de l'artilleur farouche ; il l'interpelle, disant :

— Jeune héros, dont j'ignore le nom, qui ne peut être que doux, je bénis Dieu de te retrouver. Par ma capture à Orléans, tu méritas la Croix des braves pour ton chef ; et, pour toi, ma reconnaissance éternelle ! Si jamais tu avais besoin d'un bienfait, songe au prince Fugger.

Il relève le matricule du soldat et lui tend un étui d'or portant des armes princières, fameuses depuis Charles-Quint sur les bords du Mein et de l'Isard.

Armand salue du sabre par un geste aisé et fier ; accepte le présent d'un prince reconnaissant, sans qu'un sourire vienne adoucir ses traits ; et il poursuit ainsi son rêve et son chemin vers Clamart, d'où bientôt il tirera sur la Flotte des Communards s'aventurant au delà du Point-du-Jour.

Il pénètre dans Paris à l'Ouest, se porte le premier sur la barricade de la Croix-Rouge, monte à l'assaut du Pan-

théon ; et, le calme rétabli, cité à l'ordre de l'armée, volontaire de la première heure, il regagne le toit paternel avant d'être arrivé à l'âge de la conscription ; le sort bientôt le libère de la servitude de Bellone.

Un lustre d'années s'était déjà écoulé.

Même à la vue de l'étui d'or tentant, Armand n'avait jamais éprouvé l'envie d'un bienfait étranger. Après avoir connu les faveurs de Mars, il eut le front ceint par les Muses de quelques feuilles de lauriers. Il en alla, d'ailleurs, de même de ses trois frères qui cultivaient les Lettres et les Sciences, tandis que ses sœurs vaillantes restèrent les rayons de soleil et de miel du foyer paternel.

Un jour, cependant, Chrétien se trouva très éprouvé, Virginie fort inquiète ; malgré tout, ils pouvaient croire tous les deux que nul au monde n'en était informé.

Le facteur rural survient avec un large pli armorié. Armand était là par aventure, la missive lui était destinée.

L'adresse, exacte, est minutieuse en ses détails ; le timbre est étranger, trois larges sceaux de cire couleur d'or s'étalent et le pli est, de plus, recommandé, accompagné d'un avis de réception pour l'expéditeur méticuleux.

Intrigué, Armand tourne et retourne le message, l'ouvre et lit :

— Mon jeune et bon ami, si tu as perdu mon souvenir, j'ai gardé précieusement le tien. J'ai quitté l'armée et, autour de mon foyer, je goûte des plaisirs champêtres. « C'est le moment, vient de me dire la princesse, de me présenter enfin le brave qui a conservé à moi, mon époux, à ses enfants leur père. » Laisse-moi donc joindre à son invitation mes meilleurs vœux avec les frais du voyage. (Signé) : Fugger.

Par amour filial, Armand se met en route. Il visite Bruxelles, Aix-la-Chapelle, Cologne, Mayence, Francfort-sur-le-Mein, Ulm, Nuremberg et s'arrête à Augsbourg. Comme par le plus grand des hasards, dès Ypres, il faisait déjà une rencontre heureuse : un aimable étranger l'aborde sous un prétexte futile et, apprenant la route qu'il devait suivre, s'écria joyeusement :

— Mais c'est mon itinéraire aussi ! Je passe par les

mêmes villes et je dispose de tout mon temps. Je peux, si tu le désires, te guider chemin faisant selon tes souhaits, et ce serait encore tout plaisir pour moi.

Ce compagnon bénévole, si charmant, sut aussi bien deviner les désirs du jeune homme que les satisfaire ; il fit d'un trajet, qui aurait pu rester fastidieux, un voyage d'agrément. Comme si, d'ailleurs, tout avait été prévu et concerté, Karl Rau, chef de la gare d'Augsbourg, se tenait à la portière du coupé à l'arrivée du convoi et, très obligeamment, il se joignit au cicerone pour mener le voyageur vers un équipage dont l'écusson était déjà familier. Le chef, avec le plus aimable sourire, accompagné d'un geste obséquieux, lui dit :

— Prenez la peine de monter, Monsieur, le Prince vous attend.

Armand s'installe, remercie ce chef si prévenant, cherche des yeux son compagnon de voyage ; il avait disparu.

L'accueil du prince Fugger fut cordial ; celui de la princesse, charmant ; leurs enfants se montrèrent confiants, empressés. Le séjour au château, dans le voisinage de l'antique cité des tisseurs, fut en réalité un conte de fée enchanteresse.

Mais un jour, le prince dit à son hôte :

— Notre roi Louis II, qu'on dit toqué, mais qui n'est que désabusé, se montre souvent magnanime. Il aime les Français qu'il croit tous chevaleresques. Quand il apprit notre rencontre d'Orléans et ta générosité, il me dit :

— C'est un noble cœur et un brave soldat ; tu me le présenteras.

Demain je dois tenir ma promesse.

Le jour même ils se rendent à Munich ; le lendemain ils vont à la Résidence royale.

Le grand écuyer du roi, von Malsen, leur fit bon accueil, mais il confia aussitôt au prince que Sa Majesté traversait de mauvais jours.

— Il y a, ajoute-t-il, grand gala à la Cour et les cuisiniers sont tous sur les dents pour rien : Cent couverts, prince, pour un dîneur sans besoins, en l'absence de

convives, et gare la foudre si tous les mets ne sont pas fumants dans le désert de Wittelbach, pour satisfaire des appétits toujours inexistants dans un monde pourtant affamé !

Le Prince sourit à peine à ce qui pouvait paraître une boutade ; Armand ne comprenait pas.

— Surtout, prince, appuie le grand écuyer, soyez exact dans ce monde fait d'imprévus.

Midi sonne.

Le prince et son protégé se trouvent à la Résidence ; Von Malsen les poste dans un observatoire aménagé pour des privilégiés indiscrets : c'est un cabinet sombre à tapis moelleux, à lourdes tapisseries, où les pas et les voix sont doublement étouffés, d'où la vue plonge dans l'immense salle des festins royaux.

Armand est extraordinairement intrigué par le mystère dont on l'entourait en ce lieu. Voyant cet étonnement, le prince lui explique ainsi son aventure :

— Tu n'es plus à ignorer, mon ami, la haute fantaisie de l'existence de notre roi, qui n'a su, en temps utile, pénétrer les desseins ténébreux des Hohenzollern.

La Prusse, depuis des années déjà préparait l'asservissement de son pays, comme elle avait travaillé à l'humiliation de l'Autriche, à l'anéantissement de la France. Avec le concours des protestants et des libéraux bavarois, elle s'appliquait à détourner Louis II des affaires publiques, à cultiver en lui et à exaspérer une passion désordonnée pour le merveilleux. Des flatteurs stipendiés sèment dans son esprit de folles idées de grandeur ; le **fonds guelfe** multipliant les ressources de la trahison, ils l'aident à les satisfaire au détriment de son bon renom comme de sa popularité. A tout propos ils s'extasient sur ses mérites ; ils vantent son port majestueux, admirent son corps de géant animé du souffle d'un héros, et ils proclament que les dieux eux-mêmes, sensibles à ses grâces, le reconnaîtraient vainqueur de Narcisse. A les entendre, rien n'égale la pénétration de son esprit, ni rien la puissance de son génie ; étant ainsi à la hauteur de toutes les exigences du destin, il doit s'attendre à ses plus insignes faveurs, même à un plus grand trône ; car, avant Guillaume il méritait, après lui il obtiendra l'empire !

Dans l'ivresse de si capiteuses flatteries, ils faisaient jadis surgir l'image radieuse de la plus « Grande Allemagne » aux destinées de laquelle fatalement devait présider le plus digne.

Louis II eut la modestie de se croire cet heureux mortel ; il ne doute plus que si les Etats étaient encore appelés à choisir, leurs préférences ne l'élèveraient au premier rang. Pour porter secours au destin qui doit le favoriser, il prend à cœur de se préparer au grand rôle qu'il tiendra un jour sur la scène du monde. Il étudie les grands monarques des temps anciens et modernes. Louis XIV, tant par ses succès militaires que par les œuvres dont il sut rehausser la splendeur de son règne, lui paraît un sujet plein d'utiles leçons. Il s'est rendu jadis à Paris, à Versailles, où il admira les travaux de Lenôtre et de Mansard, consulta les Archives, se pénétra de l'histoire du roi soleil, se rendit compte de ses goûts et de ses mœurs, étudia surtout les lieux que son héros favori avait affectionnés, afin de savoir comment une semblable Majesté pourrait encore éblouir en des sites également merveilleux. Il s'est mis à imiter Louis XIV ; il le perfectionne, du moins il le croit. Est-ce bien un progrès que ses banquets monstres et solitaires, où des centaines de couverts et mille flambeaux attendent les convives de l'avenir en sa seule présence, tandis qu'il pose majestueusement, des heures durant, dans le vide, au milieu de clartés et de décors éblouissants ?

Semblable à un acteur pénétré de l'importance de son rôle souverain, il se met sur son trône, ouvre et ferme la bouche, sans rien dire. Parfois il déclame une fière harangue ou récite un passage sublime d'un auteur fameux, et il jette sur les fauteuils, rangés avec soin, le regard le plus héroïquement ridicule.

Puis, il supposera qu'il préside un cercle brillant. Alors il entretient l'ombre de chaque absent et, sur sa face altière, toutes les formes que peuvent revêtir sur des traits mobiles l'indulgence, la protection, l'admiration, la joie, l'indifférence froide, la surprise et la colère ; tous les sentiments enfin que peut décemment ressentir un grand homme entouré de gens illustres, apparaissent nuageux, légers ou folâtres, affectés ou imprévus, mais fugitifs,

comme il convient à un personnage qui se doit à tous et se donne à chacun selon ses mérites, sans effort. Que dire de mille autres extravagances qui, de loin en loin, font sensation dans les journaux malicieux ! Cette maladie, dont les écarts sont habilement exploités par ceux qui désirent trafiquer des ressources, des forces et de l'avenir de la Bavière, n'est encore ni dangereuse, ni incurable ; mais elle permet déjà à la minorité antipatriote de livrer le pays à la Prusse.

En parlant ainsi, le prince fait admirer la salle et ses décors somptueux.

Le jour de cette salle a été voilé ; de vingt lustres d'or mille feux vont se refléter en se multipliant dans les cristaux et les glaces, dont une tendre verdure et de riantes fleurs adoucissent l'éclat en répandant d'enivrants parfums. Un orchestre lointain fait entendre « Lohengrin », tandis que la porte monumentale s'ouvre enfin et qu'apparaît dans son encadrement d'or le Cygne des Wittelsbach !

Le roi-vierge, de haute stature et de port majestueux, s'avance seul suivi d'invités illustres, mais... imaginaires ; il se rend à pas comptés au centre du fer à cheval portant les cent couverts précieux, surchargé d'autant de merveilles d'orfèvrerie toutes ruisselantes de clartés, mais plongées dans le silence respectueux d'un vide saharien. Le souverain assiste au défilé des ombres, attend qu'elles se soient rangées il semble écouter le doux murmure de leurs hommages flatteurs, il y répond gracieusement avec des gestes olympiens ; il s'installe enfin, converse à droite, à gauche, prête l'oreille à l'orchestre, témoigne sa grande satisfaction, daigne se répandre en éloges pour Wagner et ses interprètes, s'enquérir ici de ce qu'on pense, et là, si seulement la Prusse possède une chapelle comparable à la sienne. Il opine hautement que les Hohenzollern sont gens vulgaires, des gueux, et que Bismarck n'est qu'un goujat, dépourvu de manières honnêtes comme de moralité ! Et il interpelle le maréchal de cour au passage pour lui confier que si, par aventure, ce rustre de chancelier s'égarait jusqu'en ses Etats inviolables, il n'avait qu'à le fourrer dedans comme un fourbe félon qu'il était pour

lui avoir promis l'Empire, afin de mieux en parer le pleutre de Postdam !

Après un bout de « Lohengrin », l'orchestre sert une tranche de « Parsifal », puis un morceau de « Faust », et le dessert s'écoule ainsi à la suite du reste. Le roi croit entendre un toast émouvant, auquel il réplique fort à propos ; enfin il lève la séance et se retire suivi des ombres, aussi satisfait de lui qu'il est venu pénétré de l'importance de ce banquet impérial. Le grand écuyer von Malsen vient dire au prince Fugger que c'est le moment psychologique : Sa Majesté tenait cercle et l'attendait avec son protégé.

Dans le salon doré, Louis II se trouvait en effet entouré par les ombres fidèles de ses convives chimériques. Il leur parlait encore avec une grande animation de mille choses vaines, des mérites de son Wagner immortel et de la splendeur de ses châteaux incomparables, plus réussis que leurs modèles de France. Il comptait bien y recevoir les rois et les princes fédérés quand ils auront reconnu leur erreur et ses titres en le proclamant, au lieu du parvenu, empereur de tous les Allemands.

Le prince s'approche avec son jeune compagnon. Ces palpables réalités ne changent pas le souverain de son cortège de chimères ; il sourit cependant avec une hautaine bienveillance et dit avec familiarité comme s'il continuait son rêve :

— Fugger te voilà moins muet et sourd que tous les gens qui m'entourent et ne comprennent pas grand'chose ; j'en suis navré, las ! Ton jeune homme a fort bonne mine ; ce qu'il a fait ne m'étonne plus. Il me faut un inspecteur pour les fils de ces nobles stupides, qui restent lourds et grossiers, Souabs pour toujours ! Tu tiens ce qui leur faut, surtout qu'il ne les ménage pas.

Le roi comprend que sa faveur est appréciée et il se retire majestueusement.

Un instant après, ce Lohengrin, héros d'un rêve sans fin, était déjà dans son équipage clos qui se précipitait en tourbillon à travers la ville stupéfaite et affligée du mal incurable de son roi tragique.

Armand devint effectivement l'inspecteur de la jeunesse

noble de Souabe et de Franconie, en même temps inspecteur des pages du Roi.

Armand avait un cœur d'or, une intelligence lumineuse, un physique avantageux; sa conversation était aisée, enjouée, et tout en lui rayonnait des aimables vertus qui faisait valoir le caractère le plus heureux. Louis II l'eut bientôt en fort haute estime et quand Starnberg eut vu « suicider » ce monarque infortuné, Luitpold continua à l'inspecteur de ses pages la confiance royale qu'il confirma par de nouvelles faveurs.

Georges de Bavière, d'élève respectueux était devenu le compagnon fidèle de ce bon maître; Turn-et-Taxis comptait parmi ses meilleurs amis; Rupprecht ne lui gardait aucune rigueur de ses avis sévères, et tels avaient toujours été le tact et la discrétion de ce serviteur impeccable que Gisèle, au lendemain du drame de Meyerling, lui confia, au milieu de ses larmes, la vérité tragique d'un malheur qui privait l'Autriche d'une espérance, et soulagea la Prusse de son plus grand souci.

La princesse Léopold lui dit en effet :

— On donnera du malheur de notre Maison des versions diverses et contradictoires; les échos de la rue, le bruit des controverses ne manqueront pas d'arriver à mon fils qui a confiance en vous. Il vous interrogera sur les raisons du deuil qui nous accable et ces raisons vraies que voici... vous ne les lui confierez pas. Voici ce que vous pouvez lui dire... et pour le surplus, à sa majorité, il l'apprendra, selon l'usage des Habsbourg, de la bouche de l'empereur.

Et ce secret terrible, Armand entendait l'emporter dans la tombe.

Outre ces illustres amis et ces confidents fidèles, Armand en eut une multitude d'autres; il corrigea, dans sa sphère d'action, des vices hideux sans révolter des cœurs blessés; il sut guider Lorenzelli dans un labyrinthe royal d'intrigues prussiennes et le préserva ainsi des erreurs commises à Paris, faute d'un aussi sage conseiller; enfin la petite-fille d'un général qui vit, à côté de Napoléon, le soleil d'Austerlitz, devint la compagne enviée de cet homme de bien qui honorait la France au milieu de ses pires ennemis. Armand, restant, en effet, attaché à son pays par toutes les fibres de son cœur sensible et délicat,

ne pouvait pas aimer l'Allemagne barbare. Il se contentait d'y remplir honnêtement un devoir accepté ; ainsi son influence rayonnante fut toujours assez salutaire pour que ses mérites fissent partager son grand amour pour la France. Chez lui, cet amour se fortifiait avec l'âge loin de s'affaiblir ; car l'éloignement, qu'il considérait comme un exil, faisait qu'il ne résida jamais sur les bords de l'Isar au delà de la pressante obligation de sa charge. Au 14 juillet, telle l'hirondelle joyeuse aux premières effluves du printemps, il inaugurait ses annuels loisirs en reprenant le chemin de France. Il se hâtait vers le nid natal, où l'attendait comme une tourterelle trop longtemps abandonnée, sa sœur jumelle, aussi bonne et vertueuse que lui. Ce nid ancestral, il le voulait pour cette sœur adorée, tous les jours plus chaud, sans cesse plus attrayant, car il comptait y couler, en faisant des heureux, ses derniers jours. Il poussa, sous ses yeux et par ses soins, tours et tourelles au toit préféré à tous les palais qu'il habitait ou fréquentait ; son jardin prit figure de parc en miniature où il multipliait les coins discrets et les frais ombrages. Là il réunissait les souvenirs des êtres aimés et disparus, des aïeux vénérés, reliques chères qu'il mêlait aux souvenirs rapportés de ses nombreux voyages ; même dans le cimetière voisin il aménageait le tombeau où il voulait dormir le long sommeil entouré de tous les siens.

Il mit vingt ans à construire, durant ses loisirs, cet asile qui semblait ne devoir jamais abriter que le bonheur de la vertu familiale qui l'avait fait aménager.

Le 14 juillet 1914, comme chaque année, ramenait donc cette aimable hirondelle de son exil sous le ciel brumeux mais préféré des Flandres ; et, comme à tout retour impatiemment attendu, l'hirondelle avec ceux qui l'appelaient sans cesse s'était encore envolée vers les monts voisins, mont des Cats, mont de Boeschèpe, mont Rouge et Noir, et mont Kemmel, d'où sa vue s'étendait sur de vastes plaines enchantées et reposait délicieusement sur cent clochers restés familiers.

Armand retrouvait là ses rêves heureux, chaque année interrompus, ses rêves qui ravivaient ses jeunes souvenirs, ranimaient ses forces affaiblies en augmentant son vif désir de ne plus s'en distraire. Il rêvait, et combien déli-

cieusement, lorsque tout à coup le tocsin sonne au modeste clocher du mont des Cats; il sonne aussi au clocher du village voisin ; il sonne bientôt aux clochers de tous les villages, et le peuple partout se précipitait horrifié comme à l'apparition de l'abomination éternelle. Un exprès accourt haletant ; de si loin qu'il peut se faire entendre, il crie à la caravane qui vivait jusque-là dans la paix profonde d'un isolement volontaire :

C'est la guerre !

Armand, qui ne s'occupa que d'œuvres pacifiques, ne comprend pas ; il ne veut pas comprendre ce malheur immense, universel, lui que ne s'adonna jamais à ce qui divise les hommes. La guerre ! mais c'était la fin de ses douces illusions, la ruine de tous ses projets généreux, le naufrage imprévu de tout son bonheur, qui était le bonheur des autres et qu'il avait amené laborieusement au port de France. Hélas ! son épouse, son enfant, ses biens, en voie de réalisation, sont encore en terre ennemie. Que faire promptement et que devenir !

La France a mille gages de sa fidélité, et la Bavière mille preuves de son honnêteté. Que peut-il craindre ici, que doit-il redouter là-bas ? Il a grand âge et des infirmités. Il peut donc s'éloigner d'ici sans déserter ; il peut reparaître là-bas et doit y reparaître sans provoquer ni trahir, seulement pour protéger les siens et leur patrimoine, fruit de tant d'années de paisibles labeurs. Il partira pour ramener son épouse, sa fille, qui ne peuvent se passer de protection. Il part parce qu'on le laisse partir, parce qu'il a le droit et le devoir de partir. Il est parti.

Mais l'envie veillait, un mastroquet qui convoitait ses biens était embusqué aux abords même de son foyer, et ce misérable, qui a pour complice le désarroi de tous, murmure déjà : l'espion s'est enfui !

Et c'était cependant un héros qui s'en allait, non pas, comme la malice cherchait à le faire croire, vers le séjour de l'infamie, mais généreusement vers de nouveaux sacrifices, au-devant de douleurs. D'ailleurs, si son destin fut des plus brillants, lui-même ne faisait que subir les apparences de la félicité dans un milieu antipathique. Aux abords du trône, dans un monde déballé et perverti, il pouvait en effet chaque jour dévisager les nobles misères

aussi bien que contempler les vulgaires détresses qui, en remous tumultueux, venaient battre ou implorer la Fortune. C'est pourquoi son âme, éprise de l'idéal chrétien le plus élevé, le plus pur, ne cessa jamais d'être torturée, ni son cœur d'être blessé. Il vivait ainsi, pauvre et mortifié, au sein de la richesse, au milieu de l'abondance, ressentant toujours de même façon le besoin de bien faire et celui de se sacrifier.

Armand aurait pu paraître un saint aux yeux du monde, si le monde l'avait connu ; mais il ne se souciait point d'être connu du monde qu'il savait jaloux et trompeur.

Il arrive donc malaisément à Munich qu'il trouve en pleine effervescence. Chemin faisant, il avait entrevu mille convois d'armes et de guerriers ; il avait entendu des rumeurs sauvages, les chants d'allégresse de meutes humaines, fauves découplés pour piller et massacrer ; et toutes ces hyènes se ruaient vers sa France aimée, surprise dans son repos ! Lui-même parvenait au cœur de l'Allemagne qui se croyait au terme de ses efforts, au comble du bonheur qu'elle mettait dans la sujétion du monde. Qui dira les déchirements de cette âme sensible, dont le patriotisme fut toujours confiant dans le destin et, pour le reste, ombrageuse ?

Mais déjà la frénésie des combats emportait tout, hommes et choses, en un tourbillon effroyable ; lui-même se sentait entraîné vers le malheur : le soupçon l'entoure, on l'accuse ; on séquestre ses biens, qu'on pille avant de les disperser ; on s'empare des êtres qui lui sont chers et de sa personne même ; il ne sort d'un rêve affreux que sur la paille humide du camp d'Holzminden, au milieu de dix mille infortunes semblables à la sienne qui ne pouvait être égalée : c'est que l'Allemand le traitait en suspect tandis que la France, abusée, le frappait en criminel ! Ses biens, qui sont saisis en pays ennemis, le sont aussi en son pays natal ; il est en exil, il le fut toujours ; mais savoir que la Patrie absente le condamne ! alors qu'il endure pour elle, sans amertume, un pire tourment que la mort ! Hélas ! ne pouvant l'atteindre dans son réduit, dont elle ignore l'horreur, sa France aimée le déshonore sans entendre sa défense ni connaître sa douleur ! Il ne se plaint

pas ; il ne s'est jamais plaint. Mais certain jour, un faible écho arrive jusqu'au pied de son grabat, se répand sur le chevet où pèse sa tête endolorie ; et ce traître écho lui murmure : la France a bien fait les choses ! ta sœur jumelle, dont l'image adorée fut toute ta force et ton constant amour ; ta sœur bien-aimée ne pouvait être que ta complice et la France lui devait un sort aussi dur que le tien : tu n'es que « concentré », elle est accablée par ceux qui t'accusent et, dans une geole, sur la paille aussi, elle paye la dette de tous les deux !

Le coup est inattendu, il excède les dernières forces du malheureux qui s'effondre en poussant un long soupir : il est mort !...

On le croyait. Pourtant Esculape ne partage pas l'avis de la chiourme : il conclut à un cas curieux de catalepsie ; cas qui, en se prolongeant, parut bientôt extraordinaire. Vingt pontifes à lunettes d'or s'amènent ; longuement, autour du patient, ils délibèrent. Le dormeur s'obstine dans un repos qu'aucun art ne peut interrompre. On le porte du lazaret à l'ambulance, et de l'ambulance à l'hôpital ; là les consultations reprennent leur cours pendant que les expériences se multiplient. Autour du dormeur opiniâtre on discute chaque jour plus passionément ce phénomène troublant. Néanmoins, Armand n'avait pas émigré au delà du trépas. S'il était privé du commerce des hommes, il demeurait au milieu d'eux mais sans mouvement, comme sans défense, dans le recueillement forcé, quoique lucide, de ceux qui ne finissent d'être qu'à moitié. Dans cet état nouveau, il connaît d'autres rêves qui lui paraissent être une autre vie. Est-il parvenu dans ce grand Tout, qui n'était pas, à coup sûr, le grand Rien dont certaines gendelettres vont à la corvée entretenir les familles de leurs morts ? Est-ce déjà pour lui la Nuit, la grande nuit de Gœthe mourant ? Une nuit impénétrable aussi vide d'espérance que de clartés ; nuit d'atroces effondrements, où l'homme disparaîtrait sans laisser plus de traces que le Temps si court qu'il a vécu ; où se nivelleraient dans un commun Néant tous les âges ; où se perdraient dans la même confusion tous les peuples, et ceux qui s'entr'aidèrent, et ceux qui se combattirent avec acharnement, à la recherche de biens différents et contraires ;

où finiraient enfin toutes les civilisations dans le perpétuel-présent insensible et mystérieux d'outre-tombe, dans le perpétuel-absent qui manifesterait cependant autant d'horreur à l'Etre que le vide à la Nature, et dont les réalités d'ici ne prendraient possession là qu'en devenant l'irréel définitif qu'on affirme parce qu'il reste sans voix et sans échos sur la terre !

Ce n'est pas cette épouvante, se disait Armand parmi les murmures qui se répandaient autour de lui, se trouvant en quelque sorte rassuré d'être un phénomène mort-vivant, ayant encore un pied engourdi en deçà, et un pied dégagé au delà de la tombe. Ce n'était pas fait pour l'accabler, car s'il entendait encore les vivants, déjà il devinait les invisibles morts dans une lumière qui lui paraissait éternelle.

CHAPITRE II

Sur la ligne du trépas, qui sépare deux mondes antipathiques, quels prodiges attendent l'âme libérée, quels étonnements l'assaillent ! Pour Armand, arrivé à cette frontière fatale qu'il aborde sans pouvoir cependant la franchir, ce n'est plus en-deçà que des chuchotements confus, des misères plus grandes, ramenées dans un cadre plus restreint, sur lequel plane encore une incertitude profonde ; mais au delà, malgré tout, quels espaces infinis et quelles visions inénarrables ! Que d'êtres disparus s'y retrouvent attardés sans formes précises, dans des attitudes nouvelles, et qui se répandent en tout, partout, avec la facilité de la pensée incompressible ! Il faut les matérialiser de quelque façon vraisemblable afin de parvenir à les rendre encore accessibles à un entendement borné, à des sens demeurés grossiers.

Armand, en quelque manière, devine les merveilles entrevues, les êtres impalpables qu'il croit apercevoir ; ceux-ci se révèlent intérieurement à lui bien plus qu'ils ne se livrent de façon sensible, familière jusque-là. Ces êtres subtils, ces esprits, semblent se grouper par des affinités acquises, par l'effet de sympathies continuées, par des convenances de sociabilités faites de mérites semblables ; en un mot, par un destin devenu commun à la suite d'un jugement irrévocable, en vertu duquel semble affectée l'essence même de ces êtres, et sont déterminées leurs attitudes, variées à l'infini.

Chose mystérieuse pour lui et, néanmoins, sensible : ces êtres immatériels comme la pensée et plus mobiles qu'elle : chimères vaines selon les uns, âmes douloureuses ou fortunées, selon les autres, toutes immortelles et à jamais couvertes d'opprobre ou de gloire ; ces réalités

d'outre-tombe lui paraissent effectivement confuses ou ravies, jouir ou souffrir dans l'Eternité immuable d'après ce qu'elles furent dans le Temps qui a disparu pour elles sans retour. Ces esprits, affranchis d'un destin éphémère et pourtant décisif, ne sont pas tellement absorbés dans leur état nouveau qu'ils se désintéressent de ce qui les a passionnés un jour, ni surtout de ce qu'ils seraient si le songe de cette heure évanouie avait été mieux vécu ! Ils s'inquiètent encore de ce que deviennent après eux, dans l'épreuve éphémère, ceux qui sont entrés dans le tourbillon qui les a rejetés eux-mêmes dans l'irrévocable éternel.

Armand subissait encore ces troublantes impressions dans l'état intermédiaire qu'il endurait sans chercher à le définir ; il se demandait seulement s'il était arrivé ainsi dans l'éternel séjour, rêvé par tant de pauvres hères qui avaient vécu dans l'incertitude de l'instant qui fut leur existence. Etait-ce là l'Eden ou le Paradis ? Etait-ce le Ciel pour les uns, l'Enfer pour les autres ; le Bonheur ou le Malheur que tous ces êtres subtils et mystérieux paraissent porter en eux avec d'indicibles jouissances ou douleurs ? Réalités immortelles, bien sûr, qu'illustrent de félicités ou d'infortunes les mérites d'un court combat qui ne fut pour les plus fortunés qu'un songe pénible.

Dans le Temps, lorsque lui-même méditait à cet au-delà qui le presse enfin, Armand se disait parfois avec une sereine philosophie :

— Quant à toutes ces choses idéales, distantes, vaporeuses, après tout incertaines, c'est aux théologiens d'en disputer tout à leur aise et avec acharnement s'ils en ont le cœur, l'ntelligence et le loisir ; pour moi, je me borne à constater la constante Foi de tous les peuples qui placèrent leur meilleur espoir au delà de la tombe. L'exemple de mille générations, qui ont foulé l'âpre chemin que j'abandonnerai à mon tour, fait que je partage avec confiance un idéal qui ne doit pas me rester étranger. Je suis entraîné dans le sillage d'une multitude qu'il faut renoncer à compter, et les foules qui m'accompagnent se précipitent vers la même fin que le mérite particulier, seul, rend inégal pour chaque pèlerin d'outre-tombe. Si donc, par aventure, au terme de mon effort et de mon voyage, mon

attente se trouvait déçue ; si mon espoir restait sans objet, je n'éprouverais point encore plus de déception que n'en peut subir le Néant lui-même ! Mais si, par contre, ma confiance est fondée, si elle atteint sa fin naturelle ou l'autre, le résultat ne sera-t-il pas tel qu'un effort léger et passager ne saurait peser ni compter ? Il ne saurait, en tout cas, autoriser le sceptique à comparer l'élan des foules croyantes et le mien à l'instinct aveugle qui pousse les uns à la suite des autres les clients stupides de Panurge !

La sagesse d'Armand reposait dans une conscience dont sa bonne foi entretenait la tranquillité et dont le meilleur agrément avait été une bonne humeur inaltérable.

Sans doute, en dernier lieu, sa condition avait changé par des circonstances si tragiques qu'on n'aurait pu s'étonner de voir troublée aussi la sérénité de son apaisante philosophie. Indépendamment de tout le bouleversement survenu dans sa propre existence, il avait assisté aux commencements d'un cataclysme sans précédent, fait de catastrophes inconnues jusque-là : toutes les nations étaient en armes ; toutes les sociétés se trouvaient ébranlées ou disloquées et les peuples, arrachés jusque du dernier foyer, se ruaient les uns sur les autres ou s'entre-déchiraient en des sursauts intestins, au milieu de la ruine voulue de toutes les choses qui firent leur bonheur et leur fierté.

Telles avaient été alors sa contrariété, son horreur, que sa pensée honnête avait débordé ses sens, que son esprit s'était dégagé de ses entraves et que le voilà, mortel encore, presque une âme immatérielle, répandu dans l'espace et le mystère, à la recherche de la vérité d'un sort meilleur.

En cet état imprévu, nouveau, il se dit :

— Peut-on imaginer plus de fureurs et de douleurs ; plus de démence ! La science du mal déborde le pouvoir du bien ; elle étend les limites de l'épouvante au delà des bornes de la malédiction. La Paix, bannie de la face du monde, s'était déjà réfugiée dans les entrailles de la terre, dans les abîmes des ondes, dans les espaces des cieux ; elle se trouve aujourd'hui chassée de tous ces asiles à la fois ! Partout se ruent des furies, partout se livrent des

combats acharnés qui sont autant de monstrueux carnages ! Telle est la rage homicide des vivants que les morts eux-mêmes, rejetés de leurs tombeaux, prennent part à des mêlées effroyables ; telles aussi les horreurs des hécatombes et la hâte de les étendre qu'on enfouit vif ce qu'on ne peut tuer, alors qu'il faudrait déjà enterrer les fleuves et les mers comme les champs de bataille pour honorer les innombrables morts qui y sont mélangés en un funeste chaos ! C'est pourquoi toutes les cendres des foyers de l'homme sont inondés de larmes ; et si les vents déchaînés font entendre encore des mugissements, ce n'est plus que le tumulte des sanglots de l'humanité qui meurt ! Que peut signifier cette désolation immense dans l'abomination du monde ? Est-elle l'œuvre d'un dément, ou seulement un effet de la colère des cieux ?

Peut-être, pour la première fois, un doute troublant vint effleurer l'âme d'Armand, alors qu'autour de sa couche Esculape s'agitait encore en vain.

Toutefois, dans l'inactivité complète de ses sens qui laissait à sa pensée une plus grande liberté, il murmurait :

— Bonté de Dieu, éternelle Justice, que faites-vous donc au milieu de tous ces bouleversements des idées, des mœurs et des mondes ; au milieu de ce vaste déchaînement des pires instincts des hommes qui ramènent au chaos des origines les merveilles que vous en avez tirées en six journées de labeurs adorables ? Quelle est, en ce cataclysme général, l'effet de la fatalité, votre part nécessaire et la responsabilité des faibles mortels ?

Une soudaine clarté illumine alors son entendement troublé ; un attouchement horrible, comme le doit être le baiser du trépas, et qui le glace, effleure ses lèvres pâles qu'allait atteindre un blasphème, effroyable dans la bouche d'un moribond.

Du même coup, il se croit transporté dans un séjour sûrement ignoré des hommes, inaccessible en tout cas à leurs investigations ; séjour d'ailleurs délicieux où tous les sens trouvent en même temps les charmes les mieux faits pour les captiver : c'était des eaux limpides et fraîches fuyant avec des murmures flatteurs sous des ombrages animés et parfumés, une flore merveilleuse et variée à l'infini, des pelouses fleuries, des bosquets ravissants,

des bocages fortunés et sans nombre, toute une admirable nature sous un ciel clément, d'une pureté lumineuse, qui repose la vue, loin de l'éblouir ; et, tout autour, un horizon lointain bordé par une chaîne de montagnes élevées, sans issues, dont les créneaux sont des cimes altières perdues dans les cieux. Une sensation de sécurité inexprimable régnait en ce lieu clos, étonnamment silencieux. Un vieillard d'une impressionnante dignité, dont les ans n'ont fait que perfectionner la beauté, comme ils en ont, sans doute, aussi mûri la sagesse, apparaît, vient à lui avec l'aimable empressement d'une souriante bonté. Chose étrange, cependant, sa démarche est un glissement d'une prodigieuse souplesse, d'une aisance éthérée et pleine de grâces juvéniles ; sa voix n'est même pas un murmure, mais une ineffable sensation, une vibration interne qui pénètre, éclaire dans une sorte de ravissement.

Armand est illuminé par l'apparition plutôt qu'il ne la perçoit, et un abandon sans bornes, fait de confusion, de foi et d'admiration, le porte vers elle avec un invincible besoin de se confier.

Il veut parler, dire le sentiment délicieux qui s'est emparé de lui ; mais tout son effort reste vain, les paroles expirent avant d'arriver à ses lèvres tremblantes de désir et d'émoi. Lui-même déjà croit entendre ces paroles :

— Homme faible, encore mortel, que viens-tu chercher en ces lieux interdits aux vivants, que les morts eux-mêmes n'abordent pas en se rendant à leur immuable destin, situé plus haut ou plus bas, en tout cas hors d'ici ?

— Si morts et vivants n'habitent point avec vous, noble vieillard, soupire Armand, qui êtes-vous donc vous-même pour vous trouver là, pour vous complaire en ce lieu solitaire et néanmoins visiblement fortuné, en l'absence même de la vie ? Mais avant de m'en instruire, laissez-moi vous dire ce que je suis : plaise à Dieu que je mérite ainsi votre pitié ! Suis-je encore vivant ou déjà trépassé ? Je l'ignore et c'est peut-être l'explication de ma présence en ce séjour interdit, que je trouve assez heureux pour désirer y dresser ma tente auprès de la vôtre pour l'éternité.

Le vieillard souriant lui répond :

— Je sais qui tu es et la faveur qui t'amène. Je garde

ici, jusqu'à la consommation des temps périssables, la terre infortunée, veuve de nos ancêtres communs. Je jouis ainsi, à l'abri des concupiscences et même de tous besoins humains, du bonheur que le premier homme a perdu. J'attends moi-même la douleur et la mort pour revivre à plus de gloire et de félicité.

Armand s'écrie :

— Vous êtes donc un patriarche, un prophète !

Le vieillard ne s'explique pas.

— Enoch ? Elie ?

Le vieillard ne répond pas.

Comprenant qu'il ne devait plus insister, Armand poursuit :

— Qu'importe après tout que vous soyez l'un ou l'autre des prédestinés que les anges ont emportés dans les cieux, ou bien qu'il me faille vous appeler Salomon, Samuel, Moïse, Mathusalem ou seulement Angélus, je suis, moi, un malheureux patriote de France à vos ordres pour exterminer tous les Boches d'en haut, d'en bas et d'entre les deux mondes, tous les repaires leur étant familiers et tous les mondes également hostiles.

L'auguste vieillard paraît touché par tant d'ardeur apportée à l'appui d'une si bonne intention. Il poursuit néanmoins une autre pensée disant :

— Tu pourrais aussi bien m'appeler la Justice ou l'Espérance, puisque je viens au secours de la Foi prête à défaillir en toi ; mais tu diras ANGELUS plus familièrement.

— Je serai donc, ô Angelus, un Télémaque soumis sous la conduite d'un Mentor immortel. Sorti d'un monde moralement bouleversé et matériellement compromis, que n'ai-je pas à apprendre dans les parages inexplorés d'outre-tombe !

Ce vœu est bien accueilli, puisqu'un geste protecteur du vieillard invite à le suivre dans un frais bocage, au bord d'un ruisseau qui s'écoulait avec un discret murmure sur un sable d'or.

— Mon fils, dit alors le Mentor bénévole, qui paraissait être seigneur en ces lieux ; mon fils, tu ne trouveras pas ici de nymphes frivoles, ni une Calypso captieuse et passionnée pour te séduire par d'habiles artifices. Mieux

doué que la Chimère, je n'ai pas à rechercher moi-même le récit de tes aventures. Je vois ta pensée. Je t'écouterai, cependant, tout disposé à parfaire tes connaissances du passé et même à compléter ce que tu peux ignorer de l'avenir, si nébuleux aux abords de la tombe.

Il y a des problèmes d'économie sociale que ta pensée aimait à scruter : elle l'a fait parfois en marge de la vérité : « L'homme, dis-tu, a pour fin la jouissance, une jouissance qui doit être goûtée sur terre, et non en une vie future dont nul évadé du monde n'est venu conter les agréments. » C'était déjà fort aventuré ; ce qui l'était davantage, c'est que tu ajoutais pour gagner la faveur populaire : « L'ouvrier travaille beaucoup, jouit peu ; il subit en cela une flagrante injustice. »

— Je l'avoue, mon Père. Ah ! laissez-moi vous appeler ainsi ; j'avoue, outre cette affirmation téméraire, avoir voulu pénétrer la nature de l'Ame, ses facultés, le mérite de ses œuvres et sa destinée qu'on proclamait immortelle. L'obscurité des problèmes humains, qu'ils fussent d'en-deçà ou d'au delà de la tombe, a fréquemment irrité ma curiosité. C'est l'absence de certitude qui finit par troubler mon entendement.

Déjà les relations d'homme à homme dans la société me remplissait de confusion. Pourquoi l'un est-il riche, l'autre dépourvu de toutes choses, même de dignité dans la privation de sa liberté ? Pourquoi des sybarites sans entrailles et des esclaves sans horizon, même sur l'espérance ! Quand, outre ces anomalies, déconcertantes entre des êtres égaux devant la destinée commune entrevue dans un au delà nébuleux, j'ai vu en ces derniers temps Calmette foudroyé par une femme vindicative et Caillaux intéresser la France plus que la Germanie agressive ; quand j'ai vu les félonies des puissants et les tortures qu'ont multiplié leurs défaillances pour les faibles et les innocents, je me suis demandé ce que pouvait bien faire la Justice éternelle, bannie du monde et, malgré tout, distraite dans sa félicité. Le triomphe insolent du Mal me fit douter des mérites du Bien, partout discrédité et humilié. Et je me suis dit en un jour d'accablement profond : Je voudrais voir le séjour des âmes et par leur sort irrévocable connaître l'honnêteté du Destin.

— Douter de la Justice suprême, mon fils, dit Angelus, c'est déjà l'outrager ; mais vouloir respectueusement pénétrer ses desseins et ses arrêts pour la glorifier, c'est bien débuter dans la louange qui lui est due par toute créature, dont elle est le commencement et la fin ; encore la curiosité, limitée par les moyens et les besoins de l'intelligence créée, ne doit-elle être ni indiscrète, ni présomptueuse. Tu aimes la Science, mon fils. Sache donc que croire en Dieu est la base vraie, indispensable de toutes sciences théoriques. Une œuvre d'art fait croire à l'artiste qui l'a conçue et réalisée. Y a-t-il cependant une œuvre concevable et comparable à l'Univers, dont nul autre que Dieu ne saurait être le Créateur et, nécessairement, le Législateur ?

Dieu a mis dans cette œuvre merveilleuse les lois qui en maintiennent l'ordre au milieu d'évolutions harmonieuses. Or, la Science, c'est, plus ou moins, connaître le code par lequel l'Etre, le Maître suprême gouverne les mondes dont il est l'auteur, le conservateur partout présent et toujours agissant.

Mais c'est l'homme et sa destinée qui t'intrigue.

L'homme, être mixte, Dieu l'a voulu de matière et d'esprit : c'est un agglomérat de molécules comme le minéral, capable de croissance comme le végétal et, de plus, comme l'animal, il est doué de sensibilité et de libre locomotion. Il est encore davantage par son esprit ; par les actes spéciaux de l'âme qui l'anime ; par cette âme raisonnable qui, au moyen du corps, se manifeste dans le monde des choses visibles dont il est environné. Dieu créa et doua l'homme pour régir le monde ; dans un état d'innocence et de justice, il le plaça dans les conditions voulues pour remplir supérieurement sa tâche ; il le mit sous ce climat heureux, dans ce lieu enchanteur, au milieu d'arbres prodigues de fruits savoureux, sur cette terre où coulaient en abondance le lait et le miel. Ici tout lui était favorable et soumis ; dans le délicieux concert des choses, il était l'être sublime, favorisé entre tous les êtres, qui faisait fonction de prêtre saint, de chantre inspiré et de zélé adorateur. Dans ce Paradis, désert, hélas ! l'homme faisait fonction de régisseur ; par cette fonction même, la loi du travail, dès avant la prévarication, était posée

pour l'homme, encore innocent, comme une nécessité et un bienfait.

Le travail est donc d'ordre divin, loin d'être un châtiment ; mais ses conditions, à la suite de la chute, vont le devenir : « O Dieu, par votre sagesse vous avez établi l'homme pour qu'il dominât sur la créature, votre ouvrage ; pour qu'il disposât de ce globe terrestre dans l'équité et la justice ! » (Sap., IX, 2.)

Malgré la chute et la malédiction, bien que son travail en deviendra pénible, ingrat même, et qu'il périra à la peine pour rentrer dans la poussière dont il a été tiré, l'homme poursuivra son destin amoindri à la lueur de l'Espérance qu'entretient en lui l'attente du Messie et puis, grâce aux mérites de son Rédempteur.

Que n'eût-il pas fait, que ne serait-il pas devenu en demeurant dans son état primitif d'innocence, alors que dans sa dégradation il a pu, seul de son espèce parmi les êtres inférieurs, remplir la terre de ses générations toujours décimées et sans cesse multipliées ; quand il la domine encore par son labeur patient et par son intelligence partout éveillée, et qu'il en dispose comme à son gré ? Où s'arrêtera, d'ailleurs, sa perspicacité persistante, où sera confondue son audace toujours accrue ? Dieu l'a mis devant la nature, perpétuelle, insondable, inépuisable énigme, en laquelle tout malaise, besoin et tout souhait comme toute ambition trouvent remède ou satisfaction. S'il manque du morceau de pain nécessaire, du souffle d'air dont il ne peut se passer, il dépérit et meurt, et c'est fait pour qu'il ne perde jamais de vue sa fragilité ! Mais contemple ce dieu concentré dans une pincée de poussière que la moindre brise peut disperser ; vois-le franchissant les océans dont il sonde les abîmes et pénètre les mystères ; vois comme il transmet comme l'éclair sa pensée et ses volontés ; il se joue des distances sur la terre et des espaces dans les airs ; il explore les entrailles du monde ; il travaille à son gré les métaux les plus résistants comme les bois les plus tendres ; il recule sans cesse les limites de sa force, de ses jouissances comme l'audace de ses ambitions ; il ose aborder tous les problèmes jusqu'à poser dans le domaine des possibilités, qui le tentent, la restauration de son immortalité ! !... Mais il ne cesse

de porter en gémissant le poids du jour et de la chaleur, de souffrir et de périr face à des espoirs déçus. Et c'est ainsi la continuelle émigration des âmes accablées vers leur destinée suprême, faite de mérites acquis ou perdus durant l'accablement d'un sort si rigoureux.

Tu voudrais donc connaître le séjour des âmes honnêtes et des autres ?

Il est exceptionnellement là même où l'homme a vécu : n'a-t-on pas dit que l'humanité est faite de plus de morts que de vivants ! Ce séjour est encore ou plus haut ou bien plus bas, et il en est de lui comme du miracle qu'on demande pour croire : on en est entouré et nombre de morts restent, à leur manière, nos aides sinon nos compagnons de voyage de la vie au trépas ! Dieu est partout : sa miséricorde et sa réprobation sont, idéalement, les séjours heureux ou malheureux des âmes.

— Alors, s'écrie Armand, ce serait, ici même, un séjour d'âmes !

— Des âmes, aussi bien que les anges et les démons, peuvent s'aventurer en ce lieu et ailleurs dans l'infini ; mais cependant cette demeure passagère n'est point un aboutissement éternel. Il faut comprendre que les âmes heureuses et malheureuses, avant la fin des temps, ne quittent pas nécessairement les lieux qui leur furent familiers, surtout ceux qui leur furent salutaires ou funestes ; les lieux enfin où elles acquirent le mérite qui fait leur gloire impérissable, le démérite qui cause leur tourment, châtiment sans fin parfois, plus souvent expiation temporaire. Il arrive que, pour leur confusion, la Justice souveraine garde les pires criminels attachés aux lieux et moyens de leurs forfaits, comme l'assassin horrifié que la vindicte des hommes enchaîne au cadavre même de sa victime... pour qu'il périsse d'inanition et d'épouvante, plus misérablement qu'elle. Car, alors, la justice tire de la vue du mal, de l'effondrement des desseins coupables, une large part de la peine nécessaire.

Eh ! qui donc n'a pu constater au cours des âges écoulés, sur le passage tumultueux des générations dispersées, que tous les peuples policés et barbares, plus ou moins intelligiblement, mais tous avec une égale constance, ont cru à des séjours d'âmes, les uns heureux, les autres mal-

heureux, riches en jouissances ordinairement grossières, en douleurs le plus souvent effroyables : c'est la notion du Ciel, de l'Enfer, entre lesquels les fidèles du Christ placent encore les Limbes, séjours d'êtres innocents, et le Purgatoire de la Nouvelle Alliance.

— Ce serait donc, murmure Armand, cinq mondes à explorer encore, outre le nôtre déjà si misérable, pour trouver, à tâtons toujours, les effets de la Justice éternelle !

Un nuage assombrit la face d'Angelus, jusque-là si sereine. Il laissait voir et entendre que si la sauvagerie d'une incoercible barbarie pouvait étonner et scandaliser ; que si aucun programme de conquêtes, d'extorsions, de violences et de carnages n'excédait la témérité d'une race qui s'élisait elle-même pour s'imposer à Dieu même, il fallait se rendre compte enfin que tous ces excès avaient été provoqués par des défaillances et aussi que, tout considéré et connu, cette race si agressive, si coupable par orgueil et par convoitise, ne faisait, à grands coups de rabots, que se façonner un cercueil luxueux, néanmoins plus accablant que les autres.

Quand cette pensée, cette conviction, eut bien pénétré l'esprit de son hôte, Angelus daigna ajouter :

— Pour fréquenter les âmes, pour les comprendre, apprends d'abord ce qu'elles sont. Tu y parviendras en considérant ce que tu ressens ici, alors que ton corps, en son demi-trépas, reste ailleurs un objet de curiosité. Ton corps, qui fut toujours une entrave et se trouve enfin paralysé, ne souffre pas ; seulement il n'agit pas. Est-ce que l'être immatériel, ton âme, qui l'anime et le garde encore de la corruption, en limitant son effort en lui, a rien perdu de son essence, de sa vitalité ? Ses facultés seraient-elles affaiblies si tu étais ici, libre tout à fait ? Ta mémoire fonctionne, ton jugement aussi, ainsi que ta volonté. En ton rêve insolite tu cesses à peine de voir comme auparavant, d'entendre à la manière des autres vivants, de te mouvoir pareillement. Tes énergies, qui se manifestaient par des organes aujourd'hui inopérants, sont seules en peine et subsistent, semble-t-il, autrement. En somme, ton âme s'est répandue en une demi-liberté ; elle ne ferait que gagner encore dans la complète indépendance du trépas.

— Ah ! ça ! s'écrie Armand...

Un geste impérieux du vieillard l'arrête et lui-même poursuit :

— D'ailleurs, tu vis passer assez de gens de la vie à la mort, les uns dans le plein épanouissement de leurs forces, instantanément ou presque, et cela devait t'intriguer parfois de voir un être vigoureux, perfectionné, ayant une large vue sur les espaces et dans le temps, anéanti soudain ; les autres succombèrent à la maladie, aux insuffisances de l'enfance ou de la vieillesse, lentement, laissant peu à peu, comme on quitte des atours gênants, leurs sens émoussés, jusqu'à l'inanition finale et la dissolution du tombeau. Chez ceux-là, tu assistais avec peine à la réduction progressive du corps, à l'affaiblissement graduel des gestes du principe actif, de l'âme ; et tu entendais dire faussement que l'intelligence diminuait en proportion directe de l'usure de ses organes, et que le tout, revenant à la faiblesse initiale de la vie, subissait comme une crise nécessaire de retour au néant. Cependant, ce mourant qui cessait déjà de voir, d'entendre, dont les membres alourdis refusaient enfin leur concours à la volonté, était-il alors, en son principe vital, plus faible réellement qu'avant le mal qui le ruinait et l'emportait ? Tu vis des blessés dans un état aussi lamentable virer au bord même de la tombe et reculer dans la vie par un redressement heureux et rapide : alors l'œil qui cessait de voir reprenait toute sa puissance, l'ouïe disparu retrouvait toute sa finesse, et ainsi du reste ; l'âme, un moment entravée, récupérait des organes aptes à la servir, ses manifestations reprenaient leurs cours et même s'amélioraient selon les conditions de l'âge, les moyens accessibles et les milieux favorables. La maladie, l'âge ou la mort ne portent aucune atteinte à l'essence spirituelle de notre être qui ne faiblit pas plus qu'elle ne meurt. Ainsi l'âme ne partage pas les faiblesses constitutives ou accidentelles du corps qu'elle anime et ce corps peut être mis complètement hors de cause et même se dissoudre sans qu'elle perde rien de sa vitalité indépendante des accidents de la matière. Ses conditions d'existence changent tout au plus. C'est en leur nouvel état que tu voudrais considérer les hommes disparus du monde dont le sort et les sentiments t'intéressent encore ?

Armand répond :

— Je le désire, ô maître, et j'implore cette faveur de votre condescendance.

— Tu ne fais point un vœu superflu. Cependant, n'apportant pas ici, faute de trépas, un esprit libre des préjugés humains, il faut te pénétrer de réalités qui font pressentir la vérité éternelle. L'homme, qui fut créé pour aimer Dieu dans le temps et le glorifier durant son immortalité, devait croître et se multiplier sur la terre dans un état de subordination acceptée qui allait faire son bonheur. Mais l'homme s'est révolté et, sans que rien d'essentiel n'en fût changé dans son être, il devait dès lors croître et se répandre au milieu des vicissitudes et des incertitudes d'un malheur mérité vers sa fin qui pouvait devenir rigoureuse, faute d'amendement. Selon les dispositions des peuples, avant comme après la Rédemption, point culminant des perplexités des âmes, il y eut toujours en présence deux civilisations contraires, comme, sans désarmer jamais, se font face le Mal et le Bien. Avant le Messie, il y eut la civilisation du peuple élu et celle des idolâtres ; après le Rédempteur, il y eut les païens et les barbares, à leur suite les hérétiques, les philosophes, la Révolution contre la civilisation chrétienne et son divin inspirateur. Aujourd'hui, ouvrant la succession du Christ lui-même, les sectaires affectent de croire, comme ils le proclament, qu'une civilisation nouvelle, moderne, quelque Kultur monstrueuse, ou encore une christian science, après l'avoir amendé, prétend se substituer au christianisme; il n'y a pas, en effet, jusqu'aux cent mille voix des esprits évoqués par des légions de médiums trompeurs qui ne tendent à remplacer le règne du Sauveur par la domination du Révolté qui, avant l'homme, osa déjà se comparer à Dieu.

Mais en quoi diffèrent les civilisations ?

Par leur idéal du bonheur et par les moyens employés à se l'assurer.

Fait pour la félicité éternelle, l'homme aspire inlassablement au bonheur ; rien n'est plus naturel que ce besoin puisque le bonheur est une fin dernière.

Cependant, dans la recherche passionnée de leur bonheur, les peuples comme les individus peuvent s'égarer;

l'Histoire de l'humanité n'est d'ailleurs que l'exposé douloureux de leurs errements. Cela vient de ce que généralement on oublia que « mettre le bonheur où il est (en Dieu) est la source du bien ; et que la source du mal (Lucifer) est de le mettre où il ne faut pas ».

Le bien de l'homme déchu, c'est encore l'espérance épanouie par l'expiation ; son mal, c'est aussi sa folle jouissance par la sensualité et c'est l'exaltation de son orgueil dans les satisfactions trompeuses de ses ambitions lorsqu'il veut être l'égal des dieux !

L'homme relevé par la Foi et soutenu par l'Espérance est capable de longs et patients efforts qui doivent porter des fruits savoureux dans l'éternité ; mais quand la foi faiblit, quand l'espérance décroît dans les âmes tourmentées, alors l'idéal humain s'abaisse, autant que les aspirations se resserrent et reculent des réalités éternelles dans le temps éphémère. Dès lors, plus de résignation, plus de patience ; il faut que le moindre désir soit immédiatement satisfait et les individus comme les nations s'abandonnent aux hasards de leurs fantaisies journalières. Il n'y a plus dans la vie des uns, dans l'organisation des autres, de sécurité ni de stabilité ; c'est déjà le règne des appétits désordonnés ; il faut à tous d'égales jouissances dans le plus court délai ; c'est la guerre entre tous pour se les procurer : guerre d'homme à homme, de classe à classe, de peuple à peuple ; guerre incessante, guerre féroce qui ne pourrait aboutir qu'à la destruction de l'humanité atteinte d'impiété, si Dieu était distrait dans son Eternité.

Il ne l'est pas.

— Ainsi donc, fait Armand, ce qui distingue la civilisation chrétienne de la civilisation païenne et de toutes les civilisations qui la combattent, c'est qu'elle incite l'homme à chercher le bonheur, dont le besoin ne cesse de l'agiter, dans une autre vie qu'il lui appartient d'améliorer indéfiniment par les mérites de ses œuvres, alors que la civilisation païenne et ses semblables le poussent à n'envisager cette félicité que dans la jouissance complète, raffinée des biens que lui procure la vie qu'il expérimente et qui semble exempte des incertitudes qui nous séparent de l'autre. Le chrétien s'estime « dans la vie »

pour la fin heureuse qu'elle doit lui ménager, alors que les infidèles jouissent de cette vie comme de la fin même d'un bonheur sans lendemain ; de là la patience de l'un, l'ardeur exaspérée des autres dans leur jouissance pour la jouissance qu'ils veulent intense, complète, d'autant plus immédiate que toujours ils sont pressés par l'incertitude du lendemain.

Angelus approuve ces réflexions, et il ajoute :

— Tu voulais voir des âmes ! En vérité, un jour, au ciel, nous verrons Dieu face à face : c'est notre espoir commun ; c'est aussi la promesse divine qui nous a été faite et c'est la base inébranlable de notre Foi.

Ce disant, le vieillard, d'un regard bienveillant, encourage son hôte, tandis que sa main diaphane, par un geste gracieux, se répand sur lui en une apaisante bénédiction.

Il daigne continuer encore à l'instruire, disant :

— Tu arrives d'un monde où le cours ordinaire de la vie est semé de frivolités, de misères ; là, les horizons sont bornés, les perspectives réduites et les idées y restent obscures, filtrant à travers la matière qui les déforme. Les pauvres humains côtoyent de saisissantes réalités sans même les discerner ; ils passent des jours parcimonieusement comptés à lutter en vain pour des apparences qui les trompent. Certes, et c'est la rigueur de l'épreuve qu'ils subissent, le Bien paraît à la plupart un idéal si distant qu'ils le regardent comme une chimère ; au contraire, le Mal se montre si proche, si séduisant, qu'ils s'y livrent avec enivrement.

Armand répond avec une indicible tristesse :

— Certainement, nous prêtons une oreille distraite à la conscience qui révèle confusément des choses sévères. Le présent qui s'écoule à mesure qu'on l'atteint, nous absorbe tout entier ; nous voulons le saisir, le retenir, en jouir pleinement ; surtout n'en voulons-nous point abandonner notre part convoitée à ceux qui nous pressent ; les meilleurs enfin se dépensent à s'informer de choses nébuleuses, tandis que la multitude ne veut pas se modérer dans la possession des autres, plus accessibles. Cependant, voilà que la Bête s'est égarée parmi les hommes ; elle exerce parmi eux les ravages dont l'Enfer avait gardé le secret. On se demande où mènera cette aventure cruelle ;

on s'inquiète aussi de savoir si certains monstres ont réellement une âme comme les autres. S'il en était ainsi, comment s'en gare-t-on mieux au delà qu'en deça du tombeau ? Cela me semble bien du domaine du gouvernement de la Providence : Voilà des êtres déformés qui se sont placés au-dessus de la morale ordinaire comme ils se sont tenus en dehors des règles immuables de l'honneur et de la justice ; ces privilégiés ont joui de toutes les faveurs des hommes et de Dieu. Ils avaient mission pourtant de faire participer le monde à leur félicité. Ils n'ont, au contraire, poursuivi avec frénésie que des buts égoïstes et mauvais ; ils ont bouleversé le monde au lieu de le gouverner, et le mal qu'ils voulaient n'eut d'autres limites que leurs moyens de le réaliser. Ces êtres-là, rejetés du Temps, que deviennent-ils dans l'Eternité ?

— As-tu examiné, mon fils, dit Angelus, du haut de la nacelle, perdue dans l'azur, une puissante fourmillière très affairée sur une motte de terre ? De cette altitude as-tu apprécié la valeur capitale des causes qui faisaient partir ces microbes en des guerres féroces, et as-tu bien saisi de si haut combien importait au salut de l'Univers les buts de guerre de ces armées microscopiques et pourtant acharnées ? Tu as eu tort de n'y point songer ; tu manquais l'occasion de constater que l'œil de l'homme ne peut tout discerner, ni sa pitié atteindre toutes les misères. Pour le moment, les cinq continents d'un monde qui ne compte guère dans la création sont en armes, toutes leurs nations sont debout, frémissantes et déchaînées ; des peuples entiers se massacrent sur des fronts de bataille dont les limites sont ceux de la terre misérable. Ce spectacle est aussi terrifiant que grandiose, j'en conviens ; mais pour ceux-là seuls qui sont assez petits, assez près de la scène pour en apercevoir quelque chose. Pourtant, il n'a sa véritable signification que pour Celui qui voit l'invisible jusqu'au fond des abîmes et des cœurs, pour lequel ne demeurent impénétrables ni la nature des choses, ni les raisons des gens, ni l'origine des causes, ni la nécessité de leurs effets. Dieu, mon fils, mène encore les hommes qui s'agitent toujours librement, tu le sais. C'est pourquoi, s'il donne aux peuples les maîtres qu'ils méritent, aux individus le réconfort de leur bon vouloir, il juge

sévèrement les arbitres de la terre et réforme leurs arrêts iniques, leurs desseins criminels, en ruinant leurs œuvres et en troublant leur intelligence.

Tu te demandes ce que peuvent faire et penser outre-tombe un Rodolphe appelé à servir un peuple confiant et qui alla échouer et périr dans le cloaque de Meyerling; un François-Ferdinand qui ramassa l'espérance d'une double couronne dans ce ruisseau fangeux et alla la perdre lui-même dans le guet-apens de Sarajevo, non plus en compagnie d'une courtisane, mais aux bras d'une femme ambitieuse; et François-Joseph, dont la faiblesse faite de convoitise et de ruse, conduisit diversement ses deux héritiers et leurs compagnes dans le tombeau, où il se coucha lui-même au déclin de son Empire ensanglanté autant que sa vieillesse débile. Nous le verrons. Mais d'abord apprends la nature de ce gouvernement temporel de la Providence qui t'inquiète. Ce n'est qu'à la lumière de ses directions souveraines qu'il te sera donné de comprendre les convenances des choses et les mérites des gens qui semblent troubler l'harmonie du monde en cette crise universelle.

— Je suis encore, ô mon Père, comme l'homme que le divin Platon, dans sa République, nous a montré dans son existence terrestre, tel un détenu que la main de la justice aurait enchaîné au milieu d'une caverne, le dos tourné à la lumière. Dans le demi-jour de sa prison, le captif ne verrait ainsi se dessiner sur les parois que des ombres fugitives et indécises. La vue de ces ombres passant et repassant serait le seul phénomène qui pourrait l'initier aux secrets du grand jour dont il est privé et à la connaissance de la création.

Je suis plongé dans la même incertitude en beaucoup de choses dont cet infortuné aurait été rigoureusement affligé. Comme il eût été porté à désirer plus de clarté et une meilleure perception des objets dont il n'eût perçu que des images fugitives ou trompeuses, ainsi je m'élève d'instinct vers des splendeurs et des horreurs que je devine dans l'au delà sans les connaître.

— Platon, mon fils, fut un sage; sa bonne foi mérita plus de lumières qu'il n'en fut accordé à ses contemporains. Il lui a suffi de voir le Créateur dans ses œuvres

pour en parler en des termes qu'au plein jour de la Révélation l'homme, mieux informé, ne saurait encore laisser d'admirer. Comme les ombres de la prison imaginaire laissaient soupçonner au captif les réalités du dehors, ainsi les merveilles du monde étalées sous les yeux font entrevoir les splendeurs des cieux, aussi la puissance de l'auteur de ces prodiges. Tu voudrais, outre ces apparences, connaître tous les foyers de la vie réelle d'outre-tombe. En vain. Il en est un, du moins, qui dépasse l'homme tourmenté dans le temps, parce qu'il est l'infini, l'éternel, le sein de Dieu même, le ciel enfin, qu'on peut concevoir par la Foi, mais que ton intelligence ne saurait encore explorer. La terre cependant reflète le ciel où Paul a vu et entendu ce qu'aucun mortel ne vit jamais. Le ciel explique la terre comme l'éclat de la reine des nuits révèle les splendeurs du soleil vivifiant et radieux. Nous concevons, parce que la Foi nous éclaire, qu'au-dessus des vicissitudes des temps, au delà des limites de l'espace, avant l'humanité et la nature, même avant toute existence finie, il y a l'Etre éternel, immuable, cause et soutien de tous les êtres, et que tous les peuples ont adoré de diverses manières, outragé de même ; que, sous la loi de Moïse, nous nommions Jehovah ; que depuis la Rédemption le peuple chrétien appelle Dieu. Or Dieu contemplant son essence engendre le Verbe, son Fils ; il aime son Fils et cet amour est l'Esprit-Saint. C'est cette Trinité demeurant Unité qui s'est révélée par ses œuvres et par sa parole.

« La parole de Dieu traduit sa pensée particulièrement ; ses œuvres expriment particulièrement son amour ; cette pensée et cet amour divins ont porté hors de Dieu, sans le quitter, les éclats de sa gloire et les reflets de sa béatitude. » Dans son éternité Dieu dit : Que les anges soient et ces purs esprits furent sans que l'essence de Dieu en fut divisée ou amoindrie, malgré leur nombre et leurs vertus : il les avait faits de rien et élevés à une existence personnelle, ayant intelligence, volonté, puissance et amour.

« Ces anges, reflets de la pensée et de l'amour divins, présentèrent à Dieu, dans leur pensée et leur amour, comme autant de miroirs où l'Eternel put contempler son amour et sa pensée, et trouver, en quelque sorte, un sur-

croît de béatitude. De leur côté, les anges trouvèrent dans la connaissance de la pensée divine et dans la jouissance de l'amour divin le bonheur parfait que Dieu leur destinait. »

C'était l'ordre et le bonheur du ciel. Créant les anges, leur assignant des fonctions, leur donnant des joies qui dépassent notre entendement, Dieu réservait cependant sa souveraineté et sa pensée, son amour et sa volonté, lois inviolables, qui imposaient un respect absolu dans ce céleste séjour. Ce respect même faisait participer les anges à la béatitude de l'Eternel.

Mais il arriva que, dans sa puissance limitée et en sa volonté restées libres, le plus beau des anges tomba en extase plutôt devant sa propre splendeur que devant la majesté de son Créateur. Il se crut la source même de sa force, de sa gloire; des légions d'esprits éblouis et flattés, entraînés par cet exemple, séparèrent leur pensée de la pensée de Dieu, leur volonté de la volonté divine, et leur amour de l'amour de leur souverain bien : alors, en face de l'Eternel méconnu, ce prince parmi les anges se dressa et il osa demander qui dans les cieux était comparable à lui-même ! Ses partisans répétèrent : Qui donc est semblable à lui !

Dieu, offensé dans sa pensée, dans sa volonté, dans son amour par sa créature abusant de ses dons gratuits, creusa un abîme effroyable où il précipita tous les rebelles sans rémission possible en leurs tourments sans fin. J'ai dit ce qu'est le ciel et voilà l'origine de l'enfer, fait d'orgueil insensé et d'expiation vaine, plus accessible par sa nature même à nos investigations.

Il n'y avait dans le ciel aucune horreur du vide, même après la chute des légions de ces esprits rebelles; mais, dans son infinie et miséricordieuse bonté, Dieu veut donner à l'homme les biens perdus par ces anges infortunés. Il crée la terre et le firmament; il fait l'homme à son image et à sa ressemblance pour qu'il commande à la création visible. « Car chaque créature devient un reflet des perfections divines et toutes réunies présentent une image de la beauté souveraine. Depuis le globe enflammé qui resplendit dans l'espace jusqu'à l'humble lis caché au fond de la vallée, jusqu'au chétif insecte qui bourdonne

au pied de l'humble lis, toutes les créatures, chacun en son langage, se racontent les unes aux autres les grandes merveilles du Seigneur, et chantent dans un cantique sans fin ses excellences et ses gloires. Les cieux célèbrent sa toute-puissance, les mers sa grandeur, la terre sa fécondité ; les nues avec leurs immenses montagnes, figurent l'escabeau de ses pieds ; le tonnerre est sa voix, la foudre sa parole ; la pluie, la grêle, la neige sont ses dociles ministres. On le rencontre dans les abîmes avec son sublime silence, et avec sa sublime colère dans les fléaux qui désolent le monde. C'est lui qui nous a peintes, disent les fleurs des champs ; et les étoiles répondent : nous sommes des étincelles tombées de son manteau. »

Ce n'est là qu'une courte strophe de l'hymne infinie qui se dégage des créatures pour monter vers leur Auteur ; car, tout venant de Dieu, retourne à lui, et d'abord par le ministère de l'homme qui a l'être comme la pierre, la croissance comme la plante, le mouvement comme l'animal et la pensée comme l'ange. L'homme debout aux confins des deux mondes, visible et invisible, matériel et spirituel, réunissant en lui tous les degrés de la vie, portait à Dieu, dans sa docilité primitive, l'hommage de tous les êtres, de toute la création dont il était l'ornement, le pontife et le roi. Cette charge sublime demandait une docilité persévérante chez l'homme régnant dans le paradis terrestre, qui est le troisième séjour mystérieux des intelligences créées pour connaître l'Eternel. Mais ici, comme Lucifer dans le ciel, l'homme, séduit par l'ange déchu et jaloux, détacha sa pensée de la pensée de son Maître, sa volonté de la volonté de son Créateur, son amour de l'amour de Dieu, et, maudit à son tour, il fut chassé de ce lieu de délices comme Belzébuth de sa céleste patrie.

Angelus à ces mots s'arrête, comme accablé de douleur. Puis il ajoute avec une indicible tristesse :

— C'était justice !

Armand hasarde timidement :

— Un mal léger suivi d'une répression si sévère !

— Rien n'est léger, reprit le vieillard, dans l'abus d'une faveur inestimable, quand l'esprit borné s'attaque dans sa rébellion à sa fin infinie et suprême ; le tort égala

les distances qui séparaient les êtres que le mal triomphant mit si malheureusement en conflit. L'homme coupable, qui jouissait gratuitement d'un bien ineffable, voulut connaître aussi le mal destructeur, et ce mal se révéla en lui et hors de lui. En lui, sa pensée fut envahie par les ténèbres et l'erreur, sa volonté versa dans l'orgueil et les contradictions, son amour dans la corruption de la chair. Hors de lui, la nature jusque-là soumise dans un ordre harmonieux, tomba dans le trouble de la sauvagerie qui ne laissa au Paradis lui-même qu'une beauté effacée et mélancolique ; toutes les créatures qui s'élevaient en concert avec l'homme vers Dieu, de concert avec lui se précipitaient maintenant vers la dégradation de l'abîme ; dans la débâcle effroyable de sa profonde ruine, l'homme, devenu mortel, se repliait sur lui-même dans une abjection soudaine, dans un lamentable aveuglement. Il ne chercha plus sa fin dernière que dans ses œuvres avilies, dans sa volonté pervertie, dans son entendement troublé.

Vois plutôt, mon fils, ce séjour encore fortuné dont tu ne saurais cependant, en ton état précaire, percevoir toutes les splendeurs ; vois néanmoins la belle ordonnance de cette nature dont chaque partie a conservé une idéale beauté ; vois étalés côte à côte les fleurs et les fruits, ce ciel toujours serein et ce climat toujours heureux ; contemple enfin cette terre qui semble, hélas ! ne plus connaître la rosée que pour pleurer ses hôtes errants loin d'elle, et compare-la avec ce qu'en a fait ailleurs la malédiction des cieux ! Les animaux, soumis d'abord, ont fui d'ici avec l'homme ingrat pour lui faire la guerre ; si quelques-uns le servent encore, contre certains abandons avares, ils réclament de pénibles soins ; toute la terre se couvre de plus de ronces que de fleurs, et ces fleurs mêmes se sont hérissées d'épines ; les plantes distillent de traîtres poisons, le serpent trompeur lance un venin mortel ; les montagnes s'entourent d'abîmes et se couvrent de frimas, les vallées couvent la peste ; les torrents poursuivent l'homme de leurs eaux, la mer ameute ses flots et le ciel même fait gronder la colère divine, éclater son courroux.

Il n'y a plus pour l'homme qu'embûches et risques de mort. Mais est-il en toute cette nature rebelle des calamités égalant les maux qu'en sa fureur homicide l'homme cause

à lui-même ? S'il lui est donné d'escalader les cieux, ce n'est que pour exercer de plus haut de plus vastes ravages dans un domaine jusque-là paisible ; s'il peut scruter les entrailles de la terre, envahir le sein des Océans, ce n'est que pour y multiplier dans une plus profonde nuit des forfaits plus exécrables ; et s'il arrache à la création quelques-uns de ses redoutables secrets, ce n'est toujours que pour perfectionner, que pour étendre son œuvre de mort ! Et quelles révoltes dans ses sens, quels troubles dans son intelligence, quelles contradictions dans sa volonté ! Il voulut connaître le mal : Vois comme il le commet atrocement pour sa perte et sa confusion ! Son pire malheur sera de mettre sa gloire dans sa puissance de nuire ; et cela le rapproche encore davantage de l'Ange déchu qui le veut à son image plutôt que de lui laisser quelque ressemblance avec leur commun Créateur.

Cependant, Dieu n'a pas voulu le malheur de l'homme sans remède, pas plus qu'il n'entendit laisser choir le sceptre du monde de la main de l'homme entre celle de son Tentateur. Il eut pitié d'un coupable tombé par faiblesse et entraînement, plutôt que par orgueil et perversion. Dans sa miséricordieuse bonté, il lui promit un Sauveur. C'est sur le Golgotha que ce Rédempteur, par son expiation souveraine, refoula la Bête dans l'abîme, rendit force et espoir à l'homme avec des moyens de salut. Dès lors l'humanité s'est divisée en deux camps ennemis : celui de Dieu Rédempteur, où la souffrance est acceptée comme expiation, et celui de l'Ange tentateur, où le plaisir est un appât permanent. Tu vois actuellement plus qu'en d'autres temps ces forces contraires à l'œuvre.

— Cette œuvre, dit Armand, est si détestable que je trouve qu'il ne faut pas trop y mêler la Providence, pour n'avoir pas à la plaindre des pauvres résultats de son gouvernement.

Angelus parut triste, courroucé même, par ce propos inconsidéré.

Après un court silence, comme s'il avait voulu par un temps de réflexion ramener Armand à une plus saine appréciation des choses, du moins à lui faire prêter une oreille plus attentive, il ajoute :

— Selon que deux forces, subordonnées l'une à l'autre

et incommensurablement distantes entre elles, comme le sont respectivement l'Infini Créateur et le Néant amené à la vie ; selon que ces forces infiniment inégales opèrent, l'une menant tout avec une toute-puissante conscience vers les fins voulues par elle, et l'autre s'agitant avec une liberté dont elle n'est pas la source, dans un domaine restreint qui n'est pas non plus le sien, il faut bien que les points de vue diffèrent pour l'une et l'autre, c'est-à-dire en Dieu et chez l'homme. Ne trouves-tu pas extraordinaire la prétention, chez un être borné et dépendant, de tout connaître et de tout juger ; de contester ce qu'il ne peut voir, toucher ou comprendre ; de nier même la lumière qui l'aveugle et que ne pourrait pénétrer sa clarté crépusculaire, se ménageant comme un plaisir suprême la liberté de nier Dieu, parce qu'il ne peut l'approcher ?

Qu' a fait l'homme pour établir l'ordre merveilleux qui résulte des lois de la nature et que peut-il pour le troubler ? On se figure fort bien, par contre, l'homme disparaissant de la surface de la terre et le monde suivant tranquillement son évolution dans l'espace et le Temps, sans autre inconvénient pour lui que l'éloignement d'un témoin de ses splendeurs, témoin généralement aveugle ou distrait !

Mais se figure-t-on ce que deviendraient les œuvres de l'homme s'il n'était là pour les étayer et les replâtrer chaque jour ? Et lui, qui veut jouir et ne pas mourir, peut-il seulement effacer de son propre corps les injures du temps ? peut-il en relever les ruines, prolonger d'un instant sa durée au delà du terme fatal dont la Providence a marqué les limites, reporter la fin de ses expériences, de ses joies ou plutôt de son exil, de ses peines, de ses douleurs ! Car, mon fils, en réalité, la plus forte jouissance terrestre, comparée aux félicités des âmes heureuses, n'est qu'une souffrance intolérable !

Que dire, enfin, des tourments des âmes malheureuses comparés aux épreuves les plus dures des infortunés mortels, à ceux-là mêmes qui, au milieu des atrocités de surhommes systématiques déformés, ont été délibérément multipliés sur la terre !

Angelus se recueille encore un moment ; sa main semble

vouloir arrêter son regard qui plonge dans un abîme de misères, éloigner une vision horrible qui l'épouvante, et il murmure :

— Peuple maudit ! peuple immonde issu du commerce de vierges folles chassées dans le désert au-devant des puissances infernales qui les fécondèrent pour engendrer tous ces monstres, fléaux dont l'enfer seul avait le redoutable secret ! ô Huns féroces, Germains sans entrailles que la colère des cieux rendit puissants pour votre malheur, votre bien votre génie et voilà aussi, à travers les siècles votre destin cruel ! Votre force a primé constamment la justice et le bon droit ; vos convoitises vous tinrent toujours lieu de lois ; votre honte éprouva sans cesse l'honneur jusqu'au désespoir de la vertu ! Mais il n'est fléau si dur pour le grain qui ne se brise sur l'aire plus résistante que son opiniâtreté, à moins que, lasse elle-même ou pitoyable au grain, cette aire ne se réduise en poussière.

Viens, mon fils. Ce lieu-ci est solitaire, il est muet ; il ne peut satisfaire les désirs pieux qui t'amènent outre tombe ; viens !

CHAPITRE III

Angelus, bienveillant bien que mystérieux, avait posé sa main secourable sur l'épaule d'Armand qui s'en trouvait pénétré d'une force joyeuse, indéfinissable pour lui : c'était un sentiment ému d'une sécurité délicieuse qui l'eût fait affronter en cette compagnie toutes les aventures, les horreurs mêmes des abîmes de tous les mondes et l'animosité de tous les êtres.

Le bon vieillard le précédait maintenant, l'emportant dans son sillage.

Sous l'aile frémissante de l'oiseau rapide qu'un pilote audacieux lance dans les nues avec la certitude de se soustraire à l'ennemi en planant au-dessus des nuages tumultueux, l'as des airs contemple l'agitation des armées, ainsi que le déchaînement de leurs fureurs, avec une ardente passion dont l'enthousiasme est mêlé pourtant d'horreur et de pitié.

Armand n'était pas comme le pilote ailé une sentinelle montant la garde dans les cieux, ni tel un faucon de France chassant une vile proie qui fuit éperdue, ni pareil au foudre de guerre semant plus de ruines et de morts que tout l'Olympe en fureur, mais semblable à une âme en peine de la raison des choses qui se passent dans un monde inconnu qui n'est pleinement abordable qu'à ceux qui l'explorent sans retour. Il voit loin, de haut, et chose surprenante, toujours de près un spectacle d'un intérêt incomparable. On eût dit, en effet, qu'une baguette magique transformait pour lui de faibles apparences en de palpables réalités, jusqu'à inonder de clartés les mystères des abîmes et la profondeur du ciel. En même temps, si les trompettes redoutables du Maître des âges avaient éveillé avec les morts tous les sinistres échos de la vallée de Josaphat, il n'aurait pu embrasser d'un même regard une plus immense détresse de l'humanité.

C'est que la terre, unie et nivelée, ressemblait à un immense océan sans rivage et phosphorescent. Les flots, pareils à une imperceptible buée, différaient à peine de l'air ; mais si peu que le fond des terres et des mers, comme la surface des continents étalaient aussi apparents et transparents les uns que les autres, leurs vallées et leurs ravins, leurs plaines et les ondulations qui pouvaient être faites de montagnes rassemblées. Tous les accidents de ce monde mort semblaient confondus par les convulsions de l'épouvante : les sommets les plus orgueuilleux paraissaient effondrés sous la souffrance de l'humanité qui pesait encore sur eux plus que les glaces éternelles, plus que les neiges amoncelées, autant que la malédiction qui est à la source des larmes.

De leur côté, les fleuves avaient cessé de rouler les eaux et les limons des terres ravagées ; dans un repos pétrifié, ils attendaient les suprêmes arrêts du Destin alors que les rivières, craintives et sans murmure, s'arrêtaient à leurs confluents figées par la stupeur comme les mers polaires l'étaient par les frimas ; tous les vents retenaient leur souffle, ainsi que le fait de son haleine l'enfant suffoqué de saisissement dans une profonde nuit dont il ne peut comprendre les rumeurs ou le vide, ni pénétrer les mystères.

Armand ne pouvait détacher son regard de ce monde transi, réduit, squelettique ; il scrutait à la fois toutes les plaines réunies, striées faiblement par l'arête des montagnes. Combien ce sol aride, au cours des siècles, avait été déjà dévasté par le travail ou la rage de l'homme aussi ennemi de lui-même que de son Maître éternel ! Combien aussi cette terre maudite, rebelle à son tour, était recouverte des restes lamentables de l'humanité accablée toujours ! C'est qu'il trouvait toute la scène aussi accablée d'ossements et de douleur que le sont, l'hiver, les steppes russes de neige et de désolation. Mais, était-ce l'effet d'une hallucination ou seulement l'effet de l'effort d'une observation obstinée ? Il s'imaginait peut-être que tous ces os répandus étaient encore animés des agitations des âges écoulés !

Il voulait confier à son compagnon ses impressions pénibles ; mais celui-ci continuait de l'entraîner, lui qui se

trouvait déjà plus haletant de l'horreur de ce spectacle que surmené par son élan rapide à travers un espace infini.

Bientôt, cependant, comme l'arche tutélaire portée par le flot vengeur enfin apaisé, ils s'arrêtèrent sur un haut sommet qui devait être inaccessible aux mortels. Ils avaient alors à leurs pieds tous les autres monts et montagnes affaissés ; sous les yeux tous les ravins, toutes les vallées, toutes les plaines des continents confondus et des océans immobiles ; tous les réduits enfin que, mort ou vivant, l'homme avait pu ouvrir à sa cupidité, arroser de ses pleurs ou semer de ses restes misérables avant de se précipiter lui-même dans un repos sans fin avec encore plus de lassitude que de regret.

— Regarde, mon fils, dit Angelus avec un geste large et circulaire, comme s'il avait voulu répandre ainsi, avec la surprise, sa grande pitié sur cette désolation immense ; vois le mal que l'homme déchu a voulu connaître et qu'il subit là jusqu'à la fin des temps ; vois aussi en ce spectacle navrant la vanité des êtres qui, avec des passions si orageuses, nourrirent tant de projets ambitieux. De ce passé douloureux juge de la frivolité du présent, de l'inconsistance de l'avenir ; espoir décevant des hommes dont l'idéal s'attache à la matière comme à leur fin suprême : ils attendent dans ce sommeil l'arrêt de la Justice d'un Dieu, par la plupart méconnu.

— Est-ce pour m'accabler ou seulement pour m'instruire, ô Maître puissant, répondit Armand découragé, que vous rassemblez sous mes yeux, en ce tableau effroyable tous ces restes de peuples disparus et toutes les misères que cette vision lugubre évoque en les multipliant encore, si possible, dans ma pensée prise d'épouvante ?

— Il faut voir comme il est, dit-il, l'envers de la vie que le ciel a prêtée aux mortels. Les certitudes que révèle la mort entretiennent en l'homme la vie de la Foi qui peut encore le sauver. Le croyant renaît en mourant ; mais l'autre subit alors un second naufrage pire que le premier.

Comme Armand contemplait cet océan de douleurs accumulées par le passage des peuples ennemis et ravageurs, un vent impétueux, accouru du bout de l'horizon, s'abattit sur ces horreurs, balayant tout, os et cendres

mélangés, soulevant celles-ci en tourbillons, roulant ceux-là comme le flot entraîne des galets vers le rivage, comme le simoun emporte et amoncelle les sables du désert, arrachant à toute cette muette abomination un vaste murmure de souffrance qu'il croyait être les gémissements d'âmes errantes au milieu de cette désolation des âges.

— Mon fils, continua Angelus, tu vis à une époque où l'homme se dit trop savant pour croire, où, ravissant à la nature les moindres de ses secrets, il triomphe déjà de ses trouvailles troublantes comme s'il était lui-même l'auteur des lois admirables dont il ne constate timidement que les moindres forces ou la plus faible harmonie. Il fut un temps où, mieux avisé, l'homme faisait de semblables découvertes et n'en triomphait qu'en louant l'Eternel : tel Boerhave qui, ayant de bonne heure distingué le corps de l'âme, dans le plein épanouissement de sa gloire, rehaussait encore son mérite en honorant le Créateur qui lui permettait d'explorer son œuvre grandiose ; tel encore Newton qui, après avoir établi la loi de l'attraction universelle, ne parlait de Dieu qu'en s'inclinant. Pasteur et bien d'autres savants anciens et modernes se distinguèrent par d'aussi respectueux hommages rendus à la divinité. Mais n'y a-t-il plus rien de mystérieux dans la constitution du corps humain qui se réduit à ce que tu vois là, et plus rien d'inconnu dans l'ordre des mondes ? Qu'est exactement la condition d'attente de l'homme déchu, si plein de lui-même et si près du néant ? Qu'est, en réalité la gravitation des âmes ennoblies par le souffle divin et tendant vers leur auteur qui les attire ou qui les rejette de sa présence ? Nier l'harmonie divine de l'Univers n'est pas s'affranchir des lois qui le régissent, comme la Terre si peu explorée et dont les mystères n'amoindrissent pas les réalités palpables.

L'homme n'est pas ce qu'en font de vains rêveurs, romanciers ou poètes ; ni ce que supposent les utopistes pour mieux l'adapter ou le plier aux expériences aventurées de leurs sociétés éphémères. Il est simplement ce que Dieu en a fait et ce que l'épreuve des siècles a prouvé constamment qu'il est : un être sociable, vivant sous une autorité nécessaire, dont le commencement et la fin restent la divinité immuable.

— Il est, fait Armand, un enseignement, aujourd'hui fort discrédité, il est vrai, qui veut que l'autorité, la souveraineté de certains hommes, de quelques maisons, soit d'origine divine. Le droit qu'on en tire a cessé de faire recette dans nos sociétés. Louis XVI marque une époque, Nicolas II une autre ; l'humanité suivra son cours au milieu de nouvelles ruines sociales.

— Le droit divin ne mérita jamais, réplique Angelus, de faire recette dans aucune société ; quel Père ou docteur de l'Eglise du Christ a enseigné que le pouvoir de ces hommes providentiels, de ces dynasties privilégiées, vient directement de Dieu ? Aucun esprit sensé ne l'a cru. Le pouvoir légitime, seul, vient de Dieu parce qu'il est une nécessité sociale. Mais quelles sont les conditions d'être et de transmission de ce pouvoir ? Voilà en quoi la fantaisie des ambitieux s'est assuré des aises et des privilèges au milieu de tyranniques expériences. En fait, en dehors de la famille, Dieu a délégué son pouvoir de commander à des hommes librement désignés par la confiance des peuples dont il veut le bonheur, et seulement dans les limites honnêtes d'un mandat ayant forme ou force de contrat. Assigner à l'autorité, à la souveraineté même une origine différente et d'autres fins que le bonheur et le salut des mortels, c'est faire violence à la vérité, substituer un intérêt particulier à l'intérêt général qui est seul digne de considération. Dieu ayant mis les peuples dans la nécessité d'être gouvernés, il leur a donné, comme conséquence de ce besoin, le droit de choisir un gouvernement à leur convenance. Le gouvernement voulu ainsi par le peuple reçoit du ciel le pouvoir et il doit accepter le devoir de régir des sujets bénévoles comme ils le feraient eux-mêmes s'ils en avaient les moyens ou la capacité. Et voilà ce qui infirme d'abord l'opinion que le droit de commander appartient naturellement à certains hommes, quels qu'en soient les mérites; à certaines familles, quelles qu'en puissent être l'ancienneté, la noblesse ou l'outrecuidante ambition. Il a pu arriver que pour un temps, dans un lieu, des Maisons ou des particuliers aient été désignés surnaturellement au gouvernement de certaines collectivités, ce qui eut lieu de façon manifeste en certaines circonstances ; mais ce n'est là, pourtant, qu'une exception

qui confirme la règle générale et contraire. Il faut écarter les supercheries et les légendes intéressées comme celles des Habsbourg et d'autres, moyens puérils, inventés pour frapper l'imagination des peuples débiles, dressés pour subir l'esclavage de l'esprit, pire que l'autre. Les gouvernements légitimes ont la faculté de promulguer des lois, de les faire observer. Ces lois doivent être des règlements justes, dictés par la raison, c'est-à-dire exempts de l'arbitraire, père de la violence. Ces lois tendent nécessairement au bien commun qui est la fin du pouvoir. Elles sont promulguées par celui qui a la « charge » et non la « propriété » de la communauté sociale, ce qui exclut l'autocratie, mère de la tyrannie et source ordinaire des calamités comme celles qui désolent actuellement le monde. Le pouvoir peut être, néanmoins immense sans être désordonné, la guerre des nations en apporte la preuve; l'obéissance peut être aussi parfaite sans en être vile, les hécatombes de cette guerre en sont la démonstration sanglante. C'est là, d'ailleurs, le seul gouvernement qu'a voulu Dieu et qui ait convenu aux hommes de tous les temps, de tous les lieux; les autres ne sont que des expédients, souvent des monstruosités.

— Ce n'est pas, il est vrai, dit Armand, la théorie de Hobbes, de Grotius, de J.-J. Rousseau, ni des protestants qu'inspire Luther et que les Hohenzollern ont militarisés contre le reste du monde, les considérant comme une matière exploitable sans merci, comme un matériel humain qu'ils façonnaient pour toutes les basses besognes, et rendirent capable de tous les attentats utiles au triomphe de leur tyrannie.

Cependant, Maître, comment éviter cette déviation de l'autorité dans le gouvernement humain, odieuse aussi bien chez un seul homme qui tend fatalement à l'absolutisme de l'autocrate, qu'en une oligarchie qui se croira toujours obligée de satisfaire un plus grand nombre de moindres tyrans ?

— La société humaine, répondit Angelus, se réduisait d'abord dans la famille qui devint tribu, puis dans la réunion des tribus qui formèrent des nations plus ou moins policées. En se multipliant, en s'organisant en familles, en tribus et peuples divers, l'humanité s'éloi-

gnait de son origine céleste sans pouvoir par là même s'affranchir de l'autorité de Dieu qui avait voulu sa subordination à sa volonté suprême, et qui réclamait des hommages, sous la forme d'un culte positif qui n'est autre chose que la reconnaissance active de la créature envers son Créateur, aussi l'aspiration de la misère vers un meilleur sort.

Le culte de l'Etre suprême, ou religion, est la base divine de la société humaine : Dieu est le Maître de l'humanité; il la gouverne soit que l'homme le reconnaisse par sa soumission, soit qu'il le conteste par sa révolte.

Dans une société publique, chez un peuple organisé, il y a nécessairement un chef qui exerce le pouvoir et des sujets qui subissent la loi de ce pouvoir.

Le pouvoir légitime est absolu, non pas arbitraire : toutes les volontés particulières doivent se plier à la volonté suprême dont la fin doit être le bien commun. C'est cette fin qui interdit au pouvoir les injustices et les violences de l'arbitraire.

Si le pouvoir n'était pas absolu, il ne saurait être efficace; s'il devenait arbitraire, il cesserait d'être bienfaisant et ce ne serait plus alors que la tyrannie qui fait des sujets un peuple d'esclaves qu'un adorateur des vieux dieux peut conduire sans frein comme sans raison au saccage du monde.

Pour tempérer le pouvoir, pour garantir les sujets contre la tyrannie, il faut la religion qui opère dans le dédale, aussi bien en dehors et au-dessus des garanties relatives de Constitutions ingénieuses, sans doute, mais qui ne semblent faites habilement par les uns que pour être plus légitimement violées par les autres ; aussi l'usage les a montrées partout changeantes ou éphémères. Si la religion divine apprend aux maîtres l'art de commander, elle plie aussi les sujets à la vertu de l'obéissance ; et, mon fils, crois-le bien : aucun peuple privé du réconfort de la religion n'a été assez grand pour obéir, non plus assez heureux pour former une nation durable. Selon que la Religion est vraie ou que les religions sont fausses, elles donnent aux peuples qui les suivent plus ou moins de bonheur, plus ou moins de vitalité.

Dans tous ces amas d'os et de cendres répandus sous

tes yeux, mon fils, tu trouveras sans peine les restes des nations mortes qui périrent avec leurs dieux récents ou vieux, et tu trouveras plus aisément encore, respectées par le temps et gardées par une piété constante, les dépouilles des amis du seul vrai Dieu qui fait durer ses élus, étant lui-même l'Etre et l'Eternité.

Armand demeurait perplexe au milieu d'aperçus si sévères. La religion était loin de lui être étrangère. A vrai dire, il n'eut jamais pour elle d'autre éloignement que l'impression pénible que lui laissaient les théories et les actes de certains de ses organes qui, envoyant le Christ même au Golgotha, se montrèrent encore plus attachés aux formes qu'au fond des choses : hérétiques, schismatiques, apostats démoniaques qui manifestèrent dans la défense d'intérêts éphémères un emportement qui déroute les intelligences familiarisées avec les enseignements austères d'outre-tombe.

Il songe que, sans l'aide de Paul, il avait fait sur le royaume des cieux des rêves enchanteurs et que, sur celui de la terre, jusque-là !... Ah ! il aimerait mieux n'en avoir rien pensé ; du moins voudrait-il se taire, trop désillusionné ! Il se contente de balbutier :

— Pouvez-vous, ô Maître vénéré, me désigner un pouvoir au monde, et celui-là demeure près de sa source éthérée ; un pouvoir plus haut, plus étendu, par un grand nombre plus respecté, et par là-même plus puissant, que l'autorité du représentant du Fils de Dieu fait Homme et Sauveur de l'humanité ?

Au milieu des inénarrables calamités qui affligent aujourd'hui ce pauvre monde jusqu'à menacer toutes les nations dans leur existence même après avoir déjà détruit leurs biens, peut-être aussi leurs espérances, pouvez-vous imaginer une meilleure occasion, pour ce pouvoir souverain, de prodiguer, au milieu de la confusion extrême de tant de détresses et de douleurs, ses effets bienfaisants ?

Pourtant cette autorité, que je veux croire divine, ne semble se manifester que par la majesté de ses lamentations superflues. Apparemment, du moins, elle rivalise en impuissance, en timidité, avec les derniers neutres à qui l'épouvante coupe le souffle et fait perdre la notion

du Droit et de la Justice, le souci même de leur honneur et de leurs intérêts.

Le Pape ne fait plus que fonction d'infirmier, bien que placé pour rester le phare qui éclaire l'Océan démonté. La terreur le trouble autant que les autres et, dans son désir de paix à tout prix, il confond, sans égard pour la justice éplorée, et le bourreau féroce et l'innocente victime. Le Temple s'est dressé maintenant contre l'Eglise ; les rôles séculaires sont intervertis : le Pape adresse aux peuples stupéfaits des messages vains alors que le Pontife de la Maison-Blanche fulmine sa déraison en de fières Encycliques !

— Toi-même, mon fils, observe Angelus avec une profonde pitié, découvres-tu sur la terre une situation plus pénible que celle qu'endure sur sa croix le successeur de Pierre ? Trouveras-tu dans le monde bouleversé un autel encore respecté, un sanctuaire qui n'ait point connu quelque abomination ? Si Dieu, maître des corps et des âmes, n'est pas complètement banni des sociétés, au sein de laquelle occupe-t-il la place qui lui revient ? Ceux-là mêmes qui, parmi les princes et les rois, affectent de l'honorer par un culte apparent, ne le font plus guère que pour exploiter sa majesté. Les sages du siècle ont trouvé dans leur égoïsme barbare que la religion était bonne pour le peuple ; mais manquant de logique comme de clairvoyance, ces insensés firent partager leur apostasie à la misère que déroutait leur opulence ! Ils ont éteint la foi des foules en corrompant leurs mœurs. Comme Dieu, pour les grands, n'existait pas, ceux-ci n'ont plus la ressource de l'inventer pour réduire le désespoir !

C'est maintenant par les triomphes de l'erreur qu'il faut compter les douleurs de l'Eglise et les ruines des sociétés.

Si le Pape, dépouillé, humilié, malgré sa grande pitié, ne peut ce qu'on attend de lui, du moins porte-t-il courageusement la Croix du monde, symbole d'amour et de sacrifice ; il la porte devant les armées en implorant la clémence des Cieux. La force primant le droit, brisa les cœurs ; la charité rayonnant du calvaire va ramener dans les esprits l'équilibre qui peut restaurer la justice dans l'humanité.

Le vicaire du Christ enseigne au peuple révolté que le bonheur parfait, idéal humain, est une chimère qu'il ne faut pas confondre avec la félicité finale du ciel que mériteront ceux qui auront bien vécu. Il apprend que la vie est une épreuve qui se résume pour tous en devoirs envers le prochain comme envers Dieu. D'où il résulte que dans la nécessité de bien remplir sa tâche chacun doit être plus empressé dans l'accomplissement de ses devoirs qu'intraitable dans la revendication de ses droits. Il est cependant naturel de vouloir améliorer sa condition et de chercher à augmenter son bien-être ; mais le bien-être privé ne peut primer ni menacer le bien-être public, et le bien commun doit résulter de l'harmonie et de la concorde des classes, inspirées toutes par la charité qui a sa source intarissable dans le sacrifice du calvaire.

Angelus s'arrête accablé; il étend devant lui un bras las comme s'il portait en vain la désolation du monde abusé. Avec une insondable tristesse, il poursuit :

— Vois, mon fils, où vont aboutir tous les rêves, tous les plaisirs humains ! Et ce n'est encore que l'attente d'une autre fin qui se confond avec l'éternité : Faute d'y penser toujours, les cœurs vivent d'ivresses et les esprits se débattent dans les vanités d'un jour éphémère. Vois donc, mon fils ! Cette âpre bise qui souffle sur ces ossements blanchis par la mort, n'est autre que l'expiation qui purifie ce qui n'est pas perdu. Aucun conseil de prudence, aucun moyen de relèvement n'a été refusé à l'homme prévaricateur. Il a pu contempler les perfections du Créateur dans la splendeur de ses œuvres; il a pu s'amender par le respect de sa personne et dans ses rapports avec ses semblables; il a pu s'améliorer par la famille dont il fut membre avant d'en être la force, l'ornement et le continuateur ; il a pu multiplier ses mérites dans la vie publique comme dans la vie privée et devenir une puissance bienfaisante dans l'Etat. Comme membre de l'Eglise, avant ou après que la Croix ne s'élevât entre le monde qui attendait du Messie sa délivrance, et celui qui en reçut une loi salutaire, il a pu honorer Dieu, le servir, et se rapprocher de lui.

Qu'a-t-il fait avec un aveugle emportement, avec une mortelle ivresse ?

Il a usé, il abuse aujourd'hui de sa liberté pour troubler l'œuvre de Dieu. Le présent est la réplique du passé, et l'avenir !... Tu connais les inénarrables excès de la gentilité au sein de laquelle le peuple élu fut maintenu comme un phare de salut au bord de l'abîme, comme une oasis riche en ombrage, en eaux vives et pleine d'une délicieuse fraîcheur au milieu d'un désert brûlant. Laissons ces tristesses, ces douleurs lointaines.

Qu'a fait l'homme plus tard pour faire valoir en lui les mérites de la Rédemption ? Il s'est révolté encore, et c'était toujours pour mieux affirmer sa fausse liberté, pour faire sentir davantage la mortelle indépendance de son pauvre cœur, de sa faible raison. Les débris du Temple se répandirent sur les ruines de Jérusalem, les décombres de Rome couvrirent la dévastation de l'humanité, mais l'Eglise de Dieu resta debout au milieu de la désolation universelle. Cette Eglise immortelle, après avoir semé sur son chemin, pêle-mêle et confondus, ses bourreaux comme ses contradicteurs, fut assaillie plus dangereusement par les libérâtres perfides et les fanatiques violents, par les hérésiarques et les sectaires dont un grand nombre mettent le libre arbitre, nécessaire au mérite de l'homme, dans la seule faculté de faire le bien plutôt que le mal, qui sollicite davantage les mortels.

Mais Dieu même peut-il commettre le mal ou faire le bien indifféremment dans sa souveraine indépendance ! Etrange aberration dont la conséquence deviendrait que plus l'homme pourrait mal faire, plus il serait libre et partant plus parfait, alors que Dieu, par son essence, incapable du mal, moins il serait libre ainsi et plus aussi il serait imparfait ! D'où cette conclusion abominable : l'homme, capable du mal qui est interdit à Dieu, est plus parfait que Dieu lui-même ! Toutes les erreurs du libéralisme et de la Réforme reposent ainsi sur une fausse notion de la liberté. Ce qui a permis à Bismarck de dire que la force prime le droit et à Bethman-Holweg que la nécessité fait loi ; et à tous les impies que l'homme vit sa vie dans le monde à sa guise comme l'Eternel fabuleux régit à son gré son empire chimérique !

Un être doué d'intelligence et de volonté est certainement libre ; mais la volonté et l'intelligence ne sont pas

distinctes de la liberté qui commet les actes réfléchis de ces deux facultés. Dieu a l'intelligence et la volonté parfaites; cette perfection divine n'est ainsi capable que de bien dans la plénitude de la liberté. L'homme, au contraire, n'a ni l'intelligence ni la volonté parfaites; la liberté qui résulte en lui de deux facultés bornées ne peut être qu'une liberté imparfaite comme le sont son intelligence et sa volonté, ce qui réduit l'homme à la condition d'un être subordonné, dont les actes, par défaut de perfection, sont bons ou mauvais, plus ou moins méritoires, sinon tout à fait condamnables par une indépendance désordonnée qui affirme et maintient une dégradante rébellion.

La faculté de choisir entre le bien et le mal n'est pas la perfection, mais l'épreuve de la liberté, épreuve nécessaire de l'homme déchu qui a voulu, à son origine et malgré le Créateur, connaître le mal alors qu'il expérimentait seulement le bien dans un exil passager devenu misérable. Cette considération a dissipé les angoisses d'un Donoso Corts gémissant :

« Mais qui expliquera cette liberté sublime qui est le chef-d'œuvre de la création, liberté inviolable, sainte ; si sainte que Celui qui l'a donnée ne peut l'ôter, avec laquelle l'homme peut résister invinciblement à Dieu et, épouvantable victoire, vaincre Dieu ? Qui expliquera comment il se fait qu'avec cette victoire de l'homme sur Dieu, Dieu se trouve le vainqueur et l'homme le vaincu, la victoire de l'homme étant néanmoins une vraie victoire et la défaite de Dieu une vraie défaite ? Qu'est-ce que cette victoire nécessairement suivie de la perte du vainqueur ? Qu'est-ce que cette défaite qui aboutit à la glorification du vaincu ? Que signifie le paradis, récompense de ma défaite, et l'enfer, châtiment de ma victoire ? Si mon salut est dans ma défaite, pourquoi repoussai-je naturellement ce qui me sauve ? Et si ma condamnation est dans ma victoire, pourquoi désirai-je cela même qui me perd ? »

D'ailleurs le mal, issu de l'abus de la liberté, ne doit pas être cherché dans l'essence des choses, mais uniquement dans leur mauvaise disposition. En créant l'univers, Dieu mit toutes choses en un ordre qu'il trouva bon, puisqu'il était parfait. L'homme rebelle, en séparant

bientôt sa pensée de la pensée de Dieu, et sa volonté de la volonté du Créateur, troubla cet ordre du monde : D'où il faut conclure que le mal commis par l'homme est le désordre qu'il introduisit dans l'harmonie de la création ou la façon désordonnée d'être dans laquelle il jette les choses, qui n'en laissent pas de rester bonnes en elles-mêmes, puis cessent seulement d'être bien ordonnées selon les desseins du Créateur. Le mal, en réalité, c'est l'anarchie qui envahit le monde par la révolte de la créature ; le mal c'est l'abus, sinon la négation de la liberté. Ce désordre que l'homme a librement introduit dans l'œuvre de Dieu lui valut la souffrance avec la mort comme châtiment, mais aussi le Christ comme Rédempteur.

Armand écoutait ce discours, qu'une voix intime persuasive, pénétrante, rendait étonnemment accessible à son entendement. Il ne laissait subsister aucun doute dans sa pensée. Son cœur n'était que plus douloureusement oppressé par le spectacle hideux de l'effroyable chaos humain épars devant lui. Ce chaos rendait palpable le désordre funeste et l'aboutissement horrible, partage de tous les mortels.

Il regardait obstinément, avec une irrésistible contrainte, cette inénarrable, immense et mouvante pourrière où la mort traînait ses victimes et les consumait, tout en les multipliant, monstre sublime et bête odieuse qui ne se repaît que de douleurs, et qui ne peut périr à son tour qu'à la plénitude de l'expiation.

Etait-ce une hallucination ? ou plutôt un effet de la persistance d'un violent effort et du désir ardent qu'il avait de pénétrer plus profondément encore dans ce mystère ? Toujours est-il que sa vue embrassait un prodigieux espace avec une aisance de plus en plus merveilleuse. Le ciel paraissait serein, l'air avait une limpidité surprenante qui supprimait les obstacles et les distances. Il voyait ainsi sans peine et sans fin toutes choses disparues, divinement illuminées, mais incessamment agitées par cette bise effroyable. Chose encore plus inouïe ! Sans le moindre nuage au ciel il tombait sur ce sol bouleversé une neige drue ; les flocons étaient encore des ossements tourbillonnants dont la bise acharnée s'emparait pour les entasser sur des amas divers, qui formaient les seuls vallonnements de cette terre infernale.

Répondant à son secret désir, Angelus dit à son compagnon :

— Il neige aujourd'hui plus qu'à l'ordinaire ; il neigera ainsi de l'épouvante sur cette plaine d'expiation jusqu'à la fin des siècles que l'humanité doit remplir de ses douleurs. Vois cependant l'ordre qui se rétablit peu à peu dans le chaos même du trépas. Toutes les cendres des hommes tombent pareillement sur la même terre aride ; mais par la reversibilité et par l'affinité des mérites de chacun elles ne roulent pas pêle-mêle, ni indistinctement en des amoncellements semblables. Ces restes sont plus ou moins légers ; une force mystérieuse les départage, les passe au crible et au vent, et les poussent enfin en des groupements déjà sympathiques. Il y a des ondulations sur la plaine faites des ossements menus d'êtres seulement en puissance auxquels l'homme coupable a refusé le jour ; de là montent vers ces autres tas d'os rongés par le remords cette immense rumeur d'innocentes détresses. Voici les reliques des martyrs qui rayonnent de gloire ; plus loin celles des confesseurs de la Foi ; à droite gisent les chrétiens morts dans la grâce ; à gauche, les hérétiques, obstinés et les païens aveugles, ainsi de tout le reste. Chaque état a son refuge, chaque crime son réduit que la bise vengeresse ravage ou protège diversement. Ainsi les âmes se rencontrent même avec des sentiments différents, et elles retrouveront ainsi plus aisément leurs corps réduits pour revivre immortels ensemble dans l'infamie ou dans la gloire.

Ne nous attardons pas en ce lieu de désolation. Descendons plutôt dans cette plaine des regrets et des espérances où affluent de toutes parts les évadés du monde.

CHAPITRE V

Ah ! murmura Armand en suivant son guide, je m'explique enfin et je ressens moi-même les justes, mais terribles effets de la malédiction de Dieu, manifestée par cette coufusion inénarrable en laquelle semble se consumer au-de là de la vie même le mal qui fait le dur destin de l'humanité.

A l'origine des éléments et des êtres, je me figure l'ordre régnant dans le monde par l'équilibre de toutes choses et par leur entière subordination à la volonté de leur Auteur ; une crise de liberté chez l'homme causa dans la nature et dans lui-même un désordre effroyable. La révolte d'une créature aussi misérable contre sa Force et son Bien suprêmes devait répandre sur le ciel un voile impénétrable, déchaîner dans son propre esprit et dans son cœur le tourbillon des erreurs et des iniquités. Sa pensée devint un abîme de ténèbres et son âme le plus agité des foyers animés, hormis l'ange rebelle frappé d'un anathème encore plus accablant. Vers ce cœur dévoyé et malheureux affluent toutes les douleurs d'un corps qui se corrompt par sa vie même, toutes les angoisses de l'âme détachée de son idéal et incertaine de sa destinée. Le corps connaît ainsi toutes les faiblesses, toutes les servitudes de l'animal, et l'intelligence qui l'anime ne semble capable, naturellement, que d'ajouter aux besoins de l'animalité des turpitudes qui le dégrade au-dessous d'elle ; il est courbé sans relâche dans les labeurs ingrats, tandis qu'il se consume dans les ardeurs des viles passions ; mille maux le minent, autant d'alarmes l'affligent et il succombe avec un lamentable soulagement au milieu des affres d'une mort qu'il ne devait point connaître.

Si les épreuves physiques de l'homme sont déjà si pénibles, ses peines morales ne sont-elles pas encore plus redoutables ? Cet esprit qui voulut s'élever jusqu'à la connaissance du Mal, en est tombé foudroyé ; il éprouve le Mal qu'il connaît trop dans la privation et l'ignorance ; la vérité a fui son entendement, incapable de discerner au milieu du mélange inextricable des réalités et des chimères, ne pouvant démêler avec certitude les causes et les effets, il reste stupéfait en face des infinis qui l'environnent et l'accablent sans arriver à l'instruire. Se souvenir devient pour lui une torture, prévoir un tourment. Son imagination, si féconde avant la chute, en rêves heureux, ne ramène plus sur sa misère que l'épais manteau de décevantes illusions ; et, cœur brisé qui s'épuise en projets de bonheur, en essais de jouissances, en recherches d'amour, il brûle comme une lampe sépulcrale éclairant de lueurs imprécises le jour décoloré d'une vie misérable dont tout l'attrait se borne à l'épouvante qu'inspire le Néant. L'amertume se répand sur les relations de famille et de société ; si, dans la foule des infortunés qui vont en trébuchant de vie à trépas, il surgit un homme supérieur qui passe pour providentiel, il semble bien qu'il ne se dresse au-dessus de la médiocrité que pour recevoir sur la tête une plus lourde couronne de tribulations. Nulle part, aucun mortel n'est exempt de l'erreur ni de la souffrance ; si haut que nous le placions, si bas que nous le supposions, nous le voyons toujours subissant les conséquences d'un crime d'origine. Dans la naissance, dans la vie, dans la mort, nous sommes tous unis, parce que nous portons tous un héritage d'expiation.

— Tu vois, dit alors Angelus, les misères réelles de l'homme, justement occablé ; mais contemple aussi le bonheur que lui valut son heureux péché par le sacrifice bienveillant et débordant de son Créateur, sacrifice divin, bénévole, que complète harmonieusement le sacrifice libre, et néanmoins nécessaire, de chacun de nous devenu coopérateur.

La main d'Angelus en même temps s'étendit vers une montagne qui venait de surgir au milieu de la plaine

morne, où reposaient les morts ; tout ce qui, du moins, en restait encore apparent.

Au sommet de cette montagne sainte, de cet indescriptible calvaire, se détachait une immense croix lumineuse qui portait une noble victime d'une éblouissante beauté, dont le regard, rempli d'une indicible bonté, éclairait le firmament et dont les bras ouverts semblaient protéger la terre, répandant la miséricorde et l'espérance. Au-dessous de cette croix resplendissante de force et de gloire, d'autres croix, en nombre incalculable, se dressaient ; il y en avait autour qui étaient grandes et belles, il y en avait de remarquables encore plus loin, plus bas. Ces croix se réduisaient en grandeur comme en beauté répandues sur les versants jusqu'à la base qui s'élargissait sur la plaine ; ainsi des objets semblables s'amoindrissent dans le lointain d'une perspective harmonieuse. Sur chacune de ces croix apparaissait une victime résignée ; de tous ces autels animés montait une prière mélodieuse dont l'ensemble formait un immense chant d'amour, d'allégresse, de triomphe !

— Voilà, mon fils, ajoute le vieillard avec une infinie tendresse, l'adorable sacrifice d'un Dieu qui, par la communion des âmes, sanctifie tous ces autres sacrifices ; les saints se font des rédempteurs unis au Rédempteur ; ainsi la souffrance, devenue une bénédiction, triomphe de la mort et sauve le monde. Tu connais le péché, ses causes, ses effets ; tu vois le sacrifice et comprends ses bienfaits. Le châtiment restait nécessaire pour les individus qui expient dans le temps en vue de l'éternité, même pour les peuples qui, sans avenir outre-tombe, souffrant selon leurs mérites, connaissent plus ou moins le malheur ou la prospérité.

— Autrement, dit Armand réconforté, la vie des individus, l'existence des peuples serait une bien pauvre chose ! J'entends qu'il faut que les fautes et les crimes, perpétrés dans la nuit ou commis au grand jour, soient suivis de répression ou de réparation, même dans notre monde affligé.

— Si proche qu'elle puisse être, reprit Angelus, la tombe paraît lointaine aux yeux des coupables. Le pardon étant le bénéfice des criminels, la peine qui justifie reste

une satisfaction due. Car l'homme, même avec idéal borné de la justice, ne comprend pas le crime impuni. Cet idéal ne se contente pas davantage de répressions, de réparations opérantes seulement dans les séjours mystérieux des ombres muettes. Outre que les passions rendent l'homme généralement fort distrait, il y a des esprits tellement affranchis qu'ils s'accommoderaient très bien de toutes les jouissances immédiatement accessibles, parce qu'ils ne nourrissent point d'appréhensions à l'égard de la justice d'outre-tombe : c'est qu'à leurs yeux restent inexistantes les peines dont les effets sont sensibles seulement dans des séjours inexplorés qu'ils disent le refuge des Chimères.

— Les peuples, dans leur ensemble, reconnaît Armand, raisonnent et agissent comme les individus.

Angelus poursuit :

— Un crime se fait-il moins odieux en devenant collectif ? Ne mérite-t-il pas, au contraire, une répression plus sévère ?

— De quoi souffre donc actuellement le monde, dit Armand, si ce n'est de crimes collectifs longuement prémédités, minutieusement préparés, atrocement commis, avec le raffinement particulier qu'on les commet contre le Droit au nom et, dit-on, avec l'assistance de la Justice Eternelle qui pourtant les condamne ! Je vois la Belgique piétinée, l'Arménie, le Liban, la Syrie dépeuplées, la Serbie anéantie, la Roumanie réduite, la Pologne de plus en plus martyrisée. D'un côté, la faiblesse et le bon droit accablés ; de l'autre, la puissance tyrannique dont l'ambition ne souffre pas de frein, les convoitises point de limites. Entre ces victimes choisies et leurs bourreaux insolents, comment intervient la Providence, dont le gouvernement ne peut être cependant que justice et que bonté, alors qu'il ne saurait y avoir de place collective au ciel ou dans l'abîme pas plus pour les peuples innocents que pour les autres.

Angelus répondit d'un ton sévère, malgré sa condescendance :

— Si tu veux des preuves des jugements de Dieu,

compte, mon fils, si tu le peux, les peuples ingrats ou criminels que sa Providence a semés le long des siècles passés. Tu n'en trouveras pas assez de ruines pour en fixer le passage, ni même le souvenir.

Ce qui servit pour instruire peuples et princes disparus, ne peut-il pas se répéter pour reprendre ceux qui étonnent aujourd'hui ou scandalisent par d'audacieux forfaits apparemment heureux ?

Ce disant, ils étaient déjà loin de la montagne du haut de laquelle ils venaient de contempler l'universelle désolation. Maintenant c'est une terre féconde qui s'offre à eux, parée de ses richesses. Tous les dons d'une nature prodigue sont répandus devant leurs yeux et un peuple heureux jusque dans la pire détresse s'agite et s'étourdit sous des ombrages enchantés ! Au loin, cependant, fait rage le formidable concert de monstrueux engins diversement destructeurs.

Ils s'arrêtent au sommet d'une colline faite des cendres des martyrs, rétrécie autour d'un sanctuaire qu'un long sacrifice national avait fait naître de la détresse même de cette nation vaillante, durement atteinte dans ses sources de vie ; à leurs pieds, la plus belle des cités d'où monte vers eux un immense murmure fait d'autant de supplications que de chants guerriers ou pieux.

— Connais-tu, mon fils, dit Angelus, un cœur de peuple plus noble et plus agité, plus sensible aussi et plus changeant ? Connais-tu encore un sanctuaire plus saint que celui-ci et, par contre, une capitale aussi distraite que celle-là ? Les Huns sont de nouveau à ses portes et les barbares avaient dès longtemps juré sa perte, annonçant jusqu'aux modalités effroyables de sa fin qu'ils disaient inévitable : Titus détruisit Jérusalem sans arriver à s'expliquer son pouvoir destruscteur autrement que par la colère des dieux ; les boches n'entendaient laisser de Paris pierre sur pierre et pour atteindre cet effet, exercer cette vengeance : ils ne comptaient que sur leur force et leur fureur.

Les genoux d'Armand avaient fléchi ; ses bras étendus voulaient étreindre cette terre vénérée qui gardait ineffaçable l'empreinte d'immortels aïeux et sur laquelle maintenant coulaient ses pleurs comme la rosée du matin sur

un parterre de fleurs aimées : Paris ! Le cœur de la France et... de l'humanité qui souffre sans perdre l'espérance !

— Terre bénie, dit-il avec un sanglot arraché à sa joie comme à sa douleur ; terre préférable à toutes les autres parce qu'y dorment dans la paix de l'espérance réalisée des ancêtres glorieux ; terre profane et terre bénie qui connut à travers les âges les angoisses des pires catastrophes et les ivresses des plus beaux triomphes ; douce France foyer commun des cœurs qu'exalte les faveurs des cieux, des cœurs brisés par les rigueurs du destin, cœurs compatissants qui saignent des calomnies du monde jaloux, terre hospitalière et sensible d'où jaillissent intarissables les sources vives de la bonté, pouvais-tu souffrir davantage ? Ta destinée était-elle de périr au milieu de la tourmente déchaînée pas la barbarie, plus agressive, plus cruelle qu'au temps des plus valeureux de tes guerriers, des plus vénérés de tes saints et des plus vaillants de tes martyrs ?

Angelus attentif à ses raisons, compatissant à ses peines le rassure et daigne encore le consoler. Il lui dit d'un ton grave et doux :

—La France a tant osé qu'elle affronta le sort le plus rigoureux, fidèle à sa parole, pour l'honneur, la justice et la liberté. Ses ennemis pensaient qu'elle finirait de leurs mains, honnie à jamais et misérable sans fin ; mais la haine, l'envie faisait que des bourreaux si empressés perdaient de vue d'abord leur propre indignité, et puis que par sa Foi et par ses saints, la France avait mérité vingt fois de vivre glorieuse bien que tourmentée.

Remis de son émoi Armand ne put céler son étonnement d'avoir été transporté si promptement d'un monde inconnu et distant sur une terre dont il fut arraché, à laquelle le rattachaient toutes les fibres de son cœur meurtri.

Arthur SAVAÈTE.

(A suivre).

Claude Barrière

" Un chirurgien périgourdin pendant la guerre de Sept Ans. Sa correspondance de 1757 à 1764 "

Pendant que les troupes françaises occupent les provinces rhénanes, il est assez curieux de relever dans la correspondance d'un chirurgien périgourdin quelques détails inédits sur la vie, dans ces mêmes régions de l'Allemagne, des soldats de Louis XV, sous les ordres du prince de Soubise ou du maréchal de Broglie.

Dans un fonds non classé des Archives Départementales de la Gironde se trouve conservée une série de lettres adressées, de 1757 à 1764, à un médecin de l'entourage du gouverneur de Guyenne, Richelieu, par un de ses neveux, aide-chirurgien à l'armée du Rhin (1).

Claude Barrière, c'est le nom du jeune major, était originaire de Montignac de Périgord (2). L'exemple de son oncle, avec qui il entretint les relations les plus régulières, l'avait peut-être bien poussé à entrer dans la carrière médicale. Cet oncle, en effet, appelé Laplaine de Barrière, après avoir débuté auprès de « Durouchail, chirurgien ordinaire de l'hôpital de Périgueux » comme aide-chirurgien, avait poursuivi ses études à Paris avec assez de succès pour devenir, vers 1757, le chirurgien en titre de la maison du maréchal de Richelieu, gouverneur de Guyenne.

A l'armée du Rhin. — C'est très vraisemblablement en profitant d'une recommandation de son oncle Laplaine auprès du chirurgien-major en chef de l'armée du Rhin que Claude Barrière partit de France en mai 1757 pour rejoindre les troupes françaises dont l'objectif était l'envahissement du Hanovre.

M. des Port — le chirurgien qui connaissait Laplaine — donna à Barrière l'ordre de gagner Wesel (3). A peine rendu à destination, l'élève-major fut affecté, à sa grande

---

(1) Arch. dép. de la Gironde. — Série E. Fonds non classé, chirurgiens.

(2) Montignac, ch.-l. de canton, arr. Sarlat, Dordogne.

(3) Wesel, ville forte de la Prusse rhénane.

satisfaction, à l'hôpital ambulant qui se trouvait à Munster « à huit lieues de l'armée de Prusse » (4). Plein d'enthousiasme, Barrière écrit aussitôt à son oncle son contentement et ses espoirs. Tout fier de cette nouvelle, il annonce qu'ils vont partir « au premier jour aller rejoindre l'armée de Monseigneur de Soubise ».

Le désenchantement, hélas ! ne devait pas tarder. On sait le triste sort que Soubise devait justement réserver à ses troupes. Ce fut Rosbach et la déroute. Barrière connut alors de sombres jours. La maladie qui décimait l'armée l'atteignit aussi. Sans loisirs pour noter ses impressions, Barrière attendit le printemps de 1758 pour adresser, de Wesel, à son oncle, quelques détails sur sa dure existence au cours de cet hiver de 1758, si néfaste pour les armées françaises. En quelques lignes il donne de la retraite qui se fit « depuis Brunswic jusqu'à Veselle », un résumé dont la seule transcription, avec son orthographe fantaisiste, est préférable à tout commentaire :

« Nous avons party de Brunsvic le 26 février à dix heures du soir avec gran anpressement quar l'enemy nous poursuivez a gran force ; il ne c'est pas falu d'une heure que l'enemy nous aye investy dans la ville de Brunsvic. Nous avons marché pendant quatre jours et quatre nuits de suite ; malgré toute les précotion que l'on avez prit, le quatrième à six heures du soir l'avant garde de l'enemy a tombé sur notre arier-garde qu'il l'a écrazé totalement. Nous avon perdu deux compagnies de dragons. Malgré tout cela nous avon ganié le chams de bataille. Tous mes confraire ont perdu tous leurs efets. Grâce à Dieu, je n'ay rien perdu. » (5).

Quelques mois après cette lamentable retraite, le sort sembla un peu moins contraire aux Français : aussi le commandement décida-t-il de repasser à l'offensive. Dès le 24 août 1758, Barrière partage l'espoir général. Son ton devient joyeux lorsque, le Rhin retraversé, il peut écrire à son oncle : « Nous poursuivons l'enemy à grant force. L'on conte même que auparavant que nous prenion nos quartier d'hiver qu'il y aura une bataille. Notre armée n'é pas plus d'une lieue de celle des Hanovriens. »

Alors que les troupes françaises songent ainsi à s'engager « dans le païs de Hanovre », il est curieux de noter

(4) Munster, ville de Westphalie.

(5) Arch. dép. de la Gironde, *id.*, lettre de Barrière à Laplaine du 3 avril 1758.

la place que tient dans la correspondance de Barrière la grave question des uniformes, plus préoccupante, croirait-on, à ses yeux, que le ravitaillement — pourtant bien incertain — en vivres, en munitions et en médicaments. N'oublions pas que c'est l'époque de la guerre en dentelles ! Le commandement réglemente la tenue des divers corps et services. Claude Barrière s'empresse de communiquer cette nouvelle à Laplaine qui, de Bordeaux, s'intéresse à tout ce qui touche son neveu.

« Monsieur l'Intendant a ordoné que les chirurgiens fussent en uniforme d'un drap gris d'épine, les parament et le colet rouge, la doublure rouge, les poches en long, la culote et la veste d'écarlatte et il a obtenu cella de la cour pour distinguer les chirurgiens quy sont à l'armée. »

C'était fort joli sans doute d'avoir un semblabe costume, mais comme son achat était dispendieux ! « Ces habits coutent aux chirurgiens 140 livres. » Claude Barrière, dont la bourse restait plate, tourne à l'esprit chagrin. La belle ardeur des premiers jours se dissipe ; il parle de quitter une armée où, sans protection, il n'y a pas d'avancement pour les jeunes chirurgiens et trop de risques (6).

Mais ce n'était encore à cette date d'août 1758 qu'un simple mouvement d'humeur. Barrière qui espérait bien obtenir quelque jour un légitime avancement ne suivit pas ses confrères démissionnaires. Il resta à l'armée. Assez mal lui en prit, au reste, car la campagne d'automne devait lui amener bien des ennuis. Il fut même fait prisonnier le 16 octobre en compagnie de six autres chirurgiens avec qui il revenait de l'armée du prince de Soubise. En cours de route, les paysans d'un village où ils étaient logés les vendirent, allèrent chercher des hussards de Prusse à trois lieues de là. Les ennemis, à une heure du matin, entrèrent, le sabre nu, dans la chambre où étaient les majors et leur prirent d'abord tout ce qu'ils possédaient. Barrière perdit là six louis, son porte-manteau, tous ses instruments, ses lancettes, sa redingote, son épée et jusqu'à ses bas. Ses confrères subirent le même sort.

(6) *id.*, Lettre de Barrière à Laplaine du 24 août 1758, écrite du quartier général : « J'auré grand envie de me retirer l'année prochaine, sy je n'ay pas un poste plus avantageux. Il faut avoir de grande protection pour venir ayde-major ; le mérite n'y fait rien au jour d'aujourd'huy. Il y a quantité de chirurgiens quy sont ennetat (*sic*) d'occuper ces place et je ne voit avanser que ceux quy on de grande protection. Je voit faire des aide-major par protection qu'il n'i a pas un an quy sont dans la chirurgie. Il a quité ces jours derniers plus de quinze chirurgien ».

Puis arrêtés ils furent tous ensemble conduits à 40 lieues chez le général ennemi. Bien qu'appartenant au service médical, ils furent retenus prisonniers et deux mois se passèrent avant qu'ils pussent rejoindre leurs unités.. A leur retour, le 28 décembre 1758, des Port — qui paraît bien avoir été alors le chirurgien-major en chef de cette armée — fut touché du triste sort fait à ses chirurgiens. Il en parla au maréchal de Contades pour les faire dédommager des vols dont ils avaient été victimes.

Ce fut peine perdue. Il n'obtint rien. La situation générale était loin d'être brillante. Par voie de conséquence, les chirurgiens-majors de tous les grades furent en butte aux difficultés les plus grandes. La suppression de la nourriture leur fut notamment très sensible. Réduits à pourvoir eux-mêmes à leur alimentation, ils avaient de grosses charges. Pour alléger le chapitre des dépenses, le commandement procéda même à de nombreuses mises en réforme. Barrière se félicita, au cours de cet hiver de 1759, de n'avoir pas été lui-même au nombre des 80 élèves congédiés. En effet, sa pratique chirurgicale était encore trop insuffisante pour qu'il se sentît en situation de prendre un autre poste. Aussi fut-il heureux, au bout de quelques mois, de repartir en campagne pour rejoindre en Hanovre le quartier général du maréchal de Contades. Cette affectation nous vaut une suite ininterrompue de lettres à l'adresse de son oncle. La prise de Minden, par Broglie, le 10 juillet 1759, avec 1.500 prisonniers, est un événement qu'il note, cinq jours après, sans grands commentaires car on s'absorbait alors dans les préparatifs d'une bataille qui semblait devoir être décisive. « Les armées ne sont que une demy lieue l'un de l'autre », note Barrière. Le choc se produisit le 1er août sans amener la victoire escomptée. Près de 4.000 blessés furent « fournis » aux chirurgiens. Si les troupes françaises avaient eu le dessus « il y en auré plus de 8.000, tant des Hanovriens que des notres », déclare, en manière de consolation, Claude Barrière.

Cette campagne de 1759 lui valut toujours d'être nommé, au début de décembre, sous-aide major, poste « plus honorable que lucratif « puisque ses appointements restèrent les mêmes. Faute d'argent, la Cour continuait de refuser les augmentations proposées.

Mais si les émoluments étaient médiocres, les occasions de perfectionner ses connaissances en chirurgie se multiplièrent dès lors pour le jeune aide-major. Affecté en effet

à l'hôpital militaire d'Hanau il y eut, suivant sa propre expression « l'agrément de faire une grande partie des oppérations. » — Le partage des 80 blessés avec l'aide major auquel il était adjoint lui sembla une aubaine. Appliqué à son travail, ce fut sans nul doute pour lui une occasion rare de se faire la main (7).

Assez vite cependant Barrière retourna d'Hanau à Clèves où sa santé, au printemps de 1760, l'empêcha pendant un mois de sortir de sa chambre « à cause d'une maladie de poitrine et obstruction au foys. » Dès sa convalescence l'ordre lui vint de rejoindre l'armée le plus tôt possible mais le souci de n'être pas payé ou d'être mal payé s'empare à ce moment de lui. Ce sera désormais comme un leit-motiv dans sa correspondance. Le découragement est proche lorsqu'on est battu. Or en 1761 Claude Barrière, resté à l'arrière pour y toucher l'arriéré de sa solde, eut bien des déboires. Renvoyé de l'armée du Bas-Rhin à celle du Haut-Rhin et vice-versa, il parcourut les provinces Rhénanes à la recherche d'un poste toujours promis, jamais donné ; aussi, la crainte de finir la campagne à ses frais hantait-elle le pauvre aide-major. Affecté enfin par Duplessy « à la division du baron de Clauzen, commandant un cor de troupes légères », il resta trois mois sans pouvoir rejoindre l'armée. Le 16 août 1761, dans la nuit, cette division du baron de Clauzen fut attaquée par l'ennemi. Pour éviter la capture, il fallut se replier promptement en abandonnant les blessés et « les voitures qui étaient destinées pour les conduire ainsi que les effets ». A l'en croire, ce fut un vrai désastre pour Barrière qui, dans une lettre écrite de Gottengue (?) le 20 septembre 1761, à son oncle de Bordeaux, lui dépeignit tout au long sa mésaventure :

« Cette affaire me coûte plus de dix louis, j'ay perdut mon porte-manteaux dans lequel j'avois un habit uniforme complet que je n'avois encore mit que deux fois, beaucoup d'instrument de chirurgie de toute espèce que j'avois eu d'azar (*sic*) ainsy que tous mes livres et mon linge. J'ay encore étoit bien heureux de n'avoir pas étoit pris car j'aurois perdu 30 louis que j'avois sur moy. Nous étions huit quy nous a resté que la chemise que nous avions sur le corps. »

---

(7) *id.;* Lettre de Barrière à Laplaine du 16 décembre 1759, « de l'hôpital militaire d'Hanau en Allemagne. « Nous avont été nommé trente sous-aide le même jour ; du moins il ne seras pas dit que j'ayes toujours resté à l'armée en calité d'élève ». — Hanau, ville de Prusse.

Dans cette même lettre, Barrière déplore que ses appointements ne soient pas encore tous payés. L'intendant n'a pas d'argent, c'est entendu, mais dès qu'il en aura reçu et réglé, même partiellement, ce qu'il lui doit, Barrière prendra le parti de la retraite (7 *bis*).

Retour de Barrière en Périgord en 1762. — Cette résolution de retraite annoncée tant de fois finit par se réaliser puisque, le 1er janvier 1762, Barrière, réformé, quitta l'armée pour rentrer en France.

Comme sa correspondance le dénote très clairement, sa joie de revenir au pays natal après une longue absence se tempérait d'inquiétude pour l'avenir. Bien que fort découragé il quittait, en effet, le service avec un certain esprit de retour car, dit-il, il faudra bien y revenir pour la campagne prochaine s'il y a « trop de misère en Périgord ». De fait, cet hiver de 1762, dans un pays ruiné par une longue guerre désastreuse, s'annonçait mal dans toutes les provinces. Barrière, à son propre foyer de famille, trouva cette grande misère qu'il redoutait puisque son père devait justement, à cette époque, près de 4.000 livres. Aussi quelques semaines à peine suffirent-elles à l'expansion de ses sentiments affectifs. Arrivé à Montigniac en février, Barrière, dès le 14 mars, organisa son départ, décidant d'emmener avec lui son jeune frère pour le faire entrer dans l'hôpital où il devait pratiquer lui-même. Déjà maître dans son art après ses cinq ans de campagne, Claude Barrière tient alors à mettre au courant de ses progrès un oncle qui peut le comprendre. Dans cette lettre du 14 mars 1762, expédiée du Causse de Périgord à Laplaine il lui apprend — avec une pointe d'orgueil — qu'il a déjà fait l'opération de la fistule à l'anus et pansé le malade pendant huit jours. — « Cela va parfaitement bien. »

Stage dans un hôpital de Wesel.

Pour avoir un emploi, ce fut encore en Allemagne où les troupes françaises se trouvaient toujours, que Barrière retourna. Faute de place de chirurgien disponible aux armées il lui fallut accepter un poste dans un hôpital militaire sédentaire, aux appointements de dix écus par mois. En vue d'une paix peut-être prochaine — on en parlait beaucoup en cette fin de 1762 — Barrière s'efforça d'acquérir à Wesel les notions chirurgicales qui lui man-

---

(7 *bis*) id. ; Lettre de Barrière à Laplaine du 20 septembre 1761, datée de « Gottengue », c. à d. de Gœttingue, ville du Hanovre.

quaient encore pour pouvoir, en cas de nécessité, gagner sa vie à titre civil.

Le cours d'anatomie que l'on commence dans son hôpital le satisfait au plus haut point parce qu'ainsi il y a « beaucoup de quoy s'y occuper ». — « Nous disséquon tous les jours, explique-t-il encore dans son courrier ; les sujets ne nous manquent pas ; nous avon un médecin quy a le don de nous en fournir autant qu'il nous en faut. » (8).

Peut-on sans ironie dire qu'il fut là à bonne école, sous une semblable direction ?

Il n'y resta toujours pas bien longtemps puisque, le 3 décembre 1762, licencié de l'hôpital de Wesel, sans avoir été payé, il résolut de partir pour Amsterdam, sous la protection de deux médecins, avec le dessein d'y passer l'hiver.

En Hollande. — Une orientation toute nouvelle devait résulter pour Barrière de la décision prise de suivre à Amsterdam son protecteur Richeville. Ce médecin ne faisait pas grand cas « du savoir de Messieurs les chirurgiens hollandais qui, en leur ôtant la lancette et le razoir des mains, sont des marchands de fromage ». Il crut bien faire — c'est lui qui, avec flatterie l'écrit à Laplaine — « en leur menant un sujet entendu et capable à leur rendre service ». — Ce fut donc Richeville qui détermina Barrière à quitter l'armée où l'avancement était nul pour passer en Hollande « où il pourroit avec son talent pousser sa fortune. » (9).

Au cours de cette année 1763, Barrière paraît avoir ralenti sa correspondance avec son oncle de Bordeaux — ou tout au moins les lettres conservées au petit dossier des Archives de la Gironde sont-elles rares. On sait seulement qu'au début de l'hiver Barrière demanda à son oncle de lui envoyer quelque argent et il reçut de lui, en février, cent écus par lettre de change donnée « par Monsieur Armes, négociant à Bordeaux » sur ses correspondants à Amsterdam, les banquiers Hope et Cie.

Fidèle d'abord aux promesses faites, Richeville protégea bien le jeune chirurgien en l'emmenant avec lui dans ses

---

(8) *id.* ; Lettre de Barrière à Laplaine, du 8 novembre 1762, de Wesel. Barrière avait accepté dans l'hôpital militaire de Wesel une place « à 10 écus par mois ».

(9) *id.* ; Lettre de Richeville, docteur en médecine, à Laplaine, du 18 février 1763, d'Amsterdam. Barrière ne pouvait écrire ce jour-là « à cause d'un panaris de l'index de la main droite ».

voyages pour lui faire gagner quelque argent. C'est ainsi qu'on trouve ses traces à Anvers au cours de l'été de 1763, puis à Middelbourg, en Zélande, où Richeville était appelé auprès de malades. (10).

Mais la bonne harmonie ne devait pas durer longtemps entre les deux confrères. Le protecteur exploitait trop manifestement le protégé.

En effet, dès l'hiver suivant, Barrière écrivit à son oncle qu'il se trouvait « réduit à un très triste état par le sieur Richeville ». Il n'est pas étonnant alors de le voir vivement tenté par la proposition que lui fit, en décembre 1763, un échevin d'Amsterdam nommé Hogguer « d'aller à Surinam en calité de chirurgien sur ses plantages ».

Surinam, cette colonie hollandaise de la Guyane, aux yeux éblouis du jeune Périgourdin, attiré par le mirage, c'était l'occasion de faire fortune, attendue depuis tant d'années !

Outre la table et le logement, le blanchissage et les frais de voyage, le contrat offert par Hogguer comportait bien des avantages, « en sus 800 livres par an et augmentation de 200 livres chaque année, le tout en argent de France ». L'idée d'avoir deux nègres pour le servir et la possibilité de grossir ses revenus en travaillant « sur les plantages dénués de chirurgiens » triomphèrent de ses dernières hésitations.

Si l'on ajoute que médicaments et instruments de chirurgie devaient être fournis par Hogguer, on devine qu'aventureux et dénoué de ressources propres, Barrière ait accepté, sans même attendre les conseils de sa famille, l'offre de l'échevin d'Amsterdam.

Dès le 27 janvier 1764 il était au Texel, prêt à embarquer « sur le vaisseau de Herstede, capitaine Christian Huysing, attendant les vents favorables ». (11).

A la Guyane. — A l'ordinaire, le voyage du Texel à Surinam demandait deux mois et demi. N'ayant mis que

---

(10) *id.;* Lettres de Barrière à Laplaine des 2 juillet et 20 septembre 1763. D'Anvers, Barrière remercie son oncle « pour la recette de l'élixir de Garus et pour celle de l'opiassé fébrifuse » (*sic*). Il voudrait « répandre les dragées de M. de Keyser ».

(11) *id.;* Lettre de Barrière à Laplaine du 27 janvier 1764, du Texel. Il avertit son oncle de lui adresser ses lettres par l'intermédiaire de M. Hogguer, échevin d'Amsterdam ou de « M. Mathieu, teneur de livres de M. Hogguer, logé chès la veuve Van Aabst dans le Wydesteeg, Amsterdam « avec la suscription : « Maître chirurgien des plantages de M. Hogguer, à *la Liberté*, Surinam ».

quarante jours pour la traversée, Barrière, fort heureux de n'avoir pas eu le mal de mer, écrivit quelque temps après son débarquement à son oncle pour lui donner des détails sur sa vie nouvelle.

Au contact de la réalité Barrière, tout comme dans ses situations antérieures, perd vite, cette fois encore, l'enthousiasme exagéré de la première heure.

S'il y a beaucoup à gagner et si « le pays est fort beau », par contre « les challeurs y sont exorbitantes, tout le monde est habillé en toille de nanquin », raconte-t-il à son oncle dans sa lettre du 10 mai. Dans ce même courrier, il s'étend sur la production de denrées dont il avait pu, en Hollande, connaître toute la valeur marchande et il constate qu'à Surinam « le sucre et le café y sont en abondance ; il y croît aussi du coton, de la cochenille, de la vanille, beaucoup de citron et d'auranges, du tamarin... » Toutes ces richesses naturelles dont sa situation ne lui permettait de tirer aucun profit commercial direct ne séduisirent pas longtemps Barrière et il se prit à regretter d'avoir accepté trop facilement l'offre de l'échevin d'Amsterdam. Installé comme convenu sur « *ses plantages*, à *la Liberté* » un « nombre prodigieux d'esclaves malades » lui donna dès le début « bien de la paine ». Parmi eux il y avait « plus de 50 à passer les grands remèdes... 40 petites vérolles, beaucoup de fièvres de différentes spèces... »

L'importance numérique de cette clientèle indigène à laquelle son contrat l'obligeait de prodiguer des soins gratuits poussa vite Barrière à trouver fort insuffisants ses appointements.

Dès le 10 mai 1764 il entretint son oncle Laplaine de l'éventualité de rompre ses engagements avec Hogguer ; tout comme aux armées il s'irritait des questions de solde et d'avancement. (12).

A bien réfléchir, c'était tout simplement l'effet — presque inévitable — du dépayesement des premiers jours et, peu à peu, il paraît s'habituer à son nouveau milieu. Au reste, les courriers qui, en réponse, lui vinrent alors de France contribuèrent, sans nul doute, à améliorer son moral.

Laplaine — c'est une de ses rares lettres dont la teneur soit connue grâce à un brouillon — lui donna notamment les plus sages conseils et pour obtenir de Monsieur Hogguer des conditions plus avantageuses « l'engagea à se

(12) *id.* ; Lettre de Barrière à Laplaine, du 10 mai 1764, de Surinam.

faire bien venir de tous, de façon à réussir dans un pays où il n'y a que des chirurgiens fort médiocres ». En oncle sage et plein d'expérience, il rappelle dans cette lettre à Barrière la nécessité dans laquelle il est de faire fortune pour aider sa famille. Sur le ton de la remontrance amicale, il l'incite même à la prudence et à la prévoyance. La façon dont Richeville l'a dupé en Hollande, dit-il à son neveu, devrait lui servir de leçon et il faut, ajoute-t-il « savoir faire un peu ses propres affaires et ne pas rendre compte à tout le monde de ce qu'on peut avoir ». Comme à Surinam « cette île fortunée (*sic*) la religion catholique romaine ne doit pas être la dominante », Laplaine conseille à Barrière d'observer ses devoirs de chrétien et « de ne jamais se livrer à aucune espèce de libertinage qui srait la ruine inévitable de son âme et de con corps (13). »

Ces remarques, sous la plume du chirurgien particulier de ce grand viveur qu'était le maréchal de Richelieu, sont d'une certaine saveur.

Il est vrai qu'averti par Barrière de la nature spéciale des maladies qu'il traitait journellement, Laplaine, tout en s'étendant sur les effets pernicieux de la débauche, indiquait, par contre-partie, à titre confraternel, quelques remèdes particulièrement énergiques. Il faudrait, écrit-il de Bordeaux à son neveu « que vous remarquassiez à M. Hogguer de vous faire parvenir de Paris deux ou trois cens traitemens de dragées anti-vénériennes de M. de Keyser, lesquels guérissent non seulement la vérole la plus invétérée, mais aussi la maladie du Piam (?) qui attaque les nègres. Vous savez que ce remède est infiniment plus commode et moins embarrassant que les frictions mercurielles ».

Comme Keyser demeurait à Paris, rue Saint-Louis, dans l'Isle, d'où il expédiait pour 14 livres son remède avec la méthode pour l'administrer, Barrière pouvait espérer, en mettant ce traitement en réputation en avoir « de gros gains », côté pratique de la cure que Laplaine ne manque pas de souligner.

Mais le temps devait faire défaut à Barrière pour établir ainsi sa fortune aux colonies. Est-ce le fait de n'avoir pas suivi les sages recommandations de son oncle, est-ce plutôt par suite d'une rechute de la maladie de poitrine contractée jadis à l'armée du Rhin, toujours est-il que le petit chirurgien périgourdin ne résista pas longtemps au

---

(13) *id.* ; Lettre de Laplaine à Barrière, du 14 août 1764.

climat de la Guyane. Il cessa d'écrire (14). Le 26 juin 1766, Hogguer annonça d'Amsterdam à Laplaine le décès, à Surinam, de son neveu Claude. Pas le moindre détail n'accompagne cette nouvelle.

Hogguer, désireux sans doute d'éviter toute réclamation de la famille de son chirurgien, spécifie simplement que Barrière n'a rien dû laisser car à son départ « il n'avoit pas le sol, pas même une lancette. » (15).

Barrière ne recueillit donc pas les fruits que son esprit actif et entreprenant eût mérités. (16). Sa correspondance — qui, à elle seule, forme tout cet article — nous révèle pourtant chez ce Périgourdin des qualités réelles de cœur et de courage. A ce titre, son nom peut être inscrit sur la liste des nombreux Français du Sud-Ouest qui, au dix-huitième siècle, audacieux et entreprenants, firent connaître à l'étranger l'énergie de notre race.

JEAN BARENNES.

Avril 1921.

---

(14) *id.* ; Lettre de Laplaine à M. Barrière « étudiant en chirurgie chez M. Personne, maître conseiller, rue St-Jacques, près la rue des Mathurins, Paris, du 21 septembre 1765, dans laquelle Laplaine écrit à un autre de ses neveux que, sans nouvelles de Surinam, il se préoccupe de ce que devient son frère Claude.

(15) *id.* ; Lettre d'Hogguer à Laplaine, du 26 juin 1766, d'Amsterdam.

(16) *id.* ; Il paraît cependant qu'il fallut par la suite procéder à un règlement de compte avec Hogguer car le 24 janvier 1768 procuration fut donnée par devant notaire par Antoinette Sonfront, veuve du St Pierre Barrière, bourgeoise habitante du lieu du Causse, paroisse de Sarjat en Périgord, à Monsieur Claude de Laplaine de Barrière, chirurgien de Monseigneur le maréchal duc de Richelieu, résident à l'hotel du gouvernement à Bordeaux pour toucher les sommes provenant de la succession de son fils, feu Claude Barrière, chirurgien décédé à Surinan. Acte passé « sous le seing royal de la ville de Montignac et comté en Périgord, » et confirmé par « Jean Bardon. conseiller du roi aux sièges présidial et sénéchal de Sarlat ».

Réparations et dettes Intéralliées

discours de M. François-Marsal

A l'*Union du Commerce et de l'Industrie pour la défense sociale*, qui a tenu jeudi dernier, sous la présidence de M. Louis Dubois, ancien ministre, sa réunion mensuelle, M. François-Marsal a prononcé un discours sur les finances françaises et la politique extérieure.

Après avoir rappelé les charges qu'ont imposées à ce pays la guerre et ses conséquences, l'ancien ministre des Finances a examiné la situation sous les trois aspects suivants : dettes interalliées, réparations, trésorerie.

En ce qui concerne le premier point, l'orateur regrette que les engagements interalliés n'aient été réglés ni à l'armistice, ni au traité de paix, « alors que tout chauds des souffrances et de la victoire communes les peuples vainqueurs eussent pu facilement effectuer une juste et rapide compensation ».

Dans ce règlement, la partie la plus délicate est l'évaluation exacte des crédits et des débits. Voici d'après quel principe M. François-Marsal dit qu'elle doit s'effectuer :

Pour régler les comptes d'État à Etat entre belligérants, le seul moyen qui apparaisse comme pratique et qui soit susceptible en même temps de respecter l'équité et la justice est de compter à chaque associé la valeur des *apports* qu'il a fournis à la cause commune, puis la valeur de ce qu'il a reçu au cours de la lutte, ou comme conclusion de celle-ci, et de faire la balance.

Et l'orateur énumère ensuite les *apports* de la France. Elle a tout d'abord fourni le champ de bataille du grand duel universel ; puis elle a assuré une partie de l'alimentation en nature, les transports terrestres des troupes et du ravitaillement, le matériel d'artillerie, y compris les brevets et l'apport que représentent le travail, l'effort et les résultats acquis par nos savants et nos spécialistes depuis près d'un demi-siècle ; elle a apporté le travail de ses usines, même de ses chantiers navals, qui, au lieu de construire les instruments de la future activité commerciale d'après-guerre, ont fourni aux autres belligérants moins bien préparés, moins bien outillés, les armes de guerre indispensables à la lutte ; elle a apporté la préparation militaire en hommes, en aptitude à entrer tout de suite en ligne et à tenir tête à l'ennemi pendant que d'autres nations, qui n'avaient pas eu, comme nous, depuis cinquante ans, de lourds budgets de guerre, et qui avaient pu dès lors consacrer toutes leurs ressources à la création de richesses, levaient et instruisaient leurs jeunes armées à l'abri des poitrines de nos classes instruites et entraînées ; elle a fourni, enfin, les chefs, — et ce n'est pas son moindre apport...

Quant au règlement qui suivra la compensation des

comptes, l'ancien ministre des Finances déclare que l'on doit admettre, comme il est d'usage pour tout règlement de liquidation de société, que le paiement des soldes débiteurs par chacun des alliés qui se trouvera dans ce cas se fera « par réalisation de son actif créancier et au fur et à mesure de la réalisation de cet actif ». Il estime que la solution de ce problème peut être trouvée dans l'élargissement d'une formule sur laquelle M. Millerand, négociant en 1920 le règlement des comptes franco-britanniques, était tombé d'accord avec nos alliés, formule dont voici la teneur :

Les gouvernements britannique et français estiment que, pour apporter une solution aux difficultés économiques qui affectent gravement la situation générale dans le monde et pour entrer définitivement dans une ère de paix, il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre et asurant parallèlement l'apurement des dettes de guerre des pays alliés et des dettes de réparation des empires centraux.

En ce qui concerne les réparations, l'ancien ministre des Finances rappelle les sommes jusqu'ici payées par l'Allemagne et la manière dont elles ont été réparties. Il a indiqué, en particulier, comment se présente jusqu'ici le compte de la France :

Qu'y trouvons-nous ? Espèces 142.797.000 marks-or, charbon 533.000.000, bétail 88.000.000, matériel de chemins de fer 401.000.000 de marks-or, et diverses autres livraisons en nature telles que matériel agricole, colorants, dérivés de la houille, produits pharmaceutiques, qui peuvent être traduites en écritures budgétaires normales. Mais nous trouvons aussi 300 millions de mines de la Sarre qui ne représentent pas une valeur mobilisable. Nous trouvons aussi 50 millions qui nous ont été comptés comme valeur reçue par nous du matériel de guerre abandonné par l'ennemi en fuite. Si bien que si nous prenons le problème en trésorerie nous constatons que non seulement rien n'a pu venir encore au crédit de notre budget des dépenses recouvrables, mais que pour payer notre armée d'occupation le Trésor français, crédité en compte de valeurs irrécouvrables, a dû pratiquement avancer en francs, au 31 juillet dernier, la contre-valeur de 112.272.000 marks-or.

Voilà le point du problème réparations où nous a mis, quatre ans après la victoire, le traité de Versailles que M. Lloyd George, il y a quelques semaines, déclarait avoir été jusqu'à ce jour correctement appliqué au point de vue financier. Il avait d'ailleurs peut-être raison au point de vue juridique, en ce sens que tous les moyens que le traité donne aux Allemands pour ne pas payer ont été soigneusement employés par eux et que les alliés n'ont pas réalisé pour la paix l'union qu'ils avaient réalisée pour la guerre.

La répercussion de cette situation sur notre trésorerie apparaît nettement dans le fait que, d'après les prévisions, les caisses publiques auront encore, cette année, à débourser 48 milliards 720 millions de francs, tandis que les recettes autres que celles provenant de l'emprunt n'atteindront que 24 milliards 691 millions. Pour combler la différence, a dit l'ancien ministre des Finances, il faut emprunter ; « mais l'emprunt, ajoute-t-il, n'est pas une solution définitive, surtout s'il s'agit d'emprunts à court terme ».

L'orateur examine ensuite les quatre formules — de très inégale valeur, comme on va le voir — dont la mise en œuvre peut permettre à la trésorerie de fonctionner :

La première consiste à faire peser sur les Allemands la charge des réparations matérielles et des pensions. C'est la thèse que tous les gouvernements français qui se sont succédé au pouvoir ont soutenue devant le pays. Les deux autres consisteraient à libérer l'Allemagne des paiements qu'elle doit et à écraser de charges imméritées les citoyens français, soit en apportant des modifications aux engagements de l'Etat. La quatrième formule, plus dangereuse encore que les deux précédentes, serait la fabrication de la fausse monnaie par ordre de l'Etat.

L'ancien ministre des Finances affirme sa conviction que le premier de ces quatre moyens peut parfaitement être employé, que l'Allemagne est en état de payer ce que nous exigeons d'elle :

« En effet, dit-il, que demandons-nous à l'Allemagne ? Nous lui demandons simplement de nous fournir, par un prélèvement sur ses richesses et sur le produit de son travail, l'annuité des sommes dont nous avons nous-mêmes fourni le capital.

« Je n'ai jamais trouvé devant moi un étranger, même neutre, qui n'ait été frappé du fait que la France de 38 millions d'habitants, avec dix départements ravagés, avec une perte en hommes proportionnellement plus forte que les pertes allemandes, arrivait, par son seul effort, à fournir le capital de la reconstitution, et que l'Allemagne intacte, avec toute sa main-d'œuvre, avec toutes ses richesses, ne pouvait pas payer l'intérêt de ce capital. »

Mettre en doute cette possibilité serait, en effet, nier l'évidence. Que le bon accord existe avec nos principaux alliés de la guerre, dit en terminant M. François-Marsal, vivement applaudi par toute l'assistance : « dettes interalliées et réparations pourraient être balancées et apurées en quelques années ».

Ce n'est pas la première fois que M. François-Marsal traite ce sujet brûlant et ceux qui le suivent assidûment ou l'approchent ne s'y sont pas trompés : l'ancien ministre des Finances est moins pessimiste que l'année dernière même, non pas que la bonne foi ou bonne volonté de l'Allemagne lui inspirent plus de confiance mais parce que la France elle-même s'aide plus efficacement, parce que, avec la disparition de M. Lloyd George dans les coulisses et l'apparition sur la scène britannique d'un gouvernement conservateur aussi jaloux des intérêts anglais, mais moins défiant du relèvement de la France, va faire cesser des frottements pénibles, des provocations insupportables qui avaient failli déjà précipiter l'Angleterre dans un inextricable conflit en Orient et toute l'Europe dans le chaos. Et pourquoi le dissimuler ? La confiance de ce côté de la Manche renaît, parce que le parti

conservateur anglais, libre de compromissions, est plus apte à comprendre qu'il est temps que la spéculation se taise et que la justice suive son cours vis-à-vis de l'Allemagne qui a voulu sa ruine d'Etat par l'enrichissement frauduleux des contribuables, qui a systématiquement organisé sa banqueroute pour se dispenser de réparer ses vastes dévastations et ses crimes innombrables. A un failli de cette haute qualité il faut mieux qu'un administrateur judiciaire, il lui faut un liquidateur et pour asile gratuit le bagne ou une maison d'aliénés. Ce sont donc les sanctions souvent réclamées, toujours refusées par Lloyd George qui deviennent de plus en plus nécessaires, de plus en plus inévitables, et c'est aussi ce qui doit rassurer un peu un ancien ministre des Finances, aussi avisé, et la France aussi lasse d'être la Victoire qu'on admire d'autant plus volontiers qu'on l'exploite davantage.

Et pourquoi ne pas l'ajouter en finissant : la grande habileté de l'escroc qu'est l'Allemagne consiste à avoir fait étalage d'une grande activité, d'avoir étalé ses provinces sauves des horreurs de la guerre, ses usines en marche, ses stocks de commerce amoncelés, ses finances libres d'emprunts étrangers, d'avoir pour les besoins de sa cause feint la misère et fait croire néanmoins à sa prospérité. Grâce à ces apparences trompeuses, elle a amorcé la spéculation universelle et elle s'est mise à imprimer et à vendre des milliards et des milliards et encore des centaines de milliards de marks que les gogos cosmopolites avalaient jusqu'à saturation en attendant fiévreusement la hausse qui devait les enrichir tous !

De tous ses profiteurs, complices de la félonie germanique, l'Allemagne a fait contre ses victimes ses plus acharnés défenseurs : ces gens-là ne veulent pas reconnaître qu'ils se sont trompés, ils ne veulent surtout pas être ruinés et ils envoient plutôt au diable le droit et la justice, les réparations surtout qui sont dues à la Belgique et à la France, que de consentir à leur propre déconfiture.

L'Angleterre, l'Amérique ayant d'abord sauvé l'Allemagne à Versailles, ont ensuite joué sur ce mauvais cheval, ils ont placé un enjeu plus fort qu'ils ne peuvent perdre, et voilà pourquoi les honnêtes gens et les nations dévastées souffrent l'indifférence internationale.

N.D.L.D.

TON CŒUR

Enfant, garde toujours le cœur de ton baptême,
Il était pur et beau, tel que le bon Dieu l'aime.
Ah ! fuis ce qui pourrait maculer sa blancheur,
Qu'il soit blanc comme un lis, ton cœur !

Enfant, au tabernacle est une sainte Hostie,
C'est le Pain de l'amour et de la modestie,
Oh ! va La recevoir avec grande ferveur
Pour qu'il reste à Jésus, ton cœur !

Enfant, devant l'autel de la Vierge Marie
Les anges sont toujours près d'une âme qui prie,
Va, souvent, lui donner, comme une belle fleur,
Ce qu'Elle aime le plus, ton cœur !

Enfant, il est bien loin, sur la terre de France,
Un prêtre qui t'aima, qui bénit ton enfance.
Pour lui, pour ceux encor qui firent ton bonheur
Garde, rempli d'amour, ton cœur !

Ah ! garde-toi, toujours, de déchirer un cœur.
Une amitié perdue est comme l'innocence,
Rien ne peut redonner cet intime bonheur
Que n'ont jamais voilé le doute et la souffrance !

J.-B. HOREAU.

LE SAUVAGE DU MONT PELÉ

(Suite et fin)

Edmond avançait ; cependant d'autres gens de la Trinité, du Morne, de Fort-de-France et autres lieux, le précédaient, l'accompagnaient ou le suivaient, dont un certain nombre, sous leur parapluie couvert de cendres, ressemblait à des champignons monstres en marche. Par ci, par là, devant des maisons effrondées, dans des carrefours jonchés de morts, c'était des exclamations étouffées et des sanglots de passants.

Dans la circonstance, il n'était plus question de la couleur de la peau des morts et des gens, le volcan ayant donné à toutes ses victimes l'uniforme du malheur ; noirs, mulâtres et créoles, du même pas, tendaient vers la cité morte pour y chercher les restes d'êtres aimés, restes auxquelles ils voulaient demander ce que le mort avait enduré.

Un mulâtre corpulent, l'œil hagard, l'air hébété, disait se rendre au Prêcheur. Il y avait laissé sa femme et ses cinq enfants, qu'il avait bien recommandé à M. le maire Grelet.

— Qu'espères-tu, lui dit Edmond.

— Rien ! fit-il.

Un nègre, avec des gestes fous, se disait attaché à l'usine Guérin et avoir échappé au désastre parce qu'un quimboiseur lui avait prédit un feu fatal à tous. Il était allé à Case Pilote chercher du travail et revenait prendre les siens qui n'étaient plus.

Quelqu'un exprimait l'espoir que des survivants pouvaient se rencontrer dans les ruines ; qu'une panique opportune avait pu réduire le nombre des victimes, qu'il fallait espérer au moins pour quelques-unes.

Mais un autre expliqua que de Fort-de-France lui venait directemnt la nouvelle que le *Suchet* avait eu un mal inouï pour approcher du rivage sans pouvoir cependant l'aborder ; qu'il avait recueilli sur des épaves flottantes, et dans la rade dévastée, sur le *Roraïma* qui achevait de bruler, une trentaine de mourants sans lu-

mière dans les yeux, sans espoir dans le cœur, nus, pantelants et dont on ne put tirer aucun renseignement.

Celui-ci disait perdre dans cette catastrophe, père, mère, femme et des enfants ; celui-là, marié de la veille se trouvait au sud pour des emplettes. Sa jeune femme l'attendait et elle git sous les décombres. Chacun raconte son malheur : perte d'êtres aimés, de tout son bien ; et tous se lamentaient.

Un mulâtre exposait encore que la terre des Antilles était maudite dès longtemps et qu'on n'y pouvait rien à ces surprises-là, qui avaient anéanti tout un continent voisin. Ce qui en subsiste, ces sommets en formes d'îles qui émergent des flots, disparaîtra, disait-il, comme le reste, et les habitants s'en iront avec les rochers ébranlés qui les portent.

— Oh ! Monsieur, ajoutait-il en s'adressant à Edmond, c'est à y perdre la tête : les savants, ceux qui savent tout et qui ne conjurent rien, les géologues, les astronomes, ces savants à lunettes d'or et à barbes blanches qui sont des sorciers à vous, et qui ne voient guère plus que les quimboiseurs des pauvres nègres, viennent nous dire, quand c'est la montagne qui tremble : il fallait être en mer ; quand c'est le raz de marée qui envahit les terres et les dévastent : Que n'êtes-vous sur les monts ! si nous avons la maison haute, il eut été préférable, disent-ils qu'elle fût basse, et si elle est basse et tombe comme l'autre qui l'était moins : ah ! si, du moins, elle avait été en fer ! Mais que tout cela soit en l'air ou dans la plaine, tout en bois fragile ou solide, à quoi cela sert quand les génies s'en mêlent ! Tout est vain, et la ruine passe, et la mort aussi. Qu'est-ce qu'il manquait donc à Saint-Pierre, que voilà ? Elle n'était ni sur le mont, ni sur la mer, mais bien assise sur un rivage solide et ses maisons, qui étaient confortables, ne manquaient pas non plus de solidité. Il y avait des palais valant des millions et des huttes qui ne valaient guère, et tout a disparu pareillement. Quoi qu'on fasse donc en Martinique, monsieur, tôt ou tard, les uns comme les autres, avec des fleurs à profusion nous y passerons tous tour à tour. Aussi pourquoi tant gémir et pleurer ? Pourquoi se désespérer ! Et qu'il fait donc bien, n'y pouvant rien changer, le nègre qui danse sans cesse malgré le cratère fu-

mant, au bord du fossé qu'il pense toujours être la tombe d'autrui !

Et ce fut dit avec l'ironie douloureuse, mais résignée d'un homme qui eût dansé lui-même et sur place si la flûte s'était seulement fait entendre à lui.

L'optimisme béat, l'incurie profonde et la suffisance outrecuidante des autorités martiniquaises, gouverneur en tête ne reflétaient-ils pas cette insouciance renaissante déjà, cette inconscience de mulâtre déjà à moitié consolé du mal survenu, et résigné dès lors aux infortunes à venir ?

Cependant le volcan avait opéré à l'improviste, comme le brigand dans la nuit. Il avait fauché sans égard, ni pitié, dans le même geste mystérieux, implacable, toutes les joies, toutes les espérances, tout ce qui entretenait la superbe du monde, tout ce qui abritait l'extrême indigence ; tout était nivelé, détruit. Plus un être vivant sauf un bandit enterré dans un cachot, un chat venu on ne savait d'où, et un crapaud qui se traînait comme la hideuse agonie.

Edmond, autant que les décombres et la cendre mouvante le lui permettait, hâtait toujours le pas. Il ne comptait plus les cadavres entrevus, scalpés, pour ainsi dire, cheveux et sourcils brûlés, les yeux vidés, nus et crevassés, faces tuméfiées, ventres ballonnés ou éclatés, membres rompus et épars, à demi carbonisés, abattus dans toutes les attitudes dont quelques-unes trahissaient encore la terreur suprême. Les uns cependant semblaient avoir été surpris dans leur repos et conservaient jusque dans la mort la paix du sommeil ; les autres avaient succombé dans les pressants efforts de la fuite éperdue et, dans leur chûte, ils demeuraient des tableaux vivants qui inspiraient la pitié ; et chez la plupart la série des poses et des gestes expressifs qui rendent palpables les passions surexcitées : confiance en l'au delà, terreur irraisonnée, souffrance physique et morale, désespoir hideux.

Et toujours, partout, sur tout, la ruine, la mort et ce silence, après l'exubérante vie, plus terrible que la mort elle-même.

Après les villas, les habitations ; après les parcs et les bois détruits, incendiés, dont il ne restait que des murs éventrés, écroulés, ou des troncs coupés au ras du sol et des charbons encore fumants, voilà la ville enfin ! quelle ville ! Ici encore tout est effrondé, écrasé, encombré, tout est mort : mais moins de ces spectacles de la mort hideuse. Chacun à sa place dort pour toujours : car l'ange de la mort en passant a souflé la vie de tous, comme la tempête souffle une flamme vacillante, laissant chacun là où le tenait sa peine ou son plaisir. L'incendie, les éboulements, les pilleurs d'épaves déjà et les naufrageurs de la mort, en attendant la pitié universelle qui devaient pleurer sur ce deuil national, changèrent seuls quelques attitudes et quelques gestes de tout ce peuple qui finit sous un baiser de feu.

Edmond de Mérignac avec Diogène, ayant déjà semé tous les autres compagnons sur son triste chemin, avançait comme il le pouvait encore au millieu de pistes qui n'étaient plus des rues, sur des terre-pleins qui n'étaient plus des places publiques, mais des cimetières plus peuplés, plus encombrés que les autres cimetières, que la suite des cimetières qu'était devenu chaque pâté d'immeubles éboulés, chaque rue, chaque avenue, les savanes aussi bien que les monuments publics et les églises. Il marchait comme dans un cauchemar, trébuchant à chaque pas contre des cadavres qui sonnaient creux, à des morts qui tombaient en poudre, et dont les os allégés se répandaient sur la cendre grise ; il marchait, le nez plus énergiquement tamponné, les dents serrées, la bouche close, les yeux fixes comme dans un mauvais rêve, respirant à peine, presque défaillant ; mais il avançait.

Les hyènes à face humaine, qui fatalement se ruent à la suite de la mort, étaient à l'œuvre. Mais où il se rendait lui-même, au devant du Pelé, vers l'embrasement continu, vers le danger immédiat et peut-être à la mort, les chacals en peine de butin, ne l'avaient pas devancés ; et là ils ne le suivaient pas. La cendre en un manteau uniforme, non pas immaculé, neige complaisante pour la faiblesse des sens surmenés, couvrait presque tout.

Sur un point culminant, tertre d'un monument écrasé,

volatilisé et couvert de quelques mètres de poudres, Edmond s'arrête un instant pour jeter un regard d'ensemble sur ce panorama éteint. Lui qui avait connu cette cité si riche, si animée, si pittoresque, il ne la reconnaissait plus, ni dans son ensemble ni dans ses parties.

Les quartiers du Fort et du Centre ne sont plus qu'une immense plaine de décombres, une mer de cendres qui ne laisse rien paraître de l'emplacement des rues et des maisons. Exposés directement à la bourrasque de gaz enflammés qui couvrit la ville, ils furent littéralement émiettés, les morts eux-mêmes avaient disparu.

Le quartier du Mouillage paraissait avoir été moins maltraité et n'avoir sombré que par l'incendie ; nombre de maisons y étaient encore debout, les rues étaient encore apparentes bien qu'encombrées ; la tour du sémaphore de la place Bertin avait été rasée et dans ces parages les cadavres jonchaient le sol ; aussi plusieurs escouades y travaillaient à les incinérer. Mais là comme partout le relief s'était atténué ou avait disparu, car la cendre et la boue avait nivelé le terrain. Les maisons qui avaient résisté à la bourrasque étaient cependant enfouies jusqu'au premier étage, et ne laissaient généralement plus apparaitre debout, qu'un ou deux pans de murailles ajourées. Edmond se demandait avec stupeur où avait bien pu passer le reste des murs : ils s'étaient effrités, désagrégés ; mortiers et ciments, joints de toute nature avaient disparu, et la moindre secousse emportait ce qui sous une forme illusoire avait subsisté. Les pierres de taille s'étaient arrondies comme si l'Océan les avait roulées longtemps.

Edmond cherche des yeux le pont de pierre jeté sur la Roxelane ; il avait disparu, et nulle part la moindre trace de ses ruines : avaient-elles été emportées dans la mer, dissoutes ou volatilisées, il se le demandait et que conclure au milieu de tant de phénomènes physiques et chimiques insoupçonnés et qui restent inexplicables ? Il vit un groupe de cadavres dans une maison éventrée ; cinq étaient parfaitement intacts et un sixième avait été dissous laissant à nu un squelette d'amphithéatre !

De Mérignac avançait étourdi par l'horreur sublime

du spectacle, accablé par les miasmes qui s'en dégageaient, par la chaleur torride de ces décombres où il enfonçait dans la cendre et dans lesquels couvaient des brasiers toujours fumants.

S'il y avait eu des nivellements de terrain par un apport invraisemblable de matières de toute nature, il y avait eu aussi des affouillements considérables et étranges. Ainsi, rue du Petit Versailles, les eaux des canaux s'en allaient à la mer par des énormes tuyaux de fonte dissimulés sous le pavage. Or la rue s'était effondrée et les tuyaux restaient suspendus en l'air, à 5 ou 6 mètres, sans avoir changé de place, sans être ébranlés. D'autres phénomènes, qui déroutaient, frappèrent de Mérignac. Dans une maison où il pénétra, dans la cuisine, il vit tout en place bien ordonné, une bouteille de pétrole intacte se trouvait à côté d'une boîte d'allumettes qui ne s'étaient point enflammées ; ailleurs, il avait vu des tonneaux de rhum et de benzine qui n'avaient rien souffert.

La cendre désespérante et tutélaire d'autres horreurs remplissait le terre-plein de la cathédrale dont les blanches tours avaient été décapitées, des murs s'étaient écroulés, mais l'intérieur du monument était encore accessible. Edmond s'y aventure et dès les premiers pas s'arrête stupéfait.

L'assemblée des fidèles y est étonnamment nombreuse ; les uns sont assis, les autres à genoux ou prosternés, un grand nombre sont étendus, tous sans mouvement, étrangement recueillis dans la mort. Les attitudes sont diverses, mais calmes, résignées. Beaucoup de gens gisaient aussi sous des décombres amoncelés.

Edmond avance ; il voit les cloches écroulées parmi les ruines ; au pied de l'autel de la Vierge, en partie volatilisé, un prêtre recouvert de ses ornements était étendu, un calice contenait les cendres d'une hostie consumée, tandis qu'à côté un ciboire était à moitié rempli d'hosties conservées.

Edmond s'agenouille un instant et prie, remerciant Dieu de l'avoir épargné lui et tous les siens ; et il se retire de ce lieu où tant d'âmes rassurées émigrèrent sans désespoir.

Il sortit par le côté latéral de la basilique à moitié effrondrée. Il s'arrête dans la rue, où il admira un spectacle inexplicable : sur un pan de mur, le seul resté debout en ce lieu, face à la cathédrale, bien en évidence, s'étalait encore l'abominable placard du *Libertaire*, par lequel le Vierge Sainte était traînée dans la boue, abreuvée d'outrages, odieusement bafouée, mise au défi de manifester sa puissance et de confondre ses blasphémateurs. Ce factum ordurier restait là, témoin muet mais obstiné, informant ceux qui passaient du châtiment de Saint-Pierre. A peine les marges de l'affiche étaient-elles roussies par le feu, mais le texte accusateur, abominable, apparaissait intact au milieu d'effroyables ruines qu'il semblait commenter en les justifiant !... Et chose plus extraordinaire : à coté du crime commis, de l'affiche ordurière, on voyait un confessionnal en bois, qu'une puissance invisible avait posé là, on ne savait pourquoi ni comment, et que le feu avait épargné, sans doute pour montrer le remède à côté du mal parmi les trépassés, donner une leçon aux vivants, encore accessibles au remord.

Edmond parcourut ensuite ce qui fut la Savane du Mouillage et la rue Victor Hugo ; revit l'emplacement désert, tout rasé, tout poudreux du Jardin des Plantes, merveille de Saint-Pierre à jamais disparue, et il s'arrêta une fois encore devant la Vierge isolée dans sa grotte silencieuse. Chose étonnante, elle avait pivotée pour se mettre face au fond, le dos vers la ville, comme pour n'en plus entendre les supplications, et pour s'épargner aussi le spectacle navrant d'un châtiment qu'elle n'avait pu conjurer. Il pria, et dans son âme confondue par tant de prodiges et d'horreurs concentrés sous ses yeux il remercia encore le ciel de l'avoir épargné.

Il poursuit son pélerinage au milieu des ruines, cherchant des yeux le torrent qui était comblé de cendres et de scories ; la cascade avait disparue aussi bien que le lac, la yole, les îles riantes, l'arbre des voyageurs, comme les lianes, les fleurs, et tous les arbres qui furent l'orgueil et la parure de Saint Pierre.

Il se retira enfin de ces lieux méconnaissables après quel-

ques heures écoulées, et regagna la ville ! Passant encore devant une église, il veut voir comment d'autres fidèles y avaient passé de vie à trépas. Ici, plus de mille personnes étaient prosternées dans un recueillement aussi poignant, tandis qu'un prêtre occupait encore la chaire, l'ostensoir levé, bénissant l'assemblée immobile. Ce prêtre avait toutes les apparences de la vie. Instinctivement Edmond s'incline et prie pour les morts au milieu d'eux, sous la main inerte, malgré la bouche close qui ne bénit plus. Il se lève bientôt pour s'assurer si le prêtre est vraiment mort en cette pose extraordinaire, il monte à la chaire qui branle sous ses pas, il approche, appelle, tend la main, touche le prêtre enfin, mais il est mort, s'écroule, se répand en poudre, tandis que l'ostensoir qu'il tenait jusque-là, parmi les morts, s'abattait avec fracas.

Edmond terrifié se retire, entraînant Diogène qui hurlait d'épouvante.

Le Pelé cependant s'était calmé ; l'énorme panache noir, qui montait de son cratère embrasé, s'élevait alors droit dans le ciel, resté ailleurs radieux d'azur et de clarté. Un vent léger plissait l'eau trouble de la rade, multipliant par les mille croissants d'or de l'onde les reflets éblouissants d'un soleil de plomb. La ruisselante lumière du jour répandue à flots sur tant d'horreurs dissimulées où étalées multipliait les contrastes qui rendaient encore plus affreux ce paysage infernal. Edmond subissait plus qu'il n'analysait ses impressions et il fouillait des yeux la rade et la mer lointaine avec accablement.

Etait-il le jouet d'une hallucination ou se trouvait-il en face d'une réalité chère qu'il n'avait osé espérer, mais qu'il appelait de ses vœux ? Ces voiles largement déployées, ces coques légères, qui accouraient sous le vent, l'une venant du Nord, l'autre de l'Ouest, le cap sur Saint-Pierre, étaient-ce celles qu'il préférait à toutes les autres ? et ceux qui les montaient étaient-ce les êtres chéris échappés à ce vaste naufrage ? Venaient-ils, désespérés déjà, fouiller les cendres et les ruines pour le chercher lui-même parmi tant de victimes ? Quelle devait être leur détresse, et quelle sera leur joie ? Mais est-ce bien eux ?

Il suivait les yachts d'un œil attendri. Celui du Nord

était le plus proche ; il avait toutes voiles dehors et sa mature puissante le penchait sur les eaux ; il volait comme l'oiseau de mer, comme l'amour en peine et l'espoir retrouvé.

— C'est elle, dit-il enfin, *la Mayflower* et c'est Nellie !

Il ne se trompait pas ; le yacht approchait, s'aventurait au milieu des épaves, hésitait et bientôt fuyait vers le Sud. Mais l'autre yacht qui stoppait à la hauteur du premier, qui paraissait aller à sa rencontre et qui maintenant le suivait vers un but devenu commun ! Ce devait être le *Volontaire,* il n'en doutait pas souffrant lui même les angoisses qu'on ressentait pour lui.

Il avait été jusque-là si torturé par d'invraisemblables visions que l'accoutumance, l'intensité de ses émotions semblaient avoir comprimé les ressorts de son âme jusqu'à l'insensibilité. Pourtant du côté du Carbet et du Prêcheur s'élevait des clameurs venant de la lisière de la zone ravagée par le tourbillon de feu. On y distribuait des vêtements, des vivres, aux dénudés, aux affamés sincères, et aux autres qui entreprenaient de vivre en marge de la solidarité. Oh, les batailles sinistres et cyniques qui allaient se livrer autour des foyers de la charité, vers lesquelles se ruaient les hordes souffrantes que la douleur, les privations ou la cupidité rendaient impatientes, acharnées, féroces. Les forts accablent les faibles et les repoussent ; femmes, enfants, vieillards sont maltraités, foulés par des brutes noires et autres qui réellement exigent, vocifèrent, enlèvent ce qu'ils ne peuvent obtenir, et qui reviennent à la charge prendre le reste de ce que d'abord ils n'ont pu emporter en entier ! Point de service d'ordre d'abord au milieu d'un désarroi que le cataclysme rendit complet : on hurlait, on gémissait ; tous jouaient des coudes et même si une force armée avait été sur les lieux, se serait-elle servie de ses armes pour réprimer ces désespérés souffrant la faim ! Atroces tableaux, lendemains inévitables, mais effroyables de semblables catastrophes, dont il faut déplorer et voiler les ombres pour l'honneur même de l'humanité désemparée.

Edmond se hâte enfin vers le Morne Rouge ; il arrive à ses limites et rien de ce qu'il y trouve ne l'étonne plus,

ni ne l'épouvante encore. La villa des de Mérignac n'est plus qu'un monceau de décombres ; le parc a disparu avec ses bois, ses bosquets, son étang limpide.

Il ne reste là qu'un vaste champ de cendres légères que le vent nivelle ! Sur l'emplacement de la caverne enchantée, la montagne avait crevé.

Cependant, comme l'accalmie du volcan persistait Edmond résolut de s'approcher du cratère et d'en étudier la situation et les menaces. L'Etang Sec ne le dominait guère que de trois cents mètres et tout le mal en venait. Pour s'y rendre, il fallait traverser le Morne Rouge, où le feu avait fait son œuvre inexorable. Il passa près de ce qui fut l'église de Notre-Dame de la Délivrande, pèlerinage fameux dans toute la Martinique. Il s'y arrêta, comme tant d'autres s'y sont arrêtés pour admirer le même prodige stupéfiant. La statue de la Vierge était debout au milieu des ruines amoncelées et des cadavres défigurés, ce qui pouvait n'étonner qu'à demi ; mais à quelque pas de là, alors que le feu avait fait rage tout autour et n'avait rien épargné, une légère masure *en bois* subsistait intacte. Avec cette maisonnette fragile, inflammable, avait survécu la pauvre et pieuse fille qui l'occupait. Cette fille, dans le milieu le plus dépravé, était restée une chrétienne fervente qui, au milieu des menaces du volcan, n'avait cessé de prier devant une image réduite de la Vierge miraculeuse. La statuette qu'elle serrait sur son cœur, couvrait de ses baisers et de ses pleurs, avait été un moment placée entre les bras de la grande statue et des lèvres, animées d'une foi ardente, en la lui remettant lui avaient dit :

— Va maintenant et fait des miracles à ton tour.

A ces paroles, la brave fille avait cru, et sans cesse durant les prodromes du drame et durant l'ouragan infernal, elle redisait à l'image sanctifiée :

— Ma mère, sauvez-moi, pour que je puisse raconter ce prodige à votre gloire !

Elle fut sauvée, et elle a redit cette insigne faveur.

Et voilà, parmi d'autres prodiges connus de nous, comment au Morne Rouge *une statue*, une masure et un

seul être vivant échappèrent au cataclysme qui n'épargna rien d'autre.

Edmond poursuit son excursion périlleuse. Le Pelé en éruption continue, après ses effroyables débordements, n'était pas encore une promenade à proposer même à un touriste intrigué qui aurait voulu jouer au Pline l'Ancien, qui alla mourir, dit la légende, dans un semblable abîme, dont il voulait surprendre les secrets.

De Mérignac n'avait aucune visée scientifique, et n'ambitionnait pas la gloire. Mais que faire seul au milieu de ce néant des choses, sinon aller consulter la force occulte qui avait tout réduit en poudre ? Il voulait donc sur le mont fatal chercher le secret de tant de malheurs et les vestiges de souvenirs qui lui restaient chers. Quant au danger, il n'y songeait pas. Il se contenterait de se garer du trajet dangereux qu'avaient suivi les laves brûlantes et les gaz asphyxiants.

Il montait depuis quelque temps lorsqu'il perçut de nouveau les colères du monstre assoupi : c'étaient des bruits sourds, des crépitements, des détonations rapides, multipliées dans d'insondables profondeurs ; le cratère, couleur de braise, haletait, lançait des flots de vapeurs, de fumées mêlées à des gerbes de feu, et ce fut soudain une nouvelle rafale de cendres chaudes dans un ciel envahit tout-à-coup, en plein jour, par les ténèbres de la nuit, ombres subites, tragiques, effroyables. Il ne discernait plus rien à trois pas et il s'assit pour attendre la fin du phénomène qui ne saurait, selon lui, persister longtemps. Et, en effet, le tourbillon de fumée et de cendres se dissipa et le soleil radieux reparut, éclairant la fournaise haletante.

L'Etang Sec vomissait une fumée abondante, d'un blanc assombri par la cendre et les scories sentant le soufre qui brûle; cette fumée sortait aussi entre les rochers fendus, dispersés et par d'insondables crevasses de soufrières qui travaillaient, aspirant terres et rochers qu'elles relançaient, projectiles formidables qui tourbillonnaient dans les flots vaporeux.

Le lac des Palmistes s'était évacué dans l'Etang Sec

qui *avait rejeté ses eaux* et ses boues dans les ravins et les rivières (1).

L'éruption de l'Etang Sec, aux abords duquel il se tenait, était encore violente : nul brasier n'était comparable à cette fournaise qui rugissait dans un gouffre sans fond, d'une énorme étendue et d'une activité inouie, rou-

---

(1) Pour détruire, écrit M. Lacroix, chargé de mission pour étudier le Mont Pelé après la catastrophe survenue, chaque volcan a sa « manière » : les uns secouent le sol autour d'eux et ensevelissent les victimes dans les ruines des habitations ; d'autres répandent des torrents de boue ou déversent inexorablement la pâte brûlante des laves ; d'autres enfin recouvrent sous la cendre toute la région qui les entoure. Le mont Pelé, lui, procède par *nuées ardentes* : ces nuées, sorties avec explosion d'une déchirure du sol, prennent la forme d'un « bourgeon mamelonné en forme de chou-fleur ou de cervelle, creusé de circonvolutions nombreuses, à sinuosités profondes, qui vont sans cesse en grossissant ». En quelques secondes, la nuée jaillit comme un mur vertical, qui s'élève parfois à quatre mille mètres de hauteur, puis elle se met à rouler sur le sol, comme une boue gazeuse, et elle descend avec une puissance et une vitesse prodigieuses les flancs de la montagne jusqu'à la mer où elle s'étale et se perd. Or, cette nuée est faite surtout de vapeur d'eau, mais de vapeur mélangée avec des cendres, des lapillis et des pierres ; sa température, au moment où elle force le couvercle de la terre, doit être voisine de mille degrés, puisqu'elle s'éclaire dans la nuit d'une lueur rougeâtre que sillonnent par instants des décharges électriques ; sans doute elle n'était pas bien loin de 400 degrés lorsque son souffle embrasé est venu passer sur Saint-Pierre ; quelques arbres, restés debout, étaient carbonisés du côté qui regarde le volcan ; les cadavres et leurs vêtements portaient la trace d'une brûlure superficielle ; un thermomètre plongé dans les cendres, deux jours après leur chute, marqué encore plus de deux cents degrés ; enfin sur la mer même, les bateaux prirent feu par la chute des cendres brûlantes et leur incendie, complétant celui de la ville, transforma la mer, comme le sol en un immense brasier. Ce n'est donc pas l'empoisonnement par des gaz délétères, c'est la chaleur de cette bouffée de feu qui, en quelques secondes, détruisit tout ce qui avait vie sur une surface de soixante kilomètres carrés.

En même temps qu'elle étouffait la vie par la chaleur, la nuée ardente brisait et renversait toutes les choses par sa formidable poussée, en attendant de les recouvrir d'un linceul de cendres. Aucun ouragan, même ceux des tropiques, ne peut donner une idée de la puissance mécanique détendue par l'explosion de cette

lant avec la même aisance une cendre impalpable, et des rochers monstrueux.

Edmond resta là une heure entière, oubliant que la moindre saute de vent pouvait rabattre les gaz délétères sur lui, le submerger, l'asphyxier à son tour. Mais le vent souffla régulièrement du Nord au Sud et le laissait admirer à loisir le fléau qui l'avait épargné.

Il remarqua, en outre, plusieurs cratères disposés sur une même ligne descendante, la montagne s'étant entr'ouverte de haut en bas au-dessus de Saint-Pierre, pour mieux y répandre la mort. Sur le flanc de la montagne, tout autour des cratères, ce n'était plus qu'amoncellement de terres repoussées, de rochers rompus que le volcan, en forçant le passage de ses flots, avaient rejeté

---

nuée. M. Lacroix a pu se liver, après coup, à des évaluations fort plausibles, qui fixent aux environs de 150 mètres par seconde la vitesse du flux dévasteur; dans ces conditions, la pression exercée sur une surface d'un mètre carré atteint *deux mille kilos*: les lourdes pierres des monuments, une statue de bronze, les cloches d'airain de la cathédrale, tout fut emporté comme fétus de paille; des mâts de navire furent coupés net comme par une cisaille; à de pareilles vitesses un gaz agit comme un bloc solide et frappe comme un boulet; et ce qu'il y a d'aussi inattendu, c'est la limitation extraordinairement nette de cette action; M. Lasserre, rhummier à Saint-Pierre, et un de ses amis voyageaient en voiture lorsqu'ils aperçurent la nuée qui s'avançait sur eux: « Au moment où les violentes détonations commencèrent à se faire entendre, nous enlevâmes nos chevaux au galop pour fuir le danger; nous nous trouvions, en effet, à l'extrême limite de la région menacée si bien qu'à dix mètres en avant, les nuages ne laissèrent aucune trace de leur passage, tandis que deux personnes qui se trouvaient à dix mètres derrière nous furent tuées. Malgré la rapidité de notre fuite, les nuages nous ont atteints et, subitement, notre voiture a été renversée sens dessus dessous... Trois minutes après, revenus un peu de cette terrible secousse, nous nous sommes dégagés de dessous la voiture et c'est alors que nous avons constaté que nous étions horriblement brûlés, notamment sur les parties découvertes du corps, c'est-à-dire sur la tête et sur les mains; le bas du pantalon de mon compagnon était brûlé, tandis que mes habits ne portaient aucune trace de brûlure. »

Ainsi, les trente mille habitants de Saint-Pierre vivaient sur une chaudière qui a fait explosion.

pêle-mêle dans un chaos indescriptible. Le sol sous ses pieds était brûlant, convultionné, sinistrement sonore. Finalement une chaleur intolérable le chasse ; il est criblé de pierres et de cendres ; il redescend sous cette grèle qui gagnait en intensité, il hâte le pas et c'est enfin en courant qu'il dévale de la montagne maudite.

Il approchait de l'emplacement qu'occupait la villa des de Mérignac lorsqu'une soudaine clameur l'accueille, c'est aussitôt une ruée vers lui. Il se sent enlacé, fiévreusement étreint ; et, comme il a fermé les yeux, il entend crier à ses oreilles :

— Edmond, mon cher Edmond !

La gorge serrée, les lèvres tremblantes, il serre ceux qui le pressent sans pouvoir leur répondre ; après de grands efforts il murmure :

— Merci !

— Tu nous raconteras ton aventure plus tard, fit Jœggerson en l'entrainant ; fuyons !

Il était temps, du reste : les pierres pleuvaient ; l'air était déjà saturé de gaz suffocants. Ils dévalent les pentes encombrées, traversent la ville, arrivent au port précipitamment. Il fallut même se jeter à l'eau et, à la nage, se rendre à bord des yachts accourus vers eux.

Sur la montagne irritée de *voir des victimes* lui échapper, les détonations se faisaient plus violentes, et des cratères les matières incandescentes jaillissaient en fontaines prodigieuses.

Mais le *Volontaire*, suivi de la *Mayflower*, filait alors vers la Jamaïque.

Arthur Savaète.

Nos Chants et nos Pleurs

LA DÉPOPULATION

CLÉMENCEAU ET LA DÉPOPULATION

(Séance du 12 octobre).

De notre grand Premier, méditons la pensée,
« Bien que la Barbarie enfin soit repoussée,
Messieurs les députés, sans de nombreux berceaux,
Des Germains, nos neveux deviendront les vassaux.
Prenez tous leurs canons, épuisez leurs finances,
Rien ne peut compenser nos trop faibles naissances.
De la natalité dépend notre avenir.
J'appelle pro-Germain qui n'en veut convenir.
Que cette vérité soit de tous entendue :
« Sans de nombreux héros, notre France est perdue. »
Demain reviendront-ils nos puissants alliés ?
Que de serments d'hymen sont à tort déliés !
Le divorce a produit une nouvelle preuve
Qu'un torrent débordé ravage plus qu'un fleuve.
Le divorce, chez nous, déliant les saints nœuds,
Dans sa marche rapide a dépassé nos pneus.
De cinquante au début, nous sommes à vingt mille
Par année et le pneu toujours plus file, file.
Au divorce apliqué, le pneu c'est le progrès
Qui du lent char des bœufs inspire le regret.
Trop facile est chez nous le capricieux divorce
Enlevant à l'armée et le nombre et la force.
Honneur, aide aux hymens pépinières de preux.
L'avenir appartient aux bataillons nombreux,
Il appartient surtout aux hymens d'Italie
Où la prudente loi défend qu'on les délie.
Contre la barbarie, amis italiens,
Resserons toujours plus nos fraternels liens.
Gaule, veux-tu demain rester victorieuse ?
Aime, comme ta sœur, la famille nombreuse.
Epoux, l'ymen fécond rend l'homme créateur,
Et tous deux vous élève à divine hauteur.
A Malthus, mon projet de loi ne plaira guère.
« Aux foyers sans enfants les plus lourds frais de guerre.
Vous avez jusqu'ici déboursé maigrement ;
D'alléger le magot vous aurez l'agrément.
Quand la race germaine au lointain colonise,
Sur notre sol fécond la famille agonise.
Des partis, quels qu'ils soient, profitons des vertus.

Rome, bien mieux que nous sait combattre Malthus.
Albion dissidente et d'immense étendue
S'est pour la Palestine avec Rome entendue.
Le peuple dit toujours : « Dieu le veut, Dieu le veut ». (1)
De la majorité prêtons l'oreille aux vœux.
Avons-nous eu raison de faire le divorce ?
De rétablir la paix faut-il que l'on s'efforce ?
A vous d'examiner.
C'est vous qui dominez.

G. Collet.

(1) Réponse du peuple et de la noblesse à Pierre l'Ermite prêchant la première croisade au concile de Clermont, l'an 1095.

La Survie Humaine

au point de vue scientifique

(*Suite*)

Le docteur Geley, de son côté, s'est occupé de l'« idéo-plasticité » de la substance, c'est-à-dire de ses propriétés plastiques.

Il a montré que :

1° La substance sort des orifices naturels, la bouche, les narines, le bout des seins, etc., et aussi de l'extrémité des doigts et d'autres parties du corps ;

2° Elle est tantôt vaporeuse, tantôt liquide, visqueuse ou solide. Elle se montre blanche, grise ou noire ;

3° Elle peut être lumineuse par elle-même ;

4° Elle se constitue en formes organiques (mains et visages) ayant toutes les apparences de la vie (chairs, os, cheveux) à la vue et au contact ;

5° Ces formes sont parfois de grandeur naturelle et parfois en miniature ;

6° Elles sont toujours, plus ou moins, à trois dimensions. Parfois, cependant, elles présentent l'aspect de masques ou de coques. Dans ce dernier cas, les mains sont plates, les visages creux, et leurs régions postérieures restent à l'état amorphe ;

7° Les matérialisations n'apparaissent pas généralement tout à coup sous leur forme définitive ; elles se constituent sous les yeux des observateurs ;

8° Très sensibles à la lumière blanche, elles supportent mieux la lumière rouge inactinique ;

9° Elles sont toujours en rapport organique avec le médium. Le toucher ou l'éclairage de l'ectoplasme provoquent, chez le médium, des reflexes très marqués ;

10° Les matérialisations sont animées. Les mains saisissent, les visages sourient, les yeux remuent ;

11° Elles prennent parfois l'aspect de simulacres, de formes manquées;

12° Elles s'évanouissent brusquement ou graduellement.

Le docteur de Schrenck-Hotzing a montré, de son côté, que les formes matérialisées semblent parfois refléter la pensée inconsciente du médium, et qu'elles ont une réalité objective, dans toute la force du terme.

Tels sont les faits. Des expériences prolongées seront seules capables de les expliquer ; elles devront, sans doute, se proposer avant tout : 1° de découvrir la source de l'énergie directrice et son mode d'action ; 2° d'établir l'influence de l'idée dans la production et la direction des formes matérialisées ; 3° de fixer l'origine même de cette idée directrice, soit qu'elle soit localisée dans le subconscient du médium, soit qu'elle provienne d'intelligences extérieures, soit qu'elle tienne des deux.

Le plasma fait certainement partie, normalement, de l'organisme du médium, et peut-être de l'organisme de chacun mais il ne peut être extériorisé que par des êtres d'exception.

Il possède quelques-unes des propriétés de la matière organique, et d'autres très différentes, telles que l'idéoplasticité et la faculté de se métamorphoser. C'est là un état de la matière qui nous est inconnu.

Stanley de Brath

Des fragments d'ectoplasmes ont été prélevés sur un sujet (Stanisla). « Le fragment obtenu avait environ 10 millimètres de diamètre, il était constitué par une substance blanche, ayant l'aspect d'écume de blanc d'œuf battu... Après dessuation, le lendemain, son diamètre était de 5 millimètres et son poids de 0 gr. 101.

Son aspect microscopique était celui d'une substance écumante, poreuse, blanc-jaunâtre, brillante, semblable à du blanc d'œuf battu et desséché, sans odeur.

La moitié du fragment fut envoyée pour analyse à Munich, aux bons soins du dicteur de Schrenk-Hotzing ; l'autre moitié fut étudiée dans le laboratoire bactériologique du Musée de l'Industrie et de l'Agriculture de Varsovie, en ma présence, par le docteur V. Dombrowski, chef de laboratoire. »

Le détail de l'analyse de Varsovie et de Munich a paru dans le numéro 6 de la « Revue Métapsychique ». Les lecteurs que cette question intéresse peuvent s'y reporter. En résumé, elle permet de décéler surtout :

Des cellules épithéliales,
De nombreux leucocytes,
Des globules de graisse,
Des microorganismes.

Au point de vue bactériologique, la culture des microorganismes a donné peu de succès. Enfin, le plus intéressant, c'est **que la substance n'offre pas de caractère spécifique.**

« Le docteur Gustave Geley, écrit Marcel Pays, ne fait aucune difficulté pour avouer qu'il n'est nullement besoin d'évoquer l'esprit des morts pour obtenir des phénomènes de matérialisation. Les vivants y suffisent. C'est le médium en état de transe qui extériorise l'ectoplasme, et l'ectoplasme est mieux qu'une onde, ou un fluide, c'est une substance sensible qui, d'après le docteur Gustave Geley, se modèle sous l'influence de la volonté du médium, plus ou moins consciente, forme les apparitions objectives, ces apparitions matérialisées de visages et de membres inconnus. » Car les moulages obtenus dans les expériences de Kluski ne sont les pieds, les mains, ni les visages d'aucune des personnes présentes.

Le docteur William Mackensie résume à ce sujet une conférence faite le 6 mai dernier, à Gênes, par le professeur Morselli... « Ce n'est pas par l'intermédiaire de la personne désignée comme médium que des « entités » étrangères à elle nous donnent des télécinèses et des téléplasmes, mais très probablement (si ce n'est pas déjà certain) c'est la personne même du prétendu médium qui émane une force, une énergie biologique de nature encore inconnue, laquelle possède la propriété et la possibilité de déplacer, de mouvoir des objets éloignés du sujet médiumnique, de présenter des images complexes, visibles et tangibles, en finissant par créer des apparences d'entités invisibles et de fantômes visibles.

Une longue série de projections a été offerte aux yeux des auditeurs pour démontrer la thèse de M. Morselli.

Cette thèse, M. Morselli l'avait déjà formulée depuis 1912, lors des premières expériences avec la célèbre Eusapia Paladino, exécutées à Gênes, en compagnie d'un groupe de psychistes notoires, dont le regretté Luigi Armalde Vassallo, publiciste, d'inoubliable mémoire, et du très compétent M. Bozzano, dont j'ai parlé tantôt. Depuis lors, l'hypothèse que la télékinésie, les téléplasmes et les « matérialisations » sont des créations extériorisées par le corps du médium assumant d'abord une forme incertaine, mais toujours mieux définie, jusqu'à prendre l'apparence précise de défunts imaginaires ou réels, est mise hors de conteste par les dernières découvertes. M. Morselli commence par passer en revue les apparitions de la célèbre Eva, étudiées par M. Richet, et ensuite par un nombre considérable de savants, dont le Bavarois Schrenk-Hotzing (qui a soutenu et soutient encore en Allemagne et en France une polémique ardente en faveur de la matière bio-radiante). Il termine par les toutes récentes expériences de Crawford sur la « substance plastique » émanée du médium même dans le cas d'une simple lévitation du guéridon, et par les expériences à peine commencées, mais déjà démonstratives, accomplies à l'Institut Métapsychique de Paris, en ces derniers mois, sur le médium polonais Kluski.

La « substance » ou matière ectoplasmique émanée du corps du médium et se modelant sur les images mises en action par le mécanisme de la mémoire latente ou « cryptomnésie » n'a pas seulement été devinée par les savants qui admettent, comme M. Morselli, que le nombre et les propriétés des formes naturelles ne sont pas encore toutes connues, mais que nous les entrevoyons à peine dans leur variété et dans leurs possibilités indéfinies ; elle a été vue, photographiée, et même pesée. Certes, dans l'hypothèse que M. Morselli a longuement discutée, qu'il a adoptée il y a dix-neuf ans, et qui a trouvé dans les recherches métapsychiques de ces dernières années une pleine confirmation, il subsiste encore beaucoup de choses obscures. Mais il n'y a pas d'hypothèse ou de théorie scientifique qui explique tout ; il s'agit toujours d'instruments de travail qui représentent les efforts de la science à un moment donné de son évolution. Que, par exemple, les « fan-

tômes » soient produits par la pensée du médium extériorisée et modelée, grâce à la substance bio-radiante, le fait est prouvé par l'étude des « matérialisations » d'Eusapia Paladino, poursuivie de 1902 à 1907 par M. Morselli lui-même en près de trente séances ; et voilà que la confirmation en résulte des observations du docteur de Schrenck-Hotzing sur les « ectoplasmes » très curieux émanés du médium Eva et qui représentent parfois des personnages encore vivants comme Wilson, Poincaré, l'actrice Delza (morte dans la suite seulement), etc... Donc, ce ne sont pas des désincarnés qui se présentent, mais bien des images existant dans la subconscience du médium, évoquées par lui dans l'hypnose médiumnique et qui ont été interprétées, à tort, comme des apparitions d'esprits.

Un champ très large de terrain inconnu reste ainsi ouvert aux recherches objectives, et il est probable que l'on pourra en tirer des applications médicales. Ce qui nous le laisse supposer, ce sont les récentes observations du docteur Vrilner, sur l'existence d'une « atmosphère humaine » qui émanerait continuellement de toute personne et au fond ne serait autre que « la matière bio-radiante » autrefois appelée « fluidique » et dont l'existence semble désormais démontrée, à l'égal de celle des rayons X. Que cette matière, ou « ectoplasme » soit capable d'agir seule, ou qu'elle ait besoin, au contraire, d'autres « animateurs » comme le soutiennent les spirites, en les identifiant à de mystérieuses entités intelligentes hors de notre sphère tellurique, c'est-à-dire à des esprits de désincarnés survivant dans l'au-delà, M. Morselli ne s'en préoccupe pas. « Pour son compte, il n'en voit encore aucune preuve sûre, évidente, scientifique, dans le champ où il s'est renfermé. Il déclare par conséquent qu'il reste un anti-spirite convaincu. »

En résumé, suivant la clairvoyante opinion de Grasset, ce sont des émanations produites par le médium, et bien que ce champ offre pour l'avenir des sujets pleins d'intérêt, il ne faut rien y voir de surnaturel. Je dirai même que ces forces inconnues ne sont pas plus curieuses, pas plus étranges que bien d'autres, dont la manifestation nous est familière ; la simple flamme d'une bougie qui met en cause la désintégration de la matière, soulève des problèmes tout aussi passionnants. La germination du grain de blé,

du chêne ou la formation du poulet, issu de l'œuf que nous mangeons à la coque, sont des phénomènes sans doute plus complexes et plus formidables, mais nous les avons admis, nous y sommes habitués, ils ne nous **surprennent pas.**

La science moderne, et c'est là sa gloire, son enseignement, sa haute poésie, a mis en évidence des forces inconnues que l'on sent latentes autour de soi ; elle fait toucher à un monde obscur, mystérieux ; elle nous dit que la formation de la pierre n'est pas moins étonnante que celle des individus, que la conservation de la forme des cristaux n'est pas moins surprenante que celle des êtres vivants ; elle nous fait pressentir l'âme des animaux. On sentait tout cela depuis longtemps, la science moderne le fait toucher du doigt sans pouvoir le préciser. Ce sera l'œuvre des générations futures. Encore ne faut-il pas espérer qu'elles puissent tout expliquer, il est probable que le mystère de la vie et de la mort restera toujours pour elles le **grand secret.**

CONCLUSION

L'Humanité ne persiste pas dans une erreur — dans la même erreur — sans qu'il y ait une cause à cette persistance.

Les croyances qui ne reposent sur aucun fait durent un temps variable et sont remplacées par d'autres.

Les livres hindous, dont j'ai montré l'ancienneté au début de ce travail expriment avec netteté les idées suivantes qu'il est bon de rappeler :

1° Un Dieu unique antérieur à tout ;

2° Une âme immortelle — (qui vient de Dieu) et après des épreuves si elle se purifie, s'ennoblit, s'idéalise, retourne à Dieu ;

3° L'ancienneté de l'Homme sur la terre ;

4° La création du monde ;

5° Le Déluge.

Or, la création du monde dans un ordre donné est confirmée par les paléontologistes, l'ancienneté de l'Homme sur la terre est démontrée par les données scientifiques

modernes et par l'anthropologie ; les catastrophes qui ont troublé l'écorce terrestre sont exposées par tous les géologues.

Les idées actuelles tendent, comme je l'ai déjà indiqué dans « l'Evolution, ses incertitudes, ses conclusions », à admettre que la matière est de la Force condensée, que la Force n'a pas besoin de soutien, que la Force est antérieure à la matière, etc., ce qui rentre bien dans la conception hindoue d'un Dieu antérieur à tout.

Nous avons vu que certains éléments anatomiques que jusqu'à notre époque, on avait cru morts avec l'individu lui survivent. Nous avons vu que certains tissus placés dans des conditions favorables, non seulement ne meurent pas mais se développent, nous avons vu que certains organes placés après la mort dans des milieux favorables continuent à fonctionner, nous avons vu même cette chose tenant du prodige qu'un groupe d'organes digestifs, respiratoires, circulatoires, continuent à fonctionner dans une inter-dépendance parfaite. Nous avons vu que le système nerveux est monté sur un ensemble d'organes, destinés à le servir, que ce système nerveux n'est pas autre chose que des « voies » faisant communiquer la pensée avec l'extérieur, nous avons vu que la pensée reste à l'état de potentiel tant qu'elle n'a pas de voies pour lui permettre d'évoluer, de se développer, nous avons vu que cette pensée, la force psychique, ne meurt pas. Mais nous avons vu aussi qu'**il importe peu de voir subsister cette pensée si elle n'a pas conservé la mémoire.** Or (et c'est là peut-être la pensée la plus grave de tout ce livre, la plus troublante, la plus grosse de conséquences) nous avons pu montrer que **la mémoire existe en dehors de ce que nous appelons la vie.**

Quand on considère l'imperfection de nos sens qui nous révèlent seulement de menus fragments du monde, quand on se rappelle que nos médiocres instruments nous ont révélé des forces, des vies, des mondes insoupçonnés, quand on se rend compte des forces ignorées qui nous entourent, qui s'enchevêtrent dans une complexité inouïe, quand on devine, quand on touche, quand on sent bruire tant de mystère autour de soi — et en soi — ce n'est pas à la légère que l'on peut, au nom d'une science balbutiante, résoudre par la négative la notion d'une âme immortelle.

DUY VERNAZOBRES.

Les Mémoires de Guillaume

La grande presse mondiale vient de se gargariser des *soi-disant* Mémoires de Guillaume II, élucubrées à Doorn sans la moindre chance de faire tort aux Mémoires qui font l'immortalité de l'île Sainte-Hélène. Tous ceux qui avaient conservé, au fond de leur estomac, une apparente estime pour l'ancien cabotin de Postdam, l'ont perdue sans retour; et la grande presse mondiale pleure désormais fort bruyamment son onéreuse désillusion !

Nous nous étions bien gardé, à l'annonce de cette publication, plaidoyer *pro domo* éhonté produit par un charlatan, découronné de toutes manières, la veille même où son cœur *mortellement blessé*, soi-disant toujours, va convoler en légitimes noces avec la jeune veuve et mère d'une riche progéniture, Son Altesse Hermine de Reuss, branche aînée ; nous nous étions donc bien gardé d'emboîter le pas des porte-trompettes pour faire violence à la Renommée rétive.

Guillaume II ! Nous l'avions vu de trop près en Allemagne même et nous l'avions qualifié dès le jour où il sautait par-dessus le cadavre de son père infortuné, en outrageant sa mère désolée, sur les marches du trône que son inconsciente ambition ne pouvait que déshonorer et perdre : il nous apparaissait alors comme le concentré des tares d'une lignée de forbans, un irrésistible appel des châtiments qui devaient pulvériser l'œuvre maudite des Hohenzollern. D'une main ferme nous écrivions, il y a plus de trente ans, dans nos Soirées Franco-Russes parues ici même : regardez bien Guillaume II, fils de l'infortuné Frédéric III ; regardez-le et saluez : c'est le dernier empereur d'Allemagne qui passe !

Certes ! ce ne sont pas ces Mémoires écrites pour des concierges désœuvrées, ni son mariage avec une sérénissime princesse, veuve consolable avec les produits d'un roman-feuilleton qui ramèneront ce déserteur, jadis couronné, sous les ombrages de Postdam.

Le moindre reproche qu'on puisse faire aux Mémoires du dernier empereur allemand, c'est qu'ils sont la caricature de l'Histoire, en laquelle tous les faits sont dénaturés et tous les personnages contrefaits selon les besoins

d'une cause détestable et ce n'est pas sans de justes raisons que notre confrère *Le Temps* écrivait dès les premiers feuilletons desdits Mémoires :

« Les princes, autrefois, dans les guerres qu'ils menaient, se faisaient tuer au milieu de leurs troupes. Ainsi Gustave-Adolphe ou Charles XII. Ils poussaient l'élégance jusqu'à la mort pour auréoler leur mémoire. Les princes, aujourd'hui, dans les guerres qu'ils déclenchent, vaincus, prennent la fuite et, capitonnés au sein de la famille, ils publient leurs mémoires. Les premiers passaient à l'Histoire. Les seconds passent à la caisse. Ils ont raffiné sur le mot de Talleyrand. Charles X disait au prince de Bénévent : « Un roi n'a de choix qu'entre le trône et l'échafaud. — Sire, lui répondit Talleyrand, Votre Majesté oublie la chaise de poste. »

« Guillaume II, du fond du château d'Amerongen, lance à longue portée des mensonges calculés. Dès le premier chapitre, il a menti. Il se représente comme le bienfaiteur des ouvriers. Il se pose en beauté. Il ne veut que du bien aux travailleurs. Il oublie qu'à Potsdam, laissant voir à nu la nature féroce, la vraie, des Hohenzollern, il disait, le 23 novembre 1891, à la prestation de serment des recrues : « Il peut arriver qu'il vous faille tirer sur vos propres parents, sur vos frères, : alors, attestez votre fidélité en sacrifiant votre sang. » Soyez fidèles et sanguinaires. Tuez vos frères sur un ordre du roi. Mais ne touchez jamais au roi.

« Depuis ce premier chapitre, Guillaume II ment à chacun de ceux qui l'ont suivi. Il ment à propos du renvoi de Bismarck, dont il ne pouvait supporter le génie et dans le regard méprisant duquel il lisait son arrêt : « Ce jeune homme est un fou qui perdra son royaume. » Il ment à propos de sa visite à Tanger. Il ment à propos de la démission de M. Delcassé. Quand il ne ment pas par calcul, il ment par habitude. Il est de cette lignée pourrie des Hohenzollern dont, depuis trois siècles, la folie et la malfaisance habitent le cerveau malade. Déjà à Tanger, selon lui, c'est la paix qu'il allait défendre. Mais, en cette même année 1905 qui l'avait vu débarquer bruyamment au Maroc, il clamait, à l'inauguration à Berlin de la statue de Moltke, la fameuse phrase : « Hourra pour la poudre sèche et l'épée aiguisée, pour le but reconnu et les forces toujours tendues ! » Le but reconnu de l'Allemagne, c'est celui que définissait Bülow dans son ouvrage intitulé *La Politique allemande :* faire de l'Alle-

magne « ce que Rome a été pour le monde antique ». C'est parce que Londres n'a pas voulu être Carthage, parce que la France n'a pas voulu être la Gaule conquise qu'une guerre de quatre ans a bouleversé le monde.

« Si le roi ment, le ministre l'imite. La monarchie en vacance, la République en carence se rejoignent, en Allemagne, dès qu'il s'agit d'altérer la vérité, de fausser l'Histoire, de tronquer les textes, de dénaturer les faits. Quelle que soit la forme du gouvernement, ses représentants mentent à l'unisson. C'est l'empire du mensonge.

« M. Viviani a répondu à M. Wirth. Il y a entre les affirmations troubles de M. Wirth, appuyées sur des documents mutilés, et les répliques foudroyantes de M. Viviani, basées sur des textes précis, la différence qui sépare la fourbe germanique de la clarté française.

« L'Allemagne n'a pas voulu la guerre ? L'Allemagne a subi une guerre défensive méchamment préparée par la France, la Russie, l'Angleterre ? L'Allemagne n'a pas longuement prémédité une guerre offensive pour mettre en application contre l'Angleterre la parole de Guillaume aux régates de l'Elbe, le 18 juin 1901 : « Notre empire est sur l'eau » et montrer à la France et à la Russie que son empire était aussi sur terre ?

« Alors pourquoi la conférence de Potsdam, le 5 juillet 1914 ? Pourquoi, le 26 août 1914, dans l'explosion d'enthousiasme due aux premières victoires de l'Allemagne, les révélations imprudentes du baron de Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, à M. Morgenthau, ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, au marquis Garroni, ambassadeur d'Italie à Constantinople ? En août 1914, l'Italie n'était pas entrée en guerre à nos côtés. Les Etats-Unis pas davantage. On pouvait s'ouvrir à eux. L'ivresse d'orgueil montait à la tête du baron de Wangenheim.

« Et voici ce dont ses deux auditeurs, le marquis Garroni et M. Morgenthau, ont témoigné : à l'un, dès le 15 juillet 1914, à l'autre, le 26 août 1914, le baron de Wangenheim déclara « que la guerre avait été décidée dans le Conseil tenu à Potsdam le 5 juillet 1914 et qu'elle serait rendue inévitable à la suite d'un ultimatum de l'Autriche posant à la Serbie des conditions inacceptables. L'empereur Guillaume, le comte de Moltke, l'amiral de Tirpitz, d'autres étaient présents. Les financiers demandèrent deux semaines pour arranger leurs affaires. »

« Pourquoi, avant même la fameuse édition spéciale

du *Lokal-Anzeiger* du 30 juillet 1914, la *Chemnitzer Volkstimme* annonçait-elle, dès le 28 juillet, la mobilisation allemande. M. Wirth a-t-il donc oublié les déclarations écrasantes de Kurt Eisner, dont la sincérité ne peut être mise en doute : « Comment — raconte Kurt Eisner — la *Volkstimme* fit-elle son édition spéciale ? Son rédacteur Heilmann a reçu la communication mardi après-midi 28 juillet d'un coup de téléphone donné par moi de Munich. Je lui téléphonai, et en même temps par l'intermédiaire du bureau de la presse au comité directeur à Berlin, *que la mobilisation allemande aurait lieu au cours des jours suivants certainement avant la fin de la semaine* (c'est Kurt Eisner qui souligne). Le 28 juillet donc — continue Eisner — avant la mobilisation russe et deux jours avant l'édition spéciale de Berlin (du *Lokal-Anzeiger*), la mobilisation allemande était déjà décidée ».

« Voilà ce qu'a déclaré Kurt Eisner, dont le témoignage ne saurait être suspect.

« Pourquoi, si l'Allemagne n'avait pas voulu la guerre, hâta-t-elle fébrilement les travaux du canal de Kiel qui, ne devant être terminés qu'en 1915, furent livrés, sur l'ordre de Guillaume, grâce à des équipes supplémen-'taires, le 24 juin 1914, onze jours avant la conférence de Potsdam, un mois avant l'ultimatum à la Serbie ?

« Pourquoi, dans la séance secrète de la Chambre belge tenue à Bruxelles en 1913, M. de Broqueville, ministre de la guerre, déclarait-il qu'en juillet de cette même anné 1913, « un ami de la Belgique, un chef d'Etat » — il fut établi depuis que c'était le roi Carol de Roumanie — avait avisé le roi Albert « de se dévouer sérieusement à sa propre défense », les nouvelles lois militaires de l'Allemagne à cette époque ayant pour but, a déclaré M. de Broqueville, « de permettre à l'armée allemande de passer par la Belgique » ?

« Pourquoi les affiches placardées par les généraux allemands dès le premier jour de la violation du territoire belge et luxembourgeois pour annoncer les raisons de cette invasion furent-elles reconnues comme ayant été imprimées en Allemagne dès le 25 juillet ?

« L'Allemagne tout entière a voulu la guerre, depuis le junker jusqu'à l'ouvrier, depuis le libéral jusqu'au socialiste. Tous ses généraux, les Bernhardi, Moltke, Goltz, Falkenhausen, tous ses historiens et écrivains, Arndt, Uhland, Kœrner, Treitschke, Giesebrecht, Hummel, Reimer, Schœnerer ont exalté la guerre, ont réclamé l'hégé-

monie allemande. Tous ont contresigné les deux phrases célèbres de Henri Heine : « Ce n'est pas seulement l'Alsace et la Lorraine, mais la France tout entière, mais l'Europe et le monde sauvé tout entier qui seront à nous. Oui, le monde entier sera allemand. »

« Quand un peuple a dans les moelles une telle folie d'orgueil, il est mûr pour la guerre offensive. L'Allemagne l'a faite. Elle l'a perdue. Pour échapper aux responsabilités morales de son crime, le monarque déchu ment.

« Le mot que Bismarck appliquait aux ambassadeurs s'applique aux Allemands. L'ambassadeur, disait Bismarck, « c'est un homme envoyé en pays étranger pour mentir au profit de son pays ». Tout Allemand est ambassadeur et il n'a pas besoin de s'expatrier pour mentir. »

Clarinette & Clarina

CAUSERIE

Vous ne connaissez pas François ?
François, ma nouvelle ordonnance ?
— Pas encore ; je le conçois.
Je l'ai pris à ma convenance
Entre cent vingt. C'est en effet
Un gars superbe, actif, docile,
Propre, doux ;..... il serait parfait,
Mais voilà : c'est un imbécile.
Et pourtant quel beau fantassin !
Mais il est bête, oh ! mais d'un bête
A battre à coups de traversin...
Aussi je crois qu'il est honnête.
Au lieu de brosser mes tapis
Qu'il aime mieux laisser en place,
Il se coiffe de mes képis
En se regardant dans la glace.
Mon fauteuil ? il s'assoit dedans ;
Et mon tabac ? il le partage.
Respecte-t-il ma brosse à dents ?
Je n'exige pas davantage.
Ce matin, il m'a fait un tour
D'une sottise si nature
Que je vais sans plus de détour
Vous raconter mon aventure :
Vous savez que je suis fumeur !
Est-ce un défaut ? je m'en acccuse.
La pipe met en bel humeur.
Mesdames, c'est bien une excuse.
Ne prenez pas votre air moqueur :
D'après toutes les statistiques,
La pipe dénote un bon cœur,
Depuis les temps les plus antiques...
Et même on prétend aujourd'hui
Qu'un mari — C'est de l'ordre intime —
Qui fume la pipe chez lui
Ne peut trahir sa légitime.
Ma pipe ? moi, je couche avec,
Et vous ? Jamais sur votre route
Avez-vous vu, la pipe au bec,

Un assassin ? Messieurs, j'en doute.
Par contre — j'en suis convaincu —
Napoléon, par l'Angleterre
N'aurait jamais été vaincu,
S'il eut fumé la pipe en terre.
Ce sont des points indiscutés ;
Et, pour conclure avec l'Histoire,
J'attends qu'un jour, nos députés,
Rendent la pipe obligatoire.
Pour fumer agréablement,
Il importe qu'on introduise
Dans l'art, quelque raffinement.
Pour qu'un doux fumet se produise,
Que la pipe ait vraiment bon goût,
— C'est un principe que je pose —
Il est nécessaire, avant tout,
Que parfois elle se repose.
D'où s'ensuit la nécessité
D'avoir au moins deux bonnes pipes,
Pour alterner à volonté.
Tels sont les immortels principes
Qu'un vieux loup de mer me donna.
J'avais donc deux pipes d'écume,
Deux : Clarinette et Clarina
Qu'alternativement je fume
Tout le temps que je suis chez moi.
A dix heures, n'en trouvant qu'une,
Me doutant bien un peu pourquoi,
Je hèle : François ! sans rancune.
Gredin ! Comment as-tu cassé
Clarina ?... Vous croyez peut-être
Que François fut embarrassé.
Pas le moins du monde. Le traître,
Vers mon râtelier s'avança.
— Je verrai toujours sa binette — :
« Mon lieutenant, c'est comme ça ! »
Il avait brisé Clarinette.
Nous voulons être bien servis.
Pour résoudre ce grand problème,
Il n'existe à mon humble avis
Qu'un moyen : se servir soi-même.

COMTE DU FRESNEL.

BIBLIOGRAPHIE

VIVRE SA VIE, ut, vitam habeant

par le P. Edm. THIRIET, O. M. I., vol. in-12, 5 fr. 50, chez Savaète, éditeur, Paris.

Tel est le titre du livre qui vient de paraître, avec l'introduction que voici :

Il est un trésor plus précieux que tous les biens de ce monde : c'est la vie de la grâce.

Ni les avantages de l'esprit et du corps, ni les richesses de la terre, ni les honneurs et les joies d'ici-bas ne lui sont comparables. Dieu seul a pu doter sa créature intelligente et libre d'un tel don absolument gratuit.

Tout homme a le devoir de l'apprécier, de le conserver et de le développer.

Comme Salomon parlant de la sagesse, chacun doit pouvoir dire de la divine grâce : « Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai estimé que la richesse n'était rien auprès d'elle. Je n'ai point fait entrer en comparaison avec elle les pierres précieuses, parce que tout l'or auprès d'elle n'est qu'un peu de sable, et que l'argent devant elle sera considéré comme de la boue. Je l'ai plus aimée que la santé et la beauté, et j'ai résolu de la prendre comme ma lumière, parce que sa clarté ne peut jamais s'éteindre. » (*Sag.*, 7-10.)

Pour en supporter la valeur et pour se faire une idée du prix de la grâce sanctifiante, il suffit de savoir quel cas en a fait le Verbe incarné. Semblable à un commerçant, le Fils de Dieu se dépouille de tout, dirait-on, pour acquérir cette perle incomparable et l'offrir à l'humanité : il sacrifie sa gloire, descend du ciel, prend la forme d'esclave, vit dans le travail et la pauvreté, accepte les souffrances les plus cruelles et meurt sur un gibet.

Ah ! nous dit-il, *si vous saviez le don de Dieu !*

Les saints ont eu cette science. A leur tour, ils ont poussé le renoncement jusqu'à l'héroïsme : « Prenez, Seigneur, s'écrie saint Ignace, toute ma liberté ; prenez ma mémoire, mon intelligence et ma volonté. Ce qui est à moi, vous m'en avez fait don ; je vous le rends, je l'abandonne à votre divin vouloir pour que vous en disposiez selon votre bon plaisir. Donnez-moi seulement votre amour avec votre grâce, et je suis assez riche et je ne désire rien autre. »

Les catholiques du XXe siècle, malheureusement, ne comprennent guère, en général, la valeur de cet inestimable trésor. Ils ignorent, semble-t-il, que la vie présente n'est qu'une marche rapide vers l'autre vie et qu'ils doivent s'occuper principalement de L'UNIQUE AFFAIRE.

Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ?

La vraie sagesse consiste à progresser chaque jour dans la sainteté.

Ce livre a pour but de les entretenir dans l'état normal de tout chrétien : l'*état de grâce*, et de jouir des avantages que procure, en attendant les splendeurs de la gloire, la possession calme et tranquille du DON DE DIEU.

***

Le lecteur est averti que les pages de ce livre ont été

« prêchées » avant d'être écrites. C'est une *station de Carême* sur la VIE CHRÉTIENNE.

Vivement sollicité de rédiger une simple « improvisation » qui a fait éprouver de salutaires émotions à des milliers d'auditeurs, j'ai cédé volontiers à des instances réitérées en vue du bien, s'il plaît à Dieu, qui pourrait en résulter.

Encouragé par l'accueil bienveillant du public aux modestes ouvrages parus jusqu'ici sous ma signature, j'ose espérer que celui-ci atteindra quelques âmes éloignées de la voie qui mène au souverain Bien, et leur servira de guide pour les introduire dans le sentier lumineux de la vérité, de la vertu et de l'honneur.

Ils sont nombreux, les hommes de notre temps, ouvriers, commerçants, financiers, pauvres artisans ou riches propriétaires, enfants du peuple ou de la bourgeoisie, — cette immense multitude sur laquelle déjà le bon Maître s'apitoyait en disant : *Misereor super turbam : j'ai pitié de cette foule ;* — oui, ils sont nombreux les baptisés qui ne paraissent presque jamais dans une église, n'entendent pas la parole de Dieu, s'abstiennent en toute pratique religieuse, méconnaissent l'Evangile, ignorent son enseignement et « vivent leur vie » en dehors des bienfaits du christianisme Pauvre brebis errantes loin du bercail, âmes endolories, inconsolées, aigries par le malheur..., oh ! que ne pouvez-vous rencontrer le bon Pasteur qui se fatigue à votre recherche, entendre sa voix et bénéficier de sa tendre sollicitude !

Que la douce et clémente Pastoure qui a nom *Refuge des pécheurs*, *Consolatrice des affligés*, *Secours des chrétiens*, daigne vous révéler le secret du vrai bonheur !

« Vivre sa vie », ce n'est pas suivre les bas instincts qui dégradent et avilissent ; ce n'est pas céder aux attraits d'une nature viciée par suite de la déchéance originelle et inclinée au mal ; ce n'est pas convoiter les richesses, les plaisirs, les honneurs, cette trilogie de l'homme charnel. L'âme est de noble origine ; fille du ciel, il lui faut un aliment divin ; l'atmosphère de ce monde, où elle s'étiole, ne saurait être son élément. Captive en sa prison de boue, elle attend sa délivrance pour prendre son essor vers le séjour de l'immortalité.

Celui-là seul vit sa vie, en pleine lumière, qui croit, espère, aime dans le rayonnement du divin. Il possède la grâce sanctifiante et jouit, au plus intime de son être, de la présence même de la Trinité. A toute heure du jour et de la nuit ; dans l'activité du travail ou dans le calme du repos ; qu'il soit pauvre, malade, indigent ou débordant de santé, comblé des faveurs de la fortune, il peut s'écrier en toute vérité : *Je vis, non pas moi, mais Jésus vit en moi.* Il est un Dieu en fleur, il respire les parfums du paradis ; il se meut dans les horizons de sa destinée et s'achemine vers la Terre des vivants... parce qu'il ne fait qu'un avec Celui qui est la Voie, la Vérité, la Vie.

Tolle, lege. Prenez ce livre, lisez-le en vous abandonnant à la douceur de la méditation ; conformez votre conduite aux prescriptions qu'il contient ; vous aussi, vous *vivrez votre vie* en compagnie des saints et vous parviendrez à l'éternelle vie. *Hoc fac et vives.*

Edm. THIRIET.

Arthur Savaète, 15, Rue Malebranche. Paris-5

EXTRAIT DU CATALOGUE

Actualités

A quoi servent les Missionnaires ? par J. Pravieux, in-12 ..... 1 »

Choses d'Allemagne, par Th. Joran, in-12, illustré ..... 6 »

Comment préparer les enfants au respect des questions sexuelles, par J. Renault, in-12 .... 0 75

Comment nous gouverner ? Les Régimes monarchiques et républicains ; leurs qualités et défauts, par Ch. Edouard, avec appendice sur les enseignements de la guerre. In-12 ..... 7 50

Le Diable, ses paroles, son action dans les Possédés d'Illfurt (Alsace) d'après les documents historiques, 2e édition, p. l'abbé P. Sutter 3 »

Les Anges et les temps présents : opportunités de la dévotion aux Anges. — Existence, nature, espèces, rôle, hiérarchie des anges. Leurs relations avec le monde, avec les hommes. Ce que nous pouvons faire par les Anges. Les Anges et la France (saint Michel), par l'abbé Grand-Clément, in-8 ..... 12 »

Evolution (l') ses incertitudes, ses conclusions, par Ouy-Vernazobres, in-8 ..... 5 »

Le Féminisme : Etudes diverses sur cette question, par Th. Joran :

— *Autour du Féminisme*, 2e édition in-12 ..... 5 25

— *Au Cœur du Féminisme*, préface de Fréd. Masson, de l'Acad. Franç. in-8 ..... 5 25

— *Féminisme (le)* avant le Féminisme (du XVe *au* XVIIIe siècle. In-8 ..... 5 25

Trouée (la) féministe, préf. de Gabriel Aubray, in-8 ..... 5 25

— *Suffrage des Femmes*, couronné par l'Acad. des Sciences Mor. et Pol. In-12 ..... 6 »

France (la) en péril sous l'étreinte Judéo-maçonnique, par l'abbé P. Moniquet, in-8 ..... 10 »

Liberté (la) de conscience en face des erreurs modernes, par l'abbé Patoux, in-8 ..... 6 »

Magnétisme, Hypnotisme et Lourdes, ou l'impuissance des lumières de la Science contre le surnaturel et le miracle, autre faillite de la Science, par l'abbé Patoux. vol. in-8.... 5 »

Organisation (l') syndicale dans l'industrie, par R. Joran, in-8.... 7 50

Préjugés et vérités ou illusions des gens du monde en face des vérités religieuses, p. l'abbé Nau, In-12 3 50

Prêtre (le) et les soins à donner aux malades dans le temps présent; réflexions sacerdotales sur le soin spirituel et corporel des malades, par l'abbé Sarrat, 8e mille, in-8.... 5 25

Quelques propos d'un contre-révolutionnaire, par Chardonchamp, in-12 ..... 5 25

Rançon (la) de la débauche; étude sur les actions en responsabilité civile nées des actes contraires aux bonnes mœurs, par Paul Watrin, in-8 10 »

Prêtre-Apôtre (le) du Sacré-Cœur, par le R. P. Edm. Thiriet, in-12.... 5 »

Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur, par le R. P. Edm. Thiriet.... 5 »

Vivre sa vie (ut vitam habeant), par le R. P. Edm. Thiriet..... 5 »

Rome au XXe siècle, par Denis Guibert, in-12 ..... 5 »

Salut National (le), par H. Marchand, in-8 ..... 3 50

Séparation de l'Eglise et de l'Etat, par Mgr J. Fèvre, in-8..... 3 »

Socialisme (le), ce qu'il est, par l'abbé Patoux, in-8..... 4 50

Trois Gascons causant avec leur curé sur le denier de Saint-Pierre, par Poussou, in-12..... 3 »

Biographie

Actes et Paroles de Pie IX captif au Vatican, par Aug. Roussel, in-8 rel. toile ..... **12 »**

Alphonse XIII, Roi d'Espagne, sa jeunesse, son éducation, son couronnement, par G. Routier, in-4, ill. de 109 gravures ..... **12 »**

Ancelot (*Lse-Edmée*), *Vve de Me Lachaud, avocat, servante de Dieu*, par l'abbé P. Moniquet, in-8 ill. **12 »**

Anne d'Orléans, première reine de Sardaigne, nièce de Louis XIV, épouse de Victor-Amédée II, par la comtesse de Faverges, in-8.... **3 »**

Apologistes (*les*) *français et espagnols au* XIXe *siècle*, par le R. P. At (Jean Donoso Cortès, Am. de Margerie, Mgr Frepel, les RR. PP. de Ravignan, Monsabré, Félix, Monseigneur d'Hulst, 2 volumes **7 50**

Barde (*le*) *Breton : Théodore Botrel*, avec portraits : pour l'Idéal ! le Peuple ! la Patrie ! par eRenault, in-8 ..... **1 50**

Bourbon-Condé (*la princesse Louise de*), *fondatrice du monastère du Temple*, par Dom Rabory, in-8 **7 50**

Bourdaloue : sa vie et ses œuvres, p. M. Layras, S. J., 2 vol. in-8.... **22 50**

Bourget (*Mgr Ignace*), *2e évêque de Montréal, sa vie et ses œuvres*, par A. Savaète, in-8..... **12 »**

Centenaire (*le*) *de Mgr Dupanloup*, par Mgr J. Fèvre, in-8..... A »

Claret et Clara (*Vie admirable de Mgr*) *1er évêque de Cuba*, par le R. P. Clotet, in-12..... **1 50**

Clément-Thomas (*Général*) (1808-1871), *victime de la Commune*, par René Buet, in-12 ..... **1 50**

Contenson (*Histoire du R. P.*), *de l'ordre des Frères Prêcheurs, Gloire dominicaine*, par l'abbé Bezaudun, in-12 ..... **3 »**

Delille (*Jacques*), *poète-abbé* (1738-1813), *étude sur sa vie et son œuvre*, par Louis Audiat, in-8..... **1 »**

Dernier (*le*) *Enfant de France : Le Duc de Bordeaux, avant l'exil* (1820-1830), par Philippe Rocher..... **5 »**

Derniers jours de Monsieur le Comte de Chambord (*Comment meurt un roi de France*), par Philippe Rocher, in-8 ..... **2 50**

Destrade (*J.-M.*) (1762-1846), *un parfait catholique, bienfaiteur de Bagnères-de-Bigorre et du diocèse de Tarbes*, avec un plan de Bagnères de 1771 à 1846, ouvrage approuvé, in-8, par l'abbé Moniquet ..... **6 »**

Gousset (*le Cardinal*) : *vie, œuvres et influences*, par le chanoine Gousset, in-8 ..... **9 »**

Histoire de Mgr Parisis, par Mgr J. Fèvre, in-8 ..... **3 »**

Histoire de Pie IX et de son Pontificat, p. Saint-Albin, 2 v. in-12 **12 »**

Premières pages du Pontificat de Pie IX, par Ballérini..... **6 »**

Vie populaire de Pie IX, par le R. P. Limbour, in-12 ..... **3 »**

Hulst (*Mgr d'*), *Notes et Souvenirs*, par X..., in-8 ill..... **12 »**

Lacordaire (*le P.*) dans l'audace et dans l'humilité de son génie, par Alex. Guillemin, in-8..... **5 »**

Lacordaire (*le P.*), ses trois dernières années au service de sainte Marie-Madeleine, par le P. M. Sicard **0 75**

Lacordaire (*le P.*), souvenirs et lettres d'ami, par Mgr Régnier, in-12 **3 50**

Laflèche (*Mgr L.-F.*), 2e évêque des Trois-Rivières, sa vie, ses contrariétés et ses œuvres oratoires, par Arthur Savaète, 2 vol. in-8.... **30 »**

Langevin (*Mgr*), archevêque de Saint-Boniface, sa vie, ses contrariétés et ses œuvres, par Arthur Savaète, fort vol. in-8..... **20 »**

Lamennais, Sainte-Beuve et Victor Hugo, par Christian Maréchal, 2 vol. in-8 ..... **5 25**

Lansperge le Chartreux et la dévotion au S.-C. : un précurseur de sainte Marguerite-Marie, p. Dom Boutrais, in-12 ill **2 25**

Lasserre (*Henri*), l'homme, l'écrivain, l'œuvre, par E. Laubarède, 3e mille, in-12 ill. **5 25**

Massillon, d'après des documents inédits, par Blanpignon..... **4 50**

Régninald Pôle (*le Cardinal*), prince anglais, légat au XVIe siècle, par Dom Rég. Biron et J. Barennes, in-8 ill. ..... **15 »**

Savants illustres (*les*) *au* XVIe *et* XVIIe *siècles*, par Valson, 2 vol..... **9 »**

Classiques

Avant Malherbe, par Jean Vaudon : Anthologie des poètes français des XVe et XVIe siècles, in-18 ..... 1 50
Ballades allemeandes, traduites et annotées par Emm. de Saint-Albin, in-18 ..... 1 50
Ballades anglaises et écossaises, traduites et annotées par Emm. de Saint-Albin, in-18 ..... 1 50
Bossuet : oraisons funèbres, annotées par L. Martel, in-18..... 1 50
Caractères (les) de la Bruyère, annotés par Jules Levallois, 2 volumes in18 ..... 3 »
Comment le bon La Fontaine nous a présenté ses bêtes, par Alexandre Harmel, in-8 ..... 2 »
Cours supérieur d'instruction religieuse, d'après la somme de saint Thomas et le Catéchisme du Concile de Trente, avec tableaux synoptiques, par l'abbé Constantin, in-12, ... 2 50
Dictionnaire universel illustré, contenant langue française, histoire, biographie, géographie, sciences et arts, par Mgr Paul Guérin et Bovier-Lapierre, nouvelle édition illustrée de plus de 1,000 gravures et cartes, ... 6 »
Langue française (la) et son orthogruhe, par L. Gonthier, in-18 2 25
Lettres de Mme de Sévigné, annotées par Godefroy, in-18..... 1 50
Manuel classique d'instruction religieuse d'après saint Thomas et saint Alphonse de Liguori, par l'abbé Constantin, in-12 ..... 9 »
Mémoire littéraire et l'Art de la conserver, par A. Robichon, in-8 4 50
Œuvres choisies de Jean Racine, publiées par Martel, 3 vol in-18 4 50
Œuvres choisies de Shakespeare, publiées par Pezac, 3 vol. in-18 4 50
Péril de la Syntaxe et la Crise de l'Orthographe, recueil de locutions vicieuses, 7e édit., par Théodore Joran, cartonné ..... 5 »
Poètes du Foyer (poésies allemandes), par Ch. Dubois, in-18..... 1 50
Recueil de problèmes catéchistiques, par l'abbé Constantin, epartie de l'élève ..... 5 »
Id., partie du maître..... 10 »
Réflexions sur la Révolution française, par Ed. Burke ..... 2 »

Hagiographie

Vie de sainte Geneviève et de son abbaye, par le chan. Féret, 2 vol. in-8 ..... 18 »
Actes de saint Denys de Paris, par le chan. V. Davin, in-8..... 3 »
Billiart (la Bienheureuse Mère Julie), fondatrice et 1re supérieure générale de l'Institut des Sœurs de N.-D. de Namur, 4e éd., av. portr., in-8 7 50
Canisius (Vie du Bienheureux Pierre), par Eug. Séguin, S. J., in-8..... 4 50
Glorieuse couronne (la) : Saints et Bienheureux de la Compagnie de Jésus, par Deynoodt, in-8..... 9 »
Histoire de saint Vincent Ferrier, par le P. Fages, 2 vol. in-8 ill. 22 50
— *Procès de la Canonisation de saint Vincent Ferrier*, in-8 ..... 10 »
— *Notes et Documents*, in-8..... 10 »
— *Œuvres de saint Vincent Ferrier*, 2 vol. in-8..... 25 »
Martyrologe de l'Eglise du Japon (1549-1649) : Vie des premiers confesseurs de la Foi, par l'abbé Profillet, 3 vol. in-12..... 15 »
Martyrs (les) en Orient, par le cardinal Lavigerie, in-8 ill..... 5 »
Saint Irénée de Lyon, Exégète, par le R. P. Salvator Herrera, O. F. M., in-8 ..... 10 »
Sainte Marie-Madeleine, sa vie, son culte et ses reliques, par P. M. Sicard, éd. in-8 non ill. en 2 vol. 14 »
Ed. in-12 illustrée en 3 vol.... 15 »
Saints militaires (les) pour chaque jour de l'année, par l'abbé Profillet, 6 vol. in-12 ..... 36 »
Sainte Thérèse, par la comtesse Et. d'Orves, préface de Mgr Lagrange, in-8 ..... 7 50
Vie des Saints (Bienheureux et Vénérables) pour chaque jour de l'année avec le martyrologe romain d'après Giry et les Petits Bollandistes, par Mgr P. Guérin, 4 vol. in-12 br. 25 »
Reliés demi-basane ..... 50 »
Vie des Saints, ill. par Yan d'Argent, encadrements artistiques différents pour chaque saint, par Mgr P. Guérin, 4 vol. in-8..... 50 »
La Même, sur papier Japon, en étui spécial ..... 250 »

Conférences, Méditations et Spiritualité

Ananie ou Guide de l'Homme dans son retour à Dieu et du Prêtre dans la manière de diriger ce retour. 30 Sermons et Conférences de Missionnaires précédés d'une Biographie de l'Auteur, par le R. P. Caussette, in-8 ..... **10 »**

Bon sens de la Foi opposé à l'incrédulité de ce temps, par le R. P. Caussette, 2e éd., 2 vol. in-8.. **18 »**

Bossuet (*le*) *de la prédication contemporaine*, recueil de pensées et plans de sermons de Bossuet, par l'abbé Regourd, in-8 ..... **6 »**

Catholique (*le*) *dans le monde*, entretiens familiers d'un père avec ses enfants sur la religion, par Dom Bosco, in-12 ..... **5 »**

Chrétien (*le*) *à l'Ecole du Calvaire*, par le R. P. Nouet, S. J., 2 vol. **7 50**

Chrétien (*le*) *à l'Ecole du Tabernacle*, par le R. P. Nouet, S. J..... **4 50**

Conférences religieuses, par le R. P. Constant, O. F. P., 5 vol. in-8 se vendant séparément : tome I, *Les Péchés de la Langue*, **7 50** ; tome II, *Les Preuves populaires de la divinité du christianisme*, **5** ; tome III, *La Pénitence*, *La Résurrection*, **5** ; tome IV, *La Lumière*, **7 50** ; tome V, *Nazareth ou les lois chrétiennes de la famille*, **5**.
Les cinq volumes in-8..... **30 »**

Connaissance (*de la*) *et de l'Amour du Fils de Dieu*, par Saint-Jure, à l'usage des religieux, 4 vol. in-12. ..... **15 »**

— *Le même*, à l'usage des fidèles, 4 vol. in-12 ..... **15 »**

Dévotion envers N.-S. J.-C., ses titres consolants et glorieux, par le R. P. Nouet, S. J., 3 vol. in-12..... **12 »**

Dévouement à Dieu : nature et effets de la vraie dévotion, par Louis de Grenade, in-12 ..... **4 »**

Direction pour rassurer dans leurs doutes les âmes vouées à la piété, par le R. P. Quadrupani, in-18 **1 50**

Entretiens avec Marthe ; conférences aux Dames du Monde, par le R. P. Caussette, in-12 ..... **4 50**

Esprit saint (*l'*), dons et symboles, conférences, par Mgr Landriot, in-12 ..... **6 »**

Evangile expliqué (*l'*), médité et défendu par l'abbé Dehaut, 4 vil in-8. ..... **25 »**

Evangiles (*les*) *des Dimanches et des Fêtes* étudiés, expliqués et médités, par l'abbé Bouisson, 2 vol. in-12. ..... **9 »**

Familles bibliques (*les*), conférences du P. Matignon, 3 vol..... **14 »**

Femme (*la*) *et sa mission*, retraite aux dames, par le P. Sicard, in-8 **3 »**

Fêtes chrétiennes (*les*) étudiées, expliquées et méditées, par l'abbé Bouisson, 2 vol..... **9 »**

Guide (*le*) *de l'âme en retraite*, par le P. Nouet, 3 vol. in-12..... **12 »**

Sermons de saint Vincent Ferrier, publiés par le R. P. Fages, 2 vol. in-8 ..... **25 »**

Instructions dogmatiques et morales destinées à être lues au peuple les dimanches et fêtes, rédigées par ordre du cardinal de Corsi, par l'abbé Onclair, in-8 ..... **9 »**

Instructions sur l'Oraison dominicale, par Mgr Landriot, in-12..... **4 50**

Introduction à la vie d'oraison ou la conduite de l'âme dans les voies de Dieu, par le P. Nouet, in-12.. **4 50**

Jésus-Christ, prototype de l'humanité, par Mgr J. Fèvre, in-8..... **5 25**

Lois chrétiennes de la famille : Nazareth, conférences par le R. P. Constant, O. P., in-8 ..... **5 »**

Manrèze (*la*) *du Prêtre*, par le P. Caussette, 3e éd., 2 vol. in-8 **18 »**

Méditations sur le Sermon de N.-S. sur la Montagne, par le duc du Maine avec notice historique de l'abbé Mellier, in-8..... **12 »**

Mélanges oratoires, discours de circonstance, par le P. Caussette, in-8 ..... **12 »**

Mystère (*le*) *de la Rédemption*, par Louis de Grenade, in-12..... **4 »**

Notre-Père au XIXe siècle, par l'abbé Curot, in-32 ..... **2 »**

Nouveau cours de Méditations selon la méthode de saint Ignace, par le P. Nouet, in-12, 3 vol..... **15 »**

Octave des Morts et nouvel Avant ou le Purgatoire et l'éternelle destinée, par le P. Sicard, in-8.... **4 50**

Œuvres choisies de Jeanne Chézard de Matel, mises en ordre et précédées d'une introduction biographique par Ernest Hello, in-12 **3 »**

Œuvres de saint Bernard, traduites par Armand Ravelet : Ses sermons, opuscules et traités divers, 3 vol, in-4° ..... **40 »**

Œuvres oratoires de Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières (Canada), publiées par Arthur Savaète, in-8 ..... **12 »**

Paternité chrétienne, conférences aux pères de famille, par le P. Matignon, S. J., 4 vol. in-12..... **20 »**

Perfection chrétienne, d'après l'Imitation de J.-C., par P. Lachèze. **12 »**

Pratique de l'Amour de Dieu, par le P. Nouet, in-12..... 4 »
Prêtre (le) en voyage : méditations d'après saint Alphonse, saint Jean-Chrysostome, Caussette et Dupanloup, par l'abbé Casablanca, in-12. ..... 3 »
Providence (la) divine, par Mgr P. Lacarrière, in-8 ..... 4 50
Puissance (la) divine du Sacerdoce, par Mgr J. Fèvre, in-8..... 3 »
Religion chrétienne (la), son excellence, par Louis de Grenade.. 4 »
Retraite spirituelle de 10 jours, par le P. Nouet, S. J..... 4 »
Science des Saints ou cours de lectures spirituelles, par Louis de Grenade, 6 vol. in-12..... 30 »
Sermons et allocutions aux hommes seuls, par l'abbé Bouisson, in-12. ..... 1 50
Sermons et allocutions de circonstance, par l'abbé Bouisson, in-12. ..... 4 50
Sermons à des Religieuses, par Mgr Landriot, in-12 ..... 6 »
Service de Dieu (le), ses motifs et pratiques, par Louis de Grenade, in-12 ..... 4 »
Traité de l'Office divin dans ses rapports avec l'oraison mentale, par le P. Thomassin, in-12..... 3 »
Trente jours à la campagne ou le salut par la nature, par l'abbé Casablanca 4 50
Vérité (la) présentée sous forme de discours, par l'abbé Ald, in-8 3 »
Vertu (la), ses privilèges, par L. de Grenade, in-12 ..... 4 »
Vie de N.S. J.-C. méditée, par L. de Grenade, in-12 ..... 4 »

Grandes Publications

Acta Sanctorum (des Bollandistes), en 66 volumes in-folio, br. 6.000 »
Reliés toile ..... 8.000 »
Chaque volume séparé, br. 125 »
Relié toile ..... 150 »
Auctaria Octobris et Prophylæum Novembris, broché ..... 125 »
Tables Générales, broché.. 200 »
Analecta Bollandiana, Revue trimestrielle paraissant depuis 1882 et rédigée par les Révérends Pères Bollandistes, en 32 volumes in-8 500 »
Le prix de l'abonnement annuel est de ..... 25 »
Antiphonaire de saint Grégoire-le-Grand (le manuscrit de Saint-Gall), p. Lambilotte, in-4° rel. toile 25 »
Biographie universelle ancienne et moderne de G. Michaux, 52 vol. rel. en demi-bas., imitation veau (1826). ..... 500 »
Dictionnaire des Dictionnaires, encyclopédie universelle, publié par un Comité de savants vulgarisateurs, sous la direction de Mgr P. Guérin, 3° éd., 6 beaux volumes gr in-4° à 3 colonnes, broché..... 200 »
Rel. demi-chagrin, plats toile 350 »
Commentaria in Scripturam Sacram, par Cornelius a Lapide, 21 vol. in4°. ..... 200 »
Encyclopédie populaire de Pierre Conil, honorée d'une lettre du Souverain Pontife, 2 forts vol. de 2,300 pages sur 2 colonnes, broché 40 »
Relié en 1 ou 2 vol..... 55 »
Encyclopédie de la prédication, recueil de sermons, conférences, etc., par X..., 30 forts volumes petit in-4°. ..... 300 »
France Pontificale (la) : Histoire des diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, par H. Fisquet. Série de volumes in-8 traitant chacun d'un diocèse. Selon import,. le vol. 6 à 10 »
Gallia Christiana, par les Pères Bénédictins de l'abbaye de Saint-Maur, éditions V. Palmé et Arthur Savaète. Histoire en latin des archevêchés de France et de leurs évêchés suffragants, ainsi que des abbayes et monastères, 12 grands in-folio de 1,200 pages. La collection entière brochée ..... 1.100 »
Reliée toile noire ..... 1.350 »
Chaque volume se vend séparé au prix de, broché..... 100 »
Relié ..... 125 »
T. I. Provinces d'Albi Aix, Arles, Avignon, Auch et leurs évêchés suffragants.
T. II. Provinces de Bourges et de Bordeaux.
T. III. Provinces de Cambrai, Cologne, Embrun.
T. IV. Province de Lyon.
T. V. Provinces de Malines et de Mayence.
T. VII et VIII. Province de Paris, 2 volumes.
T. IX et X. Province de Reims, 2 v.
T. XI. Province de Rouen.
T. XII. Provinces de Sens et de la Tarentaise.
T. XIII. Provinces de Toulouse et de Trèves.
Gallia Christiana Novissima. Nouvelle étude historique en français des archevêchés, évêchés, abbayes, d'après les registres du Vatican et les archives locales, par les chan. Albanès et Ulysse Chevalier.
— T. I. Province d'Aix ..... 72 »

— T. II. Marseille ..... 48 »
— T. III. Province d'Arles.. 72 »
— T. IV. St-Paul-Trois-Chât.. 39 »
— T. V. Toulon ..... 42 »
— T. VI. Orange ..... 15 »
— T. VIII. Avignon ..... 81 »

Histoire universelle de l'Eglise catholique, par Rohrbacher, 29 volumes in-8 ..... 175 »

Histoire générale de l'Eglise depuis les origines jusqu'à Pie X, par l'abbé Darras, continuée par Mgr J. Fèvre, 46 volumes in-8..... 300 »

Histoire générale de l'Eglise de Darras : Pontificat de Léon XIII (T. 43 et 44), par Mgr Fèvre (manque dans la plupart des collections), 2 vol. ..... 18 »

Histoire de l'Eglise, par l'abbé Bérault de Belcastel, éd. de Toulouse 1809 ; 12 vol. reliés veau..... 150 »

Histoire littéraire de la France, par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, 16 tomes en 17 vol., tables générales, in-4°..... 900 »
Le volume séparé..... 50 »
La table générale..... 75 »

Migne (Publications de l'abbé) :
— *Cursus theologiæ*, 29 vol... 150 »
— *Démonstrations évangéliques*, 20 vol. ..... 150 »
— Volumes divers des encyclopédies théologiques, le vol..... 10 »
— Volumes divers des orateurs sacrés, le vol..... 10 »

Œuvres complètes de Bossuet, précédées de son histoire, par le cardinal de Bausset, contenant tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour; enrichies de notes critiques et augmentées de plusieurs écrits inédits, retrouvés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, par l'abbé Guillaume, 10 vol in-4°..... 150 »

Œuvres de Berryer : Discours parlementaires et Plaidoyers, Ed. Perrin, 5 vol. in-8 ..... 30 »

Œuvres complètes de Duns Scott, 26 vol. in-4°..... 1.200 »

Œuvres complètes de saint Bonaventure, par l'abbé Peltier, 15 v. 600 »

Œuvres de saint Jean-Chrysostome, texte grec et français, par Bareille, 21 volumes ..... 630 »

Petavius : Dogmata Theologica, annotés par J.-B. Fournials, 8 vol. in-4, éd. Vivès ..... 150 »

Revue du Monde Catholique, fondée en 1861 par L. Veuillot et V. Palmé. Directeur : Arthur Savaète. Mensuelle. Abonnements, 45 fr. ; étranger, 60 fr. ; Amérique, 12 dollars. La collection complète en 196 vol. in-8 ..... 2.000 »

Vita Jesu Christi e quatuor evangeliis e scriptonibus orthodoxis concinnata auctore Ludolpho de Saxoniâ, in-fol, selon reliure, 75, 100 *et* 105 »

Histoire générales (Etudes historiques, critiques et littéraires)

Allemagne (*l'*), les Germains, les catholiques, les protestants et l'Empire, p. Mgr J. Fèvre, 2 v. in-8 18 »

Alsace-Lorraine (*l'*). De Bismarck devant l'Histoire et la diplomatie, par Bonnal de Ganges, archiviste du Minist. de la Guerre, in-8.... 12 »

Année (*l'*) *de la peur à Tulle* (épisodes révolutionnaires), par V. Forot, in-8 ..... 3 50

Augustin Thierry, son système historique, ses erreurs, p. L. Aubineau, in-12 ..... 4 50

Autour d'une brochure sur le prétendu mariage de Bossuet, par Mgr J. Fèvre et E. eC., docteur ès-lettres, in-8 ..... 5 25

Boers et Afrikanders et la question Sud-Africaine ,3e soirée franco-russe), par A. Savaète, in-8..... 5 »

Bossuet : son prétendu mariage (*Etude critique sur*), par le chan. V. Davin, in-8 ..... 7 50

Bossuet : histoire et description de ses manustcits et de ses éditions originales avec l'indication des traductions qui ont éé faites et des écrits auxquels ils ont donné lieu à l'époque de leur publication, par Bourseaud, in-8 s. papier Hollande 20 »

Brûlots anglais (*les*) en rade de l'île d'Aix (1809), préface de Fréd. Masson, de l'Académie française (ouvrage couronné par l'Académie française, par le commandant Sylvestre, in-8 illustré 5 25

Cas (*le*) *d'Henri Lasserre :* Lourdes et Rome, p. l'abbé Moniquet, in-8 3 »

Chasse (*la*) *à travers les âges*, par le comte de Chabot, avec préface du marquis Costa de Beauregard, de l'Acad. franç., in-4° imprimé par les Pères Bénédictins, superbement illustré, chromos, planches hors-texte, couronné par l'Académie franç., médaillé de l'Expos. Univ. de Paris 1900, sur papier Japon, en étui spécial ..... 250 »

Chayla (*L'Abbé du*) et la Révocation de l'Edit de Nantes) ; le Clergé des Cévennes (1700 à 1702) ; la vérité sur la guerre des Camisards ; origine, faits et conséquences, par l'abbé Rouquette 4 50

Choses d'Orient (4e soirée franco-russe) ; la formidable question

d'Orient, par A. Savaète, in-8 **7 50**

Clef de Volupté, Lamennais, Sainte-Beuve et Victor Hugo, p. Christian Maréchal, 2 vol. in-8 ..... **5 25**

Cygne (le) des Wittelsbach (1re soirée franco-russe); assassinat de Louis II de Bavière dans le lac Starnberg, par Arthur Savaète, in-8 .... **3 »**

Drame (le) de Meyerling (2e soirée franco-russe). Mort tragique de Rodolphe, Archiduc, p. Savaète **5 »**

Education en Amérique (Origines et progrès de l') ; étude historique et critique par Barneaud. L'éducation dans la Virginie, la Caroline, la Géorgie, le Maryland, etc. in-8 **10 »**

Enfers d'Allemagne : les geôles allemandes : camps de Mayence, Stralsund (Poméranie), Fürstemberg en Mecklembourg, Halle (Saxe), Ellwangen (Wurtemberg), par H. Baraude, in-8 ..... **7 50**

Etudes sur Joseph de Maistre (sa vie, son influence), p. Savaète, in-8 **3 »**

Etudes sur la Révocation de l'Edit de Nantes en Languedoc : le Clergé des Cévennes ; la guerre des Camisards ; poètes cévenols ; les fugitifs du Languedoc, par l'abbé J. Rouquette, 3 vol. in-8 ..... **19 »**

Histoire contemporaine de la France, par l'abbé Petit, 10 vol. in-8 **100 »**

— T. I La Révolution.
— T. II La Terreur.
— T. III Thermidor.
— T. IV Le Directoire.
— T. V Le Consulat.
— T. VI L'Empire.
— T. VII La Restauration.
— T. VIII Louis XVIII.
— T. IX Charles X.
— T. X La Monarchie de Juillet.

Insurrection Vendéenne : Son origine, ses responsabilités, par Dom Chamard, in-8 ..... **12 »**

Juif (le) Talmudiste, résumé succinct des croyances et des pratiques dangereuses de la Juiverie, par Lamarque **1 50**

Leçons (les) de l'Histoire contemporaine : attentats de la IIIe République contre les libertés civiques et religieuses en France, in-8.... **5 25**

Ligue (la) de l'Enseignement, histoire, doctrines, œuvres, résultats et projets, par Jean de Moussac **3 »**

Massacre des mobiles de la Marne à Passavant en 1870, par l'abbé Patoux, in-8 ..... **2 25**

Moine Bénédictin (le), par dom Besse in-8 ..... **4 50**

Moine (le) Roger Bacon et le mouvement scientifique au XIIe siècle, par l'abbé Narbey, in-8 .....**2 50**

Œuvres inédites de l'abbé Bonneval sur la Révolution, par l'abbé Griselle, in-8 ..... **5 »**

Poètes (les) cévenols et la Révocation de l'Edit de Nantes, par l'abbé Rouquette, in-8 ..... **4 50**

Quarante-cinq assemblées de la Sorbonne pour la censure du primat et des prélats de Hongrie qui ont condamné la Déclaration du Clergé de France de 1682, par le chanoine Davin, in-8 ..... **6 »**

Questions controversées sur la littérature, les sciences et les arts, par X...
4 vol. in-8 ..... **21 »**
3 vol. in-12 ..... **9 »**

Reinach (Joseph), historien, revision de l'histoire de l'affaire Dreyfus, par Dutrait-Crozon, préface de C. Maurras, in-8 ..... **8 »**

HISTOIRE GENERALE

Représentants (les) du peuple en mission près les Armées (1793-1797), en 4 vol. in-8, par Bonnal des Ganges, archiviste du Ministère de la guerre, couronné par l'Acad. Franç... **48 »**

Révolution (la) et la Liberté, par le P. Constant, in-8 ..... **3 50**

Soirées franco-russes : 1° le Cygne des Wittelsbach, mort tragique du roi Louis II de Bavière dans le lac de Starnberg ; 2° Mort tragique de l'archiduc Rodolphe, drame de Meyerling ; 3° Boërs et Afrikanders et la guerre sud-africaine ; 4° Choses d'Orient, massacres des Arméniens, p. Arthur Savaète, 2 vol. in-8 .. **20 »**

Souvenirs de guerre (1870-1871) *et de l'Alliance franco-russe*, p. le Colonel H. de Ponchalon, gr. in-4 illustré, relié ..... **30 »**

Tradition monarchique, étude s. l'ancien droit public français, par P. Watrin, in-8 ..... **10 »**

Voyage agricole chez les anciens, ou l'économie rurale dans l'Antiquité, par le chanoine Beaurredon.. **7 50**

Abbaye de Ste Geneviève et de la Congrégation de France, précédées de la Vie de la Patronne de Paris, p. le chanoine Féret, 2 vol. in-8 **18 »**

Abbaye de la Ste Trinité de Mauléon, de l'ordre de St Augustin, par Dom Fourrier Bonnard, in-8 ..... **7 50**
(Cette Abbaye s'appelle aujourd'hui

Abbaye de Châtillon-sur-Sèvre, avec vue et plan.)

Abbaye de Marmoutiers, par Dom Rabory, in-8 ..... **10 »**

Abbaye royale et de l'Ordre des Chanoines Réguliers de St Victor de Paris (histoire de l') (de 1713 à 1791), avec préface de Paul Tannery, par Dom Fourrier Bonnard, 2 vol. **30 »**

Aperçu historique et explicatif des travaux exécutés par les fossores chrétiens dans les catacombes de Rome, p. Dom Chesnel, in-8 il. **1 50**
Clergé français (le) et les temps nouveaux, par l'abbé Pailler, in-12 **5 »**
Clergé français (le) dans le passé depuis la dénonciation du Concordat, suivi de trois conférences traitant du Clergé français dans le passé, le présent et l'avenir, par le R. P. Sicard, 2 vol. in-8 ..... **7 50**
Conciles généraux et particuliers de l'an 50 à 1868 (sources théologiques) et le Concile œcuménique du Vatican (son histoire, ses décisions, avec tous les documents relatifs à ses délibérations du 29 juin 1868 au 20 octobre 1870) par Mgr P. Guérin, 6e édition, 4 vol. in-8 ..... **33 50**
Culte (le) de Notre-Dame en Touraine, p. le chanoine Moussé, ouvrage in-4° illustré, pap. de luxe, médaille d'or de S. S. Benoît XV et couronné par l'Académie française ..... **50 »**
Divine Histoire de N. D. de Lourdes et de ses miracles, p. l'abbé Moniquet, très fort vol. in-8 ..... **12 »**
Episodes miraculeux de Lourdes, par Henri Lasserre ; édiiton artistique Palmé in-4° encadrements variés à chaque page et chromolithog. **30 »**
Eglises (les) orientales et dissidentes et la réponse aux neuf questions de M. Soloview, p. Mgr A. Tilloy **5 25**
France (la) et le Saint-Siège sous le Premier Empire et la Restauration : histoire diplomatique d'après les documents officiels et inédits, par le chanoine Féret, 2 vol. in-8.... **24 »**
Guérison (la) de Caroline Esserteau à N. D. de Lourdes p. l'abbé A. Guillet, in-12 ..... **1 50**
Histoire apologétique de la Papauté, p. Mgr J. Fèvre, 7 vol. in-8.. **60 »**
Histoire critique du catholicisme libéral, p. Mgr J. Fèvre, 2 vol. in-8 **8 50**
Histoire de l'Eglise, par le cardinal Hergenrœther, 7 vol. in-8 .... **75 »**
Histoire de la Papauté : I. St Pierre et les temps apostoliques. II. Persécutions contre le Christianisme ; Chute du Paganisme ; III. Le Moyen Age, les temps barbares et les temps féodaux ; IV. Renaissance et les Temps modernes, par l'abbé Castan, 4 vol. in-8 ..... **30 »**
Histoire merveilleuse du vrai portrait traditionnel de J.-C. donné par N. S. Lui-même à Abgar, roi d'Edesse, il., 2e édit. p. l'abbé Talon, in-12.. **5 »**
Histoire de la persécution endurée par l'Eglise catholique en Prusse (1870-1876), p. Mgr Janiszewski, in-8 **10 »**
Ligue (la) et les Papes (1585-1598). — Préliminaires de la lutte. Les Barricades. Henri III et les Guise. Intervention du Saint-Siège sous Sixte V, Grégoire XIV, Innocent IX, Clément VIII. — Conversion d'Henri IV p. le comte de l'Espinois, in-8 **12 »**
Livre d'or des Martyrs de la Charité. Catastrophe du 4 mai 1897, par Mgr Charmetaut, in-4° illustré .... **6 »**
Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique durant le XVIIIe siècle, par M. Picot, 7 vol. in-8..... **30 »**
Miracles (les) historiques du Saint-Sacrement, p. le P. Couet, in-12 **6 »**
Notre-Dame de Chartres : Histoire, légende et description, par Alex. Assier, in-8 ..... **4 50**
Œuvres polémiques de Mgr Freppel, 6 vol. in-12 ..... **30 »**
Origines de Notre-Dame de Lourdes, par l'abbé P. Moniquet, in-12.. **5 »**
Page (une) de l'Histoire des temps héroïques de la Mission de la Nouvelle-Calédonie, par le R. P. Pionnier, in-8 illustré ..... **4 »**
Papauté (la) devant l'Histoire, par le chanoine Fournier, 2 vol. in-4°, ornés des portraits de tous les Papes **60 »**
Persécutions endurées pendant la Révolution par les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, par Dom Piolin, in-8 ..... **3 »**
Protestantisme (le) du XVIe au XIXe siècle, sa religion, sa morale, sa philosophie, sa politique, son intolérance et les fondateurs de la Réforme, par Maraval, 3 vol. in-8 **12 »**
Voix canadiennes : Vers l'abîme, situation politique et religieuse au Canada depuis le Traité de Paris (1763) à nos jours, par Arthur Savaète, 12 forts vol. in-8. Prix : 26 dollars ; reliés..... **40** dollars

Séparément :

— T. I. Mémoires secrets à la S. C. de la Propagande, commentaires et trois causeries franco-canadiennes sur les maux de l'époque au Canada ..... **2** dollars.
— T. II. et III. Difficultés politico-religieuses, programme catholique, différends universitaires et scolaires, source du mal canadien, influence indue du clergé, etc. etc. : ces volumes sont épuisés, sauf dans les collections ..... **4** dollars.
— T. IV et V. Origines, conflits, l'enseignement et les procès de l'Université Laval de Québec et de sa succursale à Montréal, les 2 volumes ..... **4** dollars.
— T. VI. Mgr L.-F. Lafièche, ses contrariétés et la division de son diocèse ..... **2** dollars.
— T. VII et VIII. La question scolaire

dans l'ouest canadien depuis l'origine à ce jour avec les mémoires des évêques Taché et Laflèche, mandement et consultations, débats parlementaires et autres incidents, les 2 vol. ..... 4 dollars.

— T. IX. Mgr Ignace Bourget, 2e évêque de Montréal ; sa vie, ses contrariétés et ses œuvres .... 2 dollars.

— T. X et XI. Mgr L.-F. Laflèche, 2e évêque des Trois-Rivières ; sa vie, ses contrariétés et ses œuvres oratoires, 2 vol. ..... 5 dollars.

— T. XII. Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface ; sa vie, ses contrariétés et ses œuvres ; un fort volume ..... 3 dollars.

Piété

Année sainte des Gardes d'Honneur et des Amis du Sacré-Cœur de Jésus, in-12 ..... 4 50

Elévations de l'Ame pieuse pour la messe, la communion et les visites au Saint-Sacrement,, p. Mgr P. Guérin. Cet ouvrage est divisé en trois parties, l'une relative à tous les jours de l'année indistinctement, l'autre à chaque fête, à chaque mystère ; la troisième contenant une méthode pour entendre dévotement la messe, d'après les prières et les cérémonies liturgiques ; in-12, 5 fr. ; relié en pleine toile ..... 8 »

Formulaire (le) de Pratiques et de Prières indulgencées, par Mgr P. Guérin ; selon reliures de 6 à 15 »

Guide (le) du Pèlerin au saint suaire de Sadouin, histoire, miracles, prières et office, p. M. Beauregard 3 »

Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait homme, ou chemin de la Croix médité, in-8 ..... 7 50

Intentions eucharistiques, communions et offrandes, p. X.. in-12 3 »

Jésus modèle ou la vie parfaite tirée sur celle de J. C., par Leurin S. J. relié 7 50

Lettres et Avis spirituels, par Zamet. Prix 4 50

Lettres spirituelles sur la vie intérieure, par P. Le Jeune, S. J... 5 »

Livre (le) de la Louange divine contenant le psautier et les hymnes, p. dom Rabory, in-12 ..... 4 50

Livre d'Heure des Jeunes Gens, avec encadrements et têtes de chapitres, par le R. P. Clair, S. J., illustrations du Père Morisseau, in-16, broché, 5 fr. ; relié chagrin, tr. or.... 29 »

Magnificat, commentaires et élévations, par le P. Le Tallec, S. J., broché, 1 fr. ; relié..... 3 »

Missel du mariage chrétien avec cadres, illustré, par Mgr P. Guérin, selon reliures de 30 à..... 50 »
Etui capitonné ..... 10 »

Mois (un) au Jardin des Olives (méditations) par le P. Blot..... 3 »

Mois de Marie des paroisses et des familles (Instructions sur la vie, les vertus et les enseignements de Marie, suivies de traits historiques), p. Mgr Ricard, in-12 ..... 3 50

Mois de Marie des Pèlerinages (22 gr.) par A. de Perrois ..... 6 »

Mois indulgencié (le), moyen de gagner chaque jour de nombreuses indulgences, in-12 ..... 3 »

Mois de saint François de Sales, par l'abbé Chaumont, in-12 ..... 4 50

Mois du Sacré-Cœur, les titres de Jésus à notre amour d'après l'Ecriture 1 50

Morale (la) de Jésus-Christ, par P. Dozenne, S. J. in-32 ..... 4 50

Mort chrétienne (la) sur le modèle de celle de J.-C. et de plusieurss aints personnages de l'Antiquité, p. dom J. Mabillon, in-12 ..... 2 »

Pater (le) médité devant le Saint-Sacrement, par le P. Bettinger.. 4 50

Pèlerinage du jeune chrétien ou préparation des enfants à la première communion et à la confirmation. In-32 ..... 1 50

Petit Office, litanies et Messe de la Ste Vierge, par dom Gaëtan Froment, édition latine ..... 3 »

Piété (la) selon le véritable esprit de l'Eglise, nouvelle journée du chrétien, par l'abbé Lansac, in-12. 3 »

Premier (le) besoin de l'homme ou traité de la prière, sa nécessité, ses conditions, ses différentes formes, par le chanoine Millet, in-12 .. 3 »

Prétoire (du) au Saint Sépulcre ou formulaire pour le Chemin de la Croix 1 50

Psaumes (les), traduction avec commentaires, paraphrases, par Alexis Clerc, 2 vol. in-18 ..... 3 »

Vers Elle : Marie en son Immaculée Conception, modèle et source de la Vie intégrale, une, intense et débordante, par l'abbé F. Anizan, 12e mille, in-12 ..... 4 50

Vers Lui : in-12 (44e mille)..... 5 75

Par Lui ; in-12 (5e mille)..... 8 »

En Lui : in-12 (6e mille)..... 6 75

(Ces trois ouvrages de l'abbé Félix Anizan, exposent complètement, sous une forme soignée et agréable, la pure doctrine du Sacré-Cœur et oriente les âmes vers la perfection en Lui.)

Questions religieuses

(historiques, bibliques, théologiques, morales)

Abomination (l') dans le Lieu-Saint et la désolation dans le Sanctuaire, p. Mgr . Fèvre, 2 vol. in-12 ..... 9 »

Apocalypse (l') et son interprétation historique, p. Chauffard. I. Examen critique comparé des principaux systèmes herméneutiques. II. Essai d'application de la méthode corrélative au sens prophétique des épîtres ; concordance entre les oracles sacrés. III. Appendice sur l'adaptation de cette méthode à une nouvelle conception du plan apocalyptique Ouvrage approuvé, 2 vol. in-12 9 »

Apocalypse (l') interprétée par les Ecritures, par Passama, in-8 .. 3 »

Harmonies du plan de l'Apocalypse envisagée dans ses rapports avec l'Ancien Testament, explication méthodique de chaque chapitre, par A. Chauffard, in-4° ..... 10 »

Sept Sceaux (les) de l'Apocalypse, par A. Chauffard, in-12 ..... 2 »

Aubry (le R. P. J.-B.) et la Réforme des études ecclésiastiques, par Mgr Fèvre, in-8 ..... 4 50

Bible (la Sainte) à l'usage des familles. Traduction française de la Vulgate, par de Carrières, revue et annotée par Mgr Paul Guérin, illustrée par la Société de Saint-Jean. Tome I. Le Pentateuque et les Livres historiques, in-4° illustré, broché, 18 fr. ; relié ..... 30 »

Bible (la Sainte) par Allioli, commentaire littéral, critique et théologique ; éd. française, 8 vol. in-8 72 »

Bible (la) dans l'Inde (Védisme, Brahmanisme, Christianisme, par Mgr Le Harlez, in-12..... 5 »

Budget- (le) du Presbytère (traitements, retraite, inamovibilité), par Mgr Fèvre, in-8 ..... 4 50

Catéchisme et Evangile : Exposé de la doctrine chrétienne sur un plan nouveau, par l'abbé J.-B. Verdier. 5 »

Complot (le) libéral contre la Sainte Eglise : la question des Associations cultuelles, p. Mgr J. Fèvre, in-8 3 »

Divin (le) voyageur : Voyages de N. S. J. C. : concordance des 4 Evangiles avec notes de saint François de Sales, illustré de 40 reproductions de tableaux célèbres et de 3 cartes, par le chanoine Rebord, in-8 .... 10 »

Traité théorique et pratique du Droit canonique avant sa dernière réforme, par Mgr Tilloy, 2 vol. in-8 20 »

Histoire du Droit Canon galican (organisation nationale du clergé de France ; ses remontrances ; curiosités liturgiques), p. le R. P. At 5 25

Droit divin et la Théologie (Aperçu historique sur le pouvoir souverain en général et particulièrement en France), par le chanoine P. Féret. In-8 ..... 2 25

Droit (le) social de l'Eglise et ses applications par l'abbé Mackée.. 5 »

Ecole historique (l') et l'Ecole traditionnelle ou rôle de l'Ecriture et la Tradition dans l'Histoire, par le R. P. Constant 1 50

Eglise (l') et la démocratie, par le R. P. At, in-8 ..... 2 »

Essai d'apologétique intégrale, l'Incrédulité et les temps prémessianiques, par A. Detilleux, in-8.. 6 »

Essai sur la Méthode des études ecclésiastiques en France, par le P. J.-B. Aubry, 2 vol. in-8..... 21 »

Etudes de l'Histoire Juive : les Juifs avant J. C. ; Jésus, sa vie, ses prédications, sa mort, 2 vol. in-8.... 9 »

Exégèse traditionnelle (l') et l'Exégèse critique, par l'abbé Dessailly 10 »

Formation (la) du Clergé français, l'œuvre de J.-B. Aubry et la Critique, par l'abbé Aug. Aubry, 2 vol. in-8 ..... 20 »

Histoire des dogmes, par Scheeben, in-8 ..... 10 »

Jésuites (les) et la liberté religieuse sous la Restauration, p. Lirac, in-12, 2e édition 4 50

Juifs (les) devant l'Eglise et l'Histoire par le P. Constant, in-8 ..... 7 50

Le Camus (Mgr) et les Etudes ecclésiastiques au séminaire de la Rochelle, in-8 ..... 2 50

Liber Psalmarum Hebraicæ veritati restitutus, par Fr. de Bénéjac 3 »

Modernisme (le) et les bases de la Foi, approuvé par lettre pontificale, par le chan. Beaurredon, in-8 5 25

Papauté (la), ses ennemis et ses juges par J. d'Arsac, in-12 ..... 4 50

Pape (le) et la liberté, par le P. Constant, 3e éd. honorée d'un Bref du Pape, in-8 ..... 6 »

Passion et Passion : la passion du Sauveur et la passion des religieux en France, par Jean Lefaure.. 1 »

Question de Galilée, les faits et leurs conséquences, par le comte H. de l'Espinois, in-12 ..... 4 50

Rôle de la Papauté dans la société, par le chanoine Fournier, in-8 7 50

Summa Theologica Sancti Thomæ, éd. de Rome, 6 vol. in-8..... 80 »

Summa Summæ Sancti Thomæ Aquinati, seu compendium theologiæ, p. Billuart, 6 vol. in-12 ..... 30 »

Compendiosa Summa Theologiæ St

Thomæ Aquinati, par l'abbé Maurel, 5 vol. in-12 ..... 20 »
Symbolisme (*le*), ses raisons philosophiques et théologiques, par Mgr Landriot, in-12 ..... 5 »
Système cosmogonique d'accord avec le récit biblique, par M. Passama, in-8 ..... 0 75
Trio (*le*) Juifs, protestants et francs-maçons, par Aper, in-8 ..... 3 »

Hygiène et Médecine

Art de conserver et d'améliorer sa santé, 3e édit., p. l'abbé Rigal 2 »
Art de vivre selon l'hygiène, par Despiney : Les maladies du corps et de l'âme, avec une lettre de Mgr Mermillod, in-12 ..... 2 50
Botanique médicale au presbytère, p. l'abbé Breton (*Un Curé de campagne*), in-8 ..... 6 »
Conseils aux Femmes sur les soins à donner à leur santé depuis la puberté jusqu'à l'âge le plus avancé, par le docteur Servais, in-12.. 2 »
Livre de la Femme et de la Mère : hygiène, médecine pratique, conseils pour prévenir et guérir nombre de maladies communes, par le Dr Trosseille, in-12 ..... 3 »
Médecin et médicaments chez soi, guide des pères et des mères pour conserver leur santé et celle de leurs enfants, par le Dr Trosseille.. 3 »

Romans, légendes, récits historiques

Angoisses d'une libre-penseuse, par J. Gondry de Jardinet, in-12 .... 4 »
Anneau du Meurtrier, par J. Gondry du Jardinet, in-12 ..... 4 »
Berthe aux cheveux d'or (Le prix d'une âme) par A. Ponthaud.. 4 50
Bouquet (*le*) *d'orchidées*, p. A. Ponthaud, in-12 ..... 4 50
Contes étrangers, par Paul de Juliers in-8 ..... 4 50
Contes et Légendes d'Orient, offerts à la jeunesse par Henri des Perriers, in-12 ..... 1 50
Dame Blanche du Val d'Halid, par Arthur Savaète, in-12 ..... 5 »
Dernier des Trémolins, par Drumont, in-12 ..... 4 50
Deux nouvelles : le Joueur d'orgue, l'Odyssée d'un bossu, par A. Snieders, in-12 ..... 3 »
Drame dans la Forêt noire, par J. Gondry du Jardinet, in-12.... 4 »
Drames de la Révolution, par J. Gondry du Jardinet, in-12 ..... 4 »
Espagnols d'autrefois, récits historiques, par Dom Rabory, in-18 3 »
Etudes historiques : réfutation des erreurs historiques, par Van der Haeghen, in-12 ..... 4 50
Exploits d'un Citoyen, par J. Gondry du Jardinet, in-12..... 4 »
Expulsion des Vaudoux, rêve prophétique, par J. Kergoz, in-8.... 7 50
Fille (*la*) *de Juda*, idylle anglo-sioniste, par Arthur Savaète, in-8 7 50
Fille (*la*) *du sonneur* (roman), par El. Kernac ..... 3 »
Fond (*au*) *de la coupe d'or*, par A. Ponthaud, in-12 ..... 4 50
Francs-Tireurs (*les*) *des Vosges*, par J. Gondry du Jardinet, in-12.. 4 »
Grains de Sagesse à l'usage des jeunes gens, par le P. Champeau, in-12 ..... 4 50
Grande dame (*une*) dans son ménage au temps de Louis XIV, d'après le journal de la comtesse de Rochefort, par Ch. de Ribbes, in-12..... 5 »
Grippart, Histoire d'un bien de moine, par le P. Ch. Clair S. J., in-8.. 6 »
Inventaire (*l'*), par Chardonchamp, in-12 ..... 4 »
Lamoricière (*le Général de*), récits par J. Gondry du Jardinet, in-12.. 4 »
Lettres de Thérèse : l'ange de la famille et de son petit frère Louis, boute-en-train au collège. Souvenir des années de deuil et de gloire (1914-1918), par Sylvia Torriani, in-12 ..... 4 »
Main invisible (*la*), par J. Gondry du Jardinet, in-12 ..... 4 »
Main noire (*la*), par Arthur Savaète, in-12 ..... 5 »
Mariage de Paul Larivière, par Gontran de Mérigny, in-12..... 4 50
Moulin (*le*) *de Chantemerle* (roman anti-maçonnique), par Henri Baraude, in-12 ..... 6 »
Mystérieux (*le*) *Ermite*, par J. Gondry du Jardinet ..... 4 »
Odyssée (*l'*) *de Marcella*, par A. Ponthaud, in-12 ..... 4 50
Onde Miraculeuse, par A. Ponthaud, in-12 ..... 4 50
Orient et Occident (récits et nouvelles), par J. d'Avenel, 2 v. in-12 9 »
Originales (nouvelles), par Ch. Legrand, in-8 ..... 4 50
Parmi les Nôtres (nouvelle), par B. d'Ange, in-8 ..... 3 »
Peine (*la*) *du talion*, par J. Gondry du Jardinet, in-12..... 4 »
Petit-Martial, par M. Nest, ill. par M. B. L., préface de Mgr l'évêque de Limoges, in-16..... 6 »
Prisonnier du Czar, par J. Gondry du Jardinet, in-12 ..... 4 »

Récit d'Henri aux jeunes gens, par H. de Crozy, in-12 ..... 3 »
Redoute (la) du capitaine emporte-pièce, par J. Gondry du Jardinet. In-12 ..... 4 »
Rêveries et réalités, par Hervé Vélasco, in-12 ..... 4 »
Rivales Amies (les) grand roman d'aventures, par A. Savaète, in-8 7 50
Roman de l'Espagne héroïque, par G. Routier, in-12 ..... 4 50
Roueries (les) de Cracfort, p. J. Gondry du Jardinet, in-12 ..... 4 »
Secret (le) du Château de Rocnoir, p. J. Gondry du Jardinet, in-12.. 4 »
Supplice (le) d'une mère, par J. Gondry du Jardinet, in-12 ..... 4 »
Vendredis (les) de Pierre Bernard, p. P. Noël, in-12 ..... 4 50
Vengeurs (les) de la Main Noire, roman d'aventures, par Art. Savaète, in-8 illustré ..... 12 »
Visions d'or, par Claire de Chandeneux, in-12 ..... 4 »
Zuléma (roman), par Arthur Savaète. In-12 ..... 4 50

Voyages, notes et souvenirs

Allemand (un) en France (Notes de voyage), p. Hans Jacob, in-8.. 7 50
Annam et Cambodge (Voyages et Notices historiques) par Bouillevaux. In-8 ..... 9 »
A travers l'Europe (Notes et Voyages) par Hermeline, in-8 illustré .. 7 50
Au delà des Monts (Voyages en Espagne), p. G. Van Caloen, in-12.. 4 50
Butin de l'Abeille à travers terres et mers (Notes et Souvenirs), p. Deslandes, in-8 ..... 5 25
Chinois et Chinoiseries, par Paul Korigan, S. J. (Croquis et Parallèles), in-8 illustré 7 50
Dix-huit années de scholasticat et de régence dans diverses Maisons de la Cie de Jésus en France, en Angleterre et en Belgique (Mémoires véridiques), par J. Romette 5 25
Homme s et Choses d'Extrême-Orient, par Eudore de Colomban.
— 1re série : *Zéphirin Guillemin*, préf. ap. de Canton (1814-1886) 15 »
— 2e série : *Esquisses et croquis*, in-8 illustré ..... 15 »
Silhouettes Portugaises en Asie, par Eudore de Colomban, in-8 il... 1 »
Lourdes, la Ste Beaume et la Salette : (Notes sur ces lieux de pèlerinage), p. le chan. Pierraerts, in-12 .. 3 »
Mon Portefeuille et souvenirs du noviciat de dom Bosco, p. Aug. d'Avres, in-12 ..... 4 50
Mont (le) Saint-Michel, au péril de la mer, p. E. Gœthals, in-8 ill... 6 »
Regard en arrière (récits et souvenirs) p. L. Aubineau, in-12 ..... 4 50
Rosaire (le) aux Saints Lieux, souvenir du pèlerinage de pénitence à Jérusalem, p. l'abbé Trouillat. 3 »
Souvenirs d'un Prêtre français prisonnier en Allemagne, p. l'abbé J.-B. Verdier, in-8 ..... 3 50
Voyages aux pays bibliques (Egypte, Basse-Palestine, Syrie, Asie-Mineure, Grèce), par Mgr Le Camus, 2 v. in-4° illustré ..... 30 »

Pièces et Poésies

Ambition (l') drame en vers, 1 acte et 7 pers. hommes par A Deran. in-8 ..... 2 »
Couleuvres (les) poésies, par Louis Veuillot, in-12 ..... 3 »
Ferriade (la), évolutions fantastiques d'un insecte politique selon la méthode de Darwin et de Lamarck (poésies), p. Savaète, in-8 illus. 2 »
Filles de Babylone (poésies), par L. Veuillot, in-12 ..... 2 »
Guide (le) de l'harmoniste, p. J. Romette, 2 vol. ..... 15 »
Jeanne d'Arc (drame en 5 actes, en vers, d'après les récits historiques, 15 rôles d'hommes, 3 de femmes et figurants, p. l'abbé Chauvel.. 3 »
Nos chants et nos pleurs (les Boches de l'Intérieur, poésies d'actualité), p. l'abbé Collet, 2 vol. in-12 .... 4 »
Nouvelle Eve (la), poème en douze chants, p. J.-E. Boquet, in-12.. 4 50
Odila (tragédie en vers en 5 actes ; 8 person. hommes, 2 pers. femmes et figurants, p. Savaète, in-8.. 4 50
Passion de J.-C. (drame sacré en vers, 9 parties, 17 tableaux, 38 pers. hommes, 6 pers. femmes, figurants, par le chanoine Dubois, in-12..... 2 25
Primevères, poésies religieuses, par dom Fourier-Bonnard 2 25
Promenade (Une) dans le domaine du Bon Lafontaine (Fables chrétiennes), p. A. Barbier, S. J. in-12 2 »
Proscrit (le), drame en 1 acte en vers, 7 pers. hom., p. A. Brunaud, 2 »
Rimes d'un Croyant, d'un Père et d'un Soldat, par le Comte du Fresnel, 3 vol. in-12 ..... 6 »
Souvenirs du Bocage Vendéen, par dom J. Roux, in-8 illustré .... 9 »
Triomphe (le), drame chrétien en 4 actes en prose, 21 pers. hommes, figur., p. l'abbé Nourry, in-8 2 »
Tyrol (le) : Histoire et Légendes en vers, par le Père Ch. Clair, S. J. in-8 illustr. 6 ; s. papier japon 12 »
Zuléma, tragédie en vers par Arthur Savaète, in-8 ..... 4 50

VARIA

Art d'être heureux, p. Victor Vidal, in-12 ..... 5 »
Caro, Gratry et *Taine ; leur philosophie*, 3 vol. in-8 ..... 4 50
Causeries du Docteur ; accord de l'hygiène et de la morale, de la science et de la religion, de la raison et de la foi, par le Dr Derouet, in-12 4 50
Essai sur le Gouvernement de la Vie individuelle, domestique et sociale, p. Duchesne de St Léger, in-12 6 »
Eternelle question (l') suivie de la Question du Temps (philosophie populaire) par Cl. Nottat ..... 6 »
Guerre (la) et *l'Homme de Guerre*, p. L. Veuillot, in-12 ..... 5 »
Monadologie avec notice sur la vie, les écrits et la philosophie de Leibnitz, par Segond, in-12 ..... 3 50
Pensées de l'éternelle vie (Recueil d'idées et de maximes) par C. Nottat, in-12 ..... 4 50
Réflexions morales et religieuses ou leçons de sagesse chrétienne, proposées par un père à sa fille, par D. de Galesco, 2 vol. in-12 ..... 7 50
Science ou roman, par John Girard, traduit par Jean d'Orlyé, in-8 3 »
Seigneur (le) soit avec nous ou testament spirituel d'un curé à ses paroissiens, par l'abbé Dubouis, ami du Bienheureux Curé d'Ars... 3 »
Vade-mecum du Solutionniste, théories, règles, exemples et 427 problèmes avec leurs solutions sur les jeux d'esprit et de combinaison, p. Sabel. In-8 ..... 7 50
Coton (le) son histoire, son habitat, emploi et importance chez tous les peuples, avec l'énumération de ses succédanés, par Ed. Jardin.... 4 50

Occasions

Carmes (les) Déchaussés en France, p. le R. P. Albert du Saint-Sauveur, Carme déchaussé, 3 vol. in-8 20 »
Dictionnaire des Anonymes, p. Barbier, 7 vol. in-8 ..... 50 »
Annus apostolicus pro omnibus Dominicis par Zaccharie Laselve, 2 vol. relié vieux veau ..... 20 »
Paléographie musicale : les principaux manuscrits de chant grégorien, ambroisien, mozarabe, gallican, publiés en fac-similé phototypiques, par les Bénédictins de Solesmes, en 6 volumes, grand in-4°, édition originale, belle reliure éditeur ..... 1.500 »
Œuvres complètes de saint Augustin, ancienne édit. bénédictine en neuf tomes in-folio ..... 900 »

Vient de paraître

L'ALMANACH
de la
Bonne Nouvelle
pour 1923

L'ALMANACH DE LA BONNE-NOUVELLE s'adresse au grand public dans un but d'apostolat. Il a pour mission de favoriser le retour à la lecture et à l'étude du Saint Evangile. Nul doute qu'il ne reçoive bon accueil dans tous les foyers et ne fasse du bien aux âmes.

Publié sous la haute direction du R. P. Edm. THIRIET, Oblat de Marie Immaculée, ancien Supérieur des Chapelains de Montmartre et Chanoine honoraire de Verdun, il se présente avec toutes les garanties désirables, de fonds et de forme.

Dans une lettre autographe, le pape Benoît XV a daigné confier au R. P. Thiriet le mandat « d'amener les âmes par la plume et par la parole au divin Cœur de Jésus ».

C'est pour répondre à ce désir émanant du Vicaire de Jésus-Christ que le zélé Missionnaire consacre son talent à réaliser la belle devise : « Au Sacré-Cœur par le Saint Evangile. »

Il a pensé que, sous forme d'Almanach, il atteindrait plus aisément des centaines de milliers de lecteurs.

N'est-ce pas le moment d'opposer à la propagande effrénée du Bolchevisme et de ses doctrines subversives une croisade salutaire d'ordre, de vérité, de loyauté ? Le mal est grand : il importe d'appliquer le remède. Il suffit de s'inspirer des nécessités de l'heure présente pour déployer les ardeurs d'un prosélytisme d'actualité.

Les efforts de toutes les bonnes volontés doivent tendre à raviver dans les âmes des sentiments de foi et de patriotisme.

Un *almanach* dans un foyer est un conseiller, un ami, un guide, s'il porte avec lui des qualités de premier choix. Telle est l'ambition de l'ALMANACH DE LA BONNE NOUVELLE. Il réunit toutes les conditions pour instruire, plaire et toucher.

La perfection apportée à sa rédaction et à son impression lui assure un grand succès de propagande.

C'est uniquement en vue de l'apostolat, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, qu'il sollicite le concours d'auxiliaires bénévoles qui le propageront dans les campagnes, avec cet « esprit missionnaire » si instamment recommandé par les Souverains Pontifes Benoît XV et Pie XI.

Déjà la BONNE NOUVELLE porte, chaque mois, lumière, joie et réconfort dans cinquante mille foyers chrétiens. Les lecteurs se disposent à faire connaître l'*Almanach* et réclament la faveur d'en être les propagandistes.

La grande armée des *Miliciens du Sacré-Cœur* dispose de ses effectifs en vue de préparer la victoire éclatante sur le démon et ses suppôts.

L'union fait la force.

L'avenir est à Dieu. *Oportet Illum regnare.*

AVIS. — *Conditions de la vente de l'*ALMANACH DE LA BONNE NOUVELLE :

Par unité	1 fr. 50	l'exempl.
Par douzaine	1 fr. 25	l'exempl.
Par cent	1 fr. »	l'exempl.

Nous recommandons tout particulièrement et fournissons sur demande la *Revue de la Bonne Nouvelle* (abonnement, l'an : 5 fr.). Direction et Administration : rue du Louvre, 15, Paris, et tous les autres ouvrages de M. le Chanoine Edm. Thiriet, O. M. I. notamment :

Paroles du Soir, 2e éd., 4 vol. in-12	15 fr.
Un Apôtre du Sacré-Cœur, 8e mille	5 »
Le Glas, Souvenir des morts, 3e éd.	5 »
La Céleste consolatrice, 3e mille	5 »
Oblation, 5e édition	5 »
Loi d'exil	5 »
Autour d'une Roulotte	5 »
Aux Dames Adoratrices	4 »
Le divin Médecin	4 »
Une âme d'apôtre	4 »
Un Apôtre de l'Evangile	4 »
Le Père Léon	5 »
Glanures, 2 volumes	10 »
La Congrégation de S. Régis d'Aubenas	15 »
Adoratrice. — Apôtre	5 »

Demander de suite ses derniers livres. — Sous presse :

Le prêtre apôtre du Sacré-Cœur	5 »
Le Séminariste à l'Ecole du Sacré-Cœur	5 »
« Vivre sa vie ». — Ut Vitam habeant	5 »

ŒUVRES DE M. ARTHUR SAVAÈTE

Ferriade (la), métamorphoses d'un insecte politique, in-8°, illustré ..... 2 fr. »
Naufragés (les) de Kertugal (roman), in-12..... 4 fr. 50
Le Crime de la Rubloda (épuisé) .....
Zuléma (tragédie), in-8° ..... 4 fr. 50
Zuléma (roman héroïque), in-12..... 4 fr. 50
Odila (tragédie), in-8°..... 4 fr. 50
Rivales Amies (les), grand roman d'aventures, in-8°.... 7 fr. 50
Vengeurs de la Main Noire (les), grand roman d'aventures, in-8° ..... 12 fr. »
Dame Blanche du Val d'Halid, in-12 jésus..... 5 fr. »
Main Noire (la), in-12 jésus..... 5 fr. »
Le futur Conflit européen (épuisé).....
Soirées Franco-Russes :
Le Cygne des Wittelsbach, in-8° ..... 3 fr. »
Le Drame de Meyerling, in-8°..... 5 fr. »
Boërs et Afrikanders, in-8°..... 5 fr. »
Choses d'Orient, in-8°..... 7 fr. 50
Voix Canadiennes : Vers l'Abîme : histoire politico-religieuse du Canada, de 1763 à nos jours, 12 vol. in-8°, brochés ..... 26 dollars
Tome I. — Mémoires à la S. C. de la Propagande et trois causeries franco-canadiennes, fort in-8°.... 2 dollars
Tomes II et III. — Difficultés politico-religieuses, Programme catholique, la source du mal au Canada, etc., etc, 2 vol. in-8°..... 4 dollars
Tomes IV et V. — Origines et Conflits de l'Université Laval et de sa succursale de Montréal, son enseignement, etc., 2 vol. in-8°..... 4 dollars
Tome VI. — Mgr Laflèche et division de son diocèse, in-8° ..... 2 dollars
Tomes VII et VIII. — La Question scolaire dans l'Ouest Canadien, de son origine à nos jours, avec tous documents utiles, 2 vol. in-8°..... 4 dollars
Tome IX. — Vie et Œuvres de Mgr Bourget, 2e évêque de Montréal, in-8°..... 2 dollars
Tomes X et XI. — Vie et Œuvres Oratoires de Mgr Laflèche, 2e évêque des Trois-Rivières, 2 vol. in-8° ..... 5 dollars
Tome XII. — Vie de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, 1 vol..... 3 dollars
Etudes sur Joseph de Maistre, in-8°..... 3 fr. »
Leçons d'Histoire Contemporaine, attentats de la IIIe République, in-8° ..... 4 fr. 50
Fille de Juda, une idylle anglo-sioniste, in-8°..... 7 fr. 50
Sodome (la) *des Antilles* ou Sauvage du Mont Pelé, in-8° 7 fr. 50
Revue du Monde Catholique (la), 1892 à 1913 et 1922, 90 vol..... 950 fr. »
Visions et Voix d'Outre-Tombe, in-8°..... 7 fr. 50

SOUS PRESSE :

Nuit (la) *Tragique de Belgrade*, in-8°..... 7 fr. 50
La Lionne du Tigre.

EN PRÉPARATION :

Le Crime de Sarajevo.
La Fille du Lépreux (drame).

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE
62e ANNÉE, TOME 200-N° II Novembre 1922

Visions et Voix d'Outre-Tombe

(*Suite.*)

— Je me figurais, dit-il à son Mentor, que votre paradis était situé au delà du Bosphore ; que le Turc féroce remplaçait l'ange vengeur, gardait encore, comme en Palestine, les abords de ce lieu saint et qu'aussi, après les félicités du premier âge, il connut les désolations et les abominations de Jérusalem inconsolable dans l'esclavage. Comment m'avez-vous ramené de là sur les bords attristés de la Seine et comment se fait-il que, dégagé de mon corps, le passage fut pour moi si aisé, si rapide, et que tout ici m'est resté accessible, cher et familier ?

— Mon fils, explique Angelus souriant, tu passais cependant pour un esprit très éveillé et fort savant, pour lequel les découvertes récentes avaient peu ou point de mystères. Mieux que personne tu discutais de télégraphie avec ou sans fil, des merveilles de l'électricité, des surprises que l'avenir réservait encore dans ce domaine à peine effleuré. Tu discutais pareillement de la finesse et de la puissance des sens qui percevaient les sons de très loin et découvraient les astres au tréfond des cieux, instantanément, à des distances incalculables. Des sens du corps allant aux facultés de l'esprit, tu t'es complu souvent à décrire comment l'imagination peuplait l'immensité d'une infinité de mondes, et comment la pensée s'y rendait, pour les explorer, avec une superbe aisance. Alors, tu te demandais, et avec raison, s'il existait sur terre un être meilleur, plus puissant que cet esprit de l'homme en quelque manière universel et infini. Constate maintenant que, laissant le Temps pour l'Eternité, l'homme s'élève vers des réalités inconnues de nous deux, mais que moi, du moins, je sais dépasser immensément les possibilités des fictions les plus audacieuses. Avec les Justes des âges lointains, avec les Prophètes qui surgirent de l'épaisseur de leur nuit profonde, j'ai longtemps attendu la Vérité qui doit venir dans le monde pour y briller, dont on devait entendre la voix sans soupçonner d'où elle

venait, car elle est elle-même le Verbe qui dit ce qu'il sait et témoigne de ce qu'il voit en Dieu même.

Parce que les secrets de la nature nous confondent, nous n'acceptons pas les leçons austères qui s'en dégagent ; alors, comment comprendrions-nous les enseignements des cieux puisque, avant le Maître, personne n'est entré dans le ciel, si ce n'est « le Fils de l'homme qui en est descendu et qui est dans le ciel ».

Néanmoins, ici déjà disparaissent en quelque manière et l'espace et le temps qui mesurent les misères de l'homme ; et, l'esprit relativement délivré, tu t'y meus comme la pensée elle-même. De cette façon, les choses finies, quels qu'en soient les proportions et l'éloignement, sont présentes devant toi ; tu passes sans transition d'un spectacle à un autre, et tu changes de milieux avec une facilité qui te fait paraître universel. Ce qui aurait dû t'y faire songer, c'est la manière de s'adresser aux âmes des Saints, à Dieu même. L'homme invoque les Bienheureux, implore l'Eternel dans un recueillement profond, secret. Il admet donc qu'en tout temps, en tous lieux, les esprits lui sont accessibles, qu'à sa prière ils sont toujours attentifs, présents. Comment expliquer cette merveille si toutes les manières de communiquer, dont les plus belles découvertes naturelles et nos facultés affinées nous donnent seulement une faible jouissance, n'étaient pas idéalement développées, je ne dis pas outre-tombe, qui n'est pas un lieu, ni une réalité, mais dans le sein immuable de l'Eternité qui est Dieu ?

Mais il revient à la cité répandue sur l'une et l'autre rive et dans les îlots de son fleuve gracieux, dont les eaux apaisées réfléchissent la sérénité d'un ciel radieux.

Du mont des martyrs, que ce sage lui-même ne foulait qu'avec respect, Armand remarquait des cimetières rayonnant d'une singulière splendeur, tout proche au fond d'un ravin, à gauche sur un mamelon ombragé, au loin dans des plaines plus accessibles aux morts. Cent générations s'y rendirent sous la pression du temps inexorable ; toute cette terre remuée par le malheur de l'humanité était cendres du trépas : la fatalité secouait sans cesse l'arbre de la vie et les morts qui tombaient étaient la rouille

de cette terre phosphorescente et la poussière de ces avenues trépidantes.

Chose étrange ! Si cette cité prodigieuse était intimement fort tourmentée, les rendez-vous vénérables des évadés de la vie l'étaient encore davantage, différemment sans doute, mais de façon inénarrable, vu les raisons et la nature d'êtres transformés.

L'attention était aussitôt retenue par l'agitation extrême d'une ombre effarée qui se ruait comme la hyène hideuse qui ricane dans la nuit aux abords des tombeaux. Hurlant, cette ombre farouche se précipitait inlassablement de l'une à l'autre nécropole où tout semblait l'attirer et la repousser à la fois ; et c'est l'impuissance même de se fixer en aucun lieu qui lui arrachait ses ricanements parmi les tombes closes. Cette apparition dont toutes les attitudes sont étranges, tous les gestes infâmes, maintenait à la hauteur de ses mâchoires cruelles une sorte d'encensoir plein de cendres refroidies que de son souffle haletant elle s'efforçait en vain de ranimer. A chaque instant une étincelle jaillissait de son haleine ardente d'impatience, mais sans cesse aussi sa main crispée par une fureur homicide, sur les cendres prêtes à revivre, versait une onde glacée ; inlassablement le monstre répétait sans envie et sans espoir ces efforts contraires. Un ricanement affreux accueillait chaque apparence de vie ; un autre chaque étouffement !

Cette vision trouble l'entendement d'Armand qui demande à son compagnon ce qu'il faut en penser.

— Allons au monstre plutôt, répondit-il, tu l'interrogeras sur la cause et la nature de son tourment.

Ils le rejoignent dans l'orgueilleuse nécropole qui couvre une colline proche, là même où un monument dédié à tous les morts montre, entre-bâillé, le soupirail d'un autre monde.

Le monstre, essoufflé par le vain labeur qui le remplissait d'une rage impuissante, s'était alors arrêté à l'entrée même du passage fatal vers lequel l'artiste précipite des humains épouvantés et dont on eût dit que cette ombre errante implorait la pitié. Outre ses cendres continellement noyées, tel un pilori errant, le fantôme surmené portait encore sur la poitrine et sur le dos une pancarte

qui le flétrissait par ces mots : « Essai sur les principes de la population dans leur rapport avec l'amélioration future de la société ». A la plupart des infortunés qui venaient se jeter dans le vide du trépas, l'ombre fatale criait : Je n'ai pas voulu cela ! Ainsi le chef des Huns, atterré à la vue des hécatombes qu'il n'avait pas prévues, et déjà désespéré par leur inefficacité, hurlait à la meute qui l'entourait et le pressait dans l'attente de la curée : Je n'ai pas voulu ces épouvantes, mais le festin des ancêtres que j'avais préparé avec soin, que j'avais promis aussi à d'autres fins ! Barbare endurci qui souffrait la déception, mais nullement le remords !

Angelus le faisait sentir ; puis désignant à son protégé l'ombre farouche qu'il poursuivait pour l'interroger, il lui dit :

— Elle révèle son crime en clamant ses mésaventures !

Le monstre s'en allait cependant creuser de ses ongles, qui étaient des griffes de félin, la pelouse bordée de monuments somptueux, comme s'il avait voulu s'y enfouir ; mais il n'arrivait pas plus à satisfaire sa lassitude profonde qu'à étouffer ses vaines alarmes.

Armand s'approcha pour lui dire :

— Ombre affligée, qui donc es-tu ?

— Qui je suis, dit-elle, se relevant en colère et lui jetant un regard farouche ; qui je suis ? Tu me méprises donc beaucoup pour l'ignorer encore ? Tous me connaissent ; c'est même mon tourment d'être le malfaiteur qu'on ne veut plus oublier. Qui je suis ! Lis donc et reconnais Malthus.

J'avais la charge d'enseigner les devoirs de l'honnête paternité et je n'appris aux pauvres mortels, avec la révolte du cœur, que le besoin forcené de la réduire dans des nuits vides d'amour, stériles de vie, de bonheur. Outre tous les autres tourments que j'endure dans l'abîme, mon triste sort est d'être condamné à errer parmi les ombres hostiles, à vomir en vain des étincelles de vie que j'étouffe sans cesse, à demander grâce pour cette folie à des morts devenus incapables de vertu et de pitié : Je n'ai pas voulu cela ! Tous ces meurtres de chaque nuit, infâmes et lâches ; ces meurtres concertés et joyeux que l'abominable folie veut prouver honnêtes et que, pour son excuse, elle répand comme un bienfait ! Meurtres exécrables néan-

moins et pires que tous les autres homicides ; meurtres odieux et féroces dans leur ivresse et qui sévissent aux abords des berceaux qu'il vide de leurs grâces, de leurs joies, de leurs espérances, en même temps que de la reconnaissance de la Patrie ; meurtres plus funestes à l'homme que la peste et la famine, que cette guerre expiatoire et que tous les fléaux conjurés. Non, je n'ai pas voulu l'homme aussi abominable dans son vice ni dans son bonheur : le voilà par habitude homicide dès les commencements et les possibilités mêmes, étouffant rageusement sa puissance de vie et la vie même : je ne l'ai pas voulu ! Cependant, mon nom devenu infâme est invoqué comme une excuse, il se répand comme une flétrissure. En mon nom on souille le meilleur des biens, on refroidit la flamme divine qui devait multiplier les âmes, ou bien on rend des âmes errantes avant même de paraître ! On tarit la source des êtres immortels voulus par Dieu et dûs à l'Eternel qui compte chaque jour, pour les venger, toutes ces étoiles éteintes avant de monter à l'horizon du bonheur. On multiplie à cette fin atroce les horreurs des nuits coupables ; et tous les anathèmes, qui pèsent sur tant de criminels voilés, viennent m'accabler en tous lieux. Je souffre tous les maux qui frappent les générations désordonnées et je ne l'ai pas voulu !

Malthus hachait ces mots en soufflant plus rageusement encore sur ses cendres éteintes qu'il arrosait aussi de son onde glacée plus obstinément sous le fouet de son destin rigoureux, il fuyait pour reprendre sa course éperdue et ses ricanements sinistres retentissaient incessants aux abords des tombeaux que son art funeste avait rendus aussi vides que les berceaux et les foyers.

— Tu n'oublieras pas ce malfaiteur récalcitrant, dit Angelus. C'est ce pasteur d'âmes, dévoyées comme lui, qu'une prudence humaine portait à détourner le mariage de sa fin providentielle. Dieu, à l'origine de l'espèce, dit à l'homme qu'il avait à croître désormais et à se multiplier pour organiser et peupler le monde ; et ce faux prophète proclama que si l'accroissement de l'humanité suivait une progression géométrique, l'augmentation de ses moyens d'existence ne connaissait cependant qu'une progression arithmétrique, d'où une disproportion chaque jour plus menaçante qui conduisait fatalement les humains

à leur destruction par la famine. Pas un instant ce malfaiteur ne songea à l'infinie puissance, à l'inépuisable bonté du Créateur qui tient en réserve dans la nature toutes les sources de la richesse, tous les moyens de vivre et de prospérer, et dont la découverte, l'exploitation opportune et progressive ne dépassent pas les forces ni le génie de la créature qu'il fit roi du monde. Quant à la destruction, l'égoïsme et la folie des humains y pourvoient en dehors et malgré la Providence ; cette guerre et les révolutions qu'elle provoque le démontrent jusqu'à l'évidence. Au lieu de tendre à perfectionner l'homme, à l'armer dans sa lutte inévitable pour la vie, Malthus ne lui inspire que la désespérance et l'infâme envie de restreindre son travail par la suppression des consommateurs : il incline un roi devenu fainéant à vider de ses propres mains son foyer déshonoré.

Et ce Malthus maudit clame aux âmes réprouvées comme aux âmes éteintes avant leur aurore qu'il ne conseillait pas ce massacre d'innocents, non plus d'allumer des flambeaux de vie pour le seul plaisir de les éteindre, mais de s'abstenir plutôt que de répandre dans les nuits d'amour ces lueurs éphémères jaillissant d'essais libertins. Il ne songeait, dit-il encore, qu'à une contrainte morale, alors que ses disciples, auxquels on ravissait avec la Foi les espérances lointaines, n'aspirèrent aussitôt qu'à la « jouissance » pour la « jouissance » dédaignant le devoir et d'honneur. Il oubliait, cet initiateur d'infortunes, ce naufrageur de berceaux, l'origine de l'homme et sa destinée ! L'opprobre des villes gagna les campagnes et ceux qui savent comment disparurent les puissants Empires qui rendirent Rome possible, comment sombra l'Empire romain lui-même, redoutent déjà pour la France un aussi triste sort : honte et malheur, fruits de l'égoïsme qui place le vil plaisir au-dessus des promesses comme des malédictions du Maître, Créateur de l'univers.

Hélas ! la France, déjà si appauvrie, tolère encore que cet étranger exhale sa détresse jusque sous les plus vénérés de ses tragiques ombrages, comme si son enseignement pervers, chaque jour plus funeste, avait cessé de sévir sur ses berceaux. Qu'elle le chasse de ses rivages fleuris, de ses bosquets fortunés pour que la vertu en redevienne le plus suave parfum et la vie honnête la grâce inestimable ;

qu'elle le bannisse enfin de ses foyers qu'il faut repeupler et elle aura avec des enfants plus heureux, bien qu'en plus grand nombre, une meilleure sauvegarde qu'avec une Ligue de nations égoïstes contre tout autre retour offensif de la barbarie. Trois lustres d'années d'une vertu familiale retrouvée panseront les plaies, effaceront jusqu'aux cicatrices des blessures reçues au cours des calamités qu'elle eut le tort de ne pas prévoir et que ses errements l'empêchèrent de conjurer.

Ils quittaient un séjour redoutable par les sévères leçons qui s'en dégageaient, lorsqu'Armand aperçoit sous de noirs cyprès un groupement d'ombres agitées.

— Un tumulte, s'écrie-t-il, en cet état, en ce lieu de repos et de mystère !

— Les morts, fit Angelus, cessent-ils d'être des vivants parce que la misère du monde les a fait émigrer ? Certes, ils n'ont ici d'autres parures que leurs mérites. Ils restent, cependant, attachés à la terre par le souvenir, inquiets aussi de leurs cendres qu'il faudra ranimer pour subir leur immortalité. Leurs exemples, leurs actes, bons ou mauvais, déterminent encore les vivants. Au moyen des gestes de ces derniers qui compliquent les leurs, ils totalisent les mérites accrus ou diminués qui valent l'immuable présent des êtres disparus. C'est d'ailleurs la dernière source des soulagements, aussi des regrets de ces âmes.

Ce disant, ils s'approchent des ombres affairées. Armand prête l'oreille à des propos qui venaient à lui comme le murmure de la brise qui souffle sur de frêles roseaux. Il reconnaît à sa puissante encolure, à ses gestes désordonnés et dominateurs un borgne fameux dont le verbe enflammé souleva des foules enthousiastes contre le Barbare accouru de l'Orient. Le tribun intéressait encore les ombres en leur montrant le fleuve fatal qui sépare en Europe la civilisation de l'Occident d'une « Kultur » infâme ; le fleuve que les Romains disputaient déjà aux Germains, et qui divise encore la race humaine de la sauvagerie allemande. Il tonnait, son unique œil en feu, les deux poings menaçants, clamant :

— Elle sonne l'heure attendue, l'heure trois fois bénie que le Destin secourable n'a pas voulu, à ma prière, faire

entendre aux pieds de Strasbourg : la voilà ! L'Alsace et la Lorraine aimées ne chanteront plus pour le plaisir des tyrans en pleurant sur les cendres de leurs foyers envahis : elles cesseront, sous l'œil d'insensibles bourreaux, de monter la garde du Rhin contre leur propre patrie !

Mais un intarissable bavard, nouveau venu que la balle intelligente d'un dément envoya prématurément outre-tombe, se précipite, éclate dans l'emportement de son impuissance soudaine, criant :

— A quel prix, Léon, ton cruel Destin baille-t-il à la France ce Bienfait inhumain ! Dans quelles conditions, surtout ! Toute la race humaine contre la seule Germanie ! Et quels inextricables conflits, quels irréparables carnages ! La victoire n'est pas une fin ! La violence n'est chère qu'aux gens de tripots, profitable qu'aux bourgeois rapaces. De la cocarde, en voilà bien ; mais avec elle voici la ruine universelle et le dépeuplement du monde : médiocre satisfaction ! J'attendais mieux de la sagesse des nations apaisées et de la vigilance des fidèles que j'ai dû abandonner avant la mêlée suprême et ses désillusions !

Toute la nécropole, à ces mots, gémit comme un bois de peupliers sous des raffales orageuses. On eût dit toutes les ombres ameutées autour des tombeaux, toutes les âmes liguées contre ce blasphémateur. On aurait cru Pugliesi-Conti à la tribune devant Longuet, Renaudel et Mayeras menant un boucan.

— Zimmervald ! lui jettent à la face Lazare et Sadi Carnot.

— Kienthal ! ricane l'élégant tanneur, qui se redresse sur sa couche d'airain.

— Stockholm ! ajoutent en chœur toutes les ombres hostiles. C'est un démocrate d'empire !

Mais Jean, secouait sa crinière en roulant des yeux plus furibonds ; il insiste.

— Tais-toi, Jean, siffle un compagnon resté enfant terrible jusqu'en ce lieu austère, tais-toi donc : c'est de la claque intermorale et kakarchique !

Jean s'obstine à mâcher des arguments incohérents.

Alors, le borgne implacable fulmine :

— Apaisé, dis-tu, réconcilié déjà le forban issu de brigands, l'ignoble concentré d'une longue lignée de vampires inapaisables, réconciliables seulement avec les proies

qui se laissent dévorer. Apaisé par ses brigandages savants et réconcilié avec toi seul, gros Jean, satellite inconscient, doublure humiliée des Kustner, des Bela Khun, des Scheidemann, des Sudekum, tous jouets des Lénine salariés pour les besognes infâmes et qui te firent danser comme l'ours mendiant à la foire de la Nation ! Tu trouves Guillaume apaisé ! Je songe que c'est par l'obole que tu lui rapportais le long des ruisseaux. Je te plains, bien sûr, d'être réconcilié avec la Bête hypocrite et lâche, âme damnée de tant de malfaiteurs. Explique donc par quel miracle de miettes tombées à ta portée s'opéra en toi, en tes fidèles, ce prodige de souplesse dont tu ne fis jamais bénéficier ton propre pays ? Ah ! tu absous de tous forfaits un histrion impulsif, masqué, fardé, portant masse d'armes et gantelets de fer, mais encore séduisant pour toi, tout dévorant qu'il fut pour les tiens, tout agressif qu'il se montrait envers tous et qui voulait, avec la France que tu lui as livrée, supprimer le droit d'espérer et de vivre, tout l'idéal de l'homme voué à cette tyrannie prussienne qui ne comprend pas mieux les cœurs libres qu'elle ne respecte les âmes immortelles ! Apaisée aussi et malheureusement réconciliée avec les tiens, pèlerins aux sanctuaires de l'apostasie, avec tous les postulants de Stockholm, horde infâme, entraînée au delà du Rhin et jusque sous tes yeux clos par des appétits sauvages aux pires festins des cannibales de Moscou ! Réconciliés, tous ces monstres ? Le sont-ils seulement avec eux-mêmes autant qu'avec toi, les surhommes dégradés et leurs satellites, phénomènes de la barbarie, que les peuples honnêtes ont flétrie le long de tous les âges ; ces ravageurs impitoyables qui demandent aujourd'hui à l'art qui devrait les anoblir les pires moyens de troubler le recueillement des ondes, la sérénité des cieux, le mystère même des abîmes à seule fin de bannir de l'univers honneur, pitié, justice, droit et liberté, toutes les vertus qui rendent le séjour du monde supportable aux humains !

Attila ne fut, au milieu de la confusion des peuples, qu'un fléau aveugle qui mettait sa gloire à enchérir sur les rigueurs d'une barbarie alors universelle ; mais Guillaume le Sanguinaire est un phénomène parmi tous les

fléaux. Il place son honneur dans le mal extrême, organisé, dont il a fait, à rebours d'une civilisation ordonnée, acceptée par lui, un traité théorique et pratique à l'usage de son peuple qu'il dit d'autant plus surhumain qu'il l'a rendu plus monstrueux. Qu'attends-tu, Jean, qu'attendent les tiens de l'apaisement d'êtres à ce point déchus qu'ils confondent le bien et le mal, tendant par l'infamie à l'immortalité !

Jean agitait encore son épaisse crinière et s'apprêtait à répliquer lorsqu'apparut une ombre majestueuse dont la noble fierté restait séduisante même en ce lieu. Elle était d'ailleurs rayonnante du plaisir que lui causaient des échos flatteurs venus des deux mondes.

Les ombres l'entourent, l'interrogent.

— J'attendais à Picpus, leur explique la nouvelle venue avec une bonhomie bienveillante, depuis cent quarante ans, ce salut des Etats que j'ai orientés vers l'indépendance ; j'attendais d'un revirement d'opinion des nôtres la preuve que je n'avais pas semé sur un sol ingrat les sympathies de la France. Ecoute maintenant les fanfares du Nouveau Monde ; écoute les pas pressés de combattants inattendus ; comprenez par leur nombre et leur ardeur ce que Pershing m'a dit pour vous le confier : « Nous voilà ! Pour la France, ajouta-t-il, nous donnerons notre dernier sou, notre dernier homme ! »

Le pacifique Walter Berry, lui-même, est devenu féroce, disant : « que l'épée que j'avais fourbie pour la défense américaine n'a jamais été tirée que pour la cause de la liberté, et non plus remise au fourreau que par la victoire ! qu'elle est au clair aujourd'hui pour venger la France. Cette épée ne sera raccrochée au foyer américain qu'après le triomphe complet, définitif du droit et de la justice, à la généreuse défense desquelles la France mérita d'être proclamée la mère des libertés. Tous les torts, dit-il, tous les dommages subis par vous seront réparés, l'Alsace et la Lorraine intégrales seront désannexées de l'Empire de proie, comme la civilisation sera elle-même désannexée de l'idée allemande. Les peuples seront libérés du militarisme allemand gorgé d'atrocités inconnues jusqu'ici de la terre, libérés aussi de la souillure immonde qui est de-

venue l'essence même de l'âme teutonne, de cette passion pour le mensonge, pour l'espionnage, pour la déloyauté, pour les basses intrigues, pour la corruption et l'achat des consciences ; de toute cette lèpre hideuse qui a fait de l'Allemagne un objet de dégoût et d'exécration dans le monde. Les lépreux, m'a dit encore Walter Berry, dans un autre âge, devaient agiter une cliquette pour prévenir les passants de leur approche. Après la victoire, nous imposerons des cliquettes à ces êtres rongés jusqu'à la moelle par cette infection morale. »

Angelus eut un sourire sceptique; Armand une larme à la paupière.

Mais le grand borgne triomphait alors, tandis que le tribun hirsute, hanté jusque-là par ses utopies sociales, ne s'inclinait qu'en marmottant :

— Alors, c'est fini l'Internationale ; finis mon rêve et mes espoirs !

A l'écart, Jeanne la Lorraine, attentive aux bruits de la terre, serrait sa bannière, prête à donner du boutoir.

Angelus, devinant le désir de son compagnon, le conduit vers la vaillante patronne de la France.

Armand, avec le plus grand respect, dit à la Pucelle :

— Vierge qu'aime la France et que le monde place sur ses autels, bonne Jeanne, que puis-je prudemment conclure, en faveur de notre patrie, de tout ce que je vois et entends en ce lieu ?

— Que la France, rajeunie dans l'épreuve, acquiert une gloire pure et que tu vois poindre d'ici l'aube d'un âge nouveau ; je le souhaite pour elle, quoi qu'il lui arrive de fâcheux de la part des Wilson nébuleux, des Lloyd George utopistes ; je souhaite cet âge plus heureux que tous les autres âges, exempt des regrets que j'ai connus, des douleurs qui furent ma passion et ma gloire.

Armand attendait la grâce d'une meilleure assurance encore, Avec une confiante timidité, il ose prier instamment :

— Vaillante Lorraine, étoile de France, quand notre patrie gémit sous la botte prussienne plus lourde que l'autre ; lorsqu'elle saigne par tous les pores de son corps torturé, verse toutes les larmes de son cœur ; quand toutes

les forces de nos membres meurtris, tous les élans de nos âmes accablées tendent vers une délivrance trop ajournée, ne puis-je rien emporter de mieux que ce propos fraternel, mais encore mystérieux et troublant ?

Elle lui répond l'œil sévère, pourtant le front radieux :

— Dieu, malgré tout, malgré d'égoïstes amitiés, protègera la France dont les gestes généreux seront toujours les siens.

Les Francs libres et fiers l'intéressent plus que les tyrans inertes, débonnaires ou féroces, généralement aveugles ou distraits. Gloire à Dieu seul et par lui, après la victoire, malgré la tempête qui suivra une paix boiteuse, Vive la France !

Elle disparut.

Angelus emmenait déjà son compagnon, alors qu'il aurait voulu interroger encore vingt ombres coupables qui devaient là s'inquiéter de leurs torts comme du sort de leur patrie éprouvée.

— Il n'y a pas, disait Angelus en le conduisant vers la Cité, rayonnante de souvenirs et de reliques vénérés, il n'y a pas, mon fils, et fort heureusement, autour du berceau d'un peuple généreux que des aventuriers ou que des cabotins qu'on retrouve affairés jusque dans l'asile des morts. Il y a aussi les modestes serviteurs de la patrie qui sont le plus grand nombre et il y a surtout les Saints et les Saintes des Gaules et de la France qui veillent dans l'Eternité. Penses-y en regardant l'avenir sombre et la cité qui dort.

Son bras, en un geste protecteur, s'en allait de l'un à l'autre bout de l'horizon, tandis que le regard d'Armand s'attachait à la main puissante qui semblait rapprocher de la terre le ciel même. Il dirigeait ainsi la pensée vers des êtres chers et des raisons d'espérance.

Mais Armand ne discernait tout d'abord dans le ciel serein que la lune largement épanouie, versant sur la ville endormie, avec ses pâles rayons, une intense mélancolie. Cependant des projections lumineuses, errant sous la voûte étoilée, fouillaient obstinément tout l'espace et toute la ligne de l'horizon, au Nord et à l'Est embrasée de mille feux, alors que dix mille tonnerres grondaient dans un

tumulte belliqueux et lointain. Ces projections capricieuses couraient çà et là à la poursuite d'aigles qui planaient sur la capitale dont ils protégeaient ou menaçaient les foyers. Les battements d'ailes énormes entraînaient la pensée dans un sillage sinistre, lorsque Angelus ramena son compagnon à la réalité du cataclysme déchaîné.

Armand vit alors le faîte des monuments et des sanctuaires, leurs dômes et leurs tours merveilleusement éclairés et peuplés les uns de guerriers aussi fiers que radieux, les autres d'admirables pénitents, et il entendait un concert immense de voix vibrantes, suppliantes et mélodieuses qu'on eût dit être un chant de triomphe, aussi la prière des anges gardiens de la patrie.

Comme il demandait à son guide ce qu'il fallait en penser, Angelus lui dit :

— Ces sentinelles vigilantes sont les héros et les saints patrons des églises martyres de France ; ce chœur émouvant est l'union des supplications et des vœux des veuves et des orphelins donnant leurs morts à leur patrie. Constate, mon fils, pour te rassurer tout à fait, que ce chant de douleur et d'amour s'élève comme une puissante fanfare dans le silence d'une nuit de douleur, qu'il étouffe immensément tout autre bruit indiscret. C'est la voix d'un peuple vaillant qui implore en reniant le mal étranger qui souille ses ruisseaux, car l'eau de ses fontaines reste fraîche et vive comme son cœur demeure élevé et son âme généreuse. Dieu sauve la France !

CHAPITRE V (1)

— Viens, avait dit Angelus ; et ils étaient déjà arrêtés au confluent fameux où la Save argentée marie ses eaux à celles du Danube.

Là, une cité frondeuse défiait une capitale aventurée au-devant des convoitises d'un empire ombrageux.

— Voilà, dit le vieillard soucieux, la limite où était parvenue, avant l'attentat suprême, une kultur crépusculaire et, cependant, prétentieuse ; et voici la frontière, redevenue mouvante, d'un Orient récalcitrant, qui fut réduit de jour en jour et jusqu'ici déjà refoulé vers la barbarie qu'entretient le Croissant. D'un coup d'œil tu te rendras compte de beaucoup de nécessités et des possibilités qu'elles contiennent et qu'on pense en voie de réalisation. Mais en cela comme en tant d'autres calculs, on se trompe.

La baguette d'un magicien n'aurait pas plus vite ni plus heureusement transformé les lieux, réduisant en un cadre restreint et suggestif le spectacle du monde.

Arrêté au seuil même des Balkans, Armand tournait le dos au reste de l'Europe, ayant en face de lui cette presqu'île tragique à travers tous les âges, et les Détroits, objets de tant de convoitises, et tout l'Orient avec le berceau de l'humanité, la Terre promise au peuple élu, et redevenu le domaine de la civilisation, la Syrie, les Arabies, les empires disparus qui illustrèrent le Tibre et l'Euphrate, la Chine, les Indes, au delà l'océan ensoleillé et fabuleux qui borde les îles qui sont d'autres continents. A sa gauche, il voyait des terres, des mers, tout le rêve

---

(1) Par erreur le chapitre précédent a été numéroté *V* au lieu de *IV* ; c'est une transposition de chiffre, non pas une omission de texte.

écroulé des tsars oppresseurs ; au delà encore et vers les tropiques, l'empire du Soleil Levant, celui des Fils du Ciel redevenus de simples mortels, puis un Océan sans fin avec une poussière d'îles répandues sur la mobilité effarante de flots tumultueux. A sa droite, apparaissaient, au-dessus, l'Egypte légendaire, la Nubie, l'Ethiopie, toute l'Afrique dépouillée de ses mystères et mobilisant tout bois d'ébène au service du vieux monde ; au-dessous la presqu'île Ibérique, au loin, vers le soleil couchant, l'Atlantique, enfin l'une et l'autre Amérique. C'était là un panorama incomparable et lumineux, une carte avec d'étranges reliefs dont la lecture devenait aisée pour la vue par la suppression des accidents du terrain et la disparition de tous horizons qui troublent la pensée en bornant la vue.

Quand Armand eut à loisir contemplé ce spectacle grandiose, Angelus lui dit de se retourner vers le reste du monde, vers l'Europe.

Il obéit, mais recula aussitôt, saisi de frayeur.

Il se trouvait en face d'une incommensurable pieuvre ventrue, goulue, étendue à travers le vieux continent, de l'Adriatique à la Baltique et à la mer du Nord ; sa panse débordait à l'Est, bien au delà de la Pologne martyre, à l'Ouest, sur la Belgique et la France, et le monstre était tellement acharné sur le sol envahi que son corps flasque, élastique, adhérait à ces terres douloureuses et ressemblait aux chaînes des montagnes accidentées qui ne sont pas de dépôts de débris ou d'épaves, mais l'épanchement même des entrailles du monde. Cette Bête effroyable avait des tentacules en grand nombre, tous également formidables et qui s'allongeaient en faisceaux puissants sur les nations qu'elle voulait vider de leurs énergies, de leur sang ; ils rayonnaient encore sur les autres qu'il ne s'agissait que d'énerver jusque-là, les réservant pour l'apaisement des appétits à venir. Ces tentacules effarantes, qui réduisaient l'activité du monde, aspiraient la vie des peuples pour assouvir une convoitise sans frein ni limites et une insatiable voracité, longeaient et serraient le système des montagnes, traversaient mers et océans pour envahir toutes les terres explorées, les plus éloignées comme les

plus proches. Tout était ainsi occupé par le monstre audacieux et tenace, mais tout aussi se débattait avec désespoir sous son étreinte mortelle.

Armand voyait l'halètement des terres dévorées et les soubresauts des peuples mourants.

Sur le fond de cette scène tragique se détachait comme l'arrêt de mort des nations ces devises de la Bête :

EMPIRE TENTACULAIRE : Force prime Droit ; Nécesssité fait Loi.

A ce spectacle, qui le secoue d'horreur et le glace d'émoi, Armand gémit :

— La Barbarie peut-elle s'offrir sous une forme plus hideuse, ses bas et féroces instincts se manifester plus atrocement !

— Elle ne saurait en tout cas, affirme son compagnon, se révéler avec un réalisme plus accablant. Accepte la vérité quelles qu'en soient maintenant les apparences et la démonstration, si odieuses qu'en soient aussi la figure et les formules.

D'ailleurs, il n'y a outre tombe, dans l'expiation, horreurs ni épouvantes dont il faille s'étonner. L'homme, aujourd'hui si sceptique parce qu'il jouit d'un ordre de choses amélioré par les grâces de la Rédemption, connaît-il toutes les monstruosités qu'engendrèrent sa chute et la révolte de la nature ? On sourit de pitié à la pensée de la tarasque de Tarascon et l'on traite de légende l'histoire du serpent de mer qui frappa de terreur des marins pourtant courageux. Les ancêtres n'ont-ils vu que la tarasque ou que ce serpent ?

Les cités antiques, pourtant policées, étaient souvent entourées d'hommes sauvages qui les terrorisaient, parfois de monstres redoutables ! L'imagination de tous les anciens peuples était hantée d'animaux prodigieux, de dragons dévorants qui désolaient des pays entiers jusques à en bannir l'homme lui-même. Est-ce que Régulus ne rencontra pas un serpent couvert d'écailles qui fut capable non seulement d'inspirer de l'horreur, mais de résister à ses légions, d'exterminer des phalanges entières par la dent, par le battement de la queue monstrueuse, dans ses

nœuds terribles ou seulement par son haleine empoisonnée ? Ne fallut-il pas l'assiéger comme une citadelle, le battre en brèche comme un rempart ? Des autorités, qui n'ont rien de commun avec la fable ou la légende ; saint Jérôme, saint Grégoire de Tours, Sozomène, Fortunat de Poitiers, aussi bien que Tite-Live, n'ont-ils pas signalé l'existence, irrécusable, de semblables animaux extraordinaires ? Et pourquoi recourir à des témoignages qui jalonnent les âges, quand la science des savants et les reliques recueillies dans leurs musées prouvent ce que furent les monstres antédiluviens dont des restes, si impressionnants, ont été découverts dans les flancs des montagnes, dans les entrailles de la terre, où reposent, pour confondre encore l'orgueil, des êtres disparus plus grands que des pliosaures, des ptérodactyles, des mégalosaures et de plus forts que les Diplodocus !

Si les énormités accessibles sont déjà si troublantes que doivent te paraître les autres ?

La difformité physique des Huns est indiscutable ; mais la monstruosité morale des Germains est inénarrable. Pourtant, en face d'une gloutonnerie généralisée par tant d'organes voraces, quelques jours encore sans réaction, quelque patience de plus devant d'ardentes convoitises, et aussi quelque endurance encore dans la lâcheté des peuples pressés, foulés, meurtris, mais qui, malgré tout, répugnaient à l'effort pour la délivrance et cette Bête mettait le comble au Mal, dont elle est l'émanation, et le rendait sans remède.

Toutefois le règne de la Bête eût contrarié le gouvernement de la Providence, qui devait la frapper d'aveuglement pour la perdre.

L'orgueil, la voracité la poussèrent à précipiter son destin qu'elle estimait être la jouissance du monde ; elle leva cette tête hideuse, déroula ces nœuds cruels et, dans un élan brusqué, elle tenta d'étreindre la terre pour en extirper toute autre vie que la sienne, toute autre liberté que ses débordements.

Cette vision effrayante révèle l'effort d'oppression ; la désillusion qui va suivre vous dira la sagesse comme la patience de l'Eternel.

Examine donc bien cette pieuvre et rappelle-toi encore les récits des voyageurs qui rapportent, et avec quelle stupeur ! comment des poulpes enlaçaient jadis, en les immobilisant, les navires qu'elles entraînaient dans l'abîme pour y dévorer les équipages effarés. Telle, mais infiniment plus redoutable, parce qu'elle est plus affamée et plus féroce, doit te paraître cette bête sournoise et brutale. Tout en ses attitudes et tendances, trahit ses instincts voraces, agressifs ; aussi sa ténacité meurtrière : son corps barre l'Europe comme d'une ceinture de force ; ses appendices avides se perdent en nœuds inextricables, en entraves sans fin ; ici dans l'Adriatique, là dans la mer du Nord et la Baltique, jusqu'au Pôle ; la direction, le grand nombre, l'acharnement des tentacules témoignent d'une force irrésistible et indiciblement bestiale encore et toujours, de son insatiable gloutonnerie. Regarde sans te lasser pour en mieux garder le souvenir, cette masse visqueuse comme l'envie, élastique comme un front de bataille d'Hindenbourg, compressible comme les avortons des Hohenzollern ; regarde-la toujours et ne l'oublie donc jamais, car tu ne la reverras plus... Tu dois trouver prodigieuse cette panse, qui résume le monstre ; c'est un véritable réservoir d'appétits toujours éveillés et dont les profondeurs sont le séjour redouté d'une voracité inapaisable ; c'est la panse de la kultur innommable qui, justifiant tout, s'enfle à l'envi du saccage de terres toujours plus vastes, qu'elle envahit ; du déchirement de proies de plus en plus affolées. La dévastation l'accompagne, soit qu'elle se développe à l'Est, se rejette à l'Ouest, soit qu'elle progresse devant ou derrière avec la velléité de fouler jusqu'à la stérilité ce qu'elle ne peut engloutir.

C'est ici que le monstre a d'abord assouvi ses vils instincts ; car c'est ici que sa pression vers l'Est fut la plus patiente, la plus méthodique et la plus acharnée. Vois en quels redoutables faisceaux ses tentacules se déroulent en ces lieux infortunés : ils franchissent le Danube, gagnent le Bosphore et les Détroits qu'ils traversent pour s'étaler sur trois mers closes, puis sur toute l'Asie occidentale et, par les grands fleuves, jusqu'au Golfe Persique et l'Océan des Indes : ce n'est, en cette direction, qu'une partie de

l'effort d'expansion ; ces tentacules ramifient à l'embouchure des fleuves pour contourner l'Asie vers la Chine et le Soleil Levant d'une part et, de l'autre, pour gagner et couvrir toute l'Afrique, aussi bien du Cap au Caire, que du Mozambique et de Zanzibar à l'Atlantique. Il faut suivre aussi les autres tentacules répandus sur le Sud et le Nord Américain ; ces autres encore qui extirpent, les uns le tsarisme en Moscovie, les autres la liberté en Scandinavie et en Helvétie, la fierté en Espagne.

C'est un organisme fait pour une besogne abominablement compliquée, mais téméraire, parce que tous les peuples se trouvant menacés seront réduits à l'union qui les dispensera de satisfaire des appétits illimités.

Cette pieuvre, enfin, matérialise et rend manifeste le génie du Mal qu'est le vieux dieu germain ; aussi l'esprit de Luther qui inspire toute une race inférieure déjà par sa nature et déformée encore par un art infernal — mais qui se dit néanmoins élue de Dieu qu'elle contraint de l'accompagner, alors que tant de bas instincts conspirent à troubler l'ordre des choses voulu par le Créateur. Il faut considérer en cette Bête la chair et les viles convoitises en révolte contre l'esprit et ses nobles aspirations. En voyant à nu cette palpitante horreur, vautrée dans son abjection, nul être pensant n'admettra son triomphe définitif, qui serait la négation de l'ordre éternel, la substitution brutale de l'empire luciférien au royaume de Dieu, la sujétion enfin de l'Etre au Néant.

Armand écoutait ce discours en suivant d'un regard effaré le travail cruel de la Bête, souffrant ainsi lui-même et les tortures qu'enduraient les peuples accablés, et les ravages que subissaient tant de terres douloureuses : une catastrophe lui paraisait inévitable. Il gémissait au fond de son cœur, désespéré déjà, dans l'attente de cette calamité : sa peine s'aggravait par la claire vision du mal pressant et par le sentiment profond de son impuissance.

Angelus ne semblait pas se préoccuper de l'état de son âme, ou du moins y attacher de l'intérêt.

Cependant, le spectacle affolant s'atténuait peu à peu pour s'effacer et enfin, comme la buée du matin se dissipe

sous les feux du jour vivifiant, il lui sembla qu'il n'avait fait que se transformer pour mieux faire valoir, en un cadre plus réduit, encore plus rapproché, un autre péril qui s'accusait dans une scène aussi navrante :

Ce qui s'offrait alors à la vue d'Armand, c'était une terre ravagée, couverte de monts si chaotiques, coupée de ravins si sombres, si désolés, qu'on eût dit que tout y avait été bouleversé par une mêlée de furies. Cette terre malheureuse était semée d'autant de morts, de débris humains que l'était de rochers le sol fabuleux témoin de la révolte des géants contre les anciens dieux ; les villages n'étaient plus que des amas de cendres et les villes des monceaux de ruines. Au milieu de cette dévastation sans fin, parmi les cadavres répandus et les foyers éteints erraient de faibles vieillards ou fuyaient éperdues des veuves traînant des enfants éplorés et des vierges en peine de leur vertu que poursuivaient des pandours suant l'infamie ! Tout un peuple héroïque gisait mort ou s'en allait dispersé, affamé, mourant, vers l'Albanie inhospitalière pour aboutir à travers des précipices comblés d'horreur et la mer démontée dans Corfou avec l'espoir d'y fléchir un dur destin, de mériter des cieux apaisés le salut de la patrie livrée aux Barbares. A ses pieds, il n'y avait que monuments effondrés autour d'une vieille forteresse, souvenir d'une séculaire tyrannie, alors renaissante ; de retranchements bouleversés que le désespoir avait creusés sur les bords de deux fleuves dont les ondes refusaient de charrier plus de cadavres. Armand reconnaissait en ces ruines la blanche cité aussi chère à Milosch qu'à Karageorge, et il se demandait avec une profonde pitié ce que pourraient bien penser ces ombres héroïques au milieu de cette désolation immense.

Ainsi préoccupé, accablé par la vue de tant de malheurs, au fond d'une fosse creusée jadis au pied de la forteresse maintenant délabrée, il vit des ombres portant encore des chaînes aux pieds et, dans leurs bras, les boulets dont elles voulaient alléger leurs pas brisés.

Une sombre prison d'Etat était proche de ce séjour des douleurs où Milan d'abord et puis son fils Alexandre jetaient pêle-mêle des sujets qui avaient cessé de leur

plaire, citoyens innocents, ministres dénués de souplesse ou bien épris de liberté. Des cachots, sans échos et sans lumière, s'y trouvaient aménagés avec l'art raffiné de la barbarie orientale.

Au tréfonds de cet antre infernal Armand découvre un réduit plus affreux que les autres; il n'y avait, là, pour tout lit de repos, qu'un trou béant sur un gouffre tumultueux, grondements sourds, lointains d'un torrent d'enfer dont la source et le cours furent toujours un mystère, dont l'horreur ne fut explorée que par les infortunés que la lassitude y fit choir sans retour. Là s'attardait un homme, hélas! ce n'était plus qu'une ombre affligée, exhalant une peine amère en attendant la vengeance des cieux. Fidèle aux lieux sinistres qui virent ses tortures suprêmes, cette ombre pitoyable voulait inspirer au ciel même l'horreur qui mit une fin prématurée à ses tristes jours.

L'infortuné restait là, les jambes démesurément écartées, les pieds posés douloureusement sur le rebord de parois suant l'abandon et la détresse ; la hauteur de l'antre mesurait moins que la taille de l'ombre et sa largeur à peine la portée de ses jambes désespérément tendues par la crainte d'une chute fatale dans l'abime obsédant.

Armand s'approche et, au spectre qui hurlait son angoisse, il dit :

— Malheureux ! pour quel attentat contre la foi ou les bonnes mœurs es-tu là ?

— Ma foi fut honnêtement ce que fut celle de mes pères et l'intégrité de mes mœurs m'épargna les blâmables aventures. Je revis en ce lieu redoutable une mort qui fut de chaque instant durant de longs jours, et j'ai succombé sans raisons comme d'autres victimes qui suscitèrent la convoitise ou la suspicion d'un jeune tyran.

Hélas ! j'étais doué de quelque intelligence et, pour mon malheur, favorisé des appâts d'une fortune considérable qu'Alexandre et Draga ne connurent que pour l'envier. Sans raison ni pétexte honnêtes, ils me mirent là et quand je fus las, paralysé par d'intolérables tourments, prêt à défaillir, sur le point de couler dans ce gouffre, le potentat me fit offrir la vie sauve et même des honneurs contre la

cession de ma demeure princière à l'Etat, à lui-même de la plupart de mes biens. Tout plutôt que de périr ainsi ! J'accordai ce qu'on voulait me ravir. Quand la donation fut parfaite et les monstres satisfaits, je fus jeté tête devant dans tout ce tumulte-là ! Pourtant on fit célébrer par le peuple abusé ma générosité ; mais ce peuple, à son tour pressuré, m'a vengé. J'attends encore pour rendre témoignage, pour accabler sans retour la mémoire de mes assassins.

Armand laisse cette ombre à ses vains regrets pour se rendre à la fosse des condamnés politiques, encombrée d'esprits également inapaisés. A la plus affligée, il demande aussi la raison de son malheur.

— Je fus ministre intègre tout autant que Pachich lui-même a pu le paraître jamais, et comme Pachich, mais plus que lui puisque me voici, j'ai souffert de l'inconsciente sauvagerie d'un couple disparu au milieu d'une nuit d'épouvante.

D'autres ombres en chœur clamaient de semblables iniquités.

Indigné, Armand demande à son compagnon fidèle si Milan, le Marcheur intrépide, si le faible Alexandre et sa fatale Draga avaient réellement et tout entier quitté ces lieux funestes, exempts de peines, de remords.

— Vois plutôt, répondit Angelus en portant la main vers le petit et le grand Konak écrasés ; vois ce que ces lamentables ruines te racontent de leur triste destin et de la justice des cieux !

Le petit Konak, en des jours récents qui auraient dû être plus doux, fut témoin d'une tragédie inconnue des anciens les plus barbares, et même des Atrides ; le grand Konak avait la prétention d'immortaliser les dilapidations d'un libertin couronné qui trafiquait des espérances de son peuple, comme Judas de son Maître, contre des deniers comptants, mais encore insuffisants au grand nombre de ses vices et de ses fantaisies. Milan, par le style de son Konak ambitieux et dans une matière pompeusement éta-

lée, croyait retrouver le lustre que sa couronne avait perdu en de tristes aventures.

Armand pensait que tout dans ces ruines, encore fumantes, devait l'entretenir de ces insignes malfaiteurs ; là, du moins, Angelus devait lui montrer des ombres plus agitées que les autres et lui conseiller de les aborder. Il avise donc l'une d'elles qu'il voit coiffée d'une couronne de dérision, appuyée sur un sceptre, faible roseau qui n'avait d'autre mérite que le pouvoir cruel de lui crever la main, alors que son manteau royal n'était qu'un tissu d'infamies et que ses bottes laissaient percer sa misère extrême. Cet être dégradé errait dans les décombres du grand Konak et sa suite était une bande d'histrions qui l'outrageaient.

Armand lui dit :

— Prince ou bouffon qui subis ici un sort pénible, qui es-tu ? d'où viens-tu et que cherches-tu dans cette désolation survenue aujourd'hui à un peuple errant comme les Juifs dispersés ?

— Je suis le roi Milan, fit-il ; mon accablement résulte des fautes que j'ai commises. D'où je viens ? De ce cloître lointain et solitaire où les soucis de ceux que j'ai servis me retiennent, du lieu que mes os profanent, où mon fils ingrat vint répandre son plaisir libertin sur mes cendres affligées ! Ce que je cherche ? Le pardon impossible de mon peuple dont j'ai fait la marche sanglante de ses ennemis et qui me doit ses malheurs. Ah ! de quelles sinistres clartés le trépas éclaire mes plaisirs éphémères et mon œuvre détestable !

— Que te reproche le Destin ?

— D'avoir, pour mieux me distraire au milieu d'un monde frivole, douté du passé de ma race, de l'avenir de ma patrie. Autour de moi je voyais des empires rivaux se fortifier tous les jours et, en se défiant, rechercher mes faveurs ; je voyais les faibles nations opprimées, convoitées, perdre toute dignité entre leurs horizons sans cesse amoindris, et je crus qu'il ne restait plus aux petits qu'à subir la loi des grands, puisque les plus forts leur déniaient le droit même à la vie indépendante. Il me semblait devoir choisir entre deux maîtres également ombrageux et

je vendis mon peuple au plus pressant qui était aussi le plus générreux. Il devint pourtant le plus féroce dans la revendication des droits que lui valut ma trahison !

Cependant, le Monténégro me restait fidèle, la Macédoine mettait en moi son plus ferme espoir, l'Albanie elle-même était déjà hésitante sous son joug odieux, alors que la Bosnie et l'Herzégovine me tendaient les bras dans leur détresse toujours accrue, que les Slovènes et les Croates m'appelaient à leur délivrance au delà du Danube et que les Tchèques m'assuraient de leurs sympathies solidaires comme les Polonais.

Je devais donc, sans impatience, attendre du destin équitable la réalisation du rêve de Duncan, qui s'accomplit sans moi et malgré moi à ma confusion éternelle !

Hélas ! j'eus d'autres soucis qui furent toujours étrangers à mon métier de roi : je vaquais en des nuits sans gloire à des jeux folâtres qui me firent négliger le programme magnifique des grands ancêtres, perdre de vue l'idéal élevé d'une race vaillante qu'une épreuve plusieurs fois séculaire avait préparé pour un sort meilleur.

Il me revenait de disputer à la pieuvre teutonne l'accès de l'Orient lumineux, loin de lui ouvrir par mes défaillances et pour l'accablement des miens, les avenues du Bosphode. Je fus fauteur d'un rêve monstrueux, du Berlin-Bagdad au golfe Persique qui signifiait d'abord la destruction de ma patrie, et puis tous les attentats passés, toutes les horreurs que voilà ! Toutes les espérances réalisées me seront donc étrangères. De tout le mal le ciel me fait grief, mon peuple me le reproche et j'endure ici, face à mes forfaits, l'expiation dont j'ignore le fruit et la fin !

Ce disant, d'une main dolente il remuait les cendres de son palais, entassant des pierres éparses en une construction éphémère qu'une bise vengeresse dispersait sous ses yeux las, malgré son effort obstiné.

Armand, ne pouvant supporter plus longtemps ce spectacle lamentable, s'en va à la suite de son compagnon au petit Konak tout proche.

Ce nid royal, souillé, encore ensanglanté, comme celui qu'il quittait, avait subi les outrages d'un vainqueur exas-

péré par une déception profonde et par une résistance acharnée, d'abord victorieuse.

Cette vaine destruction paraissait avoir eu pour but encore plus de frapper au cœur une plantureuse dynastie que d'effacer les traces accusatrices de l'extinction brutale d'une Maison rivale mais stérile, éteinte d'ailleurs plus sûrement par ses vices que par les rudes mains des régicides.

Armand s'attendait à rencontrer dans ce lieu sinistre l'ombre vindicative de Maschin et celles de ses complices sanguinaires; celles encore de leurs victimes pitoyables. Il en exprime l'espoir à son guide qui daigne lui expliquer la présence de certaines âmes attardées parmi les vivants par les seules convenances de la Justice éternelle. Cette Justice pouvait sévir sans avoir à s'inquiéter de désirs indiscrets.

— L'homme astucieux et trompeur prétend convoquer les ombres à son gré, dit Angelus ; il n'exhibe jamais que des apparences trop habiles, naturellement mystérieuses, avec des propos mensongers. Aucune âme, outre-tombe, n'est en état de souffrir la contrainte de l'homme; elle ne peut être soulagée que par la fraîcheur de la prière et le prix d'œuvres méritoires ; on peut invoquer les Saints, glorifier le Créateur Dieu seul dispose du reste et il ordonne ce qui lui plaît sans l'aide des charlatans. Bien que, dans un état de grâce exceptionnel, les choses disparues soient plus accessibles à tes sens libérés, pourtant tu ne peux accéder à toutes les douleurs, à toutes les allégresses de ce monde immuable, mais interdit aux mortels.

Armand se contente donc de jeter un regard apitoyé sur cette cité régicide : il lui en coûte de le reconnaître, mais toute la ville avait voulu ces horreurs ; tout entière, bacchante en délire, elle s'en réjouit, sans réserve, aussi sans pudeur. Il revoyait encore des conjurés accourus pour marcher au carnage de leurs maîtres et, en attendant la consigne de honte et de mort, ils affectent pour la foule complice une effarante gaieté ! Minuit sonne, c'est l'heure fatale; l'ordre circule dans l'ombre ; ils s'ébranlent ivres de sang, affamés d'opprobre ; le Konak saute, roi et reine

sont égorgés, prélude de liberté, aussi... du châtiment divin que fut l'accablement, la dispersion et le désespoir passagers de ce peuple, pourtant héroïque, mais trop coupable en ce forfait inexpiable : Alexandre fut atteint, Draga accablée, deux cadavres pantelants et mutilés vont par les fenêtres au peuple délirant qui acclame les régicides triomphants !

La Faculté complaisante vient ensuite expliquer le mal et s'efforce d'excuser le forfait, déclarant les morts monstrueux et infâmes !

Ainsi fut commis un crime collectif que la Justice souveraine revisa sur le chemin de Corfou !

Mais Alexandre Ier était encore là ! Draga lui tenait toujours compagnie dans les ruines témoins de leurs tristes aventures : le roi tient un sceptre brisé, sa compagne berce une chimère dans un berceau, et ils s'accablaient mutuellement de propos outrageants.

Armand allait interpeller ces ombres qu'un sort rigoureux avait rendues ennemies dans la mort.

Mais Angelus lui dit :

— Ne trouble pas ce couple tragique qui fut si mal assorti. Ce fantôme de roi et cette reine impudique partagèrent un sort dont la rigueur n'est dépassée que par leur châtiment. Néanmoins, cet infortuné fut la triste victime de démêlés domestiques auxquels la nature aurait dû le laisser étranger ; cela même lui vaut ici des égards du Destin qui se montre pour d'autres plus sévère. Leur malheur est fait pour instruire les princes infidèles et les peuples indisciplinés.

Si les individus pèchent, Dieu se réserve de les châtier à la fin de leur course rapide du Temps à l'Eternité ; il ne s'interdit pas de les frapper plus tôt, soit qu'il les avertisse par des coups sensibles, soit qu'il dépose dans la coupe de leurs plaisirs l'amertume de sa justice : mais toute souffrance n'est pas châtiment.

Les peuples pèchent aussi et ce sont alors des crimes collectifs : la Teutonie en a prodigué des exemples éclatants. Or, la constante expérience des âges prouve que la

Providence outragée dans ses œuvres équitables visite durement, à son heure, les peuples prévaricateurs. On t'a dit, je le répète, que ses ministres impitoyables, connus et justement redoutés, sont et furent toujours la Guerre étrangère ou civile, la Peste, la Famine, la Révolution, l'Esclavage, à moins qu'Elle-même ne frappe sans pitié le peuple coupable d'Anéantissement, comme il advint aux habitants de tant de terres désertes, à ceux de la terre promise qui cédèrent un séjour heureux au peuple élu, sujet lui-même à de dures et fréquentes remontrances.

Qu'a-t-il manqué, mon fils, au châtiment de la Serbie infortunée, qui commit la nuit tragique de Belgrade ? Elle a connu la Révolution sous toutes ses formes, la peste dans toute son horreur, en même temps les affres d'une famine effroyable ! Demande à ces vallées, demande à ces montagnes, à tant de ruines accumulées ce que devinrent en des jours de calamités les fils de Duncan, qui furent les assassins de ces pâles tyrans ? Cherche encore sur les pistes et dans les précipices d'Albanie ce que furent les drames de l'exil et la fin d'inénarrables tribulations ; sonde aussi la mer perfide qui roule de si lamentables épaves de gens et de choses, considère enfin à Corfou, en Macédoine, sur le chemin de la Serbie à délivrer le peu qui restait d'une race robuste pour refaire une nation vaillante et qui sera prospère, parce que le ciel n'a pas voulu la marquer pour l'anéantissement. C'est que, ici, le sacrificateur était trop indigne de la faible victime qu'il s'efforçait d'égorger à la voracité de son dieu cruel.

— Pierre Karageorge, dit Armand dans sa pitié, devait-il répondre des fautes des Obrenovitch et les expier aussi !

— Ce prince a pu rester étranger au crime qui le fit grandir, répondit Angelus, mais parce qu'il n'a pas su faire la part équitable de la reconnaissance et de la justice, il voit toutes ces calamités fondre sur les siens et sa patrie ; lui-même ne pouvait rien tenter d'efficace pour les soulager, rien mériter de glorieux pour hâter le retour de fortune qui les attend.

— En un pareil état, fit Armand, un retour de fortune

est-il même possible ? Quelle terre au monde, plus que celle-ci a vu varier son destin et souffrir l'humanité ? La fortune changeante a-t-elle, quelque part, à l'état ancien fait succéder un état nouveau qui doive, à l'épreuve, paraître meilleur, surtout à l'homme des Balkans toujours opprimé et qui peut, sans faiblesse, être désabusé ? Je cherche sans trouver la trace de Bacchus et d'Hercule, aucun reste non plus de leurs empires, ni des empires des conquérants fabuleux qu'on a prêtés à l'Orient, aux Indes. Les hauts faits et la domination lointaine des Scythes, des Ethiopiens et du Madyès, cher à Hérodote, me paraissent aussi les agréments d'une fable ingénieuse plutôt que les faits de l'Histoire. Mais, j'en conviens, nous n'avons pas besoin de ces souvenirs reculés et incertains pour découvrir l'ordre de Dieu et le gouvernement de sa Providence dans le monde. La naisance, le développement, la disparition des empires se succédant pour continuer harmonieusement le cours de l'Histoire suffisent. D'ailleurs le peuple juif a des annales saintes qui portent les caractères du souffle divin et les marques indélébiles de l'immortalité. Cette histoire a éclairé ma foi parce qu'elle annonce divinement, avant même d'avoir eu à nous les rapporter, les vicissitudes surprenantes des individus et des empires.

L'empire assyro-babylonien, l'empire médo-persan, l'empire gréco-macédonien, finalement l'empire romain, malgré, sans doute à cause des bouleversements qu'amenèrent leur naissance et aussi leur effondrement, ne doivent-ils pas être considérés comme autant d'étapes douloureuses et, néanmoins, progressives du développement de l'empire mondial que devint la puissance romaine dont la mission évidente paraît aux meilleurs esprits avoir été aussi bien d'éprouver la divinité de l'œuvre du Christ que de favoriser son expansion rapide dans toute la gentilité, avant son radieux épanouissement durant tout le Moyen-Age. L'Assyrie, la Chaldée, la Perse, l'Egypte, l'Asie-Mineure, la Macédoine, l'Espagne, l'Italie, les Gaules et la Grande-Bretagne constituent, à mes yeux, autant de provinces temporairement privilégiées, de cet empire universel que Luther voudrait reconstituer en l'étendant en-

core de nos jours. L'empire de Rome païenne ayant la mission, reçut aussi la puissance et la durée qui lui permirent de ramener l'humanité à l'unité de son origine; il fit la violente fusion des peuples dispersés, parlant plutôt des dialectes divers d'un même idiome que des langues différentes, en une seule nation appelée par de nouvelles mœurs et la véritable Foi à l'idéal divin inspiré par la parole, entretenu par la Croix du Rédempteur. Jusque-là, les princes et les dynasties se succédèrent en cet empire mondial en voie de formation comme s'ils se passaient simplement le sceptre de main en main pour mieux parfaire une œuvre dont ils n'étaient pas les principaux artisans et qui devait par eux se poursuivre magnifiquement au milieu, sinon à la faveur des calamités humaines, afin de mieux marquer la main du Maître qui façonnait ! Ces princes et ces dynasties différaient par leurs origines particulières, par leurs cultes et leurs mœurs ; mais ils trahissaient un même tempérament éveillé, belliqueux ; les mêmes instincts de conquérants : ce sont ces particularités qui les distinguaient des empereurs de Chine et de l'Inde qui se contentaient de maintenir l'ordre dans leurs domaines sans éprouver le perpétuel besoin de les étendre.

Ces dispositions guerrières de peuples agressifs et migrateurs firent de la presqu'île des Balkans, qui relie deux continents antipathiques, le passage fatal des invasions, soit qu'elles portaient les peuples d'Orient vers les brumes et les glaces du Nord, soit que, inversement, l'Occident fût tenté d'aller raviver son sang refroidi sous les feux des tropiques.

Les Balkans ont vu passer, se poussant les unes les autres, vingt nations qui se jetaient allègrement en des guerres fraîches et joyeuses, tout comme l'ont fait les fauves du Brandebourg, envahissant la Belgique et la Pologne, foulant la Serbie pour passer le Bosphore, pour gagner tour à tour l'Egypte et les Indes ; mais ils les virent aussi repasser, dégonflés et désemparés. Néanmoins, cette Serbie garde encore dans ses veines des étincelles de cette vie errante et sauvage, dans sa pensée d'obsédantes visions

de cette barbarie ; aujourd'hui même, ses mœurs s'en ressentent.

— En vérité, dit Angelus d'un ton grave et pénétrant ; en vérité, dans l'antiquité comme maintenant, il faut suivre le cours des événements à la lumière que projette sur la destinée humaine les desseins immuables de la Providence. Le peuple de Dieu avait été placé au milieu de la gentilité pour préparer les voies du Rédempteur. Les empires suscités par cette Providence adorable avaient pour mission d'agir ou de réagir pour ou contre ce peuple élu selon ses mérites changeants : l'Assyrien et le Babylonien l'accablent, le Persan le rétablit ; Alexandre et ses successeurs le protègent, Rome le défend contre le Syrien, et quand le peuple prédestiné eut comblé la mesure de ses prévarications en reniant le Messie qu'il attendait sur la foi de ses prophètes, Rome devient l'instrument implacable de la vengeance de Dieu en le dispersant sans retour sur la surface de la terre qui ne veut pas supporter et ne peut pas se défaire de ce déicide, témoin en tous lieux de la justice Eternelle qui voulut le salut du monde.

L'empire romain fut une verge qui frappe, un marteau qui brise, et d'ailleurs tous les peuples inquiets qui débordèrent comme les torrents, tous les vainqueurs impitoyables qui firent trembler la terre qu'ils labouraient par le fer et fécondaient par le sang ; tous les conquérants ne furent aussi que la verge et le marteau vengeurs dont Dieu se servit à son heure pour corriger ou réduire. La justice qui règne dans les cieux précipita Babylone sur Ninive, Cyrus sur Babylone, Alexandre sur l'Asie, Rome sur l'univers, parce que Ninive fut impudique, Babylone orgueilleuse, l'Asie dégénérée, Jérusalem déicide et parce que le monde entier était finalement tombé au fond de l'abîme des ténèbres et de la corruption. Rome, plus coupable encore que tout ce qu'elle avait dû accabler, succomba elle-même sous les coups des Barbares qui l'entouraient comme la couronne d'épines avait ceint le chef auguste du Sauveur de l'humanité.

Qu'est-ce qu'une invasion ? Si c'est l'occupation progressive de la terre inhabitée par l'homme qui croît et se

multiplie selon l'ordre divin, c'est un phénomène de tous les temps qui se révèle permanent sous des formes et dans des conditions différentes. L'invasion est-elle, au contraire, une expédition violente de peuples barbares en des pays civilisés, ayant pour but le pillage et la conquête ? C'est alors ce fléau formidable qui sévit avant le plein épanouissement du peuple romain, qui se renouvela depuis Auguste avec une fréquence inquiétante et une force accrue par le fléchissement de Rome et l'expérience heureuse des Barbares. Le crépuscule du IVe siècle vit ce phénomène s'étendre, se multiplier, jusqu'à la destruction de la puissance providentielle qui tint une si grande place dans les desseins de Dieu et dans son gouvernement du monde ; mais dont la fin tragique, suprême enseignement des cieux, fut aussi le couronnement divin d'une œuvre tant de fois séculaire.

Le mahométanisme vint ensuite renouveler les temps barbares, entraînant la réaction des Croisades ; l'Europe connut encore les Normands et les Mongols. A la suite de funestes erreurs, de grandes défections et de profonds bouleversements, il revenait cependant au XXe siècle, rayonnant et satisfait, de revoir Attila et ses Huns dans les cités saintes.

Grandie dans ses usines tumultueuses, plutôt qu'épaissie dans ses forêts sombres, la Bête de Germanie s'inspira de la civilisation pour en détruire les bienfaits, lui préférant sa kultur brutale, agglomérat des barbaries de tous les âges. Contemple maintenant, mon fils, la perfection de ses méthodes, vois et médite ses procédés savants, ses attentats systématiques issus de tant d'expériences perfides.

Jusqu'à l'apparition de ce monstre, la colère, la justice de Dieu semblaient, seules, causer les bouleversements des nations ; aujourd'hui que le fléau lui-même est rebelle à la main qui le manie, c'est la fureur des enfers qui déborde les limites que peut tolérer la vengeance des cieux. Heureusement, pourtant, il reste sur les bords des océans assez de sable mouvant pour endiguer cette suprême sauvagerie.

Quittons ces lieux désolés ; laissons à leurs vains regrets ces ombres lamentables, dont l'une ne saurait te confier toute l'amertume de ses débauches, ni les autres les suites déplorables de leurs emportements dans une passion qui fut fatale à leur patrie. Allons explorer d'autres terres ingrates et écouter les plaintes d'autres héros ou de pires malfaiteurs.

Arthur Savaète.

(A Suivre).

Les Divines Apparitions
de
L'Immaculée Conception

PRÉFACE

Lorsque j'ai conçu le projet d'écrire la Divine Histoire de Notre-Dame de Lourdes, *la pensée des événements qui composent cette histoire s'est présentée à moi intimement liée avec la pensée des événements religieux et politiques qui constituent notre histoire nationale pendant la même durée de 54 ans. J'ai senti cela avec tant de force, je l'ai vu avec une telle évidence que je serais bien surpris si je m'étais trompé. Les moralistes chrétiens nous répètent sans cesse que le croyant ne doit pas l'être seulement dans sa vie privée, mais dans sa vie extérieure et publique ; que la foi n'est pas un vêtement qu'on endosse à l'église pour ses actes religieux et qu'on dépose au sortir de là pour les affaires domestiques, politiques ou sociales. Et cela est certain* (1).

Dieu n'a pas créé l'homme en deux coups : d'abord dans sa vie naturelle, ensuite dans sa vie surnaturelle ; la nature et la grâce procèdent d'une même création. De même l'âme et le corps, quoique distincts, ne constituent pas deux êtres, mais un seul, fait de deux éléments subordonnés, agissant toujours de concert, tissant la même existence. Ainsi en est-il des deux sociétés, temporelle et spirituelle, qui correspondent l'une aux nécessités du corps, l'autre aux nécessités de l'âme, et dont la fin est d'être unies et subordonnées, comme le corps et l'âme.

Dieu, qui a créé en même temps la société temporelle et la société spirituelle, ne les sépare pas ; il ne les voit pas en double, marchant dans des voies divergentes. Bien qu'elles soient distinctes et le domaine politique distinct aussi du

(1) M. le chanoine Janvier a donné une conférence sur ce sujet à Notre-Dame de Paris, le Jeudi-Saint 4 avril 1912.

domaine religieux, elles rentrent, à ses yeux, dans l'unité du même plan, parce qu'elles tendent médiatement ou immédiatement à une fin unique. Elles sont toutes deux parfaites et souveraines, chacune en son espèce ; et cependant, à raison de la communauté des sujets, elles ne forment qu'une communauté, une société humaine, comme l'âme et le corps ne font qu'un seul être. Tel est le point de vue divin ; c'est aussi le point de vue théologique, le seul complet et véritable.

Naturellement, l'ennemi de Dieu, père de toute erreur, a tout fait pour renverser cette vérité. Un trop grand nombre d'hommes de tout temps ont été intéressés à la méconnaître pour qu'elle n'ait pas essuyé de rudes assauts, subi des altérations, même des éclipses, et qu'il n'y ait pas des époques où il semble bien audacieux de la vouloir remettre sur le chandelier. Nous sommes à une de ces époques. Nos ennemis ont tant bataillé qu'ils ont réussi presque à faire considérer les événements politiques comme un domaine réservé d'où l'élément divin est absolument banni.

*J'avais donc conçu et composé l'*Histoire de Notre-Dame de Lourdes *comme un élément essentiel entrant dans la trame de notre histoire nationale et de l'histoire même de l'Eglise depuis les Apparitions à Bernadette. Mais on m'a fait observer qu'il serait inopportun et regrettable de mêler les événements de Lourdes aux événements politiques. Bien que j'aie élaboré cet ouvrage dans un sentiment tout contraire à cette opinion, j'ai consenti à le scinder, à réunir dans ce volume tous les chapitres concernant l'histoire de Notre-Dame-de-Lourdes et à réserver pour un autre les chapitres relatifs à la politique. Le lecteur apercevra sans doute quelques arêtes vives de cette scission qui a plus coûté à mon sens théologique qu'à ma plume. Mais peut-être il en résultera aussi un avantage : celui de présenter dans un seul volume et sans interruption les faits relatifs à l'histoire de Lourdes, et de présenter dans leur ensemble, en un second volume, les faits relatifs à la politique. De cette façon, le lecteur, selon son tempérament et son goût, choisira l'un ou l'autre.* (1)

---

(1) Nous scindons l'ouvrage en quatre volumes pour mettre ces événements rapportés par un témoin averti à la portée de tous : 1° *Les Divines Apparitions de Lourdes ;* (prix 3 francs) ; 2° *La Divine Histoire de Notre-Dame de Lourdes*, comprenant les *Apparitions*,

Celui-ci embrasse donc l'histoire de Notre-Dame de Lourdes tout entière depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui : apparitions, développement du pèlerinage, faits miraculeux, guérisons, récit des pèlerinages. Beaucoup de livres ont été écrits sur Lourdes. Aucun ne donne cette hisioire. Elle est ensevelie dans la collection des Annales de Notre-Dame de Lourdes. *Cette collection compte déjà 44 volumes. Le nombre est restreint de ceux qui la possèdent. Et puis, l'histoire y est à l'état de fragments dans le pêle-mêle de documents et de pièces qui n'offrent pas tous un intérêt ou un caractère historiques. Le grand labeur est d'extraire de cette carrière très riche les pierres taillées et parées qui peuvent servir à édifier l'histoire. Je me suis proposé, dans cet ouvrage, de résumer le long travail ds* Annales, *de condenser les documents et les faits essentiels, sans en omettre aucun qui méritât d'être signalé, de tracer d'une manière succincte mais complète, en un raccourci des* Annales, *les lignes de cette histoire admirable la plus divine après l'histoire de notre salut.*

A la suite du récit abrégé des Apparitions, de l'exposé de la mission divine de Bernadette, viennent la définition épiscopale sur l'authenticité des Apparitions, la transformation merveilleuse du lieu abrupt de Massabieille, qui se prêtait peu au concours de grandes foules, l'érection de la basilique, de l'église du Rosaire, des annexes du pèlerinage, en un mot l'œuvre de la main des hommes. C'est la première phase de cette histoire extraordinaire qui sert de préface à une histoire non moins prodigieuse. La nouvelle phase comprend les guérisons, les manifestations grandioses, les pèlerinages croissants de la France et des pays catholiques. J'ai divisé cette longue période par époques d'environ douze ans, dont les termes sont 1871, 1883, 1895, 1907, 1911.

On comprend qu'il n'eût pas été possible de reproduire en détail toutes les guérisons consignées dans les Annales ; *leur nombre atteint à près de quatre mille. Il n'en est aucune,*

---

l'œuvre des Hommes à Lourdes et l'œuvre de Dieu à Lourdes (Prix : 6 francs) ; 3° *La Divine Histoire de Notre-Dame de Lourdes*, suivie par ordre chronologique depuis l'origine jusqu'à la mort de l'auteur (1920), des miracles les plus éclatants qui illustrèrent le Sanctuaire de Lourdes ; (prix, 12 francs) ; 4° *La France en péril, sous l'étreinte judéo-maçonnique* (in-8°, prix : 10 francs).

cependant, qui ne soit mentionnée, année par année, au moins par la nature de la maladie. Je donne également pour chaque année, des exemples résumés de guérisons des différentes espèces de maladies guéries cette année-là : ce qui permet d'établir une statistique des guérisons, année par année, pour les diocèses et provinces de France et pour les pays étrangers ; une nouvelle statistique globale pour la France et pour l'étranger embrassant les 54 années écoulées depuis les Apparitions.

Je ne prétends pas que cette statistique soit rigoureusement exacte. Elle ne l'est pas. Un tiers peut-être des guérisons échappe à toute constatation. Les Annales *elles-mêmes ne mentionnent pas toutes les guérisons munies d'un procès-verbal, soit par inadvertance, soit par encombrement, soit à dessein de laisser au temps le soin de confirmer ou d'infirmer les premières constatations. Le rôle modeste que j'ai assumé est celui d'être le transmetteur et abréviateur véridique des* Annales, *de les suppléer auprès de ceux qui ne les possèdent pas, de les condenser en quelques pages pour ceux qui aiment les vues d'ensemble. Il est assez probable que, malgré tous mes soins, quelques cas de guérisons m'ont échappé, mais en petit nombre, je le crois.*

Quant à la valeur médicale de ces guérisons, j'ai encore moins la prétention de l'établir. Ce n'est pas de ma compétence. Je ne suis qu'un écho, écho fidèle des Annales. *Je reproduis avec les mêmes réserves, dans le même but et dans le même esprit qu'elles-mêmes, prêt à retirer, à rectifier ce que le temps aurait annulé ou mis en meilleure lumière. Presque toutes les guérisons ont été l'objet d'un examen attentif de la part de médecins instruits dont la science et la conscience sont hors de doute. Je n'ai eu qu'à résumer leur argumentation et à en donner la conclusion. Mais, quand même il y aurait eu de leur part ou de la mienne quelque erreur, il n'est pas possible d'admettre que l'éventualité incertaine d'erreur doive empêcher un auteur de dire ce qui paraît certain ou seulement probable. J'écris pour ceux qui croient, comme moi, à l'intervention surnaturelle dans les guérisons de Lourdes. Le nombre en est heureusement très grand. S'ils sont édifiés, si leur reconnaissance et confiance envers Dieu en est accrue, mon but sera atteint. Ceux qui ont le désir et peut-être le besoin d'une démonstration scientifique des gué-*

risons de Lourdes, je les renvoie aux ouvrages de M. le Dr Boissarie et de M. le chanoine Bertrin dans lesquels ils trouveront des arguments capables de les convaincre, s'ils sont de bonne foi.

Ce que j'ai dit des guérisons, je le dis a fortiori *des pèlerinages. Il ne pouvait être question de les mentionner tous, ce qui eût été impossible et fastidieux en restant même dans la mesure du possible. Je n'ai relevé que les pèlerinages des paroisses, diocèses, contrées, lorsque leur nombre atteignait 400 ou 500 pèlerins au moins ; et j'ai groupé naturellement les paroisses par diocèses, les diocèses par provinces, afin que ce relevé, accompagné d'une brève description, présentât la physionomie d'un diocèse, d'une province, d'une nation, et établît en quelque sorte l'échelle de sa dévotion envers Notre-Dame de Lourdes. Comme pour les guérisons, j'ai procédé par statistiques annuelles, duodécennales, et globales. En rapprochant, pour chaque diocèse et chaque pays, les statistiques des guérisons de celles des pèlerinages, on a une notion assez juste du diapason religieux de ces contrées qui permet de les juger en elles-mêmes et par comparaison avec d'autres contrées.*

Concernant l'exactitude de ces statistiques, je fais les mêmes réserves que pour les guérisons. Je suis le copiste et abréviateur des Annales, *copiste aussi fidèle que possible. Dans la multiplicité des pèlerinages en certaines années de plus grand concours, une mention a pu échapper aux* Annales *et au* Journal de la Grotte, *ou cette mention, d'un mot, d'une ligne, m'échapper à moi-même. Tout en regrettant des omissions inévitables que je suis prêt à réparer dans une nouvelle édition, j'ai passé outre aux scrupules, parce qu'en pareille matière on ne peut prétendre qu'au très approximatif, et que ce serait renoncer à écrire l'histoire s'il fallait auparavant un brevet de certitude absolue.*

Je dédie cette histoire de Notre-Dame de Lourdes à tous les fidèles serviteurs de Jésus et de Marie en faveur desquels les grandes choses de Lourdes ont été accomplies. Cette œuvre n'est pas une œuvre d'apologétique à l'usage des gens du dehors. Elle ne saurait leur convenir si auparavant ils n'incli-

nent leur raison devant la raison divine. Dieu ne se découvre qu'à ceux qui le cherchent en toute droiture ; il n'ouvre pas les yeux de ceux qui rejetteraient la lumière. Il agit avec eux de telle sorte qu'ayant des yeux ils ne voient pas, qu'ayant des oreilles ils n'entendent pas. Dans l'acception restreinte du mot, cette histoire est pourtant une œuvre d'apologétique chrétienne, et je la présente avec confiance à tous les chrétiens de bonne volonté.

INTRODUCTION

I. — **Intentions divines dans le mystère de Lourdes.** — Depuis un demi-siècle que le sanctuaire de Lourdes se dresse à la base des Pyrénées et que les foules conviées par Marie à la grotte de Massabieille y viennent, de tous pays, de toute nation, en pèlerinages répétés, d'année en année plus nombreux, il est facile de se rendre compte des desseins de Dieu sur le monde, sur l'Eglise, sur la France en particulier, lorsqu'il a daigné envoyer la divine Mère de son Fils dans une humble ville de la Bigorre, choisissant, pour être l'oracle de ses miséricordes, dans la plus humble famille de cette humble ville, la fille d'un meunier. Les hommes dont la vue est toujours courte et la pensée toujours infirme, ne pouvaient, dès le début, ni prévoir les développements prodigieux du pèlerinage, ni discerner, à travers les obscurités de l'avenir, les intentions divines, les relations secrètes entre ce grand fait historique et des événements qui étaient encore sous la dépendance de la liberté humaine. Une chose pourtant fut évidente à tous les yeux aussitôt que la céleste Messagère eut prononcé son nom. Le Ciel venait confirmer, par l'organe même de Celle qui était l'objet de cet éclatant honneur, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, donnée au monde quatre ans auparavant par l'immortel Pie IX.

Dieu traite l'Eglise, son Epouse, avec une sorte de déférence respectueuse. Il ne devance pas ses décrets. Il les inspire, il les ratifie quand elle les a promulgués. Avant la définition du dogme de l'Immaculée Conception, ce dogme faisait déjà partie du trésor de la foi, et tout catholique était obligé d'y croire, avec l'Eglise, au moins d'une foi implicite ; mais il n'était pas encore environné de ce rayonnement

que donnent à une vérité de la foi une définition solennelle et une adhésion explicite de tous les Fidèles.

II. — **Révélation céleste du dogme de l'Immaculée Conception.** — Dans l'apparition de la Sainte Vierge à Catherine Labouré, en 1830, le Ciel se met à l'unisson de la terre, Dieu garde la même réserve que son Epouse. Certes, Marie manifeste sa tendresse et son amour pour la France avec une bonté touchante ; car, dans cette villageoise revêtue depuis quelques jours du voile des novices de la Charité, dans cette humble fille agenouillée à ses pieds, à qui Elle permet de poser familièrement ses mains sur ses genoux, à qui Elle révèle, avec ses secrets intimes, les destinées prochaines de son pays, c'est la France qu'il faut reconnaître, la France populaire, encore profondément chrétienne ; mais elle se montre ici sans apparat, à minuit, dans l'enceinte d'une chapelle privée, éclairée, comme une nuit de Noël, par les feux d'une illumination terrestre. Elle se montre, après l'avoir réveillée en sursaut et attirée à la chapelle par le ministère de son Ange gardien, à une fille du peuple comme Bernadette Soubirous, mais à une fille du peuple déjà vouée à la vie religieuse, sans contact avec le monde, séparée de la foule par les murs du séminaire, plus séparée encore par la rigoureuse clôture de sa vocation religieuse.

Elle lui apparaît en tout trois fois, et ses apparitions sont pour ainsi dire sans retentissement au dehors, car l'écho de sa miséricordieuse visite n'arrive que discrètement aux confins de l'univers sous le couvert de la Médaille miraculeuse et de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Marie y déclare son Immaculée Conception, mais sous forme de pieuse invocation pour servir d'exergue à une médaille. Cette médaille, il est vrai, représentation fidèle de ce qui est apparu à la Voyante en deux tableaux successifs ; d'un côté, Marie Immaculée faisant tomber de ses mains étendues vers la terre des flots de grâces, la tête auréolée de l'inscription révélatrice ; de l'autre côté, le monogramme de Marie surmonté d'une croix, posé sur les Cœurs de Jésus et de Marie, l'un entouré d'une couronne d'épines, l'autre percé d'un glaive ; cette médaille, dis-je, justement surnommée miraculeuse, répandue partout avec une sorte de discrétion voilée, en rapport avec le demi-jour du mystère dont elle est une manifestation,

devient une semence de prodiges, prodiges de grâces et de conversions ; mais ils ne sont qu'une ombre et un présage des prodiges éclatants que Marie opérera lorsqu'Elle aura établi son trône sur le rocher de Massabieille. La rue du Bac est l'annonce et l'attente de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception ; Lourdes en est le radieux épanouissement.

Pour la diffusion de son nom d'Immaculée et des grâces attachées à ce nom béni, Marie ordonne à Catherine Labouré de faire frapper une médaille dont Elle lui montre les deux faces : la médaille n'est miraculeuse que par les effets qu'elle produit. Pour accréditer son apparition à Bernadette Soubirous, l'Immaculée Marie lui ordonne *d'aller boire et se laver à la fontaine*. Quelle fontaine ? Il n'en existe pas. Bernadette gratte le sol à l'endroit indiqué par l'Apparition et il en jaillit miraculeusement une source dont les eaux, symbole de la grâce, porteront jusqu'aux extrémités de la terre le nom et les bienfaits de Notre-Dame de Lourdes.

A Paris, avant de déclarer le privilège de son Immaculée Conception, l'Apparition, posée sur un hémisphère terrestre, tient en ses mains un globe qu'elle offre, les yeux levés au Ciel, à Jésus-Christ, son Fils. Il n'appartient qu'à Marie d'offrir la Terre à Jésus-Christ, et par Jésus-Christ à Dieu lui-même ; car Dieu a donné Jésus-Christ à la terre par Marie ; et Jésus-Christ n'a pu, que par Marie, réconcilier les hommes avec son Père et rendre la Terre à Dieu. Cet honneur, Marie le doit à son Immaculée Conception. La première, depuis que, par la chute de nos premiers parents, un océan de péché recouvre la terre, Marie émerge de l'universelle contagion et présente à Dieu une âme embellie de la justice originelle ; cette âme immaculée attire sur l'homme le premier regard de la complaisance divine. C'est la colombe après le déluge. Elle tient le rameau de l'espérance. C'est à une application anticipée des mérites et de la mort de Jésus-Christ que Marie est redevable de la grâce de son Immaculée Conception ; il est donc juste qu'Elle fasse hommage de la Terre à son Fils. Mais cette grâce lui a été accordée en vue d'un plus noble privilège, celui de sa maternité divine qui la place presque au rang de la Trinité sainte. Aussi, n'est-ce qu'après s'être montrée à raz de sol, offrant le globe à son Fils, que l'Immaculée, sous les yeux ravis de Sœur Labouré, va se placer rayonnante

sur l'autel, comme pour indiquer qu'elle doit au privilège de sa maternité divine d'être la Reine du ciel et de la terre.

Ce que le globe entre les mains de Marie Immaculée symbolise dans le pieux sanctuaire des Filles de la Charité, reçoit son accomplissement à Lourdes. En son Thabor rustique de Massabieille, Marie reçoit les hommages de la terre entière, mais c'est pour en faire à son tour l'offrande à son divin Fils, et par son Fils à Dieu auteur de toutes choses. La dévotion à Notre-Dame de Lourdes enveloppe la terre comme d'un réseau. Partout son nom est proféré et béni ; sur tous les points du globe se dressent des grottes à l'instar de celle de Massabieille ; toutes les nations ont des églises vouées à Notre-Dame de Lourdes. Il semble que la terre appartienne à Marie Immaculée ; mais tous les honneurs qui vont à la Mère réjouissent et honorent le Fils ; tous les cœurs qui vont à Marie, Marie les tourne vers son Fils ; et, comme à Cana, elle dit à tous avec tendresse, en leur inspirant sa propre confiance : *Faites tout ce qu'Il vous dira.*

Dans le modeste sanctuaire des Filles de Saint-Vincent de Paul, Marie a daigné, pour parler à l'humble Sœur, s'asseoir sur le siège qui servait au prêtre présidant les offices. Ce fauteuil, fort simple, honoré du contact de la Reine du ciel, n'est qu'un ouvrage de main d'homme. Heureuses, pourtant, les mains qui l'ont façonné ! Heureuse la matière qui a servi à le confectionner ! O siège vénérable ! *siège de la Sagesse*, relique glorieuse, digne d'être enchâssée dans l'or, dans l'ivoire et le cristal ; après les reliques sacrées de la Passion de notre doux Sauveur, il n'en est pas, en notre cité, de plus illustre que vous. Recevez, avec les baisers des Fidèles, l'hommage de leur admiration qui monte jusqu'au cœur de Marie. Ce siège leur est aussi précieux que s'il avait été transporté du ciel sur la terre. Ce n'est toutefois qu'une chose périssable.

A Lourdes, pour parler à Bernadette, Marie se pose dans l'anfractuosité de la roche Massabieille. Une lumière surnaturelle, auprès de laquelle la lumière du jour est pâlissante, l'embellit comme elle embellit, à Bethléem, la grotte de la Nativité. De cette ouverture, semblable aux niches dans lesquelles l'Eglise place les images des saints, Marie répand sur Bernadette le rayonnement de sa beauté, la grâce de son sourire, la tendresse de son amour. Ce siège, seul vestige, avec la source miraculeuse, de la présence de Marie, est aussi une

chose périssable, mais il ne périra qu'avec la terre ; et, aussi longtemps que la terre vivra, il gardera l'empreinte des pas de Marie ; et, de même que la grotte de Bethléem signale aux hommes le lieu de la première apparition parmi nous de la bénignité de notre doux Sauveur, de même la grotte de Lourdes signalera aux générations futures le lieu où daigna apparaître dix-huit fois la Mère aimable de ce doux Sauveur.

L'événement de la rue du Bac se lie à l'événement de la grotte de Massabieille comme la partie au tout, comme l'aube est liée à la pleine lumière par la radieuse ascension de l'astre du jour. La vérité lumineuse émergeant des ombres, le trait d'union entre ces deux événements rattachant l'un à l'autre l'humble sanctuaire de Paris à la grotte illustre de Lourdes, c'est la glorieuse et solennelle proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. L'un de ces événements en est le divin présage, et l'autre la divine confirmation.

III. — **Ratification céleste du dogme de l'Immaculée Conception.** — En 1854, l'Eglise a parlé par la voix solennelle de Pie IX. Vingt-quatre ans s'étaient écoulés depuis la première manifestation de Marie Immaculée au sein de la Capitale ; ce sont comme les quatre mille ans qui séparent la promesse de la venue du Messie. Quatre ans après, Marie apparaît, à Lourdes, à Bernadette Soubirous ; et, cette fois, dans tout l'éclat, avec tout le prestige de grâces que comporte la promulgation solennelle de son Immaculée Conception. Les voiles sont tombés ; le demi-jour a fait place au soleil radieux : le Ciel se met à l'unisson de la terre. Marie apparaît, non dans l'ombre d'une chapelle privée, mais en plein midi, sous la voûte du ciel, et, pour ainsi dire, à la face de la terre ; elle apparaît, non à une novice craintive dans la solitude du cloître, mais à une enfant du peuple, attirée, convoquée par elle sur la rive du Gave ; elle apparaît, non pas trois fois dans un tête-à-tête discret, mais dix-huit fois, à des intervalles irréguliers, ayant en face d'elle les foules qui enveloppent, portent, entourent la voyante et sont le témoin irrécusable de ses extases et de ses colloques avec l'Invisible ; et, de ce rocher de Massabieille que Marie a choisi pour être le théâtre de ses manifestations, un trône et une chaire, un trône où elle reçoit les hommages dus à une reine, une chaire d'où elle laisse tomber des enseignements pleins d'onction ; de ce Sinaï qui n'est point, comme l'antique, un Sinaï d'épouvante et de

menaces, mais un Sinaï de miséricordes et de promesses, Marie multiplie à flots les prodiges, elle tient en suspens toutes les lois de la nature. Un souffle impétueux se fait entendre, comme au jour de la Pentecôte, dans le silence d'un ciel serein ; et, sous ce souffle impétueux, le rosier se balance aux pieds de Marie et reconnaît la Reine de l'Univers ; l'eau glacée du torrent s'attiédit pour livrer passage à la chétive enfant à qui la Vierge avait fait signe d'approcher ; elle parle, et sa voix arrive jusqu'à Bernadette, sans que personne autour d'elle en perçoive les sons ; Bernadette réplique, et sa parole arrive jusqu'à l'Invisible, tandis que la foule discerne bien le mouvement de ses lèvres, mais sans en entendre les articulations.

Ce qui est visible pour Bernadette est invisible pour tout autre, dans le même lieu, dans le même moment. Tantôt étrangère à ce qui se passe autour d'elle, tantôt consciente, Bernadette signale à ses voisines les mouvements de l'Apparition lorsqu'elle descend au fond de la grotte, ses regards lorsqu'ils se portent avec complaisance sur la foule ; elle s'étonne d'être seule à voir ; Marie est à la fois visible et invisible : visible pour la privilégiée chargée de révéler son message, invisible pour tous les autres.

Dans l'état d'extase, Bernadette n'entend plus rien, ne voit plus rien que la céleste Vision ; elle est comme transportée dans un autre monde, elle a perdu le sentiment du monde terrestre. La foule se rend compte de cet état sans le comprendre. Elle la voit, les yeux grands ouverts, tournés vers l'Invisible ; elle admire le reflet de beauté que l'Invisible répand sur son visage au moment où elle la contemple ; elle voit la flamme de son flambeau brûler sa main sans qu'elle sente sa brûlure. Autant de faits extraordinaires qui révèlent la présence d'une Puissance à laquelle la nature obéit. Par l'ordre de cette Puissance, Bernadette creuse, à la base du rocher, un trou dans le sable ; et, sous sa main, jaillit un filet d'eau devenu peu à peu une fontaine intarissable. C'est le seul vestige visible que Marie laissera de sa visite à Massabieille ; mais, par cette eau mystérieuse, les prodiges, commencés sous ses pas, vont se multiplier à l'infini et susciter, chez les peuples de toute langue, une dévotion ardente, une confiance sans égale envers l'Immaculée, apparue à Lourdes.

Voilà dans quel merveilleux ensemble de prodiges le Ciel vient donner la réplique à la terre, quatre ans après la définition du dogme de l'Immaculée Conception. C'est l'admirable et magnifique réponse que Marie apporte, au nom de Dieu et de son Fils Jésus, aux solennités, à l'allégresse universelle qui avaient remué le monde le 8 décembre 1854.

IV. — **Redondance de cette ratification céleste sur les autres prérogatives de Marie.** — Avant de rechercher les suites lumineuses du drame divin de Lourdes, il nous est doux de faire sortir de la confirmation miraculeuse du dogme de l'Immaculée Conception les conséquences d'ordre théologique qui en découlent ; mais, pour procéder avec ordre, il faut préalablement remarquer que l'Inconnue de Massabieille n'a dit son nom ni à la première, ni à la dernière apparition, ni le jour où elle en a été sollicitée par Bernadette, mais le 25 mars, fête de l'Annonciation. Cette circonstance s'explique par une raison évidente. C'est le jour de l'Annonciation, après l'acquiescement de l'humble fille de Juda au message de l'Archange, que le Fils de Dieu s'incarne dans son chaste sein, et que, par ce mystère profond de notre salut, Marie devient l'auguste Mère de Dieu. En choisissant ce jour-là pour dire qui elle est sous cette forme : « Je suis l'Immaculée-Conception », la Très Sainte Vierge a voulu marquer la connexion qui existe entre le privilège de son Immaculée Conception et le privilège de sa maternité divine ; elle a voulu démontrer que l'immunité de la tache originelle ne lui a été accordée qu'en vue du privilège suréminent de sa maternité divine. C'est aussi la principale raison sur laquelle l'Eglise a toujours appuyé sa croyance au dogme de l'Immaculée Conception. Elle n'a cessé, par la plume de ses docteurs, de publier l'éternel antagonisme entre le serpent et Celle qui était destinée à lui écraser la tête, l'absolue inconvenance, l'espèce d'horreur qu'il y aurait à concevoir que le tabernacle dans lequel la Divinité devait habiter eût été, même un instant, le siège de son ennemi. *J'ai connu à ce signe que Dieu m'a voulue ; jamais l'ennemi n'aura lieu de se réjouir à cause de moi.* Epouse du Saint Esprit, Marie vient ratifier par son geste et sa parole, l'enseignement des Docteurs et de l'Eglise. L'apparition de la Très Sainte Vierge à la grotte de Lourdes,

consacre donc et sanctionne ces deux vérités de notre foi : l'immunité de la tache originelle en Celle que les prophètes nomment « la tige de Jessé », et la fécondité divine de cette tige vierge en laquelle devait être greffé le Sauveur du monde.

V. — **Redondance de cette ratification céleste sur les prérogatives du Pape.** — Mais de cette déclaration de l'Apparition de Lourdes : « Je suis l'Immaculée-Conception », on a indirectement la confirmation d'un autre dogme, celui de l'infaillibilité du Pontife romain. La raison en est encore évidente. C'est en s'appuyant sur l'autorité même de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur celle des apôtres Pierre et Paul et sur son autorité apostolique, que le Pape Pie IX, quatre ans auparavant, décide et définit que Marie a été préservée de la tache originelle dès le premier instant de sa conception, et que cette doctrine doit être crue par tout fidèle sous peine de faire naufrage dans la foi et de se retrancher soi-même de l'unité de l'Eglise. C'est-à-dire que Pie IX, usant de la prérogative de son infaillibilité avant que cette prérogative ait été solennellement reconnue et promulguée, prononce par le fait même que la croyance à l'infaillibilité est déjà dans le domaine de la foi. Or, en venant ratifier par sa parole la vérité du dogme défini par Pie IX, en 1854, la Vierge Immaculée ratifie du même coup l'inerrance de l'autorité en vertu de laquelle le Pape s'est prononcé. Ainsi, à peine le Pontife romain a-t-il défendu contre l'injure du doute la conception sans tache de Marie, il advient que le Ciel met à l'abri du doute et de la discussion l'infaillibilité du Chef visible de l'Eglise par la voix de la Mère de Dieu se nommant elle-même l'Immaculée-Conception. Il semble qu'il s'établisse un colloque entre l'Eglise du ciel et l'Eglise de la terre. Le Ciel met quatre ans à donner la réplique à la terre ; la terre met douze ans à donner la réplique au Ciel : ce n'est qu'en 1870 que l'infaillibilité pontificale est définie dogme de la foi dans le concile œcuménique du Vatican.

Le dogme de l'Immaculée Conception, le dogme de l'Infaillibilité du Pape, deviennent comme deux sources de vie d'où s'épanchent dans le monde des flots de piété, de vérité, d'espérance. Ils sont comme deux colonnes qui soutiennent l'édifice bâti sur la « pierre angulaire » et affermissent, dans l'Eglise, l'autorité de la terre par l'autorité même du Ciel. La dévo-

tion à Marie, la dévotion au Pape, sorties pour ainsi dire l'une de l'autre, se soutiennent l'une l'autre, progressent ensemble, dérivent du même principe, aboutissent à la même fin. Lourdes, par option divine, centre de la dévotion à Marie ; Rome, par option divine, siège du Chef visible de l'Eglise, sont unies par un lien si étroit qu'elles semblent, à l'heure présente, le pivot du monde, le foyer de la vie catholique. Lourdes prépare et pousse vers Rome des fidèles parfaitement croyants et soumis. Rome honore Lourdes comme la métropole de la dévotion à Marie et tire de ses trésors indulgences et privilèges pour l'en enrichir. Rome prête à Lourdes le prestige de son autorité apostolique qu'elle tient de Jésus-Christ ; Lourdes prête à Rome le prestige du caractère divin qui éclate en elle depuis cinquante ans, caractère qui démontre à tous les yeux la divinité de la religion chrétienne et consacre l'autorité de son Chef visible qui siège à Rome.

VI. — **Lourdes, ville des prodiges.** — Arrêtons-nous un instant sur ce caractère si extraordinaire qui fait de la ville de Lourdes une ville tout à fait à part. Depuis un demi-siècle, on peut dire que le divin y est en permanence. Jamais on n'a vu pareille chose dans le cours des siècles. La Judée seule a vu accomplir par le Messie, durant sa vie publique, des miracles aussi éclatants et aussi nombreux ; mais la vie publique du Messie n'a duré que trois années, et le prodige se renouvelle à Lourdes depuis plus de cinquante ans. Prodigieuses, les Apparitions qui servent de base à sa glorieuse destinée ; prodigieuse, la victoire d'une humble fille sur les contradictions, sur l'opposition formidable soulevées contre sa mission ; prodigieuses, les théories de pèlerins, les processions de peuples de toute langue se déroulant autour de la grotte comme un océan d'hommages, de vénération et d'amour à l'Immaculée Vierge de Massabieille ; prodigieuses, les innombrables guérisons opérées sur des malades de toute sorte, abandonnés ou incurables. Il n'est pas un diocèse en France, il n'est pas une nation parmi les nations catholiques qui ne comptent un certain nombre de miraculés de Lourdes. En tout, on les compte par milliers. Le miracle a été transplanté sur tous les points du globe ; et, à sa source, dans la ville prédestinée de Lourdes, le miracle transpire de toutes parts.

VII. — **Marie, à Lourdes, pulvérise les erreurs modernes.** — Est-ce dans le seul but de guérir les corps que tant d'œuvres divines sortent des mains de Dieu par le canal de la Vierge de Lourdes ? Aveugle, celui qui ne verrait pas le dessein de Dieu dans tous ces prodiges, qui est de guérir la société contemporaine de maux bien autrement graves et autrement rebelles que tous les maux physiques. Pour extirper les maux dont souffre la société, il fallait avant tout fortifier, dans les mains du Pontife de Rome, l'autorité qu'il a reçue de Jésus-Christ, ce qui a été fait par la promulgation du dogme de son infaillibilité. Par les prodiges de Lourdes, Marie se fait l'auxiliaire du Pontife romain, et justifie une fos de plus son titre de « Marteau des hérésies ».

La première plaie à guérir, plaie profonde, invétérée, est l'horrible plaie du matérialisme. Elle a gagné, comme la gangrène, presque tout le corps social. Ceux qui en sont infectés bornent leurs désirs aux biens et aux jouissances de la terre. Ils nient la survivance de l'âme, l'âme elle-même, la vie future, l'existence d'un monde surnaturel. Héritiers de l'impie dont l'Esprit-Saint a tracé le portrait dans le livre de la *Sagesse*, ils disent : *Mangeons et buvons, car demain nous ne serons plus.* La société en était là lorsque, en 1858, éclate le fait de Lourdes comme une explosion du Surnaturel. Le Surnaturel s'établit en permanence à Lourdes et, de là, rayonne sur toutes les parties du monde. Les prophètes du matérialisme s'en sont faits quelquefois, malgré eux, les hérauts. Il est loisible à tout homme sincère de palper pour ainsi dire l'impalpable, de voir de ses yeux, de toucher du doigt le Surnaturel. C'est ici, non un argument de raison, mais un argument de fait, le plus convaincant pour des hommes ayant la faiblesse de ne croire qu'à la matière. Et s'ils ne se rendent pas, c'est qu'ils ne veulent ni voir, ni toucher ; ils sont victimes de leur propre malice. Le Surnaturel vivant peut dire d'eux ce que Jésus disait aux Juifs : « Si je n'avais fait au milieu d'eux les œuvres que nul autre n'a faites, ils seraient sans péché ; mais, maintenant, ils ont vu et ils me détestent : ils n'ont pas d'excuse à leur incrédulité. »

Le matérialisme brutal ne sévit que parmi les hommes ennemis de toute religion ; mais, parmi ceux-là même qui professent la religion chrétienne, il s'est introduit à dose

variée sous couleur de sauvegarder les droits de la raison ; car le *naturalisme ou rationalisme*, deuxième plaie de la société contemporaine, est une sorte de matérialisme dans la foi et dans la piété. Les hommes qui en sont atteints adhèrent au dogme catholique ; mais ils prétendent le dépouiller des fioritures dont une foi naïve les a surchargés. Ils admettent le surnaturel ; mais ils le confinent dans les régions les plus cachées de l'âme. Ils n'excluent pas les miracles ; mais ils en déterminent la période au temps de Jésus-Christ et tout au plus au temps apostolique où ils étaient, à la rigueur, nécessaires pour l'établissement de la religion chrétienne. Ils admettent la sainteté et les saints, mais dénués de l'arome et du signe de sainteté : le merveilleux et le miracle. En un mot, ils passent au crible de ce qu'ils nomment la critique, l'histoire de l'Eglise, l'hagiographie chrétienne, les traditions apostoliques, les légendes du bréviaire, les pratiques même de piété, et ils éliminent tout ce qui offusque leur raison chatouilleuse pour ne présenter aux demi-croyants, aux néophytes, qu'un christianisme tronqué qui n'effarouche point leur esprit saturé de l'ambiance matérialiste.

Le surnaturel vivant de Lourdes pulvérise le naturalisme pseudo-chrétien, comme il pulvérise le matérialisme brutal. Le merveilleux déborde de Lourdes. Il embaume ses origines d'une senteur pénétrante et suave ; le miracle constitue la trame de son histoire. Lourdes se rattache à La Salette et au sanctuaire de la rue du Bac ; il se rattache à Pontmain et à Pellevoisin ; et, en ne prenant que ces grands faits qui dominent la période contemporaine, il est manifeste que le merveilleux et le miracle règnent aujourd'hui comme ils ont régné dans tous les temps ; ils sont le fond même de l'histoire du peuple de Dieu. Le surnaturel nous enveloppe ; nous baignons dans le surnaturel comme les corps célestes dans le fluide innommé qui remplit les espaces ; et, pour quiconque y regarde de près, l'Esprit-Saint trace en chacun de nous une page moins retentissante que celle de Catherine Labouré, d'Alphonse Ratisbonne, de Maximin Giraud et Mélanie Calvat, de Bernadette Soubirous et des heureux visionnaires de Pontmain, mais une page tout aussi extraordinaire et aussi lumineuse.

Une troisième erreur dont l'Apparition de Lourdes s'annonce

comme le « Marteau » qui doit la pulvériser, c'est ce hideux modernisme, sorte de naturalisme s'attaquant au dogme, comme le rationalisme est une sorte de matérialisme s'attaquant à la tradition et à la piété. Il procède du même esprit, imbu de la même prétention d'élargir les portes de l'Eglise pour y faire entrer des hommes qui ne veulent y entrer qu'en posant leurs conditions, et qui rêvent d'une religion établie sur un autre fondement que celui établi par son divin Fondateur, et d'une Eglise, mélange de toutes les opinions religieuses, en laquelle se fondraient tous les croyants à la rédemption par le Christ. Trompés peut-être au début par des illusions généreuses, en persévérant dans leurs voies, les modernistes commettent un double crime. Ils s'arrogent, sans mission, le droit de parler au nom de l'Eglise ; et, passant au creuset de leur fragile raison la tradition orale et la tradition écrite, base du dogme, ils ébranlent le fondement même de la religion chrétienne. Au feu de leur alambic, le surnaturel se dilue et se volatilise, la parole du Saint-Esprit prend l'aspect et la valeur d'une parole humaine ; le dogme, l'aspect et la valeur d'une opinion ; le divin s'évanouit, l'autorité divine se dissout : à la fin, il ne resterait que des rhéteurs disputant entre eux, comme les sophistes de l'Aréopage, sur le plus ou moins de consistance des opinions religieuses.

Comment la céleste Apparition de Lourdes brise-t-elle à l'avance cette hérésie nouvelle ? Par sa religieuse déférence à l'autorité de l'Eglise ; par le soin pieux et vigilant avec lequel tout concorde, en elle, avec les pratiques traditionnelles de l'Eglise. Elle se présente un chapelet au bras; elle l'égrène entre ses doigts en même temps que Bernadette ; elle sourit aux *Ave* de la jeune fille ; elle récite de concert avec elle le *Gloria ;* elle lui recommande la prière, la pénitence ; en signe de pénitence, elle lui commande de manger d'une herbe amère, qui croît à la base du rocher ; elle lui commande d'aller boire et se laver à la fontaine, symbole du baptême et du sacrement de pénitence institués pour l'ablution de l'âme. Elle joint les mains ; elle les étend pour bénir, elle lève les yeux au ciel. Tout cela est un merveilleux abrégé de la vie chrétienne. Elle veut qu'on bâtisse là une chapelle, qu'on y vienne en procession. Elle donne mission à Bernadette d'aller

porter ce message aux Prêtres. Qu'est-ce, cela, si ce n'est l'organisation hiérarchique de la vie chrétienne ?

Quant à la respectueuse déférence de la céleste Apparition envers l'autorité dogmatique de l'Eglise, elle éclate, ainsi que nous l'avons fait voir, dans le tact divin, dans la discrétion admirablement calculée à ne pas anticiper sur les décrets de l'Eglise, à les inspirer et à les confirmer ; elle éclate dans la parfaite harmonie des dogmes affirmés par l'Apparition avec les dogmes toujours crus dans l'Eglise, sans addition ni retranchement; dans leur enchaînement, dans la répercussion de la confirmation d'un dogme sur un autre dogme ; du dogme de l'Immaculée Conception sur le dogme de la maternité divine ; du dogme de la maternité divine sur la filiation éternelle du Fils de Marie ; du dogme de la filiation éternelle du Fils de Marie sur tous les autres dogmes de la religion chrétienne et sur la divinité même de cette religion. Elle éclate plus spécialement dans la répercussion du dogme de l'Immaculée Conception sur le dogme de l'Infaillibilité du Pontife romain ; et du dogme de l'Infaillibilité du Pontife romain sur la divinité de l'Eglise catholique. Il semble que la Mère de Dieu apparaissant à Lourdes s'est particulièrement étudiée à mettre en relief l'autorité infaillible du Pape et à démontrer que l'Eglise repose sur le roc inébranlable de l'autorité, non sur la discussion, ni sur le génie de l'homme ; qu'elle est une œuvre de l'autorité divine ayant pour représentant le Vicaire de Jésus-Christ.

VIII. — **Rome, écho du Ciel, pulvérise les mêmes erreurs modernes.** — Si, maintenant, nous prêtons l'oreille à la grande voix de Rome faisant écho à la grande voix de Lourdes, voici que le matérialisme avec ses dérivés, le panthéisme et l'athéisme, reçoivent une solennelle condamnation au concile du Vatican, dans la constitution *de Fide*, promulguée en la session troisième du concile, le 24 avril 1870. *Après avoir abandonné et rejeté la religion chrétienne, nié le vrai Dieu et son Christ, l'intelligence d'un grand nombre d'hommes est tombée dans l'abîme du panthéisme, du matérialisme, de l'athéisme, de sorte que, niant la nature raisonnable elle-même, et toute règle du juste et de l'honnête, ils détruisent les premiers fondements de la société humaine.*

Et en deux coups, secs comme deux coups de marteau :

Si quelqu'un ose affirmer qu'en dehors de la matière, il n'existe rien, qu'il soit anathème.

Si quelqu'un dit que la substance ou l'essence de Dieu est une seule et même chose avec la substance ou avec l'essence de toutes choses, qu'il soit anathème.

La même voix du Pontife infaillible repousse le naturalisme et le modernisme qui en est un rejeton. *Attirés par des doctrines diverses et étrangères, faisant un mélange coupable de la nature et de la grâce, de la science humaine et de la foi divine, on voit jusqu'à des enfants de l'Eglise catholique altérer le sens naturel des dogmes, tel que l'entend et l'enseigne Sainte Mère l'Eglise, et mettre en péril l'intégrité et la sincérité de la foi.*

Ceci, tiré de la même Constitution *Dei Filius*, caractérise mieux le modernisme, dont le trait principal s'annonce comme un trait d'orgueil : *Et qu'on ne s'écarte jamais du sens des dogmes, tel que Sainte Mère l'Eglise l'a une fois défini, sous le prétexte et sous le nom d'une plus profonde intelligence.*

Et en deux brèves condamnations::

Si quelqu'un dit que la foi divine n'est pas distincte de la science naturelle de Dieu et de la morale, et que par conséquent il n'est pas requis pour la foi de croire à une vérité révélée à cause de l'autorité de Dieu qui la révèle : qu'il soit anathème ;

Si quelqu'un dit qu'il ne peut pas s'opérer de miracles, et que, par suite, tous les récits de miracles, même ceux de l'Ecriture sainte, doivent être relégués parmi les fables ou les mythes ; ou qu'il n'est jamais possible de les connaître avec certitude et qu'ils ne sont pas propres à démontrer l'origine divine de la religion chrétienne : qu'il soit anathème.

Condamnant et définissant le modernisme tel qu'il s'affiche aujourd'hui, après une progression inévitable, le Pape Pie X s'exprime ainsi : « Qui pourra s'étonner que nous le définissions le rendez-vous de toutes les hérésies ? Si quelqu'un s'était donné la tâche de recueillir toutes les erreurs qui furent jamais contre la foi et d'en concentrer la substance et comme le suc en une seule, véritablement il n'eût pas mieux réussi. » Il qualifie encore les procédés et les inventions des moder-

nistes de « méthodes et doctrines semées d'erreurs, faites non pour édifier, mais pour détruire ; non pour susciter des catholiques, mais pour précipiter les catholiques à l'hérésie, mortelles même à toute religion ».

Ainsi parlent la voix du Ciel, de la chaire qu'elle s'est dressée passagèrement à Lourdes, et la voix du Vicaire de Jésus-Christ, de la chaire immortelle de Pierre ; toutes deux à l'unisson, dans un accord parfait, se fortifient l'une l'autre : l'une empruntant à son respect pour Rome le signe qu'elle parle au nom de Dieu ; l'autre accréditant les enseignements de la voix du Ciel par l'autorité qu'elle tient de Jésus-Christ.

IX. — **Relation des Apparitions de Lourdes avec de prochains événements.** — Après avoir déduit de la confirmation divine du dogme de l'Immaculée Conception les conséquences doctrinales qui en découlent, essayons de pénétrer les desseins de Dieu dans l'auguste mystère des Apparitions de Lourdes et de rechercher les effets de ces divines Apparitions sur la France, sur l'Eglise et sur le monde. Cette matière est, comme on va le voir, autant d'ordre politique que d'ordre religieux.

Dieu a son organe dans le monde : c'est l'Eglise de Jésus-Christ. Satan a de nombreux organes dans le monde ; mais son principal organe en Europe, particulièrement en France et en Italie, c'est la franc-maçonnerie. Elle concentre ses efforts contre Rome et contre la France : contre Rome, siège de la Papauté, parce qu'elle se flatte qu'en détruisant le Pape, elle détruira la religion du Christ ; contre la France, à cause de son union héréditaire avec Rome et de sa qualité de fille aînée de l'Eglise, qui en ont fait, pendant des siècles, le rempart de la Papauté et la principale forteresse de la religion.

Dans les premières années de son règne, Napoléon III sembla endiguer la Révolution et attacher le collier à la franc-maçonnerie. De 1849 à 1858, le pacte était fortifié entre Rome et la France ; l'Eglise jouit d'une tranquillité appréciable. Soudain, le monde est frappé de stupeur à la nouvelle du coup audacieux porté par la franc-maçonnerie pour recouvrer son influence. L'attentat d'Orsini, sans atteindre la personne de l'Empereur, atteignit son but moral. Napoléon, à partir de ce jour, change l'axe de sa politique, décide de faire la guerre à l'Autriche, ouvre les digues à la Révolution et, en obtem-

pérant aux ordres des loges, confère à celles-ci le droit de commander aux cabinets de l'Europe.

De cette première victoire de la franc-maçonnerie, découlent ses triomphes postérieurs, tous les malheurs qui se sont abattus sur la Papauté et sur la France. La Papauté a perdu avec sa puissance temporelle son action sur la politique européenne ; la France a perdu sa primauté, ses provinces, la paix religieuse. Avec la prépondérance de la franc-maçonnerie, elle est menacée d'un malheur beaucoup plus grand. Elle va être en butte à une campagne savante, méthodique, opiniâtre, tendant à lui arracher la foi chrétienne et à faire d'une nation catholique un peuple incrédule et impie. Son but, comme le déclarera plus tard un ministre franc-maçon en pleine chambre française, est à la fois méchant et cynique : éteindre les lumières au firmament, c'est-à-dire éteindre dans l'âme des Français tout reste de foi, et de telle manière qu'elle ne puisse jamais plus y prendre racine.

En prévision de cette lutte éventuelle qui peut faire de la Fille aînée de l'Eglise, du royaume temporel de Marie, une nation ennemie de Dieu et de l'Eglise, Dieu députe Marie vers son royaume de France et lui donne mission d'allumer, au sein de son peuple, un phare resplendissant dont la clarté ramène et maintienne au port tous ceux qui auront des yeux pour voir et une volonté droite pour éviter les abîmes. L'attentat contre l'Empereur est du 14 janvier 1858 ; les apparitions à Bernadette s'étendent du 11 février au 16 juillet 1858. Le premier est le coup d'Etat de Satan ; les Apparitions sont le coup d'Etat du Ciel, en réponse au premier. De l'un et de l'autre sortent des conséquences graves, opposées, parallèles. Si le lecteur veut bien ne pas perdre de vue l'importance et la corrélation de ces deux dates, janvier 1858, février 1858, ainsi que des deux faits qui s'y rattachent, il verra que presque tous les événements postérieurs s'éclairent à la lumière de ces deux faits.

Par sa guerre contre l'Autriche en 1859, Napoléon écrase une puissance catholique, renverse l'empire germanique de sa nature conservateur, pose les bases de l'unité italienne, de l'unité allemande, et, par voie de conséquence, affaiblit la France en créant sur ses frontières deux Etats puissants. En prêtant la main à l'unité de l'Italie, il renverse la puissance

temporelle du Pape, il brise les liens séculaires de la France avec la Papauté, lâche les rênes à la Révolution, suscite contre Rome papale un esprit d'hostilité pernicieux à la religion et au respect dû au pouvoir.

Le châtiment ne se fait pas attendre ; et l'événement démontre que l'excommunication, même anonyme, porte à coup sûr ses effets. La guerre avec l'Allemagne éclate, impliquée en germe dans la guerre contre l'Autriche ; et l'Empereur, qui n'avait changé l'axe de sa politique que pour conserver la vie et l'empire, perd son sceptre, sa liberté, presque son honneur ; il meurt en exil, méprisé, honni par tout un peuple qui l'avait naguère exalté. La réparation n'est jamais complète que par le sacrifice de victimes innocentes. Son fils meurt aussi, jeune, en pays lointain, de la main d'un sauvage ; et son nom sans postérité ne régnera plus sur un peuple qu'il avait mené à deux doigts de sa perte.

Si l'excommunication portée contre l'usurpateur de Rome semble avoir épargné sa tête, le coup a fait ricochet sur la tête de son fils, de son petit-fils, du prince époux de sa fille, victimes tous les trois de cet esprit de révolte fomenté par les sociétés secrètes dont il s'était fait le docile instrument.

La France elle-même, auxiliaire trop complaisant de la politique de Napoléon III, a eu sa grande part des châtiments du Prince. Broyée par l'ennemi en 1870, elle est humiliée, rançonnée, démembrée, affaiblie ; et, sous le regard satisfait du vainqueur, elle se déchire de ses propres mains et allume l'incendie sur les trésors de sa Capitale. Quand la main de Dieu s'appesantit sur ceux qu'il aime, elle punit et elle bénit en même temps. Les malheurs de la guerre, qui ont été pour la France un si rude châtiment, auront été du même coup un bienfait, si ces malheurs l'ont préservée d'une déchirure encore plus mortelle que le morcellement du territoire, la déchirure des esprits et le morcellement de son unité religieuse. Nul n'ignore que les hommes revêtus d'un caractère sacré n'avaient pas reculé, pendant la durée du concile, devant l'idée au moins étrange de faire appel à une intervention séculière pour l'opposer à la liberté de ses délibérations ; et, après le décret sur l'Infaillibilité, des esprits aussi téméraires que présomptueux avaient rêvé d'opposer les décisions d'un concile national aux décisions du concile œcuménique. De

cette disposition d'esprit, de ces projets de rébellion, pouvaient sortir les conséquences les plus funestes pour la paix des consciences, pour l'unité religieuse de notre pays. Dieu envoie son tonnerre, et le principal artisan de discorde disparaît ; toutes les tentatives de schisme s'éteignent dans le néant.

Quelques années de tranquillité relative s'écoulent ; mais la franc-maçonnerie, toujours armée, toujours puissante, arrive par un dernier effort à conquérir le pouvoir. C'est le règne de Satan, embusqué derrière des comparses pour mieux conduire son jeu. Depuis son avènement, presque toutes les lois, quantités de mesures d'ordre administratif et d'ordre politique tendent à déchristianiser la France, à restreindre d'année en année, de proche en proche, la liberté de l'Eglise, l'action du clergé sur le peuple : son action sur l'enfance et sur l'éducation publique, par la suppression de la liberté d'enseignement ; son action sur l'indigence et le malade, par la laïcisation de l'Assistance publique ; son action sur l'armée, par la suppression des aumôniers et par l'interdiction des œuvres ayant pour objet la moralité du soldat ; son action sur la classe pauvre, par la confiscation de toutes ses ressources ; son action sur les consciences, par la fermeture de tous les asiles ouverts à la vie religieuse. Il paralyse son ministère d'enseignement et de direction par la suppression des Ordres religieux voués à la prédication et au ministère des âmes. Il paralyse la vie paroissiale par la confiscation des biens d'Eglise ; il l'arrête à sa source par la confiscation des grands et des petits séminaires. En un mot, il s'attaque à l'Eglise dans ses œuvres vives, et ne cache pas son dessein de supprimer toute croyance en Dieu, à la vie surnaturelle, à la vie future, et de détruire par là toute religion. Telle est l'habileté, la ténacité de son action, qu'il ne resterait plus bientôt un croyant en France, si le miracle, la merveille de Lourdes n'était pas une protestation éclatante, un démenti ininterrompu aux négations des fils de Satan, si Dieu, s'affirmant dans le miracle, ne donnait du cœur aux plus timides, n'enracinait la foi dans les intelligences les plus ballottées. C'est donc ici qu'on voit la mission providentielle de Lourdes à l'égard de la France et en même temps à l'égard de la Papauté et de l'Eglise universelle.

X. — **Lourdes, signe divin pour la France, pour l'Eglise, pour le monde.** — Pour comprendre l'intervention du Ciel dans les affaires de notre pays, il importe de se bien persuader que, depuis la consécration par Louis XIII, de son royaume à la Très Sainte Vierge, Marie se considère vraie reine de France, ainsi que Jéhova était vrai roi d'Israël ; et sa royauté n'étant pas caduque comme les royautés terrestres, elle nous crée des droits imprescriptibles à son amour. Toutes ses apparitions, échelonnées le long des siècles, sont le signe de sa royauté effective sur nous ; il n'y a entre elles aucun décousu, mais une unité frappante. Pour ne parler que des plus récentes, en juillet 1830, Marie annonce à Catherine Labouré les événements immédiats de la révolution de Juillet et les malheurs éloignés de 1870-1871. En 1846, elle annonce aux bergers de La Salette les fléaux qui vont se répandre sur la France et les maux plus graves et plus éloignés dont elle leur demande de garder le secret. En 1858, en un message plein de joie et d'espérance, elle ne prédit point l'avenir, mais elle répète : *Prière ! Pénitence !* pour prévenir les maux qui menacent son royaume. En 1871, elle porte à ses enfants brisés par l'invasion étrangère des paroles de consolation, et par la voix candide des enfants de Pontmain, annonce la fin prochaine de leurs maux. Sa prédiction est du 17 janvier. Jules Favre entame les négociations de paix le 23, et en signe les préliminaires le 28. Et s'il est permis de faire état des révélations de Pellevoisin, quoique non revêtues encore de l'autorité canonique de l'Eglise, Marie parle surtout de la France à Estelle Faguette en 1876 : *Et la France, que n'ai-je pas fait pour elle ? que d'avertissements ! Et pourtant, elle refuse encore de m'entendre. La France souffrira. Courage et confiance !* Ne pourrait-on voir dans ces paroles l'annonce des persécutions inaugurées en 1880, aggravées et multipliées à partir de 1901 ?

De tous ces manifestes de la Reine céleste à son royaume de France, celui où elle a le plus déployé sa grandeur et sa munificence est bien le manifeste de Lourdes. Là, elle semble avoir établi son siège permanent en y appelant ses sujets et en y distribuant ses faveurs avec une libéralité vraiment royale qui dépasse tout ce qu'on avait vu ailleurs. La perpétuité du miracle à Lourdes et au nom de Notre-Dame de Lourdes depuis cinquante ans, fait de ce lieu une sorte de signe divin, un

signe de contradiction pour le salut ou pour la perte d'un grand nombre.

Pour les Français, il est un signe de ralliement, un signe dont la vue guérit leurs blessures, une preuve vivante et persistante de la vérité de la religion, un témoignage visible de la protection de Dieu dans les rudes combats qu'ils ont à soutenir contre Satan et contre ses satellites.

Pour la Papauté, le signe divin de Lourdes est une force et une promesse : une force, parce que, démontrant la divinité de la religion catholique, il démontre la divine autorité de son Chef visible ; une promesse parce que l'inanité des efforts pour vaincre la femme apparue à Lourdes présage l'inanité des efforts conjurés contre l'Eglise et l'éternelle vérité de cette parole de son Chef : *Le monde vous pressurera ; confiance, j'ai vaincu le monde.*

Les préférences signalées de la Très Sainte Vierge pour la France nous créent des obligations. Entre les bons et les méchants, il y a presque toujours solidarité à quelque degré. Grave raison pour les bons de ne pas se complaire en eux-mêmes, comme le Pharisien ; grave raison pour eux de travailler à multiplier le nombre des bons, pour les justes de devenir encore plus justes, afin que nous ne soyons pas trouvés trop légers dans la balance où se pèsent les nations, et que nous écartions de nos têtes les justices divines qui se traduisent par des châtiments.

C'est le propre de la France d'exercer sur les peuples une sorte de suprématie intellectuelle ; pour le bien comme pour le mal, le Français est un agent actif de propagande. Est-ce pour cela que Dieu a planté chez elle le labarum qui attirera à lui les indifférents et les incrédules ? Pour le monde entier dont l'attention est sollicitée par les merveilles de Lourdes, Lourdes, en effet, est un signe divin dans lequel les hommes sentent un reproche à leur indifférence et entendent une invitation urgente à s'occuper des affaires trop oubliées de leur salut. Pour le monde des infidèles eux-mêmes, le signe de Lourdes s'impose par son éclat, par son retentissement, et deviendra, on peut l'espérer, pour un grand nombre, le principe de leur accession à la foi, suivant la progression marquée par Jésus-Christ pour les élus repêchés dans le monde ; *rece-*

perunt, cognoverunt, crediderunt : ils ont reçu la nouvelle, ils l'ont connue, ils l'ont crue.

XI. — **Efforts de Satan contre Rome et contre Lourdes.** — Tels sont, selon notre humble sentiment, les intentions divines, les effets du mystère de Lourdes, tels que les événements nous permettent de les embrasser. Quelles sont pour l'avenir les intentions divines ? quels sont les effets inclus dans le mystère de Lourdes ? Il plaira peut-être à la Reine céleste de la France de révéler les prochaines destinées de son royaume à un de ces petits qu'elle a coutume de choisir pour ambassadeurs. Jusqu'à cette révélation, l'avenir est inconnu aux hommes. Nous savons une chose : Rome a des destinées éternelles. Comme Lourdes, Rome est également un signe divin dont l'éclat se projette sur toutes les parties du monde : divin dans son origine, dans son action, dans sa destinée. C'est pourquoi Satan a pris pour point de mire Rome et Lourdes. Depuis 1858, ses efforts ont abouti, au grand détriment de l'Europe, à ôter au Pape son sceptre temporel, à l'évincer de la politique européenne, à soumettre la majesté du pontificat aux outrages d'une royauté usurpatrice. Mais ils ont échoué à diminuer sa puissance spirituelle. Depuis 1858, au contraire, elle n'a fait que grandir. En France où pendant longtemps le diable a agité la bannière gallicane, où il a, avec tant de perfidie, suscité l'esprit de schisme, le gallicanisme a rendu son dernier souffle, et l'esprit de schisme s'est trouvé un esprit mort-né ; et là, comme ailleurs, l'Eglise offre le spectacle d'une unité parfaite ; jamais l'autorité du Pape n'y a été si ponctuellement, si universellement obéie. Voulant semer la révolte et la division, les ennemis de l'Eglise ont abouti à y augmenter l'obéissance et l'union.

L'assaut contre Lourdes a été des plus violents, il a été renouvelé sous plusieurs modes. Efforts stériles ! Ils ont abouti, contre leur fin, à propager le nom, à mettre en plus belle lumière la vertu de Notre-Dame de Lourdes. Le serpent développe ses anneaux hideux à la base du rocher, ainsi qu'on le voit dans l'image de Marie Immaculée ; mais son dard se brise contre cette pierre, c'est le nom de Lourdes, *Lapurdum*, pierre abrupte. Etant donnés ces deux signes de Dieu, Rome et Lourdes, d'une part, et, d'autre part, la franc-maçonnerie,

signe et puissance de Satan, à qui appartiendra la victoire ? Au plus fort ; tout chrétien peut prophétiser cela : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* Marie à Lourdes nous mène à Jésus. Marie, Mère de Jésus, veut nous donner Jésus afin que nous vivions de sa vie. Le Pape, Vicaire de Jésus-Christ et Pasteur des âmes, nous garde dans les pâturages de la vérité, source de la vie. Marie et le Pape, Lourdes et Rome, deux puissances unies contre l'Enfer pour faire triompher la société chrétienne dans les luttes du temps présent et lui permettre, suivant la belle devise de Pie X, de tout restaurer dans le Christ : *Instaurare omnia in Christo.*

CHAPITRE PREMIER

LES TROIS APPARITIONS PRÉLIMINAIRES

(11, 14, 18 février 1858.)

I. — **Première apparition.** — Le jour le plus illustre de l'histoire de Lourdes est le 11 février 1858.

Ce jour-là, trois jeunes filles pauvres, Bernadette Soubirous, 14 ans, Toinette, sa sœur, plus tard nommée Marie, 11 ans Jeanne, leur voisine, 15 ans, s'en allèrent vers 11 heures ramasser du bois sur les bords du Gave. La saison était rigoureuse, et il n'y avait pas de bois dans la maison des Soubirous pour préparer le repas de midi. Le père était au lit malade et la mère soucieuse de savoir ce qu'elle donnerait à manger à ses quatre enfants. L'aînée, Bernadette, jusque-là placée à la campagne, était rentrée dans sa famille depuis quinze jours pour se préparer à sa première communion, et sa présence était une charge de plus au foyer. Cette enfant était chétive, souffreteuse, petite pour son âge, et absolument ignorante sur la religion et sur les lettres, ne sachant même pas un mot de français. Elle n'avait jamais mis le pied à une école et s'était

rarement assise sur les bancs du catéchisme. Son intelligence était médiocre, mais sur son visage pâle et candide se reflétait la pureté de son âme. Elle était naturellement pieuse. Le Saint-Esprit avait suppléé les parents et les prêtres. Elle récitait depuis longtemps son chapelet : c'était son bréviaire, elle avait goût et plaisir à le dire.

Dans les trois enfants qui s'acheminent vers la grotte de Massabieille sont représentés les trois types tels qu'on les rencontre dans le commun des chrétiens : le type bon, le type indifférent, le type railleur.

Malgré toute son ignorance, Bernadette représente le type bon. On le reconnaît à plusieurs indices. Elle portait toujours sur elle un chapelet. Au moment de traverser le pont du Savy qui livre accès dans une propriété privée, elle s'arrête et exprime l'appréhension d'être prise pour une voleuse. Elle suit cependant. Quand ses compagnes repassent à gué le canal pour aller cueillir du bois mort à la grotte, elle leur recommande de baisser les jupes ; et lorsque Jeanne répond par un juron à sa demande de lui aider à traverser l'eau, elle lui dit de ne pas jurer.

C'est à cette enfant timorée et pieuse que la Très Sainte Vierge réserve ses faveurs. Elle choisit le moment précis où l'élue est séparée de ses compagnes par le canal. Bernadette, voulant les rejoindre, ôte un bas cependant. Elle était assise, dos à la grotte, face au Gave. Le bas ôté, elle entend comme un coup de vent, prélude d'orage. Elle regarde les peupliers qui bordent le Gave. Pas une feuille ne remue. « Je me serai trompée », se dit-elle, et elle ôte son deuxième bas. Ses sabots dans les mains, elle pose un pied dans l'eau, lorsqu'un deuxième coup de vent retentit à ses oreilles. Le bruit paraissant venir d'en face, elle porte sa vue vers la grotte et aperçoit les branches d'un gros rosier sauvage épandues sur la paroi de Massabieille fortement agitées, et, au-dessus du rosier, dans une anfractuosité au contour presque ovale, se forme une douce et belle lumière « comme un nuage d'or » ; et, du sein de cette lumière, surgit une apparition humaine, une jeune fille d'une beauté ravissante. Bernadette est frappée de stupeur. Comme les deux Marie en face de l'ange au visage

fulgurant, debout à l'entrée du sépulcre, elle est saisie à la fois d'un vif sentiment de crainte et de grande joie, *timore et gaudio magno*. Elle veut appeler : la voix lui manque. Elle se frotte les yeux à plusieurs reprises pour s'assurer qu'elle ne se trompe pas. Toujours la vision s'offre à ses regards. La jeune fille lui sourit, la salue par une inclination légère ; puis, écartant ses deux bras et ouvrant les mains ainsi que l'enfant avait vu la Vierge dans les médailles miraculeuses, elle lui donne ce premier signe qu'elle vient du ciel. Un beau chapelet aux grains blancs et à la chaîne d'or qu'elle porte au bras, lui est un deuxième signe. L'enfant était revenue en arrière. Le bonheur dominait la crainte. La Vierge lui sourit toujours, et par sa grâce aimable cherche à bannir même la crainte d'une illusion ou d'une embûche.

Obéissant à l'impulsion du Saint-Esprit, Bernadette s'agenouille, prend son chapelet et veut se signer. Mais sa main, retenue par une force invincible, refuse d'obéir à la volonté. Alors, la Vierge, témoignant par un sourire que l'intention de l'enfant lui est agréable, prend elle-même son chapelet dans les mains et forme sur elle un beau signe de croix. Troisième preuve donnée à l'enfant par l'Apparition de son origine céleste ; car jamais vision d'enfer ne s'autorisa du signe de la croix qui met en fuite les démons. Après la Vierge, Bernadette répète sur elle le signe de la croix qu'elle lui a vu faire, et cette fois la main obéit.

Tout en disant son chapelet, elle ne cessait de regarder la Vision céleste, de contempler sa beauté ravissante, de boire à longs traits la douceur et la grâce infinies qui débordaient le son visage et de toute sa personne. Le visage et la taille lui paraissaient d'une jeune fille de seize ans. Son vêtement était simple : une robe blanche à coulisse, maintenue autour du cou à l'aide d'un cordon blanc, serrée à la taille par une ceinture bleue dont les bouts pendaient sur le devant presque jusqu'au bas de la robe, tombante sur les pieds et n'en laissant voir que les extrémités, chacune ornée d'une rose couleur d'or. Sur la tête un voile blanc, recouvrant presque entièrement les cheveux, retombait sur ses épaules jusqu'aux pieds et encadrait son visage légèrement ovale dont la beauté sereine et douce captivait les regards de l'enfant. A mesure que Bernadette égrenait son chapelet, l'Apparition souriante égrenait

aussi le sien, mais muette ; elle s'unissait à l'enfant à la fin de chaque dizaine et avec elle récitait *Gloria Patri*. Quand le dernier *Gloria Patri* fut dit, l'Apparition sourit une dernière fois à l'enfant, lui fit le même salut gracieux qu'elle lui avait adressé en venant, et, faisant un mouvement de recul, disparut avec la lumière qui l'environnait d'un éclat radieux.

Pendant que Bernadette, gratifiée d'une faveur aussi extraordinaire, récitait les dernières dizaines, Jeanne et Toinette, après leur cueillette sur la rive du Gave, s'abritaient et folâtraient dans la grotte, à deux pas et sous les yeux de la céleste Visiteuse. Voyant Bernadette à genoux sur les pierres, de l'autre côté du Savy, elles lui jetèrent de petits cailloux, lui reprochant sa paresse, la traitant de bigote et de sotte. C'est donc par-dessus leur tête, à une distance d'au moins vingt mètres, que la Vierge au vêtement de lis se montrait à l'heureuse élue.

Bernadette passa le canal, trouvant l'eau tiède « comme eau de vaisselle », et demanda à ses compagnes si elles n'avaient rien vu. — Non, lui dirent-elles ; et toi, est-ce que tu as vu quelque chose ? — « Alors, rien », fut sa réponse.

On divisa la provision de bois en trois fagots. Jeanne proféra de nouveau le juron populaire. Bernadette en fut contristée et le lui reprocha. Elle partit la première, à demi fâchée, emportant son fagot. Elle n'entendra pas le récit de l'apparition que Bernadette va faire à sa sœur en chemin. C'est elle qui, à la deuxième apparition, provoquera la disparition de la Vierge et le désarroi autour de Bernadette par un acte d'une mauvaise inspiration. Tout asthmatique qu'elle est, Bernadette gravit avec aisance et légèreté la pente abrupe qui sépare la grotte du sommet de Massabieille, et, en deux voyages, dépose son fagot et le fagot de sa sœur sur le chemin du Bois par où elles reviennent à la ville.

Les parents de Bernadette, François et Louise Soubirous, apprirent l'événement dans la journée même. Ils en furent très mécontents et firent défense à leur fille de retourner à la grotte. Dans la détresse de leur humble condition, ils redoutaient d'attirer sur eux les regards. Si grande était leur misère, qu'expulsés coup sur coup de trois logis, ils avaient obtenu comme faveur de se réfugier dans un local qui avait servi de maison d'arrêt et qu'on appelait vulgairement le *cachot*. C'est

là que la Reine du Ciel était venue prendre son ambassadrice auprès des Princes de son peuple. C'est de là qu'allait partir chaque fois cette ambassadrice du Ciel pour recevoir les messages de la Mère de Dieu.

II. — **Deuxième apparition.** — Le dimanche 14 février 1858 est le jour de la deuxième apparition.

Dans la première, la Vierge parée de lis prodigue à Bernadette les signes non équivoques de son origine céleste ; dans la deuxième, elle donne aux témoins de l'extase de Bernadette une preuve irréfragable de sa présence invisible. Ignorante et simple, destituée de toute direction, Bernadette, dans ses rapports avec l'Invisible, va subir l'influence du milieu populaire.

Elle se sentait irrésistiblement attirée vers la Beauté déjà contemplée ; mais elle osait à peine en exprimer le désir. Une dizaine de jeunes filles de son âge, mises au courant par sa sœur, que désormais nous désignerons sous son nom nouveau de Marie, firent instance auprès des parents pour qu'ils permissent à Bernadette de retourner à Massabieille. Ils cédèrent, à la pensée surtout que, ne voyant plus rien à la grotte, leur fille serait délivrée du cauchemar qui l'obsédait. On n'osait pas s'arrêter à l'idée que l'être vu à la grotte fût la Très Sainte Vierge. Ce lieu était mal famé. On croyait plutôt à la présence d'un être malfaisant, et, dans l'opinion la plus favorable, à la visite d'une âme en quête de prières. Les jeunes filles arrivèrent en deux groupes : les plus hâtives, avec Bernadette, passèrent par l'église pour faire provision d'eau bénite ; les retardataires, avec Jeanne, leur guide.

A genoux devant l'ouverture où la Vierge lui était apparue, Bernadette invite ses amies à s'agenouiller et à prier ; et, prenant son chapelet, elle porte la croix au front et fait le beau signe de croix qu'elle avait vu faire à la Vision céleste. Ses amies obéissent, mais elles sont plus occupées à regarder qu'à prier, et de temps en temps lui demandent : *La vois-tu ?* A la troisième dizaine, le visage de Bernadette s'épanouit, elle crie : *La voilà !* — Où ? où ? demandent-elles. — *Là, là,* en montrant le trou béant du rocher. *Elle a un chapelet au bras droit ; elle vous regarde.* — L'Etre surnaturel n'était visible que pour l'humble fille choisie entre toutes. Une amie

passe le flacon d'eau bénite à la voyante, et, comme il était convenu, lui dit de jeter l'eau sur l'Apparition et de lui enjoindre d'avancer si elle vient de la part de Dieu, de se retirer si elle vient de la part du diable. Bernadette jette à plusieurs reprises, du côté de la Vision, tout le contenu du flacon. « Elle ne s'en fâche pas, dit-elle ; elle approuve, elle sourit, incline la tête, fait le signe de la croix. » Bernadette, à contre-cœur, poursuit le programme : « Si vous venez de la part de Dieu, dit-elle à la Beauté virginale, approchez. » L'Apparition s'avance à fleur du rocher. Bernadette s'était levée et portée un peu en avant pour remplir sa tâche. Elle venait de reprendre sa place, agenouillée près d'une grosse pierre, lorsqu'on entend, au haut du tertre, au point où la basilique est bâtie, la voix de Jeanne criant : « Demande-lui si elle vient de la part de Dieu ou si elle vient de la part du diable. » Et presque en même temps, elle fait rouler une grosse pierre vers le groupe agenouillé en disant : « Attends ! attends ! Je vais te l'assommer, ta fille blanche ! » La pierre vint tomber auprès de la voyante sans atteindre personne. A ce moment, dit Bernadette, la vision disparut comme un éclair.

Les amies du premier groupe, effrayées, se rendant compte du péril qu'elles venaient de courir, s'enfuirent en jetant de grands cris. Elles remontent vers le chemin du Bois par le sentier abrupt, et, parvenues au sommet, y trouvent Jeanne avec son groupe à qui elles reprochent son acte inconsidéré. « J'ai voulu vous faire peur, dit-elle ; pourquoi ne m'avez-vous pas attendue ? » Toutes ensemble, au nombre de douze, elles reviennent à la grotte. Bernadette y était restée.

Jusqu'à l'accident qui avait provoqué la fuite de ses amies, tout en jouissant de la vision radieuse, Bernadette n'avait pas été élevée à l'état extatique, Dieu le permettant ainsi, comme il arriva d'autres fois dans la suite, afin qu'elle pût rendre compte à son entourage de ce qu'elle voyait. Aussitôt que, solitaire, la Vierge lui réapparut, Bernadette entra dans cet état mystérieux et surnaturel nommé *extase*, d'un mot qui signifie *tiré de l'état naturel*, parce que, par la suspension des sens, le corps de l'extatique participe avec l'âme à la vision ou à la sensation des choses divines. Dans le premier état déjà très élevé en grâce, Bernadette recevait sur elle comme un reflet de la Beauté offerte à ses yeux ; mais, dans le second

beaucoup plus élevé, tout son être était uni à la Beauté contemplée. C'est l'état qui se rapproche le plus de la contemplation divine réservée aux élus dans le ciel. Toutes les puissances de l'âme étaient absorbées dans cette union ; et le corps lui-même, participant à la fois des corps immobilisés par la mort et des corps glorifiés par la résurrection, entrait en jouissance de cette union dont l'âme faisait ses délices.

La trouvant dans cet état, dont la vue s'offrait à elles pour la première fois, ses amies la crurent morte ou près de mourir. Son teint était pâle, ses yeux grands ouverts, fixés vers l'ouverture du rocher, les mains jointes tenant le chapelet, son corps penché en avant comme prêt à s'envoler, contrairement à toutes les lois de la pesanteur. Elles l'appellent, elles lui parlent, la prenant par les bras, cherchant à la ramener à son état naturel. Vains efforts. Bernadette est étrangère à tout ce qui l'entoure. Effrayées et éplorées, jetant des cris de détresse, elles remontent le sentier pour aller chercher du secours. Marie, sœur de Bernadette, plus effrayée que ses amies, courut à la ville avertir sa mère.

Déjà les premiers cris avaient attiré l'attention de deux femmes circulant sur le chemin du Bois. Aux cris de détresse, elles se dirigent vers la grotte et sont frappées à leur tour du spectacle qui avait motivé l'alarme. Etonnées et ravies, elles essayent cependant d'attirer l'enfant avec elles. Peine perdue. Elles ignoraient deux choses : la nature de l'extase de Bernadette, et l'inutilité de leurs efforts, Dieu seul étant capable de plonger un être humain dans cet état d'extase surnaturelle, seul capable aussi de le faire cesser. Dans leur ignorance, elles vont chercher le tenancier du moulin du Savy, leur fils et neveu, jeune homme de 28 ans, décidé et vigoureux. Il arrive, moitié sceptique, étonné d'être convié à pareille besogne. En présence de Bernadette, il s'opère en lui une révolution. Le spectacle l'émeut et l'attendrit. Il considère cette enfant si belle à voir, le visage baigné dans le ravissement, des larmes de joie perlant sur ses joues, abîmée dans l'attitude de la prière et ressemblant beaucoup plus à un ange qu'à une créature humaine. Il ne se croyait pas digne de la toucher. Il obéit cependant à sa mère ; et, tandis que celle-ci tire Bernadette par une main, il la tire par l'autre, aidés par la tante et les jeunes filles qui poussent Bernadette en avant. Tous

ensemble ont la plus grande peine à emmener cette chétive créature de 14 ans. Ils avaient à lutter contre une force supérieure. Durant cet assez long trajet, Bernadette ne cesse de regarder en face, un peu au-dessus d'elle, l'être dont la vue remplit son âme de joie, joie qui déborde de ses yeux, sur son visage, sur tout son aspect. Vainement, Antoine Nicolau essuié ses larmes, lui met la main sur les yeux pour l'empêcher de voir (1). Les larmes coulent, le sourire persévère. Dieu a voulu ménager des témoins d'un prodige qui n'était pas opéré pour Bernadette seule, mais pour l'Eglise, pour le monde entier.

Arrivés au seuil de la maison de Nicolau, le visage de la voyante redescend, la pâleur cesse, les yeux reprennent leur aspect normal. Bernadette reprend possession d'elle-même, encore baignée dans l'atmosphère du surnaturel, l'air reposé, serein, attendri. Nicolau était à bout de forces. « Jamais, disait-il, je n'aurais pu emmener Bernadette tout seul. »

La mère Soubirous ne tarda pas à venir prendre sa fille, très irritée contre elle par tout ce qu'elle avait appris. Elle s'abandonna à sa colère en entrant, et aux reproches elle aurait joint la correction, si l'on ne s'était interposé en lui expliquant l'innocence de sa fille. Le récit émut les personnes présentes, Louise Soubirous elle-même ; tout le monde pleurait. La mère emmena sa fille, bien décidée cette fois à ne plus lui permettre de retourner à la grotte .

III. — **Troisième apparition.** — Lorsque Marie-Madeleine et les autres femmes amies de Jésus vinrent, selon saint Luc, raconter aux onze apôtres ce qu'elles avaient vu au sépulcre : la pierre ôtée, le tombeau ouvert et vide, les linges pliés séparément, deux anges affirmant que Jésus était ressuscité, et Jésus lui-même apparu au-devant d'elles, les onze apôtres n'en voulurent rien croire et prirent le discours de ces femmes pour du délire. Pierre cependant court au sépulcre et vérifie les faits ; il s'étonne, mais il n'est pas dit qu'il ait cru pour cela. Et pourtant c'étaient les apôtres appelés à fonder l'Eglise, et Jésus leur avait prédit plus d'une fois qu'il serait mis à mort, mais qu'il ressusciterait le troisième jour.

---

(1) Arrivé à un âge très avancé, Nicolau, sur la fin de sa vie, avait perdu l'usage de ses yeux.

Lorsque, l'après-midi du 14 février 1858, les amies de Bernadette répandirent dans Lourdes l'événement qui leur avait causé tant d'émotion, la curiosité fut grandement éveillée ; mais presque personne ne crut à la réalité d'une apparition surnaturelle. Les uns admettaient qu'il se passait quelque chose, sans savoir quoi. D'autres pensaient que Bernadette inventait ou qu'elle était dupe de quelque illusion. Les parents de l'enfant, ne pouvant douter de sa sincérité, croyaient aussi à une illusion. Telle est la pente de l'homme qu'il lui répugne presque invinciblement de croire aux phénomènes du monde invisible. Habitué à juger de tout par les sens, il nie les faits dont il ne peut contrôler l'existence par aucun des organes qui servent de médiateurs à sa pensée. On commença à interroger beaucoup Bernadette en l'envoyant quérir ou en allant chez elle. Jamais le cachot de Lourdes n'avait reçu tant de visiteurs qualifiés.

Il vint à l'esprit d'Antoinette Peyret, fille d'un officier ministériel du tribunal de Lourdes, en entendant le détail du costume de l'Apparition, presque en tout semblable à celui des Enfants de Marie de la paroisse, que l'être apparu était peut-être Elisa Latapie, décédée récemment, présidente de la Congrégation des Enfants de Marie. Elle fit part de cette idée à une dame importante, Mme Millet, et celle-ci entreprit le siège de Louise Soubirous afin qu'elle lui confiât sa fille, un matin, pour aller sonder le mystère de la grotte. Vaincue encore une fois, surtout par le scrupule de sa responsabilité devant Dieu, Louise confia sa fille à Mme Millet et à Antoinette Peyret avec force recommandations, le jeudi 18 février.

C'était au lever du jour. On sonnait la première messe. Toutes trois entrent à l'église, y entendent la messe et se dirigent ensuite furtivement vers le chemin du Bois. En route, les deux femmes font la morale à Bernadette. « Prends garde, lui disent-elles : si tu mens, Dieu te punira. » Arrivées au sommet de Massabieille, Bernadette ne peut contenir son élan, elle descend le sentier à pic comme soutenue par des ailes, tandis que ses deux tutrices, étonnées de tant de vélocité, sont obligées de poser le pied avec grande précaution, de s'aider des mains et de prendre quelquefois la position du siège.

Devant la grotte, on allume et l'on pose contre une pierre

le cierge de la Chandeleur de Mme Millet ; on s'agenouille, on commence la récitation du chapelet. Presque aussitôt, l'enfant dit aux femmes : *Elle y est !* et ses yeux ne quittent plus l'image dont la vue l'inonde de bonheur. Le chapelet terminé, Antoinette Peyret met entre les mains de Bernadette du papier, une plume, un encrier : « Va dire à la Dame, dit-elle, qu'elle mette par écrit ce qu'elle veut. » Bernadette s'avance ; mais, au mouvement de l'Apparition, elle comprend que l'Apparition vient à elle par le couloir qui met en communication l'ouverture supérieure avec l'intérieur de la grotte ; elle se dirige sur la gauche, se trouve en présence de la Vierge bénie, et, se conformant aux instructions qu'elle a reçues, lui dit : « Si vous venez de la part de Dieu, dites-moi, je vous prie, ce que vous désirez ; sinon éloignez-vous. » Aux premières paroles, la Vierge toute pure sourit gracieusement ; aux dernières, son visage s'attriste, elle branle la tête. Croyant que la Vision lui enjoint de se retirer, Bernadette esquisse un mouvement de recul ; mais elle comprend que l'injonction est pour les deux femmes, et, sans se retourner, leur fait signe de la main droite de ne pas approcher. Celles-ci, en effet, avaient franchi deux ou trois pas derrière elle dans l'espoir d'assister au colloque. Elle présente alors les objets dont elle est nantie. « Veuillez, dit-elle, avoir la bonté de mettre par écrit votre nom et ce que vous désirez. » A la première question, la céleste Visiteuse répond par un sourire ; à la seconde, d'une voix très douce, elle répond : « *Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire de le mettre par écrit. Voulez-vous me faire la grâce de venir pendant quinze jours ?* — Je viendrai. J'en demanderai la permission à mes parents. — *Je ne vous promets pas,* ajouta la Bonté au sourire aimable, *de vous rendre heureuse en ce monde, mais en l'autre.* »

Revenue auprès de ses protectrices pour leur rendre la réponse, celles-ci l'envoyèrent demander si elles pouvaient venir aussi pendant les quinze jours. *Oui,* répondit la Vierge parée de lis, *elles peuvent venir. Je désire qu'il vienne du monde.* En rapportant cette réponse, Bernadette dit à Antoinette Peyret, Enfant de Marie comme Elisa Latapie dont le souvenir avait provoqué cette visite, que la dame au chapelet or et argent l'avait regardée avec un doux sourire. L'Apparition disparut à ce moment, laissant un profond souvenir dans

l'esprit des deux femmes, sans y apporter encore la conviction.

Ce jour-là, Bernadette ne fut pas favorisée de l'état extatique comme le dimanche précédent. Le Saint-Esprit, auxiliaire de la Très Sainte Vierge au cours de ses dix-huit apparitions, ménageait les preuves de son opération personnelle sur l'humble fille des Soubirous. L'extase naturelle, maladive, — *somnambulisme ou hypnotisme,* — est périodique et inévitablement provoquée par les mêmes causes, toujours suivie à bref délai d'effets morbides funestes. Chez Bernadette, rien de tout cela. Ses extases ne dépendent ni du lieu, ni du moment, ni d'aucune intervention humaine. Elle viendra plus d'une fois à la grotte sans être favorisée de la vision ; elle verra plus d'une fois l'Apparition sans être favorisée de l'état extatique, preuves indéniables que des effets aussi extraordinaires sont provoqués chez elle par la même puissance qui investit Saül sur le chemin de Damas et le ravit plus tard jusqu'au troisième ciel, sans qu'il ait pu dire s'il y fut transporté en corps et en esprit, ou en esprit seulement.

CHAPITRE II

LES RENDEZ-VOUS DE LA PREMIÈRE SEMAINE

(19 au 25 février 1858.)

I. — **Quatrième apparition.** — En apprenant que l'être mystérieux visible pour leur fille seule la convoquait pour une durée de quinze jours, les parents de Bernadette entrèrent dans un embarras extrême. En cette conjoncture difficile, ils se concertèrent. Bien qu'à des circonstances très significatives, il fût facile de la reconnaître, ils n'osaient pas se persuader que l'Apparition fût l'auguste Vierge Marie. Bernadette avait plusieurs tantes, sœurs de sa mère, dont l'aînée, Bernarde, était sa marraine. Elle ouvrit un avis très sage : « Si cette vision vient du ciel, nous n'avons rien à craindre ; si elle est un piège du démon, Dieu ne permettra pas que cette enfant qui se confie à lui avec tant de simplicité, soit dupe de sa malice. Au surplus, c'est à nous de voir ce qui se passe à la grotte afin que nous puissions régler notre conduite ultérieure. »

Le lendemain, vendredi 19 février, à cinq heures et demie du matin, Bernadette, ayant à ses côtés sa mère et sa marraine, se dirigeait vers la grotte. Comme d'habitude, au sommet de Massabieille, obéissant à un élan irrésistible, elle quitte sa mère et sa tante, et arrive comme une flèche jusque devant la grotte, laissant les deux femmes et une suite de cinq ou six personnes fort empêtrées dans les broussailles et dans les saillies du rocher, sur une piste à peine praticable pour le pied du chevrier.

Bernarde avait apporté un cierge bénit. Elle le mit dans la main de sa filleule, à genoux à la déclivité du sol, au centre de l'arcade que forme le rocher, mais tournée vers la niche, siège de la Vision. De l'autre main, l'enfant tient le chapelet, le porte au front et se signe. Après un court moment, son visage se transfigure, elle est en extase. La vie naturelle est comme suspendue. Ses yeux grands ouverts, tournés vers la niche, restent immobiles ; le visage pâlit comme si le sang affluait au cœur et cessait de réagir à la surface ; le pouls devient lent, petit, faible ; la respiration est retardée, mais profonde ; les lèvres, parfois agitées d'un imperceptible mouvement ; le corps, porté haut, en avant, contre les lois de l'équilibre ; tout son être animé d'une vie supérieure inconnue des physiologistes.

On ne peut pas douter qu'elle ne soit en rapport avec un être invisible : sa physionomie traduit habituellement l'expression du bonheur, quelquefois une impression de tristesse. Ses yeux se remplissent de larmes ; mais ces larmes sont le trop-plein d'une âme que Dieu inonde de sa grâce. Elle répond à l'Invisible par des saluts de la tête, des mains, par des sourires ineffables. Nul n'en fait de pareils sur la terre. Elle les fait à la manière de l'Invisible ; et rien qu'à ce signe on peut juger qu'elle reflète une Beauté et une Bonté incomparables, comme on juge au rayonnement du soleil, sans le voir, que cet astre est au-dessus de l'horizon. Les personnes présentes ne sont occupées qu'à la regarder. Elles voudraient toujours jouir du spectacle. Comme elle est belle ! disent-elles, touchées jusqu'aux larmes ; et elles se promettent de revenir les jours suivants.

Quoique préparées par le récit qu'on leur en avait fait, la mère et la tante sont stupéfaites à la vue de Bernadette en extase. Au premier moment, Louise croit que sa fille va mourir. « Mon Dieu, s'écrie-t-elle, mon Dieu, je vous en conjure, ne m'enlevez pas mon enfant ! » Et elles se lamentent anxieuses, elle et sa sœur, tout en ne perdant pas du regard leur enfant bien-aimée. « Je ne reconnais pas ma fille, dans ce moment-là », ne cesse de dire la mère. Quand elle revient à elle comme d'un profond sommeil, la mère et la tante l'embrassent, la soustraient à l'admiration de l'assistance, la couvrent de leur personne et la ramènent hâtivement à

Lourdes. Aux questions qu'elles lui posent, Bernadette répond que la Dame s'est montrée satisfaite de sa fidélité et lui a dit qu'elle aurait dans la suite plusieurs choses à lui faire connaître. Elle ajouta le récit d'un fait vraiment mémorable auquel la mère et la tante n'ajoutèrent pas grande croyance, pensant qu'il était le fruit de son imagination (1).

Il résulte avec évidence des apparitions surnaturelles à une jeune fille en un lieu public, devant des témoins qui bientôt se comptèrent par centaines et par milliers, que l'intention du Ciel n'était pas seulement d'octroyer une grâce personnelle à cette jeune fille, mais, par ces prodiges répétés, d'ériger un monument de la bonté de Dieu pour son peuple et une nouvelle source de salut, comme les prodiges en faveur d'Israël furent un monument de la bonté divine et un puissant motif d'espérer, à l'égard du peuple de la promesse. L'ennemi de Dieu ne tarda pas à pénétrer le plan des miséricordes divines envers la France, envers le monde ; et il résolut d'y mettre obstacle dès le commencement, comme il y mettra obstacle dans la suite par des moyens que l'avenir nous révélera.

Au cours de la quatrième apparition, Bernadette entendit s'élever, derrière elle, au-dessus des eaux du Gave, un tumulte de voix, paraissant sortir des entrailles de la terre, voix stridentes, mélanges confus de gens qui se disputent, s'interpellent, se heurtent, comme une foule en délire ; et, par-dessus cette clameur, une voix rauque lui criant : *Sauve-toi ! Sauve-toi !* L'enfant eut peur ; mais la Vierge sans tache, terreur de l'enfer, leva la tête du côté du Gave, fronça le sourcil, et la clameur effroyable se dissipa en cris désespérés et étouffés.

II. — **Cinquième apparition.** — Peu à peu, la céleste Apparition arrivait à ses fins. Le 19 février 1858, pas une âme à Lourdes qui n'eût entendu parler des choses extraordinaires qui se passaient à la grotte et de l'état particulier de Bernadette en présence de la Vision. Le bruit s'en était répandu dans tout le diocèse et au dehors. Déjà, de tous les points de l'horizon, on commençait à lever les yeux sur Massabieille.

---

(1) Nous empruntons ce fait à M. J.-B. Estrade, narrateur très consciencieux, dont le récit sur les Apparitions porte une si forte empreinte de vérité et de sincérité.

Le samedi matin, 20 février, vers six heures, Bernadette, accompagnée de sa mère et de sa tante Lucile, était fidèle au rendez-vous. Les curieux, sans constituer encore une foule, étaient beaucoup plus nombreux que la veille. A peine agenouillée, tenant le cierge d'une main et le chapelet de l'autre, la voyante fut en communication avec la Vierge aux beaux sourires et perdait la terre de vue. Si le bonheur de Bernadette était grand en présence de la radieuse Vision, grand aussi était le bonheur des témoins à qui il était permis de la contempler elle-même dans l'état extatique ; ce souvenir ne les quittait presque plus, ni jour ni nuit ; et ils ressentaient, à l'évoquer, une joie indicible. Qu'elle parût triste, ou heureuse, ou pensive, ils la trouvaient belle dans tous ces états, et croyaient avoir sous les yeux, non plus l'obscure et insignifiante fille du pauvre journalier Soubirous, mais un être de nature angélique.

L'Esprit de Dieu remplissait son âme de tous les sentiments que la fragile créature terrestre peut éprouver en présence de la Reine du ciel, lui découvrant les trésors de sa tendresse, sentiments de vénération, de piété, de reconnaissance, d'obéissance filiale, d'amour, de dévouement, et tous ces sentiments se traduisaient avec intensité sur son visage et sur toute sa personne.

Ce jour-là, au dire d'un témoin, après des sourires ineffables comme ceux qu'échangent les anges dans le ciel son visage devint pensif ; elle semblait écouter avec grande attention et grand respect. On entendit à plusieurs reprises sortir de sa bouche un long et léger souffle : c'étaient sans doute les émissions de voix expirant sur ses lèvres pendant son colloque avec l'Invisible ; car Bernadette assurait lui parler à voix haute comme elle faisait dans l'état naturel et s'étonnait beaucoup qu'on ne l'entendît pas parler. A la fin de la vision qui dura un quart d'heure, un nuage de tristesse traversa le visage de l'enfant.

Rendue à sa mère et à sa tante, elle leur raconta que l'Apparition lui avait appris, mot à mot, une prière pour son usage ; et, comme on lui demandait de réciter cette prière, elle répondit qu'elle ne se croyait pas autorisée à la divulguer, cette prière contenant l'expression de ses besoins personnels. Heureuse l'âme que Dieu daigne instruire de la sorte,

indiquant en même temps les désirs dans le cœur et l'expression de ces désirs dans la mémoire !

III. — **Sixième apparition.** — Avec la sixième apparition, entrent en scène deux puissances : le peuple et la science, en attendant l'entrée d'une puissance plus redoutable : l'Administration. Le 21 février était un dimanche. Grâce au repos dominical, une partie de la population ouvrière de Lourdes, poussée par un sentiment très vif de curiosité, se rendit à la grotte ; et lorsque Bernadette y arriva, à son heure matinale, suivie de sa mère et de sa tante, une foule remplissait déjà le devant de la grotte, l'espace entre le canal de Savy et la rivière, et même les pentes abruptes de Massabieille. Les premiers arrivés avaient pris position autour de la place qu'on savait occupée par la voyante. Avec simplicité et nullement troublée de tous les regards concentrés sur elle, Bernadette s'agenouille, prend le cierge bénit, tire son modeste chapelet de la poche et commence ses prières.

Tout près d'elle, avait pris place un médecin de Lourdes, le docteur Dozous, attiré par une aussi excellente occasion d'étudier *de visu* un cas pathologique rare, des plus intéressants pour la médecine. Il représentait la Faculté.

Bernadette ne tarda pas à être en présence de la Vision. Ses yeux se fixèrent sur elle. Peu à peu ses traits montèrent, la pâleur couvrit son visage, ses facultés parurent absorbées dans sa contemplation, tous ses sens asservis à l'esprit et participant à la vie supérieure de l'âme. Cette vie supérieure, contrastant avec la physionomie inculte d'une petite fille des champs, se manifestait par une expression de joie surhumaine, par la grâce incomparable de ses sourires, de tous ses mouvements, par les larmes d'attendrissement qui inondaient son visage. Les spectateurs, étonnés, attentifs, retenant leur souffle pour ne rien perdre de ce ravissant spectacle, partageaient l'attendrissement de la voyante auquel s'ajoutait en eux un vif sentiment d'admiration.

Les prévisions du docteur étaient renversées. Il saisit le bras de Bernadette, pose ses doigts sur l'artère radiale : pouls calme, respiration normale, « nul signe d'excitation nerveuse ayant réagi sur l'organisme ». Il se trouve en présence d'un cas d'extase, mais d'une autre espèce que l'extase par hallu-

cination ou suggestion. Il avait remarqué, non sans étonnement, que la voyante agissait et se mouvait comme une personne *sui compos*, en possession d'elle-même. Elle avait donné son cierge à rallumer toutes les fois qu'il s'éteignait sous l'action d'un fort courant ; elle s'était avancée sur ses genoux vers le côté gauche ; elle avait, un instant, donné un signe de tristesse auquel avait succédé sa béatitude accoutumée. Bernadette, cependant, ne s'était pas aperçue que le docteur lui avait pris le bras pour lui examiner le pouls assez longtemps. Ces phénomènes méritent une explication.

Disons, d'abord, que le mouvement de tristesse avait eu pour cause la tristesse répandue sur le visage de l'auguste Apparition. Levant les yeux au-dessus de l'enfant, elle les avait portés par delà, bien loin, et c'est à ce moment qu'un nuage de tristesse avait assombri son regard. L'enfant lui en ayant demandé la cause : *Vous prierez*, dit-elle, *pour les pécheurs*. Jusqu'où s'était porté le regard de la Vierge toute miséricordieuse ? N'est-ce pas vers ses fils égarés de la grande Babylone auxquels, vingt-huit ans auparavant, elle avait apporté le signe de la réconciliation, l'arc-en-ciel de la médaille destinée à la conversion des pécheurs ? Encore un peu, et celui qui avait provoqué cette révélation de Bernadette allait passer de l'incrédulité à une foi ardente.

IV. — **Degrés de l'état extatique.** — Nous n'abordons qu'en tremblant l'explication des contradictions apparentes qu'offrent certaines circonstances des apparitions. Elles touchent à une matière difficile et obscure en laquelle les théologiens les plus sûrs n'avancent qu'avec de grandes précautions.

Un point de départ certain, le voici. L'Esprit de Dieu est l'auteur de toutes les manifestations de l'extase surnaturelle divine, telles que visions, apparitions, révélations. Elles naissent et elles cessent sous son action immédiate ou médiate.

La Bienheureuse Marie de Jésus d'Agréda discerne cinq degrés dans l'échelle des visions. Au sommet, la vision de l'Essence divine ou vision intuitive, réservée aux élus dans le ciel. Notre-Seigneur en a joui habituellement durant sa vie terrestre ; la Très Sainte Vierge, plusieurs fois, au dire de la Bienheureuse Marie-de-Jésus ; Moïse et saint Paul, une fois,

d'après le sentiment de saint Augustin et du Docteur angélique.

Immédiatement au-dessous, la vision abstractive de la Divinité par le moyen de quelques espèces intelligibles infuses. C'est de cette manière seulement que saint Paul, ravi jusqu'au troisième ciel, aurait contemplé Dieu d'après le sentiment de la plupart des Pères et des Docteurs.

Au-dessous, les visions intellectuelles sur des mystères et des vérités touchant la Divinité par le moyen d'espèces infuses qui illuminent l'entendement. Joseph dans l'explication des songes, Daniel et David dans leurs visions prophétiques, ont reçu le don de voir à ce troisième degré.

Au-dessous, les visions imaginaires au moyen d'espèces sensibles produites dans l'imagination comme une chose qu'on peut regarder et entendre. Les visions d'Ezéchiel, de Jérémie, de saint Pierre à Jaffa, de saint Jean à Patmos, appartiennent à ce quatrième degré.

Enfin, au bas de l'échelle, les visions divines sous des formes corporelles dont on jouit par les sens extérieurs. Les apparitions de Dieu, des Anges, des Saints, sous des corps d'emprunt, sont de cette nature : Dieu se montrant à Adam, à Abraham, l'ange Raphaël à Tobie, l'archange Gabriel à la Très Sainte Vierge, la Très Sainte Vierge à la Bienheureuse Marie d'Agréda et à tant d'autres extatiques, en sont les principaux exemples.

Dans cette dernière catégorie, la Bienheureuse Marie d'Agréda distingue les visions perçues dans l'état d'extase et les visions perçues dans l'état naturel. Celles-ci sont d'ordre inférieur à celles-là. C'est de cette dernière manière, c'est-à-dire dans l'état naturel, que les saintes Femmes et les Disciples ont vu Notre-Seigneur pendant les quarante jours de sa résurrection. L'ordre ordinaire, dit notre grande Mystique, est que Dieu communique les visions dans le ravissement des sens ; car, alors, toutes les puissances intérieures sont plus recueillies et mieux disposées pour l'intelligence des choses divines.

Si, maintenant, nous faisons l'application de ces principes aux apparitions de Bernadette Soubirous, il résulte des faits avec évidence que ces apparitions appartiennent au degré inférieur avec l'excellence particulière qu'elles tirent de la

dignité, de l'éminente sainteté de la Mère de Dieu apparue à cette enfant. Dans les apparitions où elle ne reçoit que des communications d'un ordre secondaire, ses sens gardent leur usage propre sans être élevés et en quelque sorte spiritualisés par la grâce de l'extase : par exemple, dans la première partie de la deuxième apparition où Bernadette demande son nom à l'Inconnue, lui jette de l'eau bénite, lui enjoint d'avancer si elle vient de la part de Dieu ; dans la troisième apparition, où elle réitère cette instance, lui présente du papier et de l'encre pour mettre par écrit son nom et ce qu'elle désire ; dans la neuvième, où, sur les indications de la Vision, elle découvre la source au pied du rocher, s'y lave et mange d'une herbe. Dans les visions, au contraire, où l'auguste Marie instruit la voyante, lui enseigne à prier, lui révèle les secrets de la Providence ou de la science divine, les sens sont absorbés au profit de l'âme : c'est ce qu'on nomme l'extase.

Les variétés en sont très nombreuses, et les degrés d'élévation de l'extatique correspondent aux degrés de la vision elle-même. Dans le ravissement, Dieu agit en maître absolu. A cette catégorie appartiennent les élévations au-dessus du sol, l'âme emportant avec elle le corps dépouillé de sa pesanteur et jouissant momentanément des prérogatives des corps glorieux ; le dépouillement total du corps, l'âme s'envolant toute seule vers les auteurs où Dieu l'attire. Tel fut le ravissement de saint Paul au troisième ciel.

Bernadette ne fut point gratifiée de ces diverses grâces. Les seules particularités qui s'y rapportent, ce sont les attractions irrésistibles vers la grotte et la vélocité avec laquelle elle descendait le sentier à pic qui l'y conduisait à partir du chemin du Bois. Toutes ses visions furent des visions sensibles perçues par l'organe de la vue et de l'ouïe ; mais elle jouit, dans l'état d'extase, de toutes les prérogatives inhérentes à l'extase ordinaire.

Dans cet état, Dieu prend possession de l'âme. Il tourne toutes ses puissances vers l'objet unique auquel il veut l'occuper. Il se fait comme une ascension de toutes les facultés de l'homme, de ses facultés externes aussi bien que de ses facultés internes. Elles sont retirées du dehors, et les fonctions qu'elles exerçaient auparavant dans le for extérieur s'accomplissent maintenant dans le for intérieur, d'après un

ordre nouveau, beaucoup plus élevé. Dieu prend possession de l'intelligence et de la volonté, facultés maîtresses, sous l'action desquelles les autres entrent en exercice. Mais, tandis que dans les opérations ordinaires l'esprit est sous la dépendance des sens et ne peut former de jugement que sous leur contrôle ; dans l'état d'extase, l'intelligence ne perçoit que sous le rayonnement de la lumière divine, la volonté ne se meut que sous l'impulsion de la volonté divine. Toutefois, la possession de la volonté de l'extatique par l'Auteur de l'extase domine cette volonté humaine sans l'annihiler. Quelquefois, elle se débat inutilement contre cette volonté supérieure ; d'autres fois, elle ne l'emporte pas sans quelque détriment même physique sur cette volonté à laquelle l'homme doit obéissance. L'âme reste donc en possession d'elle-même, et les facultés conservent leur libre jeu : la mémoire enregistre les faits et les sentiments ; l'imagination garde les images qui se sont gravées en elle ; et, à l'inverse des somnambules et des hypnotisés qui n'ont aucune conscience de ce qui s'est passé en eux durant leur sommeil léthargique, les extatiques gardent le sentiment très vif et très fidèle de ce qu'ils ont vu ou entendu dans cet état. Les sens, à leur tour, passent sous l'entière dépendance de l'âme ; et, tandis que, dans le domaine de la vie ordinaire, les sens sont les médiateurs de l'intelligence, dans le domaine de la vie supérieure de l'extase, c'est l'âme qui entraîne et dirige les sens, tout l'être extatique étant absorbé par l'objet unique auquel il plaît à Dieu de l'appliquer.

Ainsi se justifient certaines particularités des apparitions de Bernadette sans cela inexplicables. Elle voit des yeux de l'âme son cierge s'éteindre et le donne à rallumer ; elle ne voit pas le docteur Dozous lui prendre le bras et lui tâter le pouls, parce que ceci se passe en dehors d'elle et que l'action du docteur est absolument étrangère à sa vision.

De nouvelles observations du docteur nous fourniront l'occasion d'éclaircir d'autres particularités des visions de Bernadette ; et la déclaration de l'Immaculée Mère de Dieu, le 25 mars, sera l'occasion de nous demander si c'est en son corps glorieux tel qu'il resplendit à la face de la Cour céleste, à la droite de son Fils, que l'auguste Mère de Dieu est apparue à Bernadette dans la grotte ignorée et sans gloire de Massabieille.

V. — **Intervention administrative.** — La foule revint pleine d'admiration pour le spectacle sublime qu'avait présenté Bernadette pendant sa longue extase du dimanche 21 février. On ne pouvait supposer là aucune supercherie. Les hommes n'étaient pas moins enthousiastes que les femmes. Ceux qui avaient vu croyaient, ils voulaient faire partager leur croyance. De là, quelques discussions animées avec ceux qui, n'ayant pas vu, refusaient de croire.

C'est à ce moment que se déclenche la puissante machine administrative pour arrêter l'élan de tout un peuple provoqué par les dires de la fille du meunier Soubirous. Entre messe et vêpres, Bernadette est invitée à se présenter devant le chef du Parquet. C'était M. Dutour, catholique pratiquant. Par sa fonction et par raison, il partageait alors la défiance générale. Pouvait-il croire ce que son curé et son évêque ne croyaient pas encore ? — *Est-ce que vous avez l'intention de retourner chaque matin à la grotte ?* demande-t-il. — *Oui, Monsieur, je l'ai promis.* — *Les Sœurs de l'Hospice vous disent que votre vision est un rêve. Vous pourriez rester chez vous, au lieu de faire courir les gens à la grotte.* — *J'ai trop de joie quand je vais à la grotte.* — *Prenez garde, on dit que vos parents espèrent quelque profit de vos visions. Vous vous exposez à être condamnée sévèrement.* — *Je n'attends aucun profit en cette vie.* — *Cependant, vous êtes allée chez Mme Millet et vous y avez reçu quelque chose.* — *Mme Millet est venue me chercher. Je suis allée chez elle pour lui faire plaisir et elle m'a offert un verre d'eau sucrée.* — *Si vous mentiez, vous seriez punie.* — *Je n'ai jamais menti à personne.*

M. Dutour fait de Bernadette, dans un mémoire privé, un portrait ou plutôt une photographie digne d'être conservée. La voici :

« Chez Bernadette Soubirous, tout était simple, vulgaire même, au premier abord. Sur son visage, au repos, rien qui arrêtât le regard, qui captivât l'attention. Nul artifice dans les vêtements ; une propreté irréprochable, indice du respect de soi-même et de la dignité dans l'indigence : voilà tout. La coiffure (une sorte de madras aux dessins presque effacés par de fréquents lavages) lui couvrait à moitié le front et serrait les cheveux au point de ne laisser à la tête que les lignes d'un

crâne dénudé. Son cou, ses épaules, sa taille, empaquetés dans les plis d'une étoffe semblable à celle de la coiffure, rappelaient un de ces bustes que le ciseau du sculpteur a ébauchés à peine. Atteinte d'une affection des voies respiratoires, la pauvre enfant, sous la cuirasse informe et lourde destinée à les protéger, semblait respirer plus péniblement encore (1). »

Voilà pour l'extérieur.

Au moral, Bernadette était simple, modeste, candide, de sang-froid avec quelques vivacités qui accusaient parfois le sang méridional ; son intelligence sans être très ouverte, avait pour guide une droite raison. Sauf à la première apparition, où, à plusieurs reprises, elle se frotta les yeux pour être sûre qu'elle ne se trompait pas, elle n'eut jamais aucun doute sur la réalité de la Vision, avec qui elle communiquait comme avec une personne en chair et en os ; et, pour défendre sa croyance, elle eut toujours un à-propos et un langage topique qui ne pouvaient lui venir que d'une inspiration d'en haut. M. Dutour reconnaît les qualités morales de l'enfant. « Son langage naïf, son accent doux et convaincu gagnaient la confiance ; lorsqu'elle exprimait un sentiment noble ou une pensée moins commune, il se répandait sur ses traits un charme d'autant plus suave et pénétrant qu'on n'y pouvait découvrir que l'effusion d'une âme candide. »

Après l'entretien, il ne resta aucun soupçon chez le procureur impérial sur l'absolue sincérité de Bernadette. Il était difficile, avec cela, de découvrir le moindre grief contre la jeune fille ou contre ses parents. En congédiant la pauvre petite ignorante, le grave magistrat pensait en lui-même : *Prudentiam prudentium reprobabo :* « Je me rirai de la sagesse des sages. »

Au sortir de Vêpres, ce fut le commissaire de police Jacomet qui manda la voyante à son bureau. Assise tranquillement vis-à-vis de lui, le regard simple et confiant, les mains croisées sur son giron, elle subit l'assaut étudié et astucieux du magistrat subalterne avec la même sérénité que si elle avait eu affaire à un ami. Or, l'homme à qui elle parlait croyait qu'il était dans son rôle de la trouver coupable. Elle déjoua, sans y prétendre, tous ses pièges, elle rompit ses rets, bien

(1) P. Cros, *Notre-Dame de Lourdes*, p. 53.

ourdis, comme toile d'araignée. *Laqueus contritus est.* La colombe échappa au serpent. — *Veux-tu me promettre de ne plus revenir à la grotte ? — Monsieur, j'ai promis à la Dame d'y revenir. — Ah ! tu crois que nous sommes dupes de tes sornettes et que nous allons toujours te laisser faire ! Si tu ne promets pas tout de suite de ne plus retourner à Massabieille, j'envoie chercher les gendarmes et te fais mettre en prison.* — Comme Jésus devant Pilate, Bernadette se tut. Un homme présent à l'interrogatoire, paraissant s'intéresser à elle, l'exhorte à se soumettre. Bernadette ne répond pas.

Sur ces entrefaites, le père de l'enfant entr'ouvre la porte. Jacomet l'invite à entrer. Il l'admoneste sur les gestes de sa fille et obtient de lui qu'il la gardera à la maison.

Les conclusions mirent en défaut la perspicacité du commissaire. Il conclut à une affaire montée par quelque fausse dévote. L'histoire est trop bien limée, disait-il, la leçon trop bien apprise pour qu'elle soit de cette pauvre fille. Il ne se trompait que d'un point. L'histoire était apprise en effet, et plutôt des yeux et de l'âme tout entière que de mémoire ; mais l'inspiratrice n'était pas une fausse dévote ; la leçon était vécue.

A l'insu du procureur et du commissaire, probablement sur l'ordre de la préfecture, le chef d'escadron de la gendarmerie de Tarbes était venu par lui-même, en dissimulant sa présence, se rendre compte de ce qui se passait à la grotte dans la matinée du 21 février. Il donna ordre au maréchal des logis de Lourdes d'envoyer chaque matin un homme à la grotte au moment où Bernadette s'y rendrait, afin de lui faire un rapport exact de tout ce qui s'y passerait ainsi que sur la composition de la foule présente. Les mesures étaient donc bien prises pour écarter toute hypothèse de machination humaine ou de supercherie quelconque. Pour cette fois, la police et l'administration se mettaient au service du Ciel.

Seulement, l'autorité du père s'était entremise ; et, si Bernadette jugeait qu'elle pouvait passer outre aux défenses du procureur et du commissaire, elle jugea aussi, avec raison, qu'elle devait préférer l'autorité certaine de ses parents à l'autorité encore incertaine de l'Apparition. L'Apparition eut donc à vaincre cette entrave par une nouvelle manifestation de sa puissance et de sa volonté.

Bien à contre-cœur, mais sans en rien témoigner, Bernadette prit le chemin de l'hospice où était son école, au lieu du chemin de la grotte, dans la matinée du lundi 22 février. Après son repas de midi, elle retourne à l'école, munie de son alphabet ; mais, arrivée au sommet de la chaussée Maransin, non loin de l'hospice, elle se sent arrêtée comme par une barrière invisible. Elle s'y prend à plusieurs fois pour essayer de passer ; chaque fois, la même résistance l'arrête. Elle réfléchit, elle comprend que l'obstacle vient de l'Apparition à qui elle a manqué de parole ; aussitôt, rebroussant chemin, elle s'engage dans le sentier de la Pacca et le sentier du Fort pour se rendre à la grotte. De leur caserne, les gendarmes avaient aperçu les tâtonnements de Bernadette ; et, la voyant faire volte-face, ils devinent sa pensée, ils la rejoignent, lui demandent où elle va, et, sur sa réponse, lui font escorte jusqu'à la grotte. Bernadette, sans se troubler, prie quelqu'un d'aller lui chercher le cierge bénit chez sa tante ; arrivée à la grotte, elle commence ses dévotions accoutumées. Le bruit de ses allées et venues, les gendarmes dont l'Administration l'a décorée, le désappointement du public à l'aurore, attirent pas mal de curieux à la grotte. Bernadette se plaint que la présence du maréchal des logis empêche l'Apparition de se montrer. Un peu découragée, après ses prières, elle se retire et répond ingénument aux gendarmes qu'elle n'a rien vu. Ce fut le triomphe du commissaire Jacomet. Il allait être de courte durée. En la privant ce jour-là de son auguste présence, la toute pure Vierge voulut donner à l'élue de son choix et à ses parents une marque de désapprobation et ménager une preuve nouvelle de la sincérité de la voyante et de la nature divine de ses visions.

Louise Soubirous était venue rejoindre sa fille au moulin du Savy. Suant à grosses gouttes, se croyant la plus malheureuse des mères, elle rendait hommage à la sincérité et à l'obéissance de sa fille ; mais, plus impressionnée qu'elle par les menaces de Jacomet elle se demandait quelle tournure la chose allait prendre.

VI. — **Septième apparition.** — Ses scrupules tombèrent après l'avis donné à Bernadette par son confesseur qu'elle pouvait sans inquiétude enfreindre la défense du commis-

saire de police. Le lendemain, mardi, 22 février, au lever du jour, elle conduisit donc sa fille à Massabieille. Cent cinquante à deux cents personnes occupaient déjà les abords de la grotte. Beaucoup de femmes du peuple priaient à genoux ; quelques messieurs, attirés par l'étrangeté du spectacle, se tenaient debout sous la paroi du rocher dont ils exploraient les détails pour voir s'ils se prêtaient à quelque illusion d'optique. Ils risquaient chacun une explication scientifique du phénomène.

L'enfant s'agenouille ; tous les yeux sont sur elle. Après quelques *Ave*, elle porte un regard anxieux au-dessus de l'églantier où éclôt la fleur vivante de Jessé. Ici, nous donnons la parole à M. Estrade, témoin dans cette septième apparition, narrateur ému et éloquent de cette scène inénarrable. Nul ne l'a mieux racontée que lui ; en l'écoutant, nous avons une plus juste idée de l'effet saisissant produit sur les spectateurs par les grandes extases de Bernadette.

« Tout à coup, comme si un éclair l'avait frappée, elle fit un soubresaut d'admiration et parut naître à une seconde vie. Ses yeux s'illuminèrent et devinrent étincelants ; des sourires séraphiques apparurent sur ses lèvres ; une grâce indéfinissable se répandit sur toute sa personne. A l'étroit dans sa prison de chair, l'âme de la voyante semblait faire effort pour se montrer au dehors et dire ses jubilations. Bernadette n'était plus Bernadette !... c'était un de ces êtres privilégiés, à figure céleste, que l'apôtre des grandes visions nous représente en extase devant le trône de l'Agneau.

« Spontanément, sans calcul, d'un mouvement machinal, nous, les hommes qui étions là, nous ôtâmes nos chapeaux, et nous nous inclinâmes comme les plus humbles femmes. L'heure des raisonnements était passée, et, à l'instar de tous ceux qui assistaient à cette scène du ciel, nous regardions de l'extatique au rocher et du rocher à l'extatique. Nous ne voyions rien, — pourquoi le dire ? — mais ce que nous pouvions voir, comprendre, saisir, palper, c'est qu'un colloque s'était établi entre la Dame mystérieuse et l'enfant que nous avions sous les yeux.

« Après les premiers transports provoqués par l'arrivée de la Dame, la voyante se mit, en effet, dans l'attitude d'une personne qui écoute. Ses gestes, sa physionomie, reproduisirent, bientôt après, toutes les phases d'une conversation. Tour à

tour souriante ou sérieuse, Bernadette approuvait de la tête ou semblait interroger. Quand la Dame parlait, elle frémissait de bonheur ; quand, au contraire, elle lui faisait parvenir ses supplications, elle s'humiliait et s'attendrissait jusqu'aux larmes. A certains moments, on pouvait remarquer que l'entretien était suspendu ; alors, l'enfant revenait à son chapelet, mais les yeux fixés sur le rocher ; on aurait dit qu'elle craignait de baisser les paupières de peur de perdre de vue l'objet ravissant de ses contemplations.

« L'extase dura environ une heure ; vers la fin, la voyante, marchant sur ses genoux, se rendit du point où elle priait jusqu'au-dessous de l'églantier qui pendait de la roche. Là, elle se recueillit, comme pour un acte d'adoration, baisa la terre et revint, toujours sur ses genoux, à la place qu'elle venait de quitter. Sa figure s'illumina d'un dernier éclat ; puis, par gradation, sans secousse, d'une manière presque imperceptible, le ravissement se décolora, faiblit et disparut. La voyante continua à prier pendant quelques instants ; mais à ce moment nous n'avions plus devant nous que la figure aimable, mais rustique, de la petite fille des Soubirous. Enfin, Bernadette se leva, se rapprocha de sa mère et se perdit au milieu de la foule (1). »

Les Messieurs cuirassés de scepticisme qui étaient venus pour observer le spectacle et paraître au-dessus de la naïveté populaire, avaient été subjugués comme les plus humbles femmes. « Immobiles, atterrés, confondus, donnant libre cours à une émotion jusque-là contenue, ils s'écrient tour à tout : « C'est prodigieux !... C'est sublime !... c'est divin (2) ! »

La bourgeoisie de Lourdes était entamée. Bientôt, il ne resta plus, pour ne pas croire, que quelques rares incrédules refusant d'aller voir. Ils appartenaient à cette race d'incroyants fermement résolus à toujours éconduire le Saint-Esprit sous quelque forme qu'il réitère ses tendres instances. C'est de ce péché contre le Saint-Esprit que Jésus a dit qu'il est irrémissible. Il est généralement le fait caractéristique d'hommes enrôlés dans la cité de Mammon, opposée à la cité de Dieu

---

(1) J.-B. Estrade, *Les Apparitions de Lourdes. Souvenirs intimes d'un témoin*, p. 90-92.

(2) P. Cros, *Notre-Dame de Lourdes*, p. 69.

qui est l'Eglise, et voués pour la vie à la combattre par une haine implacable qui a sa source dans la haine ou le mépris de Dieu.

Interrogée sur la substance de son entretien avec l'Apparition, Bernadette répondit qu'elle avait reçu la confidence de trois secrets la concernant, elle seule, et que jusqu'à la fin elle refusa de dévoiler à personne.

Remarquons que c'est là un des traits particuliers des apparitions de la Très Sainte Vierge au siècle dernier. A Catherine Labouré, à chacun des enfants de La Salette, ainsi qu'à la voyante de Lourdes, elle confie, comme une marque de sa confiance, soit des instructions à eux destinées exclusivement, soit des secrets qu'ils doivent garder jusqu'à la tombe.

VII. — **Le plan divin.** — A mesure que les divines apparitions se succèdent, le plan qui a présidé à leur accomplissement se développe, et il devient manifeste que la Vierge Mère de Dieu s'est principalement proposé deux choses. D'une part, elle a voulu sanctifier l'enfant qui devait servir à ses desseins ; d'autre part, elle a voulu étendre le royaune de son Fils et pour cela réprimer l'enfer et aider à la conversion des pécheurs en montrant les trésors de sa miséricorde à leur égard.

Dès la première apparition, se révèle son intention de sanctifier Bernadette. La première chose qu'elle lui enseigne, c'est à faire le signe de la croix. Trois fois, elle tente de se signer avant de commencer son chapelet. Trois fois, une force invisible l'empêche de porter la main au front, le bras lui tombe. Mais quand l'auguste Immaculée Mère de Dieu a tracé sur elle le signe trois fois saint de notre rédemption, Bernadette a appris comment elle doit se signer ; elle a dans sa mémoire le type des signes de croix qu'elle reproduira à l'avenir et dont la vue touchante fera dire aux spectateurs : C'est de cette manière qu'on fait des signes de croix dans le ciel.

A la deuxième apparition, la divine Mère enseigne à son enfant que toute grâce est un don purement gratuit, et que toute offense à la Majesté de Dieu est punie d'une soustraction de grâce. Le privilège des extases et des visions est considéré par les théologiens comme une de ces grâces *gratis datæ*, tel que le don des miracles, le don des langues, accordées à un

homme en particulier pour le bien des hommes en général. Celui-là en est le sujet ; ceux-ci en sont l'objet ou la fin. Les visions de Bernadette n'étaient donc pas pour elle seule ; elles étaient pour toutes les personnes présentes, pour toutes les personnes à qui la nouvelle en devait être portée. Aussi, lorsque Jeanne, voisine des Soubirous, fait rouler une grosse pierre sur la grotte en accompagnant son geste d'une parole malsonnante, la Vision disparaît instantanément. Les amies de Bernadette agenouillées auprès d'elle cèdent à la frayeur et s'enfuient. Bernadette reste. Sa foi est récompensée. La divine Vision réapparaît et la plonge dans une longue et délectable extase. Au sortir de là, son âme est tout imprégnée de suavité. La grâce déborde en flots de larmes qui gagnent l'assistance. Tout le monde pleure. Ce bienfait lui apprit à connaître le fruit attaché à la persévérance.

Nouvelle faute suivie du même effet, le lundi 22 février. Le père de la voyante, cédant à la crainte, défend à sa fille de retourner à la grotte. La suite prouva que cette crainte était vaine. La préférence donnée à une injonction humaine sur une injonction qui pouvait justement passer pour divine est suivie immédiatement d'une soustraction de grâce. Marie ne se montre pas à l'enfant, attirée par elle cependant à la grotte, et attirée de force dans l'après-midi. Mais, pour récompenser sa double obéissance, l'obéissance à l'autorité de la terre et l'obéissance à l'autorité du Ciel, elle lui accorde double joie, le lendemain, dans une extase qui dure une heure.

A la troisième vision, la royale institutrice donne à sa pupille une leçon encore plus haute. Elle lui enseigne où est le vrai fondement de la sainteté : à préférer le bonheur du ciel à celui de la terre, et à considérer la pauvreté et la souffrance comme le chemin royal qui y mène. Aussi, *lui promet-elle de la rendre heureuse, non en ce monde, mais en l'autre.*

A la cinquième apparition, elle lui enseigne à se rendre compte des besoins de son âme ; à désirer, quand elle prie, des biens correspondants à ses besoins, et à exprimer ses désirs dans une prière personnelle. Puis, lui révélant — ce qu'elle ne découvrait pas encore — les besoins urgents de son âme, elle lui enseigne mot à mot une prière, comme la vraie formule de ses besoins et de ses désirs.

A la septième apparition, elle la fait entrer plus profondé-

ment dans les mystères de sa conscience et lui donne des instructions dont nous ne connaissons pas exactement la nature puisqu'elle les a reçues sous le sceau du secret ; mais, par le seul fait qu'elles la concernent seule, elles tendent évidemment au perfectionnement de son âme, à une plus grande sainteté.

A la huitième apparition et aux suivantes, la céleste Institutrice achève, comme on va voir, de préparer sa pupille à sa mission providentielle en lui imposant des actes publics de pénitence qui exercent, à la fois, son humilité, son obéissance, son mépris de soi, vertus préventives contre le fol orgueil qu'elle aurait pu tirer de ses visions, vertus nécessaires à la base de toute sainteté.

Si nous considérons maintenant la seconde partie principale du plan divin dans les apparitions de Lourdes, la double intention de l'enfer à réprimer, du royaume de Jésus-Christ à étendre, apparaît dès la quatrième vision. Satan avait déjà deviné le plan des miséricordes divines dans l'édifice à peine ébauché des communications célestes à la petite Lourdaise. Comme le parquet et la police de Lourdes, il s'imagine que, s'il détourne la voyante de ses visites à la grotte, l'édifice s'écroule et que ce sera partie gagnée contre le Ciel. Il provoque donc un tumulte infernal derrière la voyante pour l'effrayer et la mettre en fuite avec une telle émotion qu'elle ne veuille plus retourner à ses visions. La Vierge victorieuse du Serpent aperçoit le piège, elle porte un regard impératif sur la légion de démons accourus à un signe de leur chef, elle fronce le sourcil, et l'armée se débande, jetant les cris plaintifs d'une déroute honteuse. Ce fut le premier effort contre la citadelle de Lourdes, et la première victoire de la Souveraine de Massabieille contre l'éternel imposteur. La suite nous découvrira ses nouveaux assauts et ses nouvelles défaites.

A la sixième apparition, la toute miséricordieuse Marie quitte des yeux, un instant, l'innocente créature et les porte au loin ; aussitôt son visage s'attriste. Elle voit de vastes régions encore au pouvoir de l'ennemi, couvertes de peuples assis à l'ombre de la mort, et, dans le royaume même de son Fils, ses propres enfants, indifférents ou rebelles, souillés de la lèpre du péché. La voyante l'interroge sur le sujet de sa tristesse, tant elle est grande. Elle lui répond : *Priez pour les*

pécheurs ! Cette parole révèle l'anxiété de son cœur sur ses enfants égarés, et son immense désir de les voir revenir à la vie, eux la portion du royaume qui éveille le plus ses sollicitudes. Prier pour les pécheurs, c'est le premier devoir. Leur miséricordieuse Médiatrice demande plus à sa fille. Qu'elle expie pour eux. C'est un nouveau pas dans le plan des apparitions qui va être franchi dans cette huitième vision.

VIII. — **Huitième apparition.** — De quatre à cinq cents personnes occupaient les alentours de la grotte, le mercredi 24 février, lorsque Bernadette y arriva. Dans ce nombre figuraient déjà quelques étrangers. Le maréchal des logis était à son poste. Nul n'était indifférent, à Lourdes, à ce qui se passait à Massabieille. Au commencement, on avait pu croire à une illusion de la jeune fille ; l'hypothèse d'imposture avait été tout de suite écartée. On admettait maintenant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire à la grotte. Ceux qui avaient vu Bernadette en extase admettaient le fait d'une apparition divine. Ceux qui refusaient de croire au surnaturel expliquaient le fait en l'attribuant à une hallucination. C'était la ritournelle des journaux opposés à toute idée de miracle. Le miracle, c'est-à-dire la légende, n'avait de prise que sur les peuples enfants, en des siècles d'ignorance ou d'obscurantisme, comme ils disaient. Mais, en plein XIXe siècle, siècle de lumières s'il en fut, oser soutenir la possibilité d'un miracle, d'une apparition de la Sainte Vierge à une miséreuse comme la fille des Soubirous, c'était absurde. En face de la foule croyante, le maréchal des logis, stylé par la lecture de son journal, s'exclamait avec son air de supériorité : « Et dire que de pareilles choses se passent en plein XIXe siècle ! Il n'y a de vrai dans tout ceci que la maladie de cette enfant. » La persuasion des quelques bourgeois instruits qui avaient cru après avoir vu, gagnait pourtant les hommes sérieux et commençait à pénétrer jusque dans le monde officiel, obligé par état à ne pas croire.

Ayant jeté un coup d'œil sur l'assistance, l'enfant s'agenouille. Un profond silence s'établit. A la deuxième dizaine de chapelet, la transformation habituelle s'opère subitement. Le public murmure : *Elle la voit ! Elle la voit !* Les mêmes phases se renouvellent. L'extatique est le miroir affaibli mais

fidèle de ce qui frappe son regard. De beaux sourires, de beaux saluts, des ombres de tristesse, des attitudes recueillies, sont la répercussion des images qui emplissent son regard toujours fixe, et l'unique voie par où le spectateur puisse pénétrer jusqu'au sanctuaire de l'âme où s'opère l'union mystique de l'Epoux avec l'Epouse, centre de toutes les joies, de toutes les lumières dont l'extérieur n'est qu'une ombre très affaiblie. Ce mystère échappe au profane. Il n'entend pas le colloque divin, il ne sonde pas les effusions de l'amour. Il les devine très imparfaitement, il les admire, il en est ému, touché quelquefois jusqu'aux larmes. Ce jour-là, la physionomie de la voyante prit vers la fin une expression plus accentuée de tristesse, tristesse calme et sereine, toutefois, qui ne portait point le trouble dans l'âme ; car il est impossible au Modèle qu'elle reproduisait, jouissant sans interruption de la béatitude infinie, d'être triste à la manière des enfants de l'exil. Cette tristesse était comme un voile sur un soleil radieux, très frappante à cause du contraste qu'il y a entre l'ombre et la lumière. En même temps que son visage s'assombrit, la voyante laisse tomber ses bras comme à la vue d'un spectacle douloureux. Elle se lève, elle s'agenouille en avançant d'un pas ; se relève, avance, s'agenouille encore ; et ainsi jusqu'aux branches inclinées de l'églantier qui porte la divine Apparition. C'était le premier exercice de pénitence qu'elle devait accentuer dans la suite. Près de l'églantier, elle se tourne vers l'Apparition, puis vers le peuple, et trois fois elle répète avec des larmes aux yeux et des sanglots dans la voix : *Pénitence ! Pénitence ! Pénitence !* Elle revient à sa place.

A ce moment, éclate une voix forte : *Place ! Place !* Le maréchal des logis, suivi d'un sous-ordre, fait irruption auprès de la voyante, pensant l'intimider ou l'étourdir par une intervention inattendue : « Que fais-tu là, petite comédienne ? » L'enfant ne bouge pas plus qu'un corps sans vie. Elle est étrangère à tout ce qui n'est pas sa douce vision. Un peu désappointé, l'homme galonné croise superbement ses bras et lance au public sa méprisante rengaine, dernier argument du gendarme pris de court : « Et dire qu'en plein XIXe siècle, on voit de pareilles sottises ! » Devant l'hostilité de la foule, il met fin à sa parade ; et, sur le rapport des faits, le lieutenant conclut lucidement et pertinemment : « Du reste, lorsqu'on

veut l'interroger pendant qu'elle est dans cet état, la visionnaire garde un mutisme absolu. »

La voyante se relève et, comme la première fois, à mesure qu'elle fait un pas, réitère par obéissance ses prosternations, en signe de la vénération et des hommages dus à l'Envoyée de Dieu. Le peuple s'y associe avec élan. Tout le monde est à genoux ; tout le monde prie et suit avidement les moindres gestes de la voyante pour y découvrir la pensée et les volontés de Celle dont elle est le miroir et le truchement fidèle. Revenue à sa place, Bernadette prie encore un peu et l'Esprit de Dieu la quitte pour la rendre à la vie normale.

Par toutes ces communications prélimnaires, la voyante est préparée à sa mission ; le peuple lui-même est préparé à recevoir par sa bouche, comme venant du Ciel, les volontés de l'Invisible qui lui parle. A la prochaine apparition, d'un caractère très spécial, l'Invisible se montrera visible autrement que sur la face de l'extatique. Elle donnera un nouveau signe, un signe permannent de son origine céleste et mettra plus au jour l'objet de ses visites à la terre.

IX. — **Neuvième apparition.** — A la neuvième apparition, le 25 février, de quatre à cinq cents personnes étaient présentes, comme la veille, lorsque Bernadette arriva, au point du jour. Une déception attendait ce jour-là les habitués de la grotte et les nouveaux venus qui, sur la foi des premiers, avaient espéré voir Bernadette dans son état de transfiguration.

Pour expliquer cette déception, il faut se rappeler ce que nous avons déjà dit. Bernadette devant la grotte était susceptible de trois états : l'état ordinaire où, comme tout le monde, elle priait sans avoir de vision ; l'état extra-naturel où, sans perdre l'usage des sens extérieurs ni son commerce avec le dehors, elle avait sous les yeux la vision surnaturelle et entrait en communication avec elle ; enfin, l'état d'extase où, sous une action divine plus intense, elle perdait l'usage des sens externes et internes (sensibilité, imagination, mémoire), et tout commerce avec le dehors. Dans ce dernier état, ainsi qu'on l'a vu, elle devenait comme une copie, imparfaite et affaiblie, du modèle sublime qu'elle avait sous les yeux. Elle ne fut pas élevée à ce dernier degré, le jeudi 25 février, et

nous en avons donné la raison. La Très Sainte Vierge devait l'occuper à des choses d'ordre inférieur. Elle fut seulement favorisée de la vision surnaturelle, sans perdre contact avec le monde visible.

Elle n'avait pas achevé la première dizaine de chapelet, le regard fixé vers l'anfractuosité, qu'elle se met à avancer sur ses genoux vers l'ouverture inférieure du couloir, sur un sol montueux, inégal, semé de pierres et de galets ; car, à cette époque, le sol naturel était recouvert des sédiments transportés par les crues du Gave. En passant sous l'églantier aux branches ballantes comme celles du saule pleureur, elle les écarte avec précaution par la crainte naïve de faire tomber la Dame dont les pieds reposent sur les grosses tiges ; et, voyant que les curieux qui la suivent ne prennent pas les mêmes précautions, elle tourne vivement la tête et manifeste du mécontentement. Elle arrive ensuite jusqu'au rocher, baise la terre, se retourne, et redescend à genoux, avec agilité, mais sans rien perdre de sa grâce et de sa dignité.

Revenue à sa place, elle recommence à prier, le regard toujours tendu vers la Vision. Après deux dizaines de chapelet, elle se lève, comme sur un ordre, et semble un instant perplexe, ainsi qu'une personne qui n'aurait pas bien compris ce qu'elle doit faire. Prenant résolument son parti, elle se dirige du côté de la rivière ; mais, au troisième pas, elle s'arrête court, fait volte-face, et, après avoir interrogé du regard la Vision, se dirige au levant et au fond de la grotte, comme si cet endroit lui avait été montré de l'index. Là, elle hésite une seconde fois, elle promène son regard sur le sol comme quelqu'un qui cherche un objet perdu. Elle prend encore vivement son parti, et on la voit se baisser, remuer le sable d'apport contre le rocher. Elle creuse un trou ; à ce trou, se produit un suintement liquide ; mais, comme il vient de plus bas, du sol primitif, l'eau ne monte que goutte à goutte et troublée par la couche meuble qu'elle traverse. Bernadette prend de cette eau fangeuse dans le creux de sa main et la met dans sa bouche. Ne pouvant surmonter sa répugnance à se l'ingurgiter, elle la rejette. Trois fois, elle réitère la tentative et trois fois elle échoue. A la quatrième, l'eau étant un peu clarifiée, elle l'avale. Puis, avec cette même eau, elle se lave le visage ; mais, l'eau étant encore

bourbeuse, quand l'enfant se retourne vers l'Apparition pour s'assurer qu'elle a rempli ses volontés, elle présente au peuple un visage tout barbouillé. Elle se baisse encore comme pour obéir à une nouvelle injonction ; près du trou qu'elle a pratiqué, elle coupe une pincée d'une herbe très verte sortie du pied du rocher et elle la mange. De nouveau, elle tend le regard vers l'Apparition et revient tranquillement reprendre sa place. Elle se remet à prier quelque temps de façon fort recueillie, se relève et se retire silencieusement, ayant achevé sa tâche de la journée.

Pour les témoins dont la foi aux apparitions était douteuse, cette scène inexpliquée devait leur ôter toute foi ; elle devait même ébranler la foi de ceux qui jusque-là avaient cru fermement et qui se demandaient avec inquiétude si les pronostics des prophètes de la libre pensée annonçant que tout cela finirait par la démence de Bernadette, ne commençaient pas à se réaliser. Mais combien cette scène devient admirable après les explications fournies par la voyante, et comme on voit qu'elle a été calculée avec un art tout divin par l'Artiste céleste qui voulait rendre sa présence indéniablement visible sans pourtant se laisser voir, afin de ne pas diminuer en ceux qui croiraient le mérite de la foi ! La voyante n'est qu'un outil dans la main de l'Invisible ; la main se cache, mais le travail de l'outil la dénonce à chaque nouveau trait de l'œuvre accomplie.

Admirons, pour commencer, comment, après une préparation lente de l'élue en vue de sa mission providentielle, elle la prépare, dans cette séance du 25 février, au labeur particulier de cette journée. Elle l'invite à rendre un hommage public de sa vénération à l'Envoyée de Dieu qui l'honore de sa présence visible, en venant sur ses genoux jusqu'à Elle et en baisant humblement la terre à ses pieds, preuves de sa foi et de son obéissance. Elle lui enjoint de retourner à sa place dans la même posture humiliée.

Après cette préparation, l'élue se lève, investie d'un mandat. Elle accomplira debout les allées et venues de ce mandat. Sans préciser le lieu, la Dame obéie au ciel, digne d'être obéie sur terre, dit : « Allez boire à la fontaine et vous y laver. » L'enfant ne voyant pas de fontaine dans la direction indiquée et croyant naïvement que *cela n'y faisait rien* de se laver ici

ou là, se retourne et s'avance vers la rivière. Elle est rappelée aussitôt. « Là », lui dit la Dame à qui les éléments obéissent, en lui montrant en face d'elle un point au fond de la grotte. L'enfant s'y transporte et ne voit point de fontaine. Obéissant à une impulsion soudaine, elle se ploie sur ses genoux, pratique un récipient dans le sable et le voit lentement se remplir. Son obéissance est récompensée. Quand elle a bu de cette eau, et qu'elle s'en est fait une lotion, ainsi que nous l'avons dit, il lui reste à accomplir la seconde partie de son mandat : « Allez manger cette herbe que vous trouverez là. » La répugnance naturelle à manger crue une herbe sauvage n'était pas moindre qu'à boire de l'eau bourbeuse et à s'en laver. Elle le fit, donnant un grand exemple d'humilité et de foi.

De ces trois actes si peu justifiables en apparence, le dernier est le plus inexplicable ; et c'est de celui-là surtout que le monde pouvait dire : C'est fou ! *La folie en Dieu surpasse la sagesse de tous les hommes* (I Cor. I, 25). Ce troisième acte renfermait la plus haute leçon de sagesse. Les deux premiers ont été enrichis d'un commentaire éloquent par les innombrables guérisons opérées avec l'eau jaillie sous les doigts de Bernadette. L'herbe crue mangée par elle n'a de sens que si l'on considère cet acte comme impliquant une signification mystérieuse. C'est d'abord un acte de mortification, et il signifie que le miracle des guérisons opérées par l'eau de la source sera le fruit, non de l'eau, mais de la foi, de l'humilité de celui à qui le miracle sera accordé. Autrement dit, la foi et l'humilité du malade concourent avec la puissance divine à faire sortir le miracle d'une source que la Mère de toute grâce a fait jaillir à cet effet. *Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé*, dit Notre-Seigneur, les montagnes se déplaceraient à votre commandement. Supposé que l'eau de Massabieille portât en elle la vertu du miracle, tous les malades qui en font usage guériraient. *Ce n'est pas parce qu'il regardait le Serpent que le blessé était guéri de ses morsures. Ce n'est ni l'herbe, ni l'électuaire qui les ont guéris ; c'est votre parole, Seigneur, qui guérit tout* (Sap. XVI, 7, 12). Ce qui dispose Dieu à ajouter à une eau sans vertu la vertu guérissante, c'est une humilité et une foi égales à celles de Bernadette mangeant, sans autre motif que celui de l'obéissance, l'herbe rude née parmi les cailloux.

Presque personne ne s'était douté du prodige opéré sous la main de Bernadette, sur un signe de l'Apparition. Après son départ, quelques curieux examinèrent le trou creusé par elle : l'eau continuait à sourdre et débordait en un mince filet qui se perdait dans le sable. Ce fait attira l'attention. Dans l'après-midi, le griffon avait grossi, l'eau jaillissait plus abondante et se frayait un passage jusqu'à la limite du terrain sablonneux qui recouvrait le sol de la grotte. Le lendemain, la source s'était encore accrue, et l'eau s'était fait un chemin jusqu'au canal du Savy. D'heure en heure, on vit le progrès de cette onde réservée par Dieu, depuis des siècles, pour répandre les prodiges sur une terre et dans un siècle devenus incrédules. Au bout de deux ou trois jours, la fontaine écoulait son débit normal et constant de 122.000 litres en 24 heures d'une eau limpide, sans mélange d'éléments minéraux.

Le but de la Mère des hommes, refuge des pécheurs, se précise et va se préciser davantage à chaque nouvelle apparition. Ce qu'elle veut, en premier lieu, comme nous l'avons dit, c'est la sanctification de l'instrument qu'elle s'est choisi pour l'exécution de ses desseins, et, par l'édification et l'imitation des vertus qu'elle lui fait pratiquer, la sanctification de tous ses enfants. Ce qu'elle veut, en second lieu, c'est la conversion des pécheurs, la portion la plus attendrissante de la famille qu'elle a engendré au calvaire, c'est pour eux qu'elle demande à son élue des actes de pénitence, et au peuple présent à la grotte de s'y associer. C'est pour eux qu'elle a créé cette nouvelle piscine probatique où les âmes, encore plus que les corps, doivent recouvrer santé et vigueur. En puisant dans les eaux mystérieuses de la grâce, elles boiront, pour commencer, d'une eau encore troublée par des habitudes invétérées ; elles se désaltéreront à un filet d'eau presque imperceptible ; mais bientôt, si elles persévèrent, elles boiront d'une eau limpide, vivifiante, et le mince filet sera converti en un courant normal de vie surnaturelle et de vertus fécondes.

PAULIN MONIQUET.

(A SUIVRE).

LA TOUR D'AUVERGNE

Salut, La Tour d'Auvergne ! A ta gloire fidèle,
Ton dernier régiment qui t'a pris pour modèle
A mis en toi toute sa foi.
Quand il faudra demain courir à la frontière,
Nous irons aiguiser nos armes sur ta pierre,
Pour être braves, comme toi.

Grand par une illustre naissance,
Plus grand encore par le cœur,
Dans la bataille sa présence
Est synonyme de vainqueur.

Il resta pur, aux heures graves ;
Ce fut un chercheur, un savant ;
Il fut *brave entre les plus braves*
Et modeste après comme avant.

Il franchit les glaciers. Les villes
Se rendent avec leur château.
Les *balles* qu'*il charme*, dociles,
Restent aux plis de son manteau...

Et les *Colonnes infernales*
Qu'il conduit d'exploits en exploits,
Dans nos glorieuses annales,
Ecrivent dix noms à la fois.

Prisonnier, on lui fit défense
De porter sa cocarde en l'air.
Corret, indigné de l'offense,
Prend l'emblème, met sabre au clair...

Et l'enfilant jusqu'à la garde,
Dit aux Anglais, sans se presser :
« *Venez la prendre*, je la garde ! »
Il fallut bien la lui laisser.

Un jour, il consulta ses hommes :
« De colonel, j'ai le brevet.
— Nous disons tous, tant que nous sommes:
Colonel : on vous le devait. »

Puis pleurant : « Adieu, capitaine !
— Non ! j'ai voulu vous aviser.
Je reste, la chose est certaine :
Mes amis, je vais refuser. »

Comme il repousse honneur et grade,
Et qu'il est connu cependant
Pour le plus vaillant camarade,
Bonaparte, au génie ardent,

Le nomme, un jour, dans l'espérance
Que peut-être il acceptera :
Le Premier Grenadier de France.
Ce joli nom lui restera...

La dernière charge s'élance...
Corret lui barre le chemin.
En plein cœur frappé d'une lance,
Il tombe, l'épée à la main.

Mais il ne meurt pas tout de suite :
Il attend la fin du combat,
Pour voir les Autrichiens en fuite...
La belle mort, pour un soldat !...

Nos bons grenadiers, dit l'histoire,
Portaient dans une urne aux combats,
Son cœur, talisman de victoire,
Pour ses enfants, ses chers soldats.

Son nom reste à notre contrôle :
A l'appel du grand entraîneur,
Un vieux sergent prend la parole
Et répond : « Mort au champ d'Honneur ! »

Salut, La Tour d'Auvergne ! A ta gloire fidèle,
Ton dernier régiment qui t'a pris pour modèle
A mis en toute sa foi.
Quand il faudra, demain, courir à la frontière,
Nous irons aiguiser nos armes sur ta pierre,
Pour être braves, comme toi !

COMTE DU FRESNEL.

Consolantes Pensées

O mon très doux Jésus, quand je me sens tout seul,
Lorsque, comme une neige au blanc et froid lin-
[ceul,
Je sens que la tristesse, en mon âme meurtrie,
Pénètre lentement ;
Quand je pleure ou je prie,
Et que nul ne m'entend,
Je sais qu'il est un lien de paix et de lumière :
Le béni sanctuaire.

Quand mon esprit se trouble, et, que ceux que [j'aimais,
Comme passent les fleurs sans revenir jamais,
Sont partis... que pas un ne reste pour m'entendre
Et pour me consoler ;
Ah ! viens me rappeler,
De ta voix douce et tendre,
Qu'il n'y a qu'un ami qui demeure éternel :
L'Hôte du saint autel.

Quand les peines se multiplient,
Me torturent, me crucifient,
Quand je ne sens, avec émoi,
Aucun ami tout près de moi,
Ah ! laisse-moi toujours entendre
Une paix pleine de douceur
Dans les blessures de mon cœur :
« Venez à moi, vous tous qu'une amère souffrance
« Accable, et, priez-moi, remplis de confiance
« J'allègerai votre labeur
Et guérirai votre douleur. »

De tous les trésors de la vie,
C'est ton amitié que j'envie,
Par elle seront effacés
Les faux serments qui sont passés ;
Elle me rendra du courage
Quand, poursuivi par leur image,
J'irai voir, encore une fois,
Ceux qui dorment près de la croix,
Oui, ceux qui m'ont aimé, restant toujours fidèles,
Qui m'attendent dans les demeures éternelles.
Si, sur la terre, ils ne sont plus,
Console-moi, toi, mon Jésus.

Douce serait ma vie
Avec ton amitié ;
Dans mon âme ravie,
Objet de ta pitié,
Les amères tristesses
Ne reparaîtraient plus
Car j'aurais tes caresses,
O mon divin Jésus.

Que n'ai-je l'assurance
D'un semblable bonheur,
Quand je sens la souffrance
Qui déchire mon cœur !
Quand mon âme incomprise
S'aperçoit, qu'en tous lieux,
On l'insulte et méprise,
Quand j'ai des pleurs aux yeux !

Si je n'ai pas trouvé quelqu'un pour me compren-
[dre,
Si mon rêve a fini toujours dans la douleur,
Tu voulais, n'est-ce pas, seigneur, me faire ap-
[prendre
Que toi seul connaissais les fibres de mon cœur?
Sois à jamais béni pour ce nouveau miracle
D'amour... et, je viendrai près de toi, maintenant,
Oh ! oui, sois mon ami, Jésus, au tabernacle...
Il est si triste, hélas ! d'être seul en souffrant.

J. B. Horeau

BON AN !

Pourquoi comptons-nous les ans qui s'écoulent
D'un cours si rapide au gouffre du temps ?
Comptons-nous des mers tous les flots qui roulent
Et viennent mourir sur les galets blancs ?

C'est que chaque année emporte avec elle
Beaucoup de débris et de naufragés,
Et l'heure viendra, l'heure solennelle,
Où nos mâts à nous seront sudmergés.

Pourquoi saluer l'an qui recommence ?...
Pauvres voyageurs, sur le long chemin
Qui nous mène au ciel, l'œil plein d'espérance,
Nous tâchons de voir si c'est encor loin.

Oh ! ce n'est pas loin, car les monastères
Sont si près du ciel qu'en tendant la main
On sent la chaleur des brises légères
Portant les parfums du céleste Eden.

N'entendez-vous pas, dans les nuits sereines,
Lorsque d'ici-bas se taisent les voix,
Un suave écho des fêtes lointaines,
Doux comme des chants, le soir, dans les bois ?

C'est l'écho du ciel : la douce harmonie
Pour accompagner les vœux de nos cœurs
Nous passons si vite à travers la vie :
Pour Dieu nous souhaitons de vaillants labeurs.

Les arbres chenus comptent les années
Au nouveau bourgeon, au nouveau fruit mûr ;
Les oiseaux, aux nids ; l'abeille, aux journées
Où se fait le miel dans l'or et l'azur.

Oh ! comptons les jours que le ciel nous donne
Ainsi que l'abeille et l'arbre chenu,
Aux fleurs du printemps, aux fruits de l'au-
[tomne...
Travaillons : l'hiver est si tôt venu !

Dom FOURIER BONNARD.

La Lionne du Tigré

CHAPITRE I

LE SAINT EMPIRE AFRICAIN

L'Abyssinie, ou plutôt l'Ethiopie, a été à travers les siècles la victime de sa situation géographique qui l'isole du monde civilisé et la rend tributaire des mondes fanatiques et sauvages, maîtres du désert inhospitalier de la côte des Somalis-Isshas et Danakils.

Assiégée par l'Islam agressif, toujours menacée, souvent assaillie à cause de son invincible attachement à ses vieilles traditions, à sa foi chrétienne, sa population, naturellement brave, devait rester toujours l'arme au pied, et ce fut pour se soustraire à la conquète étrangère, du flot débordant de l'islamisme, que les empereurs Théodore II, Jean IV et Ménélick II firent de ce pleuple aux mœurs patriacales et douces, avare de sang, épris de justice et de paix, une nation armée et guerrière.

L'Ethiopie n'a pas, comme les parvenus entre les peuples, un passé qui se perd dans les ténèbres des siècles écoulés comme l'origine des gens qui, n'ayant pas d'histoire, confonde la leur avec celle de l'humanité.

Cette histoire générale que l'Ethiopie peut réclamer comme les autres, se précise pour elle en une tradition, en une histoire particulière qui la place au premier rang des vieilles nations ; de ces nations qui comme les Hindous et les Chinois, ont pu s'attarder sur le chemin du progrès, de la civilisation, mais n'ont jamais cessé de vivre, d'espérer, et de compter même pour ceux qui convoitaient leur héritage.

L'Ethiopie est, en quelque sorte, un saint Empire africain, offrant quelque ressemblance avec le saint Empire romano-germanique. Celui-ci fait remonter ses origines à la Rome antique et revendique l'héritage des Césars. Les Ethiopiens se réclament du royaume d'Israël, à l'époque lointaine où sa gloire rayonnait sur le monde d'un éclat incomparable : elle serait, du moins sa dynastie, issue du roi Salomon et de la reine de Saba.

De fait, le nom du sage monarque hébreu est, en Ethiopie, plus vénéré et plus populaire que les peuvent être ceux d'Auguste et de César parmi les nations sorties du vieux monde romain.

S'il faut en croire l'antique, la persistante légende abyssine, c'est Ménélick Ier, fils du fastueux roi oriental et de cette captivante reine de Saba qui fut la souche de la dynastie, encore régnante, d'Abyssinie ; c'est le grand prêtre Azarias, à qui fut confié l'éducation de ce fils prédestiné, qui conduisit son protégé régner à Axoum *la Sainte*, y emportant avec lui l'arche sainte des Israélites; c'est encore Azarias, qui convertit le peuple ethiopien à la foi judaïque et instaura dans son sein, avec les rites juifs, les institutions du royaume d'Israël. Comme celle de Ménélick Ier, la postérité du grand prêtre Azarias s'est perpétuée et le nébril actuel d'Axoum ne serait rien moins qu'un descendant direct de cet Azarias, dont l'arbre généalogique remonte sans discontinuité à ce pieux raviseur des Tables de la Loi divine.

Les institutions religieuses de l'Abyssinie restèrent immuables jusqu'à la conversion de ce peuple au christianisme, qui s'adapta plus qu'il ne se substitua à l'ancien régime, profondément ancré dans les us et coutumes, comme dans les mœurs, de cette nation traditionnaliste.

Roi d'Israël et roi de Sion sont encore des titres que revendiquent les empereurs de l'Ethiopie avec la même constance et autant de fierté que les rois de la Grande-Bretagne apportent à évoquer et revendiquer des titres souverains dès longtemps disparus.

L'Ethiopie fut effectivement évangélisée dès les temps apostoliques, mais elle ne fut définitivement convertie qu'au cours du IVe siècle, par saint Frumence. Depuis lors, et quinze siècles durant, ce pays resta inébranlablement fidèle au christianisme malgré des déchirements

intestins et le flot montant et envahissant de l'Islam. « Pauvre et méprisée, disait d'elle le vaillant explorateur Abbadie, l'Abyssinie s'est consolée de ses douleurs en se sentant encore chrétienne. »

Chrétienne, oui ; mais hérétique et schismatique à la suite d'Eutychès et de Dioscore. Son christianisme dégénéré devint aussi pauvre de doctrine que de morale et ce fut l'incontestable cause de sa déchéance comme de ses incessants malheurs.

En proie à une incurable anarchie, elle se traînait à travers les siècles sans cesse déchirée ou bouleversée, sans support ni guides pour se ressaisir ou se redresser : le clergé était ignare et dissolu ; le peuple, polygame comme les musulmans qui le pénétraient ; les chefs enfin étaient sceptiques et les sujets superstitieux : tous ne restaient chrétiens qu'en apparence.

Le chisme étant partout une cause de division et d'émiettement, la population abyssine se répartit entre trois sectes rivales : la secte *Karra*, qui nie la dualité de nature en J.-C. ; la secte *Quobeat*, moins affirmative dans cet errement doctrinal, et la secte les *Trois-Naissances*, qui ressemble au catholicisme à s'y méprendre. Les classes éclairées (les moines surtout) et la classe dirigeante appartiennent à cette dernière.

Les Abyssins ont un culte particulier pour la Vierge, mère de Dieu, dont ils honoraient l'Immaculée Conception longtemps avant la définition de ce dogme dans l'Eglise catholique. Ce culte et la pratique de jeûnes longs et rigoureux, qui sont presque les seules manifestations de leur foi, les ont toujours préservés de la contamination mahométane et protestante ; les protestants, parce qu'ils ne jeûnaient pas et n'avaient pas le culte de Marie, étaient considérés comme des chrétiens dégénérés, *pires que les Turcs !*

Du XIVe au XIXe siècle l'Eglise catholique, secondée par les franciscains d'abord, par les jésuites après eux, fit de nombreuses tentatives pour ramener l'Ethiopie au bercail avec des alternatives diverses et force persécutions qui laissèrent d'héroïques labeurs sans efficacité durable.

Du commencement du XIXe siècle à son milieu, l'isolement de ce pays le plongea dans l'inaction et le silence.

C'est alors, en 1840, que le voyageur Abbadie se rendit en Ethiopie et y demeura douze ans. Voici ce qu'il nous apprit de la situation politique et religieuse qu'il fut à même de contrôler :

Le pays se divise en trois Etats principaux, le Tigré au nord, l'Amhara ou Abyssinie au centre, et la Choa au sud. Au-dessus des princes feudataires, Ras Ali, plus musulman que chrétien, mais faisant de bouche profession de christianisme uniquement pour sauver sa couronne ; des compétitions incessantes compliquées de révolutions, et autour de ce foyer de discordes perpétuelles, l'islam pénétrant, empiétant et menaçant l'indépendance comme l'intégrité de la nation, véritable Pologne africaine.

« Aujourd'hui, écrivait d'Abbadie en 1852, l'islamisme, si faible en Europe, s'est relevé en Afrique. Après avoir attiré dans ses dogmes les peuplades sauvages qui entourent l'Abyssinie, après l'avoir ainsi isolée du reste de la chrétienté, il resserre de plus en plus ce malheureux pays en y pénétrant pas à pas. Plusieurs nations de l'Ethiopie sont aujourd'hui entourées d'un cordon de tribus barbares qui ne leur laissent entendre qu'après bien des années les faibles échos de ce qui se passe à Jérusalem, où gît le tombeau de l'Homme-Dieu, et à Rome, où demeure quelque part, dit-on, le chef des Chrétiens. Dans son existence politique, l'Abyssin est en compagnie avec le désespoir ; dans son existence morale, il invoque d'une voix de plus en plus faible, et où le reproche commence à se mêler, le secours de ses frères chrétiens, »

Cet appel fut entendu de Rome qui envoya, dès 1836, M. de Jacobis à leur aide avec des prêtres de la Mission (Lazaristes).

Les débuts de la mission furent ceux des temps apostoliques, quand les chrétiens ne pouvaient prier Dieu que dans les catacombes ; mais la constance et la vertu des missionnaires firent enfin une telle impression sur le peuple qu'à la mort de l'*Aboune* (métropolite), on songea à envoyer, avec M. de Jacobis en tête, une ambassade à

Rome pour demander un évêque catholique en remplacement de l'unique évêque copte décédé. Mais coptes d'Egypte et protestants de divers crus menèrent un tel tapage menaçant, que, découragés, la plupart des Abyssins renoncèrent à leur projet de voyage pour se contenter du nouveau chef religieux que leur accorderait le patriarche hérétique d'Alexandrie.

Précisément alors, nous apprend le P. Louvet, ce patriarche avait sous la main un moine dont il tenait à se défaire. Cet individu, appelé Salima, était un ancien ânier du Caire qui fit un stage dans une école protestante et se fit moine copte pour mener une vie facile, oisive. Avec ses doctrines protestantes, il scandalisait sa communauté, aussi le patriarche ne trouva-t-il mieux à faire de lui que de le donner comme *Aboune* aux Abyssins, moyennant toutefois 35.000 francs qu'il exigea comptant.

Ce misérable aboune se rendit rapidement odieux aux abyssins par son « libéralisme » et par ses exactions.

Néanmoins, une partie de l'ambassade abyssine avait suivi M. de Jacobis jusqu'à Rome, où elle fut témoin, après un accueil très paternel du Souverain Pontife, des splendides cérémonies de l'Eglise catholique, du zèle, de la charité malgré la pauvreté, des aimables vertus de son clergé, et elle s'en revint enthousiasmée. Les récits de ce voyage et le spectacle permanent de la vie apostolique des missionnaires catholiques gagnèrent à ceux-ci tous les cœurs en raison directe et contraire de l'aversion qu'inspirait l'aboune Salima, prévaricateur, et son clergé aussi misérable que lui.

Pourtant, Ubié, roi du Tigré, avait mis toute sa confiance dans les missionnaires catholiques, dont il favorisait les travaux de tout son pouvoir.

Il n'en fallut, certes, pas plus pour éveiller la jalousie de la triste cléricature abyssine et de son métropolite, dont l'exemple en avait encore abaissé le niveau moral. M. de Jacobis fut odieusement desservi, contrarié et persécuté jusqu'à être réduit à se réfugier sur la côte, à Massaouah. C'est là que Mgr Massaja, vicaire apostolique du Choa et plus tard cardinal, lui remit les bulles du Saint-Siège le désignant comme vicaire apostolique de l'Abyssinie, et le consacra évêque.

Mgr de Jacobis ne tarda pas à regagner le Tigré, où la faveur du roi et du peuple l'accueillirent encore, fécondant ses travaux : nombre de moines abjurèrent l'erreur, 150 paroisses allaient suivre leur exemple, on voyait proche le jour où tout le Tigré et une notable partie de l'Amhara allaient rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, magnifique élan, revirement opportun qui pouvait régénérer toute l'Ethiopie, mais qu'une de ces révolutions, si fréquentes en ce malheureux pays, vint arrêter soudain.

Un aventurier vulgaire, appelé Kassa, ayant mis à mort Ras Ali, empereur plus ou moins effectif de l'empire, s'empara de l'Amhara. Kassa, s'il était de roture, ne s'en montrait que plus téméraire et entreprenant ; il rêva d'être empereur et de réduire à le suivre le Tigré comme le Choa. Celui-ci venait de retomber dans l'anarchie à la mort de son roi. Kassa n'eut qu'à paraître avec son armée pour s'imposer, mais au Tigré il lui fallut combattre. Le sort des armes lui fut favorable, et le roi Ubié, protecteur des catholiques, fut battu et réduit à l'état de feudataire.

Kassa ayant ainsi, par le fer et le feu, rétabli pour son compte l'unité de l'Ethiopie, s'en fit sacrer empereur par l'Aboune Salima, qu'on savait capable de toutes les connivences lucratives.

Kassa prit le nom de Théodore II ; l'Histoire a enregistré ses coups de force, ses fureurs, ses folies sanguinaires.

Quant à l'aboune Salima, comme Hérodiade, il demanda un gage spécial et, pour prix de complicité, il exigea de Théodore la proscription des catholiques.

Pour le contenter, le nouvel empereur n'eut qu'à se satisfaire lui-même. En effet, il voulait réaliser aussi, avec l'unité morale qu'il avait imposée, l'unité politique à l'Ethiopie ; il voulait unir, amalgamer et fondre en un bloc consistant les diverses sectes abyssines pour en faire une Eglise d'Ethiopie, une, forte et nationale, capable de défendre son œuvre politique contre l'Islam.

Pour le malheur de l'Abyssinie, le Négus Théodore II était de la secte *Karra*, la plus éloignée de l'idéal catholique ; son influence ne pouvait donc s'exercer qu'au détriment de cet idéal ; et, en effet, la persécution reprit vio-

lente et sanglante ; les missionnaires furent chassés de nouveau et les catholiques indigènes traqués, ruinés, proscrits ou mis à mort. Mgr de Jacobis mourut sur ces entrefaites (1860).

Les évêques Bianchéri, Bel, Delmonte et Touvier lui succédèrent en moins de dix ans, mais ce dernier put administrer cette Eglise souffrante de 1870 à 1888.

Théodore II eut la fin ordinaire des tyrans persécuteurs de l'Eglise. Féroce et fantasque, il exerçait le pouvoir en fou couronné et s'aventura jusqu'à charger de chaînes des Européens, y compris le consul d'Angleterre. Le gouvernement de la reine Victoria ne négligea ni peines ni dépens pour venger cet affront ; 16.000 hommes, sous les ordres de sir Napier, allèrent dans Magdala demander compte de l'offense ; mais après une résistance follement héroïque, abandonné de tous les siens, ayant libéré les prisonniers que sa troupe voulait massacrer et envoyé à l'ennemi, qui se trouvait sous ses murs, des troupeaux de moutons et de bœufs pour qu'il fête dans la joie et l'abondance la fête de Pâques, il attendit que la place fût forcée pour se faire sauter la cervelle à la vue du premier soldat ennemi (1868).

Après trois années d'une traditionnelle anarchie, un autre ennemi des catholiques, Atti Joannès, se fit sacrer empereur d'Ethiopie dans la ville sainte d'Axoum (1871), sous le nom de Jean IV.

Le premier soin de Jean fut de parcourir ses Etats en compagnie de l'Aboune Salima, pour étouffer jusque dans ses moindres foyers la religion catholique : écoles, églises et chapelles, tout fut pris, saccagé, brûlé ; les biens des fidèles furent confisqués, et ceux-ci, battus de verges, tués ou proscrits.

De la secte *Karra*, comme Théodore II, Jean poursuivait le même but politique et religieux que son prédecesseur, mais, plus frotté de sciences ecclésiastiques, Jean prétendit faire l'union sous ses yeux. Il présida diverses conférences théologiques où les docteurs des trois sectes dominantes furent invités à se contredire devant lui. Les adeptes d'Eutichès, moins doués ou plus à court de vérité, ne purent soutenir la controverse ni contenter l'empereur :

et comme quelques-uns faisaient preuve d'un courage obstiné et résistaient, il leur imposa silence en leur faisant couper la langue. La contradiction cessa par cet argument tranchant ; la terreur faisant le reste, l'union de l'Eglise d'Ethiopie était consommée.

Pour la consolider, Jean, ayant perdu Salima, acheta quatre abounes au patriarche d'Alexandrie qu'il plaça, surtout en qualité d'espions, auprès des rois du Tigré, du Choa, du Godjam, se réservant le successeur de Salima pour l'Abyssinie et le Kaffa.

Les missionnaires catholiques s'étaient réfugiés à Keren, possession égyptienne, d'où ils furent encore expulsés par la conquête abyssine.

Enfin, Jean IV, victorieux dans vingt combats fameux, vainqueur des Egyptiens et aussi de Ménélick, roi du Choa ; vainqueur du gouverneur de Harrar et vainqueur des madhistes, alla mourir à son tour et misérablement sous les murs de Métemmeh.

Il avait abandonné à la fureur de sa soldatesque la tombe vénérée de Mgr de Jacobis, l'admirable apôtre du Tigré ; son propre cercueil subit les outrages d'une bande de derviches.

Tel est le court historique de l'Eglise du Tigré. Voici un aperçu succint de celle du Choa où domine la secte des *Trois-Naissances*, la plus voisine du catholicisme. Ce pays galla fut converti au XVe siècle, et par son Eglise partagea la destinée tourmentée de sa voisine du Tigré jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Les Gallas, en allant au christianisme, n'abandonnèrent presque rien de leurs mœurs et de leurs idées païennes : pour eux, Dieu est grand, mais saint Georges, leur patron, le domine de beaucoup et mérite un culte plus relevé. Ils ont bien conservé les fêtes de Pâques, de la Pentecôte et de Noël, mais ils ignorent tout des dogmes que ces noms évoquent ailleurs et ce ne sont pour eux qu'occasions ou prétextes à d'incomparables beuveries, danses et festins. Leurs pratiques religieuses, en dehors des jeûnes, sont nulles et ils semblent ignorer tous les sacrements ; race vaillante d'ailleurs et chevaleresque malgré ses mœurs grossières, qui, éclairée et convaincue, se distingue, à l'en-

contre des Abyssins, inconstants et volages, par une rare fermeté dans sa foi.

Mgr Massaja fut l'apôtre des Gallas, alors que Mgr de Jacobis se faisait celui des Tigrins et Amharas, et ces deux hommes admirables partagèrent les mêmes épreuves par l'hostilité ou la tyrannie des mêmes hommes. Si Mgr de Jacobis trouva dans le roi Ubié un protecteur tenace mais malheureux à la guerre, Mgr Massaja eut la réplique consolante dans le jeune Ménélick, futur empereur, mais alors simple roi du Choa, réduit à son tour à subir la loi du vainqueur qui fut successivement Théodore et Jean.

Ce ne fut qu'après la mort de Théodore que Ménélick put manifester efficacement ses sympathies pour les catholiques. Il rappela de l'exil Mgr Massaja et l'installa sur une terre du domaine royal. Cette faveur dura jusqu'à ce que Jean IV, vainqueur des Egyptiens (1877), se retourna contre Ménélick lui-même et le soumit à son autorité souveraine. Jean imposa à Ménélick la persécution des catholiques et se chargea en personne de le débarrasser de Mgr Massaja qu'il appela auprès de lui sous prétexte de lui confier une mission diplomatique. Il mit ainsi la main sur l'évêque et sur ses aides européens qu'il renvoya en Europe, se réservant de réduire les catholiques indigènes par des moyens de circonstance, au besoin violents. Ménélick, toujours bienveillant, toléra cependant la présence du seul père capucin qui avait échappé au guet-apens et était resté dans le Choa à la tête de quelques prêtres indigènes ; mais l'aboune copte, qui surveillait le roi, le dénonça à Jean IV. Il fut mis en demeure de sévir et le dernier missionnaire dut ainsi quitter le Choa en 1882.

Nonobstant cela, Mgr Taurin, qui succéda à Mgr Massaja, élevé à la pourpre cardinalice, alla s'établir dans la ville musulmane de Harrar et chercha à évangéliser les tribus gallas qui l'entouraient. Il se rendit secrètement à Ankober, auprès de Ménélick, toujours surveillé pour le compte de Jean par l'aboune copte, et s'informa de ses intentions. Le roi n'avait pas varié malgré la contrainte qu'il subissait : il était loyalement favorable à la mission catholique, laissa faire et ferma les yeux, en attendant des

jours meilleurs pour tous. Le sultan de Harrar, sur ces entrefaites, crut devoir agir autrement et il voulut contraindre tous les catholiques du Harrar à embrasser le mahométanisme : ce fut l'occasion d'une nouvelle persécution et d'autres confiscations. Mgr Taurin dut, à son tour, se réfugier sur la côte, à Obock.

Seulement, en 1886, d'ordre de l'empereur Jean, son suzerain, Ménélick vint mettre le siège devant Harrar et s'en empara, laissant de nouveau quelque latitude à la mission de Mgr Taurin qui reparut parmi les Gallas.

A la mort de Jean IV, qui fut un des plus grands hommes qu'ait produits l'Abyssinie, et qui voulut avec force et conviction l'unité et la grandeur de sa patrie, Ménélick, roi du Choa, lui succéda non sans effort et sans mérite. Sa bienveillance pour les Européens, en général, et pour les catholiques en particulier, ne fut jamais douteuse ; il fallut la singulière intrusion de la diplomatie européenne dans les affaires intérieures de l'Ethiopie et les brutales agressions de l'Italie, non seulement pour arrêter ce beau et sympathique pays sur le chemin du progrès et de la civilisation, mais pour le rejeter pour longtemps vers la barbarie.

Voilà le milieu attrayant et mystérieux où nous prions nos lecteurs de nous suivre dans des circonstances qui ne relèvent pas exclusivement de la fiction, comme ils s'en rendront facilement compte.

CHAPITRE II

LE MESSAGE IMPÉRIAL

L'hiver sur le plateau éthiopien, dont l'altitude moyenne approche de 3.500 mètres, correspond à notre été ; et le printemps, sur ce toit surélevé de l'Afrique, prend les mois que la nature consacre à nous prodiguer, au lieu de fleurs, ses fruits généreux. Aussi bien, le nouvel an abyssin se place-t-il au milieu de septembre qui vaut, en renouveau, notre Mai fleuri.

Or donc, après d'interminables et torrentielles pluies hivernales, après des journées moroses, où, sous un ciel toujours couleur de plomb, roulaient des nuées basses, lourdes, cataractes intarissables qui convertissaient la plaine d'Addis-Ababa en un vaste marais de boues mouvantes, survinrent d'autres journées chaudes, ensoleillées, mais orageuses, dont les nuages étaient un embrasement d'éclairs et un tumulte de tonnerres ; enfin ce fut l'apaisement des cieux et le rayonnant réveil d'une nature tropicale, fouillis de verdure, amoncellement de fleurs : jasmins, glaïeuls, lis, et cent autres sourires de couleurs embaumées ! C'était le printemps ; un printemps qui devait durer jusqu'à l'hiver, et dont chaque jour résume nos quatre saisons : le matin est un printemps rapide aux tièdes zéphyrs ; le plein jour, un été avec de dévorantes ardeurs ; le soir, un automne avec des brises rafraîchissantes, et la nuit, un hiver bienveillant qui n'allait pas sans glaciales caresses. Et dès lors, la vaste plaine, la

prairie sans limite aux reflets émeraudes se métamorphosait à vue d'œil en nappes que les vents capricieux ondulaient en tous sens et roulaient en flots d'or.

Les Abyssins, las d'un long hivernage passé dans des cases humides et enfumées, se répandaient joyeusement hors de leurs enclos ; ils s'en allaient dans la verdure, parmi les fleurs, satisfaire les exigences d'une vie exempte de besoins factices que font naître le désir du confortable et la folie des grandeurs. C'était aussi, avec le réveil de la nature, le retour d'une activité sociale intense, c'est-à-dire de fêtes diverses, militaires et religieuses, qui ne vont jamais, en Abyssinie, sans *guébeurs*, banquets populaires ; autant de scènes homériques qu'on ne saurait admirer en d'autres lieux.

Un jour de ce mois Maskaram, mois de Marie éthiopien, presque à l'aube naissante, un noir superbe, fièrement campé sur un petit cheval barbe à la crinière drue, flottante, aux formes fines et souples, au sang généreux, s'arrête devant l'un des vastes enclos, sortes de villages, qui, clairsemés sur l'immense plaine, forment la ville pittoresque d'Addis-Ababa.

C'était l'un des enclos du quartier des Fitaurari, ou chefs des avants-gardes des armées impériales, dont Addis-Ababa n'est, en somme, que le rassemblement.

L'enclos, qui arrêtait le guerrier Amhara, était comme les autres enclos similaires, encombré de huttes rondes, à vastes toits pointus couverts de chaume.

Une palissade en bois menus, entrelacés et reliés par des lianes avec des arbustes épineux qui protégeaient contre les maraudeurs et les fauves, était épaisse et circulaire comme les huttes elles-mêmes.

Ce guerrier, de taille et d'allure remarquables, avait la face d'un noir luisant, des cheveux tressés et beurrés, suintant ainsi la graisse et sentant le rance sous un bandeau de tulle de couleur indéfinissable ; la tête était forte, la face, à pommettes saillantes, énergique ; le masque entier semblait façonné à l'européenne, sauf son vernis d'ébène. Grand, solidement musclé, il portait avec une martiale élégance bouclier rond au bras gauche, lance à la main droite, coutelas sur le ventre et fusil à travers de la selle fort creuse : homme très brave à coup sûr, comme le sont

tous les Abyssins et même les Abyssines qui vont en expédition comme les hommes, et dont le courage se trouvait attesté par maintes cicatrices, qui, contrairement à celles de foudres de guerre des Universités allemandes, devaient être de provenance honnête.

Le cavalier met lestement pied à terre, plante sa lance à ses pieds et, sans façon, à tue-tête, se met à crier :

— Abouna Fessa !

— ?

— Abouna Fessa ! répète-t-il, sans impatience, l'Amhara ne faisant rien avec empressement.

Mais cependant, comme le temps s'écoulait sans que rien paraissait s'émouvoir de sa présence ni de ses appels réitérés, d'une voix tonitruante enfin il insiste, hurlant :

— *A... bou... na... Fessa ! Abouna... Fes... sa !*

Mais un écho narquois, roulant et fuyant sur les coteaux proches, répète vingt fois :

— Abouna,... ouna ; Fessa,... essa !

Cette clameur nasillarde, railleuse, étranglée, s'en allait de loin en loin, de roc en roc, jusque vers la cime des monts perdus dans la brume que couronne le ghébi impérial d'Antoto, où résidait alors le Négus Négeust Ménélick, le vainqueur de Judà.

En attendant toujours, le guerrier, négligemment, s'était adossé à son coursier, dont il caressait l'encolure frémissante.

Quelques minutes encore s'écoulent ainsi.

Comme le silence persistait dans l'enceinte, l'Amhara scrute du regard l'immense cirque où il se trouve et dont lui-même semblait occuper le point central ; il admire aussi les chaînes de montagnes aux sommets divers, capricieusement semés autour de lui sur un ciel d'azur. Le spectacle qu'offrait la nature, ravagée par un peuple inconscient, sans souci du lendemain, était d'une sauvage beauté : ciel et terre ruisselaient d'une lumière fluide, en l'absence de tout ombrage, dont les Amharas, en tous lieux, sont les destructeurs acharnés, préoccupés uniquement de repaires de fauves à détruire ou d'horizons à élargir au milieu de l'inextricable fouillis des monts qui les resserrent en les étouffant dans le voisinage même des cieux.

Revenant à lui et à l'objet qui l'amène en ce lieu, le guerrier se redresse et, plus fort, appelle Fessa.

Un nègre de colossale stature surgit enfin derrière la palissade, car alors le guerrier menait déjà un tapage infernal en battant son bouclier lamé d'argent du fer étincelant de sa lance.

Le nègre l'apaise en disant :

— Par l'Eternel maître du Ciel et saint Georges, que viens-tu faire ici avec tout ce train d'enfer là ?

— Par Ménélick, Josef, je demande à l'instant l'aboune.

— Le voici lui-même, dit le nègre en s'effaçant respectueusement.

Un homme, un prêtre à toge blanche et à face lunaire avec fossettes épanouies, s'avance ; d'un ton obséquieux :

— Abouna Fessa, c'est moi ! dit-il. De quelle grâce daigne m'honorer aujourd'hui l'empereur ?

L'Amhara se recule de trois pas, fait une révérence très digne, en même temps fort gracieuse, et dit aussitôt d'une haleine bien que sur un ton solennel :

— Notre auguste Maître Ménélick, négus négeust d'Ethiopie, vous souhaite une bonne santé, car, lui, se porte bien.

L'aboune, à ces mots, s'incline comme si le Roi des rois, en personne, s'adressait à lui :

— *Amien !* ainsi soit-il, fait-il avec une gêne apparente.

Le messager du Négus tend à l'aboune une baguette à laquelle pendait un carré de papier replié sur lui-même et portant très apparent le sceau de Ménélick : un lion coiffé d'une tiare, tenant en griffe une hampe surmontée d'une croix avec oriflamme ; en ghèse cette devise : le lion de la tribu de Juda a vaincu.

— Dieu soit loué ! dit encore l'aboune.

Tandis que le messager de l'empereur s'en retourne au ghébi de son maître, la tête penchée dans un rêve, Fessa regagne son logis. Il tournait et retournait le pli entre ses doigts comme s'il eût craint d'en connaître le contenu. Il en déchire enfin l'enveloppe immense dont il ne tire qu'un minuscule billet lui disant :

« Ménélick, Roi des Rois, à abouna Fessa : — Nous t'attendons ce jour même à Antoto. »

L'aboune contemple avec effarement ce pli, cet ordre

bref, pressant, inattendu ; il cherche à en deviner la raison, l'objet, et, ne trouvant rien qui le motive dans sa forme inusitée, dans ses termes étrangement impératifs, il se sent envahi d'un trouble immense qu'il ne peut définir ni s'expliquer. Ses yeux se voilent, il frissonne comme au contact glacé d'un reptile qui se tordrait sous sa main et, menaçant, se dresserait contre lui.

Il rentre décontenancé dans sa hutte et va s'étendre sur son algâ ou lit : un cadre de bois élevé sur quatre pieds bas, avec des lanières de cuir en guise de sommier, le tout recouvert de tapis et de quelques coussins de soie rouge soutachés d'or.

Dans un foyer central que dessinait un bourrelet de terre battue, flambaient des bûches ; l'épaisse fumée, en l'absence de cheminée et d'autres issues, se répandait dans l'immense enceinte de la hutte, dont une colonnade circulaire soutenait le plafond en vannerie artistement tressée et l'immense toit recouvert de chaume.

Autour de ce foyer primitif, devisant gaiement, étaient accroupis des clercs, des prêtres, des serviteurs et, çà et là, quelques esclaves qui s'agitaient parmi des poules, des chèvres, des moutons et des porcs qu'il fallait parquer à l'intérieur pour les garer des fauves.

Les clôtures des huttes amharas ne diffèrent pas entre elles. Ce sont deux murs circulaires distants d'un mètre cinquante environ l'un de l'autre sur lesquels le vaste toit repose ; ce chemin de ronde intérieur forme étable et sert de grenier ; là s'abritent mules et chevaux ; là encore on serre grains et fourrages, harnais et autre matériel. Ces murs sont faits en menus bois entrelacés et soutenus par des pieux solides ; ce bois est couvert à la main de terre pétrie et cette terre elle-même est enduite de bouse de vache qui la rend imperméable. Ces dispositions, la promiscuité habituelle des gens et des bêtes qui remplissent les huttes amharas, font soupçonner la malpropreté repoussante qui doit régner en ces taudis, où ordures et détritus s'amoncellent sans qu'on songe à les enlever, ni à les dissimuler autrement que sous une couche d'herbe fraîche que le bétail vient brouter familièrement. Ce sont nécessairement des réduits aimés de la vermine, dont

l'atmosphère est affreusement saturée des relents nauséabonds d'une vie animale intense.

On sait que les Amharas, comme les Ethiopiens, en général, ne construisent pas de villes : ils sont nomades et ne se plaisent que dans la mobilité des camps qui les dispense des servitudes de la vie compliquée des sédentaires. Ils aiment leurs tentes blanches, légères, véritables coquilles de mollusques qu'ils emportent avec eux ; ils ne rêvent pour leur huttes ni plus de durée, ni plus de solidité et de confort.

C'est tantôt l'empereur qui se transporte d'un lieu usé dans un autre site avantageux ou séduisant ; tantôt c'est un fonctionnaire qui se mobilise avec tout son train de maison, personnel et clients ; ou c'est un général en campagne ; et là où ces personnages arrêtent leurs pas pour dresser leur tente, s'élève aussitôt la ville abyssine, le camp, comme par enchantement.

La tente du chef est toujours le point de départ et le centre de l'agglomération qui se cristallise, en quelque sorte, autour d'elle et s'organise en toute hâte. Il y a entre toutes des distances réglementaires à observer, une méthode prescrite pour les assurer et les garder. Aussi, dès que l'emplacement de l'abri de l'empereur est déterminé, tous autour de lui se démènent à l'envi : on court de toutes parts, on mesure de tous côtés, on enfonce des piquets, on tend de la toile et dans le temps qu'il faudrait pour décrire l'effort commun, une véritable cité surgit comme dans une féerie sous quelque baguette enchantée. Elle a une symétrie admirable ; il y règne un ordre parfait, et chacun y reprend sans effort ni retard des occupations familières qu'on dirait n'avoir point été interrompues par un déplacement souvent considérable. Si c'est l'empereur qui voyage, il a entraîné sur ses pas sa cour et son gouvernement avec tous les rouages d'administration qu'ils comportent et avec l'armée nécessaire pour en assurer le respect ; si c'est un fonctionnaire, un général de haute ou de moyenne importance, il s'est aussi entouré de tous les instruments qui sont attachés à sa charge ; dans tous les cas, le camp improvisé est plus ou moins important, mais il a toujours une ordonnance pareille et la même mobilité : c'est une ruche d'abeilles montable et

démontable à souhait, qu'on dirait faite pour aller d'un champ de pavots à un champ de luzerne fleuris, à seule fin de faciliter la tâche de chacun et de grossir le butin d'une communauté d'abeilles parfaitement solidaires.

Remplacez maintenant par la pensée les tentes des soldats par les huttes ou paillotes des citoyens dans leur disposition circulaire et concentrique autour du foyer de l'autorité, et vous aurez le spectacle de la ville abyssine, fort rare, comme celle du camp militaire, particulièrement attrayant pour ce peuple guerrier, campé sur le toit surélevé de l'Afrique orientale. Sous la tente comme dans la hutte, un peu d'herbe fraîche tient lieu de tapis, et ce qui, ailleurs, serait un parquet ciré, un plancher lavé à sable et à chaux, devient, chez les Amharas, pour les bêtes et les gens entremêlés, un cloaque innommable, un fumier commun. Il règne ainsi sous cette tente, dans cette hutte, une odeur lourde, prenante que les plus violentes rafales de ce prodigieux plateau ne peuvent disperser, relents de toutes les ordures ménagères, miasmes de maintes charognes qui attirent la hyène hideuse, boueux, équarrisseurs que la Providence compatissante a prodigués au sein de ce peuple pour le préserver de la peste à laquelle il faillit succomber tout entier.

Les lions, les léopards se joignent volontiers aux hyènes et, de nuit, ensemble, ils assiègent les amharas dans leurs réduits infects, au milieu de détritus divers, des carcasses de moutons et de bœufs sacrifiés à l'occasion de ripailles familiales ou pour les guébeurs prodigués à la troupe par les chefs, sinon par l'empereur.

C'est que l'Amhara, insouciant et paresseux, use sa hutte, mais ne la vide de rien ; il l'abandonne plutôt, mais seulement quand l'ordure s'amoncelle jusqu'à la rendre inabordable. Alors, il réunit quelques brassées de menus bois avec quelques bottes de paille, et il se fait un nouveau foyer qui va durer jusqu'à nouvel encombrement.

Ménélick se distinguait pourtant par des mœurs plus policées ; son elfign (demeure privée) était plus confortable et très reluisante ; plus d'hygiène y régnait aussi, grâce à ses goûts plus raffinés que partageait Taïtou, son épouse illustre.

Or donc, Fessa, sur son lit, réfléchissait aux suites

possibles de l'incident. Plus il s'enfonçait dans son rêve, plus il devenait soucieux ; son regard voilé errait sur toutes choses sans s'arrêter à aucune, et, de loin en loin, ses lèvres frémissantes exhalaient un soupir qui trahissait l'anxiété de son âme. Soudain, des trompettes le font tressaillir ; il prête l'oreille : cette sonnerie se fait claire, joyeuse, de plus en plus proche... il se redresse, écoute encore et, convaincu, il murmure :

— C'est elle !

Il se lève en hâte, sort de la hutte ; dejà tout son ghébi est en branle ; serviteurs et esclaves se précipitent à l'entrée de l'enceinte, les prêtres attachés à la personne de l'aboune, et les clercs qui étaient au service de tous, se hâtaient vers leur chef pour l'assister et l'escorter.

Abouna Fessa les remercie d'un sourire sans âme et qui lui coûte ; il se dirige posément vers le tertre de terre battue, qui précède l'entrée des huttes amharas, et qu'on couvre de peaux de bœufs pour les réunions familiales ; ce tertre tenait lieu à Fessa pour les conseils et les réunions diverses, de salon ou simplement de boudoir. Il s'y installe ; sa suite s'accroupit à terre à ses côtés et des pages se rangent derrière tous, éveillés et bavards ; le parasol rouge, réservé à l'empereur et aux abounes, se trouve déployé devant lui et ainsi, dans une attitude grave, presque mélancolique, il attend.

Autour de lui cependant, avec des exclamations flatteuses, on vante la glorieuse *Fitaurari ;* Mamitieh, l'indomptable *lionne du Tigré* et l'heureuse épouse de l'aboune Fessa ; mais sur un mode plus élevé encore, pour que le chef intéressé pût bien entendre et surtout mieux apprécier leur enthousiasme, à l'occasion le récompenser, de jeunes clercs (debteras) énuméraient entr'eux les exploits de la fille du Fitaurari, fitaurari elle-même ; de celle que le Négus Négoust avait si aimablement distinguée entre dix mille héros, dont le courage, du reste, et le constant bonheur éclipsaient la gloire des plus redoutables tueurs de lions, de léopards, d'éléphants, d'Onoros, de Gallas, de Tigrins, de Dankalis barbares et de Somalis féroces : cette héroïne égalait le Ras Aloula et il leur fallait Mamitieh pour toujours. C'était le refrain final,

nécessaire de ces propos opportuns, qui, ce jour-là, cependant, ne parvenaient plus à dérider Fessa.

Mais la fanfare guerrière éclate déjà à l'entrée du ghébi ; elle y pénètre, et derrière elle un guerrier magnifique, à la suite duquel une troupe en tumulte.

Cette cohorte bruyante se rend vers le tertre où trônait l'aboune : les trompettes se rangent sur la droite, le chef de la troupe s'arrête en face de Fessa et les guerriers derrière leur commandant, et les autres chefs mettent pied à terre. Les serviteurs et les esclaves emmènent promptement les montures. Les soldats se forment vivement sur plusieurs rangs selon leur ancienneté ou le mérite reconnu, les chefs de sections avec les héros occupent le premier rang.

Abouna Fessa, à haute voix, souhaite à tous la bienvenue.

Un commandement bref retentit aussitôt ; tous les genoux droits touchent terre, et toutes les mains déposent les armes.

L'aboune répète sa formule de bienvenue.

La troupe s'avance alors de trois pas pour répéter sa génuflexion en déposant encore ses armes en signe d'entier dévouement ; et quand cette cérémonie s'est ainsi répétée trois fois, avec des cris joyeux, toute la troupe se débande pour se mêler aux parents et amis ; on se prodigue des marques d'affection ou d'amitié, heureux de se retrouver après les risques de la guerre.

Le chef, ce guerrier solide et beau, qui avait ramené au ghébi ces valeureux soldats, s'est, de son côté, rapproché de l'aboune ; il est monté jusque sur le tertre réservé et là, il s'est jeté dans les bras de Fessa qui murmure avec une pénétrante tendresse :

— Mamitieh ! ma brave Mamitieh ! c'est bien toi et à pareille heure !

Mamitieh, car c'est elle : la *lionne du Tigré*. L'épouse de Fessa se recule, étonnée. Elle regarde attentivement son époux, qu'elle trouve bien triste, dont la voix maintenant se répercute dans son âme en échos douloureux.

— Que souffres-tu ? dit-elle en plongeant son regard dans ses yeux égarés.

— La mort ! fit-il, la gorge serrée et la voix blanche.

— Par qui ?

— Le Négus Négoust m'appelle...

— Est-ce la première fois ?

— Non, mais aujourd'hui, les Derviches sont là.

— Des ennemis que nous avons bravés, battus plus d'une fois.

— Ils ne sont pas là en ennemis.

— Tant mieux pour eux !

— Et tant pis pour moi !

— Que t'importent les Derviches ?

— Ah !...

— As-tu quelque intérêt commun avec eux ?

— Oh!

— Avec les ennemis de nos pères, avec des barbares qui veulent la perte de l'Ethiopie ?

— Non, mais...

— Et qui, sans doute, la pierre au cou, viennent implorer la clémence du Négus Négoust et de l'Abyssinie restaurée malgré eux avec l'aide de Dieu et par les armes de notre immortel empereur.

— Ils n'implorent personne et ne demandent pas de pitié ; ils offrent leurs services contre l'ennemi commun, avec des gages de leur sincérité.

— Dieu en soit donc béni !

— Oui, mais...

— S'ils apportent un concours suffisant et fidèle ?...

— Et si les gages offerts par eux sont des biens étrangers et la personne d'autrui ?

— Si ces biens offerts sont réels et libres ; si ces personnes sont nos ennemis ?

— Sans doute, mais si leur offre n'était qu'une traîtrise et si cette traîtrise ruinait ton bonheur ?

— Mon bonheur ? Aucune félonie ne peut atteindre l'honneur qui fait mon bonheur ; ma foi en répond et mon épée le garde.

La *lionne du Tigré* dit ces mots la main crispée, les yeux flamboyants. Et Fessa ajouta lentement :

— Mamitieh, aujourd'hui, chaque instant m'est précieux. J'ai dit que le Négus m'appelle ; je m'en vais donc à Antoto.

— Je t'accompagne pour apprendre plus tôt ce que te veut l'empereur.

Fessa joint les mains. Il voudrait écarter sa femme, la retenir au ghébi, trembler et souffrir loin d'elle.

Mais à ses regards suppliants comme à ses prières, elle répond :

— Je t'accompagne à Antoto.

De plus en plus perplexe, Fessa conduit son épouse à la hutte que, pendant ses séjours au ghébi, elle habitait entourée d'une partie de ses guerriers, en compagnie de suivantes et d'esclaves.

Dans ce logis, extérieurement semblable à celui de l'aboune, se pressait l'élite de la clientèle féminine de la Fitaurari, endimanchée, joyeuse et pourtant respectueuse, sans apparence d'un servilisme dégradant. Les jeunes filles exhibaient leurs plus frais atours, leurs bijoux les plus éclatants ; les dames produisaient les plus beaux de leurs enfants, drapées elles-mêmes de fines étoffes claires, aux plis de peplos antique, doublant les grâces de toutes ces silhouettes empreintes d'une grande dignité naturelle : dans leur repos elles égalaient en séduction les statues admirablement attrayantes qui nous restent de civilisations orientales, dès longtemps disparues.

Mamitieh recevait les hommages de toutes avec aisance, prodiguant des paroles aimables, d'engageants sourires, témoignages de l'affectueuse cordialité de ces rapports de supérieurs à inférieurs qui caractérisent la vie patriarcale des princes et des chefs abysssins.

La fitaurari abrège cependant la réception ; elle congédie tous ceux qui sont étrangers à sa domesticité et se retrouve ainsi relativement seule avec l'aboune dans sa demeure qui était, comme toutes les demeures des Abyssins, une maison de cristal, c'est-à-dire sans retraits comme sans mystères.

Fessa ne pouvait, malgré les circonstances, dominer son anxiété : il respirait avec effort, exhalait fréquemment de profonds soupirs ; son regard, sans fixité et sans force, errait comme à la suite de fantômes et ne retrouvait quelque éclat, un peu de chaleur, qu'en contemplant son épouse radieuse de santé, de fierté et... de bonheur !

Si extraordinaire que cela pût paraître, Mamitieh,

femme de l'aboune Fessa, était fitaurari, c'est-à-dire : chef d'avant-garde d'armée au service de l'empereur. Toute jeune, elle accompagnait à l'ennemi son père, qui était fitaurari, non pas comme tant d'autres femmes abysssines, en qualité de convoyeuse, porteuse, ou servante de guerriers, mais comme guerrière elle-même, montant mule fringante et cheval de bataille, jetant la lance avec adresse et fort loin, maniant sabre, fusil et, corps à corps, usant même du couteau de guerre, terriblement.

Chrétiens de nom, polygames et longtemps esclavagistes de fait, les Abyssins sont des schismatiques indéfinissables, restant saturés d'un certain paganisme troublant dans un éloignement de toutes pratiques religieuses appréciables.

Ainsi, chez eux, les mariages sont divers : ou libres, ou civils, ou, très rarement, religieux, parce que, à cette dernière façon, ils restent indissolubles. Comme esclavagistes, les Abyssins ont été calomniés ; mais ils sont loin d'être exempts de reproches, puisque les négriers trafiquaient sous leurs yeux et transitaient par leurs territoires ; eux-mêmes s'approvisionnaient chez les écumeurs du désert, ou réduisaient en esclavage leurs prisonniers, les pauvres hères, les voleurs qu'ils trouvaient indignes de liberté ; il y avait aussi chez eux des esclaves de naissance et des esclaves de... bonne volonté. Bien entendu, là, comme ailleurs, l'esclave dispose peu de sa personne et nullement de sa vertu.

Quant à l'aboune Fessa, il n'était certainement pas de mœurs dissolues : Mamitieh partageait seule, par mariage religieux et partant durable, l'intimité de son foyer et ses clients comme ses serviteurs n'étaient point à plaindre ; seulement on le savait rapace et très ambitieux, malgré les apanages opulents dont l'avait gratifié la munificence de l'empereur.

Quand l'aboune et la fitaurari purent enfin reprendre l'échange de leurs impressions :

— Je suppose, dit Mamitieh, que c'est encore Matéos qui te contrarie ?

Fessa n'esquisse qu'un signe de dénégation.

— Alors, rectifia la *Lionne*, c'est Pétros ?

— Ni lui, murmure dolemment l'aboune.

— L'un et l'autre, j'en suis sûre, continue la terrible femme avec une véhémence qui s'enflammait : ce sont deux hommes de peu, des intrigants qui tiennent du sac et de la corde pour avoir desservi naguère notre roi au service de Johannès.

Fessa joint ses mains dans un geste suppliant.

— C'est vrai, appuie la fitaurari. Le Négus Négoust veut bien ignorer les affronts du roi de Choa ; mais, sous cette volonté politique sommeille la défiance d'un cœur blessé.

— Matéos a sacré Ménélick comme Salima sacra Théodore et Jean ; il partage donc de plein droit sa fortune. Pétros ne renonce pas non plus à la dignité de métropolite qu'il tient du droit incontesté d'un l'empereur.

— Justement, ils se disent métropolites tous les deux ; en t'élevant à cette charge, Ménélick leur dira qu'ils ne le sont plus ni l'un ni l'autre.

— Ce n'est pas, gémit Fessa, pour me signifier cette faveur que le Négus me convoque aujourd'hui.

Mamitieh jouait alors avec le large coutelas qui, à la façon dankali lui barrait le ventre ; la lame étincelante, à demie sortie de sa gaine, faisait passer des frissons dans le dos de l'aboune qui entendait siffler entre les dents serrées de la terrible *lionne du Tigré :*

— Par la mort du Fitaurari, mon père ; et par la mort du Négus qui me protège, je règlerai moi-même les comptes qui t'embarrassent.

Alors, dans une détresse morale inénarrable, bas, très bas, comme un souffle de zéphyr qui se répand de nuit dans la feuillée assoupie, Fessa murmure :

— Veux-tu savoir, Mamitieh, ce qui m'épouvante ?

— Tu l'as dit : Matéos qui tient la place que tu désires !

— Non, non, NON !...

— Ce n'est pas Matéos ?

— Non.

— Ni Pétros, non plus ?

— Ni Pétros.

— Et ce sont les Derviches, vraiment ?

— Mamitieh !...

— Mais ces gens-là, c'est à nous, guerriers, de les combattre, et non aux abounes de les craindre !

Fessa ne peut se résoudre encore à s'expliquer davantage. Il cache sa figure dans sa toge blanche et sa femme ne perçoit plus qu'un sanglot étouffé.

— Mais enfin, ces Derviches qui t'obsèdent ?...

— Ils sont au ghébi d'Antoto.

— La pierre au cou et demandant grâce !

— Ce sont des émissaires du Mahdi qui viennent offrir au Négus son assistance contre les Italiens : « Notre cause est commune, disent-ils ; nous avons à réparer les injures de Coatit et de Kassala et vous, vous avez à défendre le Tigré, à reprendre l'Etythrée ».

— Si les Derviches désarment en face de nous et viennent même, pour notre aide, se ranger à nos côtés, est-ce fait pour te contrarier ?

— Mais j'ai rêvé...

— Tu as rêvé !

— ...Que les hyènes, en bandes hurlantes, envahissaient notre ghébi, que des léopards et des lions féroces se joignaient à elles pour le saccager, et que la peste, enfin, à leur suite, en complèterait la ruine.

— Un rêve !... C'est un rêve qui te fait trembler, Fessa ?

— C'était une immense désolation que le Négus contemplait sans déplaisir.

Un long silence suivit ces mots que l'aboune proféra la gorge serrée et les yeux hagards.

— Ce n'est pas tout, soupire encore Fessa, de plus en plus défait.

— Que crains-tu au delà de cette disgrâce... chimérique ?

— Que les Derviches aient voulu me perdre.

— Toi ! Comment cela pourrait-il se faire ?

— On dit qu'ils sont venus, comme preuve de leur sincérité, dénoncer à Ménélick des conspirateurs, dévoiler leur complot.

— Un complot ? Y as-tu trempé ? Parmi ces conspirateurs comptes-tu ?

Fessa courbe la tête.

— Es-tu compromis, soupçonné ?

Fessa ne répond plus.

— Malédiction ! clame la *Lionne*, frémissante soudain.

L'aboune demeure écroulé, en une détresse effroyable.

Sourdement, il murmure :

— Que Dieu nous garde de la colère de l'empereur !

— Qu'il confonde aussi les ennemis du Négus et de l'Ethiopie, ajoute la jeune femme d'une voix dure.

— *Amion !* conclut l'aboune, tout à fait désemparé.

Et il se retire.

Fessa fait ensuite le tour de son ghébi, se rendant de hutte en hutte, donnant des ordres, faisant diverses recommandations dont l'incohérence trahissait son effarement ; il demande enfin sa plus belle mule, qu'on couvre d'un riche harnachement, et, précédé du parasol rouge, emblème de sa haute dignité ecclésiastique, il s'apprête à quitter son ghébi pour gagner la résidence impériale d'Antoto, toute proche, vrai nid d'aigle placé sur la crête d'un mont abrupt, entouré et dominé par d'autres monts qui semblaient en interdire l'accès, compliqué comme à plaisir.

Antoto était une de ces nombreuses résidences impériales, qui ne doivent leur importance qu'à la présence de l'empereur. A la personne même du Négus, en effet, tous les rouages du gouvernement s'attachent : s'il vient à se déplacer, tout émigre avec lui, et le camp impérial, avec tous les services qui font l'ordre et la force de l'Etat éthiopien se transporte, erre selon la fantaisie du maître et se fixe à son gré en quelque autre lieu plus favorisé par la nature, ou plus inaccessible à l'ennemi. Vingt résidences successives connurent ainsi une heure de splendeur pour retomber par l'abandon dans l'oubli : ainsi en arrivera-t-il un jour d'Antoto comme d'Addis Ababa, que la fortune mieux assise de l'empire et ses relations plus suivies avec l'étranger paraissent cependant assurer d'un sort plus stable.

A cette heure, néanmoins, Antoto ne différait guère des précédentes résidences soit de Théodoros, soit de son successeur. Atti Johannès, dont Ménélick avait continué les traditions, en étendant sa domination sur toute l'Abyssinie et sur les Etats jusque-là seulement tributaires. Il campait de préférence parmi les peuples dont la fidélité restait douteuse, chez les Gallas particulièrement.

Antoto n'était, en vérité, qu'un poste d'observation en plein pays galla. De ce nid d'aigle perdu dans les nues,

l'œil d'oiseau de proie qu'était Ménélick portait de tous côtés et jusqu'au fond d'horizons immenses, du Nil à la Mer Rouge, et du Soudan égyptien aux pays nègres de l'Equateur. Il voulait, comme Théodore et Jean, rétablir dans une prestigieuse unité, le vaste empire de ses aïeux et il lui arriva la bonne fortune de réaliser ses desseins grandioses, moins par le fer et par le feu que par son sens profond de politique avisé et par la générosité qui caractérise les véritables génies bienfaisants qu'on ne voit pas plus douter de leur force que de leur haute destinée.

Antoto avait vu, au lieu d'Axoum, le sacre de Ménélick ; seulement elle n'avait pu gagner les bonnes grâces du « Soleil » d'Ethiopie, de Taïtou, la dernière femme de Ménélick, qui préférait planter sa tente dans la plaine, plutôt que sur les monts, et avait marqué sa préférence pour les thermes de Finfinni, dont elle fit la « Fleur Nouvelle » ou Addis Ababa, devenue momentanément la capitale de tout l'empire. C'est que, avec des soucis croissants et la nécessité de quelque continuité dans ses relations internationales, surtout avec l'âge qui commençait à peser, le Roi des Rois contractait des habitudes sédentaires : Il voulait plus de luxe, plus de confort, aussi moins de dérangement ; au lieu d'aller aux grands feudataires pour leur en imposer par le nombre de ses troupes ou par la force de ses armes, il préférait les amener à lui par des faveurs, comptant leur inspirer le respect qu'il fallait dans le cadre merveilleux qu'il avait choisi pour les manifestations opportunes de sa puissance, du reste redoutable.

Mais Antoto, sur son pic et dans l'isolement des cieux, symbolisait à merveille la défiance et l'audace du conquérant ; Addis Ababa, au contraire, assise dans la cuvette ou cirque formé par une ceinture solide de montagnes accolées les unes aux autres, échelonnées ou superposées, manifestait la sérénité d'une âme ambitieuse arrivée à ses fins, se livrant alors aux grands projets et se complaisant déjà dans les belles espérances. Hier, la tente mobile, la hutte éphémère suffisaient à l'ambition du roi du Choa ; aujourd'hui, l'amour du bien-être et le besoin du progrès entamait l'âme simple et rusée de l'empereur, âme bar-

bare malgré un léger vernis d'une civilisation solitaire qui n'aidait en elle qu'à dérouter l'observateur.

Antoto, comme Amboker, comme Addis Ababa, comme vingt autres camps successifs et temporaires, était donc un camp impérial ; une résidence d'empereur nègre, le plus dégourdi, à coup sûr et le mieux décrotté des souverains de l'Afrique ; empereur africain quand même : c'est-à-dire original, fantasque, assez primitif, avec tous les défauts et la plupart des qualités des primitifs que le hale d'une civilisation à rebours n'a point trop atteint et dont la religion chrétienne, bien qu'altérée, maintint le pays invinciblement au-dessus du fétichisme inhérent et en dehors de l'islamisme, toujours hostile.

Ménélick était alors déjà un héros avisé qui avait fait de grandes choses et livré vingt combats heureux qui le mirent à la tête des rois. Son prédécesseur Jean, qui venait de mourir à la peine, s'était fait sacrer empereur dans la ville sainte d'Axoum ; lui, préféra l'être à Antoto, comme si les faveurs des dieux avaient à venir à lui, au lieu qu'il eut à se rendre lui-même au-devant d'elles. C'était une façon d'être d'un certain modernisme dont il était atteint.

Heureux donc et victorieux, comme l'immense sycomore ou le vaste genévrier dominait les buissons clairsemés dans les herbes géantes du plateau abyssin, ainsi le couple impérial dominait ou éclipsait, écrasait tout autour de lui : guerriers, nobles, gens d'église et gens de la glèbe. Ménélick régnait en autocrate barbare, mais juste, disposant des biens, de la liberté et de la vie de ses sujets, sans contrôle et, parfois, sans ménagements. Chez ses partisans, d'ailleurs, c'était surtout la souplesse de l'échine qui faisait naître et durer la faveur, assurant au mérite l'avancement. Avant tout, il ne fallait pas être pressé d'arriver, jamais.

Or, il paraissait qu'abouna Fessa avait été trop pressé ou trop prévoyant.

Ce jour, toutefois, et certainement, il n'a aucune hâte d'arriver à Antoto. Suivi seulement de quelques serviteurs, il quittait son ghébi pour se rendre à la résidence impériale quand, soudain, il entend les trompettes de Mamitieh qui sonnent le ralliement.

L'aboune, étonné, se retourne pour s'informer ; mais

déjà la *Lionne du Tigré* apparaît à la tête des héros de son contingent ; elle accourt, le rejoint ; avec lui elle entend se rendre chez l'empereur.

Fessa tente de l'en dissuader, elle s'obstine ; bon gré, mal gré elle l'escorte et c'est de compagnie qu'ils arrivent enfin, après trois heures d'une marche pénible, à la porte ouest de la résidence de Ménélick. Cette porte est, en somme, un vaste pavillon construit à l'alignement d'une immense palissade où l'on venait aux nouvelles en flânant. Les abords de cette porte, accessible aux invités du Négus, aux solliciteurs de marque, aux fonctionnaires et aux courtisans, était ordinairement encombrée de mendiants, d'infirmes, de lépreux, de pouilleux de tous genres, y compris maints dignitaires connus que la disgrâce avait réduits à la mendicité. Tous ces misérables tentent d'intéresser les heureux du jour à leur triste sort : ils les épient au passage, s'attachent à leurs pas et, par leurs prières pressantes, par leurs contorsions pitoyables, s'efforcent de les apitoyer.

L'arrivée de l'Aboune Fessa et de la *Lionne du Tigré* fait une énorme sensation parmi ces déshérités de la fortune ; en masse, ils se ruent vers eux ; Mamitieh, qui voit qu'on les écarte à coups de fouet et de trique, tout en ordonnant de les ménager, fait jeter des thalaris dans leurs rangs, d'où s'élèvent aussitôt des bénédictions émues avec des acclamations enthousiastes.

L'Aboune, sa compagne et leur suite, pénétrèrent ainsi dans la première enceinte. Là, il faut quitter serviteurs, soldats et montures qui ne peuvent entrer dans les enceintes privilégiées.

Celles-ci étaient déjà très animées ; de gros personnages, venus de loin, apportaient leur tribut et devaient aussi rendre compte au Négus des particularités de leur administration. On se montrait de riches Gallas, de puissants tyrans, des nègres fameux accourus de l'Equateur et les Derviches du Soudan...

Arthur Savaète.

(A Suivre).

Autour du Monde

Il y a des lieux communs qui ne souffrent pas de discussion, ayant le privilège de l'évidence. De ce nombre se trouve la commune croyance que les Frères et Amis, durant la guerre, ont profité de leur situation prépondérante et du pouvoir qu'ils détenaient, pour tenir à l'écart des risques mortels de la cruelle aventure, leurs partisans, leurs électeurs dont il ne fallait pas laisser éclaircir les rangs par la mitraille.

M. Painlevé savait cela mieux que tous les autres, ayant eu l'occasion de compromettre la victoire comme président du Conseil, en même temps ministre indiscret et despotique de la guerre.

Et c'est ce ministre compromettant et compromis qui osa, dans un discours retentissant prononcé à Montpellier, accuser le clergé de France de s'être embusqué, d'avoir apporté à la Patrie menacée le moindre effort libérateur ! M. Painlevé savait pertinemment le contraire, mais le besoin de calomnier, le désir d'égarer le cœur de la France, le fit effrontément mentir.

L'épiscopat français jugea utile de protester, et le clergé de l'Hérault, où l'odieux mensonge prit son essor vers les loges et les officines électorales, se défendit collectivement et demanda à la Chambre des députés, aux fins d'une poursuite correctionnelle, la levée de l'immunité parlementaire derrière laquelle s'embusquait effectivement l'ancien ministre imposteur. Mais parce que M. Painlevé s'était partiellement rétracté, l'assemblée, où l'on fait habituellement échange de bons procédés et au sein de laquelle se multipliaient les signes de détresse, estima par l'organe de la Commission saisie, qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à la plainte des requérants, le fautif leur ayant donné publiquement une satisfaction... très relative !

L'incident laisse subsister, néanmoins, l'énergique protestation du clergé de France que résume admirablement celle du cardinal-archevêque de Paris ainsi conçue :

« Le clergé de France, pendant la guerre, a fait tout son devoir. Nul n'a le droit de revendiquer le monopole du patriotisme ; mais nul non plus ne saurait, sans trahir la vérité et la justice, refuser à nos prêtres, à nos religieux, à nos séminaristes, leur part de vaillance et de sacrifices. Les chiffres parlent assez d'eux-mêmes.

« 32.699 mobilisés, 4.618 morts au champ d'honneur, 10.414 cités à l'ordre ; 9.378 croix de guerre, 89 promotions dans la Légion d'honneur, 1.533 médailles militaires... n'est-ce

pas assez — sans parler d'autres exploits ou récompenses — pour faire du *Livre d'or* du clergé de France, en ces années terribles, un éclatant témoignage de patriotisme devant lequel doivent se taire toutes les préventions et s'incliner les hommages de tous les partis ?

« Mais la politique est parfois mauvaise conseillère. C'est elle qui dictait naguère à M. Painlevé, ancien président du Conseil et ancien ministre de la Guerre, des comparaisons injustes envers le clergé : c'est elle qui lui inspirait de jeter sur tout l'épiscopat français des suspicions qui ressemblent fort à des injures.

« Le clergé et les évêques de France sont au-dessus de ces insinuations ; le pays sait — le gouvernement a dit — que, comme tous les autres citoyens, ils ont bien mérité de la patrie.

« M. Painlevé lui-même en témoignait devant nous en pleine guerre, dans une réunion solennelle au théâtre de Rouen.

« Pourquoi donc user aujourd'hui, en faveur d'un parti politique, d'arguments plus passionnés que véridiques ? Pourquoi renier ainsi, sans raison valable, l'union sacrée des champs de bataille, qui doit survivre à la guerre ?

« Nous croyons qu'il y a mieux à faire que de ranimer des préventions en tout temps regrettables, et actuellement surtout particulièrement injustifiées.

« C'est vrai. Tous les prêtres n'ont pas porté les armes. Mais est-ce que tous les mobilisés furent des combattants ? Les rôles, en temps de guerre, pour être différents, ne sont pas moins indispensables au salut de la patrie. Il suffit que l'on soit où appelle le devoir.

« Or, la mission du prêtre ne l'appelle pas aux champs de bataille pour tuer, mais pour secourir les soldats sans crainte de mort ; elle le réclame dans les hôpitaux, au chevet des blessés et des mourants, à une place où se paie, comme ailleurs, dans un dévouement absolu, l'impôt sacré du patriotisme.

« N'eût-il rempli que ce rôle de charité, le clergé de France aurait droit à la reconnaissance de tous. Il a fait autre chose encore : il a concouru vaillamment, par les armes, à la délivrance du pays.

« Rien n'autorise à oublier — encore moins à méconnaître — le courage intrépide qu'il a montré et les services qu'il a rendus à la patrie. »

Est-ce que les *Fils de la Veuve* ont publié quelque part de plus impressionnantes statistiques ?

La politique intérieure de la France est encore dominée par les deux questions vitales : les réparations de guerre dues par l'Allemagne, et la paix à restaurer dans le proche Orient, conséquence inéluctable des récentes victoires turques sur les Grecs.

La question des réparations n'a pas fait de progrès appré-

ciables, malgré l'excursion en corps que la Commission des Réparations a faite à Berlin pour se renseigner, et, subsidiairement, pour entendre les propositions de l'Allemagne.

Celle-ci a poursuivi son rôle de débiteur de mauvaise foi : elle étala complaisamment sa misère d'Etat savamment organisée et, loin d'offrir des satisfactions, sous prétexte qu'un créancier avisé ne doit pas ruiner son débiteur, elle tendit la main, sollicitant des remises de dettes et des emprunts !

La Commission des Réparations ne put que constater la carence du Reich ; les mains aussi vides — quoique libres — que l'oreille basse, elle n'eut finalement qu'à réintégrer son Hôtel Astoria, si favorables aux méditations mélancoliques d'hommes de bonne volonté constamment désappointés. Inutile de s'étendre sur de vagues propositions émises par l'Allemagne à la treizième heure, uniquement pour s'épargner des malheurs, autant de chimères imaginées pour se donner de l'air et du temps, autant de poudre pour des yeux clos qu'emporte le vent.

Cependant ce n'est pas un lieu commun de dire que la paix de l'Europe et du monde dépend des relations, non pas cordiales, mais supportables, entre la France et l'Allemagne ; ces relations ne seraient point supportables pour la France s'il lui fallait les entretenir au prix de son honneur et de sa prospérité : il faut à la France ses réparations de guerre dont dépendent son honneur, son crédit, sa prospérité, sa sécurité même qui doit être assurée mieux que par des projets inconsistants, aussitôt désavoués par leurs auteurs. M. Lucien Hubert le fit bien entendre au Sénat en interpellant le Gouvernement.

M. Raymond Poincaré, Président du Conseil, saisit l'occasion pour affirmer de nouveau la constante et ferme volonté de la France d'être payée jusqu'au solde complet de son compte, déjà trop réduit par des tractations illusoires.

Il rappelle qu'en juin le Reich, qui se déclarait insolvable, faisait d'énormes dépenses pour l'amélioration de ses voies ferrées, la reconstruction et l'augmentation de sa flotte et qu'en même temps il procédait à de colossales émissions de papier-monnaie ; le gouvernement français ne voulant pas consentir à un emprunt international au prix de l'amputation de la créance et sans qu'un contrôle rigoureux fût exercé sur les finances et les exportations de l'Allemagne. Le chancelier avait promis d'arrêter l'inflation fiduciaire et de faire voter un emprunt forcé.

M. Poincaré dit qu'il était partisan de joindre la question du règlement des dettes interalliées aux réparations ; mais, en août, le cabinet anglais déclarant qu'il y avait lieu d'accorder un moratorium à l'Allemagne avec des mesures de contrôle insuffisantes et sans gages, le gouvernement français ne voulut pas aliéner sa liberté.

« Mais, ajoutait le président du Conseil, avant d'user de

cette liberté, j'ai cru devoir patienter. Une prise de gages pour la France seule n'aura jamais le même effet moral et ne produira pas le même rendement qu'une mesure collective. »

L'établissement du cordon douanier n'aboutirait qu'à un détournement de trafic.

La Belgique ayant accepté une remise des paiements à six mois, la France ne pouvait être plus exigeante. Voilà pourquoi le gouvernement a laissé la commission des réparations décider et sa décision, ajoute M. Poincaré, n'est pas un modèle de clarté.

La France a persisté à réclamer le contrôle sur les finances et les exportations allemandes. Le gouvernement allemand a promis de remédier à l'exode des capitaux, les mesures qu'il a prises sont d'ailleurs insuffisantes ; il en est de même des mesures projetées qui ont soulevé les protestations des délégués de la France. La question revient en ce moment même devant le comité des garanties.

« Quant au contrôle budgétaire et contrôle sur les émissions de billets, poursuit le président du Conseil, le gouvernement allemand n'a saisi à cet égard la Commission des réparations que de notes évasives et négatives. Il a réclamé un nouveau règlement définitif des charges résultant du traité de paix et promis un projet de stabilisation du mark. Ce que je sais de ce dernier n'est pas pour me rassurer. »

Qu'on ne s'imagine pas que l'Allemagne va essayer de sortir de la crise qu'elle a provoquée. Pour que le gouvernement allemand puisse emprunter, il faut que la question soit étudiée dans une conférence d'ensemble. A Bruxelles, les alliés se prononceront sur la mobilisation de la dette allemande au moyen d'emprunts et sur le règlement général des dettes interalliées. Lord Curzon a promis l'appui du gouvernement britannique pour la solution de ces questions.

« Nous ferons, dit le président du Conseil, tout ce qui dépendra de nous pour obtenir un règlement général, mais si nous n'obtenons pas satisfaction, rien ne pourra nous faire renoncer à nos droits que nous exercerons seuls plutôt que de ne pas être payés.

« La France ne peut rester dans la situation dangereuse où l'a mise le Reich. Elle est la moins impérialiste des nations, elle ne veut pas écraser l'Allemagne, elle ne réclame que la justice, elle a confiance qu'elle l'obtiendra de la loyauté de ses alliés. »

Le 11 novembre, alors que les gouvernements alliés se joignaient à la France pour commémorer les souvenirs divers de la signature de l'armistice qui mettait fin à la guerre mondiale, M. G. Clemenceau s'embarquait au Havre pour l'Amérique. Il voulait dire aux Américains que cela n'allait pas et pourquoi la paix tournait de travers. Il prenait sur lui cette tâche sévère et affirmait hautement que, sans le moindre

mandat officiel, il ne poursuivait pas, non plus, des buts personnels.

Voici ce que dit le grand vieillard en abordant nos amis du Nouveau-Monde, assemblés au Metropolitan-Opéra de New-York :

« Je suis venu sans mission. J'ai appris que l'on calomniait la France ; puis vinrent les critiques sévères de l'Amérique par un grand Anglais. J'ai pensé : si l'Amérique ne comprend pas la France et si l'Angleterre ne comprend pas l'Amérique, où allons-nous ?

« J'ai senti qu'il était utile de venir vous voir et j'ai quitté la France.

« La France et l'Amérique ont eu la bonne fortune d'ouvrir une ère nouvelle où peut-être la justice et l'esprit de droiture seront réalisés. Je ne viens pas demander d'argent, mais je veux vous-mêmes, vos cœurs, l'impondérable. »

Rappelant l'arrivée des troupes américaines en France, la visite du général Pershing au tombeau de La Fayette, qui fut un témoignage de la reconnaissance de l'Amérique, il ajoute :

« Vous prétendez la France militariste et impérialiste ; elle fut pourtant, de mémoire d'homme, envahie deux fois. Pourquoi ne traitez-vous pas l'Allemagne de militariste ? Je ne viens pas médire de l'Allemagne, mais je veux défendre la France. Quand les soldats français tombaient, nous n'étions pas militaristes. Quand on me demanda de conclure des arrangements avec des Allemands, je répondis : « Que vaut leur « signature ? Que valent leurs papiers ? Ne violèrent-ils pas la « Belgique, dont ils avaient garanti la neutralité ? »

« Je ne veux pas la destruction de ce qui fut une grande nation et qui le redeviendra. Je veux l'empêcher de démembrer la France. Il n'existe pas de différend entre les Français et les Allemands, mais entre les Allemands et le reste du monde. L'armistice devait être automatiquement conclu quand l'Allemagne accepta les 14 points du président Wilson, puisque ceux-ci étaient nos buts de guerre et qu'ils étaient les vôtres aussi bien que les nôtres. L'Amérique a pris une grande part à la guerre, à l'armistice et au traité. *Mais si nous avions su qu'après quatre ans, les garanties promises nous manqueraient encore, nous serions allés jusqu'à Berlin.* J'ai senti dès le jour de l'armistice que l'Angleterre n'était plus avec nous, et vous, vous nous avez quittés également. Vous avez mêlé votre sang au nôtre, et vous n'avez pas le droit de nous laisser ainsi sans essayer de nous aider. Vous avez rompu la solidarité économique parce que vous pensiez trouver des marchés en Allemagne et en Russie alors que la France est handicapée par ses dévastations. »

Faisant allusion à la question des dettes, M. Clemenceau affirme que la France est incapable de renier la sienne, mais elle demande qu'on ne l'empêche pas de la payer.

« Vous avez, ainsi que l'Angleterre, les meilleures frontières du monde. Nous, nous avons les pires, du côté allemand.

« Vous avez trouvé une garantie dans la suppression de l'alliance anglo-japonaise. L'Angleterre en a trouvé une dans la destruction de la flotte allemande. Pourquoi n'aurions-nous pas la nôtre ?

« Comment la France, sans argent, ayant perdu tant d'hommes, et qui doit réparer les dévastations commises sur son territoire, penserait-elle à se battre pour dominer l'Europe, dont elle a fait l'indépendance ? Nous avons reçu la promesse de réparations avec la signature de l'Amérique. Si vous ramenez la confiance en Europe, vous serez payés, car nous en aurons les moyens.

« Je ne désire pas médire de la doctrine de Monroe, qui fut bonne en son temps. Mais vous avez grandi. La politique d'un grand homme n'est pas celle d'un enfant.

« On possède des preuves que l'Allemagne prépare une nouvelle guerre de revanche. Comment pouvez-vous ne pas vous rendre à cette évidence ? Ouvrez les yeux !

« Désirant m'entourer de garanties à la conférence de la paix, j'avais demandé la frontière du Rhin. M. Lloyd George offrit la garantie de l'Angleterre et celle des Etats-Unis, si j'y renonçais. J'y ai renoncé. Mais les promesses n'ont pas été tenues. Est-ce une raison parce que les alliés nous abandonnent pour que nous devions laisser nos frontières ouvertes ?

« Si l'Amérique reprenait les conversations avec l'Angleterre et la France, vous ne courriez pas de risques, mais nous chercherions ensemble les moyens de rétablir un plan qui conviendrait à tous, mais en tenant compte des garanties nécessaires, lesquelles aideraient au rétablissement de conditions normales. Si ces garanties existaient, nous serions sûrs que l'Allemagne ne nous attaquerait pas, l'Allemagne serait sûre que nous ne l'attaquerions pas, car nous ne nous exposerions pas à perdre nos amis. »

M. Clemenceau déclare qu'il n'a pas foi dans la Société des nations, mais il pense qu'elle serait un moyen d'éviter la guerre par des conversations qui pourraient arrêter des hostilités et qui pourraient aboutir à des accords. Elle a fait ses preuves en Haute-Silésie et s'occupe maintenant de sauver l'Autriche.

« Quoi qu'il arrive, dit-il, l'intervention de l'Amérique doit se faire dans ce sens. »

Et M. Clemenceau conclut :

« Nous sommes dans la plus grande des crisesè Vous avez promis au monde que vous le délivreriez. Vous l'avez proclamé dans le traité de paix. Maintenant, je vous demande : Pourquoi avez-vous fait la guerre ? Est-ce pour aider les autres à sauvegarder la démocratie ? Quel point avez-vous atteint ? Y avez-vous pensé ? Aucun sacrifice ne vous est demandé, excepté l'assurance que vous voulez garder parmi les nations

la grande place que vous y avez tenue à deux reprises. Si vous la prenez, vous apporterez la libération du monde. Si vous vous abstenez, un avenir sombre nous menace, mais vous pouvez être assurés que nous ne le subirons pas sans avoir fait notre possible pour l'éviter. »

M. Clemenceau fut vivement félicité par les membres du Conseil des relations extérieures et l'assistance lui fit une longue ovation.

L'Union du Commerce et de l'Industrie pour la Défense sociale, donnait le 22 novembre chez Ledoyen, son déjeuner mensuel. M. Louis Dubois, Député, ancien ministre du Commerce, présidait.

« † Louis, card. Dubois,
archev. de Paris. »

Toujours à l'affût de l'actualité, l'*Union* avait demandé à l'abbé Wetterlé, Membre de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre, rentré récemment d'un voyage en Syrie, de bien vouloir lui exposer ses vues sur la paix qui s'élabore, en ce moment, à Lausanne.

Le Député du Haut-Rhin fit, avec une grande netteté de pensée, un esprit de décision et une conception éminemment françaises, l'exposé de la situation.

« Ni turcophiles, ni turcophobes, a-t-il dit, soyons simplement Français. La France a toujours rempli sa mission protectrice en Orient. Lloyd George y poursuivait une politique annexionniste. Il a cherché à nous décourager en Syrie. Etats arabes et Asie-Mineure grecque devaient servir de couverture à l'Egypte.

« D'un autre côté, il comptait bien se maintenir à Constantinople, directement ou par l'entremise des Grecs. On sait comment il soutint Fayçal contre la France, tout en exigeant que nous nous battions contre les Turcs en Cilicie. La France finit par refuser de se prêter à ce rôle de dupes, l'accord d'Angora lui permit de retirer ses troupes de combat. Conséquence : les Grecs furent battus et le plan grandiose de Lloyd George s'est écroulé.

« Les Anglais devront quitter Constantinople ; sans doute l'intransigeance des gens d'Angora réveille leurs espoirs. Mais à Lausanne, l'entente finira bien par s'établir tant sur la protection des Capitulations que sur la liberté des Détroits et la protection de nos œuvres d'Orient. Nous n'accepterons évidemment pas le plébiscite proposé en pays arabes. La Turquie politique s'est séparée du Califat. Elle n'a donc plus aucun titre à la protection des Musulmans de toutes races et de toutes nationalités. Les Turcs sont désormais simplement chez eux. Qu'ils s'administrent comme ils l'entendent ; mais qu'ils cessent de créer des difficultés aux Puissances qui ont des sujets ou protégés islamiques. »

Nous prêtions l'oreille à d'autres voix autorisées qui s'exprimaient discrètement autour de nous sur les manœuvres britanniques.

Les élections anglaises ont mis les Conservateurs au pouvoir et Lloyd George à sa place ; cette grande épave avait des visées audacieuses. En effet, l'ex-Premier prétendait escamoter la Russie. Profitant de la Révolution russe, il rêvait, en méthodiste avisé qui prêche la morale chaque dimanche dans son église, au détachement confessionnel des maîtres actuels de Moscou et il ne lui paraissait pas impossible de convertir en protestants les orthodoxes désorientés. Il s'en serait servi pour dominer la Chine et le Japon, pour tenir en échec les Etats-Unis dans le Pacifique ! L'exécution des Grecs par les Turcs, en faisant paraître aventuré et chimérique le plan de Lloyd George, amena l'heureux revirement de l'opinion anglaise qui veut plus de clarté, de franchise et d'honnêteté dans les relations internationales.

A. S.

Le Gérant : Robert Savaète.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE
62e ANNÉE, TOME 200-N° III Décembre 1922

Visions et Voix d'Outre-Tombe

(Suite.)

CHAPITRE VI

Angelus, par un mouvement toujours aisé et rapide, lui fait franchir le Danube. Alors, au delà des Portes de Fer, Armand peut contempler le Banat encore couvert des cicatrices du joug ottoman, mais devenu subitement la pomme de discorde jetée par un dur Destin, malgré tout favorable, entre deux peuples vaillants que l'infortune la plus cruelle ne parvient pas à désunir, que la Victoire inespérée rendra moroses, peut-être ennemis. Il voit aussi la Transylvanie tiraillée, inlassablement opprimée, qui appela à son aide les frères du sud et ne vit, après une courte ivresse, que des Huns féroces ramenant dans ses vallées stupéfaites et sur ses montagnes frémissantes le Mongol détesté. Cette terre malheureuse suait sang et eau ; sur la roue ennemie elle se disloquait.

Vers le nord, à gauche, d'autres terres endolories, terres serbes et slovènes, terres croates, toutes terres lamentables dont les habitants, abusés par l'Autrichien, se mirent sous le joug de l'Allemand pour éviter le carcan maggyar. Elles causèrent la mort ou l'exil des partisans de Kossuth, mais perdirent leurs espérances. Car, triste retour des choses que facilita l'ingratitude, l'Allemand, sauvé par la vaillance slave, prouva l'indépendance de son cœur en livrant ses libérateurs à l'ennemi séculaire, à cet ennemi qu'ils venaient pourtant d'abattre sans pitié et dont il leur fallut, comme récompense, subir la dure tyrannie jusqu'à ce jour !

Armand contemplait aussi, prolongeant l'Illyrie et la Dalmatie, également rebelles au joug des Huns et des Mongols, la Bosnie et l'Herzégovine que la Russie libéra du Croissant, mais que la fourberie d'un monstre de fer,

comme réserve pour un compromis avantageux, fit confier à l'honneur d'un peuple félon qui s'en empara au risque de déchaîner déjà les pires calamités.

Sachant l'angoisse de son compagnon, le vieillard lui dit avec bonté :

— Regarde, mon fils, toutes ces horreurs, à plaisir et à loisir multipliées pour outrager l'Eternel ! N'oublie jamais combien ces terres, foulées par tant de peuples migrateurs et disparus, ont été aujourd'hui plus abominablement tourmentées qu'à travers les âges barbares. Considère combien les peuples qui occupent ces terres maudites saignent la douleur, frissonnent l'épouvante. Leur triste sort n'a de comparable que les tortures qu'endurèrent, aux temps les plus sévères de leur sujétion, Tchèques, Slovaques et Polonais. Les Arméniens, seuls, ont pu connaître plus de calamités, des carnages plus effroyables. Cependant, les forêts que tu découvres çà et là, ne t'y trompes pas, ne sont qu'assemblages de potences, où meurent maintenant une foule d'hommes pour s'être souvenus des tourments de leurs aïeux.

Tu t'étonnes de trouver en ces lieux, où pourtant ne fut livré aucun combat jusqu'ici, de tels champs de carnages couverts de suppliciés, autant d'outragés, autant d'innocentes victimes de la tyrannie : ce sont des otages, ce sont des prisonniers, des patriotes qui préfèrent mourir que servir ; ce sont des faibles sacrifiés pour ébranler les cœurs vaillants ; ce sont des héros qui expient leurs vertus ; ce sont encore les vierges des asiles sacrés et ce sont les anges des sanctuaires profanés qui gisent sur tous ces champs de douleurs ! Mais la pitié éternelle tombe enfin comme une salutaire rosée et elle chasse le brouillard fétide des marais de la malédiction ! Maintenant, les peuples honnêtes libèrent des cadavres, et le ciel... sauve des orphelins !

Pendant que son guide lui parlait de la sorte, Armand voyait, outre les forêts sinistres et les épouvantes qu'elles célaient sous les brouillards faits de calamités, des fosses immenses qu'une foule atterrée se creusait et comblait de

ses larmes. Ce peuple expirant se redressait un instant sur les bords d'une tombe sans fin et, en une vague douloureuse, sous la mitraille, comme des épis fauchés, il s'écroulait dans ce tombeau tumultueux ! Et déjà d'autres foules, troupeaux plus lamentables encore, étaient poussées pêle-mêle vers ces ruines de l'humanité qu'elles recouvraient d'une terre maudite qui cessait d'être la commune patrie, creusant, en comblant la fosse de leurs devanciers, leur propre tombeau !

A ce spectacle inouï, méditant ce que lui apprenait son guide compatissant, Armand songeait à ce que Tacite rapportait déjà des Barbares des bords du Rhin et du Danube en général, et particulièrement des Germains, dont le sang épais répugne aux mélanges, race qui, dans sa sauvagerie, ne ressemble qu'à elle-même et confond toujours les peuples par sa mentalité de fauve affamé. L'amoralité organique des Germains fait qu'ils sont restés dans l'humanité un îlot d'une monstrueuse kultur que la civilisation repousse sans pouvoir s'en défaire. L'immense multitude de ces Teutons a conservé dans son isolement un air de famille marqué au coin de la malédiction : yeux bleus et farouches, cheveux roux, corps lourds, de haute stature, vigoureux pour un coup de collier, incapables d'efforts soutenus et de grandes fatigues ; et par un double effet de leur sol et de leur climat, résistant aussi mal à la soif et à la chaleur, qu'ils supportent aisément le froid et la faim. Ils sont restés les hyènes et les chacals que l'odeur des cadavres des peuples faibles ou en décomposition attirent sûrement du fond de leurs forêts, des loups qui se multiplient pour la curée sur les plages glacées du Nord.

Les Germains étaient jadis, ne le sont-ils plus ? les princes parmi tous les Barbares qui présentaient entre eux les traits les plus variés, les plus extraordinaires de la férocité. On trouvait parmi eux de petits hommes basanés et maigres à côté de géants aux yeux verts, dont la chevelure blonde était lavée à la chaux, frottée de beurre rance ou de cendres de frêne ; ceux-ci allant nus malgré la rigueur du climat, mais couverts de colliers, d'anneaux de fer et de bracelets d'or ; ceux-là se parant de peaux de sayons, de larges brayes, de tuniques étroites et bigarrées ;

les uns s'affublaient, pour paraître plus terribles, de masques qui simulaient le muffle des fauves, les autres se rasaient menton et nuque pour n'étaler que leurs longues barbes et leurs moustaches agressives ; et toutes ces bêtes féroces s'escrimaient à pied avec des massues, des framées, des angons avec crochets, des haches à double tranchant, des frondes, des flèches empoisonnées et armées d'os pointus ; ils maniaient aussi des filets et des lazzos faits de lanières de cuir, de courtes et de longues épées, ou bien des coutelas dont un art diabolique rendait les blessures aussi douloureuses que mortelles. Leurs cavaliers ne pouvaient se confondre avec les centaures, assurément ; mais ils montaient des chevaux lourds et bardés de fer, ou bien de chétives cavales rapides comme la gazelle ; et tous ces gens, nés pour la guerre dont ils faisaient déjà leur industrie, et qu'ils rendaient affreuse pour la faire plus rapide et plus productive de butin, combattaient dispersés ou en formation triangulaire, ou encore roulés en masse comme les Allemands à Verdun, sur l'Yser et la Somme, afin de plus peser par leur poids que par leurs coups et leur vaillance ; dans les bois, ils grimpaient dans les arbres, objets de leur culte, et combattaient là-même portés sur les épaules et dans les bras de leurs dieux sauvages.

Dans la cohue de ces peuples barbares, cruels à dessein, les Huns se distinguaient encore et paraissaient effroyables aux monstres eux-mêmes, qui considéraient avec horreur et envie ces cavaliers à l'épaisse encolure, aux joues déchiquetées comme le sont encore celles de leurs étudiants porte-rapières, au visage sombre et aplati, à la barbe rare dont la tête, boule d'os et de chair, avait des trous plutôt que des yeux, dont la voix enfin était grêle, le geste inhumain et le gosier inaltérable.

« Différents de tous les autres hommes, les Huns n'usaient ni de feu, ni de mets apprêtés. Ils se nourrissaient plutôt d'herbes sauvages et de viandes demi-crues, couvées un moment entre leurs cuisses, ou échauffées entre leur siège et le dos de leurs chevaux. Leurs tuniques de toile colorée et de peaux de rats des champs étaient nouées autour de leur cou ; ils ne les abandonnaient que lorsqu'elles tombaient de pourriture en lambeaux. Ils enfon-

çaient leurs têtes dans des bonnets de peaux arrondis, leurs jambes velues dans des tuyaux de cuir de chèvre. On eût dit qu'ils étaient cloués sur leurs montures, petits et mal formés, mais infatigables. Souvent ils s'y tenaient assis comme des femmes ; ils y traitaient d'affaires, délibérant, vendant, achetant, buvant, mangeant, dormant sur le cou étroit de leur bête, s'y livrant même à un profond sommeil et à toutes sortes de songes. »

Et ce sont toutes ces brutes qui, pêle-mêle ou successivement, se ruèrent de tous côtés, en Bretagne, sur le Rhin et le Danube, en Orient et même sur l'Afrique : Alaric ouvrit la marche à la tête de ses Visigoths, Attila promena ensuite ses hordes de l'un à l'autre bout de l'empire romain, dont Genséric, avec ses vandales, précipita enfin la ruine irrémédiable.

Les exploits de ces ancêtres et leurs conquêtes sont les premiers titres qu'invoquent les Allemands pour réclamer l'héritage des peuples qu'ils précipitent dans l'esclavage par le fer et le feu ou par l'intrigue et la trahison. Car c'est des bords de ce Danube que les Huns rejetèrent les Goths vaincus sur l'Orient dégénéré, dont ils ravagèrent d'abord le Pont, puis l'Asie-Mineure, enfin la Grèce infortunée réduite en cendres. Alaric, chef des Goths de l'Est, ou Visigoths, reconnu gouverneur d'Illyrie et menacé néanmoins de voir ses hordes exterminées par les Romains, marche sur Rome dont il épargne d'abord les habitants contre l'abandon de leurs richesses, mais qu'il fit ensuite massacrer, n'épargnant que les chrétiens persécutés jusque là et les biens qu'ils possédaient encore.

Après les Goths, Attila et ses Huns quittent aussi les bords du Danube. Ce « fléau de Dieu », qui se disait encore le « marteau de l'univers » et proclamait que l'herbe ne pousserait plus sur le passage de son cheval, dont la capitale était un camp, et la garde des rois asservis, qui se nourrissait grossièrement en des plats de bois abandonnant à la soldatesque les vases d'or des vaincus, après avoir conquis la Scythie, la Germanie et le nord de l'Europe, alla sous les murs de Constantinople lever tribut sur les pâles empereurs de Ravenne et de Byzance. Ces tributs étaient les émoluments dûs au « général de l'empire »

qu'on en avait fait. Dans son orgueil, ce « Fléau » superbe disait alors : les généraux des empereurs sont des valets, et les valets d'Attila sont des empereurs ! Et il envoya bientôt à ces valets porte-couronnes deux Goths avec ce message arrogant : « Attila, mon maître et le vôtre, vous ordonne de lui préparer un palais. »

Ce fut ainsi que le Barbare donna le signal de l'invasion de l'Occident, invasion qui révéla Lupus à Troyes, Geneviève à Paris, Aignan à Orléans, au secours duquel, comme Jeanne plus tard, sous Charles VII, courut Aétius. Celui-ci suivit le « Marteau de l'Univers » pour le marteler lui-même aux champs catalauniques, ainsi que Joffre et Foch pilonnèrent les Boches de la Marne à la Meuse, dans les Flandres, en Artois, en Picardie et en Champagne. Après avoir encore ravagé l'Italie et subi, en cette occasion, la parole victorieuse de Léon, le Barbare affolé fuit Rome et l'Italie, reparaît haletant sur son Danube et y meurt dans sa fureur rentrée sous le poignard d'une femme en rêvant encore à de nouvelles destructions. Cette histoire d'un autre âge est l'Histoire de nos jours. Mais pourquoi nous attarder pour assister encore à la ruine de Rome succombant sous les coups répétés de Genséric et d'Odoacre, puisque les conquérants ne prirent pas leur essor de ce nid de pirates, d'où nous avons vu partir les plus redoutables fléaux barbares dont les descendants éléveront sans cesse des prétentions sur l'héritage de Rome et viennent de manquer l'empire élargi du monde !

Tels étaient les souvenirs que son passage du Danube, le panorama déroulé sous ses yeux et ces sages paroles évoquaient alors dans l'esprit d'Armand. Rapprochant ce passé lointain d'un présent effroyable, mille sombres pensées le troublaient, et autant de douleurs torturaient son âme, car il voyait tous les foyers ensanglantés et toutes les nations comme dispersées, soit qu'elles eussent à se défendre contre des pirates féroces sur terre et sur mer, soit que les petits et les femelles de ces bandits fussent sur leurs traces pour participer aux pillages.

Les peuples de proie tenaient, en effet, les Alpes, le Rhin, l'Aisne, la Somme, l'Yser, la Baltique, la Pologne,

la Courlande, la Roumanie, et débordant partout le Danube, occupaient encore le reste des Balkans, les Détroits, l'Anatolie, Jérusalem, les sources du Tibre et de l'Euphrate. Leurs intrigues, comme la toile de l'araignée vorace, étaient tendues sur toutes les terres habitées pour y faire valoir le droit barbare avec l'aide et pour le compte de vieux dieux qu'ils rendaient féroces comme eux. Outre une souffrance atroce, Armand éprouvait un doute poignant qui voisinait avec le désespoir. Il allait exhaler sa peine, lorsque pénétrant encore les secrètes raisons de cet accablement, Angelus lui dit :

— Les Barbares, si durs pour les peuples qu'ils dispersent ou détruisent, ne sont pas moins redoutables entre eux. Pour t'en convaincre, considère ce qui s'est passé après Meyerling ici même, à Serajevo : deux noms funestes, attachés à deux crimes odieux, ayant pour cause commune l'ambition sans scrupule d'une race de naufrageurs. La victime de la Vetsera ne t'apprendrait pas autre chose que celle de Gavro Princip. Si l'un pourrait arracher le masque du chancelier de fer, l'autre ferait facilement tomber le faux nez du Seigneur de la Guerre, car ces deux malfaiteurs ne sont que des manifestations successives de la malfaisance naturelle des Hohenzollern. L'impérial exilé de la cour de Vienne, qui vint échouer ici, ne se contente pas de gémir sous le poids de son mausolée solitaire. Les lieux qui virent éteindre ses feux et disperser ses rêves ambitieux l'attirent, le ressentiment l'y retient souvent.

Arrêtons-nous, et s'il se trouve par aventure à Serajevo, consulte François-Ferdinand et la pauvre Sophie de Choteck, duchesse de Hohenberg dont l'amour et le dépit maternels firent une complice de Guillaume, à la manière de Sophie d'Arthènes.

Ainsi parla Angelus en se dirigeant vers le pont de Koumaya, à Serajevo, disant encore :

— Ici, le 28 juin 1914, Tchabrinovitch jeta sa bombe sur l'archiduc héritier François-Ferdinand d'Este et sa femme, la duchesse de Hohenberg. Le prince, suivant le geste du meurtrier, vit tomber l'engin dans la capote

retournée de son automobile d'où il le jeta sur la chaussée. La bombe, éclata en touchant terre, et blessa l'aide de camp, comte de Mérizzy, qui fut porté à l'hôpital, tandis que le couple princier continuait sa course vers l'Hôtel de Ville.

— Le prince, en cette occasion, fit preuve de courage et de sang-froid, fit Armand, toujours généreux.

— La flatterie, rectifia le sage vieillard, veut que les princes ne fassent jamais que des gestes héroïques. Ils en font quelquefois, et le reste de leurs actes ne les distingue guère des autres mortels. L'archiduc aimait sa compagne; il eut la galanterie de la protéger. Ce geste est ordinaire, il ne dépasse pas en beauté l'élan instinctif d'un homme qui se défend.

Ils arrivèrent à l'Hôtel de Ville. Angelus expliqua :

— Après l'attentat du pont de Koumaya, le groupe archiducal, fort ému, respire ici. Le prince, outré, écoute avec un mécontentement mal contenu le début de la harangue du bourgmestre, qui faisait honnêtement son devoir.

— Trêve aux discours ! On te fait une visite, lui crie le prince, et on vous assassine !

Après un silence qui laisse voir la stupéfaction de tous, brutalement l'archiduc poursuit :

— Maintenant, tu peux me faire des compliments !

Le malheureux était trop cruel; il avait déçu trop d'espérances pour être plus en sécurité à Serajevo qu'à Trieste, où déjà de sinistres pressentiments l'assaillirent. Il s'était déclaré l'ennemi impitoyable de l'irrédentisme italien; bien qu'il parût trialiste en faveur des Slaves, lui-même avait fait des provinces bosniaques, iniquement incorporées dans l'empire des Habsbourg, un vrai camp retranché. Il les avait entourées de blockaus et d'autres défenses fixes et mobiles, y avait massé sous ses ordres deux corps d'armée dont la présence, véritable provocation, n'était justifiée que par la suspicion ; une police nombreuse et tracassière terrorisait le peuple soustrait à ses protecteurs et que l'oppresseur entourait pour mieux le contraindre à la fidélité, de tous les moyens violents qu'invente une ombra-

geuse tyrannie. Les Bosniaques n'étaient pas tenus à monter une garde vigilante autour du char triomphal d'un maître suspect ; mais ils n'étaient pas, non plus, en un état, et n'avaient pas, d'ailleurs, un intéérêt immédiat tel qu'ils crurent devoir risquer un crime pour retrouver la liberté.

Néanmoins, un attentat était projeté ; ce noir dessein était connu à Vienne comme à Serajevo. La police ne pouvait l'ignorer, elle resta cependant l'arme au pied et les yeux clos. Le commandement militaire en était instruit et c'est pourquoi il priva l'archiduc d'une protection même élémentaire : ce prince fut conduit en pays ennemi comme le martyr aux fauves d'un amphithéâtre.

Qui donc eut la pensée criminelle ? Quelle main mystérieuse arma le bras des assassins ? Pourquoi ceux-ci furent-ils favorisés à souhait et protégés à propos ? car il y eut d'autres criminels que ceux que la justice voulut bien atteindre, accuser, juger en une sorte de huis-clos, nuit mystérieuse, qui laissa le champ libre à des manœuvres dynastiques, à des attentats policiers jusque dans le secret des cachots !

Pourquoi Vienne resta-t-elle d'abord indifférente à la mort d'un couple dont le lustre, bien que réduit, faisait encore tort à sa morgue, et pourquoi les archiducs, les archiduchesses surtout et leurs camarillas furent-ils ouvertement réjouis d'un **accident** prévu, voulu, qui précipitait, à l'heure comptée, cette constellation équivoque de leur horizon borné, jusque là ? Qui a jamais éclairci ce mystère entretenu à l'usage des profanes abusés !

On conta bien que, confiant et crâne, l'archiduc avait dit au maire, qui le conjurait de changer son programme, au moins son itinéraire : « La fête continue ! »

C'est un mot historique de courtisan comme tant d'autres mots héroïques.

En vérité , au contraire très perplexe, il demanda à son entourage :

— Qu'allons-nous faire maintenant ? Va-t-il falloir recommencer à nous faire tuer ?

Le général Potiorek proposa de deux choses l'une : châtier la Ville en renonçant au programme fixé, ou bien

suivre le programme en faisant évacuer les rues de la ville.

Le prince, après réflexion, opina :

— Suivre le programme sans évacuation ne me plaît. Mieux vaut laisser le programe et se contenter d'une visite au comte Mérizzi à l'hôpital.

On se mit en route pour accomplir ce devoir de civilité. Qui maintenant expliquera pourquoi, quand tous connaissaient l'itinéraire abrégé, seul le chauffeur de François-Ferdinand l'ignorait ? et pourquoi, pour l'en informer, enfin, la voiture fut arrêtée au coin du quai Appel, exactement en face de l'assassin qui n'eut qu'à tendre la main pour abattre ses victimes ! Et par quelles autres mains criminelles treize bombes étaient-elles encore disposées de divers côtés pour arriver au même but que la première, si, par aventure, l'archiduc avait pris d'autres dispositions ou venait à échapper aux coups de Gavro Princip lui-même ?

Les juges de Vienne et d'ailleurs n'ont pas voulu pénétrer cette trame jusqu'à la **vérité publique,** l'autre n'ayant cessé d'être le secret des dieux autrichiens.

Le général Potiorek avait, cependant, assuré au prince qu'aucun autre attentat ne se produirait plus. L'archiduc, sceptique, lui répondit :

— « Je ne le crois pas. Allons encore recevoir des balles ! »

Ils reçurent plus, elle et lui ! Potiorek, satisfait, les ramena à l'Hôtel de Ville, mourants dans ses bras ! Les malheureux ne survécurent que peu d'instants, non pour regretter un trône disputé, mais seulement pour se redire leurs soucis paternels et leur amour fidèle.

L'archiduc, d'ailleurs, s'attendait à finir ainsi : le bruit de l'attentat projeté vint au-devant de lui à Trieste ; les consuls des peuples alliés le mirent en garde, le président de la Landesbank bosniaque lui donna les avertissements, et à l'Hôtel de Ville même, maire, conseillers, d'autres personnages, informés par de récents avis, s'entremirent pour conjurer la catastrophe ; sur le lieu même du crime une jeune fille désigne à la police l'assassin ; mais l'agent déclare qu'il n'avait plus qu'à saluer. L'assassin demande

à un autre agent quelle est la voiture du prince ; l'agent la lui désigne complaisamment. Ainsi, sans défense, sans escorte, les victimes étaient abandonnées dans une foule qui avait mille raisons d'être hostile, à un sort qui devait être si rigoureux ! Ce malheur était l'œuvre de gens que les assassins n'ont point connus et qu'on ne pouvait rechercher.

Aussi, à la nouvelle du drame, François-Joseph ne laisse couler que d'avares pleurs d'une source que l'égoïsme avait tarie ; mais les archiducs s'en dispensent, ne pouvant dissimuler leur plaisir ; ils avouent même que le malheureux, ayant fourni par sa mort un prétexte de guerre contre la Serbie, il s'en allait à propos ; son rôle finissait là !

Et toute la Cour, satisfaite de l'aubaine, qui ne fut plus fortuite pour elle, escamote les cadavres en des funérailles vulgaires. Vienne pourra donc laisser « vivre sa vie » à son empire de proie, qui désirait des aventures.

Est-ce que, quelques mois avant ce drame, obscur pour ceux-là seuls que la lumire crue du grand jour aveugle, l'empereur François-Joseph, déjà malade, ne dit pas à un de ses familiers qui cherchait à le rassurer sur l'avenir de ses Etats :

— Je suis prêt à mourir. Je demande seulement à vivre assez longtemps pour voir Charles devenir héritier de ma couronne.

Qu'espérait-il ? Que se tramait-il de son aveu ? Comment Gavro Princip combla-t-il, à l'heure voulue, ces désirs inhumains ? Mais la Providence conserva le vieux marcheur assez de jours pour que, en compagnie de Charles, son favori, il put entrevoir, au milieu de désillusions amères, l'aboutissement pitoyable d'un empire qui ne pouvait se transmettre que de pirate à voleur, ayant été édifié sur les ruines des nationalités.

Dire que la guerre des Nations est sortie du désir violent de venger la fin tragique d'un héritier anti-sympathique et dont la mort était attendue avec cette impatiente certitude est un leurre qu'il faut joindre à beaucoup d'autres, et c'est avec trop de complaisance prêter à un souverain insensible et cynique, des sentiments étrangers à son cœur de despote. François-Joseph a donc ensanglanté sa triste

vieillesse comme tout le cours de sa vie misérable, et c'est son inconscience qui marqua son empire du signe de l'anéantissement.

En fait la mort de François-Ferdinand à Serajevo, comme celle de Rodolphe à Meyerling, et plus tard celle du prince héritier de Turquie, pour ne parler que de futurs porte-couronne, fut l'œuvre concertée d'une politique machiavélique et d'agents provocateurs au service des tyrans qui aspiraient au gouvernement du monde.

— Mais la voilà, l'ombre affligée de l'archiduc tragique ; elle vient à nous ; tu peux donc l'approcher et l'écouter.

Une sombre et pesante nuit, faite de ténèbres et de suspicions, pesait sur la ravissante cité bosniaque. Si une faim cruelle tenaillait les entrailles d'un peuple déjà décimé, des cauchemars variés et toujours renouvelés ne cessaient de hanter son sommeil. Nul autre bruit que le pas rythmé du policier que guidait quelque lumière vacillante sous la brise.

Comme si elle ne pouvait pas se résigner à quitter le lieu qui lui avait été fatal, l'ombre du prince infortuné errait dans cette nuit morne comme à la recherche de son destin brisé ; du pont de Koumaya elle se dirige vers le quai Appel, s'arrête au coin, puis elle va et vient du point où Princip l'assaillit à celui où il fut atteint. On eut dit qu'elle calculait les chances de l'assassin et discutait en elle-même les fatalités de son sort.

Angelus poussait son compagnon vers le prince et le lui fit aborder.

Armand était très ému, d'ailleurs fort embarrassé de ce qu'il voulait dire et, pourtant, grandement intrigué de ce qu'il pouvait apprendre de l'esprit d'un homme dont on avait exploité le malheur pour accabler le monde. Le prince lui-même paraissait surpris de le rencontrer là ; bien qu'il lui eût causé familièrement à Vienne, il regardait ce Français avec défiance.

— Altesse, dit Armand l'abordant, me reconnaissez-vous encore ? O vous qu'un sort rigoureux a précipité de

bonne heure dans l'empire des ombres où sont apaisées les fureurs des mortels et paraissent vaines les ambitions qui tourmentent les humains, daignez m'informer si les calamités qui affligent maintenant nos patries sont réellement votre œuvre, et si les cieux justes en font peser sur vous seul le poids redoutable ainsi que les hommes en chargeaient volontiers votre mémoire ? Avez-vous voulu la guerre fraîche et joyeuse que Guillaume II renie dans son immense désillusion

L'ombre, à ces mots, recule épouvantée. Elle allait fuir au loin lorsqu'Angelus l'interpelle à son tour, disant :

— Celui qui vous interroge et que vous avez connu dans le voisinage du Trône écroulé et chez Gisèle qui vous tenait rigueur, ne compte pas encore parmi les ombres, mais sa présence au milieu des morts est tolérée. Sa demande n'est pas indiscrète. Ce qu'il désire apprendre ne peut que servir la Vérité, qu'éclairer l'Histoire qui mérite vos aveux.

Le ton, le geste du vieillard, trahissaient son expérience et son autorité. Déjà soumise, l'ombre d'un potentat résigné s'incline :

— La guerre, dit-elle, a été fatale à l'amitié. Que de cœurs unis ont été divisés par elle ; que de relations étroites rompues par la méfiance qu'elle suscitait ou par la trahison qu'elle salariait. Tu m'interroges, Armand : est-ce pour servir ta patrie ou seulement le rustre Rupprecht que tu n'as pu dégrossir en deux ans de soins assidus, ou le roi Louis III qui te fut si favorable jadis, ou le prince Georges qui te confiait qu'une archiduchesse rebelle ne pouvait satisfaire son amour, ou la dolente Gisèle qui te manifesta tant de bienveillance et, si gracieusement, sa réelle bonté ? Viens-tu ici des bords de la Seine ou de l'Yser, et veux-tu opposer ton bonheur à ma grande infortune ?

— Prince infortuné, soupire Armand, n'enviez pas mon sort, qui est accablant. J'étais en France quand le mal foudroyant se déclara. Tu connais mes attaches en Bavière et les grands intérêts qui m'y retenaient ; mon cœur, fidèle à la France, par le nombre même de mes printemps, était libre d'obligations guerrières. Je rentrais précipitamment

à Munich, moins pour m'y réfugier que pour en ramener les miens en mon foyer natal, non loin du Kemmel et de l'Yser, en ma France aimée !

J'eus, aux yeux de compatriotes prévenus, les torts qu'ont si facilement tous les absents, surtout quand en temps de calamités on les croit heureux à l'ennemi ! Je fus accusé d'espionnage, condamné par contumace et il n'y eut dommages et avanies qui furent épargnés à mes proches. Cependant, à Munich même la Prusse exerçait des droits souverains, faisant peser sur le peuple bavarois et sur son roi lui-même un joug odieux. Elle ne devait pas épargner ma personne ni les miens. Nous fûmes astreints à une étroite sujétion, je fus lésé de toute manière, privé de ma liberté et de tous mes biens, jeté ensuite au milieu de malfaiteurs en une prison lépreuse ; et le roi, face à ma cellule, close pour lui-même, dut avouer son impuissance à protéger ceux qui comptèrent parmi ses serviteurs les plus fidèles.

Je fus traîné à Holzminden, plongé dans la misère et l'abandon. Gisèle cessa de me connaître. George ignora notre vieille amitié. Léopold, généralissime, se montra contraire autant que le roi affecta de l'indifférence pour mon sort ; des Juifs convoitaient mes meubles, mes collections, tous mes biens, tous les souvenirs heureux de mon foyer, si fortuné jadis et maintenant si désolé ; à l'encan ils en eurent le profit ; et je ne saurais même plus retrouver trace des cendres refroidies de ce foyer disparu. J'ai tout perdu, prince, mon corps même ; et me voilà ni esprit dégagé, ni encore homme mortel, mais fantôme errant à la suite d'un sage qui a pitié et qui veut me consoler par le spectacle des choses pires que mon sort et qui parlent aux âmes en peine de la justice de Dieu.

Le prince parut touché. Après un court silence, il dit :

— Tu m'étonnes ; je te plains. Plaise à Dieu que les vivants m'accordent la pitié que tes infortunes m'inspirent.

Tu veux connaître mes vues en ce qui se passe sur une terre rebelle qui me retient ici comme un remords obstiné. Sache donc que Guillaume II, l'infâme, a pesé, voulu tout ce dont devra si longtemps gémir l'humanité ; tout

ce que les peuples outragés lui reprocheront éternellement. Il a tout osé parce qu'il estimait qu'il n'avait rien à craindre des hommes, et de Dieu même. Il avait tout prévu, sauf la versatilité de la Victoire, les rigueurs du Destin, l'impondérable qui est le gouvernement du Créateur.

— Pouvait-il prévoir et vouloir le drame de Serajevo ?

— Il fit plus : il l'a commis. Les puissants de la terre, entre eux comme vis-à-vis du vulgaire, restent impénétrables. Il ne faut donc pas demander à leurs actes les causes ou les raisons qui les déterminent : s'il y a pour eux des traités faits afin d'être violés, il y a des paroles dites par eux avec serment qui ne tendent qu'à tromper ; ce sont des raisons d'Etat, des actes et des propos de diplomates !

— Serait-ce avec cet esprit ténébreux que François-Joseph reprocha à Karageorge votre infortune ? Ne lui avait-il pas, d'ailleurs, imputé aussi la fin tragique d'Alexandre Ier et de Draga ?

— Alexandre et Draga se suffisaient ; je pouvais espérer ne point partager leur triste sort. Hélas ! je fus tenté ; j'ai, pour mon malheur, pour la désolation de la terre, prêté une oreille complaisante à la sirène de Postdam. C'est le ressentiment du solitaire de Schœnbrun qui m'a livré à l'assassin.

— Pourtant les Slaves attendaient de vous des bienfaits, alors que l'armée fidèle ne demandait qu'à vous suivre.

— J'avais réorganisé mon armée ; je l'avais rendue disciplinée, redoutable ; elle m'aimait, mais plus par opposition aux archiducs et aux nationalités dominantes que pour mon penchant vers la justice et la liberté des Slaves. Aux yeux de mes soldats, de goûts, de mœurs, d'origine distants, j'étais la réaction, l'avenir ; mais pour François-Joseph et les archiducs, j'étais l'obstacle à l'expansion.

Alors, Guillaume II ne jurait que par son impérissable aïeul, que par la légende du grand Frédéric. Pour les dépasser un jour tous les deux, il mettait en pratique, non pas les conseils de prudence, mais les leçons d'expansion germanique du Chancelier de Fer, qui fut son maître vénéré avant de devenir sa victime morose. Quarante-quatre années de préparatifs minutieux et d'organisation sévère ; quarante-quatre années de recherches patientes

dans tous les domaines de l'activité des hommes ; quarante-quatre années d'investigations, d'espionnage et trahison universels avaient mis la main sur le corps et l'âme même des peuples distraits ; ces quarante-quatre années avaient élevé l'Allemagne au-dessus de tous et à l'apogée de sa gloire comme de sa puissance incomparables. Guillaume II crut alors entendre sonner l'heure du Destin qu'il ne séparait pas de la fortune de l'Allemagne et de la grandeur des Hohenzollern.

Successivement, de 650.000 à 750.000, il avait porté finalement les effectifs de paix à près d'un million de soldats, sans compter les appoints dissimulés ; il avait levé aussi une provision d'entrée de guerre de 1.500 millions. Enfin il se complaisait à considérer qu'avec ses réserves il disposerait de 12 millions d'hommes, auxquels viendraient se joindre mes 8 millions d'Austro-Hongrois, et les Turcs, et les Bulgares, et encore, outre les alliés acquis, les naufrageurs qui ne demanderaient qu'à partager notre gloire. Tant de forces réunies ne comportaient pas plus de comparaison que de résistance ; d'autre part, toutes les ressources paraissaient inépuisables.

La question n'était plus : l'Allemagne peut-elle triompher ? Mais : comment triompher et paraître honnête ? Comment imposer la guerre et sembler la subir ?

Lichnowski, Muelhen, Lerchenfeld ont dit ; les archives de tous les repaires de la diplomatie allemande disent que l'Allemagne avait sa guerre prête ; qu'elle avait tout prévu, tout préparé, tout résolu, même mon exécution à Serajevo, qui devait procurer le prétexte misérable.

Ne fallait-il pas du sang impérial « pour en finir », comme disait, en 1913, le chef du grand état-major allemand, de Moltke lui-même, au roi des Belges, et que n'avoua pas, de son côté, l'ambassadeur allemand au prince Ghika à Bucharest ?

Il fallait un prétexte suffisant ; mais, en outre, le concours du peuple qu'on ferait massacreur et massacré. Le chef de section, le colonel Ludendorf, s'en préoccupait aussi, préventivement ; car, en mars 1913, il recommandait ce qu'il fallait faire « pour étendre et fortifier le « Deutsthum » dans le monde entier ». « Il faut, disait-il, faire

pénétrer dans le peuple l'idée que nos armements sont une réponse aux armements et à la politique française. Il faut l'habituer à penser qu'une guerre offensive de notre part est une nécessité pour combattre les provocations de l'adversaire. Il faudra agir avec prudence pour n'éveiller aucun soupçon et éviter les crises qui pourraient nuire à notre vie économique. Il faut mener les affaires de telle façon que, sous la pesante impression d'armements puissants, de sacrifices considérables et d'une situation politique tendue, un déchaînement soit considéré comme une délivrance, parce qu'après lui viendraient des décades de paix et de prospérité comme après 1870. »

Le conseil fut suivi. Les mesures défensives de la France furent présentées aux peuples allemands comme des provocations, et quand on eut la pensée de mettre fin à nos jours, la situation était assez « tendue » pour que Guillaume II et ses complices pussent convier le peuple, d'ailleurs empressé, à sa guerre de « délivrance ».

Un mot de François-Joseph pouvait rendre tout ce tumulte vain ; mais l'empereur, pusillanime, allait-il virer au bord de l'abîme ? Guillaume II ne l'eût pas permis.

— Ni leurs peuples, habilement ameutés, dressés à la chasse joyeuse, à la curée infâme !

— Ces peuples suivaient passionnément les efforts communs des Empires, car l'ambition des veneurs flattaient les appétits des chenils. Toutes les pensées caressaient des chimères, tous les nerfs étaient tendus pour les atteindre : on voulait la domination des continents, la maîtrise des mers, et ce n'était plus qu'au sein de la Germanie invincible qu'on concevait la fusion des races dans la félicité reconquise pour l'humanité.

— Tout ce qui contrariait ce programme irritait les peuples allemands et la fureur teutonique éclatait à tout propos.

— Surtout en voyant l'assurance des Français, le flegme des Britanniques, le fatalisme des Slaves, tous gens frivoles ou rapaces qu'ils raillaient à cause de leur confiance en un lendemain orageux. Ils les tenaient pour des espèces inférieures dont la déchéance était un effet d'énervement ou de corruption, cause de réprobation.

Pourtant une si grande aventure ne se tente pas sans en peser les risques et dépens, ni sans en méditer longuement. Si, d'ordinaire, Guillaume II éprouvait l'entraînement d'espoirs infinis, parfois la crainte d'un revers lui fouettait la face. Alors il hésitait, uniquement pour faire l'effort utile et réduire encore les mécomptes improbables de l'aventure. Oh ! pour lui-même, pourtant, quel terrible jour que celui où il passerait le Rubicon, mettrait au clair tant de glaives tranchants, abattrait sur la table du Destin son poing ganté de fer, mais jusque-là simple épouvantail, et promènerait la torche sur tant de poudres sèches ; où il abandonnerait enfin au dieu cruel des batailles impitoyables ses soixante années de vie florissante, ses cinq fils et son gendre, et toute sa Maison, et tout le passé, et tout l'avenir, et tout son empire, et tant de rêves glorieux !

Dans les causes de la vie privée, un repli sur soi-même, un recul dans une entreprise est possible, et l'on risque plus ou moins à son gré, avec les dépens supportables qu'on peut limiter ; mais pour qui, envers et contre tous, par tous les moyens, justes ou injustes, humains ou barbares, voulait conquérir l'empire du monde, il n'y aurait entre le trône et l'abîme ni milieu, ni relai.

C'est dans cette conviction, sous de telles impressions qui le rendaient souvent hésitant et morose, que le 12 juin 1914 le Seigneur suprême de la guerre allemande vint me trouver à Konopischt.

Etait-ce pour me sonder ou seulement pour se rassurer lui-même contre de secrètes terreurs ? Je l'ignore ici-même. Il me montra la France reculant, pour le braver davantage, vers de nouvelles servitudes militaires ; en même temps il fit valoir que cette France divisée et corrompue était plus attentive aux gestes homicides d'une femme qu'aux avertissements de ses défenseurs. Il s'inquiétait de la Russie assagie qui, avec de l'or français et sans motifs avouables, réorganisait sa marine, son armée, son matériel de guerre et toutes ses industries. Cependant, il trouvait la terre slave minée, alors que le Japon venait de révéler ce que valaient chefs et soldats moscovites ; et puis Nicolas II comptait moins que sa femme, et cette femme moins que Raspoutine, qui n'était qu'un sadique charlatan ! Sans

doute, l'Angleterre était riche, volontaire ; néanmoins, quel âpre souci de ses intérêts, de ses aises, et combien misérable apparaissait sa petite armée, jouet des Boërs ! Les Italiens étaient avec lui, et qu'importait s'ils se mettaient contre lui avec la Belgique, le Japon et le Portugal, et le monde entier ! Partout, d'ailleurs, chez l'adversaire déclaré ou possible, avait soufflé la discorde, avant-courrière de luttes intestines, alors que ses propres armées ne considéraient les lauriers de leurs aînées qu'avec le désir et le moyen d'en augmenter le nombre et la gloire ! Il y avait, en somme, chez l'ennemi, plus de jactance, de jalousie et de mécontentement que de ressources et de volonté.

Voilà ce que Guillaume pensait, et il me le disait avec instance, peut-être pour s'en mieux convaincre lui-même.

Von Tirpitz l'accompagnait pour appuyer son maître ou pour dissiper mes doutes. L'amiral disait : Le Seigneur suprême de la guerre sait ses armées invincibles ; le sous-marin m'a livré l'empire des mers ; toutes les flottes de la terre ne mettront pas en péril la Fortune de l'Allemagne. Finalement, condescendant, Guillaume II s'informe de ce que j'en pense moi-même. Et sans me laisser même le loisir de répondre :

— A propos, fit-il, depuis son passage à Potsdam, j'ai beaucoup songé à la duchesse de Hohenberg. Son sort est injuste, inacceptable la position faite à ses enfants, qu'on veut traiter en manants, alors que je me les figure volontiers portant sceptre et couronne sous l'œil ravi de leurs parents, indivisément empereurs en dépit des archiducs hostiles !

La duchesse présente parut heureuse de ces propos, et charmée de cette perspective sur un avenir plus conforme à ses aspirations ; moi-même, fort intrigué par ces ouvertures, j'étais mieux disposé à tout entendre.

— Franz, mon cher Franz, poursuit alors mon tentateur, cajoleur, insinuant, pressant ; mon grand ami Franz, vois-tu, l'heure est bonne ! Sans attendre meilleure occasion, ni la mort du vieil empereur, il faut découpler les chiens et commencer la chasse : la bête à tous cors dehors et la curée sera joyeuse !

— Je n'ai pas, répondis-je, une telle assurance. La dis-

corde est maîtresse dans la Double Monarchie, où des hommes réunis représentent autant de nationalités irréconciliables. En pareille situation, on ne peut se fier à la fidélité des armées et il faut tout craindre de chaque soldat. Et que me serviraient escadrons et régiments, même victorieux, six mille assassins ne songeaient, ma tête à la main, qu'à chercher à l'ennemi les deniers de Judas ? Je me figure cependant qu'on risque moins à manier une masse, à affronter les coups de l'adversaire, que d'être partout exposé à la traîtrise d'un meurtrier.

— Que peux-tu craindre, raisonnablement, poursuit Guillaume II, à la tête de tes troupes fidèles, entraînées par de belles perspectives, aussi sensibles à la gloire qu'aux bénéfices que procure le triomphe en pays envahis ? Quant à toi, Franz, à la veille d'occuper un trône éclatant, déjà chargé du destin d'un grand empire, en délibérant d'une entreprise incomparable, tu n'as qu'à voir si elle est utile à l'empire, glorieuse pour toi, d'une exécution facile et d'un rendement certain.

Mon amitié ne se permettrait pas de te proposer autre chose que l'honneur, ni moins que la victoire, d'autant plus que nos intértês étant communs, le succès, qui ne peut plus être douteux, doit fondre nos peuples et leur donner à jamais, par la maîtrise des mers, la domination du monde.

Je te conseille en cette heure décisive ; mais je suis le conseiller bien informé, pourvu de tous les moyens qui donnent du prix à la parole souveraine. D'ailleurs, je n'hésite pas plus à partager les risques à courir, qu'à en assumer le plus grand poids, au besoin tout l'odieux, à supposer que le succès laisse quelque prise à l'opprobre. Au surplus, ce que nous allions tenter ensemble doit assurer l'avenir de tes enfants, les droits de ta femme et ta propre grandeur. C'est moi, Guillaume, qui te convie à jouer un premier rôle sur la scène d'un monde qu'il faut soumettre à notre loi ; c'est moi, l'empereur de tous les Allemands, qui t'invite à endiguer le flot slave avant qu'il ne submerge ton héritage : le salut de ta Maison et de tes peuples t'intéresseraient-ils si tu pouvais plus longtemps rester insensible à la fortune et à ses faveurs ? Que crains-tu à ma

suite, à mes côtés ? L'envie des archiducs, ou la défiance obstinée d'un fantôme d'empereur par qui les charmes passés d'une cabotine font négliger les affaires vitales de ses Etats divisés, presque rebelles, et qui s'énervent dans de perpétuelles contradictions ? Cette lâche indolence, tu ne peux plus la partager sans périls et sans ignominie. Qui t'accusera désormais d'ambition ? Qui ne pourrait pas te reprocher ta faiblesse, si tu ne te décidais enfin à fixer le Destin souriant dans un bonheur immuable ? Tu es l'espoir suprême d'une Maison illustre menacée de déchéance ; tu as deux fils dont on conteste les titres quand ils méritent de gouverner, et ta femme demande aide et protection au milieu des avanies d'une cour qui l'accable. Quant à nous-mêmes, risques et dangers seront égaux sur le chemin facile d'une victoire certaine, définitive. Je puis tout attendre de nos armées unies, faut-il moins espérer de ta sagesse, de ta vigilance, que de l'ignorance, de l'avilissement, de l'orgueil de nos ennemis ? Je dis que la guerre vaut plus que la paix ; hésiter, c'est déjà trahir la cause des Allemagnes et de l'humanité. Bismarck voulait l'amitié de la Russie pour juguler l'Autriche ; j'ai congédié ce chancelier obstiné par amitié pour les Habsbourg, dussent les Romanoff en mourir de dépit et la France en ressentir du bonheur.

Ce disant, il tendait sous mes yeux une carte où figurait l'Europe prolongée de l'Asie et de l'Afrique de façon à suggérer l'idée d'un « imperium » englobant ces trois continents. La carte de l'Europe elle-même était remaniée. En couleurs saisissantes, trois Etats, outre l'Allemagne, l'un considérablement augmenté, les deux autres nouveaux venus attiraient violemment l'attention. Mon tentateur m'expliqua avec infiniment d'instance le problème inattendu que cette disposition nouvelle soulevait de prime abord.

— Ces quatre Etats, dit-il, dont la situation et l'étendue démontrent la puissance et la solidarité sont les tiens et le mien, tels que je les comprends pour un avenir prochain. Voici l'ancien royaume de Pologne avec la Lithuanie, la Courlande et l'Ukraine ; la Pologne des Jagellons allant de

la Baltique à la Mer Noire : c'est ta part ; à ta mort, celle de ton aîné, Maximilien. Pour Ernest, ton cadet, et sous ta direction, je prévois cet autre Etat fait de la Bohême, de la Hongrie, des comitats yougo-slaves faisant déjà partie de la Double Monarchie, de la Serbie, du Monténégro, de la Macédoine avec Salonique et la maîtrise de la Méditerranée. Par contre, et en compensation de l'abandon d'une partie de la Posnanie, je fais des provinces allemandes d'Autriche, avec Trieste, ce troisième Etat au bénéfice de Charles-François-Joseph que l'empereur d'Autriche ne peut se donner comme héritier au lieu de toi. Tu commanderas la Baltique, la Mer Noire et la Méditerranée ; en m'annexant sous forme d'Etat confédéré, la part de Charles-François-Joseph, avec la Belgique et le Nord de la France, je tiendrai la mer du Nord et l'Adriatique. L'union politique, économique et militaire de tous ces Etats formera l'empire central de l'Europe qui forcera à l'union ou à la soumission les peuples et les terres utiles à notre développement indéfini.

Sophie, qui fut tentée à Potsdam, et qui m'inclina à ce compromis, se voyait impératrice et mère heureuse de deux souverains ; moi-même je me voyais délivré des archiduchesses et des archiducs réduits au rang effacé des Wittelbachs, et j'eus le malheur de souscrire à cet arrangement, sans doute avec quelques restrictions qui ne pouvaient plus contrarier le Seigneur de la guerre. Le pacte de Konopischt ne resta pas un mystère tel que notre vieil empereur ne parvînt à le pénétrer. Je suppose même que la fourberie de mon partenaire crut de son intérêt de le lui confier pour me perdre.

J'éprouvais en tout cas et aussitôt, à Vienne comme à Budapest, une opposition plus ardente, une défiance plus systématique, et dans toutes les coulisses de cour, une agitation déjà meurtrière ; à Serajevo enfin, tout conspira pour me livrer aux assassins, qui pouvaient se passer de l'aide étrangère pour m'atteindre, loin de ma garde dispersée.

Hélas ! nos restes dédaignés obtinrent seulement les honneurs qu'on ne pouvait refuser à des morts illustres sans les vouer à l'opprobre. Guillaume II, pour complaire

à son vieil allié, s'abstint de paraître à nos obsèques et, loin de renoncer à ses projets belliqueux, il convoquait à Potsdam, le 5 juillet 1914, d'éminents conspirateurs austro-allemands en un conseil où le cas de la Serbie fut discuté, où l'Allemagne s'engagea à soutenir l'Autriche les armes à la main, où Guillaume lui-même faisait décider la guerre dont il reprocha l'initiative à ses ennemis.

La préméditation fut longue, la préparation de chaque instant; aussi la déclaration de la guerre mondiale est un geste indubitablement allemand, que l'Autriche-Hongrie a subi sans violence. C'est pour avoir eu ma part dans le complot que j'endure ici et partout où erre ma détresse un sort si douloureux.

— Cependant, dit Armand à cette ombre désemparée, Guillaume se prétendant victime d'une sauvage agression, pour prévenir le retour de pareille aventure, ose exiger de l'Entente des garanties sous la forme avantageuse d'annexions, de protectorats, de bases navales et d'indemnités, sans compter des accords commerciaux qui doivent lui livrer les marchés des deux mondes ! Les alliés qui, désarmés, furent surpris, proclament comme vous que l'Allemagne a tout prévu, tout machiné ; qu'elle a tout voulu ou rendu inévitable ; qu'en donnant un blanc-seing à l'Autriche-Hongrie pour tout ce qu'elle projetait contre l'indépendance de la Serbie dès ce 5 juillet fatal, elle avait déclaré, en fait, la guerre au monde civilisé pour le cas où ce monde mettrait obstacle à l'hégémonie allemande dans tout l'univers. Les alliés prétendent, en outre, qu'en se rendant en Norvège après le conciliabule de Potsdam, Guillaume II ne visait à rien moins, après avoir donné le change, qu'à suivre de plus près les gestes franco-russes pendant la visite de Poincaré à Pétrograd. On lui prêtait même l'intention de s'emparer en mer du Président de la République !

— Plus que le Chancelier de Fer et mieux que Bethmann-Hollweg, fit le prince, Guillaume professe que sa force prime tous les droits, que la nécessité fait loi ! C'est par pure humanité, pour pouvoir épargner aux peuples les horreurs de la guerre qu'il se serait volontiers emparé de leurs chefs ou les aurait supprimés : est-ce que la terreur

qu'il répand n'est pas la preuve de sa philanthropie, qui veut une crise aiguë et rapide plutôt qu'une maladie de langueur ? Le comte Bertchold ne l'a point contredit, encore moins le comte Tisza, qui me voulait mal de mort, et Conrad avait déjà voulu déclarer la guerre malgré moi, à l'occasion de l'un et de l'autre conflit balkanique qui menaçaient le Berlin-Bagdad et tout le rêve oriental de l'Allemagne. .

— Altesse, continue Armand, votre sort a été rigoureux ; la conduite des vôtres, dépourvue de grandeur. Je songe qu'en ce lieu qui vous fut fatal, votre existence nouvelle ne s'écoule pas uniquement à mesurer la distance qu'eut à franchir, pour vous supprimer d'entre les vivants, la fureur d'un pâle assassin.

Vous connaissez les Seigneurs présomptueux de la guerre allemande, guerre de conquête incessante et guerre d'abominable dévastation, à laquelle vous fûtes convié, dans laquelle un destin, qui doit maintenant vous paraître bien doux, vous rendit étranger. Vous connaissez le solitaire de Schœnbrun pour avoir éprouvé ses impériales aversions. Il m'est donc bien permis de penser qu'après avoir médité les leçons du passé dans le recueillement du tombeau, vous avez lu aussi les arrêts du destin, les secrets de l'avenir. Y a-t-il des fruits savoureux que l'Autriche parjure retirera des flots d'un sang innocent qu'elle répandra encore à la poursuite d'une victoire qui la fuit ou l'attire comme un mirage dans le désespoir ?

— Quand vous avez chez vous, dit-il, des dames de Thèbes en si grand nombre, pourquoi consulter les ombres comme s'il y avait parmi elles aussi des charlatans ?

— La dame de Thèbes vous a rejoint ; ses pareilles ne font recette que sur nos trottoirs, ou bien dans des antres que fréquentent les esprits faibles et les cœurs brisés. Sorties des entraves de la vie, les âmes ne peuvent avoir de l'ombre que des apparences, le trépas les ayant plongées dans des réalités immuables. Vous pouvez, si le Destin vous le permet, nous confier le secret de vos joies et de vos douleurs. Pour les avoir quittés, resteriez-vous inattentifs au sort des vivants qui vous furent favorables ou contraires !

L'ombre s'agita, parut un instant flottante, vaporeuse, mais ses contours reparurent bientôt avec plus de netteté ; sa présence en devint plus précise, plus proche.

Elle répondit :

— L'irrévocable est notre loi ; une sorte d'insensibilité pour le Temps est de notre nature dans l'Eternité. Cependant le sort de l'humanité qui afflue vers nous en flots tourmentés et douloureux nous intrigue encore plus qu'elle ne saurait nous troubler.

Je puis, d'ici, contempler l'Autriche et l'Allemagne conjurées avec la même sérénité que la France entourée de ses alliés, luttant les uns contre les autres avec des raisons diverses et des moyens différents, celles-là pour la domination du monde, ceux-ci pour la vie et la liberté. La tyrannie est un Mal, la Liberté un Bien, les deux sont sources d'épreuves et de mérites, de douleurs ou de félicités éphémères. L'Autriche imposa son joug à vingt peuples d'humeur incompatible qu'elle opprima par une perpétuelle division ; l'Allemagne massive imposa sa loi à cet empire chaotique qui sombrait dans la confusion, et, d'accord, les deux pirates prétendirent étendre leur emprise en supprimant le droit, la justice, dans un monde que le Rédempteur a sauvé de l'eclavage.

Pour avoir méconnu l'ordre voulu par le Créateur, l'empire d'Autriche va disparaître sans retour ; l'Allemagne, après des convulsions qui se répéteront dans une contrainte méritée, finira dans un cataclysme infernal !...

— Mais la Paix voulue, acceptée ?...

— Ce sera toujours la guerre, et bientôt entre les alliés eux-mêmes.

— Qui l'emportera ?

— Le drame humain se poursuivra avec ses alternatives d'heurs et de malheurs qui purifient les saints et préparent par la confusion des malfaiteurs le règne du Maître qui n'est pas un Templier !

Un rire strident, fait d'inconscience et de folie, retentit dans le sillage de cette ombre de prince qui fut méconnu et qui s'effaçant lentement se confondait déjà avec les ténèbres d'une profonde nuit.

— Ce que le malheureux n'a pas dit, explique Angelus à son compagnon, et ce que les Külhmann n'ont pu dissimuler, c'est que les empires centraux se flattaient d'atteindre leurs buts sans même devoir risquer la bataille. Les empires de proie eurent, comme leurs rivaux, des diplomates de grand style, riches et puissants seigneurs, ayant du caractère et des traditions. Ils aimaient traiter les affaires de haut et de loin, avec des formes qui n'excluaient pas nécessairement l'élégance, ni certaine correction, tels Wolf, Metternich, Lichnowski même et Radolin, qui pour la plupart se lamentent parmi les ombres. C'était la vieille école ! Avec Marschall, Schœn, Zimmermann, Bernstorff et Luxbourg, d'autres principes prévalurent. Ceux-ci cherchaient de nouveaux horizons et de bonnes affaires ; c'étaient des ambassadeurs qui plaçaient les articles d'Allemagne à la manière de Guillaume II qui se fit le premier courtier de la Germanie. Le père Kühlmann construisit les chemins de fer d'Anatolie, dont Marschall tira le Berlin-Bagdad, point de départ d'une politique intéressée et agressive qui révéla sans cesse aux Allemands des besoins imprévus, et leur fit imaginer des droits de plus en plus forts, adaptés aux faits et aux circonstances, droits qui s'étendirent progressivement dans les Balkans, sur les Détroits, en Asie-Mineure, en Mésopotamie, dans le reste de l'Asie et par toute l'Afrique. Pour la stabilité d'une pareille entreprise, on ne négligea rien, on ne souffrira aucune révolte, non plus des contrariétés ! On se sentait déjà assez fort pour entamer l'indépnedance de ces jeunes nations, l'Amérique du Nord et du Sud, avec l'espoir de conquérir ces immensités en toutes choses.

Le Traité de Francfort accordait à l'Allemagne la position avantageuse de la nation la plus favorisée, réduisant sa rivale insoumise à sa discrétion, sous sa dépendance économique ; le libre-échange anglais mettait l'Allemagne à l'aise dans le Royaume-Uni et dans toutes les colonies françaises, britanniques et portugaises ; des avantages équivalents chez les autres peuples rendaient de plus en plus improbable la moindre coalition commerciale, industrielle et financière contre l'empire tentaculaire dont l'emprise était déjà complète au Luxembourg, en Belgique,

en Autriche-Hongrie, en Italie, dans les Balkans, en Turquie et en Russie. D'ailleurs, tout ce qu'on était tenté de lui refuser était arraché par la menace; c'était à chaque conflit d'intérêt, à prendre ou à laisser, à se soumettre ou bien à combattre un colosse, réputé invincible! Chaque année un million de commerçants, d'industriels, une pléiade d'émigrants stylés et pliés sous la dictature prussienne, se répandaient dans le monde, semant la bonne parole germanique et pratiquant, en absorbant la vie des autres, l'espionnage qui préparait le Grand Soir des peuples fascinés par le monstre dévorant. Ainsi cependant se constituait peu à peu et pouvait se consolider sans secousse dangereuse, ni appréciable résistance, sous un chloroforme irrésistible qui insensibilisait toutes les énergies, l'empire économique universel d'Allemagne qu'un accès de fièvre pangermanique et l'impatience d'un peuple ravageur compromirent sans retour.

CHAPITRE VII

Armand demeurait sous une impression extrêmement pénible. Cette ombre falote et familière, qui fut mêlée à une trame terrible, qui connaissait des secrets qui feraient pâlir des dieux et qui avait fait une triste figure dans un rôle important, s'éclipsait au moment même où il allait poser les questions qui lui tenaient le plus à cœur, parce qu'elles devaient dissiper son incertitude, raffermir ses espérances. Elle fuyait, enveloppée d'un mystère impénétrable, entraînant ses doutes dans un sillage ténébreux.

Mais Angelus, qui ne cessait de lire au fond même de son anxiété, daigna le tirer encore de cette perplexité, disant :

— Tu voulais demander à cette ombre fatale par quelle rigueur de son Destin il lui était arrivé de s'ingénier à l'encontre de tous ses principes et de son intérêt évident, à déchaîner sur l'humanité et sur sa malheureuse patrie toutes ces catastrophes inexpiables !

— Je me le proposais, en effet. Souvent, j'ai médité sur la triste destinée de cette pauvre humanité et de ces empires centraux dont le plus coupable a la meilleure fortune. Le sort de l'homme et des peuples m'a toujours déconcerté, autant que leurs actes qui me paraissent ordinairement incohérents.

Ce prince détesté par les siens, qui fut un esprit faux et un cœur brutal, bien que sensible et de bonne volonté, selon moi, n'était malgré lui qu'un malfaiteur insigne et et il nous quitte accablé de réprobation.

Son crime est énorme de quelque façon qu'on l'envisage. En posant dans le domaine des réalités inéluctable-

bles l'éventualité de la guerre mondiale, en préparant cette guerre, en sous-ordre, résolu et opiniâtre, en rendant son échéance prochaine parce qu'elle semblait profitable, il faut qu'il eut encore l'ambition plus dure que l'esprit borné. Les sociétés distraites tendant alors de toutes leurs forces, ce qui parut une faiblesse, vers la réconciliation des races, vers la paix universelle, il eut la folie furieuse de cette guerre inexplicable, l'incompréhensible extravagance de vouloir armer les uns contre les autres des hommes que l'art rendaient en quelque sorte invincibles, de couvrir la terre de ruines en l'abreuvant d'un sang innocent ! Pouvait-il constater ce forfait et ne point maudire en lui l'insensé qui osa le commettre !

— Il n'y a pas lieu de l'excuser, observe Angélus ; on peut cependant essayer de le comprendre. Les philosophes, les orateurs se sont toujours préoccupés de la guerre : La Bruyère l'a condamnée avec une mâle énergie, Pascal l'a critiquée avec beaucoup de finesse, Massillon a dit avce ardeur tout le mal qu'il y voyait ; néanmoins, je ne vois guère de penseurs qui aient parfaitement saisi le haut enseignement qui s'en dégage ; car, plus la guerre devient inexplicable, plus son apparente folie s'impose à la méditation des sages.

Il convient d'admettre parmi les faits évidents que l'homme borné et mortel, n'est pas le maître de sa destinée, bien qu'il ait été libre, à l'origine, de la troubler. Il s'est révolté contre Dieu qui le châtie et, parce qu'elle est un châtiment mérité comme la peste, la famine, la servitude, et l'anéantissement, la guerre est divine par la qualité de celui qui la rend expiatoire. C'est donc la suite de la révolte de l'homme que le trouble, la confusion, la guerre en un mot a été introduite dans la nature ;il y règue une violence généralisée qui ne peut pas échapper à l'observateur : « une espèce de rage **prescrite** qui arme les êtres IN MUTUA FUNERA. » En quittant le règne insensible on trouve la mort à la frontière de la vie ; dès le règne végétal on voit le fort étouffant le faible ; que de plantes prospèrent ainsi des ruines de celles qui meurent à leur ombre ! Mais quelles épouvantables animosités et cruels appétits toujours éveillés, font se ruer les uns sur les autres les

êtres animés ! Il y a des animaux de proie dans les airs, sur la terre, au sein des flots ; la jouissance des uns est faite de la douleur des autres et au-dessus de tous les êtres, dévorants ou martyrs, en conflit perpétuel, se dresse l'homme insatiable de carnage. L'homme, d'abord roi pacifique, est devenu un tyran universel : il s'est imposé à tout ; il a besoin de tout, il détruit tout selon son bon plaisir au gré de ses appétits. Mais lui qui pourrait tout exterminer ; lui qui devrait jouir en paix de sa domination incontestée, s'est chargé de se tuer lui-même pour que la règle générale de la souffrance ne comporte point d'excepttions. Comme justicier, l'homme verse le sang humain pour faire respecter sa loi ; comme meurtrier pour exercer ses vengeances ou satisfaire ses passions, comme assassin pour assouvir sa cupidité ; son amour du panache le fait guerrier et il recueille avec ivresse les quelques feuilles de lauriers qui couvrent la détresse d'un monde sacrifié à sa vanité. « La guerre s'allume et cet homme, saisi tout à coup d'une fureur **divine**, étrangère à la haine comme à la colère, s'avance sur le champ de bataille sans savoir exactement ce qu'il veut, ni même ce qu'il fait ; il va tuer son frère. » Il fait des hécatombes, et plus elles sont étendues, sanglantes, plus il est heureux et fier.

Ces paroles confondent Armand. Si la guerre est un tel châtiment et, par là même, une œuvre divine, Guillaume II et François-Ferdinand qui ont préparé la plus affreuse des guerres et l'ont rendue fatale ; François-Joseph qui fut un brillant second mais complice aveugle à toutes fins utiles et capables de satisfaire sa cruelle ambition ; tous ceux qui l'ont voulue fraîche et joyeuse, et qui la déclarèrent sous de vains prétextes ou la commencèrent, atroce déjà, avant la moindre déclaration loyale, se couvrant du mensonge et de l'imposture comme d'un vêtement d'innocence ; tous ces monstres enfin que l'humanité réprouve ne seraient plus que des instruments inconscients, irresponsables de la Providence, que des justiciers, dignes d'envie ou de pitié ! Et ceux qui souffrent tous les dommages, toutes les douleurs imprévues, imméritées, ne seraient aussi que de pitoyables victimes de sévices nécessaires sinon méritoires !

Armand exprimait ainsi sa pensée, vaille que vaille, avec crainte et respect, mais non sans trouble ni émotion.

Angelus poursuivit :

— Pour faire œuvre de justice, la qualité de l'instrument choisi est d'importance relative. La guillotine ne vaut ni plus ni moins quand elle reçoit Capet ou Robespierre ; elle fonctionne par ordre. Quand Dieu rappelait son peuple élu à la fidèle observation de sa Loi, il se servait de peuples, en quelque manière, plus coupables que celui qu'ils châtiaient inconsciemment, ce qui ne les dispensait pas de subir leur propre destin, souvent effroyable. Les souverains qui déchaînent les guerres injustes sont flétris par les peuples, et Dieu leur demande tôt ou tard, à son heure, compte du sang versé. Cependant, que de circonstances, qui échappent à l'homme, entourent les débuts d'une guerre et en rendent les causes et les responsabilités confuses ! C'est quand les diplomates discutent pour tromper, pèsent au poids de l'intérêt et de l'ambition incidents et accidents, toutes choses qui semblent souvent jeux du hasard, c'est alors que la Providence dispose des cœurs comme des événements et règle le cours de sa justice ; les crimes des hommes agissent comme causes et Dieu s'avance pour fixer par ses arrêts les effets de l'iniquité : « La terre devient un autel, le sang coule et les peuples accusent leurs souverains », qui souvent disparaissent dans la tourmente qu'ils ont déchaînée.

Horace clama à cette vue :

Du délire des rois les peuples sont punis.

J.-B, Rousseau dit au même spectacle, mais avec une pointe d'impiété :

C'est le courroux des rois qui fait armer la terre,
C'est le courroux du Ciel qui fait armer les rois.

Ils n'on vu, ni l'un ni l'autre, la justice de Dieu faisant forts les peuples libres contre les autocrates et les tyrans. La guerre est divine aussi par son attrait mystérieux, par la gloire enivrante qui l'environne. Néanmoins, l'homme est naturellement bon, il est compatissant ; son désir, son plaisir est d'aimer ; il pleure volontiers des peines du prochain ; quand il ne trouve pas assez de malheurs pour satisfaire son besoin de compassion, il inventera de palpitantes

chimères pour verser le restant de ses pleurs. Eh bien ! mettez, même à l'enfant le plus sensible, le plus faible, une plume de coq à son bonnet, un sabre de bois à son côté, et voilà déjà qu'une ardeur guerrière le transporte ! Quand cet enfant aura pris de la force avec quelques printemps de plus, davantage il sera porté à laisser la bonté, la douceur ; il prêtera l'oreille à tous les vents, il se redressera à tout propos, le moindre défi l'enflammera et quand ce sera la patrie en danger qui l'appellera à la défense des foyers, l'enthousiasme portera graduellement l'âme la plus tendre, le cœur le plus timide jusqu'à l'ivresse du carnage. Ces fureurs étonnent déjà chez les sauvages et les barbares ; comment les expliquer chez les peuples policés qui raisonnent, calculent ! L'amour de la gloire ne peut pas tout expliquer, ni la misère le désir du pillage. Du reste, tout le monde ne survit pas, ni ne s'enrichit à la guerre ; tout le monde, non plus ne peut s'y couvrir de gloire ! Les morts, d'ailleurs, sont peu sensibles aux hommages des vivants et rien de ce qu'on peut avancer n'explique, humainement, comment, pourquoi aux yeux des faibles mortels ce qu'il y a de plus honorable pour l'homme qui craint instinctivement la mort, aime naturellement son semblable, est d'aller à la mort pour tuer des innocents. Il y a donc là le souffle divin qui pousse, selon la formule des Germains, le matériel humain à la réalisation d'œuvres déconcertantes, évidemment à l'exécution de desseins et arrêts qui restent impénétrables, comme, du reste, la culpabilité humaine, dissimulée souvent sous les apparences de la vertu.

La main de Dieu n'est pas moins visible dans la protection dont elle couvre les hommes providentiels qui servent ses desseins, les grands capitaines, exécuteurs de ces arrêts. Peu d'entre eux sont morts sous les plis du drapeau qu'ils conduisaient par le carnage à la victoire, frappés par l'ennemi ; le danger qu'ils affrontent semble fuir loin d'eux ; la conscience de la protection dont ils jouissent dans la réalisation d'une entreprise qui dépasse souvent leur entendement, en a rendu plusieurs braves jusqu'à l'extrême témérité ; on se passe de la prudence quand la mort ne cesse de vous craindre ou de vous éviter.

(*A suivre*).

Arthur Savaète.

Les Divines Apparitions
de l'Immaculée Conception

(*Suite*)

CHAPITRE III

LES RENDEZ-VOUS DE LA SECONDE SEMAINE

(26 février au 4 mars 1858.)

I. — **Dixième apparition.** — La Très Sainte Vierge avait dit à Bernadette à la troisième apparition : « Je désire qu'il vienne du monde ici. » Le jeudi 25 février, on avait compté plus de quatre cents personnes à Massabieille. Le lendemain, ce chiffre avait doublé. Il y avait deux raisons à ce progrès : le bruit qu'une source avait jailli par miracle, sous la main de Bernadette, s'était propagé dans Lourdes et avait donné plus de créance à ses dires. La Vision justifiait, à ne pouvoir s'y tromper, son identité et le nom que lui donnait la croyance populaire. La seconde raison est que Bernadette, à partir du vendredi 26 février, ne vint à la grotte qu'à 7 heures. Avant, elle y venait à 5 h. 1/2 ; et les personnes prudentes, désireuses d'occuper les bonnes places, ne s'aventuraient pas sans lanterne, à cause du danger qu'offrait la descente à pic du monticule au bas duquel était la grotte. C'est pour obéir au vœu de la population de Lourdes et des alentours que Bernadette retarda ses visites jusqu'à 7 heures. Ce jour-là, il y avait donc huit cents personnes, d'après les rapports de police. La volonté de la Mère des hommes commençait à recevoir son exécution. C'était le premier afflux des vagues humaines qui allaient bientôt déferler sur le rocher de Massabieille et y apporter à Marie, Etoile de la Mer, les tributs de toute la terre, tributs d'hommages, de vénération, de confiance filiale, offerts

en toutes langues, à tous les étages et dans toutes les conditions de la vie, jeunes, vieux, bien portants, infirmes, malades, et jusqu'à des moribonds. C'est aussi ce jour-là que la Mère entre en contact avec ses fils par le ministère de son élue en commandant à son peuple des actes de réparation et de pénitence.

En arrivant à la grotte Bernadette va droit à la source jaillie la veille sous sa main. Elle boit, elle se lave à cette source, elle détache une pincée de l'herbe qui symbolise à ses yeux l'obéissance, et la mange. Après ce préambule, vraie purification de l'esprit, elle se met à genoux sur la pierre choisie par elle dès le commencement pour ses stations, et se met à prier comme de coutume.

A la deuxième dizaine de chapelet, la Vision divine emplit son regard, son être tout entier ; elle jouit de l'état extatique et entre en communication avec l'Envoyée de Dieu. Elle la salue trois fois : d'abord avec une inclination de tête, ensuite une inclination du corps, enfin d'une prostration totale, le front jusqu'à terre. La joie, la grâce douce et suave qui inondent son visage annoncent au peuple que la voyante subit l'attraction divine. De ses rapports avec l'Invisible, il n'aperçoit que ce qui appartient à l'enveloppe, les attitudes, les mouvements, l'expression du visage, une légère agitation des lèvres quand elle parle. On lui voit faire un signe affirmatif, puis un signe négatif. La Mère des hommes, refuge des pécheurs, lui propose de prier et de faire pénitence pour les pécheurs. La voyante acquiesce par un signe affirmatif. Elle lui demande s'il lui répugnerait de baiser la terre pour les pécheurs. La voyante dit non. Après cet acquiescement volontaire de la fille aux désirs de sa Mère du ciel, l'Esprit de Dieu s'empare de toutes les énergies de l'extatique pour les décupler, et on la voit faire une série d'exercices de pénitence avec une ardeur et un courage qui étonnent chez une si chétive enfant.

Elle ôte son capulet, le passe avec son cierge à sa tante sans détourner la tête, ne gardant que le chapelet entre ses doigts. Elle disjoint ses mains et s'appuie sur elles pour baiser la terre ; les rejoint en se redressant assez vivement et avance un peu sur ses genoux. Elle recommence à chaque arrêt le même exercice d'humiliation et de pénitence jusqu'à son arrivée aux pieds de la Médiatrice des pécheurs, sous la niche

rocheuse. Là, obéissant à l'Esprit qui la possède, elle se met debout, se retourne et sur son visage ému roulent deux larmes. Elle porte l'index à ses lèvres, puis d'un geste énergique fait signe au peuple de baiser la terre. L'assistance, très émue elle-même par le spectacle qu'offre à ce moment la voyante, reste immobile cependant, faute d'avoir compris, ou retenue encore par le respect humain. Ce que voyant l'élue de Dieu, elle réitère la même injonction avec une force toute divine et d'un geste presque irrité. Tous les fronts se courbent à cet ordre intimé par l'Invisible, et chacun colle ses lèvres à cette terre devenue sacrée par la présence de la Mère de Dieu.

L'attitude de la jeune fille dans la transmission du commandement était superbe d'inspiration ; mais le mouvement de cette foule, entassée dans un étroit espace, pour s'incliner jusqu'à terre et trouver un lieu où poser ses lèvres ne fut pas un spectacle moins sublime, tel qu'il y en a peu dans l'histoire de l'humanité. Il faut remonter au temps où le peuple hébreu, en face du Sinaï, reconnaît et adore dans une attitude admirative et suppliante la présence de Jéhova qui lui parle ; au temps où les Croisés, au sortir de Bethléem, aperçoivent, des hauteurs de Mar Elias, les murs de la Ville sainte et baisent cette terre sanctifiée par les mystères de notre salut.

Sa mission accomplie, Bernadette se remet à genoux, se transporte jusqu'à la fontaine sortie mystérieusement des entrailles de la terre, y renouvelle le rite accompli spontanément par elle à son arrivée, y boit, se lave, mange de l'herbe sauvage. Puis, revenant à sa place sur ses genoux, sans regarder le peuple qui lui fait face, elle baise encore fréquemment la terre, elle baise aussi la pierre qui lui sert d'agenouilloir et de nouveau tend les yeux vers l'Apparition.

La vue de l'enfant marchant avec courage sur ses genoux, collant à chaque pas ses lèvres innocentes sur un sol poudreux, faisait une vive impression, une impression plutôt pénible sur l'assistance. Une femme, n'y pouvant tenir, la prend par le bras et lui dit : « Lève-toi donc ! es-tu folle ? » L'enfant reste sourde. Sa tante Lucile, qui la voyait pour la première fois faire cet exercice, en fut si fortement impressionnée, quand elle la vit à la descente, qu'elle poussa un grand cri et tomba en syncope. L'enfant se relève aussitôt et lui dit : « Ma tante,

ne vous affligez pas ! » L'extase venait de cesser. La Mère du ciel rendait son enfant adoptive à sa famille naturelle.

Il y a un écho de cette scène extraordinaire dans un rapport du commissaire de police de Lourdes au préfet des Hautes-Pyrénées : « Vendredi 26 février, la jeune visionnaire a commencé de baiser la terre, prétendant que c'est par ordre de la Vision. Il a bien fallu que chacun en fît autant (1). »

II. — **Onzième apparition.** — Au rendez-vous du samedi 27 février, le nombre des présents fut évalué à mille. La progression put être attribuée, ce jour-là, au bruit d'une guérison déjà obtenue par l'usage de l'eau miraculeuse. Un carrier de Lourdes, Louis Bouriette, avait depuis vingt ans perdu la vue de l'œil droit, à la suite d'une explosion de mine qui avait tué son frère Joseph et l'avait mis lui-même en si piteux état que, les éclats de pierre et de poudre lui ayant brûlé le visage et ébranlé le système nerveux, il fallut pendant trois mois le tenir de force au lit et le séquestrer ensuite dans un asile de fous pendant deux ans. Rétabli quant à la santé générale, l'œil droit, affecté d'une amaurose, restait définitivement perdu. Il envoie sa fille chercher de l'eau de la grotte dès son apparition. L'eau était encore si rare qu'elle eut peine à en recueillir. Dès que Bouriette, animé d'une foi vive, eut porté de cette eau encore trouble à son œil, il vit la lumière ; deux heures après, sa foi progressant, il distinguait les objets ; le troisième jour, à la suite d'un nouveau lavage, de son œil droit parfaitement guéri il vit mieux que de l'œil gauche resté indemne, mieux, disait-il, qu'il ne voyait avant l'accident. D'autres faits de même nature commençaient à se répandre dans le public et, en l'édifiant sur l'origine divine des apparitions, lui inculquaient déjà la dévotion et l'amour envers l'Invisible dont le nom était sur toutes les lèvres.

La station de ce jour-là fut une répétition de celle de la veille et un nouveau commentaire de ce triple gémissement de la Mère des miséricordes : *Pénitence ! Pénitence ! Pénitence !* Ayant arrêté ses regards sur l'ouverture par où lui venait une vue sur le ciel, Bernadette « pria quelques instants, un cierge à la main, le corps absolument immobile. Peu après, son visage pâlit d'une façon étrange ; elle sourit tout en

(1) P. Cros, *Notre-Dame de Lourdes*, p. 84.

faisant des inclinations pour saluer ; puis je la vis s'attrister, comme si elle allait pleurer, puis sourire et saluer de nouveau.

« Cette tristesse particulière dont se couvrit un instant son visage, son sourire indéfinissable, sa pâleur, la position de ses yeux dont le globe me paraissait révolutionné dans l'orbite, de façon à porter la prunelle vers le ciel : tout cela rendait la jeune fille méconnaissable ; vous auriez dit qu'elle n'était pas de ce monde.

« Elle se leva ensuite, s'agenouilla de nouveau et se mit à gravir sur ses genoux le passage qu'on lui ménageait pour monter à la grotte, en baisant souvent la terre. Elle pénétra dans l'enceinte du rocher, y demeura quelque temps et descendit, pour remonter encore, comme la première fois.

« J'avais déjà été vivement impressionné par sa première pose ; le second exercice, ses allées et venues sur ses genoux, exécutées avec ardeur, me causèrent une peine infinie. Je ne pus alors me défendre de penser que, dans cet état, elle n'appréciait rien de ce qui l'entourait et d'attribuer sa vision à la grande concentration de ses facultés intellectuelles. » (*Relation de M. Clarens, directeur de l'école supérieure de Lourdes, plus tard inspecteur primaire du département des Hautes-Pyrénées.*)

De tous les témoins qui ont décrit l'extase de Bernadette sans connaître les phénomènes généraux de l'état extatique, M. Clarens est celui qui s'est le plus rapproché de la vérité. Il continue :

« Je me rendis chez elle dès le lendemain ; l'espèce d'indifférence avec laquelle Bernadette me parlait, le charme naturel que je trouvais néanmoins dans sa narration, l'assurance de ses réponses, la naïveté de ses réflexions ébranlèrent ma conviction première. Allez l'entendre, vous qui faites les esprits forts, et vous ne vous retirerez pas sans être tout bouleversés. *Pourquoi*, lui demandai-je, *avez-vous baisé la terre, hier matin à la grotte ? — La Dame me l'a commandé pour faire pénitence, pour moi d'abord, pour les autres ensuite.* A toutes mes questions, j'eus des réponses tout aussi satisfaisantes (1). »

---

(1) Ce témoignage a été résumé et légèrement retouché par le P. Cros, *N.-D. de Lourdes*, p. 88, 89.

III. — **Douzième apparition.** — Le repos dominical procurant aux ouvriers et à la population des champs un loisir qu'ils n'ont pas dans la semaine, le concours du dimanche 28 février fut à peu près le double de celui de la veille ; il s'éleva à deux mille personnes. Dès avant le jour, on vit de tous les chemins qui mènent à Lourdes converger vers la grotte des pèlerins désireux d'être les plus proches témoins des merveilles qu'on racontait sur la voyante en présence de la Vision. Les abords de la grotte, les saillies de Massabieille, les quartiers de roche émergeant des eaux du Gave, tous les postes d'observation étaient conquis à force de célérité et d'adresse. Le silence s'établissait ; la plupart des pèlerins priaient à genoux ; la source miraculeuse était assiégée, chacun voulait boire, se laver, ou au moins se signer avec une eau enrichie de la bénédiction du Ciel.

Quand arriva Bernadette, vers sept heures, suivie des retardataires qui voulaient s'attacher à elle, il se produisit un flottement dans la foule ; mais, à peine agenouillée à sa place, tous les fronts se découvrirent, un profond recueillement s'établit, les yeux se fixèrent sur elle, tandis que les lèvres murmuraient des *Ave* en l'honneur de Celle dont la présence fut bientôt signalée par la transfiguration de la voyante.

Obéissant aux désirs de la Vision, elle réitéra, avec grande ferveur et un saint courage, les exercices de pénitence des jours précédents. Débarrassée de son cierge et de son capulet, elle avance sur ses genoux, baise la terre à chaque arrêt, isolée par son état extatique de cette foule empressée autour d'elle qui ne tombe plus sous sa vue. Sa jeune tante Lucile, revenue de son émotion du premier jour, la suit à genoux, portant le cierge et baisant la terre. Toutes les personnes qui le peuvent, suivent le sillon ouvert par la voyante et imitent ses actes de pénitence. Mais tel est l'entassement du peuple aux abords de la grotte qu'avec la meilleure volonté du monde on ne peut bouger au centre de cette condensation humaine, et que le chemin va être barré devant la jeune pénitente. Deux chasseurs de Visens, reconnaissables à leurs capotes blanches, sortant de la foule, s'improvisent les ordonnateurs de la cérémonie. Ils précèdent la voyante à reculons, écartent la foule des coudes et des bras, en criant : *Place ! Place !* jusqu'à la profondeur de la grotte, première station

des exercices de pénitence. Arrivée à ce point où la grotte communique par une sorte de cylindre oblique ouvrant sur la voûte jusqu'à la niche extérieure, siège de l'Apparition, la fille privilégiée de Marie entre en contact plus intime avec sa Mère. Elle multiplie les marques de sa vénération par des prostrations répétées ; elle semble recevoir des encouragements et des instructions ; son visage porte tour à tour le reflet de la joie et de la tristesse : il y a comme un échange de communications mystérieuses ; puis, l'enfant se dirige vers la fontaine, deuxième station, pour y remplir le rite des jours précédents, boire, se laver, manger l'herbe crue. Elle redescend ensuite, toujours sur ses genoux, jusqu'à sa place, en baisant la terre.

Ce retour de la voyante à la pierre de stationnement émeut, chaque fois, profondément le peuple. L'agilité, la modestie, la dignité de ce mouvement difficile ; la sérénité, la béatitude empreintes sur le visage ; le courage, l'énergie dans le baisement de la terre : tout cela dans un corps frêle et une figure juvénile impressionne les plus endurcis. Il tombait, ce jour-là, une petite pluie et le sol en était détrempé ; de sorte que l'enfant imprimait ses genoux et ses lèvres sur la boue, sans en être le moins du monde rebutée, et qu'elle présentait au peuple un visage, des mains, des vêtements pollués. Ce spectacle qui eût été ridicule en un autre lieu et chez une autre personne, arrachait des larmes, tant était profond le sentiment de la présence d'un Etre surhumain et de la sainteté des actes accomplis par obéissance. Tous étaient unis à la voyante dans la prière ou au moins par une attention intense, en dépit du temps maussade dont personne ne songeait à se mettre à couvert en ouvrant le parapluie.

Revenue à la pierre d'agenouilloir, l'enfant, toujours en extase, tend de nouveau le regard vers l'Apparition et se remet à prier, avec les mêmes alternatives de joie céleste, de tristesse grave, d'attention soutenue, de saluts gracieux. Puis, tendant le cierge à sa tante, elle gravit une seconde fois le talus à genoux, en baisant la terre. L'émotion grandit, une sorte de fascination divine règne sur l'assemblée ; l'esprit qui anime la voyante s'est répandu sur tous par une contagion irrésistible. Une femme placée à côté d'un homme en uniforme lui fait remarquer la beauté du spectacle. Celui-ci

éclate. Sous la tunique du garde-champêtre battait le cœur d'un chrétien. Il s'écrie à haute voix, tourné vers le peuple : *Baisez la terre ! tous !* et il en donne l'exemple. Tous lui obéissent. Pas un qui ne s'efforce de coller ses lèvres sur cette terre d'un nouveau Sinaï où se révèle d'une manière si manifeste la présence de Dieu.

La voyante réitère tous ses exercices de pénitence sans montrer la moindre lassitude, avec « une vivacité étonnante et un grand courage », pour parler comme les témoins de cette grande scène ; eux, non plus, ne se lassent pas de regarder. Ce spectacle est plutôt du ciel, et il est donné si rarement à la terre ! La plupart étaient là les jours précédents ; ils y seront les jours suivants. A peine disparue, ils voudraient voir reparaître la vision dont ils n'aperçoivent cependant que l'ombre sur la personne de la visionnaire.

Leur bonheur fut prolongé ce jour-là. Sur l'invitation de la Mère des miséricordes, la généreuse pénitente recommença une troisième fois ses exercices. Cette répétition n'échappa point au peuple. *C'est de plus en plus fort*, disait-il, sans pénétrer les intentions de Celle qui ordonnait. Moïse, Elie, Jésus-Christ se préparèrent à la mission divine par un jeûne rigoureux de quarante jours ; Jean-Baptiste, par une vie entière de pénitence. Le jour approchait où la Reine du ciel allait investir Bernadette Soubirous d'une mission spéciale auprès des prêtres. Depuis cinq jours, c'est-à-dire depuis le 24 février, elle la préparait par une série d'exercices gradués à ce rôle glorieux ; la mission devait lui être confiée le surlendemain, mardi : c'était au total sept jours, une semaine de prières, de mortifications, de communications divines tendant à disposer l'âme de la voyante et à la préserver de l'orgueil, par la pratique quotidienne de l'humilité, de l'abnégation, de la prière, de la pénitence.

Ces exercices avaient un autre but, celui de manifester à l'avance la pensée divine enveloppée dans la demande transmise aux prêtres d'une chapelle et de processions sur le lieu même des Apparitions ; cette pensée c'est la prière, la pénitence, les supplications ininterrompues pour la conversion des pécheurs et l'extension du royaume de Jésus-Christ. Il n'y a ni décousu, ni disparate dans les plans de Dieu. A la rue du Bac, la Très Sainte Vierge se présente à Sœur Catherine Labouré comme

l'Immaculée que le peuple doit invoquer pour la conversion des pécheurs. La médaille miraculeuse, l'Archiconfrérie du Cœur Immaculé de Marie sous le titre de *Refuge des pécheurs*, érigée à Notre-Dame-des-Victoires, opèrent des miracles de conversion. A Lourdes, la Très Sainte Vierge se présente à Bernadette Soubirous sous le nom d'Immaculée-Conception, demandant une chapelle et des pèledinages, invitant instamment à la prière, à la pénitence, pour la conversion des pécheurs. Voilà le but des Visites de l'Immaculée à Bernadette et la raison principale des actes que l'enfant accomplit pour rendre plus sensible la pensée divine.

Revenue à son état naturel, elle se dérobe à l'attention et aux égards de la foule, elle va directement à l'église entendre la messe, la grande majorité des personnes qui venaient d'assister aux scènes émouvantes de la grotte l'y accompagnent.

Le rapport de ce jour à la Préfecture rend, en style laconique, la physionomie générale de la scène. Encore sous l'impression commune à laquelle il n'a pu se soustraire, agenouillé comme les autres, le commissaire écrit : « Le dimanche 28 février, même mise en scène, mêmes exercices. Les exercices se multiplient, il est vrai, un peu, depuis vendredi. Ce n'est plus la visionnaire seule qui se met à genoux pour prier et réciter son chapelet ; tous les spectateurs s'agenouillent et prient comme elle (1). »

IV. — **Nouvelle intervention administrative.** — Les faits ne donnaient absolument aucune prise à une action publique. Tout se passait avec le plus grand ordre. Dès que la voyante entrait en prières, cette foule de deux mille personnes offrait le recueillement d'une assemblée religieuse. Ce caractère avait frappé la police qui s'étonnait à bon droit que, dans une foule aussi compacte, en un lieu aussi resserré et aussi accidenté, il ne se fût jamais produit ni accident, ni conflit. Cependant elle se préoccupait du développement que la chose pouvait prendre et aurait voulu pouvoir l'arrêter. Le procureur impérial y avait perdu sa dialectique : le commissaire de police, son habileté policière. Le juge d'instruction, M. Rives, voulut, à son tour essayer son pouvoir sur cette inculpée d'un

(1) P. Cros, *N.-D. de Lourdes*, p. 90.

nouveau genre qui échappait aux mains gluantes de la justice.

Au sortir de la grand'messe, tandis que l'enfant était à son rang, près de la Sœur, dans le groupe de jeunes filles de l'école, le cantonnier, par ordre du commissaire, la prit par le bras pour la conduire devant le juge. Sans connaître la protection miraculeuse dont Dieu avait quelquefois enveloppé ses amis, Daniel, saint Pierre, sainte Agathe, saint Venance et tant d'autres, Bernadette montra, en cette occasion, une assurance étonnante pour son âge et pour son sexe, qui prenait évidemment sa source dans une inspiration divine.

— *Que voulez-vous ?* demanda-t-elle à l'appariteur improvisé de la justice.

— *Petite, j'ai ordre de t'amener.* Le commissaire suivait l'homme de la voirie pour assurer l'exécution du mandat.

— *Tenez-moi fort,* dit l'enfant, *et je m'échapperai.*

La comparution eut lieu au domicile du juge, en présence du commissaire et du cantonnier. Assis devant une table, l'enfant également assise vis-à-vis, le commissaire arpentant la pièce, le garde debout à côté de l'enfant, le juge interroge :

— *Tu es là, polissonne ?*

— *Oui, Monsieur, je suis ici.*

— *Qu'est-ce que tu vas chercher à la grotte ? Pourquoi faire courir tant de monde ? On te pousse pour te faire agir ainsi. Nous allons te mettre en prison.*

— *Je suis prête. Mettez-moi en prison, et qu'elle soit solide et bien verrouillée, et je m'échapperai.*

La riposte était inattendue ; elle mettait les hommes de loi en mauvaise posture. Le juge reprend :

— *Il faut que tu renonces à aller à la grotte, ou tu seras enfermée.*

— *Je ne me priverai pas d'y aller.*

— *Je te ferai mourir en prison.*

A ce moment, la Sœur supérieure de l'Hospice, avertie de l'incident, se présente, très émue : *Je vous en prie, Messieurs,* dit-elle, *rendez-nous la petite, ne la faites pas mourir.* Le juge se penche vers le commissaire : *Que voulez-vous ? Nous n'avons rien à mordre avec cette fille. Lâchons-la.* Pour sauver la situation, il fait cependant une forte recommandation

à la petite de ne plus retourner à la grotte. — *Je veux y aller*, répond-elle ; *c'est le dernier jour jeudi.*

Tandis que Bernadette confessait sa foi en l'Envoyée de Dieu, prodigue envers elle des dons célestes, quelques hommes du peuple, profitant du chômage dominical et justifiant cette œuvre à leurs yeux par un motif de religion, se mirent à rendre plus accessibles la fontaine miraculeuse et la grotte elle-même. Ils creusèrent, à petite distance du griffon, un réservoir dans lequel la source se déversait au moyen d'une canelle : ce qui permettait de recueillir facilement l'eau sainte et en rendait l'usage plus commode aux personnes qui voulaient boire et se laver. Ils pratiquèrent, sur l'escarpement de Massabieille, un sentier en courts zigzags, suivant une ligne presque perpendiculaire, de la grotte au chemin du Bois. Ce furent là les premières améliorations de ce lieu sauvage et abrupt ; c'est dans cette piscine rudimentaire que bientôt se multiplièrent les guérisons attestant l'identité de l'Apparition dont on ne pouvait plus douter désormais.

V. — **Treizième apparition.** — Il y eut, à la treizième apparition du lundi 1er mars, une affluence encore plus considérable, évaluée à deux mille cinq cents personnes. L'extase fut une répétition de celle de la veille, marquée de quelques incidents que nous ferons connaître. Elle eut pour principal témoin un jeune prêtre du diocèse de Tarbes, de l'ordination du mois de septembre 1857, encore sans fonctions. Il ne se croyait pas atteint pas l'interdiction faite par le curé de Lourdes aux prêtres de son doyenné de paraître à la grotte, parce qu'il n'était pas du canton ; mais, la connaissant, il évita de passer par la ville et se rendit d'Osmets à Massabieille par la vallée de Batsurguère. Son nom était Antoine Dézirat. Il est mort curé de Juillan après une longue vie toute consacrée au ministère pastoral. De tous les témoins des extases de Bernadette, il était mieux préparé qu'aucun autre, par sa connaissance de la mystique chrétienne, à les juger et à en faire un rapport exact. Ecoutons-le :

« Bernadette, en récitant le chapelet, remuait à peine les lèvres. A son attitude, cependant, à l'expression de son visage, on voyait qu'elle était ravie. Quelle paix profonde ! Quelle suave sérénité ! Quelle haute contemplation ! Le sourire, com-

ment le peindre ? L'artiste le plus délicat n'en pourrait jamais rendre la beauté. Le regard de l'enfant vers l'Apparition ne ravissait pas moins que le sourire : impossible de se figurer quelque chose de si pur, de si doux, de si aimant.

« Ce qui me frappa encore, autant que le sourire et le regard, c'est la joie, c'est la tristesse qui se peignaient tour à tour sur le visage de Bernadette : joie céleste, tristesse vive comme un glaive à deux tranchants, profonde comme un abîme, et qui cependant n'altérait pas le moins du monde la paix. C'était le calme le plus parfait au sein de la douleur la plus vive. Pendant les alternatives de joie, on aurait dit qu'un rayon brillait sur le visage de Bernadette, tandis qu'en d'autres moments une espèce de voile le couvrait. On eût dit aussi que l'âme se concentrait en elle-même et ployait sous le faix d'une douleur inexprimable. A l'attitude de Bernadette, on comprenait que son corps même était attiré par l'Apparition.

« Lorsqu'une de ces alternatives succédait à l'autre, c'était avec la rapidité de l'éclair ; néanmoins, dans ce passage, rien de brusque, mais une transition admirable, des nuances que je ne sais pas traduire, et je crois que de plus habiles que moi exprimeraient toujours fort mal ces choses.

« J'avais observé l'enfant lorsqu'elle se rendait à la grotte ; je l'avais observée avec un soin scrupuleux : quelle différence entre ce qu'elle était alors et ce que je la vis au moment de l'apparition ! La même différence qu'entre la matière et l'esprit. C'est en ces termes que je rendais plus tard mon impression à ce sujet. Au reste, la foule entière éprouvait un doux saisissement. Bernadette seule voyait l'Apparition ; mais tout le monde avait le sentiment de sa présence. On pouvait s'en apercevoir à la tenue, au silence, au recueillement de tous, à la joie mêlée de crainte qui se peignait sur tous les visages. Il est difficile de concevoir un spectacle aussi religieux que celui que présentait la foule à ce moment.

« Pour moi, j'avais honte de me trouver en un lieu si saint; j'étais convaincu et profondément convaincu de la réalité de l'apparition. Oh ! qu'il faisait bon là ! Je me croyais au vestibule du paradis. Je crus cependant mieux faire en m'arra-

chant à ce beau spectacle sans en attendre la fin, et je partis (1) ».

La voyante gravit, sur ses genoux, en baisant la terre, le talus qui la séparait du rocher, et fit sa première station aux pieds de la Reine du ciel. Elle se dirigea ensuite vers la fontaine, lieu de sa deuxième station, les chasseurs de Visens la précédant comme la veille. Mais, avant d'y arriver, elle s'arrête, couvre son visage des deux mains en proie à une grande tristesse. Une des personnes qui la suivaient venait de toucher aux branches pendantes du rosier. Telle était sa sollicitude à l'égard du rosier que le garde champêtre lui ayant dit un jour : « Je veillerai sur toi à la grotte pour qu'on ne pose pas les pieds sur tes mains, comme il est arrivé », elle répondit : « Faites plutôt attention au rosier ; que personne ne le touche ! » Devinant le motif de sa tristesse, le garde s'écrie : « Ne touchez pas au rosier ! » Et la voyante reprit sa marche.

Toutes les fois qu'on ébranlait les branches de l'églantier retombantes presque jusqu'à la terre, qu'elle vit ou qu'elle ne vit pas l'ébranlement, Bernadette sortait de son état absorbé et manifestait un profond chagrin. Ce phénomène est resté inexpliqué. Les racines du vieil églantier sortaient de dessous un bloc meuble, ancien autel du paganisme, situé derrière le socle actuel de la statue, et les branches de l'arbuste, en se créant une issue par l'ouverture du rocher, tapissaient le sol d'une frondaison sur laquelle l'Apparition posait les pieds. Bernadette justifiait sa douleur par la crainte que l'ébranlement des tiges ne fit tomber la Dame. Ce sentiment témoigne de son ingénuité et de son amour profond pour la Vision, mais n'explique pas deux choses : qu'elle s'aperçût de l'ébranlement du rosier quand elle lui tournait le dos, et qu'elle en reçut une commotion à sortir momentanément de l'extase. On eût dit qu'un fluide mystérieux l'unissait à la Vision et l'avertissait de tout ce qui la concernait. Il est possible que les mains qui touchaient l'églantier entrassent en communication avec la Dame au moyen de ce fil conducteur, si toutefois son corps sans pesanteur cherchait un appui sur cette jonchée de verdure. Quelle que soit la raison du phénomène, il four-

(1) P. Cros, *Notre-Dame de Lourdes*, p. 97, 99.

nit un argument de plus, un argument tangible, en faveur de la présence d'un être surnaturel dans l'anfractuosité du rocher et de la persuasion absolue de la voyante que l'Apparition était une personne en chair et en os comme nous, avec qui elle s'entretenait, disait-elle, comme avec une personne quelconque, distinguée seulement de toutes les autres par une beauté et une grâce ravissantes.

A un autre moment, les chasseurs de Visens ne pouvant se faire une trouée à travers la masse compacte, Bernadette dut s'arrêter comme eux. Elle s'assit un instant sur ses talons et porta autour d'elle des yeux interrogateurs. Un homme de sa connaissance lui ayant dit, dans la journée, qu'il avait travaillé, le matin, à lui faire un passage, elle répondit ne l'avoir pas vu, n'avoir vu qu'un chasseur. Or, ils étaient deux. Ces détails aident à élucider son état extatique. Tandis que les puissances de l'âme étaient portées à leur suprême acuité, les organes sensibles obéissaient aveuglément à la faculté motrice, à la volonté, et ne conservaient leur mouvement propre et indépendant que d'une manière très limitée et confuse, comme dans le demi-sommeil.

Arrivée à sa deuxième station, la voyante accomplit les actes des jours précédents. « Elle avait le visage tourné vers l'Apparition, dit un témoin, et elle souriait ; sur ses lèvres se voyaient des traces d'eau un peu boueuse : ce fut là ce qui me toucha le plus. »

De retour à sa place, on vit Bernadette écouter attentivement, tirer un chapelet de sa poche et le porter à la hauteur de sa tête pour le montrer à l'Apparition. Le peuple crut que la Vision allait faire une bénédiction de chapelets ; et chacun présenta son chapelet, à l'imitation de la voyante. M. l'abbé Pène, vicaire de Lourdes, instruit de cet incident par sa sœur, manda Bernadette et, sur le ton du reproche, lui demanda s'il était vrai qu'elle eût fait une bénédiction de chapelets. Instruite du motif qui donnait lieu à cette question : *Les femmes ne portent pas l'étole*, répondit-elle, *pour faire des bénédictions*. Elle expliqua qu'une amie lui ayant proposé de se servir de son chapelet devant la grotte, l'Apparition lui avait demandé : *Où avez-vous votre chapelet ? — Je l'ai à la poche. — Voyons-le*. Et elle le montra, ce qui donna lieu à un quiproquo. — *Servez-vous de celui-là*.

L'enfant avait recommencé ses prières sur son chapelet, réitéré ses stations et ses exercices de pénitence. On touchait à la fin de la quinzaine. Par la bouche de cette petite fille, si méprisée de tous, il y a quelques jours, si recherchée aujourd'hui par les croyants, la Mère de Dieu allait faire connaître ses volontés aux prêtres, à l'Eglise et au monde.

VI. — **Quatorzième apparition.** — A la quatrième apparition du vendredi 19 février, la Beauté sans égale dont la vue jetait Bernadette dans le ravissement, lui avait annoncé que, dans la suite, elle aurait plusieurs choses à lui faire connaître. Cette annonce était le premier indice de la mission dont elle devait l'investir quand l'heure serait venue.

Le dimanche 28 février, M. Clarens, directeur de l'école supérieure de Lourdes, étant allé voir Bernadette pour obtenir des explications sur l'extase de la veille à laquelle il avait assisté, lui posa cette question : « Vous a-t-il été donné quelque mission ? » Elle répondit : « Non, pas encore. »

Les rapports de police sont aujourd'hui le plus sûr moyen de rétablir la chronologie des faits. On dirait que la Très Sainte Vierge a eu soin que les fonctionnaires de l'ordre civil s'instituassent les historiographes de ses apparitions : car le clergé montra, au début, le plus grand éloignement pour les faits de Massabieille ; et Bernadette, ignorante du calendrier, distinguant tout juste les jours de la semaine, était incapable, plus tard, dans ses interrogatoires, d'aider à retrouver l'ordre chronologique des faits.

Au 2 mars, le commissaire écrit : La visionnaire s'est tenue, quelques instants, dans un état extatique, à l'entrée de la grotte ; et, lorsqu'elle en est descendue, on lui a demandé ce que la Vierge lui avait dit. Voici sa réponse : « La Vierge m'a demandé une procession. » M. Dutour, procureur impérial, écrit de son côté : « La voyante a dit que ce matin, 2 mars, la dame lui avait demandé une procession pour jeudi, comme aussi une chapelle, et qu'elle irait porter ses volontés aux prêtres. »

M. Clarens, dans son Mémoire, expose le même fait à la même date ; et M. l'abbé Pomian, vicaire de Lourdes, le confirme, toujours à cette date, en des termes plus exacts que ne

l'ont fait ces Messieurs : « Vous irez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle et d'y venir en procession. »

C'est donc sans aucun doute possible ce jour du mardi, 2 mars, quatorzième des apparitions, que la Très Sainte Vierge a chargé Bernadette d'aller demander aux prêtres la construction d'une chapelle et des processions à la grotte honorée de sa présence.

L'arrivée de la voyante eut lieu à l'heure accoutumée, au milieu d'une affluence d'au moins trois mille personnes, car elle fut évaluée à quatre mille le lendemain par la police. Tout se passa de la même manière que les jours précédents. Durant son extase, l'élue de Dieu réitéra ses prières, ses stations, ses exercices de pénitence. Quand elle eut fini, comme ce jour était l'avant-veille de la dernière apparition, le peuple, s'attendant à quelque communication du Ciel, entoure la voyante. Elle fait connaître qu'elle avait mission d'aller dire aux prêtres qu'il devait se bâtir une chapelle en ce lieu et qu'on devait y venir en procession. Elle ajouta qu'elle allait tout de suite remplir son message auprès de M. le Curé.

VII. — **Bernardette chez le curé de Lourdes.** — L'homme qui représentait le clergé catholique à ce moment-là à Lourdes se nommait Dominique Peyramale. Agé d'environ 50 ans, il était depuis deux ans curé de Lourdes, Doué d'une haute stature, d'une forte voix un peu éraillée, d'une tête et d'une prestance imposantes, il eût été redouté des moins timides, s'il n'eût allié à une nature fruste et rugueuse, d'une part, un esprit élevé, un noble cœur, qui le rendaient sympathique aux riches ; d'autre part, un grand désintéressement, une main toujours ouverte qui le rendaient cher aux pauvres, populaire parmi le petit peuple. Sous l'enveloppe âpre et rude, il y avait donc une âme sacerdotale, indifférente aux biens de la terre, chatouilleuse quand il s'agissait des intérêts de Dieu, prête à les défendre avec la dernière vigueur.

Bien que Bernadette Soubirous ne fût rentrée dans sa famille que vers la fin de janvier, le bruit qui s'était fait autour de son nom avait attiré sur elle l'attention du clergé. M. l'abbé Pomian, vicaire et aumônier des Sœurs de la Charité de Nevers, l'avait à son catéchisme et avait une fois ou deux entendu sa confession. On se rappelle qu'après l'inter-

rogatoire du procureur impérial et du commissaire, ce fut sur une décision de M. Pomian que Bernadette reprit ses visites, le mardi 23 février.

Le dimanche précédent, après l'interrogatoire du commissaire, plusieurs femmes insistèrent auprès de Bernadette pour qu'elle se rendît chez M. l'abbé Pène, autre vicaire de Lourdes, logé dans la même maison que le commissaire. Elle résista d'abord, puis se rendit à leurs instances, et renouvela, en présence de l'abbé et de sa sœur, le récit qu'elle venait de faire devant MM. Jacomet et Estrade, récit dont l'abbé demeura fort impressionné, ce qui le fit passer pour croyant aux yeux du curé et de ses confrères. Or, M. Peyramale, non seulement avait défendu aux prêtres de Lourdes et du canton de paraître à la grotte, — la prudence le conseillait, — mais il était très opposé aux apparitions et fortement hostile aux Soubirous ; de sorte qu'il n'était guère permis à ses vicaires d'ajouter foi aux récits de Bernadette.

Il était bien naturel que, dans une affaire qui intéressait si directement la religion, les Soubirous songeassent à porter la chose devant M. le Curé. De nombreuses personnes leur en avaient donné le conseil à maintes reprises. S'ils différaient, c'est qu'ils avaient grand'peur de ce saint homme au regard sévère, à la voix grondante. Il les aida à franchir ce pas, en faisant dire à Lucile Castérot, femme Vignes, et à sa sœur Basile, tantes de Bernadette, qu'il désirait leur parler.

M. Peyramale était, à ce moment-là, et il fut jusqu'à la dernière apparition de la quinzaine, l'auxiliaire le plus apprécié de l'administration civile, avec laquelle il entretenait d'excellents rapports. M. Lacadé, maire, M. Dutour, chef du Parquet, M. Jacomet, chef de la police, ainsi que leurs femmes, donnaient des marques sincères de leur respect pour la religion, avec l'exemple de la pratique religieuse. Il n'est donc pas téméraire de supposer qu'ayant échoué par persuasion et par menaces auprès de la fille des Soubirous, ces Messieurs jugeassent que le curé était seul capable de la détourner de revenir à la grotte. On était au moment où la fontaine avait jailli sous les doigts de Bernadette, et ce fait, en accréditant ses dires, donnait une recrudescence à l'émotion populaire et augmentait le concours vers la grotte. C'est donc le jeudi, 25 février, ou le lendemain, qu'eut lieu la première entrevue de l'enfant bénie de Marie avec le curé de sa paroisse.

Les parents avaient supposé qu'il désirait être renseigné sur les événements de la grotte, et avaient décidé que la tante Basile se présenterait à la cure, accompagnée de sa nièce. Ils étaient dans l'erreur. M. Peyramale n'admettait même pas l'hypothèse d'une apparition ; et il n'avait mandé les deux femmes que pour leur intimer d'avoir à empêcher leur nièce de retourner à la grotte. Il le prit donc de très haut contre ces deux faibles créatures, avec des paroles très dures contre l'enfant, contre ses parents, contre la Vision supposée. Il consentit pourtant à écouter la petite, mais avec une prévention manifeste dont la conclusion était qu'il fallait à tout prix empêcher une fausse croyance de s'accréditer en forçant les parents à garder leur fille à la maison. Il se jette dans un monologue à bâtons rompus. « Allons donc ! Laisse-moi tranquille avec tes histoires !... Tu ne vois rien du tout !... Une Dame !... habillée de blanc !... les pieds nus !... Comment veux-tu qu'une Dame sorte de ce trou ? Elle ne dit pas son nom. Ça ne peut être que rien. Empêchez cette enfant d'aller à la grotte ! Sinon, je la ferai prendre par les gendarmes. » Et l'homme au torse d'Hercule se promenait à grands pas dans son salon retentissant du bruit de ses gros souliers et de sa voix rauque. « Cela faisait frémir, raconte la tante Basile ; nous devenions, en l'entendant, comme des grains de millet ; il avait une voix très forte et nous parlait durement. La pauvre petite, toute troussée dans son capulet, demeurait là, n'osant pas bouger, et elle n'ouvrait la bouche que lorsque M. le Curé augmentait ou changeait les choses qu'elle avait dites. Alors, elle parlait : « Non pas, monsieur le curé, je n'ai pas dit ça. » — « Laisse-moi tranquille ! tu n'as rien vu... Je te chasserai d'ici avec un balai, et, si tu reviens à la grotte, je te ferai prendre par les gendarmes. On m'a dit que tu as mangé de l'herbe à la grotte ; tu fais donc comme les animaux ? »

Le curé les congédia en réitérant ses menaces ; la tante et sa nièce sortirent profondément humiliées et affligées, emportant de cette scène un souvenir pénible que le temps n'affaiblit jamais. Quand on demandait à Bernadette de qui elle avait le plus de peur dans Lourdes : « De M. le curé, répondait-elle ; j'ai plus peur de lui que d'un gendarme. » Devenue Sœur Marie-Bernard, ce souvenir la hantait encore, et elle imitait, en riant, la grosse voix de M. Peyramale.

VIII. — **Ambassade auprès du curé de Lourdes.** — Il ne s'était pas écoulé huit jours lorsque la Vierge aux doux sourires prescrivit à son enfant bien-aimée d'aller dire aux prêtres quel était l'objet de ses désirs et de ses visites. L'enfant n'hésita pas une seconde, malgré l'amer souvenir de la première entrevue, à vouloir se rendre tout de suite chez M. le curé, premier représentant pour elle des prêtres de Jésus-Christ. Mais le lecteur pressent les dispositions de la tante, lorsque Bernadette la pria de l'accompagner pour son message. « Je ne veux pas t'accompagner », lui dit-elle. Sa crainte du curé était si grande que lorsqu'elle passait à côté de lui, elle avait la chair de poule, et ses jambes flageolaient. Timidement, l'enfant insiste : « La Dame veut que j'y aille. » — « Mon Dieu ! encore ! Entendre M. le Curé ! » — « Il m'en coûtait beaucoup, dit-elle, d'y aller ; mais voyant la peine de la petite, je partis avec elle. Bernadette dit à M. le Curé : « La « Dame veut qu'on fasse, jeudi, une procession à la grotte. » « — « Comment veux-tu, menteuse, que nous fassions une « procession pour cette Dame ? Nous allons faire mieux. Nous « te donnerons une torche, à toi, et tu iras faire la procession. « On te suit bien assez ; tu n'as pas besoin de prêtres. » — « Je « ne dis rien à personne : je ne demande pas aux gens de « m'accompagner. » — M. le Curé se promenait en colère : « C'est malheureux d'avoir une famille comme ça, qui met « le désordre dans la ville et fait ainsi courir le monde. » Et s'adressant à moi : « Retenez-la ! Ne la laissez pas bouger ! » Il allait et venait, toujours en criant : « Allons donc ! allons « donc ! Une Dame !... une procession ! » C'était effrayant de le voir et de l'entendre. »

Réfléchissant tout de même au message suffoquant : « Ecoute, lui dit-il, je vais te donner un moyen de me faire croire à ton message. Tu demanderas à cette Dame qui elle est ; tu lui diras de ma part que, si elle veut une procession, elle fasse fleurir, un de ces matins, devant tout le monde, le rosier sur lequel elle se pose à la grotte. Quand tu viendras m'annoncer que le rosier a fleuri, nous ferons la procession. Es-tu bien sûre que cette Dame demande la procession pour jeudi ? » — « Je le crois, » répondit-elle. — « Tu n'en es donc pas sûre ? » répliqua-t-il sur le ton d'un homme définitivement éclairé. Et saisissant cette défaillance de l'enfant

comme une justification de son incrédulité, il reprit ses objurgations à la tante et à la nièce et les renvoya encore plus mortifiées que le premier jour. Basile Castérot pleurait, décidée cette fois à ne plus mettre les pieds chez M. le Curé.

Sur ces entrefaites, arrive M. l'Abbé Pène, demandant : « Y a-t-il du nouveau ? » — « Il y en a, oui, du nouveau », répond le curé sur un air triomphant, et, après explication, lui dit d'un ton vif : « Eh bien ! croirez-vous maintenant ? »

L'incertitude de l'enfant est assez difficile à expliquer ; mais ce détail dans l'ensemble des faits se réduit à peu près à zéro. Etourdie par l'accueil rébarbatif et les reproches du curé, Bernadette avait perdu de vue la seconde partie de son message. Dès que le souvenir lui en revient, elle n'a qu'un souci, revenir chez M. le Curé pour obéir à la Dame. Sa mère refuse de l'y accompagner ; ses tantes aussi. Elle s'adresse à une croyante et amie, la femme Dominiquette Cazenave. Celle-ci prévient M. le Curé de cette nouvelle démarche. Rendez-vous est fixé à 7 heures du soir.

Dans l'intervalle des deux entrevues, le curé de Lourdes reçut une visite caractéristique. M. Duboé, sous-préfet d'Argelez, et M. Dutour, procureur impérial près le tribunal de Lourdes, vinrent lui faire part des mesures qu'ils avaient concertées en prévision du concours extraordinaire auquel on s'attendait le surlendemain jeudi, ce jour coïncidant avec le grand marché de Lourdes. « Notre devoir, lui dirent-ils, est limité à un exercice de surveillance, et nous désirions faire part de nos intentions au représentant de l'autorité religieuse à qui seule incombe le jugement des faits de la grotte. » M. l'abbé Peyramale, approuvant les mesures prises par eux, les remercia de se préoccuper de l'urgence de maintenir le bon ordre ; et, « comme il n'était pas d'un tempérament à refouler sa pensée et ses impressions, ajoute M. Dutour, il raconta les démarches de Bernadette : « Dis à celle qui t'a envoyée, à ce « que tu prétends, que, si elle veut que j'ajoute foi à tes « paroles, elle fasse fleurir l'églantier. Si la Sainte Vierge « avait voulu une procession, ce n'est pas à moi qu'elle t'aurait « adressée, mais à Mgr l'évêque. » Telle est la réponse, qui n'aurait pas encouragé l'ambassadrice à insister. »

Le soir venu, M. le Curé, entouré de ses trois vicaires, reçut Bernadette dans son salon. Il la fait asseoir, elle et son

mentor. « Monsieur le Curé, dit Bernadette, la Dame habillée de blanc que je vois à la grotte m'a dit de dire aux prêtres de faire bâtir à la grotte une chapelle. » — « Une chapelle ! Est-ce comme pour la procession ? En es-tu sûre ? » — « Oui, Monsieur le Curé, j'en suis sûre. » — « Eh bien ! il faut dire à cette Dame qu'elle fasse fleurir le rosier qui pend à la grotte. Sais-tu comment elle s'appelle ? » — « Non, Monsieur le Curé. » — « Eh bien ! il faut le lui demander. » — « Je le lui demande, et elle ne me répond que par un sourire. » — « Elle se moque bien de toi. Quand nous saurons comment elle se nomme et qu'elle aura fait fleurir le rosier, alors nous lui bâtirons une chapelle. »

Cette fois, l'entrevue ne fut pas orageuse. Les vicaires mirent à profit l'occasion pour interroger la voyante à qui mieux mieux, et lui posèrent des questions sans intérêt. Dominiquette Cazenave pria M. le Curé de vouloir bien rendre la liberté à l'enfant, et, à peine sorties, Bernadette prit le bras de son mentor, disant : « Je suis bien contente ; j'ai fait ma commission (1). »

La prudence de M. Peyramale ne tendait point à discerner si la vision était d'origine divine ou d'origine diabolique ; elle tendait à nier tout court la vision. Trois choses la lui faisaient rejeter *a priori :* le lieu des prétendues apparitions, l'époque des apparitions, la famille des Soubirous. Le lieu : « Comment veux-tu, disait-il à l'enfant, qu'une Dame aille se loger dans ce trou ? » L'époque : c'était pendant les jours gras, d'où il tirait occasion de molester l'enfant en ces termes : « Ton carnaval d'apparition ! » La famille : il la croyait mal notée, et l'enfant, à quatorze ans, ne savait pas ses prières. Il partageait l'opinion des personnes bien pensantes de Lourdes qui, dans les premiers temps, se gaussèrent de l'idée que la Sainte Vierge eût apparu dans ce trou de Massabieille, et apparu à une pauvre ignorante qui se grattait la tête au sortir de ses prétendues visions.

Dans tous les cas, M. Peyramale voulait des preuves ; il en demandait deux : que la Dame fit instantanément fleurir le

---

(1) Nous avons puisé la substance de notre récit dans la version du R. P. Cros dont l'authenticité est garantie par les dépositions mêmes des témoins ayant joué un rôle dans les événements.

rosier à la vue de tout le peuple, et que cette Dame déclinât son nom. Il ne réfléchissait pas que ces deux preuves étaient puériles et absolument récusables. Les magiciens d'Egypte, comme Moïse, avaient changé la verge en serpent, et le serpent en verge. Il eût été en la puissance de Satan de faire fleurir *subito* le rosier. Quant à usurper un faux nom, cela est de règle chez le père du mensonge.

IX. — **Caractères divins de l'Apparition.** — La divine Apparition de Massabieille savait à coup sûr qu'en gratifiant une créature de la faveur sublime de ses communications, elle devait se présenter avec tous les caractères de son origine divine, de façon qu'on pût, avec certitude, la distinguer des prestiges par lesquels le démon tente de séduire les hommes. Elle s'est donc présentée avec ces caractères dès le premier jour. L'enfant, essayant de porter la main au front, est impuissante à dessiner le mouvement. L'Apparition se signe, et aussitôt Bernadette porte la main à la hauteur du front et trace sur elle le signe de la croix. Est-ce avec ce signe que le démon accrédite ses parodies d'apparitions ? A Massabieille, la Vision porte un chapelet, se signe avec la croix, s'unit à l'enfant à la fin de chaque dizaine pour la récitation du *Gloria Patri*. L'enfant asperge l'Apparition. Celle-ci approuve et sourit. Elle lui enjoint d'avancer si elle vient de la part de Dieu. L'Apparition avance.

Mais il est à remarquer qu'à la date du 2 mars, jour où la Mère de Dieu envoie sa fille élue demander une chapelle et des honneurs, elle a donné au dehors des preuves incontestables de son identité. La sagesse divine le réclamait. Elle ne pouvait manquer à la sagesse. Le 25 février, elle fait couler au pied de la grotte une fontaine dont les eaux guérissent. Le surlendemain, s'opère la première guérison, celle de Louis Bouriette.

En même temps que Bouriette, Blaisette Soupenne, femme Cazenave, affligée d'un mal douloureux et rebelle, éraillement et renversement des paupières, avec larmoiment et boursouflement de la muqueuse palpébrale, voit s'évanouir à la troisième lotion souffrance et infirmité ; les tissus refaits, les paupières redressées, toute trace de lésion disparue.

La veille ou l'avant-veille du jour où la voyante se présente aux prêtres de la part de l'auguste Dame, Croisine

Ducouts, femme Bouhohorts, poussée par une foi admirable, va plonger son enfant mourant dans la piscine pratiquée par les hommes de Lourdes. Elle le tient un quart d'heure dans l'eau froide, sourde aux reproches des nombreux témoins de cette scène. Sa foi sauve l'enfant d'une double mort : la mort naturelle par épuisement, et la mort accidentelle par immersion prolongée dans l'eau froide. Le caractère merveilleux est accentué par ce fait que, n'ayant jamais marché, cet enfant de deux ans se met à marcher sans le secours de personne, comme les autres enfants de cet âge.

Le lundi 1er mars, veille du jour mémorable du message, Catherine Latapie, de Loubajac, est sollicitée intérieurement d'aller demander sa guérison à Massabieille. Depuis deux ans, tombée des branches d'un chêne, elle était percluse du bras droit : l'avant-bras sans force, l'annulaire et l'auriculaire de la main droite toujours pliés, le médius à demi plié, le bras refusant tout service. Elle vient, plonge sa main dans l'eau miraculeuse et la retire entièrement guérie : ses doigts ont recouvré leur flexibilité, le bras sa vigueur.

M. le Curé de Lourdes demandait des signes : la Très Sainte Vierge les avait déjà multipliés, lorsqu'il demandait un signe oiseux et frauduleux. Ne le blâmons pas. Ses intentions étaient droites et pures. L'ardeur et le zèle qu'il a montrés plus tard pour la cause de la Très Sainte Vierge étaient déjà dans son cœur ; mais il ne voyait pas alors la convenance de les appliquer à la cause de l'apparition de Massabieille. Dieu a permis cet aveuglement momentané pour l'affermissement de son œuvre et pour notre commune instruction.

Il ressort en effet de l'opposition violente et de ce bon prêtre au fait miraculeux de la grotte, au début, trois conclusions évidentes. La première : toute supposition de supercherie ou de complicité de la part des prêtres était absolument écartée. Il ne vint donc à l'esprit de personne, à Lourdes, que le fait de Massabieille était un coup monté par les prêtres. La seconde : Dieu n'a besoin de personne pour arriver à ses fins. La synagogue s'était mise en travers du Christ et espérait en avoir fini en le faisant mourir. Le nom et la vertu du Christ volent jusqu'aux extrémités de la terre. La troisième : Dieu, pour montrer qu'il agit par sa vertu pro-

pre, se sert toujours d'instruments qui paraissent hors de proportion avec ses fins. Le trou de Massabieille et la fille des Soubirous étaient méprisés à Lourdes. C'est précisément parce que la sagesse humaine les dédaigne que la sagesse divine les choisit. Le Christ, pour sa demeure terrestre, avait choisi une étable et Nazareth, lieux méprisés ; pour ambassadeurs et porteurs de sa parole, des hommes ignorants et méprisés. La sagesse divine, réputée folie, finit toujours par triompher de la sottise humaine, réputée sagesse.

A un autre point de vue, la cécité temporaire du curé et sa rudesse à l'égard de la voyante eurent un double résultat : celui de les tenir l'un et l'autre dans une humilité dont la louange humaine aurait pu les faire sortir. Bernadette, après les premières apparitions, était considérée comme une sainte par une foule de gens du peuple et entourée des respects, des égards prodigués à de saints personnages. Le traitement du curé fut le meilleur antidote à la vanité qu'elle aurait pu concevoir de sa mission extraordinaire. On sait à quel assaut de louanges et de flatteries fut en butte M. Peyramale, lorsque la dévotion à Notre-Dame de Lourdes eut atteint son plein développement. Le souvenir de sa première résistance était un moyen bien propre à le tenir dans la défiance de soi et dans l'humilité convenable à sa nouvelle mission.

X. — **La journée du mercredi 3 mars.** — Le mercredi 3 mars, à l'aube du jour, une foule de quatre mille personnes se pressait le long du Gave, et sur les rochers de Massabieille, attendant la venue de l'enfant favorisée de la vision. La Bigorre, le Béarn, les pays basques, limitrophes de la région, avaient fourni leur contingent. Il y avait du mélange dans cette foule, des curieux que la foi au prodige n'avait pas conduits. Pour être sûrs de bien voir en occupant les premiers postes, un certain nombre avaient passé la nuit à la grotte.

Le diable, pénétrant de plus en plus les desseins de Dieu, multipliait ses efforts pour les contrarier. Il avait essayé, à la quatrième apparition, de dissuader l'enfant de retourner à la grotte en jetant dans son cœur l'épouvante par un vacarme de voix infernal, au milieu duquel dominait le cri : *Sauve-toi ! Sauve-toi !* Sa malice ayant échoué sur l'enfant, il osa concevoir de détourner l'auguste Vierge elle-même de revenir à la

grotte par des moyens dont il espérait un plein succès. Et quand le deuxième effort eut échoué, il tenta de dérouter les esprits sur la nature des apparitions pour empêcher l'autorité religieuse de démêler le vrai d'avec le faux et la rendre impuissante à se prononcer sur l'authenticité d'une apparition divine. Le lecteur verra se dérouler cette astucieuse stratégie.

A 7 heures, Bernadette, accompagnée de sa mère et d'un parent, était exacte au rendez-vous. Dans cette foule immense, règne un silence profond, un recueillement, une attention tels qu'ils règnent dans les cieux en présence de la Majesté divine. Agenouillée à sa place, l'enfant tire son chapelet, fait son touchant et beau signe de croix d'un geste inspiré par le Ciel, tend son regard vers le siège de l'Apparition et prie. Tous les yeux sont sur elle pour reconnaître, à la transformation de son visage et de son attitude, la présence au rocher de l'auguste Invisible. La transformation ne s'opère pas. Sa prière se prolonge, anxieuse, solliciteuse. Vainement. Elle comprend, à ce délai inaccoutumé, que la faveur promise lui est refusée ce jour-là. Elle se relève profondément attristée, le visage inondé de larmes. Elle déclare à la foule qui l'interroge, qu'elle n'a pas vu l'Apparition. Sa mère partage sa douleur. Elle pleure, elle aussi, et, sur son visage empreint d'une profonde tristesse, on lit sa tendresse pour sa fille et sa piété envers la Mère du ciel qui daigne partager avec elle sa tendresse. « Bernadette ne verra plus l'Apparition, disaient quelques personnes informées des scandales de la nuit ; on a fait des sottises à la grotte. »

La foule se disperse dans le plus grand ordre, mais désappointée. Beaucoup étaient venus de si loin par l'attrait d'un spectacle céleste ! Cependant, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'absence de l'Apparition ce jour-là est une induction très forte de sa présence les autres jours. En tout cas, elle culbute l'hypothèse d'une supercherie et d'une hallucination. Si l'apparition était une œuvre de supercherie, qui eût empêché l'imposture ce jour-là ? La multitude des curieux était un appât irrésistible, une raison de plus pour lui servir le spectacle, un moyen efficace de propager le mensonge. Si l'apparition était un phénomène d'hallucination dû à une circonstance quelconque, il se serait produit infailliblement le mercredi comme le mardi, les circonstances de lieu, de

temps, de personnes étant absolument les mêmes. Aussi, tandis que la plupart des spectateurs se retiraient déçus sans donner une conclusion à leur mésaventure, les esprits réfléchis concluaient à la parfaite sincérité de la voyante et ne doutaient plus de la réalité surnaturelle de ses visions.

Le quatorzième jour de cette quinzaine pendant laquelle Bernadette avait promis de venir à la grotte chaque jour pour obéir à la gracieuse invitation de la Dame, serait donc un jour où elle aurait été frustrée de la grâce insigne de l'apparition. Disons toutefois, à la suite de M. Estrade, que « plusieurs témoignages sérieux sembleraient établir le fait d'une apparition, non à l'heure habituelle, mais à une seconde visite de Bernadette à la grotte ».

XI. — **Quinzième apparition.** — La journée du jeudi 4 mars, une des plus importantes de la série des dix-huit journées mémorables des grandes assises de la Reine du ciel et de la France à Lourdes, marque un progrès dans le développement du plan divin des apparitions, en attendant le développement final dans la journée du 16 juillet 1858. Aussi la Très Sainte Vierge a pris soin que cette journée eût un caractère de grande solennité. Elle y a convoqué les forces militaires pour la parade, et ses historiographes officiels pour en noter minutieusement tous les détails. Le sous-préfet et le chef du Parquet de l'arrondissement préviennent respectueusement l'autorité religieuse que l'infanterie du fort, la gendarmerie à cheval de Lourdes, de Saint-Pé, d'Argelez, les agents municipaux de la ville concourront, ce jour-là, au maintien du bon ordre. Le préfet de Tarbes mande au maire de Lourdes, le 3 mars : « Il conviendrait que la grotte fût surveillée spécialement cette nuit et qu'un membre de l'administration municipale et le commissaire de police se trouvassent demain sur les lieux, de manière à ne pas perdre de vue la jeune fille, à conserver à ses faits et gestes leur véritable signification et à en dresser procès-verbal. »

Conformément à cet ordre, les cavités, les détails de la grotte sont explorés, examinés deux fois : la veille, à 11 heures du soir ; le jour même, à 4 heures du matin ; une surveillance spéciale est organisée la nuit ; la stratégie du démon se tourne contre lui-même. Par la vérification des lieux toute

hypothèse de supercherie est officiellement écartée ; par la surveillance de la grotte, les scandales de la nuit précédente évités ; le retour de la céleste Dame assuré.

De toutes les manifestations populaires au cours des apparitions, celle du 4 mars est la plus grandiose. Le concours n'était, au début, qu'un petit ruisseau. Il est devenu un torrent, puis un fleuve impétueux et magnifique. « A six heures et demie, la foule débordait de tous côtés, foule immense », écrit le commissaire Jacomet. « Je fus sur pied toute la nuit du 3 au 4. C'était beau, la multitude, de l'autre côté du Gave. Coup d'œil charmant, pas d'accident, rien qui troublât la tranquillité publique ; ils étaient bien pourtant vingt mille peut-être, venus de partout. » Ce chiffre ne sera dépassé, la première fois, qu'aux fêtes pour l'inauguration de la crypte où il atteindra cinquante mille.

La Très Sainte Vierge avait demandé une procession pour le jeudi 4 mars. La procession se fera splendide, inoubliable. Les peuples ont reconnu leur Reine à tant de signes qu'elle a donnés de sa présence. Ils ont soif de la voir. Ils obéissent à la voix du Prophète : *Vous tous qui avez soif, accourez vers les eaux. Hâtez-vous, les sans-argent ; achetez et mangez ; venez, achetez pour rien... Mangez le bien véritable, et votre âme se délectera rassasiée* (Is. LV, 1, 2). » Ils viennent de tous les pays circonvoisins : les routes de Pau, de Tarbes, de Bagnères, d'Argelez, sont sillonnées de véhicules de toutes sortes qui versent sur les rives du Gave et du Savy les contingents du Béarn, de la Gascogne, de la plaine de Tarbes, des vallées de l'Adour, de l'Arros, de la Neste et des Gaves supérieurs. Les voies ferrées n'existant pas encore, il n'est pas un chemin, pas un sentier aboutissant à Lourdes qui ne se couvre de gens montés et de gens à pied de tout âge, de toute condition : bourgeois, commerçants, ouvriers, paysans.

Des hauteurs où elle plane, l'auguste Marie voit sourdre à tous les points de l'horizon ces minces filets qui grossissent en cheminant et vont former tout à l'heure, à leur confluent, une vague immense, mugissante, qui élèvera jusqu'aux cieux dans les élans d'une prière impétueuse des flots de reconnaissance, d'admiration et d'amour. C'est la voix du peuple dans l'antique solennité de ses plaids, voix grêle, atténuée dans son lointain, bientôt enflée par le nombre, sonore, grossissante,

irrésistible comme la voix de Dieu. Le prophète royal l'a dépeinte : *La voix du Seigneur au-dessus des eaux. Le Dieu de majesté jette aux échos sa voix tonnante. La voix de Dieu dans sa force ; la voix de Dieu dans sa magnificence. La voix de Dieu infléchissant les cèdres du Liban* (Ps. XXVIII). Toute tête s'incline : les prêtres, les pontifes, les princes, les chefs d'Etat, les nations. Montrant à la Reine de Massabieille les prémices de son nouvel empire à ses pieds : *Levez les yeux autour de vous*, lui dit l'Esprit-Saint par le prophète Isaïe, *et voyez : tous ceux-là assemblés ici sont accourus pour vous ; des fils vous viendront de loin ; des filles surgiront de tous les côtés* (Is. LX, 4). La Reine de Massabieille veut une procession. La procession sera permanente, elle commence aujourd'hui. Elle veut une chapelle. La chapelle est faite.

Avant de se rendre à la grotte, ce jour-là, Bernadette assiste à une messe vers six heures et demie, avec quelques personnes de sa famille. Aussitôt après la communion des fidèles, pressée intérieurement de partir, elle quitte l'église sans avertir les siens et se dirige en hâte vers la grotte, gardant un recueillement religieux. En chemin, un homme lui présente sa fille, de 9 ou 10 ans, privée de la vue, et lui demande de prier pour elle. Bernadette la regarde et dit au père : « Priez vous aussi, et lavez-lui les yeux avec l'eau de la grotte. » Plus loin, une dame lui présente son enfant malade sur les bras d'une bonne en lui demandant d'offrir à l'Apparition, pour la guérison de son fils, un cierge qu'elle la priait d'accepter. « Je prierai pour votre enfant, lui répondit-elle ; mais le cierge, vous pouvez le faire brûler vous-même. »

Il était 7 h. 1/2 quand Bernadette arriva à la grotte, en retard d'un quart d'heure. « Ce quart d'heure a été long, bien long ! écrit le commissaire. Que de plaintes ! que de murmures ! mais, enfin, à son apparition, tout a cessé. » Avant de commencer ses prières, elle cherche dans la foule sa cousine, Jeanne-Marie Védère, à qui elle a promis une place à côté d'elle. Une voix forte crie : « La petite demande une de ses cousines. » — « Je ne puis avancer ! » crie Jeanne. Le commissaire et un gendarme la prennent chacune d'une main « Est-ce cette jeune fille que vous demandez ? » — « Oui. » Et on la fait entrer dans une enceinte barricadée où la foule

ne peut pas pénétrer. Ce témoin va nous faire connaître tous les détails de la journée.

Bernadette s'agenouille, tenant le cierge d'une main, son chapelet de l'autre, le regard fixé à l'ouverture du rocher. Au troisième *Ave* de la seconde dizaine, « un changement merveilleux se fait dans son visage, et tout le monde s'écrie : « *A présent, elle voit !* » On se met à genoux ; les hommes se découvrent ; les plus rapprochés admirent les phases accoutumées de l'extase, les saluts, les sourires, les tristesses, toutes les nuances du colloque de la voyante avec l'Invisible dans la prière.

Le chapelet terminé, l'enfant « porte à trois reprises jusqu'au front, sans y pouvoir atteindre tout à fait, les doigts qui tiennent le christ du chapelet ». A la troisième fois seulement, elle peut toucher au front et renouveler ce signe de croix qui émeut toujours et étonne les spectateurs. Si elle ne l'a pu avant, c'est que la Dame au brillant chapelet n'avait pas encore réitéré son signe de croix. L'enfant ne s'était-elle pas trop hâtée de réciter ses prières ?

Pendant la récitation du deuxième chapelet, même joie céleste, même paix inaltérable, mêmes phrases. Elle s'attriste jusque dans sa paix. Pourquoi ? lui demandera tout à l'heure sa cousine. — « Parce que la Dame devient triste et me dit de prier pour les pécheurs. » Les sourires succèdent, ces sourires angéliques qui embellissent son visage et le rendent méconnaissable. Pourquoi ? demande sa cousine qui en a compté jusqu'à dix-huit. — « Je souris parce que la Dame elle-même sourit. »

Après la récitation du deuxième chapelet, la voyante se lève vivement, comme affligée, poussant de petits gémissements. La Dame de ses joies vient de se reculer ; elle craint de perdre sa vue, mais elle la retrouve à l'intérieur de la grotte, où elle s'est transportée par le couloir de communication. Là, de nouveau, la voyante s'agenouille, salue, sourit, entre en conversation avec la Beauté incomparable. — « Je ne vous ai pas vue quand je suis montée à l'intérieur de la grotte », dira-t-elle à sa cousine. Elle n'avait rien vu, absorbée et préoccupée, pas même une grosse pierre franchie. « Mais je vous ai vue, ajoutera-t-elle, quand j'y ai été dedans, et, alors, la Dame

était si près de nous que, si vous aviez étendu la main, vous l'auriez touchée. »

Jeanne-Marie Védère avait pu suivre sa cousine, grâce à la barrière qui isolait la grotte ; mais elle recula un peu, saisie de crainte, quand elle vit Bernadette dans la posture d'une personne qui est vis-à-vis d'une autre et s'entretient avec elle. Jeanne observa sa cousine, la vit remuer les lèvres, mais essaya inutilement de percevoir quelque son de cet échange mystérieux de paroles. C'était beaucoup que l'auguste Vierge eût permis à la future pénitente de la Trappe de l'approcher de si près et eût donné la satisfaction à sa fille bien-aimée d'apercevoir sa cousine à ses côtés à ce moment radieux de l'extase.

La céleste Dame étant revenue à sa première place, la voyante revint à la sienne, fit un signe de croix, tenant toujours le cierge et le chapelet, et recommença à prier.

« Pendant qu'elle a récité son chapelet pour la troisième fois, écrit le commissaire, elle a eu la même attitude, elle a souri et salué comme précédemment. Elle est remontée pour la troisième fois vers la grotte principale et elle s'est mise en face des deux ouvertures intérieures, en souriant et en saluant comme toujours. » Cette seconde conversation avec l'Invisible fut plus courte que la première. La voyante redescendit à sa place, pria un peu, jeta un regard sur l'ouverture ; mais n'y ayant point vu la Beauté aimée, elle éteignit son cierge, et quitta la grotte sans parler à personne et sans que personne l'interrogeât.

XII. — **A propos de la quinzième apparition.** — Cette quinzième apparition était la dernière des rendez-vous sollicités et promis pour la durée d'une quinzaine. Dégageons-en la signification, d'abord au point de vue général de l'Eglise, ensuite au point de vue de chaque fidèle en particulier.

Nous l'avons déjà remarqué : la Très Sainte Vierge commence par préparer, en Bernadette, le sujet qu'elle destine à une mission spéciale. Elle la prépare ensuite en vue de cette mission et lui fait accomplir des actes publics de pénitence ; marcher sur ses genoux, baiser la terre, se laver avec l'eau bourbeuse, manger de l'herbe crue, s'humilier, se confondre et prier pour les pécheurs. Par là, l'auguste Mère des hommes

révèle déjà son plan : la conversion des pécheurs, l'extension du règne de son Fils ; et elle révèle clairement, en fait, qui elle est : Notre-Dame du Chapelet, Refuge des pécheurs.

Après ce premier stade, elle investit son ambassadrice d'une mission correspondante à ses desseins : « Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle et d'y venir en procession. » Bâtir une chapelle en l'honneur de Notre-Dame du Chapelet, Refuge des pécheurs, en vue du règne de Jésus-Christ ; y venir en procession, en foules pressées, pour participer à ses distributions divines, c'est l'objet du deuxième stade.

Aujourd'hui 4 mars, l'œuvre étant presque achevée, le plan divin presque entièrement découvert, plus d'exercices de pénitence, ni marche à genoux, ni baisement de terre, ni lavage à la fontaine, ni manducation d'herbe. L'attention est toute concentrée à une seule chose : la prière. Et quelle prière ? Le Saint Rosaire. On demande à l'Invisible son nom. Elle répond : *Notre-Dame du Saint-Rosaire*. L'œuvre est sortie de la phase purgative. Elle entre dans sa phase illuminative. Le Saint Rosaire, c'est l'arme puissante de l'Eglise, terrible contre Satan, terrible contre les ennemis de Dieu. Le Saint Rosaire, c'est le mémorial des quinze mystères opérés pour le salut du monde ; c'est le résumé de l'œuvre divine au bénéfice de l'homme. Par la vertu des quinze mystères, l'homme est racheté, Jésus-Christ glorifié, Dieu rétabli en possession de tous ses droits.

Au point de vue de chaque fidèle en particulier, la stratégie divine n'est pas moins admirable. L'enfant élue de Marie est une sorte de *Médium* entre le ciel et la terre. En elle, Marie nous montre le reflet de ses sourires, de ses joies, de sa fidélité, de sa gloire. Ce sont les sourires, la paix, les joies, le bonheur du ciel, promis aux hommes au terme de la vie voyageuse ; et elle en donne comme un avant-goût aux témoins de ces scènes ravissantes. Mais, en même temps, Marie leur montre, en ce médium représentatif, comme une image des vertus que chaque fidèle doit reproduire, des actes qu'il doit pratiquer au cours de sa vie voyageuse, s'il veut atteindre aux délices de la paix céleste et parvenir aux félicités de la patrie : garder l'innocence, s'humilier, se mortifier, prier, pour soi d'abord, pour les malheureux pécheurs ensuite.

L'attitude de cette foule de vingt mille pèlerins pendant les trois quarts d'heure que dura l'extase de Bernadette fut silencieuse et recueillie jusque dans ses lignes les plus excentriques. Le sentiment profond de la présence de la Mère de Dieu au centre de ce spectacle les tenait immobiles, attentifs, comme suspendus dans l'attente d'un phénomène promis et espéré. La rumeur publique avait tout grossi et dénaturé. A cette dernière apparition, il devait se produire un événement extraordinaire : peut-être l'Apparition se rendrait visible à tous les yeux. Au départ de Bernadette, il y eut donc un léger mécompte dans une partie de la foule ; mais la conviction, l'enthousiasme n'en souffrirent aucune diminution ; et, un prêtre ayant entonné le *Magnificat* devant la grotte, toutes les voix s'unirent à la sienne et firent résonner l'écho de Massabieille de ce chant qui devait y retentir tant de fois dans la suite (1).

L'étoile tutélaire de Marie resplendissait sur cette foule immense, dont pas un désordre, pas un accident ne vinrent assombrir la physionomie. « Je fus très surpris, dit le gendarme Malé, qu'il n'y eût pas de gens tués. Sur le haut du rocher, il y avait une foule suspendue : pas un ne pouvait tomber sans en faire tomber dix autres. Il n'y eut ni accident ni désordre. Par delà même le Gave, tout était noir de monde ; mais là, comme du côté de la grotte, calme parfait. Je n'entendis pas pousser un cri. » Le commissaire lui-même y reconnaît la protection visible du Ciel. « Somme toute, la journée se passe bien, et, pour mon compte, je considère comme un miracle de n'avoir pas le moindre accident à déplorer. »

PAULIN MONIQUET.

(*A suivre*).

---

(1) Nous croyons que c'est ce jour-là que M. l'abbé Morère, curé de Germs, canton de Bagnères, seul prêtre peut-être dans cette multitude, traduisit ses impressions de la grotte par le chant du *Magnificat*. Le fait est certain ; il nous fut rapporté dans ce temps-là même par des prêtres qui le tenaient de la bouche de M. Morère.

La Lionne du Tigré

(*Suite.*)

Aux yeux de Fessa, tout ce monde avait l'air effaré et il lui semblait que tous s'occupaient de lui ; il trouvait aussi que la mise des courtisans et des solliciteurs était plus soignée qu'à l'ordinaire : les cheveux luisaient sous un beurre frais, les toges au liteau rouge étaient blanches malgré des voyages qui furent pour la plupart pénibles et longs, malgré les intempéries et malgré les longues veilles passées à « soutenir la porte » c'est-à-dire : à faire antichambre dans les enceintes et les pavillons, chacun selon son grade ou ses ambitions.

Au milieu de ces courtisans occasionnels ou titulaires ; au milieu des pages espiègles, remuants, bavards et polissons, tapisseries vivantes et inévitables des résidences de l'empereur, fils de grands seigneurs et de hauts fonctionnaires, qui se faisaient à leurs futures et hautes destinées dans une subordination domestique étroite bien que dépourvue d'obligations absorbantes ; au milieu des gardes multipliés à plaisir, des huissiers qui veillaient à toutes les portes, des panetiers et palefreniers ; au milieu des chambellans, des échansons et des bouchers ; autour des écoles, des fabriques de bière et d'hydromel, et de tous les corps de métiers faisant les nécessaires pendants de l'usine qu'est un ghébi impérial, se hâtaient et se multipliaient cent fonctionnaires ayant chacun son personnel hiérarchisé, embrigadé et discipliné, le tout faisant cependant, à la mode africaine, plus de bruit que de besogne, sous prétexte sans doute que les besoins de tous étaient à réduire à l'indispensable.

Abouna Fessa traversa ces enceintes et ces cohues sans opposition, sa qualité, sa convocation lui assurant un libre passage vers « l'adérach » où l'attendait peut-être l'empereur.

Il se trouvait alors à la cour des Plaids, allant vers le pavillon réservé aux personnages qui n'étaient pas encore admis dans l'intimité de l'empereur et devaient y « soutenir la porte » jusqu'à ce qu'une circonstance heureuse où une enviable faveur leur donnât accès dans l'enceinte

interdite de l' « effign » où logeait le Négus Négoust de l'Ethiopie, et Taïtou, son épouse.

Fessa et la Fitaurari allaient atteindre ce pavillon quand soudain le secrétaire général des commandements de l'empereur, l'alaqâ Sobra Sellasié, se dressa devant eux et, d'un ton bref, dit à la *Lionne du Tigré :*

— Par ordre de Ménélick, suis-moi.

Mamitieh, sans plus d'émoi, d'un pas assuré et très fière, lui emboîte le pas.

Mais Fessa se trouble à cette vue. Il la regarde s'éloigner, la voit disparaître et se trouve bien seul, défaillant déjà. Il n'avance enfin que d'un pas plus lourd, encore chancelant ; après un effort violent pour dissimuler sa détresse, il va se mêler dans le pavillon à la foule intriguée qui « soutenait la porte ».

Ce pavillon où, selon l'expression imagée des Abyssins, on « soutient la porte » en attendant audiences et faveurs, était la véritable antichambre du palais impérial. On y « soutenait la porte » ; les uns — les plus distingués — accroupis sur des tapis qu'on leur apportait, par faveur spéciale ; les autres simplement assis par terre, en se congratulant, en causant de tout et plutôt de rien pour ne pas se compromettre, en jouant aux échecs, au tric-trac, tous attendant inlassablement le caprice souverain qui devait faire de ces quémandeurs résignés des mortels privilégiés, parfois des fonctionnaires enviés et des rois puissants.

Tout le monde, plus ou moins, autour du Négus « soutient la porte », attend ou demande quelque chose ; car, mendier, chacun selon sa situation, et pressurer selon sa position et ses moyens, ne sont pas des défaillances en Abyssinie ; c'est un usage élevé à la hauteur d'une institution nationale : Ménélick, lui-même et particulièrement auprès des étrangers qui le visitent, est le mendiant le plus rusé et le plus pressant que connaissse son empire.

Dans un semblable milieu la réserve est chose rare autant que la discrétion ; les cœurs y manquent de constance et de franchise, les esprits de liberté ; les sentiments sont bas et les consciences vénales. Généralement l'Abyssin manque de reconnaissance et aussi de générosité ; sa fidélité à la foi jurée paraît fragile et sa moralité est inexistante. De pareilles gens ne connaissent point d'idylles et ne témoignent guère de compassion.

Abouna Fessa le savait.

Comme il comptait jusque là parmi les rares ecclésiastiques admis dans l'intimité de l'empereur, dont il partageait les honneurs, on lui fait bon accueil et force compliments. Il est entouré, on le presse de questions aimables, on se recommande à sa bienveillance car, lui déclare-t-on avec mystère, les temps sont mauvais et le courroux de l'empereur est terrible.

Les confidences allaient se poursuivre quand le secrétaire général des commandements de l'empereur fit irruption dans ce séjour de l'attente et de l'expiation...

Sobra Sellasié n'était pas un mince personnage. Il savait se faire valoir et c'est à force d'efforts et de mérites qu'il avait acquis à la Cour une situation exceptionnelle. Il résumait en lui seul la plupart de nos ministres européens. Cela suffisait pour le faire réellement l'homme le plus affairé de toute l'Ethiopie. Il était tout d'abord le secrétaire général du Négus ; il avait, en cette qualité, à répondre ou à faire répondre au volumineux courrier impérial. Tout un bataillon de scribes, accroupis à terre et sur leurs genoux, rédigeaient ou copiaient cette correspondance d'Etat et l'expédiait sous sa direction, sous ses yeux. En dehors de cette tâche, déjà accablante, il était encore diversement occupé, voyant tout, contrôlant tout ; toujours pressé, jamais las ni rebuté il se mêlait de tout et, seul, il suffisait à la besogne incohérente qui eût accablé vingt hommes infatigables. Il se tenait aux ordres de son maître à toutes heures du jour et de la nuit, pour toutes choses ; on le voyait à l'œuvre avant le soleil levant ; on l'y trouvait encore à la nuit close et il avait, par surcroît, à veiller aux archives et à tenir dans un jour favorable les faits, les gestes, l'histoire, en un mot, d'un souverain qui connaissait son rôle et avait souci de sa mémoire. Il s'en tirait avec bonne volonté et un sincère dévouement.

A l'apparition d'un tel personnage, et ce n'était pas la première fois qu'il apparaissait en ce jour mémorable dans les annales du palais, tous les courtisans se redressèrent, intrigués ou perplexes.

— A qui le tour ? murmure un membre de la famille impériale qui, depuis des mois « tenait la porte » comme les voisins et avec la même patience faite d'espérance et de résignation.

L'alaqâ a déjà d'un coup d'œil rapide parcourut toute l'assistance, dont les silhouettes lui étaient d'ailleurs familières ; d'un pas ferme il va droit à Fessa, traînant derrière lui quatre soldats, lance au poing.

— Abouna Fessa, lui dit-il, suis-moi par ordre de l'Empereur.

A l'instant même, les soldats encadrent le prisonnier ; et, du même pas qu'il était venu, le groupe, grossi, se retire.

Fessa est conduit à l'*Adérach*, immense maison ronde comme les autres, avec colonnade intérieure, peinte en bleu, et plafond en vannerie artistique ; salle immense réservée aux réceptions d'apparat.

Dans une sorte d'alcôve, en retrait, devant son *Algâ* à colonnettes en bois peint, grand lit recouvert de tapis de Perse et de coussins de soie couleur de pourpre, sous un baldaquin de soie surmonté d'une croix d'argent, Ménélick se tenait tiare en tête et revêtu de la dalmatique en velours rouge brodée d'or, tel un empereur de Bysance.

Autour du souverain se tenaient rangés les grands officiers de la Cour, et devant lui, accroupis à terre, les hauts dignitaires de l'empire.

La bannière impériale flottait à la gauche du Négus et les soldats de la garde en leur costume de gala, boucliers lamés d'argent au bras et fusil à l'épaule, couvraient les parvis. Pour la circonstance, l'accès de l'*Aderach* était interdit au public : il s'agissait d'une affaire à régler à huis clos.

Le Négus qui tenait à rester le souverain populaire par excellence et qui supportait le protocole plutôt qu'il ne l'encourageait, était accessible à ses sujets à toute heure de la journée : aucune plainte ne le laissait insensible ; aucune injustice ne trouvait grâce devant lui et si, dans les annales des peuples, heureux par le règne de l'équité égale pour tous, nous cherchions un exemple à la mesure de ce monarque africain, c'est sous le vieux chêne du bois de Vincennes qu'il faudrait le rejoindre ; là, en effet, saint Louis devait rendre des arrêts et dire des paroles de paix comme celles qui firent de Ménélick l'incarnation du droit abyssin, adouci par une âme élevée et un cœur généreux.

C'est devant ce juge intègre et bon, sans cesser d'être sévère, que Fessa se trouve.

Le Code abyssin, et l'empereur comme lui, sont durs pour le vol, la trahison et l'homicide.

Comme ordinairement c'était aux jours de jeûne — et Dieu sait combien ces jours sont multipliés en Ethiopie — que le Négus rendait la justice au peuple, on remarqua dans les antichambres que ce jour-là était exempt d'abstinence et on déduisait que les causes pendantes devaient être d'une particulière gravité ; les commentaires s'animaient donc du mystère qui les enveloppait.

Ce mystère ne devait pas s'étendre à la *Lionne du Tigré*, puisque, contre l'attente des initiés eux-mêmes, la vaillante fitaurari paraissait en un rang distingué dans le voisinage immédiat du juge suprême.

Fessa est donc traduit devant ce tribunal impressionnant ; il apparaît encadré de ses quatre gardes et précédé de l'âlaqâ ; on l'amène aux pieds de l'empereur. L'escorte s'écarte, le prisonnier tombe pour implorer pitié.

Le procureur impérial se lève aussitôt ; sans daigner regarder l'homme qu'il va accabler, il dit :

— Voilà le traître qui a voulu livrer sa patrie d'adoption à l'étranger.

Ménélick connaissait son « Fathâ Négeust », Code abyssin, sur le bout de ses ongles pour l'appliquer sans cesse aux cas les plus divers après les discussions des plus habiles d'avocats qui ne le cèdent à aucun autre en roueries inépuisables. Mais, en ce jour, il ne s'agit ni de plaidoieries, ni de jugements définitifs ; à peine d'une sorte d'interrogatoire d'identité au cours duquel un aveu sincère pouvait motiver quelque clémence provisoire.

— L'accusation est grave, fait l'empereur d'une voix qui trahissait certaine émotion ; l'aboune Fessa avait toute ma confiance : en a-t-il réellement abusé ?

— Il s'est vendu aux Italiens qui veulent conquérir le Tigré, attenter à la liberté, à l'indépendance de l'Ethiopie.

— Pour quelles raisons aurait-il à ce point oublié ma bonté envers lui et la foi qu'il m'a jurée ?

— L'Italie lui fit comprendre qu'elle avait compté vos jours et résolu la conquête de l'Abyssinie ; elle lui fit valoir l'intérêt qu'il avait d'assurer après la conquête l'existence

de l'Eglise d'Abyssinie, qui deviendrait nationale à son profit, s'il le voulait. Fessa eut le tort de prêter l'oreille au tentateur et de passer un pacte avec lui.

— En avez-vous la preuve ?

L'accusateur public sort un pli et l'agitant triomphalement :

— Voilà le pacte souscrit ; on y détaille les deniers que vaut cette conscience de Judas.

L'auditoire était agité. De sourds murmures se répandent.

D'un geste, Ménélick impose silence et poursuit :

— Comment s'est-on assuré de ce document ?

L'accusateur ne répond pas.

L'empereur insiste.

— Celui qui le fit souscrire le perdit avec la vie et ceux qui s'en assurèrent d'une façon qui dépasse notre compétence le produisent en sollicitant, dans un intérêt commun, notre action solidaire. J'accuse l'aboune Fessa de haute trahison et le défie de s'en défendre. Il avait des complices dont nous avons entendu les aveux. Que faut-il de plus pour le confondre ?

— Abouna Fessa, dit alors l'empereur, serait-il vrai que je t'ai payé au patriarche d'Alexandrie plus cher que tu ne vaux ?

Fessa pour toute réponse pousse un cri rauque, étranglé.

Et l'empereur poursuit, implacablement méprisant :

— Je t'ai comblé de faveurs plus que nul autre ; je t'ai fait un sort opulent qui devait te mettre au-dessus des tentations comme de tout besoin et j'ai mis ma complaisance à faire ton intime bonheur. Qu'as-tu fait de tant de confiance et de bienfaits ?

Le malheureux ne répond pas.

Et le juge conclut :

— Tant de trouble et ce silence te confondent aussi bien que les aveux de tes complices. On instruira ta cause et nul autre que moi ne décidera de ton sort.

L'aboune est à l'instant chargé de chaînes et ce fut encore la volonté de l'empereur qu'il resterait jusqu'à son jugement sous l'étroite surveillance de la *Lionne du Tigré*, qu'il interpella, lui disant :

— Emmène cet homme hors de ma vue : par ma bonté

méconnue, il fut ton maître ; qu'il soit ton esclave jusqu'au jour de l'expiation.

Il restait pourtant à s'assurer de la personne d'un dedjaz-match, personnage illustre par sa naissance, ses hauts faits, et surtout redoutable par le nombre de ses partisans, par la force de ses contingents qu'il avait souvent conduits à la victoire. Ce dedjaz, très remuant, était fort compromis dans l'aventure. Il avait espéré se tailler un fief indépendant à la mort du Négus Jean, et d'aucuns affirmaient qu'il lui aurait succédé volontiers au pouvoir suprême.

La confiance du négus Jean encouragea d'ailleurs cette audacieuse ambition. En effet, quand, jeune encore et déjà ambitieux, Ménélick préludait à sa prodigieuse destinée en qualité de roi du Choa, l'empereur Jean le soupçonnait de plus hautes visées, et il crut devoir se prémunir contre elles. Il fit choix du dedjaz incriminé qui accepta de se lier avec Ménélick pour le surveiller, au besoin pour le trahir.

Ménélick, sans défiance, fit de ce dedjaz son compagnon d'armes et de plaisirs, son ami et parfois son confident. L'empereur Jean fut ainsi servi à souhait.

Nombre des souvenirs heureux et folâtres du galant roi du Choa se mêlaient ou se confondaient avec les souvenirs du dedjaz perfide ; c'est surtout au pays de Boulgâ qu'ils prirent ensemble leurs plus joyeux ébats : le pays d'abord s'y prêtait à merveille, et des raisons de sentiment y ramenaient le roi fréquemment.

C'est que, en effet, son père, Hayla-Malekot, repose à Debra-Baghe, en une église à l'écart du chemin que suit la foule, face aux monts Mégazaz. Ce fut une grande habileté chez le dedjaz de manifester pour la mémoire du père de Ménélick une extraordinaire vénération et de porter constamment aux nues sa descendance salomonique qui tenait au cœur du roi du Choa. Maintes fois, au cours de folles randonnées sur ce plateau presque désert, interrompant une poursuite de lion ou d'éléphant, le dedjaz quittait la route, s'engageait dans l'étroit sentier qui conduit au tombeau d'Hayla-Malekot ; là il priait parfois jusqu'à ce que le roi en personne le vint tirer de sa pieuse rêverie. Ménélick était alors attendri et le

dedjaz intimement joyeux. Bien entendu, cette admiration pour le mort allait jusqu'à multiplier les pierres qu'à l'exemple des Hébreux les Abyssins jettent en tas aux abords des tombeaux qu'ils vénèrent.

Mais c'est surtout dans le pays du Boulgâ proprement dit, au milieu de ses abîmes et de ses précipices, parmi ces riches cultures et ses plantureuses prairies, sous les rafales qui s'y déchaînent à travers les déchirures des monts bleus, au profond et vaste murmure des eaux qui suintent, coulent, roulent en cascades et se précipitent partout vers les ravins, qu'ils promenaient leurs rêves et plantaient leurs tentes vagabondes. Peu de rochers ou de fissures, point de ruisseaux clairs ou de cascades écumantes qu'ils ne connurent ensemble, et que de fragments du plateau abyssin, découpés, isolés par les eaux furieuses et se dressant au-dessus de la plaine, telles que des forteresses inaccessibles et formidables avec terres-pleins au sommet, qu'ils ne rêvèrent d'escalader pour y planter encore leurs lances, ne fût-ce qu'un instant, devant une hutte éphémère ! A tous les projets et fantaisies du roi, le dedjaz applaudissait ; dans ses folies mêmes il trouvait du génie. Là, que de fois ils poursuivirent lions, panthères et éléphants, sans dédaigner la hyène, qui se multiplient par la vie facile que leur font les belles cultures et les troupeaux du Boulgâ. Ensemble, ils visitèrent dans leurs cavernes les ermites du Zéqwalâ ; ensemble encore ils parcoururent le plateau du Choa qui se dresse avec sa formidable falaise à pic et que domine l'église de Baltchi avec ses ombrages et ses tombeaux, avec ses tourterelles mêlées en ce lieu de paix et de concorde avec des oiseaux de proie apaisés, avec des oiseaux des tropiques aux riches parures, tous roucoulant à leur manière sous les épaisses frondaisons qui protègent le séjour des morts.

— C'est ici, rappelait Ménélick à son ami, que la trahison me livra à Théodoros, l'ennemi de mon père, qui me traîna à sa suite et me retint prisonnier à Magdala, d'où l'arrivée des Anglais facilita ma fuite !

A pareil propos le dedjaz avait un étrange sourire qui ne troublait pas la confiance du roi.

L'empereur Jean périt avant qu'il eût l'occasion de recourir autrement aux services particuliers du dedjaz com-

plaisant, qui continua cependant sa cour à son ami Ménélick sans oser tenter la fortune pour le supplanter. Toutefois, il prêta l'oreille aux suggestions des agents de l'Italie; il en accepta les cadeaux et les subsides : des fusils, des munitions, des thalaris lui arrivèrent de Massaouah. Entre temps on lui faisait comprendre que s'il voulait seulement faire échec à l'ancien roi du Choa avec l'intention de se substituer à lui, ou de lui trouver un remplaçant plus accommodant, on lui prêterait main-forte sous certaines conditions, du reste acceptables et nullement contraires aux intérêts de l'Abyssinie.

D'abord insensible à ces insinuations, le dedjaz finit pourtant par y prêter l'oreille et, peu à peu, par croire à leur réalisation. Il posa ses propres conditions, accepta celles des tentateurs et se mit aussitôt à chercher des concours ; bientôt il prit une telle attitude et des dispositions si étranges qu'il fit naître du malaise même chez ses partisans.

Il mobilisait, en effet, et entraînait ses guerriers sous de vains prétextes ; il prélevait sur les réserves d'importants approvisionnements et montrait à apporter son tribut à la caisse impériale peu d'empressement. Ménélick l'excusait, patientait, ne prenait point garde aux propos malveillants, capables de faire douter de la soumission du dedjaz ; au contraire, il le comblait d'honneurs, de biens, et finalement le chargea même d'une expédition contre les Oromos turbulents et toujours rebelles.

Le dedjaz finissait alors de guerroyer contre ces tribus et à la tête de sa troupe, pour les fêtes du meskal, arrivait à Addis-Ababa. C'est en ce moment que les Derviches livrèrent à Ménélick la preuve irréfutable de la trahison du dedjaz, la preuve qu'en venant dans la nouvelle capitale de l'empire, le dedjaz avait nourri l'espoir de surprendre Ménélick et de le supprimer ; que ses intérêts comme ses intentions n'avaient pas changé depuis lors.

La colère de l'empereur fut effrayante, ses résolutions, radicales. Avant que le traître put en être informé, la plupart de ceux qui l'écoutèrent avec complaisance et tous ses complices étaient arrêtés, chargés de fers ; du chef de de la conspiration, le sort restait en suspens.

Ménélick, pour les fêtes, avait convoqué son armée et les rois de tout l'empire, ceux qui avaient combattu et qui, après leur défaite furent apprivoisés par ses faveurs, comme ceux qui furent ses solides et incorruptibles soutiens. Toute la vaste plaine d'Addis Abbaba était couverte des ghébis de ces raz et des tentes de leurs troupes : dans ce camp immense où cent mille soldats étaient assemblés avec leurs généraux on parlait d'une expédition dans les provinces du sud ou à Kaffa dans les pays somalis ; on discutait encore en termes voilés d'une invasion étrangère qu'il faudrait repousser.

Ménélick cependant restait impénétrable dans Antoto où il fit si cavalièrement ses opérations de haute police. Il ne retourna à Addis Ababa, que pour présider les fêtes guerrières, qu'il voulait imposantes.

Il s'agissait bien, nous l'avons déjà dit, des fêtes de la Maskal (de la Croix), fêtes religieuses et militaires, fêtes politiques aussi par la force même des choses, car la Maskal prélude aux faveurs de tout genre que l'empereur et les rois, comme les fonctionnaires de tout ordre et de tout rang accordent généralement à leur clientèle. C'est donc la fête qui déchaîne tout naturellement tous les appétits, incite à toutes les audaces, fait plier les échines et tendre les mains. L'un veut s'enrichir, l'autre s'ennoblir un peu ou davantage ; celui-ci essaie de regagner des bonnes grâces perdues, celui-là de consolider la faveur qui le fait « engraisser », selon l'expression même des Abyssins ; ce sont des chefs en peine d'avancement qui sollicitent, ce sont aussi des gens en place qui, se trouvant à l'étroit dans leurs fiefs demandent plus d'air avec d'autres bienfaits ; ceux qui perdirent pied en quelque aventure malheureuse et aspirent à retrouver leur place au banquet de la vie fortunée, ceux-là surtout se démènent énergiquement.

Le jour des réjouissances est venu. De grand matin, Ménélick, entouré de sa garde nombreuse et débandée — car chaque soldat ne semble avoir cure que d'être aussi près que possible de l'empereur — quitte son ghébi en toge éclatante, enveloppé de son manteau de soie noir et coiffé de son chapeau légendaire à larges bords. Son parasol rouge, emblème de la dignité impériale, le pré-

cède tenu par un guerrier illustre, cent pages empressés l'accompagnent avec tous les objets à son usage.

Tous les soldats, outre leur fusil, chargé à balles, portaient à la main un long bâton orné à son extrémité d'un bouquet de genêts jaunes.

Le groupe impérial s'avançait le premier dans la plaine, et, à sa suite, venaient les ras et les généraux entourés de leurs troupes munies aussi de fusils menaçants et de bâtons fleuris.

Avec l'armée tout le peuple était en route, comme le peuple de Paris quand il va à la revue de printemps à Vincennes, ou à celle d'été à Longchamp.

Le clergé cependant a devancé l'armée et la foule, escortant les saintes images, protégé du soleil ardent des tropiques par des dais, des parasols et des ombrelles multicolores. Tout autour de ces dais, parasols et ombrelles, devant ces images vénérées, mille bannières et oriflammes, autant de drapeaux flottent fièrement au vent. Des prêtres chantent, d'autres exécutent comme David devant l'arche sainte des danses étranges au son de cymbales d'argent.

Le spectacle de cette immense cohue guerrière, de cette forêt mouvante d'énormes échalas chargés de fleurs, de cette foule débraillée bien qu'endimanchée ; de toutes ces faces cuivrées, bronzées ou noires, animées, hurlant leur étonnement, leur dévotion, leur plaisir, de tous ces pieds martelant le sol poudreux, durci et sonore ; de toutes ces mains tendues vers l'étendard impérial aux flammes verte, rouge et jaune, vers les dais et les images sacrées d'où venait, apportée par la brise, la psalmodie nasillarde des abounes et la cacophonie de leur accompagnement ; de tout ce mouvement de vie intense, de ce chatoiement d'étoffes qui épuisaient la gamme des couleurs violentes sous l'implacable soleil des tropiques ; ce spectacle incomparable produisait un effet saisissant qui frappait les imaginations et jetait les esprits dans le délire spécial qui caractérise l'enthousiasme africain.

La fête de la Maskal ne va pas sans feux de joie ; c'est même, avec les guébeurs (festins) nécessaires, son principal attrait.

Les psalmodies des abounes ayant pris fin, Ménélick

va vers le brandon, un énorme mât de cocagne planté au milieu de la plaine sur un terrain soigneusement battu. Cet arbre sera le support de l'immense bûcher que l'armée dressa en y apportant ses brandons fleuris. Ménélick donne l'exemple et le signal en déposant le premier bâton contre le mât, tous les personnages de sa suite font comme lui. A côté des métropolites, sous son parasol rouge, Ménélick s'arrête alors pour assister au défilé de son armée.

Le dedjaz qui fut l'ami et le compagnon d'armes du Négus, par faveur spéciale de son souverain commençait le mouvement : il devait avoir partout la première place. Fièrement campé sur son cheval de bataille, il marchait donc en tête de son contingent dont chaque compagnie était précédée de ses chefs, portant des chemises de soie claire ; en passant devant le Négus le dedjaz et sa troupe se prosternent, puis poursuivent leur marche vers le mât qu'ils entourent de leurs brandons ; ils vont se ranger ensuite au loin. Tous les ras, tous les chefs placés sous leurs ordres défilent de même façon en bandes serrées, dans un beau désordre qui doit être l'effet inévitable de l'art militaire des Abyssins. Une simple nuance se produit : à l'exemple de l'empereur les premiers soldats ont déposé leurs bâtons avec leurs fleurs contre le mât ; mais dès que celui-ci a été ainsi convenablement entouré et que le bûcher a pris tournure, ceux qui suivent ne se déplacent plus ; en passant, à la volée, à la façon des javelines et des lances qu'ils jettent avec tant d'adresse, ils plantent leurs brandons dans le bûcher ; et le défilé continue, accéléré, amenant près du Négus des effectifs de plus en plus nombreux. C'est une nuée de flèches fleuries qui lardent sans cesse le bûcher devenu une montagne capable d'illuminer tout le plateau. Des chœurs de jeunes filles, à défaut de fanfares que les Abyssins ont en horreur, s'efforcent entre temps de charmer le souverain, qui paraissait soucieux.

Les toilettes de cette jeunesse comme celles de l'élite des spectateurs font tout l'effet qu'elles peuvent produire, mais l'odeur du beurre rance qui fait luire tous ces corps, ruisseler tous ces cheveux fait tort à cet étalage d'élégantes poupées qui ne donnent que du relief à la vieille splendeur du cortège impérial, où resplendissaient les

chamas à liteau rouge, les drapeaux et les bannières à ramages éblouissants, les chemises de soie jaune, verte, rouge écarlate ou seulement blonde, mais pour la circonstance multicolores, et le dais immaculé, les parasols couleur de lys, incrustés d'or, de pourpre et d'azur, le tout joyeusement porté sous un ciel radieux.

Après le défilé de l'armée, les troupes se trouvent disposées tout autour du vaste amphithéâtre, se préparant à leur tournoi favori : un simulacre de guerre. Il s'agira pour elles d'attaquer et de se défendre à coups de tiges de sorgho qui remplacent les javelines ; chacun voudra atteindre son adversaire ou parer de son bouclier les traits qu'on lui destine ; il faudra montrer son audace et son habileté, évoluer avec art, manœuvrer avec adresse, étonner à pied et à cheval, et dans des galops affolants, sans vider la selle ou l'étrier, au passage, ramasser les tiges de sorgho et en accabler encore l'assaillant.

Le signal est enfin donné. En poussant leurs cris de guerre, les uns vers les autres des pelotons agiles s'élancent : ceux-ci fuient ; ceux-là poursuivent, et les rôles s'intervertissent toujours avec une égale ardeur, c'est bientôt un extraordinaire mouvement d'hommes et de chevaux qu'animent singulièrement les toges blanches flottant au vent dans des galops enchevêtrés, au milieu d'un vacarme infernal. Les chevaux évoluent, rapides comme des gazelles qui fuient le fauve ; ils s'arrêtent net dans leurs élans furieux, rebondissent comme des reptiles en chasse, font des sauts prodigieux, d'invraisemblables écarts, soufflent, suent, bavent l'écume et le sang : ronde infernale.

La griserie qui emporte les acteurs, s'empare des spectateurs qui hurlent leur enthousiasme ; elle gagne les ras et l'empereur lui-même.

Ménélick se jette alors dans la mêlée, les ras le suivent et d'accord toutes les troupes s'acharnent après eux, une nuée de tiges de sorgho les accablent ; ils s'en gardent au mieux ou rendent avec usure et soulèvent les tempêtes du délire joyeux que déchaîne cette exubérante vie et tant de prouesses.

Les hommes s'épuisent, les chevaux se lassent et c'est en face du dedjaz qu'il honore en l'accablant de shorgos que Ménélick met fin à ce tournoi étourdissant.

Alors le cortège du Négus regagne la ville et le ghébi impérial : l'armée rentre dans ses campements dont les innombrables tentes blanches constellent la plaine jusqu'au pied des monts lointains.

A la nuit tombante le feu est mis au bûcher ; alors aussi sur la cime des monts étagés autour de la ville des feux de joie s'allument et enflamment tout l'horizon.

Après cette première épreuve solennelle, publique, où toutes les adresses purent à l'aise se produire et tous les courages se donner libre carrière sous l'œil averti de l'empereur qui savait reconnaître les preux, il n'y eut déjà plus qu'une voix dans la plaine tumultueuse, comme bientôt sous les tentes et dans les huttes discrètes, en ville comme au ghébi impérial pour exalter l'habileté incomparable de la *Lionne du Tigré*, son entrain endiablé, son indomptable valeur et son endurance extraordinaire.

Elle avait paru, en effet, à la tête de son contingent dont la tenue d'abord fut trouvée irréprochable et la discipline sévère. De suite, Ménélick l'avait remarquée, ses regards, dès lors, ne la quittèrent plus : il la vit venir à lui, solide dans la haute selle de son cheval fringant, une main négligemment posée sur son glaive qu'on savait tranchant et l'autre, tenant son brandon chargé de genêts attachés par des liens noirs qui disaient son intime chagrin. Elle portait cependant la tête levée comme si elle allait à l'ennemi qu'il fallait vaincre, comme si elle défiait le destin lui-même.

Elle approche, arrive à la hauteur de la tribune où se tenait le Négus et les Rois. La fanfare impériale faisait rage alors. Tous la contemplent, beaucoup chuchotent à son sujet et sur le cas de l'aboune Fessa, tandis que les yeux de la plupart allaient de Ménélick à Mamitieh pour deviner ou pour surprendre ce qui se passait dans ces âmes en contact poignant.

Ménélick ne trahissait rien de sa secrète pensée et la pauvre et fière Lionne rien de sa douleur ; mais elle faisait manœuvrer son coursier impatient avec adresse et l'amène vers la tribune, face à l'empereur. Sur un ordre qu'elle donne, sa troupe fait front comme elle, met genoux en terre en déposant les armes. De son côté, Mamitieh, par un geste d'une grâce infinie, a déjà enlevé sa monture

qui retombe, elle aussi, genou à terre, la tête humblement allongée sur le sol, tandis qu'elle-même, inclinée, mettait sabre à terre...

Ménélick daigne sourire, manifester hautement son contentement ; dans la tribune, aussitôt, les Rois applaudissent, et le peuple massé au loin fait retentir des acclamations.

Mamitieh enlève sa bête avec la même aisance qu'elle venait de la réduire et suivie de ses guerriers, heureux de leur succès, elle se précipite vers le mât enguirlandé.

La première, et d'une distance invraisemblable, comme une fusée capricieuse et rapide, elle jette son pesant brandon qui décrit dans l'air une courbe immense pour aller se planter, frémissante, contre le mât même et y rester enchevêtré dans cent autres brandons déjà entassés.

A cette vue, les acclamations redoublent ; elles suivent la Lionne intrépide et toute belle dans sa course vers la place qu'elle doit occuper pour prendre part à la bataille qui se prépare.

Après une heure de repos bien mérité, timbales et trompettes avertissent les troupes rangées dans le lointain. Les fitauraris s'ébranlent les premiers, se cherchent, semblent se tâter à distance pour mieux se joindre et s'aborder ; tantôt ils semblent éviter le contact, tantôt le rechercher ; ils s'engagent, se dégagent, laissent du champ à la troupe qu'ils paraissent éclairer dans sa marche vers l'ennemi ; ils la guident, l'appuient, la font progresser, la ramènent à ses positions en couvrant sa retraite, se prodiguent de mille façons, toujours avec ardeur, souvent avec art, faisant preuve toujours d'un talent militaire fait pour surprendre en ce lieu.

Mamitieh se surpasse, de l'aveu de ses juges ; elle éclipse ses plus redoutables rivaux par l'habileté de sa manœuvre, hardie ou réservée, selon les circonstances, par son ingéniosité à se défendre ou par son impétuosité quand il faut culbuter l'assaillant. On la voyait dans des corps à corps acharnés, manier son fougueux coursier comme un mouton dressé à toutes ses fantaisies : il se couchait, rampait, couvrait l'amazone de son corps, tandis que, couchée, elle lançait ses traits ou commandait ses hommes qui progressaient sur le ventre dans l'herbe ; puis il se redres-

sait, bondissait en avant ou rétrogradait au galop. On voyait la Lionne à cheval, à pied, sans interrompre sa course, au passage, lancer ses traits et sans même quitter sa selle ni ralentir son élan, repousser de son bouclier les sorghos ennemis, en saisir au vol qu'elle renvoyait à l'agresseur. Et tous ses mouvements étaient si prompts, si aisés, si fermes et tellement gracieux, qu'à chaque instant elle excitait la joie délirante des spectateurs.

C'est en voyant tout pâlir et céder devant cette jeune femme, que Ménélick, emporté lui-même par la fureur des combats, se jette sur son cheval de bataille et court attaquer celle qu'on se lasse de braver.

Mamitieh se rend au-devant de l'empereur, l'observe un instant et, sans la moindre jactance, l'attaque. Sa bête déjà ruisselante de sueur se ranime pour le suprême effort qu'une main caressante lui demande avec instance ; elle rebondit, se dresse debout, bat l'air de ses pieds pour protéger celle qui la monte et l'aime ; elle reçoit des dourahs au lieu de la Lionne, qui larde le Négus de ses traits...

Dix fois atteint sans qu'il ait pu frapper, Ménélick, d'un geste amical accompagné d'un bon sourire, salue et porte ailleurs des coups qui deviennent plus heureux...

Couverte de gloire, favorite d'un peuple qui se connaît en adresse, en courage, Mamitieh regagne son ghébi sans hâte comme sans plaisir.

Là, près de l'alghâ où l'aboune, enchaîné et désespéré, est resté étendu, elle va se reposer enfin.

Fessa, à sa vue, baisse la tête ; il soupire.

Mais elle, qui ne cesse de le regarder, est accablée atrocement : dans le silence qui règne autour d'eux, on ne perçoit alors que les sanglots de la Lionne vaincue seulement par la douleur.

Le lendemain était réservé à la fête religieuse qui se déroulait à l'église Saint-Georges.

Cette église ressemble à toutes les églises d'Ethiopie qui sont circulaires et, généralement, entourées d'un bois sacré où des génévriers et des sycomores entretiennent sous leurs épais ombrages une perpétuelle fraîcheur.

Sur les marches de l'église, recouvertes de tapis moelleux et riches, trois fauteuils étaient disposés : l'un pour le métropolite Matéos, le second pour le métropolite Pétros

deux hommes encombrants que Ménélick tâchait de concilier en les honorant de même façon; le troisièmme fauteuil, qui était retourné comme vacant, était celui de Fessa.

Entre ces fauteuils dorés et drapés de velours rouge, des coussins de même couleur et des tapis pour l'empereur.

Quand le Négus eut pris place, l'office commença avec les psalmodies traînantes des prêtres, et leurs danses étranges, mais rituelles, danses menées au bruit des cymbales d'argent et des sistres du sanctuaire.

Après l'office, la procession autour de l'église : les prêtres ouvrent la marche, précédant ou suivant le *tabot* qui remplace l'ostensoir des catholiques; derrière le clergé, sous son parasol rouge et le fusil à l'épaule, l'empereur s'avance et, à sa suite, les rois, les grands de la cour et le peuple, tous fusil à l'épaule, comme à la parade, mais recueillis...

Au bon moment, Ménélick décharge son fusil, car, sans poudre et fumée, il n'est pas de valable plaisir en Ethiopie ! Le signal étant ainsi donné, tout le peuple, grands et petits, y vont de leurs cartouches : la fusillade crépite de toutes parts, se généralise, se répand comme sur le champ de bataille. L'illusion se complète en ce que, avec le bruit de la poudre siffle la sinistre chanson des balles meurtrières que les Abyssins, pour aucune raison et dans aucune circonstance, ne retirent de leurs cartouches. Il y a toujours quelques morts et des blessés dans ces bruyantes manifestations ; mais cela devait être : Dieu reconnaissant partout les siens !

Ce jour, trois petits enfants, deux jeunes femmes, un guerrier s'affaissèrent tués raide ; vingt blessés perdaient du sang sous les yeux de la foule ; qu'importait ces indidents, ces accidents ! Dieu veillait sur les siens, et la fusillade se poursuivait plus intense, sans doute pour laisser à la Providence plus de liberté.

Le dedjaz dut trouver en cette occasion que Dieu veillait attentivement à ses côtés, car avec une surprenante insistance les balles sifflaient autour de lui ; sa toge fut trouée trois fois et son épiderme fut une fois entamé.

Après la procession, le ghébeur ; affaire capitale pour les Abyssins, fort tempérant quand l'Eglise l'ordonne, généralement affamés, mais prenant sur les jeûnes d'écla-

tantes revanches qui comptent aussi leurs morts et leurs écloppés. Les ghébeurs ordinaires se donnent au Ghébi impérial dans l'Adérach ; mais dans les grandes circonstances et aux fêtes solennelles, ils ont lieu sur la cour des Plaids, ou *forum*, qu'on recouvre de toile.

C'est là, en effet, que le Négus allait donner à manger au peuple, à l'armée : 3,000 bœufs, 5,000 moutons, des chèvres en nombre avaient été amenés par ordre de l'empereur ; bouchers et pannetiers, malgré leur nombre, étaient sur les dents, et depuis un mois les équipes spéciales de femmes préposées à la fabrication de la bière et de l'hydromel, travaillaient sans relâche.

L'immense quadrilatère qu'est la cour des Plaids était alors tendue de toile à tente, et à l'ombre, d'immenses tables en vannerie, légères et basses, étaient dressées, remplissant cet immense abri.

Les marches du Saganac étaient aménagées en tribune où dîneront l'empereur et ses invités.

Après le dîner impérial, commencent et se suivent les repas des troupes et du peuple, festins pantagruéliques que le Négus préside en partie, et les rois, tour à tour, à son défaut. Les ripailles se répètent jusque dans la nuit pour reprendre le lendemain, après la grande fantasia, clou de ces fêtes printanières.

La revue du Printemps, à Vincennes ; celle d'été à Longchamp, sont plus, et cependant elles sont à certains égards bien moins que le spectacle inouï qu'offrit ce jour-là l'armée du Négus devant les Européens présents à Addis-Ababa et du corps diplomatique accrédité auprès de l'empereur. Ménélick n'avait pas l'intention, certes, d'éblouir ses hôtes ; il arriva néanmoins à les impressionner profondément et à rendre quelques-uns très soucieux. Il ne voulait pas autre chose en pensant à l'Anglais rapace et à l'Italien qui intriguait jusques en son palais, soudoyant ses feudataires et ses alliés. Pour cette solennité militaire, l'empereur avait fait dresser sur une colline qui domine la plaine, une sorte de tribune et d'immenses tentes sous lesquelles étaient disposés l'Alga impérial et son baldaquin avec accompagnement de coussins de velours frangés et soutachés d'or : c'était le trône du Négus. Des missions russe et française avaient leurs places

réservées, mais les agents diplomatiques anglais et italiens, qui ne voyaient pas avec plaisir la puissance très réelle de Ménélick, et n'étaient pas, à cette heure, sans reproche, s'étaient fait excuser. Ménélick reçut les excuses, mais pénétra les raisons et les intentions, et s'affirma dans les décisions qu'il avait prises. Il en causa avec Wolda Ghiorgis, qui gouvernait dans la région de Kaffa ; avec Makonnen, qui veillait dans Harrar ; avec Mandascha du Tigré ; avec Tanamna, qui occupait l'Ouest, et avec Waldié, qui avait de vastes domaines dans le Nord et jouissait de ses faveurs comme de sa confiance. Le Fitaurari Habta Ghiorgis, l'un des chefs de l'avant-garde de l'armée, était dans les confidences de son souverain que Mamitieh connaissait.

La tribune impériale était comble : métropolites et rois entouraient le Négus, Russes et Français occupaient des places flatteuses, au premier rang, et furent émerveillés par l'imprévu, par la grandeur du spectacle, et charmés par les accords de la *Marseillaise*, redevenu en quelque sorte chant national abyssin.

A dix heures du matin, l'armée s'ébranle et le défilé commence, les tiges de dourah, maniées la veille avec le bel entrain qu'on a vu, ont fait place aux lances étincelant au soleil ; des fusils sont entre toutes les mains, et sous la conduite des chefs à la toge blanche, au liteau rouge, avec leurs costumes de couleurs vives, avec leurs pèlerines striées de pourpre et d'or, tout un monde de fantassins, de cavaliers s'avance, non pas alignés, d'un pas lourd et en cadence, mais dans une ruée puissante, mouvementée, qui donnait l'illusion de la bataille. C'était un tourbillon qui devint vite vertigineux, c'était un torrent déchaîné qui, en vagues furieuses, s'écoulait entre les rangs pressés d'un peuple délirant. A chaque bandeau de guerre, fait d'une crinière de lion retenu par des agrafes d'or, les spectateurs donnaient un nom et poussaient leurs acclamations sauvages. Mamitieh se retrouvait au premier plan, soulevant l'enthousiasme de la foule.

Le fitaurari général avait quitté le Négus pour se mettre en tête du défilé comme chef des avant-gardes ; Welda Ghiorghis paraissait aussi à la tête de son contingent qui suivait celui du fitaurari Habta-Ghiorghis ; venaient en-

suite le contingent du dedjaz qu'on eût dit encadré par ceux qui le précédaient et venaient après lui ; ceux-ci étaient le vieux Waldé, officier de notre Légion d'honneur ; le Négus Nassibou, grand juge de l'Empire, et vingt autres héros éprouvés. A mesure que le flot roulait devant le trône impérial, les fronts, les armes s'abaissaient jusqu'à terre, tels les épis dorés et lourds de grains sous la fraîche brise du matin, et, se relevant, lestes et fiers, ces guerriers poussent leurs cris de guerre terribles.

Le défilé recommence et le torrent humain s'écoule, tandis que la femme trouvère attitrée, en manteau de soie bleu enflé par le zéphir, le regard en feu, avec des gestes héroïques, chante les louanges et les hauts faits du Lion de Juda, toujours vainqueur !

Cependant, une notable partie de l'armée, jusque-là, était restée sur ses positions, l'arme au pied.

L'empereur donne, vers midi, le signal de l'entr'acte. On se repose, on fait échange d'impressions; entre intimes, on chuchote des événements du jour, on parle de l'absence remarquée de plusieurs généraux, et le nom de Fessa vole de bouche en bouche, avec celui de Mamitieh qu'on admire et qu'on plaint.

On ne s'étonne surtout pas de l'absence de l'agent italien, ni de celle de l'agent britannique : la même compromission l'imposait.

A deux heures, au lieu de regagner son trône, l'empereur monte à cheval, et la masse immobile jusqu'alors s'ébranle à son tour pour venir se placer à mille mètres de la tribune.

Alors les canons pris aux Italiens grondent sans relâche, la fusillade éclate sur tous les rangs et dans toute leur profondeur, une fusillade effrayante qui fait pleuvoir des balles drues comme grêle ! Le spectacle est beau, mais dangereux, car il y a d'autres blessés et de nouveaux tués contre qui le Seigneur s'est prononcé, sans plus !

Ne craignant pas plus les balles que les distractions du Seigneur, deux heures durant Ménélick resta dans ce tumulte infernal, dans cette effroyable mêlée, véritable bataille où le spectateur, s'il s'amusait, risquait quelque chose assurément.

Il restait à festoyer cette armée vaillante ; le Négus y

avait pourvu pour le lendemain, jour de ghébeur général pour la foule des guerriers.

C'est encore sous l'immense abri de la cour des Plaids qu'est donné rendez-vous aux dîneurs qui, dans l'attente du brondo (viande crue) national, desserent ce qu'on pourrait appeler leur ceinture !

On se rend en masse vers le ghébi impérial, on y pénètre joyeux, bruyants ; dans les diverses enceintes, on attend son tour de table, car les fournées vont se suivre rapidement.

Sous l'abri, entre les tables, stationnent les officiers subalternes de la Maison de l'empereur ; préalablement, ils ont fait couvrir le sol d'herbes fraîches qui embaument l'air d'un parfum pénétrant. Les tables en vannerie, supportées par des tréteaux bas, s'alignent ; les invités s'accroupiront devant, à terre, et ils auront leurs mets à hauteur d'épaule. Des femmes les couvrent déjà de galettes de farine qu'elles arrosent de sauce ; l'hydromel et la bière abondent, les bouchers attendent près des bœufs qu'ils ont dépecés. La salle est encore close.

Ménélick y pénètre le premier avec l'inévitable parasol rouge. Il gagne l'estrade et prend place à table. Un flambeau, bien qu'en plein jour, brûle devant lui.

Les azago, préposés au service et au bien-être des invités se tiennent aux ordres de l'agafari, leur chef.

Les invités de marque sont appelés à tour de rôle et placés selon leur rang et qualité ; mais, selon l'usage, disposant librement de ses faveurs, le Négus réserve la place d'honneur à ses côtés au dedjaz, qui en est confondu, à la *Lionne du Tigré* qui souffre.

Ménélick fait des compliments à Mamitieh ; surtout il observe le dedjaz qu'il accable de telles prévenances qu'elles ne font qu'augmenter la confusion de ce convive ; cette confusion elle-même semblait mettre la bonhomie habituelle du souverain en veine d'amabilités.

Le chef des échansons vient remplir d'hydromel le barillet du Négus, mais avant de le tendre à l'empereur, il en verse quelques gouttes dans le creux de sa main et déguste.

Le grand panetier présente le pain qu'il goûte aussi devant le souverain, et le maître des bouchers arrive à

son tour, le torse nu en signe de respect, porteur du quartier de viande crue que le Négus préfère. Ménélick s'y taille une tranche à sa convenance. La cuisinière en chef est déjà à ses côtés avec les esclaves portant diverses préparations culinaires et des sauces dont elles arrosent les pains de pur froment qui sont entassés sur une desserte basse.

Ménélick, comme ses hôtes, prenait sa tranche de brondo entre les dents et d'un tour de main aussi adroit que rapide, sans dommage pour le nez ou le menton, coupait d'énormes bouchées qu'il engloutissait.

Le porte aiguière passe à propos auprès du Négus qui y trempe les doigts et les essuie dans le pan de la toge de ce serviteur.

Après le brondo national, les grillades saignantes, et de l'hydromel et de la bière à flots.

Le repas fini, les invités se retirent, les plus marquants les derniers.

Le Négus reste à son poste et retient Mamitieh ainsi que le dedjaz, de plus en plus inquiet de cet excès d'honneur.

C'est maintenant le tour des officiers, des soldats de se restaurer ; leur foule impatiente bourdonne aux abords de la salle du festin ; les tables sont préalablement chargées de pains enduits de sauces pimentées au poivre rouge ; d'immenses auges, où les dîneurs iront boire à même comme le bœuf à la rivière, débordent d'hydromel, de bière mousseuse.

Sur un signal du maître, les rideaux tombent, les portes s'ouvrent et dix mille hommes se précipitent, s'accroupissent, s'emparent de galettes qu'ils engouffrent ; entre les tables, une foule de bouchers, un quartier de bœuf sur leur dos nus, circulent ; au passage, les soldats découpent d'énormes lanières qu'ils trempent encore dans du sang frais et, avec du berberi, s'en bourrent inlassablement ; ils vont aux auges boire à longs traits, reviennent au brondo et retournent aux auges se soûler.

Quand on les croit suffisamment repus, on fait évacuer la salle ; on presse le mouvement à coups de trique, et à l'autre fournée, et ainsi de suite jusqu'à ce que les cent mille hommes y aient passé tour à tour.

Le Négus ne préside que trois repas, puis il passe la

main à son gendre, congédiant le dedjaz en compagnie de Mamitieh, et il se retire.

Le fitaurari général, un homme vaillant entre tous et qui ne voulait autour de lui que des hommes énergiques, parfaitement propres à s'acquitter de leur charge de tirailleurs-éclaireurs, marchant toujours de l'avant vers l'inconnu et ses risques, observant l'ennemi après l'avoir démasqué, le manœuvrant pour découvrir ses positions et son nombre, portant les premiers coups pour préparer la bataille et la victoire, en cas d'échec, couvrant la retraite et portant encore des coups qui sauvent l'honneur ou préparent les revanches ; ce fitaurari qui s'était toujours à merveille tiré d'affaire dans sa fonction si compliquée, si périlleuse, s'était, dès la fin du repas personnel du Négus, retiré sous sa tente, avec les chefs de ses bandes qui se trouvaient comme par aventure campées dans le plus proche voisinage du dedjaz. Les bandes du fitaurari passèrent à la première fournée du ghébeur, et, sous promesse qu'ils y retourneraient, ils n'enfournèrent du brondo, des galettes trempées, bière et hydromel qu'avec mesure : et ils s'étaient retirés sous leurs tentes avec résignation. C'est que le fitaurari, dans le commandement, ne badinait guère avec ses hommes, et, avant le ghébeur, il avait fait proclamer dans leurs rangs que tout homme ivre ou absent des tentes au delà de l'heure qui suivrait son propre retour à son ghébi, serait bâtonné d'abord et aurait ensuite la main coupée comme rebelle. Au temps prescrit, tous étaient donc présents sous les tentes et en armes comme à l'approche de l'ennemi.

Précisément alors les troupes du dedjaz quittaient leur quartier pour aller au ghébeur, que leur chef n'avait pas encore quitté.

Quand Ménélick, par une estafette, apprit que les dispositions voulues étaient prises, il congédia le dedjaz et se retira lui-même chez Taïtou, son épouse, car ce dedjaz avait pour femme une favorite de l'impératrice et la souveraine ne se désinteressait pas de son sort.

En quittant la résidence, le Fit Worari Taklé Mariam le rencontra comme fortuitement à la porte, et l'abordant avec une grande courtoisie, lui dit :

— Il y a conseil chez le fitaurari qui m'a convoqué me

priant d'amener mes amis, vous particulièrement, si toutefois la faveur du Négus vous en donne le loisir.

Le dedjaz acquiesce et de compagnie les deux hommes se rendent au ghébi du fitaurari.

Le dedjaz, en entrant dans le campement, s'étonne de ce que les soldats qu'il avait vus à la résidence, au lieu de flâner comme les autres, fussent tous à leur poste ; il en voyait même en armes et veillant comme en temps de troubles ou de guerre.

Il trouve cependant le fitaurari sous sa tente avec quelques chefs, culottes à terre et buvant l'hydromel de l'empereur. Le fitaurari fait au dedjaz un accueil fort courtois et lui dit qu'en bon voisin il avait fait aussi convoquer ses deux généraux, initiative qu'il avait prise en dehors de lui, parce que le Négus l'avait gardé à sa table, et vu l'urgence.

Le dedjaz ne semble pas goûter ces raisons, mais se résigne à prendre place et accepte une corne d'hydromel.

Les deux généraux sont introduits à leur tour.

Pour eux, aucun compliment, pas la moindre politesse, mais sur un signe imperceptible du fitaurari, ils sont empoignés ; le dedjaz, au même instant, est terrassé par ses voisins, qui se sont jetés sur lui. On charge les trois hommes de chaînes ; pour plus de précaution, selon l'usage, au poignet droit des prisonniers on soude un anneau de fer muni d'une courte chaîne à l'extrémité de laquelle se trouve un second anneau qu'on rive au poignet gauche de leur « gurogna » ou gardien.

Pendant ces arrestations, les troupes du fitaurari envahissaient le camp du dedjaz faisant main-basse sur ses tentes et bagages ; ils recueillirent les lances et les fusils de ses soldats occupés au ghébeur durant ce coup de force.

Les guerriers du dedjaz, en rentrant, sont informés de ce qui s'est passé ; on leur présente les remplaçants de leurs chefs que les soldats acclament sans regrets superflus.

IV

RAS ALOULA ET LA LIONNE DU TIGRÉ

Pour déjouer l'intrigue anglaise et combattre les manœuvres italiennes qui troublaient ses états au sud, au nord et à l'ouest en y multipliant les traîtres et les rebelles, Ménélick expéditionnait de tous côtés ; les raz les plus zélés, les généraux les plus habiles rayonnaient à la tête de leurs contingents et Mamitieh rendait à la cause nationale des services signalés dont l'empereur à diverses reprises lui exprima sa reconnaissance en lui prodiguant des faveurs.

Le Négus avait compté sur la brave fitaurari pour arracher à Fessa, qu'il avait laissé à sa garde, le secret de la conspiration, les noms des traîtres échappés à ses recherches.

Elle se trouvait alors en avant-garde des troupes que Ménélick conduisait en personne dans le Tigré pour appuyer le raz Aloula opposé aux Italiens qui préparaient la revanche de Dogali en enrôlant des Dankalis dans leurs corps auxiliaires, en traçant leur ligne de blockhaus et de fortins abondamment pourvus d'armes, de munitions et de vivres ; route que les Ascaris aux gages de l'Italie et les Dankalis mercenaires parcouraient, insolents et provocateurs, commettant des méfaits sans nombre.

Mamitieh avait fait à l'occasion des hécatombes d'indigènes rebelles, elle en avait amené bon nombre enchaînés aux pieds du Négus qui les avait châtiés avec rigueur, coupant bras et jambes aux uns, crevant un œil ou deux aux autres et condamnant à mort sans merci ceux d'entre

eux qu'il trouvait porteurs de plumes d'autruche, de bracelets divers, marques distinctives que leur avait valu la variété, le nombre et la qualité de leurs forfaits.

Cependant un mystère continuait à planer sur les mobiles exacts et les fins des inspirateurs étrangers de la conspiration qui venait de mettre en péril l'œuvre nationale du Négus.

— Ce secret, avait dit Ménélick à Mamitieh, j'entends que tu l'arraches à Fessa.

Mamitieh, vingt fois, l'avait demandé à l'aboune que la fatalité voulait qu'elle traînât partout à sa suite, à la disposition du procureur qui instruisait sa cause. Mais ce fut toujours en vain.

Or, elle apprit par un pur hasard, en s'entretenant un jour avec un Français, conseiller du Négus, qu'un certain docteur Traversi, explorateur italien en Abyssinie, s'entourait d'un mystère étrange ; que ce savant s'occupait bien de faune et de flore, mais d'autres choses avec, qu'il se tenait à l'écart des Européens séjournant en Ethiopie et que, peu obligeant, il leur refusait les services de son art obstinément.

Ce Français, par exemple, souffrait certain jour d'une ophtalmie tenace, rebelle à tout collyre que possédait la pharmacie impériale. Dans sa détresse, le malade s'adressa à Traversi.

Il fut mal inspiré et mal reçu ; point de secours, pas même de réponse : un Italien venir en aide à un Français, conseiller de Ménélick, à un homme qui s'était peut-être bien amusé du désastre de Dogali !

Mieux valait assurément laisser cet ennemi se débrouiller avec son mal et s'abstenir.

C'est ce que fit Traversi fort aimablement. Jugez maintenant de l'effet de ce traitement inédit !

Le Français alla mieux dès le lendemain de sa démarche vaine et le fit remarquer à Mamitieh qui ne retint de l'aventure que l'hostilité singulière de ce docteur étranger qui en voulait tant aux fidèles serviteurs de son maître.

Et comme le Français avait ajouté négligemment qu'il s'était vengé de ce manque de courtoisie en n'ébruitant pas la mort inexpliquée d'un jeune attaché de la mission italienne, un enfant de dix-huit ans, tout frais, tout beau,

qui fut *suicidé* pour avoir été trop aimé, disait la rumeur publique en ajoutant qu'il avait été sacrifié par Traversi en une heure critique et pour des motifs inavouables, Mamitieh en devint toute rêveuse et jura de pénétrer ce mystère.

Ainsi, elle découvrit, comme supplément, que Traversi était en rapport suivi avec Salombéni, autre explorateur mystérieux aux ordres de l'Italie, et que ce Salombéni, pour compliquer sa tâche et la rendre utile tout à fait, s'était adjoint, sous forme d'un aide banal et pacifique, un officier d'état-major qui trimait ferme en relevant sur place des plans étrangers au commerce, à l'industrie aussi bien qu'à la faune abondante et à la flore variée du pays.

Elle s'en ouvrit au ras Aloula, puis se rendant auprès de Fessa, elle lui dit le plus naturellement du monde :

— Pourquoi t'obstiner à braver le courroux de l'empereur, à nous compromettre tous les deux pour couvrir des espions qui se trahissent eux-mêmes ? Tu connais Traversi, il t'a relancé maintes fois jusque sous mes yeux ; tu connais son origine, sa mission parmi nous et tu sais aussi bien que moi que sa tâche réelle n'est pas celle dont il s'occupe ostensiblement. Tu sais également pourquoi et comment est mort ce pauvre et trop jeune attaché de sa mission, coupable peut-être aussi d'inexpérience et... d'indiscrétion. Tu sais tout cela ; on vient de l'apprendre ; pourquoi donc t'obstiner contre l'évidence et perdre le bénéfice de l'aveu spontané ? Est-ce que j'ignore seulement que Salombéni, collaborateur salarié de Traversi, fait de l'espionnage intense, qu'il étudie les lieux, sonde les cœurs, achète des consciences ; qu'il dispose déjà de concours qu'il croit précieux ; est-ce que j'ignore que ton sort l'intéresse, qu'il redoute tes confidences ! et penses-tu enfin que je me fasse encore illusion sur la qualité des officiers qui opèrent à ses côtés contre nous ? Je te demande ce qu'on sait d'autre part, et tu ne veux pas te rendre à l'évidence que c'est la seule planche de salut qui reste et que je tends à ta portée ; tu ne vois pas que je pleure de te la voir repousser !

Fessa avait tout écouté sans mot dire.

Son « curogna » fatigué d'être aussi prisonnier que Fessa lui-même, joignit ses instances à celles de la fitaurari.

L'aboune, depuis longtemps ébranlé, soupire alors profondément et, avec un effort qui l'étranglait, il dit enfin :

— Oui, ils m'ont tenté ; par eux j'ai péché.

Mamitieh sortit, courut à la tente d'Aloula et lui dit :

— Enfin ! J'ai promis à Fessa la pitié de l'empereur ; voilà qu'il me l'a confié à l'instant même : les coupables, ce sont eux...

Ménélick est prévenu de l'aveu. Il donne des ordres qu'il laisse à Aloula le soin d'exécuter.

Mamitieh est envoyée auprès de Salombéni, qui se trouvait dans le voisinage du camp, pour lui dire que le ras désirait l'entretenir.

Sous sa tente spacieuse Aloula s'est installé. Plus frotté de civilisation que les Abyssins, que les Gallas, ce Tigrin fameux et redouté de Ménélick lui-même, fait étalage d'un certain confort, de goûts déjà raffinés pour ce milieu : il y a tables dressées, sièges pour les convives ; le café fume au feu, la bière pétille en des flacons de cristal ; il y a vins et liqueurs, même des friandises comme il convient pour des convives de marque qu'on veut honorer.

Mamitieh, de retour, est priée de prendre place à côté du ras, d'autres chefs éminents arrivent et occupent la place qui leur est réservée ; en quelques mots Aloula explique à tous la situation et le rôle à remplir pour chacun, aussi la manière de s'y prendre.

Salombéni est annoncé.

Aloula, en donnant l'ordre de l'introduire avec ses interprètes, dépêche un nouveau courrier auprès du reste de la mission italienne, pressant ses membres européens de venir rejoindre leur chef chez lui.

Lorsque Salombéni pénètre sous la tente d'Aloula, il le trouve dégustant vins et bière avec ses convives ; gracieusement on présente une coupe écumante à l'explorateur invité à occuper une place réservée pour lui ; incidemment il est question des travaux de la mission. Le ras s'informe de ses projets, du temps nécessaire encore pour les mener à terme, du jour et des conditions du retour en son pays qu'elle doit avoir hâte de revoir.

Sans avoir l'air d'y attacher de l'importance, Aloula aventure l'opinion que M. Crispi manque de correction envers le Négus Ménélick en envoyant en Abyssinie des

émissaires de qualité équivoque, dont les intentions restent obscures.

— Pour vous, fait-il à Salembéni au milieu du silence des invités, vous avez connu les faveurs de l'empereur Jean comme la protection de Ménélick, qui ne vous a pas fait défaut même pendant des événements qui ne la justifiaient plus.

Salembéni en convient de bonne grâce, priant le ras de vouloir bien, à l'occasion, redire sa gratitude au Négus Négeust, véritablement magnanime, il se plaisait à le reconnaître ; il en avait informé son gouvernement.

Aloula se contente de sourire.

L'officier d'état-major qui, sous un faux nom, faisait aux côtés de Salembéni le plus délicat de la besogne, est alors introduit.

On l'invite aussi à prendre place parmi les chefs ; on lui verse à boire.

Des cris s'élèvent cependant aux abords de la tente, au milieu d'un tumulte soudain. Il y avait des cris de colère, des appels pressants ; on entendait distinctement sous la tente d'Aloula :

— A nous, Salembéni !

Salembéni et son compagnon se redressent ; du regard ils interrogent le ras.

Aloula fait un signe.

Mamitieh est déjà debout comme les autres chefs abyssins. Ensemble ils se jettent sur les Italiens qu'ils réduisent et chargent de chaînes.

Le ras s'approchant enfin de Salembéni, l'apostrophe avec colère :

— Tu es un bel ami ! dit-il. Tu demandes l'hospitalité qu'on t'accorde avec des faveurs sans défiance et, sans pudeur comme sans remords, tu en abuses jusqu'ici ! Tu amènes des soldats dissimulés parmi tes bagages scientifiques, des officiers pour explorer mon pays, en préparer la conquête ; tu appelles et répands des espions sur tous nos chemins...

— Non, non ! clame Salembéni...

— Si, si ! réplique Aloula ; et qu'est donc cet homme-là,

cet officier ? quelle est donc sa tâche, en vue de quels projets ?

L'officier, car c'en était un, proteste aussi.

— Toi, déclare Aloula, silence ou je te coupe la tête.

Et s'adressant encore à Salembéni :

— Je t'ai déjà fait écrire au général Géné de retirer ses troupes. Il a préféré les amener à Saati. Est-ce toi qui, au lieu de transmettre ma volonté, lui as donné ce conseil ? Eh bien ! maintenant j'écris moi-même à ce général de décamper de Saati, sinon je te coupe la tête à toi, à tes compagnons ; puis, j'irai faire la guerre à Géné et aux autres. Je puis les vaincre comme je saurai mourir.

Salembéni cherche encore à se disculper ; dédaigneusement Aloula lui tourne le dos ; mais s'adressant aux interprètes de la mission, il leur dit :

— Vous autres, vous êtes bien plus coupables que ces *frangi* qui ne font, en somme, qu'une sale besogne utile à leur pays. Vous, vous trahissez le vôtre en l'ouvrant à ses ennemis : je vous ferai couper la tête.

Et il en donne l'ordre.

— Maintenant, ajoute-t-il en se tournant vers ses chefs : qui de vous portera ma lettre à Géné ?

Mamitieh s'avance.

— Je réclame cet honneur, dit-elle, dans l'espoir de rencontrer Aboukan chez l'ennemi.

— Va, dit Aloula ; qu'elle soit la première nouvelle qui parvienne à Géné de ce qui se passe ici et de ce que j'attends de lui. Je dis au général de s'en aller, et vite ; tu peux le lui dire à haute voix, ajouter au besoin que je ne répéterai cet ordre que mes lances dans ses reins. Et si, par aventure, il lui prenait fantaisie de porter atteinte à ta liberté, laisse-lui savoir que je lui enverrais toutes ces ces têtes-là et d'autres pour lui rappeler ce que valent mes messagers.

Comme Salembéni risquait encore une justification, déclarant que le général Géné ne songeait certainement pas à faire la guerre.

— Tu n'es qu'un imbécile, interrompt le ras, et tous les traîtres le sont. Je te ferai bien voir que les meilleures manœuvres et les plus habiles précautions ne serviront de rien. Je vais de ce pas, avec ma troupe, à mi-chemin,

entre Saati et Monkullo ; je défie bien le canon de Saati de m'atteindre, de m'arrêter.

Le mieux fut qu'il le fit.

Le pire, pour Fessa et ses complices, c'est que dans les bagages de Salembéni le ras trouva la confirmation de leur trahison.

Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que, de préférence à tous autres, Aloula avait confié sa lettre au général Géné à la vaillante *Lionne du Tigré*. Le fitaurari, son père, avait constamment guerroyé devant lui et puissamment aidé aux exploits qui rendirent ce condottiere, à coups de sabre et de lance, fameux entre les plus illustres, redoutable à tous jusqu'à lui permettre d'aspirer à la dignité suprême de Négus Négeust que la noble extraction de Ménélick et son habileté parvinrent seules à lui ravir.

Le fitaurari, père de Mamitieh, avait mené sa fille aux combats dès que sa main put manier un fusil, tenir une lance. Il dirigeait ses coups comme il guidait ses pas sur le chemin rude de la gloire, et bientôt Aloula ne pensait plus au père sans songer à sa fille ; l'un et l'autre lui inspiraient une égale estime, enfin une même confiance dans les mêlées.

Quand donc, un jour, une nuit plutôt, car les Danakils ne se distinguent qu'à l'abri du danger et dans l'ombre, un de ces fauves féroces pénétra dans le camp d'Aloula, chercha la tente du fitaurari, y pénétra à la manière des félins et planta son couteau dans la poitrine de cette *terreur* des Somalis, la fureur d'Aloula fut épouvantable, comme la désolation de Mamitieh fut profonde. Pour consoler la vaillante enfant, faite à l'école la plus dure, Aloula décida qu'elle remplacerait son père à la tête du contingent qui ne connut que la victoire sur ses pas, lui disant :

— Fais comme ton père par amour de ton pays, et venge ton pays par amour pour ton père glorieux, qui ne méritait pas de finir par la morsure d'une hyène dankali.

Depuis lors, en toutes occasions, Mamitieh avait fait la guerre avec bonheur demandant à tous les échos où pouvait se terrer Aboukan, assassin de son père qu'elle voulait venger.

C'est sous les ordres d'Aloula, qu'en 1877, le père de Mamitieh s'attaquait aux 12.000 Egyptiens commandés par le prince Assan, frère du Khédive.

Parce que ce prince téméraire ne semblait trouver devant ses troupes dressées à l'européenne et munies d'armes perfectionnées, que des bandes mal vêtues, pourvues de lances et de flèches, allant au feu en troupeaux désordonnés, il crut pouvoir sommer le Négus Jean de lui livrer ses provinces d'Hamacène et de Seraë avec un tribut de un million de livres turques de plus.

Mais Jean lui fit répondre par Aloula :

— Ton maître habite au Caire des palais de marbre et d'or, dit-on ; moi je vis sous ma tente que je déplace pour nourrir mes soldats. Il est pourtant vrai que, sur quelque montagne, je possède un million de thalaris. Envoie donc un million de soldats pour les prendre et je leur promets l'Hamacène et le Séraë... pour cimetière !

Afin de conquérir ce vaste champ de repos avec honneur et pour moins de monde, Hassan Pacha s'était contenté de débarquer en Massaouah 12.000 hommes et, très sûr de vaincre avec eux, il chercha le combat...

Le fitaurari d'Aloula fit merveille en cette occasion ; il découvrit l'ennemi, il fut mordant et à son gré défaillant ; il lâchait pied mais harcelait en rétrogradant, donnant à l'Egyptien la sensation qu'il n'avait en effet devant lui qu'une horde inconsistante qui n'osait risquer la bataille. Peu à peu, sans même s'en douter, le pacha fut attiré dans le fatal ravin d'Adoua. Là, le fitaurari cesse de fuir, et Aloula de rompre le fer. Ils donnèrent soudain avec une indicible fureur, avec un inénarrable acharnement ; et quand le tourbillon barbare eut passé sur les Egyptiens il n'en resta plus debout que *six* officiers, dont le pacha présomptueux, épargnés pour garder un échantillon de l'espèce, pour que quelqu'un pût témoigner que le million du Négus était encore en sûreté et le cimetière bien meublé...

Encore voulut-il y mettre sa pointe d'ironie ; il était pieux et supposait que le pacha l'était. Au lieu du croissant que celui-ci eût cependant préféré, Aloula lui fit tatouer une croix au cou... Et pour que le Khédive ne perdît pas tout dans l'aventure, il reçut de son côté, en son palais de Kasr-en-Nil, au Caire, d'innommables anatamies, restes virils d'une armée outragée jusque dans son malheur !

(*A suivre*).

Arthur SAVAÈTE.

Le Centenaire de Pasteur

La France et le monde ont fêté, le 27 décembre 1922, le centenaire de Pasteur.

A cette occasion, M. Paul Souday, dans *Le Temps*, souligne que cet admirable bienfaiteur de l'humanité, ce fervent chrétien, cet incomparable savant que le monde reconnaissant exalte à l'occasion de son centenaire, Pasteur, en un mot, ne fut pas un brillant élève, qu'il eut du tirage au bachot, qu'il ne passa que quatrième en chimie ; mais aussi que cet élève ordinaire devint le plus éminent maître des maîtres. Selon ce critique, cela ne prouve rien contre les examinateurs, à qui il arrive de recaler des talents très appréciables et parfois des génies qu'ils ne savent discerner toujours en cherchant la position opportune des points et des virgules. A ces examinateurs, sans doute il sera beaucoup pardonné parce qu'ils auront beaucoup aimé les moyennes et les médiocrités.

Mais Paul Souday avait une marotte en écrivant son article, d'ailleurs spirituel ; il voulait rapprocher l'un de l'autre Pasteur et Renan ! pour dire que le savant chrétien était, tout de même, moins fort en métaphysique que le *séminariste* qui laissa sur son pupitre de Saint-Sépulcre l'aveu qu'il devait quelque reconnaissance à Dieu qui lui donna l'intelligence... voire l'ingratitude !

A ce propos, M. Franc écrit à *La Croix* :

« C'était le 4 mai 1882.

« Le 27 avril, Pasteur avait été reçu à l'Académie française, au cours d'une des séances les plus mémorables qui se soient déroulées sous la coupole du palais Mazarin. On ne s'était pas contenté d'échanger des compliments et de rappeler des faits : les doctrines les plus graves s'étaient affrontées.

« Pasteur, humble, modeste, mais fermement convaincu, grâce aux travaux qui avaient rempli sa laborieuse existence, avait profité des résultats, alors acquis, de ses expériences pour rendre un superbe hommage à Dieu créateur. Renan, respectueux mais pétri de malice, spirituel mais de mauvais esprit, ondoyant mais poursuivant une idée destructrice de la vérité, s'était permis de critiquer la foi du nouvel académicien et, sous prétexte que l'infini est inconnaissable, de l'engager à renoncer à connaître et proclamer la vérité pourtant évidente sur la création.

« La semaine suivante, dans une petite ville de France, on fêtait un autre savant français. Olivier de Serres l'introducteur dans notre pays de la culture du mûrier, l'arbre nourricier du ver à soie, cet insecte, vraie merveille de la divine Pro-

vidence, qui, s'emprisonnant dans le cocon qu'il tisse, nous donne la soie, fournit à une riche industrie l'élément de son existence et fait resplendir à travers le monde les magnificences des tissus soyeux. Au cours des années précédentes, une terrible maladie avait compromis l'éducation du ver à soie et en même temps l'industrie et le commerce qui en dépendent. Pasteur étudia la maladie sur place ; le microscope à la main, il découvrit la cause du mal, un infiniment petit ; il suggéra dans la sélection des graines et la méthode de leur conservation le remède approprié. La sériciculture, la filature et la fabrique de la soie, c'est-à-dire la fortune d'Alais, Aubenas, Lyon et la région furent sauvées. Il était tout natutel qu'à cette occasion Pasteur fut fêté.

« On l'invita, il vint. Nous y étions... en âge, malgré notre jeunesse, de voir et de retenir.

« La solennité fut tout ce que pouvait faire une petite ville reconnaissante.

« On remit à Pasteur une médaille frappée à son effigie, ainsi qu'un objet d'art qui représentait des génies autour d'une coupe, les mains chargées de cocons. Un petit microscope était là comme un attribut triomphal. » Des discours furent échangés.

« De ces discours, M. René Vallery-Radot, auquel nous empruntons la citation précédente, rapporte l'hommage à la science et la modeste évocation de ses travaux qu'avait faite le grand savant. Il rapporte sa conclusion très nette contre la génération spontanée. Mais nous ne retrouvons pas dans ce récit lointain — sans doute parce qu'elles furent improvisées et non écrites — les paroles de l'allusion directe faite par Pasteur à la séance académique du 27 avril. C'était une réplique à Renan.

« Celui-ci avait osé dire : « La vérité est une grande coquette, Monsieur. Elle ne veut pas être recherchée avec trop de passion. L'indifférence réussit souvent mieux avec elle... Le mot de l'énigme qui nous tourmente et nous charme ne nous sera jamais livré... »

« Profondément blessé dans son honneur et dans sa foi par ces insinuations, le savant chrétien, devant l'auditoire albenassien, n'avait eu qu'à reprendre et proclamer avec force quelques-unes des phrases de son propre discours.

« *L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera de se demander : Qu'y a-t-il au-delà ?... Il ne sert de rien de répondre : au-delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites. Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions... Quand cette notion (de l'infini) s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner... La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de toutes les âmes... Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté, et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal*

de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile ! Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes nations. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini. »

« Nous étions là plusieurs jeunes amis et nous souvenons avec absolue précision qu'en descendant chez nous de la « place couverte », nous nous disions : « Ce sont de grandes paroles que nous venons d'entendre. »

COMMENT ON TRAVAILLAIT DANS LE LABORATOIRE DE PASTEUR

Ecoutons maintenant le Docteur Henri Bouquet :

« Sur la vie que maître et disciples menaient dans le fameux « laboratoire de chimie physiologique » de l'Ecole normale, d'où sortirent tant de découvertes destinées à révolutionner la science et particulièrement la médecine, nous avons quelques témoignages de première main. Duclaux, dans son livre sur l'*Histoire d'un esprit*, et surtout Emile Roux, dans une plaquette rarissime qui reproduit un article de 1896, nous ont montré l'activité qui régnait dans ces pièces désormais célèbres.

« Ce laboratoire de la rue d'Ulm, fort exigu d'abord, agrandi en 1868, est, en réalité, le seul où travailla Pasteur à Paris. A l'institut de la rue Dutot, il entra, comme il le disait lui-même, en « vaincu du temps », et ce sont ses élèves surtout qui ont continué à effectuer là les recherches dont son esprit leur avait tracé le programme ou qui dérivaient directement de ses découvertes et de ses méthodes.

« Pasteur, au laboratoire, était vraiment ce que la déférence affectueuse des élèves appelle un « patron », celui qui commande, donne les directives, trace les expériences, en contrôle le résultat, en tire les conséquences. Patron, d'ailleurs, assez autoritaire, supportant difficilement la contradiction, mais se rendant aisément aux arguments justes, surveillant de près le travail, écartant les importuns qui l'eussent troublé. Pour exiger beaucoup de ses collaborateurs, il faut leur donner l'exemple : il le donnait. A huit heures exactement, il était au laboratoire et commençait les observations sur les cultures qui se développaient dans l'étuve et sur les animaux en expérience au sous-sol. Autopsies, ensemencements, examens microscopiques suivaient immédiatement, et l'œil extraordinairement clairvoyant du grand homme y trouvait l'occasion d'inoubliables leçons. Puis tout ce qui avait été contrôlé minutieusement et reconnu exempt de doute était consigné par lui-même dans le fameux « cahier » qui faisait foi pour tout le monde, pour lui le premier. « Lorsque dans nos discussions, écrit le docteur Roux, retentissait cet argument : « C'est sur le cahier », aucun de nous ne songeait à répliquer ».

« C'était alors le grand moment, celui où l'on décidait de la besogne à effectuer pendant la journée. Pasteur se tenait debout, devant son pupitre, prêt à écrire le programme arrêté,

ses collaborateurs étaient en face de lui, et l'on discutait, parfois avec chaleur. On atteignait ainsi l'heure du déjeuner, midi.

« Une demi-heure plus tard, Pasteur était de retour auprès des étuves et des cages. Il travaillait encore pendant plus d'une heure, jusqu'au moment où Mme Pasteur le faisait prévenir qu'il était temps de se rendre aux différentes sociétés dont il était membre. On sait quels âpres combats il y soutint, avec quelle chaleur il y défendit ses idées, et surtout ses expériences, auxquelles il s'étonnait toujours que l'on pût répondre par des discours ou par des arguments théoriques. C'est tout un grand chapitre de la vie de Pasteur que le récit des luttes académiques dans lesquelles, ne parlant que d'après des expériences vingt fois contrôlées, il amenait constamment ses adversaires au pied du mur et remporta toujours la victoire, qu'il s'agît de Pouchet et Joly, qui soutenaient la possibilité des générations spontanées, ou de certains membres de l'Académie de médecine qui jugeaient inacceptable l'intrusion de ce chimiste dans le domaine médical. C'était là encore du travail et du plus rude.

« Pendant ce temps, les élèves, rue d'Ulm, exécutaient le labeur convenu, ne s'interrompant que pour fumer pipe ou cigarettes, que le maître ne pouvait souffrir. A cinq heures, celui-ci était de retour et reprenait son contrôle, demandant des explications minutieuses sur ce qui avait été fait en son absence, vérifiant tout et voyant tout. C'était aussi le moment des causeries : « Sa parole, un peu lourde au début, s'animait peu à peu et devenait entraînante. Il développait les idées les plus profondes et les plus inattendues, il proposait les expériences les plus audacieuses. Cet expérimentateur rigoureux avait une imagination puissante. » Ces bons moments avaient une fin, que marquait l'heure du dîner. Encore avait-il quelque peine à l'accepter et fallait-il que Mme Pasteur le fît prévenir à plusieurs reprises. Alors le laboratoire rentrait dans le silence et le calme jusqu'au lendemain matin, où tout recommençait comme la veille.

« Certains, au temps où Pasteur et son œuvre suscitaient d'ardentes controverses, ont soutenu qu'il n'était qu'un homme de laboratoire, ne connaissant de la vie que ce qu'en contenaient ses cornues, ses éprouvettes et ses cages. Rien de moins exact. Souvent Pasteur et ses élèves allaient dans les hôpitaux recueillir, pipettes et tubes stérilisés en mains, des matériaux pour les travaux en cours. C'était surtout Cochin, dont il fréquentait les services de chirurgie ou encore la Maternité, à qui la fièvre puerpérale, qu'il devait faire disparaître, avait donné une terrible réputation. Il lui fallait, au demeurant, une volonté extraordinaire pour surmonter les répugnances que faisaient naître en lui la vue des malades et le spectacle des autopsies.

« Mais il y eut plus, il y eut les inoubliables expériences qu'il fit un peu partout, en province, notamment à l'occasion de ses immortelles recherches sur le charbon. Le laboratoire, à

cette occasion, se transportait dans les pays dévastés par le fléau, les élèves s'installaient dans les fermes, où ils travaillaient toute la semaine, et où Pasteur venait s'assurer, le dimanche, des travaux accomplis. Lui-même allait procéder aux inoculations nécessaires, comme dans l'expérience inoubliable de Pouilly-le-Fort. Nul déplacement ne l'a jamais arrêté. Il a accompli la bonne besogne, semé la bonne parole dans la France entière et poursuivi ses recherches jusqu'à l'étranger. Quant à ses disciples, ils parcouraient le territoire en tous sens. « Ce qui me tient à cœur, en ce moment, écrit en 1881 Pasteur à son gendre, M. Vallery-Radot, c'est de faire décorer Chamberland et Roux. Ils se donnent un mal ! Hier ils ont été vacciner 10 vaches et 250 moutons à 15 kilomètres de Senlis. Jeudi, nous avons vacciné 300 moutons à Vincennes, dimanche ils ont été près de Coulommiers, vendredi nous allons à Pithiviers. » Ils allaient bien autre part encore, et l'on ne saurait mieux clore cette simple évocation qu'en rappelant le souvenir de Louis Thuillier, mort à Alexandrie du choléra qu'il était allé, pour le laboratoire, étudier sur place avec Emile Roux et Nocard.

Pasteur et ses collaborateurs furent, on le voit, des travailleurs infatigables, de ceux qui ne connaissent guère le repos et dont le labeur est l'unique joie. Mais aussi, quelle superbe moisson ils nous ont récoltée !

La Médecine officielle, qui, — Pasteur n'étant ni médecin, ni pharmacien, — ne voyait pas de bon œil l'intrusion dans son domaine de ce chimiste *troublant* et croyait devoir d'abord s'en garder en affectant de l'ignorer, le raillant ensuite et le combattant, a su faire amende honorable et s'engager passionnément dans la large voie que le grand savant avait tracée ; elle a voulu aussi, en ce centenaire, prendre une digne part dans les manifestations faites en l'honneur de ce génie immortel.

Le 27 décembre, à 15 heures, l'Académie de Médecine en une séance solennelle, glorifiait l'homme auquel elle doit d'avoir porté si loin l'art d'apaiser et de guérir la souffrance de l'humanité.

Devant les membres de la famille et une assistance fort nombreuse et particuièrement brillante, son président, le premier, prit la parole et rappela avec quelle âpreté furent discutés tout d'abord les travaux de Pasteur au cours des séances de l'Académie, puis il montra combien nous avons tous à gagner à étudier la vie de ce grand savant et à nous inspirer de ses vertus. Au nombre de celles-ci, il faut placer son amour de la famille et surtout sa piété filiale, qui lui faisait reporter sur son père et sa mère tout le mérite de sa vie de travail. Vient ensuite l'amour de la patrie, qui le porte à s'engager en 1848 dans la garde nationale, lui dicte d'admirables lettres au cours de la guerre de 1870, lui fait renvoyer au doyen de la faculté de Bonn le diplôme de docteur que cette faculté lui avait décerné, accompagnant ce renvoi

de quelques lignes qui sont dans la mémoire de tous, qui lui fait refuser, en 1892, l'ordre du Mérite de Prusse, met dans sa bouche de si belles paroles au congrès séricicole de Milan et au Congrès international de médecine de Copenhague, lui fait dénoncer l'indifférence pour les travaux scientifiques comme une des causes de l'infériorité de notre pays sous le second Empire, le porte enfin à refuser, en 1871, une place de professeur à Pise.

Quant à son amour de la science et de la recherche, est-il besoin d'en donner des exemples ? Il n'admettait cette recherche que désintéressée, bien qu'il sût parfaitement montrer à quels résultats pratiques elle pouvait conduire. Et M. Béhal, avec sa compétence de chimiste, expose les grandes lignes de l'œuvre première de Pasteur, œuvre de chimiste préludant à la découverte de la stéréochimie et le conduisant insensiblement à l'étude des fermentations, faisant admirablement ressortir les conséquences d'ordre industriel qui en résultèrent.

« Mais quelles que soient les sommes ainsi chiffrées, dit M. Béhal dans sa péroraison (faisant allusion aux résultats économiques des découvertes de l'illustre savant), leur valeur s'efface devant le nombre de vies humaines que Pasteur a contribué à sauver et qui sont sans prix !

« S'il n'a eu que très tardivement un laboratoire convenable, au moins a-t-il été entouré des préparateurs et des collaborateurs qu'il méritait, et il conviendrait de les remémorer en ce jour, pour répondre à un vœu que Pasteur formulerait dans son esprit de justice, s'il était encore là : Van Thieghem, Raulin, Gernez, Duclaux, Maillot, Joubert, Gayon, Chamberland, Roux, Thuillier.

« L'œuvre de Pasteur n'est point terminée. Quelle œuvre scientifique l'est-elle jamais ! Mais il a, des lumières de ses écrits, de ses discussions et de ses travaux, allumé un grand phare à un carrefour de chemins qu'il avait, pour la plupart, ouverts, et des milliers ont pu, grâce à sa lumière, diriger leurs pas en travaillant pour le bien de l'humanité, des milliers d'autres viendront encore, marchant en avant, et apercevront leur route, car la lumière ne pâlira pas, étant lumière de Vérité ! »

L'ŒUVRE DE PASTEUR ET LA BIOLOGIE

Au président de l'Académie succéda M. Delezenne, qui donna lecture d'une étude singulièrement attachante et parfaitement documentée sur les découvertes de Pasteur considérées du point de vue biologique. Jamais plus grande révolution n'a transformé la biologie que celle que l'on doit à Pasteur. Il est descendu dans l'infiniment petit de la vie et a projeté une lueur nouvelle jusque dans la constitution même de la matière, jusqu'aux confins du grand problème qui concerne l'origine de la matière vivante, dont il a relié les caractéristiques à la dissymétrie moléculaire, à ces modifications intimes que la nature réalise toujours et que le chimiste ne réalise pour ainsi dire jamais.

Pasteur nous a ouvert le monde des germes, il nous a fait connaître ces formes élémentaires de la vie que sont les microbes, et il a eu l'immense mérite d'en séparer les espèces, de reconnaître celles-ci dans les formes successives qu'elles revêtent suivant les circonstances dans lesquelles elles sont placées. La spécificité microbienne domine son œuvre, avec son corollaire de la spécificité morbide qui s'est trouvée démontrée par ses travaux. La rigueur extraordinaire de ses expérimentations lui a seule permis cette découverte qui apparaît aujourd'hui comme une des plus remarquables qu'il ait faites.

Il a enfin, au point de vue physiologique, établi cette notion capitale de la possibilité d'une vie exempte d'oxygène et montré comment elle est une condition impérieuse des fermentations et des putréfactions.

« Si l'œuvre de Pasteur, dit très justement M. Delezenne, s'impose à l'admiration des hommes par les bienfaits dont elle a été la source, c'est peut-être en la considérant du point de vue de la biologie générale que nous en mesurons le mieux toute l'ampleur, car sa fécondité, même dans l'ordre pratique, découle pour une grande part des lumières qu'elle a apportées sur les phénomènes les plus essentiels de la vie... Cette œuvre, par son origine, par la vigueur de sa sève, par son développement coordonné, par son pouvoir indéfini d'épanouissement, nous apparaît, reflétant en quelque sorte son objet, comme l'image même de la vie. »

L'ŒUVRE MÉDICALE DE PASTEUR

M. Widal s'était chargé d'exposer les conséquences médicales de l'œuvre de Pasteur. Il l'a fait de remarquable façon, condensant dès les premières phrases la transformation totale que les découvertes de l'immortel savant ont introduite dans l'art de guérir.

« Tout n'était qu'obscurité et confusion sur l'origine des maladies transmissibles quand tout s'est éclairé soudain à la lumière de son génie. Il nous a montré la cause de l'infection dans des germes infiniment petits répandus dans la nature ; il nous a renseignés sur leur mode de pénétration dans l'organisme et sur le mécanisme de leur action ; il nous a donné des moyens de les éviter, soit en empêchant leur invasion par des mesures préventives qui ont rénové l'hygiène, soit en rendant l'organisme réfractaire par l'inoculation du virus même transformé en vaccin par atténuation.

« Voilà ce qui est universellement connu de l'œuvre de Pasteur, fondateur de la doctrine des germes, créateur de l'étiologie des maladies virulentes ainsi que de la prophylaxie et de la vaccination scientifiques. Pour nous, médecins, il a d'autres titres encore à notre reconnaissance. Nous ne lui devons pas seulement des découvertes de faits et des apports de principes, nous lui sommes en plus redevables de techniques d'une sûreté et d'une perfection telles qu'en aucun domaine de la bactériologie rien ne peut se faire qui ne soit

comme la répétition rituelle des procédés pastoriens. Stérilisation du matériel d'étude, ensemencement des milieux, isolement des germes en culture pure, séparation des espèces anaérobies et aérobies, reproduction de la maladie par l'inoculation des animaux, autant de méthodes que Pasteur a créées et qui ont transformé les conditions de l'investigation médicale. »

Pasteur montra aux médecins l'importance incalculable de la pénétration des germes infectieux en pathologie humaine, la fausseté de la théorie qui admettait la spontanéité morbide. Et M. Widal nous montre l'enchaînement harmonieux des idées nouvelles issues de ces immortels travaux. C'est, à l'occasion des études sur la pébrine, la première démonstration de l'origine parasitaire des virus ; à propos de la flacherie, la notion du terrain, de la variation de virulence des germes, de la reviviscence périodique des épidémies ; c'est ensuite l'étude du charbon qui lui permet d'apporter la preuve irrécusable que les grandes maladies contagieuses sont dues aux microbes ; celle du choléra des poules qui détermine la découverte des toxines, la révélation des porteurs de germes et de l'atténuation des virus, qui le conduit à ce couronnement magnifique de son œuvre, les vaccins, et à ce triomphe, la victoire sur la rage.

« On reste confondu à l'idée qu'une telle œuvre ait pu être le fruit du labeur d'un seul homme. Il nous apparaît comme un de ces êtres providentiels que la nature crée parfois pour renouveler brusquement les moyens et les orientations de la science, qui sans eux progresserait trop lentement en suivant sa marche régulière. Il était servi par un esprit de divination qui lui permettait de projeter des clartés là où pour les autres tout n'était encore que ténèbres. Il avait une puissance d'intuition et un don de généralisation qui le faisaient progresser du fait particulier aux conceptions les plus élevées et lui donnaient sur l'avenir des visions par lui seules perceptibles. Mais là n'est pas tout le secret de son génie. C'est parce qu'il s'est imposé des disciplines inflexibles qu'il a pu proclamer des vérités éternelles et créer des méthodes si parfaites que par elles, aussi bien que par les principes qu'il a établis, son œuvre se continuera indéfiniment. »

Après le discours de M. Widal, on vit défiler sur l'écran toute une suite de photographies représentant Pasteur aux différents âges de sa vie, sa maison natale, puis les laboratoires où il travailla, et notamment celui de l'Ecole normale et la petite maison de Villeneuve-l'Etang, le tout commenté par M. Hanriot.

M. Barrier parla alors de l'œuvre de Pasteur en médecine vétérinaire.

PASTEUR ET LA MEDECINE VETERINAIRE

De nouveau, nous voyons se succéder devant nous les travaux sur la maladie des vers à soie, le choléra des poules, le charbon, la rage. M. Barrier fait ressortir quelles recherches

précédèrent, accompagnèrent, suivirent celles de Pasteur, le stimulant utile que lui fut l'opposition de ses adversaires. Il montre que le maître a conservé des milliards à l'agriculture du monde, exalte son désintéressement, nomme ceux qui l'ont suivi dans la « voie resplendissante et sûre » qu'il avait ouverte :

« Déjà de beaux succès couronnent bien des efforts : la tuberculine nous permet de dépister les tuberculeux, de les empêcher de nuire et de leur donner une destination économique appropriée à leur état ; — dénoncée par la malléine, la morve, également transmissible à notre espèce, est devenue très rare ; — grâce à l'action préventive certaine, et souvent curative, des sérums spécifiques immunisants, on peut mettre les animaux à l'abri de la clavelée, des charbons, du rouget, du tétanos, des morsures de serpents ; — un sérum antistreptococcique polyvalent est utilisé dans les nombreuses affections (gourme, anarsaque, pneumonie, maladie des chiens, suppurations diverses) où interviennent les streptocoques ; — la sérovaccination, la vaccination laissent entrevoir la possibilité de lutter victorieusemen contre la peste bovine, la peste porcine, l'avortement épizootique, etc.).

L'OBSTETRIQUE ET LES DECOUVERTES DE PASTEUR

Avec M. Wallich, nous abordons un des résultats les plus admirables de l'œuvre de Pasteur : la disparition de la fièvre puerpérale, menace redoutable qui pesait, avant sa venue, sur tous les accouchements, même les plus naturels. C'était une terrible faucheuse, puisque la mortalité s'élevait dans les milieux épidémiques à 25, 50 et parfois 100 pour cent. Semelwess, en 1847, en conseillant empiriquement aux accoucheurs de se laver les mains dans une solution de chlorure de chaux, avait enrayé un moment le mal, mais le monde resta sourd à sa voix.

Pasteur vient, découvre le rôle des microbes dans les infections, décèle chez les femmes malades le streptocoque, agent de la fièvre puerpérale, comme il l'est des érysipèles et des pyohémies. On est en possession, désormais, de notions précises sur l'étiologie de cette fièvre et, du même coup, en mesure sinon de guérir, du moins de prévenir cette redoutable maladie. Et ce n'est aujourd'hui que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles que l'on voit se produire des cas isolés de fièvre puerpérale.

Ce n'est pas tout. C'est encore à la révélation du monde microbien que l'on doit la préservation de l'enfance contre la diarrhée provenant de la pollution du lait par les germes, et toute la puériculture moderne est issue des travaux de Pasteur.

Le bilan obstétrical des découvertes pastoriennes doit compter à son actif un grand nombre de vies humaines épargnées. Que la mémoire de Pasteur reçoive, en ce jour, un pieux et reconnaissant hommage de toutes les mères et de tous les enfants !

L'ŒUVRE DE PASTEUR ET LA CHIRURGIE

Pasteur, dit M. Delbet, a doté la chirurgie du plus magnifique présent qu'elle ait jamais reçu, la sécurité opératoire. Et l'orateur nous fait assister aux premiers essais d'antisepsie d'après les doctrines de Pasteur, et dont les artisans furent Alphonse Guérin et surtout Lister et, à sa suite, Lucas-Championnière. En chirurgie, comme en obstétrique, l'infection faisait jadis des ravages terribles parmi les opérés, tuant, par exemple, de 60 à 80 % des amputés.

« Avec Pasteur, la clarté pénètre où tout était mystère. L'application de ses découvertes balaye les infections, pourvoyeuses de la mort. La mortalité des opérations que l'on pratiquait alors est réduite presque à rien. Ce n'est pas seulement la mortalité qui disparaît, mais aussi la morbidité. On suture les plaies opératoires, on obtient la réunion primitive, ce vieil idéal : les opérés ne sont plus des malades.

« La malédiction qui pesait sur la chirurgie est conjurée. Une ère nouvelle s'ouvre, celle de la chirurgie viscérale. La sécurité opératoire légitime toutes les audaces et les chirurbiens sont gens audacieux.

« Les conquêtes de la chirurgie moderne dérivent de l'œuvre de Pasteur. C'est sa pensée qui par la main des chirurgiens guérit ou soulage tous les jours tant de misères. Opérateurs et opérés lui doivent une infinie reconnaissance. »

M. Delbet est d'avis que l'antisepsie n'est pas dans la vraie doctrine pastorienne, que celle-ci est plus fidèlement suivie par l'asepsie, et il appuie son opinion sur différents passages des écrits de Pasteur. Il expose ensuite la place considérable que tiennent, dans la chirurgie moderne, les vaccins, qui dérivent si directement des recherches et des expériences de ce dernier, ainsi que les sérothérapies, parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle qui préserve du tétanos.

L'ŒUVRE DE PASTEUR ET L'HYGIENE

M. Calmette clôt la série des discours.

Alors que quarante-six ans à peine sont écoulés, dit-il, depuis l'*ère héroïque* de Pasteur, c'est-à-dire depuis la découverte des virus-vaccins, il suffit de comparer ce qu'était dans l'ensemble des nations civilisées, la mortalité par maladies transmissibles, avec ce qu'elle est aujourd'hui, pour être confondu d'admiration et pénétré d'une infinie gratitude envers le puissant génie qui a réalisé ce miracle de faire reculer la mort.

Si nous prenions l'une après l'autre chacune des maladies transmissibles, nous trouverions un contraste saisissant entre les ravages qu'elle faisait jadis et la mortalité dont elle est aujourd'hui responsable. C'est par centaines de millions qu'il faut compter les vies humaines sauvegardées grâce aux découvertes de Pasteur. Alors qu'au milieu du siècle dernier un sujet âgé de quinze ans n'avait devant lui que trente-six années d'existence moyenne, il en a aujourd'hui quarante-huit.

L'expansion coloniale n'a été possible que grâce à ces immortels travaux et toute l'hygiène sociale en découle.

Politique générale

L'Angleterre devant les préparations de guerre et la prise des garanties : discours de M. Bonar Law. — La France en face des mêmes problèmes : discours de M. Raymond Poincaré.

La Conférence entre les premiers ministres des principales puissances alliées qui s'est tenue à Londres, si elle n'a pas donné tous les résultats satisfaisants escomptés a, du moins, marqué un point d'arrêt dans la suite des désaccords qui se sont produits entre la France et l'Angleterre dans l'interprétation et dans l'application du Traité de Versailles. Une grande et confiante cordialité, mais pas d'accord final ; point de rupture, mais un ajournement de l'entretien aux premiers jours de janvier ; point d'action isolée de la part de la France pour ses prises de gages, avant le 15 janvier 1923. Il y a donc un délai appréciable, non plus pour que l'Allemagne offre un programme honnête et efficace pour satisfaire ses débiteurs : elle n'en eut jamais l'envie et désormais elle n'en a plus les moyens, mais pour que les alliés de commun accord trouvent eux-mêmes les moyens pratiques de ménager les droits des sinistrés de la guerre, tout en épargnant à l'Europe un effondrement irréparable.

La Conférence ajournée, il restait au Premier anglais, aussi bien qu'au Président du Conseil français, à faire la lumière sur la situation vraie et de dissiper les malentendus que favorisaient des rumeurs tendancieuses qui égaraient l'opinion publique chez tous les peuples.

Il fut donné à M. Bonar Law de s'expliquer le premier devant les Communes, et jamais, il faut le reconnaître, une déclaration plus loyale que la sienne ne fut faite sur les réparations devant cette assemblée. Plutôt que de la commenter, nous préférons la mettre sous les yeux de nos lecteurs. Trois questions étaient posées au chef du gouvernement britannique par l'opposition :

1° Quelle est l'attitude du gouvernement britannique à l'égard des propositions tendant à ce qu'un moratoire ne soit accordé à l'Allemagne qu'accompagné ou conditionné par une

extension du contrôle allié en Allemagne, que ce contrôle prît la forme de la direction des finances allemandes et la saisie des mines et des forêts, ou de l'occupation de territoires allemands et en particulier de la vallée de la Ruhr ?

2° Quelle serait l'attitude du gouvernement britannique au cas où la France voudrait agir isolément dans ce sens ?

3° Quelles sont les vues du gouvernement britannique sur les relations existant entre la discussion et le règlement des deux problèmes des réparations et des dettes alliées d'une part et d'autre part l'éventualité d'une décision des alliés de prendre des mesures indépendamment les uns des autres ?

M. Bonar Law répond à ces trois questions, avec vigueur et animation sans se départir d'un ton d'extrême cordialité envers la France :

Le point de vue français. — ... Mettons-nous à la place des Français. Les Allemands se sont engagés à verser de grosses sommes d'argent, sur lesquelles les Français ont basé tout leur système financier. Or, l'Allemagne n'a presque rien versé. Les conférences ont suivi les conférences et, chaque fois, on s'est trouvé, au point de vue de l'argent à recevoir de l'Allemagne, dans une situation pire que dans la conférence précédente. De plus, disent les Français, les Allemands se sont mis, de propos délibéré, à déprécier le mark, de sorte que l'Allemagne est dans l'impossibilité de faire face aux réparations possibles. Cette dépréciation a permis aux grands groupes industriels allemands de réaliser des fortunes énormes bien que, d'après les arrangements faits avec l'Allemagne, l'argent ainsi obtenu aurait dû servir aux réparations. L'Allemagne n'a jamais fait d'efforts sérieux pour mettre de l'ordre dans ses finances.

Tel est le point de vue français. Les Français estiment que la situation présente est due en grande partie à l'attitude prise par l'Allemagne et prise, à leur avis, de propos délibéré.

Personne, dans cette Chambre, ne contestera que le gouvernement allemand a autorisé cette formidable inflation fiduciaire qui a mis l'Allemagne dans l'impossibilité de faire face aux demandes de réparations.

Maintenant, les Français vont plus loin. Sans citer une seule parole prononcée par le président du conseil français, ni par aucun autre chef de gouvernement, je vais exposer ce que je crois être le point de vue des Français, en général. Ils

disent que cette inflation a été faite de propos délibéré par l'Allemagne.

En toute franchise, je ne puis pas croire, personnellement, que cela soit vrai, et pour la raison suivante : il est parfaitement exact qu'en employant la méthode de résistance passive, les Allemands peuvent éviter de payer, au prix d'un suicide de leur pays ou de quelque chose d'approchant : mais j'hésite à croire qu'un gouvernement — à moins qu'il ne soit saisi de démence, — adopterait de propos délibéré une pareille politique.

Voici, d'autre part, ce que l'on peut dire en faveur du point de vue français. Les effets de l'inflation ont permis à de vastes groupements industriels de réaliser d'énormes fortunes, et de mettre ces fortunes hors de la portée du gouvernement allemand, alors qu'il avait été convenu avec le gouvernement allemand que l'argent devait être mobilisé au service des réparations. C'est là un grief des plus graves. Il n'est pas douteux, à mon avis, que, s'il y avait eu en Allemagne un gouvernement assez fort pour faire face à la situation, son devoir lui dictait — non seulement dans son propre intérêt, mais aussi pour remplir ses engagements, — d'arrêter cette inflation à tout prix et d'essayer de rétablir ses finances sur des bases solides.

Le gouvernement allemand n'a jamais essayé. Il est possible que ce n'ait pas été de sa faute et qu'il n'ait pas eu le pouvoir nécessaire pour agir. Mais voilà le résultat.

En résumé, le point de vue français est celui-ci : « Nous avons accordé à l'Allemagne un certain nombre de facilités et le résultat de chacune d'elles est que nous n'avons rien obtenu et que nous sommes plus loin que jamais d'obtenir quoi que ce soit. Nous en sommes fatigués et nous devons prendre des mesures plus énergiques. »

Le point de vue britannique. — Ayant indiqué le point de vue français, M. Bonar Law développe le point de vue du gouvernement britannique en ce qui concerne le double problème des réparations et des dettes interalliées :

La déclaration que j'ai faite mardi au Parlement a mis parfaitement en évidence que tout ce que j'ai dit à ce sujet pendant la conférence de Londres impliquait de ma part la conclusion d'un règlement général du problème. Il suit de là que nous ne ferons rien qui puisse rendre impossible ce

règlement final, mais que nos concessions n'entreront en vigueur que lorsque nous aurons une chance d'arriver à ce règlement complet.

On a proposé que la Grande-Bretagne renonce à ses créances sur les alliés, renonce aux réparations que lui doit l'Allemagne et s'acquitte en même temps elle-même des sommes énormes qu'elle doit aux Etats-Unis. Cette proposition n'est pas juste et, en outre, elle n'est pas dans nos moyens.

Pendant la guerre, et pour la mener jusqu'au bout, nous avons engagé toutes nos valeurs pour obtenir des munitions américaines et nous les avons engagées sans nous inquiéter de savoir si c'était pour l'avantage de l'armée britannique ou pour celui des armées de nos alliés.

Serait-il juste que nous soyons seuls à effectuer des remboursements ? D'autre part, sommes-nous en état de faire des paiements sans recevoir nous-mêmes ce qu'on nous doit. Sans doute, notre situation financière est meilleure que celle de n'importe quel autre pays ; mais, pourquoi en est-il ainsi ? C'est parce que nous avons appauvri nos contribuables. Par ce fait, nous avons porté atteinte au développement des affaires. Si nous avions adopté un autre procédé, il y aurait moins de chômage aujourd'hui.

On suppose, dans beaucoup de pays étrangers, que nous sommes en état, à la fois de faire face à nos obligations et de venir en aide à nos amis. Mais il n'en est rien. Nos dépenses pour venir en aide aux sans-travail sont énormes. En outre, il faut tenir compte de ce que souffre notre population et de ce fait que, si les affaires ne s'améliorent pas sensiblement dans un temps raisonnable, l'Angleterre se trouvera dans une situation pire que celle de n'importe quel autre pays allié. Voilà pourquoi l'Angleterre ne peut pas avoir la générosité qu'on attend d'elle.

Je crois pouvoir, sans blesser les sentiments de nos alliés français, exposer l'attitude de l'Angleterre à l'égard des réparations de la manière suivante :

Nous ne pensons pas aux erreurs du passé ; nous ne pensons pas à agir dans un sentiment d'inimitié à l'égard de l'Allemagne. Le problème que nous devons seulement envisager est celui-ci : « Quelle est la meilleure manière d'obtenir de l'Allemagne ce qu'elle doit payer ? » Naturellement, il y a divergence de vues au sujet du montant des sommes qu'elle

doit payer ; mais si l'Allemagne se relève jamais, elle sera dans une bien meilleure situation pour payer les indemnités qu'elle doit, que nous ne le serons nous-mêmes pour nous acquitter de nos dettes envers les Etats-Unis. Les classes moyennes auront, en effet, disparu en Allemagne ; de sorte que la dette intérieure de l'Allemagne n'existera plus. Si l'Allemagne se relève jamais, elle ne verra pas peser sur elle le terrible fardeau des dettes intérieures qui pèse sur nous. L'Allemagne est sûre de se relever un jour et le problème est de savoir comment, par quelle méthode la meilleure, nous pourrons recevoir le paiement d'une créance légitime, d'une façon satisfaisante, sans léser le reste du monde et sans léser l'Allemagne.

Mais il y a autre chose. L'Allemagne est actuellement très près de son effondrement complet. Rien ne s'améliorera chez elle tant que le mark ne sera pas stabilisé. Or, les efforts mêmes faits pour stabiliser le mark amèneraient cet effondrement de l'industrie. »

Les relations franco-britanniques. — Il serait peu correct de ma part de parler de la Ruhr ou de tout autre sujet qui a pu être discuté dans la réunion des premiers ministres alliés. La Chambre des communes aura noté que M. Poincaré ne va faire devant le Parlement français aucune déclaration précise au sujet de sa manière de voir sur cette question, et il serait déplacé de ma part de dire moi-même quelque chose de précis. Mais je veux poser un principe général qui représente, je crois, l'opinion de tous les partis de la Chambre. Nous ne pouvons envisager avec indifférence (*equanimity*) aucune action qui semble devoir non pas produire des réparations, mais créer des difficultés plus grandes pour les obtenir, et qui rendrait peut-être totalement impossible d'en obtenir.

Je ne veux pas m'expliquer davantage, mais je veux tout de même ajouter quelque chose : il y a un sentiment général d'amitié pour la France dans tout ce pays, sentiment qui n'est pas motivé par l'intérêt personnel, mais par les souffrances subies en commun dans la défense d'une cause commune. De plus, dans les terribles difficultés de l'Europe, il n'y a aucun espoir de solution, à moins que la France et l'Angleterre n'agissent ensemble. Nous n'allons pas rendre la solution plus facile en ajoutant, à toutes les autres difficultés, une divergence capitale avec la France.

Je suis convaincu que M. Poincaré lui-même et le gouver-

nement français se rendent compte qu'une chose serait beaucoup plus grave que des divergences de vues entre des gouvernements, ce serait une divergence de vues entre les opinions publiques des deux pays. En nous plaçant au point de vue du maintien des bonnes relations, nous estimons que cette divergence serait beaucoup plus dangereuse que celle existant entre des particuliers et des gouvernements.

Pour ces motifs, je suis certain que gouvernements anglais et français, nous mettrons à profit le temps qui reste encore — et que je suis reconnaissant à M. Poincaré de nous avoir laissé — pour essayer de trouver quelque méthode par laquelle nous puissions, de concert, traiter le problème des réparations.

REPARATIONS

Dettes interalliées et garanties ou sanctions. — Discours au Parlement de M. Raymond Poincaré.

Messieurs, les réunions qui se sont tenues à Londres ces jours derniers, ayant été présidées par l'honorable premier ministre britannique, j'ai jugé plus convenable de laisser à M. Bonar Law le soin de s'expliquer le premier devant son Parlement.

La situation générale. — Mais depuis la dernière séance que vous avez consacrée aux interpellations sur la politique générale, quatre semaines ont passé, et tant dans les affaires d'Orient qu'au sujet des réparations, il s'est produit des événements dont je dois compte à la Chambre.

Je ne crois pas qu'aucun de ces événements soit de nature à motiver une émotion quelconque, soit dans le Parlement, soit dans le pays, et j'ai été, je l'avoue, un peu étonné d'apprendre, à mon retour de Londres, que des mouvements, du reste assez contradictoires, soit d'impatience, soit d'inquiétude, avaient agité, pendant quelques courtes heures, certains milieux politiques. Cette fièvre n'avait aucune raison d'être, et je me plais à penser qu'elle était factice.

La situation générale n'a certainement pas empiré depuis un mois. Elle s'est, au contraire, plutôt améliorée. Je donnerai tout à l'heure à la Chambre des preuves catégoriques de cette amélioration. Nous devons, en tout cas, nous abstenir, en ce moment, les uns et les autres, de jugements irréfléchis,

aussi bien que de gestes impulsifs, et ne nous départir du calme et du sang-froid ni dans la parole ni dans l'action.

C'est, messieurs, la règle que le gouvernement, quant à lui, s'est imposée et qu'il a jusqu'ici fidèlement suivie, qu'il est résolu à suivre jusqu'au bout. Il n'a du reste rien dit ni rien fait qui ne fût en concordance absolue, je dirais presque : littérale, avec les déclarations que j'avais fait pressentir au Parlement et qui avaient été approuvées, expressément approuvées, par les deux Chambres.

Les affaires d'Orient. — En ce qui concerne les affaires d'Orient, deux mots suffisent à démontrer cette incontestable vérité. La conférence de Lausanne, à propos de laquelle une interpellation nouvelle vient d'être déposée, s'est poursuivie exactement dans les conditions mêmes que j'avais laissé prévoir à la Chambre, à la veille de la séance d'ouverture. J'avais indiqué que nous étions sûrs à l'avance d'être d'accord avec nos alliés sur toutes les questions essentielles, et que je ne croyais vraiment possible aucune divergence de vues. Je me suis, messieurs, rendu quelques jours à Lausanne pour me mieux confirmer encore dans cette certitude, et je ne suis revenu qu'après l'avoir acquise tout entière.

Sur les problèmes qui semblaient, à première vue, les plus difficiles à résoudre, le problème de la liberté des Détroits, que visait le nouvel interpellateur et celui des limites territoriales, l'entente s'est complètement réalisée, je ne dis point, certes, entre les Soviets, l'Angleterre, l'Italie et la France, c'est-à-dire entre les alliés. Elle s'est complètement réalisée sur des solutions équitables, qui étaient de nature à être acceptées par les Turcs et qui donnaient même satisfaction à leurs aspirations nationales.

Cette heureuse entente nous permettait de travailler à l'œuvre de paix, en pleine communion d'idées avec nos alliés, et tout en restant, en même temps, fidèles à l'esprit et à la lettre des conventions d'Angora, que nous n'avons jamais eu, bien entendu, aucune intention de répudier.

Il restait, messieurs, à traiter les autres questions, celles dont, il y a deux jours encore, s'est très justement préoccupée votre commission des affaires extérieures, celles que j'avais moi-même, du reste, brièvement énumérées par avance à la Chambre : organisation d'un régime nouveau en remplacement de celui des Capitulations, protection des diverses nationalités ethniques et religieuses, sauvegarde de nos établisse-

ments scolaires et hospitaliers, garantie de nos droits, de nos droits acquis, dans l'ordre économique et financier, toutes questions auxquelles la France est grandement intéressée, car elle a en Orient, nous le savons tous, depuis de longs siècles, un patrimoine moral et matériel qu'elle ne peut laisser ni détruire, ni amoindrir.

La discussion engagée sur ces sujets multiples continue aujourd'hui entre les alliés, appuyés par l'Amérique d'une part, et la délégation turque d'autre part. Cette discussion, j'en conviens, n'est point toujours facile et elle a de bons et de mauvais jours.

Ismet pacha, le premier délégué turc, est un esprit raisonnable, réfléchi, sincèrement animé du désir de rétablir la paix. Mais ses collègues et lui ont reçu de l'Assemblée d'Angora un mandat qui ne leur laisse pas grande latitude. En outre, comme je l'avais d'avance indiqué à la Chambre, sans avoir la prétention d'être prophète, ils sont délibérément opposés à toute formule qui, même en apparence, porterait atteinte à la souveraineté turque. Si bien que, par exemple, pour la protection des minorités, des dispositions qui figurent dans les traités de Saint-Germain, de Neuilly et de Trianon et qui avaient été acceptées sous les auspices et les garanties de la Société des nations, par nombre de puissances européennes parfaitement souveraines et indépendantes, paraissent avoir, au contraire, froissé au premier abord les susceptibilités des Turcs.

Ce ne sont pas là, je l'espère, j'en suis sûr même, que des malentendus passagers. En acceptant hier d'entrer elle-même dans la Société des nations, la Turquie a compris qu'elle recueillerait immédiatement les avantages, les grands avantages de cette solidarité internationale, et qu'elle devait, par conséquent, librement consentir à en supporter la contre-partie naturelle. Elle n'assumera pas la lourde responsabilité de provoquer l'échec de la conférence de Lausanne, et peut-être — qui sait hélas ! — en cas d'échec, de rallumer en Orient des hostilités dont nous avons si péniblement conjuré la reprise.

La France, quant à elle, fera l'impossible pour prévenir ce danger. Elle continuera de jouer à Lausanne un rôle de prudence et de conciliation. En même temps, elle demeurera loyalement en contact étroit avec ses alliés. Le gouvernement français est convaincu que cette union permanente est encore,

pour les négociations en cours à Lausanne, le meilleur gage de réussite.

C'est pour maintenir et pour consolider cette union entre les alliés que j'ai cru devoir aller à Londres m'entretenir avec les chefs des gouvernements britannique, italien et belge, avant la convocation de la conférence plénière qui doit, je l'avais annoncé à la Chambre, examiner dans l'ensemble les problèmes des réparations et des dettes interalliées.

Il était naturel, il était utile que cette conférence plénière, qu'elle se tînt à Bruxelles, à Paris ou ailleurs, fût précédée et préparée par des conversations officieuses dénuées de tout apparat et de toute solennité, au cours desquelles les divers gouvernements alliés exposeraient en pleine sincérité leurs points de vue respectifs.

La meilleure façon, la seule façon, devrais-je dire, de convaincre ses interlocuteurs est, en effet, de commencer par bien comprendre les causes profondes de leurs opinions. Autrement, nous leur opposons des objections, que nous croyons décisives, parce qu'elles nous convainquent nous-mêmes, mais qui glissent trop souvent sur l'esprit de nos contradicteurs sans y pénétrer.

Les entretiens de Londres. — Nos entretiens de Londres ont eu lieu, je n'hésite pas à le déclarer, dans une atmosphère des plus saines et des plus salubres. Ils ont été d'un bout à l'autre, aussi amicaux et aussi confiants que possible. D'aucun côté, il n'y a eu de faux-fuyant ou d'arrière-pensée. Lorsque nous nous sommes trouvés d'accord sur un point déterminé, nous nous en sommes tous également réjouis. Lorsque nos avis ont été différents, nous les avons librement soutenus, avec le sincère désir de chercher à les concilier et avec la résolution de maintenir en tout cas nos alliances au-dessus, fort au-dessus de divergences partielles et secondaires.

Je me garderai, messieurs, de prononcer un mot de reproche ou de regret à l'adresse de qui que ce soit ; je me garderai surtout de paraître intervenir dans la politique intérieure d'un pays allié ; je ne veux pas comparer le présent au passé. (Applaudissements.) Mais je suis heureux de penser que ces accusations de militarisme et d'impérialisme, si calomnieusement colportées contre nous à travers le monde, ne trouveront jamais d'écho dans les cercles gouvernementaux de la Grande-Bretagne.

L'accueil que nous avons reçu, mon ami M. de Lasteyrie et

moi, a été aussi cordial et aussi empressé que nous le pouvions souhaiter. Nos entretiens avec tous nos alliés, avec M. Mussolini, avec M. Theunis comme avec M. Bonar Law, ont témoigné d'une commune volonté d'aboutir à des solutions satisfaisantes.

Ces entretiens ne sont pas terminés. Ils ne sont même pas, à proprement parler, interrompus. Ils doivent reprendre à une date prochaine et déterminée, le 2 janvier, de manière que la conférence plénière puisse elle-même se réunir et délibérer avant l'échéance du 15 janvier, échéance à laquelle expire le moratorium actuellement accordé, ou refusé, à l'Allemagne, car la commission des réparations l'a théoriquement refusé pour se contenter ensuite, comme vous le savez, d'un règlement qui n'était point cependant un règlement direct en espèces.

Ces conversations sont donc en cours. Dès lors, la Chambre n'attend pas de moi que je la renseigne, dès aujourd'hui, sur tous les propos échangés à Londres. Je n'ai, quant à présent, le droit de m'expliquer entièrement que sur la position prise par le gouvernement français lui-même.

La position prise par le gouvernement. — A cet égard, je puis immédiatement rassurer la Chambre. J'ai simplement exposé à Londres les idées mêmes que j'avais développées à cette tribune et à celle du Sénat, tant au sujet des dettes interalliées que des réparations ; et, sur aucun point, je n'ai eu à modifier l'attitude que j'avais prise devant vous.

En présence de quelle situation nous trouvions-nous à Londres ?

La commission des réparations, vous vous le rappelez, était, il y a quelques semaines, allée à Berlin. Elle n'en avait rien rapporté, elle n'avait rien obtenu. Le 13 novembre, le gouvernement de M. Wirth avait envoyé à la commission une note à laquelle, depuis lors, avait adhéré le nouveau chancelier, M. Cuno, et qui se résumait en deux mots : « Nous ne pouvons plus rien faire sans commencer par restaurer notre monnaie, par stabiliser notre mark ; et pour arriver à cette stabilisation, nous demandons une réduction ou — disait-on par euphémisme — une revision et une fixation définitive de notre dette. Nous demandons à être libérés pendant une période de trois ou quatre ans de l'ensemble des prestations, des prestations en nature aussi bien que des paiements en espèces. Nous ferons exception pour les régions dévastées ; mais nous ferons

exception à une condition : c'est que nous soyons autorisés à ne payer qu'à l'aide de nos ressources budgétaires normales ou d'emprunts intérieurs. » — Ce qui, de toute évidence revenait à dire : « Nous ne ferons rien. » — « Enfin, nous demandons la convocation d'une conférence de financiers internationaux pour examiner les moyens de sauvetage dont l'Europe, et nous, Allemagne, nous avons besoin, c'est-à-dire les possibilités de crédit bancaire à accorder au Reich. »

Tel était, le 13 novembre, le langage de l'Allemagne.

Il s'agissait donc de reviser, c'est-à-dire de bouleverser, de détruire l'état des paiements du 5 mai 1921. Il s'agissait de prononcer un moratorium de trois ou quatre ans et, en retour, l'Allemagne ne promettait aucune des réformes qui lui avaient été réclamées par la commission des réparations, ni en ce qui concernait l'exagération de ses dépenses budgétaires, ni en ce qui concernait l'insuffisante perception de ses impôts, ni en ce qui concernait les inexactitudes qui faussent, comme je l'ai montré il y a un mois, son bilan commercial.

Ainsi, première condition posée par l'Allemagne : revision de l'état des paiements du 5 mai 1921 et réduction de la dette allemande.

C'est la thèse favorite à un grand nombre de financiers des deux mondes.

Mais la France est, à cet égard, dans une situation particulièrement douloureuse. Elle va avoir avancé, à la fin de cette année, 100 milliards de francs pour le compte de l'Allemagne, et elle n'a presque rien touché. Elle est dans l'impossibilité matérielle de supporter longtemps encore ses dépenses de réparations sans recevoir enfin des paiements effectifs.

Les dettes de guerre. — D'autre part, la France a contracté pendant la longue durée des hostilités, pour les besoins de la lutte commune, des dettes importantes envers l'Amérique et envers l'Angleterre. Ces dettes ne sont pas liquidées. Je ne peux donc pas en indiquer le chiffre exact. Mais, approximativement, elles peuvent être évaluées à 13 milliards de marks or pour les Etats-Unis, et à 10 milliards de marks or environ pour l'Angleterre.

En revanche, nous sommes créanciers pour 5 ou 6 milliards de marks or de la Belgique, la Russie, la Serbie, la Roumanie, d'autres de nos alliés.

A ce titre encore, l'Angleterre est créancière de 23 milliards de marks or sur la France, sur l'Italie et sur d'autres nations.

Les Etats-Unis sont créanciers de 41 milliards de marks or sur les nations européennes.

Si nous ajoutons à cela les 5 ou 6 milliards de créances de la France et 2 ou 3 milliards pour diverses puissances également créancières, nous arrivons, pour l'ensemble des créances interalliées, au total suivant : 23+41+6+2=72 milliards de marks or.

Y a-t-il la moindre comparaison à établir entre ces créances de guerre et les créances des alliés sur l'Allemagne ? Certainement non ! (Vifs applaudissements répétés.) Elles diffèrent du tout ou tout.

Ces dettes de guerre ont été contractées par certains alliés envers d'autres, pour les besoins de la victoire commune. Elles correspondaient à des achats d'armes, de matériel, de munitions, au ravitaillement des armées, qui combattaient fraternellement, côte à côte, et elles constituaient, pour la presque totalité, des frais de guerre proprement dits — frais de guerre collectifs.

Au moment où les alliés se rendaient ces services mutuels, ils allaient au plus pressé et ils pouvaient espérer, ils avaient le droit d'espérer qu'un jour viendrait où ces frais de guerre, qu'ils partageaient ainsi entre eux, seraient mis à la charge de l'Allemagne vaincue.

Mais qu'est-il arrivé, messieurs, lors de la signature du traité de paix ? Relisons, si vous le voulez bien, les articles 231 et 232 :

« Art. 231. — Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux, en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

« Art. 232. — Les gouvernements alliés et associés reconnaissent que les ressources de l'Allemagne ne sont pas suffisantes, en tenant compte de la diminution permanente de ses ressources qui résulte des autres dispositions du présent traité, pour assurer complète réparation de toutes ces pertes et de tous ces dommages. Les gouvernements alliés et associés exigent toutefois, et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile de chacune des puissances alliées et associées et à ses biens. »

Ainsi, les nations victorieuses renoncent à se faire rembourser par l'Allemagne la totalité de leurs pertes et de leurs dommages et, d'une manière générale, leurs frais de guerre. Elles se résignent à ne lui réclamer que les dommages causés aux personnes et aux biens. Qu'est-ce donc à dire ? C'est-à-dire que ces dommages aux personnes et aux biens ont, dans la pensée des alliés, la priorité par rapport aux frais de guerre. Eh bien, ces frais de guerre, qu'ils font ainsi passer après les réparations et qu'ils ne réclament pas à l'Allemagne, les alliés vont-ils donc pouvoir se les réclamer entre eux avant même que l'Allemagne ait payé ?

En d'autres termes, les amis vont-ils être traités plus sévèrement que les ennemis d'hier ? Ce serait, de toute évidence, la plus étrange, la plus intolérable des iniquités.

Aussi, messieurs, avons-nous toujours dit à nos créanciers alliés : « Nous n'avons aucune intention de contester notre dette, nous la reconnaissons, mais, ni en droit, ni en fait, nous ne pouvons l'acquitter avant d'avoir reçu ce que nous doit l'Allemagne. »

Nous n'avons cependant pas voulu, messieurs, nous en tenir à cette déclaration négative et, dès les mois de juin et de juillet, j'ai indiqué aux deux Chambres que nous serions prêts à donner dès maintenant à l'Angleterre et aux Etats-Unis, en paiement de nos dettes et jusqu'à due concurrence, un nombre correspondant de ces obligations que nous doit l'Allemagne dans un avenir indéterminé et que la commission des réparations doit plus tard l'autoriser à émettre.

Mais quand nous sommes allés à Londres, au mois d'août, nous nous sommes trouvés, messieurs, en présence d'une note officielle que venait de rédiger et de signer l'honorable lord Balfour et qui subordonnait l'examen de cette question à la décision préalable de l'Amérique, et comme l'Amérique jusqu'ici ne paraît pas disposée à accepter ce mode de règlement, nous nous sommes, par suite, trouvés, au mois d'août, dans l'impossibilité d'aborder l'examen de cette question.

Cette fois-ci, messieurs, nous avons réalisé un progrès, un progrès qui n'est point négligeable : nous avons étudié séparément la possibilité d'un règlement des dettes interalliées européennes.

Lorsque nous étions partis pour Londres, M. Bonar Law n'avait pu nous offrir — et il nous en avait prévenus — comme jours de réunion que les quarante-huit heures de week-

end, c'est-à-dire des heures ordinairement sacrées qu'il voulait bien cependant nous réserver tout entières.

Il est en effet fort occupé en ce moment par les séances de la Chambre des communes et par tout le travail inséparable de l'installation d'un ministère nouveau.

M. de Lasteyrie et moi, nous étions, d'autre part, à très brève échéance, rappelés ici par la discussion du budget, du budget qui, tout de même, ne doit pas être indéfiniment retardé.

Il nous était, par conséquent, bien difficile d'aboutir immédiatement à une liquidation des dettes interalliées européennes; mais, du moins, nous ne nous sommes plus heurtés à aucune fin de non-recevoir.

Le débat est commencé ; il reste ouvert et, malgré tout, je ne désespère pas de le voir aboutir.

Le règlement des dettes interalliées, même seulement européennes, peut d'ailleurs conduire, par une annulation d'une partie des obligations C, à une réduction effective de la dette allemande ; mais il serait injuste, il serait inacceptable que cette réduction s'opérât aux dépens de la créance de la France sur l'Allemagne.

Nous ne pouvons, après tant de mutilations déjà subies, laisser diminuer encore nos droits sans obtenir au moins, en compensation, une amélioration de notre pourcentage ou une priorité.

En second lieu, j'ai essayé de démontrer à Londres, comme je l'avais fait ici, l'intérêt qu'il y aurait, pour nos finances publiques d'abord, mais aussi pour l'état économique du monde entier, à préparer la mobilisation des premières tranches de la dette allemande par des emprunts intérieurs et extérieurs.

Mais l'émission d'emprunts extérieurs par le Reich exige des mesures préalables. Il faut que la dette allemande soit d'abord assainie, il faut que le mark soit d'abord stabilisé.

Sur la nécessité de cet assainissement des finances allemandes, tous les experts que le Reich a récemment consultés sont entièrement d'accord avec la commisison des réparations.

La Chambre se rappelle que ces experts se sont divisés en deux groupes, les uns présentant des conclusions plus indulgentes pour l'Allemagne, les autres, au contraire, arrivant à des conclusions plus sévères.

Le premier groupe était composé de M. Brandt, de M. Cas-

sel, de M. James et de M. Keynes. Le second était composé de M. Wissering, de M. Dubois et de M. Kamenka. Mais les uns comme les autres ont été catégoriques sur cette nécessité d'un grand effort réformateur en Allemagne.

Les premiers experts ont dit : « La stabilisation du mark doit, en première ligne, provenir des propres ressources et des propres efforts de l'Allemagne, ainsi que d'une action énergique de son gouvernement. L'Allemagne doit avoir une politique de reconstruction à elle. Cette politique, dût-elle impliquer des risques, est la seule voie à suivre. »

Et cela est signé de M. Cassel et de M. Keynes.

Les autres experts ont déclaré :

« Il faut obtenir la plus stricte économie dans le ménage de l'Etat allemand, réduire le personnel des administrations publiques et des services en régie, et supprimer graduellement les subventions directes ou indirectes de ravitaillement. »

Le contrôle nécessaire. — Il est bien évident que sans ces réformes, et sans l'organisation corrélative d'un contrôle efficace, la stabilisation du mark serait une opération illusoire, qui ne remédierait à rien. Elle serait même plus nuisible qu'utile et elle précipiterait la crise formidable dont l'Allemagne est aujourd'hui menacée.

Le contrôle nécessaire doit être exercé par la commission des réparations et par le comité des garanties.

Il ne faut pas, bien entendu, que cette commission et ce comité se substituent à l'administration allemande elle-même, il ne faut pas qu'ils assument des responsabilités qui ne sauraient leur incomber. Mais ils doivent avoir les moyens d'investigation suffisants pour démasquer les dissimulations et pour déjouer les fraudes et ils doivent disposer aussi d'un droit de veto pour empêcher les gaspillages et les émissions de papier inconsidérées.

Enfin, messieurs, nous avons eu à nous demander ce qu'il conviendrait de répondre à une nouvelle demande de moratorium formulée par l'Allemagne.

Ici encore, il est bon de rappeler comment se pose exactement la question.

L'Allemagne n'exécute pas l'état des paiements de Londres. — En réalité, depuis le mois de janvier 1922, l'Allemagne vit déjà, comme je l'indiquais tout à l'heure, sous le régime du moratorium. Elle n'exécute plus, nous ne le savons que trop, l'état des paiements de Londres.

Le 21 mars, la commission des réparations avait décidé que

l'Allemagne devrait payer, cette année, 720 millions de marks or en espèces et 1.450 millions de marks or en nature, soit au total 2.170 millions de marks or.

Sur les 720 millions de marks or en espèces, 450 millions seulement ont été versés, et les 270 millions qui devaient être payés à partir du 5 août ont été transformés, vous le savez, en bons de six mois.

Quant aux prestations en nature, elles devaient être réparties ainsi : 950 millions pour la France et 500 millions pour les autres alliés. Elles sont malheureusement très loin d'atteindre ces chiffres. J'en donnerai les tableaux complets, ces jours-ci, à la commission des finances, qui a bien voulu me les demander.

Voilà où nous en sommes à la fin de 1922.

Lorsque l'année 1923 va s'ouvrir, elle se trouvera dès le début grevée de 270 millions de marks or, provenant des bons dont je viens de parler, et ces 270 millions seront dus à la priorité belge. La priorité belge absorbera encore 500 autres millions. Conformément aux arrangements financiers du 11 mars dernier, la somme à prélever pour les armées d'occupation sera de 220 millions de marks or. C'est seulement après ces divers prélèvements que nous pourrons recevoir quelque chose pour nos réparations.

Il est donc infiniment probable que l'Allemagne va nous répéter demain : « Je n'ai pas pu exécuter l'état des paiements de Londres en 1922 ; je ne pourrai pas l'exécuter davantage en 1923. »

Or, messieurs, tout ce qui n'est pas une exécution complète et régulière de l'état des paiements de Londres constitue, bien entendu, un moratorium. C'est même là, dans les circonstances présentes, la seule définition exacte du moratorium.

Eh bien ! dès que nous avons eu devant nous cette perspective de l'inexécution totale ou partielle de l'état des paiements, nous avons dit aux Chambres et au pays : Si l'Allemagne ne paie pas, le traité de Versailles nous donne un moyen d'obtenir des sécurités et de prendre des gages. L'article 248 concède aux alliés, pour le règlement de leur créance, un privilège de premier rang sur tous les biens et ressources de l'Empire et des Etats allemands.

Les biens nationaux allemands. — Cet article est-il donc fait pour rester lettre morte ?

Non certes. Il a un sens très clair. Les biens nationaux, tous les biens nationaux de l'Allemagne, tous les biens des

Etats mêmes qui composent le Reich peuvent être saisis par les créanciers du Reich.

Je sais bien que le mot anglais ne correspond pas tout à fait au mot français. En anglais, il est dit *a first charge* et non pas *a mortgage*. Mais, pour la France, il a été convenu que le texte français devait faire foi et je m'en tiens, quant à moi, au texte français.

Du reste, en droit des gens comme en droit civil, il est de principe élémentaire que les biens des débiteurs sont partout et toujours des gages de leurs créanciers.

Qu'on ne nous accuse donc pas d'arrière-pensée. La France ne songe pas, elle n'a jamais songé, elle ne songera pas plus demain qu'aujourd'hui à des expéditions de caractère militaire. Elle ne médite pas davantage d'infliger à l'Allemagne des châtiments ou des sanctions punitives. Elle veut seulement être payée dans toute la mesure où elle peut l'être et elle croit qu'il faut saisir les richesses allemandes là où elles se trouvent réellement.

Voilà, messieurs, ce que j'avais dit avant mon départ. Voilà ce que je n'avais cessé de répéter, en propres termes, à cette tribune.

Voilà ce que j'ai répété à Londres et j'ai ajouté : Nous souhaitons vivement les saisir en collaboration avec nos alliés, et nous insistons amicalement pour qu'ils ne nous refusent pas leur concours. Nous aurions un très vif regret si nous étions forcés de prendre isolément des mesures de sauvegarde. Mais, de toutes façons, nous ne ferons jamais rien que pour le compte commun et, si elle était amenée à installer quelque part ses ingénieurs ou ses douaniers, la France réserverait toujours la place des ingénieurs et des douaniers alliés. Elle appelle elle-même spontanément le contrôle de ses amis sur toutes les mesures dont elle pourrait avoir à prendre l'initiative et elle reste prête à prouver qu'elle ne se laissera guider ni par l'esprit militariste, qui n'existe pas chez elle, ni par je ne sais quel dessein de mainmise territoriale qu'elle n'a jamais eu et qu'elle a aujourd'hui moins que jamais.

Les conversations de Londres. — Sur cette question, comme sur les autres, les conversations de Londres ont été parfaitement cordiales.

M. Bonar Law a fait connaître hier, aux Communes, le point de vue britannique. J'ai fait connaître, antérieurement, à Londres, le point de vue du gouvernement français. M. Bonar Law m'a prié, comme il l'a indiqué hier, de conti-

nuer nos entretiens le 2 janvier et j'ai d'autant plus volontiers accédé à sa demande qu'aucune mesure ne pouvait être prise dès maintenant, en pleine période de moratorium régulièrement accordé.

Le 2 janvier, quoi qu'il arrive, dans nos réunions nouvelles, je suis fermement convaincu que l'entente cordiale de nos deux pays ne subira aucune atteinte. Mais je pense, comme M. Bonar Law, qu'il serait à tous égards préférable d'aboutir, si possible, à des solutions communes et concertées, et je m'y emploierai avec tout ce que je puis avoir d'expérience et avec toutes les forces de mon patriotisme.

Je constate avec plaisir que, dès hier, à Londres, l'accord s'est fait sans aucune difficulté sur ce qu'il convenait de répondre à la dernière note allemande.

Depuis trois ans, chaque fois que les premiers ministres alliés se sont réunis, l'Allemagne s'est aussitôt livrée à des manifestations décevantes et elle a multiplié les promesses que, par la suite, elle n'a pas tenues.

Trop souvent, jusqu'ici, nos alliés nous avaient entraînés à de vaines discussions avec les représentants du Reich, et ces discussions s'étaient, en général, terminées par des concessions, par de nouvelles concessions à l'Allemagne.

Ces jours-ci, à peine étions-nous réunis, que nous avons été saisis d'un nouveau semblant de propositions.

Dans la note qu'elle nous adressait, l'Allemagne se donnait l'apparence de vouloir sauver l'Europe, en même temps qu'elle-même. A l'en croire, elle allait entreprendre une œuvre de salut universel. Mais, de ses engagements du traité de Versailles, elle ne disait rien, pas un mot, et elle s'abstenait d'offrir aux alliés aucune garantie, aucun gage, aucune sécurité. Elle demandait des avantages, et, en retour, elle ne donnait rien.

Le Reich nous disait simplement : Je vais stabiliser mon mark. Et il ne soufflait mot, je le répète, d'un contrôle ni sur le budget, ni sur la Reichsbank. Il nous déclarait, en revanche, que cette stabilisation du mark exigeait l'égalité immédiate dans les facilités de commerce entre l'Allemagne et les autres nations, c'est-à-dire qu'il demandait, comme vous le comprenez, une modification totale des clauses économiques du traité de Versailles.

Il réclamait, en outre, un moratorium de deux ans au moins, suivi d'un moratorium supplémentaire et éventuel de deux ou trois ans, et tout cela sans garanties et sans gages.

La seule partie positive de la note était une proposition malheureusement très vague et tout à fait insuffisante d'emprunts intérieurs et extérieurs.

Les emprunts. — Contre le principe de ces emprunts, je répète une fois encore, messieurs, que nous n'avons aucune objection, loin de là. Mais quelles modalités envisageait-on pour l'emprunt intérieur ? Il devait avoir un objet particulier : le rapatriement des capitaux allemands évadés à l'étranger et cachés à l'étranger.

Retenons, messieurs, cet aveu de la note allemande : il est précieux : le Reich reconnaît donc que beaucoup de ses nationaux, et spécialement ses grands industriels, possèdent au dehors, dans les pays étrangers, des devises nombreuses qu'ils emploient dans leur intérêt personnel.

Mais, au lieu d'agir par la contrainte sur les grands industriels, au lieu de recourir même à l'emprunt forcé dont il a été tant de fois parlé, que veulent faire les dirigeants de l'Allemagne ? Ils veulent, et ils nous le disent, ménager les grands industriels. Ils veulent les inviter, aimablement, à prêter au Reich leurs devises ; bien plus, ils veulent les allécher par des promesses d'exemption fiscale et d'amnistie.

Voilà la proposition que nous avons reçue.

Je ne sais pas ce qu'en pourra penser la démocratie allemande. Pour moi, je considère qu'elle équivaudrait à la consolidation des profits illégitimes et scandaleux réalisés par les grands industriels du Reich.

Enfin, les chiffres mêmes des emprunts intérieurs et extérieurs proposés dans la note allemande étaient fort insuffisants.

assurément, y gagner, mais c'est à la condition que le payement anticipé en capital au payement des annuités prévues par l'état des payements du 5 mai 1921, tout le monde peut, assurément, y gagner, mis c'est à la condition que le payement en capital qui libérera immédiatement l'Allemagne d'une partie de sa dette, soit au moins un payement appréciable et sérieux ; c'est à la condition qu'on ne nous présente pas la solution paradoxale d'un payement en capital égal ou même inférieur à celui des intérêts.

Pour toutes ces raisons, messieurs, et pour quelques autres, qu'il serait trop long d'énumérer ici, j'ai demandé à Londres le rejet pur et simple de la note allemande. Mes collègues ont successivement fait connaître leur opinion et finalement le rejet a été prononcé à l'unanimité.

M. Bergmann, qui avait été envoyé à Londres par M. Cuno pour nous donner des explications complémentaires, n'a même pas été appelé à les fournir, non pas, certes, que nous eussions aucun motif personnel d'éconduire M. Bergmann, — je l'ai entendu plusieurs fois à la commisson des réparations, — c'est un homme distingué et courtois, mais il n'aurait pas pu faire que la note allemande nous offrit jamais une base de discussion acceptable, et il était vain, par conséquent, d'engager, une fois de plus, des pourparlers qui ne pouvaient pas aboutir.

Sur ce point, comme sur le rejet de la note, il y a eu unanimité, vous l'entendez, entre gouvernements alliés ; tous, ils ont jugé qu'il serait périlleux de s'attarder complaisamment à l'examen de propositions dont aucun d'eux ne pouvait se satisfaire.

Résultat négatif, me dira-t-on ? Pas tout à fait, messieurs. C'est quelque chose, au contraire, de nous être trouvés étroitement unis dans l'attitude à adopter et à garder vis-à-vis d'une nouvelle demande du Reich.

C'est quelque chose de n'avoir rencontré, cette fois, chez aucun de nos alliés, un désir de ménager exagérément l'Allemagne, et de nous entraîner dans des négociations périlleuses.

Loyauté du gouvernement britannique. — Ici encore, nous devons nous féliciter de l'irréprochable loyauté qui nous a été témoignée, non seulement par M. Bonar Law et par le gouvernement britannique, mais par M. Mussolini et par MM. Theunis et Jaspar.

Tels sont les renseignements que je pouvais fournir à la Chambre. Elle m'excusera de ne point entrer dans plus de détails. Il n'est pas d'usage de livrer à la publicité les procès-verbaux de négociations qui sont en cours, ni même de les commenter devant les assemblées. Il serait inconvenant de ma part de révéler les propos qu'ont tenus, dans ces réunions intimes, mes collègues alliés.

D'autre part, il est, je crois, tout à fait inutile, et il pourrait être mauvais, de renseigner très exactement, un mois à l'avance, l'Allemagne débitrice sur les intentions de ses créanciers impayés et sur les différentes éventualités qui peuvent se présenter.

Je souhaite même qu'à cet égard aucune parole ne soit prononcée, ni sur ces bancs ni à cette tribune, qui puisse gêner, le cas échéant, l'action pacifique du gouvernement français.

TABLE DES MATIÈRES

Visions et Voix d'outre-tombe, par Arthur SAVAÈTE, p. 4, 129 et 265

Claude Barrière ; — Un chirurgien périgourdin pendant la guerre de Sept Ans ; — Sa correspondance de 1757 *à* 1764, par Jean BARENNES 65

Réparations et Dettes interalliées, discours de M. Raymond POINCARÉ 76

Ton Cœur (poésie), par B. HOREAU 80

La Sodome des Antilles ou le Sauvage du Mont-Pelé, par Arthur SAVAÈTE 81

Clemenceau et la Dépopulation (poésie), par G. COLLET. 85

Survie (la) humaine au point de vue scientifique, par Oüy VERNAZOBRES 97

Mémoires (les) de Guillaume II 104

Clarinette et Clarina (poésie), par le Comte DU FRESNEL. 109

BIBLIOGRAPHIE : *Vivre sa Vie*, par Edmond THIRIET. 111

Catalogue 113

Divine (la) Histoire de Notre Dame de Lourdes : les Apparitions de l'Immaculée Conception, par l'abbé PAULIN MONIQUET, pp. 161 et 297

La Tour d'Auvergne (poésie), par le comte DU FRESNEL. 225

Consolantes pensées, par B. HOREAU 226

Bon An, par FOURIER-BONNARD 228

Lionne (la) du Tigre, roman historique de mœurs abyssines, par Arthur SAVAÈTE, pp. 229 et 329

Autour du Monde, par Arthur SAVAÈTE 257

Centenaire (le) de Pasteur 361

Faillite (la) de l'Allemagne ; — Les garanties nécessaires et les dettes interalliées ; — Discours aux Communes de BONAR LAW *et de* Raymond POINCARÉ *à la Chambre des Députés* 371

Le Gérant : Robert SAVAÈTE.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 102083190